

**MARIE-JEANNE HEGER-ETIENVRE**

**LE RENOUVEAU INTELLECTUEL DE BALE**

**AU XIX<sup>e</sup> SIECLE**

**GENESE ET STRUCTURES**



Intitulée *Le renouveau intellectuel de Bâle au XIX<sup>e</sup> siècle. Genèse et structures*, cette thèse d'habilitation présentée par Marie-Jeanne Heger-Etienvre à l'Université des sciences humaines de Strasbourg pour le grade de docteur ès lettres et sciences humaines (doctorat d'Etat) comprend un volume principal (frontispice non paginé et p. 1-485), un fascicule complémentaire (p. 486-511, avec l'Index des noms de personnes), ainsi que des Addenda et corrigenda (liste arrêtée à la date du 16 février 1993, p. 1-5).

Elle a été soutenue à l'université susmentionnée le 20 février 1993 devant un jury composé de MM. les professeurs Gonthier-Louis Fink (Strasbourg), président, Jean B. Neveux (Strasbourg), rapporteur, Jean-Louis Bandet (Rennes), Denis Goeldel (Strasbourg), Robert Kopp (Bâle) et Martin Schaffner (Bâle), avec la mention « Très Honorable » attribuée à l'unanimité.

Après expertise de ce travail par la 12<sup>e</sup> Section du Conseil national des universités (Langues et littératures germaniques et scandinaves), son auteure a été inscrite le 13 mars 1993 sur la Liste d'aptitude aux fonctions de professeur des universités puis élue sur concours et nommée professeure à l'Université du Maine (Le Mans), avec effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1993.





ISAAC ISELIN  
Secrétaire d'Etat de la République de Basse :  
né à Basse en 1722. mort en 1782.

*Peint par Ant. Fickel en 1781. Gravé par B. Hüner 1785.  
Publié à la Mémoire de cet Ami de l'Humanité  
par Chr: de Michel, Graveur à Basse.*

**UNIVERSITE DES SCIENCES HUMAINES DE STRASBOURG**

**ANNEE 1992-1993**

**LE RENOUVEAU INTELLECTUEL DE BALE**

**AU XIX<sup>e</sup> SIECLE**

**GENESE ET STRUCTURES**

**THESE**

**POUR LE DOCTORAT ES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

**PRESENTEE PAR**

**MARIE-JEANNE HEGER-ETIENVRE**

**DIRECTEUR DE RECHERCHE**

**MONSIEUR LE PROFESSEUR JEAN B. NEVEUX**

Überhaupt ist nicht groß oder klein, was auf der Landkarte so scheint; es kommt auf den Geist an.

Johannes von Müller

Das Nationalitätsprinzip ist eine barbarische Rohheit gegenüber dem Stadtstaat. In dieser Beschränkung zeigt sich der Genius, der auf Massen nichts gibt, sondern am Kleinen mehr erfährt als Barbaren am Großen.

Friedrich Nietzsche

## AVERTISSEMENT

Wir verzichten (...) auf alles Systematische; wir machen keinen Anspruch auf "weltgeschichtliche Ideen", sondern begnügen uns mit Wahrnehmungen und geben Querschnitte durch die Geschichte, und zwar in möglichst vielen Richtungen; wir geben vor allem keine Geschichtsphilosophie.

Diese ist ein Kentaur, eine *contradictio in adjecto*; denn Geschichte, d.h. das Koordinieren ist Nichtphilosophie und Philosophie, d.h. das Subordinieren ist Nichtgeschichte.

Jacob Burckhardt<sup>1</sup>

L'événement éclaire son propre passé, il ne peut jamais en être déduit.

Hannah Arendt<sup>2</sup>

A la fin de l'Ancien Régime, peu de chose subsiste du lustre de ce qui fut à la Renaissance la célèbre cité de Bâle, l'*inclitya Basilea* des humanistes. L'éclat des sciences, des arts et des lettres se ternit en effet dès 1600 et ne devait guère se raviver au cours des deux cents ans qui suivirent. Or on assiste, au siècle qui précède le nôtre, à une incontestable floraison intellectuelle, qu'un savant local n'a pas hésité à qualifier de "renaissance de la Renaissance" et de "second âge d'or" de la ville<sup>3</sup>. C'est précisément à la genèse de ce renouveau et aux structures institutionnelles qui l'ont rendu possible qu'est consacré le présent travail.

Deux raisons nous paraissent autoriser semblable entreprise. D'une part, il n'existe à ce jour aucun ouvrage d'ensemble sur le sujet: les historiens bâlois (qui

---

<sup>1</sup> *Über geschichtliches Studium*, Einleitung. Nous citons ce passage d'après la version rédigée que Jacob Oeri a donnée des notes de cours manuscrites de l'auteur (J. B., *Weltgeschichtliche Betrachtungen*, p. 1 sq.). Le texte brut est accessible dans l'édition de Peter Ganz (J. B., *Über das Studium der Geschichte*, p. 225 pour ce qui est de l'endroit visé).

<sup>2</sup> "Compréhension et politique" in: *Esprit*, n° 42, juin 1980, p. 75 (article traduit de l'anglais).

<sup>3</sup> August Rüegg, *Die beiden Blütezeiten des Basler Humanismus. Eine Gedenkschrift zur Fünfhundertjahrfeier der Basler Universität*, p. 47.

nourrissent en général des sentiments profonds pour leur cité) ont certes fourni de nombreuses études partielles<sup>4</sup>, mais une synthèse fait défaut et divers pans de la question, à commencer par la problématique, n'ont pas encore été abordés. D'autre part, les chercheurs de Suisse et d'ailleurs, dont les universitaires français, semblent s'être désintéressés de cette époque de l'histoire bâloise, à l'exception d'Alfred Berchtold à Genève et de Lionel Gossman à Princeton. Leurs travaux en cours ne recoupent toutefois pas le nôtre, car ils concernent la seconde partie du XIXe siècle, alors que nos investigations portent sur la période 1750-1850.

L'objet de notre analyse sera donc la vie intellectuelle d'un centre urbain à une époque donnée. Mais la vie intellectuelle de Bâle au XVIIIe et XIXe siècle n'est pas celle d'un centre urbain au sens habituel du terme, car le petit Etat bâlois, largement souverain, constitue une véritable entité politique. C'est là un aspect que nous ne devons jamais perdre de vue sous peine de commettre de graves erreurs dans l'appréciation des réalités culturelles de la cité rhénane.

Considérant la vie intellectuelle bâloise non pas sous l'angle général mais selon une perspective particulière, à savoir celle du renouveau dont il vient d'être question, nous nous proposons de reconstituer le processus conduisant au déclin, tel qu'on peut l'observer dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, à l'essor caractéristique du siècle suivant. Ce faisant, nous voudrions nous garder soigneusement de toute vision téléologique: le renouveau intellectuel de Bâle n'est pas une fin inéluctable de l'histoire mais le fruit d'une évolution longue et complexe dans laquelle le rôle du hasard le dispute en importance à celui de la nécessité. Ponctuée de nombreux aléas, la genèse de ce renouveau aurait pu, à certains stades, prendre un tout autre cours; elle conserve donc une part d'accidentel.

Si le processus de renouveau qui nous occupe n'est pas linéaire - nous verrons qu'il est même particulièrement hésitant et sinueux, - c'est qu'il ne relève pas d'une explication monocausale: le passage progressif de l'apathie intellectuelle des Bâlois à leur dynamisme en la matière résulte en effet de l'interaction de multiples facteurs favorables ou contrariants. Tantôt événementiels, tantôt structurels, ces facteurs sont de nature très diverse, notamment politique, économique, sociale et religieuse. Nous nous efforcerons d'en prendre en compte le plus grand nombre possible, sans toutefois ambitionner l'exhaustivité, celle-ci

---

<sup>4</sup> Ce dont témoigne éloquemment le contenu du *Neujahrsblatt* bâlois et du *Basler Jahrbuch*, publications périodiques savantes - plus que centenaires - exclusivement consacrées à l'histoire du canton et de la ville, à quoi viennent s'ajouter la *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* (1902 sqq.) et diverses collections, sans parler d'un certain nombre de monographies isolées.

excédant en l'occurrence les capacités d'un chercheur individuel.

Les critères sur lesquels se fonde notre division chronologique sont d'ordre politique. Semblables critères sont-ils justifiés pour l'étude de la vie intellectuelle d'une ville? Dans le cas particulier de Bâle pendant les décennies qui nous intéressent, nous pouvons répondre par l'affirmative. En effet, les *prémices du renouveau* auxquelles est consacrée la première partie de notre travail coïncident avec une époque particulièrement troublée de l'histoire suisse et européenne. Connaissant entre 1798 et 1833 non moins de quatre statuts successifs, le petit Etat de Bâle verra son timide élan culturel tour à tour freiné et relancé par les turbulences de l'histoire. Quant au *sursaut intellectuel* faisant l'objet de la seconde partie, il est, nous le verrons, directement provoqué par le sentiment d'humiliation né d'une défaite militaire de Bâle-Ville en 1833<sup>5</sup>. Enfin, le milieu du siècle, que nous avons choisi comme terme de nos investigations, a - lui aussi - une signification politique majeure puisqu'il voit naître l'Etat fédératif suisse. A partir de ce moment, Bâle, qui s'était repliée sur elle-même pour panser ses plaies d'amour-propre et maîtriser son devenir, fait taire son ressentiment à l'égard de la Confédération, sortant progressivement de l'isolement qui était le sien.

Les deux parties de notre travail ont en commun d'associer diachronie et synchronie, mais elles le font dans des proportions différentes. La raison en est que le premier livre, qui s'étend sur quatre périodes tout à fait dissemblables, est davantage axé sur les mécanismes de la genèse que sur le fonctionnement des structures, tandis que le second, restreint à quinze années politiquement homogènes, est centré sur les grandes institutions culturelles constituant les assises du renouveau. Cette inversion quantitative entre coupes longitudinales et coupes transversales a pour effet de donner à chacune des deux parties de notre étude une physionomie propre, la réflexion sur des facteurs en pleine évolution cédant le pas à l'analyse descriptive d'une situation tendant à se stabiliser<sup>6</sup>.

\*

\*      \*

---

<sup>5</sup> Dans les années 1830-1833, une guerre civile opposa les citoyens bâlois à leurs sujets paysans. Après la défaite de la cité, la Diète fédérale imposa le partage du canton en deux demi-cantons: Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Cf. *infra*, p. 249 sq.

<sup>6</sup> Dans le but d'une meilleure lisibilité, nous n'employons dans le texte et dans les notes que des abréviations d'usage commun. Une seule exception à partir de la page 141: le sigle *G. G. G.*, familier aux Bâlois, renvoie à la prestigieuse *Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigen*, fondée en 1777 par Isaak Iselin. Si nous avons opté, dans la plupart des cas, pour l'indication complète des prénoms, la raison en est notamment la grande fréquence de certains patronymes dans la vie culturelle de Bâle.

Ce travail n'aurait pu être réalisé sans le soutien actif de nombreuses personnes et institutions.

M. le Professeur Jean B. Neveux me proposa comme objet d'étude Bâle au XIXe siècle, m'orientant ainsi vers la Suisse alémanique, terre en jachère de la germanistique française. Je ne saurais dire assez ce que je dois à ses suggestions, à son aide, à sa disponibilité, à sa confiance jamais démentie.

A Bâle même, j'ai bénéficié des lumières de plusieurs savants: M. le Docteur Max Burckhardt m'est depuis longtemps un incomparable cicérone dans les arcanes du prestigieux héritage culturel de sa cité. M. le Professeur Martin Schaffner m'introduisit de manière vivante et efficace dans l'univers scientifique et culturel de la Confédération. Au cours de discussions avec M. le Docteur Kaspar Birkhäuser, j'ai beaucoup appris sur le passé de Bâle-Campagne. M. le Doyen Robert Kopp, pilier des relations helvète-françaises et fin connaisseur de la mentalité bâloise, a suivi avec bienveillance et intérêt la progression de cette recherche.

Dans l'université française, MM. les Professeurs Gonthier-Louis Fink et Pierre Brunel, docteur *honoris causa* de l'Université de Bâle, se sont montrés particulièrement ouverts à l'orientation de mes travaux, ce qui a été pour moi un extraordinaire stimulant.

Les conservateurs ainsi que le personnel de la Bibliothèque publique et universitaire de Bâle, des Archives cantonales de Bâle-Ville, de la Bibliothèque cantonale de Bâle-Campagne, des Archives fédérales suisses à Berne, des Archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris et de nombreux autres organismes en Suisse et en France m'ont aidée à résoudre de délicats problèmes de documentation. En ce domaine, il faut également mentionner l'important rôle qu'ont joué au cours de mes investigations les bouquinistes de la ville d'Erasmus et de Froben, notamment Mlle Marianne Wirz, âme infatigable du *Coq rouge*. La fondation *Pro Helvetia* me fournit en maintes circonstances un soutien sans lequel il m'eût été impossible d'effectuer des séjours prolongés en Suisse et de me tenir régulièrement informée de l'actualité helvétique.

A tous ceux qui m'ont encouragée et soutenue, je dis ici ma profonde gratitude.

## PROLOGUE

### LES DONNEES DE L'ESPACE ET DE L'HISTOIRE

Iam Basilea vale, qua non vrbs altera multis  
Annis exhibuit gratius hospitium.  
Hinc precor omnia laeta tibi, simul illud, Erasmo  
Hospes vti ne vnquam tristior adueniat.  
Erasme de Rotterdam<sup>1</sup>

*Das neund Ort die Statt Basel ist,  
Die schönst und auch die herrlichist  
Für ander all, daher sie dann  
Den Namen überkommen, wann  
Auf Griechisch man versteht dabey,  
Daß sie ein königlichs Wesen sey.  
Da teilt sie der durchlauffend Rhein  
In zwo Stätt, als die groß und klein.  
Eine hohe Schul und gelehrte Leut  
In Sprachen hat sie dieser Zeit,  
Da werden umb ein mercklich Gelt  
Getruckt vil Bücher für die Welt (...)  
Martin Schrot<sup>2</sup>*

Isch Basel nit e schöni tolli Stadt?  
Johann Peter Hebel<sup>3</sup>

Le renouveau intellectuel faisant l'objet de cette étude ne saurait être rendu intelligible sans référence au double cadre - géographique et historique - dans lequel il vient s'insérer. Les circonstances particulières de sa genèse s'expliquent en effet

---

<sup>1</sup> *Opus Epistolarum Des. Erasmi Roterodami* (éd. P. S. Allen et H. M. Allen), t. VIII, n° 2196, p. 231 (lettre du 15 juillet 1529 à Willibald Pirckheimer). Dans la traduction de Jacques Chomarat et al.: "Et maintenant, adieu, Bâle, de toutes les villes, celle qui pendant de longues années m'a offert la plus charmante des hospitalités. Voilà pourquoi je demande dans mes prières que tout te soit prospère, et aussi qu'il ne t'arrive jamais un hôte plus fâcheux qu'Erasme" (*La correspondance d'Erasme*, sous la direction d'Aloïs Gerlo, t. VIII, p. 300). Inséré dans la lettre en question, le texte cité en exergue est un poème composé par Erasme en avril 1529, au moment où, fuyant la Réforme, il embarqua à Bâle pour se réfugier à Fribourg-en-Brisgau en franchissant le Rhin.

<sup>2</sup> *Wappenbuch des heiligen römischen Reiches*, Munich, 1581. Bâle est le "neund Ort" pour ce qui est de l'ordre d'entrée et du rang des cantons dans la Confédération des XIII (*Dreizehnörtige Eidgenossenschaft*).

<sup>3</sup> "Die Vergänglichkeit", in: *Alemannische Gedichte*, 1803.

par un certain nombre de données spatiales et temporelles, dont font notamment partie le site singulier de Bâle, les différentes vocations assumées au cours des siècles par la cité rhénane ainsi que la position spécifique de celle-ci au sein de la Confédération helvétique.

Des anciens chroniqueurs aux voyageurs de l'époque moderne, ce sont pour l'essentiel toujours les mêmes traits qui sont mis en relief lorsqu'il s'agit de dégager le caractère original de la ville. Fruit d'un espace et d'une histoire, ce *genius loci* est loin d'être étranger à l'élan collectif par lequel les Bâlois réussirent à surmonter, à partir de la fin de l'Ancien Régime, le déclin intellectuel de leur république urbaine<sup>4</sup>.

### *Le site de Bâle: virtualités et paradoxes*

Etablie à la fois sur la grande voie de communication fluviale qu'est le Rhin, lequel infléchit précisément à cet endroit son cours vers le Nord, et au croisement d'importantes voies terrestres - dont celles passant par la trouée de la Porte de Bourgogne, - séparée en outre de l'intérieur de la Suisse par la chaîne montagneuse du Jura, Bâle réunit, du fait de sa position géographique complexe, des conditions très particulières faisant d'elle, dans le même temps et paradoxalement, un passage et un verrou, une ville-carrefour et une ville-frontière.

Point de rencontre privilégié entre la large vallée du Rhin supérieur, dont elle contrôle l'accès, et les routes rayonnant vers les mondes gallo-roman et hispanique, vers l'Europe centrale, vers l'Italie enfin, *via* les cols alpins, Bâle est

---

<sup>4</sup> En raison même de la diversité et de l'étendue des domaines abordés ici, il nous est impossible de citer en totalité les documents, études et essais qui nous ont aidés à esquisser ces remarques introductives conçues et orientées dans la perspective particulière du présent travail. On pourra consulter notamment: *Basel. Denkschrift zur Erinnerung an die vor 2000 Jahren erfolgte Gründung der Colonia Raurica, 44 v. Chr.- 1957 n. Chr.*; Martin Alioth, "Geschichte des politischen Systems bis 1833" in: Lukas Burckhardt et al., *Das politische System Basel*, p. 17-36; Denis van Berchem, "Bâle et Augst. Réflexions sur le site d'une ville" in: D. v. B., *Les routes de l'histoire. Etudes sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*; Alfred Berchtold, *Bâle et l'Europe. Une histoire culturelle*; Edgar Bonjour et Albert Bruckner, *Basel und die Eidgenossen*; Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel von der Zeit der Reformation bis zur Gegenwart*; Henricus Glareanus, *Helvetiae descriptio panegyricum* (éd. Werner Näf); Robert Kopp, "Bâle: Erasmus Sandoz. Richesse. Causticité", in: *Des villes en Suisse*, p. 129-136; Georg Kreis, "Basel und seine Geschichte" in: *Basler Magazin* (7 novembre 1992), p. 1-3; Rudolf Moosbrugger, *Was ist ein Basler?*; August Rüegg, *Von Basels Geist und vom Charakter der Basler*; Siegfried Streicher, *Basel. Geist und Antlitz einer Stadt*; René Teuteberg, *Basler Geschichte*; Hans Trümpy, "Vom Wesen der Basler" in: Lukas Burckhardt et al., *Das politische System Basel-Stadt*, p. 145-153; Rudolf Wackernagel, *Geschichte der Stadt Basel /des origines à la fin du Moyen Age/*. - Le répertoire le plus complet de *basilica* est constitué par la *Basler Bibliographie*, paraissant annuellement depuis 1919.

tout naturellement devenue, tant dans le domaine matériel que dans l'ordre de l'esprit, un lieu d'échanges multiples et intenses. Cette situation de carrefour a favorisé son affirmation comme centre commercial opulent et lui a permis, pour nous limiter à deux exemples significatifs, de se hisser au rang de ville conciliaire puis d'accueillir dans ses murs la fine fleur de l'humanisme européen.

Par ailleurs, sa position aux confins de grands ensembles - que ce soit comme *oppidum* romain d'origine celtique face à la Germanie, comme localité lotharingienne jouxtant la Francie orientale ou bien encore comme poste frontière du royaume de Haute-Bourgogne - lui confère à l'origine un certain caractère d'indétermination qui la prédispose aux changements d'appartenance politique, jusqu'à ce que cette ville d'Empire tournée vers le Nord conclue en 1501 une alliance perpétuelle - à maints égards surprenante - avec les Confédérés. Devenue canton périphérique de la Suisse, Bâle continuera de jouer, au gré des circonstances et jusqu'à notre époque, tantôt le rôle de bastion tantôt celui de refuge, demeurant en tout état de cause une cité foncièrement vulnérable.

### *Une triple vocation historique*

Outre un rôle médiateur, qui lui sera expressément reconnu à son entrée dans la Confédération et sur lequel nous reviendrons, Bâle aura dans l'histoire, de par les virtualités inscrites dans son site, deux vocations principales: le négoce et la culture. Etroitement liées, ces deux fonctions iront de pair avec le fait que la cité rhénane ne jouera au cours des siècles, à de rares exceptions près, qu'un rôle politique mineur.

Favorisée par des conditions géographiques littéralement exceptionnelles, la vocation marchande de Bâle sera non seulement la source de sa prospérité mais encore la clé de son indépendance et l'aiguillon de son rayonnement spirituel. C'est en effet grâce à la richesse de ses artisans et de ses négociants que la cité sera en mesure, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, de s'affranchir pacifiquement de la tutelle du prince-évêque et même d'étendre son territoire aux dépens de ce dernier en lui rachetant une partie de ses possessions. Puissance économique et autonomie administrative se révéleront alors deux puissants facteurs de développement culturel.

Dans le prolongement du Concile (1431-1448), dont la tenue à Bâle s'était trouvée grandement facilitée par l'excellence des voies de communication et par l'importance de la ville comme place de change financière, l'humanisme et

l'université fonderont à proprement parler la réputation intellectuelle de la cité. L'éclosion du mouvement humaniste est inséparable de la présence sur place d'une prestigieuse corporation d'imprimeurs. Quant à la création de l'université bâloise (1460), ses initiateurs la justifient officiellement à la fois par la situation de la ville aux confins de diverses régions linguistiques et par les abondantes ressources en vivres qu'offre cette dernière<sup>5</sup>.

Lorsqu'après son adhésion à la Confédération des Suisses, Bâle devra abandonner pour elle-même toute ambition politique, elle trouvera dans sa vocation intellectuelle à la fois une compensation à cette renonciation et un complément valorisant à son essor économique.

### ***Bâle et les Confédérés***

Bâle lie relativement tard son sort à celui des Suisses puisque son rang d'entrée dans la Confédération n'est que le neuvième. La raison en est que cette adhésion ne va pas de soi: tournant géographiquement le dos à la Suisse, la ville regarde en effet naturellement vers l'Alsace et la Souabe. A cette alliance, qui l'oblige à se réorienter politiquement et économiquement, la cité rhénane trouve évidemment son compte, tout comme, du reste, ses nouveaux partenaires.

S'étant définitivement affirmée face à l'autorité épiscopale et aux Habsbourg, Bâle cherche désormais à garantir sa sécurité tout en conservant son indépendance. La bataille de Saint-Jacques-sur-la-Birse en 1444, qui s'est déroulée sous ses murs et à laquelle elle n'a pu qu'assister en observateur impuissant, puis la guerre de Souabe (1499), à l'occasion de laquelle elle est restée neutre, ont illustré le caractère périlleux de sa situation entre les trois ensembles formés par la France, l'Empire et les Cantons suisses, ces faits d'armes ayant par ailleurs consacré la valeur militaire des Confédérés. En choisissant de contracter un pacte avec ces derniers, Bâle assure sa sécurité et consolide son indépendance par rapport à l'évêque. De leur côté, les Suisses disposeront dès lors, avec ce neuvième *Ort*, d'un avant-poste stratégique en même temps que d'une incomparable "porte" marchande<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> Voir la requête présentée en 1458 au pape Pie II par les autorités bâloises en vue de la fondation d'un *studium generale* dans leur ville: "locus ille Basiliensis, ut cunctis melius novit Sanctitas vestra, in confinibus plurium diversorum ydeomatum patriarum constituta, victualibus habundat et multorum capax existit, nec aliis universitatibus Alamaniae, a quibus satis distat, poterit preiudicare". Cité d'après Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart, 1460-1960*, p. 25.

<sup>6</sup> Une résolution de la Diète fédérale en date du 21 mars 1501 désignait Bâle comme suit: "Ein

Du fait de son adhésion tardive et de sa position excentrée, Bâle ne peut prétendre, à l'intérieur de la Confédération, à un rôle politique de premier plan. Elle n'en occupera pas moins une place de choix au sein de celle-ci, recevant d'emblée une fonction spécifique: tenue à la neutralité puisque n'ayant scellé antérieurement aucune alliance isolée avec l'un ou l'autre des huit cantons, la cité rhénane se voit en effet confier explicitement par la charte du 9 juin 1501 la délicate mission d'apaiser les tensions survenant entre Confédérés<sup>7</sup>. Jusqu'en 1847, date à laquelle il tentera par son entremise d'éviter le conflit fratricide du *Sonderbund*, le neuvième canton dans l'ordre de préséance aura maintes fois l'occasion d'honorer sa vocation médiatrice.

Entrée dans la Confédération avec un statut particulier lié à sa différence, Bâle n'a cessé, depuis lors et jusqu'à nos jours, d'inspirer à ses confédérés des sentiments contradictoires ou mitigés. En 1833, une grave crise politique aura pour effet une véritable marginalisation de la cité frontalière: au terme d'une guerre civile de trois années entre citoyens et campagnards, la Diète fédérale finit par imposer le partage du territoire bâlois. Le minuscule demi-canton de Bâle-Ville se retrouve alors non seulement vaincu, et honni du reste de la Confédération, mais encore - privé de son *Hinterland* - repoussé davantage à la limite extérieure de la Suisse. Nous verrons que les événements des années 1830-1833 ont influé de manière immédiate et déterminante sur le processus du renouveau intellectuel amorcé par la cité rhénane à la fin du XVIIIe siècle.

Avant de tenter à grands traits une esquisse du *genius loci Basiliensis*, nous voudrions illustrer par un texte du *Journal* de Max Frisch les impressions mêlées que peut encore aujourd'hui éprouver un Suisse de l'intérieur face à l'altérité bâloise. Venu après tant d'autres voyageurs déchiffrer le site de Bâle du haut de la fameuse *Pfalz*, terrasse qui à proximité de la cathédrale surplombe le fleuve, l'écrivain zurichois ressent avec acuité aussi bien le caractère "étranger" de l'ancienne ville d'Empire que son attirante distinction, avant d'opposer l'étroitesse

---

Thor und Ingang kuffs und verkouffs und aller gewerb". Cité d'après Fritz Mangold, "Die Wirtschaft" in: *Basel. Stadt und Land*, p. 239.

<sup>7</sup> La charte liant Bâle à la Confédération (*Bundesbrief*) précise: "Wa es ouch durch einich ungefell darzu keme, das under und zwuschent uns, der Eydgnossenschaft, es were eins oder mer orten gegen und wider einander uffrur wurden erwachsen, das gott ewiglich welle verhuten, so mag ein statt Basel durch ir bottschaft sich darin arbeiten, solich uffrur, zweyung und spenn hynzulegen, und ob das ye nit sin mocht, so soll doch dieselb statt suß dheynem teyl hilflich wider den andern teil anhangen, sonder still sitzen, doch ir fruntlichen mitlung, wie vorstat, ob die erschyeßen mocht, unverzigen". Cité d'après Edgar Bonjour et Albert Bruckner, *Basel und die Eidgenossen*, p. 138. C'est nous qui soulignons. Par l'expression "still sitzen", il est expressément fait référence à l'obligation de neutralité du nouveau canton.

de sa patrie suisse aux vastes perspectives septentrionales qui s'ouvrent à l'imagination assoiffée de grand large depuis la colline dominant le *Rheinknie* :

Eine Stunde droben beim Münster; die Vögel auf den einsamen Bänken, die kühle und vornehme Stille des alten Platzes, dessen Fassaden in einer dünnen Morgensonne stehen; das plötzliche Gefühl von fremder Stadt; der Rhein, wie er in silbernem Bogen hinauszieht, die Brücken, die Schlotte im Dunst, die beglückende Ahnung von flandrischem Himmel -

Wie klein unser Land ist.

Unsere Sehnsucht nach Welt, unser Verlangen nach den großen und flachen Horizonten, nach Masten und Molen, nach Gras auf den Dünen, nach spiegelnden Grachten, nach Wolken über dem offenen Meer; unser Verlangen nach Wasser, das uns verbindet mit allen Küsten dieser Erde; unser Heimweh nach der Fremde<sup>8</sup> -

### **Genius loci Basiliensis**

A qui veut se risquer à une définition de la singularité bâloise, trois constantes s'imposent dès l'abord: universalisme, tolérance, ironie. L'évidente parenté de ces troits traits tient bien entendu au fait qu'ils découlent des mêmes facteurs, géographie et histoire mêlant ici subtilement leur influence.

Bâle doit à son ouverture naturelle sur le dehors de ne s'être jamais conduite comme une ville provinciale, ce à quoi l'exiguïté de son territoire et le nombre réduit de ses habitants auraient pu, jusqu'à aujourd'hui, normalement l'inciter. Qu'il s'agisse de commerce, de culture ou de religion, le cosmopolitisme est une marque permanente de son comportement. C'est ainsi que la multiplicité de ses échanges avec l'extérieur l'amène tout à la fois, selon les siècles et pour nous borner au domaine religieux, à attirer dans ses murs les représentants de l'ensemble de la chrétienté et à envoyer des missionnaires aux quatre coins de l'univers.

Par ailleurs, sa vocation commerciale et sa vocation médiatrice, conjuguant leurs effets, dictent à la petite république une attitude d'accueil et de tolérance. Des réfugiés protestants des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles aux exilés politiques de l'époque post-révolutionnaire, Bâle saura toujours intégrer, au mieux de ses intérêts du moment, l'élite marchande et intellectuelle des pays voisins. Ville foncièrement religieuse, elle n'en est pas moins, comme le notait déjà Montaigne, hostile à tout dogmatisme<sup>9</sup>. Après avoir fui la Réforme, Erasme - on le sait - revint mourir dans

<sup>8</sup> *Tagebuch 1946-1949*, p. 22 ("Basel, März 1946").

<sup>9</sup> Séjournant à Bâle du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 1580, Montaigne note dans son *Journal de voyage en Italie* à propos des convictions religieuses de ses interlocuteurs: "Nous y vismes force

la cité rhénane, laquelle l'enterra en grande pompe dans la cathédrale.

Quant à l'ironie, qui - comme la tolérance et l'esprit de conciliation - se nourrit de la relativité des choses, elle a à Bâle une longue et prestigieuse tradition, dont témoignent aussi bien la verve corrosive d'un Sébastien Brant que le scepticisme d'un Jacob Burckhardt ou l'irrévérence malicieuse d'un Hebel, sans parler de la déraison subversive d'une *Fasnacht* unique en son genre.

Constitutifs du "génie" bâlois, les trois traits que nous venons d'illustrer de quelques touches rapides ne manqueront pas de se rappeler à notre attention au hasard des chapitres qui vont suivre.

### *De l'éclipse intellectuelle au renouveau*

Vieille cité pétrie de culture, connue comme telle dans toute l'Europe, Bâle présente, aux alentours de 1750, d'indéniables symptômes d'apathie intellectuelle. Cent ans plus tard, au terme d'un lent processus ponctué d'accidents et d'embûches, la ville d'Erasmus et de Holbein aura retrouvé, grâce au souvenir vivace de sa grandeur passée et aux efforts conscients de ses citoyens, une bonne part de son rayonnement scientifique et artistique.

La nature et l'ampleur de ce relèvement ne pouvant être valablement mesurées qu'à l'aune du déclin qui a précédé, nous nous efforcerons, préalablement à l'étude génétique du renouveau auquel nous nous attachons, d'analyser les causes et les formes de la stagnation qui caractérise au XVIII<sup>e</sup> siècle la vie culturelle bâloise.

S'étalant sur trois générations, la genèse du renouveau intellectuel de Bâle coïncide, en Suisse et en Europe, avec une période de profondes mutations politiques, économiques et sociales : elle s'accomplit en effet dans le même temps que le passage de l'Ancien Régime à la démocratie, de l'artisanat à la production industrielle et de l'Ancienne Confédération à l'Etat fédératif.

---

gens de sçavoir (...) M. de Montaigne jugea qu'ils estoient mal d'accord de leur religion par les responses qu'il en receut: les uns se disans zingluiens, les autres calvinistes, et les autres martinistes; et si fut averty que plusieurs couvoient encore la religion romene dans leur coeur" (p. 1128 sq.).

LIVRE PREMIER

**DE LA FIN DE L'ANCIEN REGIME  
A LA BIPARTITION DU CANTON DE BALE:  
LES PREMICES DU RENOUVEAU**

## CHAPITRE PREMIER

# LUMIERES ET OMBRES DE LA VIE INTELLECTUELLE BALOISE DANS LA SECONDE MOITIE DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

Das ist mein vornehmster Trost und mächtigste Aufmunterung, daß (...) ein jeder guter Saame unverderblich und unzerstörbar, endlich und wenn es auch nach vielen Jahrhunderten wäre, hervorkeimen und glückliche Früchte tragen muß.

Isaak Iselin à Johann Jakob Moser  
13 juin 1765

En 1779, Bâle, en importance numérique la deuxième ville de Suisse<sup>1</sup>, compte 15.040 habitants. A vrai dire, seuls les bourgeois, soit à peine plus de la moitié de la population effective<sup>2</sup>, jouent réellement un rôle dans l'administration du canton; l'autre fraction, celle des simples résidents, formée par les compagnons artisans, les ouvriers, les domestiques, les sujets de la Campagne domiciliés en ville et les étrangers, ne jouit en effet d'aucun droit civique. Dans les quinze "tribus" ou corporations (*Zünfte*), qui constituent autant de collèges électoraux, les bourgeois se répartissent, pour leur quasi-totalité, en deux grandes catégories sociales: les artisans et les *Herren*. Cette dernière appellation désigne avant tout les fabricants et les négociants, mais elle englobe également les anciens officiers du service étranger et les hommes de loi. Artisans et *Herren* se partagent le pouvoir politique au sein des différents conseils qui régissent la cité<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> La première est Genève, qui ne deviendra toutefois membre à part entière de la Confédération qu'en 1814. En 1788, la population genevoise atteint, avec la banlieue, presque 30.000 âmes. Cf. Paul Guichonnet et al., *Histoire de Genève*, p. 225.

<sup>2</sup> Le recensement de 1779 dénombre 7607 bourgeois et 7433 non-bourgeois. Cf. Peter Stolz, *Wirtschaftspolitik und Gruppeninteressen im alten Basel (1670-1798)*, p. 552, n. 5.

<sup>3</sup> Elu par les corporations, le Grand Conseil (*Grosser Rat*) comptait au maximum 175 membres en exercice et 175 membres désignés, alternant par rotation annuelle. Issu du Grand Conseil, le Petit

Grâce à l'essor de son industrie et de son commerce, Bâle est entre 1740 et 1790 un canton extrêmement riche dont les finances publiques sont florissantes<sup>4</sup>. Son éclatante prospérité, fondée essentiellement sur la production textile, la ville la doit pour une large part aux réfugiés protestants d'Italie, de France et des Flandres qui importèrent au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle - en même temps que le travail de la soie - leurs techniques de fabrication et leurs habitudes commerciales, sans parler de leurs capitaux<sup>5</sup>. Dans les années 1770, on compte à Bâle vingt et un "marchands-fabricants", qui emploient - selon la formule du travail à façon exécuté à domicile (*Verlagssystem*) - environ 9.000 personnes des deux sexes. Celles-ci se répartissent entre la Ville et la Campagne, mais résident également dans les villages de l'Evêché ou bien encore en territoire bernois et soleurois<sup>6</sup>.

C'est entre les mains des *Herren* que se concentrent les plus hautes responsabilités politiques. En effet, bien qu'ils détiennent à peu près la moitié des sièges au Grand Conseil<sup>7</sup> et que toutes les charges de l'Etat leur soient en droit accessibles, les artisans sont pratiquement absents des fonctions publiques les plus élevées, car celles-ci requièrent une situation de fortune et une disponibilité dont ils ne jouissent que rarement. En revanche, les artisans sont bien représentés dans les

---

Conseil (*Kleiner Rat*) se composait, selon le même principe d'alternance, de deux fois 32 membres. Le véritable organe de décision et de pouvoir était le Conseil des Treize (*Dreizehnerrat* ou *Geheimer Rat*), émanation du Petit Conseil. Les membres des différents conseils étaient élus à vie. Un tel système politique peut être qualifié d'oligarchie corporative. Sur toutes ces questions et sur le XVIII<sup>e</sup> siècle bâlois en général, on se reportera à: Martin Alioth, *Geschichte des politischen Systems bis 1833*; Martin Alioth et al., *Basler Stadtgeschichte 2. Vom Brückenschlag 1225 bis zur Gegenwart*, p. 70-92; August Burckhardt, *Bürgerschaft und Regiment im alten Basel*; Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel von der Zeit der Reformation bis zur Gegenwart*, chap. IV: "Basel im 18. Jahrhundert", p. 79-95; L. Freivogel, *Stadt und Landschaft Basel in der 2. Hälfte des 18. Jahrhunderts*; Ulrich Im Hof, *Vom politischen Leben im Basel des 18. Jahrhunderts*; Emil Schaub, *Aus dem Leben des Basler Kaufmanns im 18. Jahrhundert*; Emil Schaub, *Bilder aus der Sittengeschichte Basels im 18. Jahrhundert*; Peter Stolz, *Wirtschaftspolitik und Gruppeninteressen im alten Basel (1670-1798)*; Christian Walter Simon, *Untertanenverhalten und obrigkeitliche Moralpolitik. Studien zum Verhältnis zwischen Stadt und Land im ausgehenden 18. Jahrhundert am Beispiel Basels*; Carl Wieland, *Einiges aus dem Leben zu Basel während des 18. Jahrhunderts*.

<sup>4</sup> Cf. Arthur Vettori, *Finanzhaushalt und Wirtschaftsverwaltung Basels (1689-1798)*, p. 425 sqq. Après 1790, la situation financière du canton se détériore du fait des dépenses militaires et des travaux de fortification liés à la guerre menée contre la France par la première coalition. Dans les dernières années du siècle, la richesse de Bâle est loin de représenter, aux yeux des Français par exemple, l'équivalent du Trésor de Berne.

<sup>5</sup> Sur l'attitude des autorités bâloises envers les émigrés protestants et l'apport de ces derniers au développement économique de la ville, voir: Traugott Geering, *Handel und Industrie der Stadt Basel. Zunftwesen und Wirtschaftsgeschichte bis zum Ende des XVII. Jahrhunderts*, chap. IX et X; August Huber, *Die Refugianten in Basel*; René Teuteberg, *Basler Geschichte*, p. 223 sqq.

<sup>6</sup> Cf. Jean-François Bergier, *Histoire économique de la Suisse*, p.149 sqq; Alfred Bürgin, *Geschichte des Geigy-Unternehmens von 1758 bis 1939. Ein Beitrag zur Basler Unternehmer- und Wirtschaftsgeschichte*, p. 16 sq. En ce qui concerne l'industrie textile bâloise au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir également: Paul Fink, *Geschichte der Basler Bandindustrie (1550-1800)* et Andreas Staehelin, *Gold aus Seide*.

<sup>7</sup> Cf. Peter Stolz, *Wirtschaftspolitik und Gruppeninteressen im alten Basel*, p. 564 sqq.

commissions spécialisées où ils se montrent particulièrement attentifs à défendre leurs monopoles et à se protéger de la concurrence extérieure. Ce comportement protectionniste explique leur hostilité farouche à l'accueil de nouveaux venus dans les registres de bourgeoisie, hostilité qui est également le fait des *Herren*, soucieux - eux aussi - de préserver une identité collective élevée au rang de valeur suprême.

Le repli sur soi des citoyens bâlois, fruit d'une mentalité mesquine et timorée, entraîne entre les recensements de 1726 et de 1779 un dépeuplement sensible de la ville, souligné par la plupart des voyageurs. Citons sur ce point les considérations fort critiques du comte vénitien Léopold de Curty en 1790:

L'Etendue de Bâle est très considérable. Sa vaste enceinte ne sert qu'à faire remarquer davantage sa foible population, qui, n'étant que de quatorze à quinze mille habitans, se trouve réduite au quart de ce qu'elle étoit autrefois. Une telle décadence semble incroyable dans une ville, qui joint à l'avantage de la situation la plus heureuse et la plus salubre, celui d'avoir une constitution libre et un commerce très florissant. Mais l'étonnement cesse, lorsqu'on apprend qu'il falloit nécessairement que la chose fût ainsi, à moins que les Bâlois n'eussent pu réunir à leurs nombreux privilèges celui de rendre leurs familles immortelles Il est presque impossible d'obtenir à Bâle le droit de bourgeoisie; et il ne l'est guère moins à un étranger d'y entreprendre quelque commerce (...) Ce seroit donc un miracle qu'une ville, qui s'est volontairement fermée les moyens de substituer de nouvelles familles à celles qui s'éteignent, ne vît pas chaque jour diminuer le nombre de ses habitans, et ne finît pas même par devenir un désert, si elle ne renonce bientôt à une jalousie de commerce aussi déraisonnable<sup>8</sup>.

Si l'on retrouve bien dans le tableau d'ensemble qu'offre Bâle à la fin de l'Ancien Régime deux particularités du XVIIIe siècle européen, à savoir le caractère statique des institutions et le dynamisme économique, qu'en est-il de ces deux autres traits distinctifs de l'époque que sont la fermentation des idées et le raffinement des arts? En d'autres termes, Bâle participe-t-elle de la civilisation de l'ère des Lumières? Est-elle dans la deuxième moitié du siècle un foyer culturel de quelque importance? Il n'est pas possible de répondre à ces interrogations de façon simple et tranchée. Au-delà des apparences relativement décevantes, on observe en effet que le bilan intellectuel de cette période est loin d'être négatif pour la patrie des Bernoulli, celle-ci présentant au cours des décennies en question, à défaut d'un rayonnement incontesté, les germes multiples de développements futurs.

---

<sup>8</sup> *Lettres sur la Suisse*, t. I, p. 2 sq.

### *Une certaine langueur intellectuelle*

En dépit de leur cadre de vie fastueux et de leurs manières raffinées par lesquels ils se distinguent en général de leurs concitoyens artisans<sup>9</sup>, les *Herren* bâlois du XVIIIe siècle ont en commun avec ces derniers, qu'ils surpassent pourtant par leur niveau d'instruction, une indifférence notoire envers les choses de l'esprit. Ce désintéret des classes dirigeantes de Bâle pour tout ce qui touche aux sciences, aux lettres et - dans une moindre mesure - aux arts, se traduit, au dedans, par une vie culturelle relativement médiocre, et au dehors, par une absence de véritable prestige intellectuel. Erudits de passage et individus éclairés de la cité sont unanimes à considérer cette apathie comme la rançon d'un amour excessif du profit. C'est ainsi que le bibliothécaire bernois Johann Rudolf Sinner de Ballaigues déclare péremptoirement en 1781: "L'esprit de commerce a pris entièrement le dessus chez les Baslois"<sup>10</sup>. Plus implacable encore, le comte Leopold de Curty, précédemment cité, renchérit sur cette affirmation dans une de ses *Lettres sur la Suisse*, datée du 7 novembre 1790:

Si nulle part l'esprit de commerce ne fraternise avec l'amour des sciences, on peut dire qu'à Bâle, il lui a livré un combat à mort. Le négoce conduit à la fortune; et l'amour des sciences n'a jamais enrichi personne<sup>11</sup>.

Dans une lettre du 20 mai 1794, C. von Birkenheim oppose, pour sa part, l'ardeur marchande des Bâlois au déclin de leur université:

Die *Universität* (...) ist sehr von ihrer Höhe herabgesunken, und macht keine Epoche mehr. Auch die Zahl der daselbst Studierenden ist außerordentlich geringe. Der *Handlungsgeist* hat dagegen bei den Baslern völlig die Oberhand gewonnen, und beschäftigt sie nun ganz allein. Daher hat auch der Aufenthalt in Basel für einen Fremden nur geringe Annehmlichkeiten, indem er sehr wenige Ressourcen für's gesellschaftliche Leben daselbst antreffen wird<sup>12</sup>.

---

<sup>9</sup> Sur le mode de vie des *Herren*, voir: Hans Lanz, *Basler Wohnkunst und Lebensart im 18. Jahrhundert*. Si l'on en croit divers témoignages d'époque, notamment ceux du bourgmestre Johannes Ryhiner et du négociant Jakob Sarasin, il semble que certains artisans aient eu une propension à imiter les manières luxueuses et dispendieuses des *Herren*. Cf. Emil Schaub, *Bilder aus der Sittengeschichte Basels im 18. Jahrhundert*, p. 34-36.

<sup>10</sup> *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*, t. I, p. 28.

<sup>11</sup> T. I, p. 47.

<sup>12</sup> *Briefe über den politischen, bürgerlichen und natürlichen Zustand der Schweiz zum Gebrauch für Reisende*, p. 9 sq. C'est Birkenheim qui souligne. Le voyageur écrivant sous ce pseudonyme pourrait n'être autre que le chanoine bavarois Klemens Alois Baader.

Enfin, la romancière anglaise Helen Maria Williams affirme en 1798:

Ce n'est qu'à Bâle que les travaux de commerce ne laissent aucun relâche: ils commencent avec le jour, qui ne les voit point finir. Les seules diversions que se permettent les Bâlois sont celles qui peuvent être utiles à leurs intérêts<sup>13</sup>.

Dans la ville même, ce goût du lucre est fustigé par un petit nombre d'esprits idéalistes, notamment par le secrétaire d'Etat Isaak Iselin<sup>14</sup>, qui donne de Bâle, dans une lettre de 1759 à son homologue zurichois Salomon Hirzel, l'image burlesque d'une cité déchue dont la prétention n'a d'égale que l'insignifiance:

Jenseits eines Waldes entdeckt das forschende Auge zur linken Seite einen kleinen Teil des ehemals durch Künste und Wissenschaften blühenden, nun aber durch Handelschaft u. Reichtümer aufgebläheten Basels<sup>15</sup>.

Un quart de siècle après Iselin, le mécène bâlois Jakob Sarasin dénonce de son côté l'esprit mercantile de ses concitoyens dans un mémoire manuscrit consacré à l'éducation dans les cantons suisses et intitulé *Auch ein Schürflein auf dem Althar des Vaterlandes*:

Auch wurde /in Basel/ der geschäftigte und den Dienern seines Altars immer mehrere Vortheil gewährende Merkur ein mächtiger Gegner für diejenigen, die sich dem Dienste Apolls und Minervens geweyht hatten<sup>16</sup>.

Dans l'opuscule qui vient d'être cité et qu'il destine à ses confrères de la Société helvétique, Jakob Sarasin énumère sans complaisance les facteurs qui, à Bâle, font obstacle au progrès des Lumières et engendrent, selon lui, l'inertie intellectuelle des habitants. La raison qu'il mentionne en premier lieu est "l'incompatibilité de caractère" - qu'il s'explique difficilement - "entre les hommes politiques et l'université plongée dans le sommeil". Jakob Sarasin évoque ensuite "une sorte d'antipathie de la classe la plus importante - celle des négociants - envers

<sup>13</sup> *Nouveau voyage en Suisse* (trad. J. B. Say), t. 1, p. 6.

<sup>14</sup> La charge de secrétaire d'Etat (ou chancelier d'Etat) était la plus haute fonction administrative du canton. Elle était exercée conjointement par deux personnes, à savoir - dans l'ordre hiérarchique - le *Stadtschreiber* et le *Ratsschreiber*. Egaux de fait, ceux-ci jouissaient de la même dignité que les membres du gouvernement cantonal (Petit Conseil). Cf. Ulrich Im Hof, *Isaak Iselin: sein Leben und die Entwicklung seines Denkens bis zur Auffassung der 'Geschichte der Menschheit' von 1764*, p. 69 sq. Isaak Iselin était *Ratsschreiber*.

<sup>15</sup> Cité d'après Ulrich Im Hof, *Isaak Iselin: sein Leben und die Entwicklung seines Denkens bis zur Auffassung der 'Geschichte der Menschheit' von 1764*, t. 1, p. 194.

<sup>16</sup> Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt, Privatarhive 212 F 23 (*J. Sarasins Preisschriften*).

les sciences", puis la vogue des tabagies, "où nous ne faisons que végéter" et que fréquentent en grand nombre les jeunes gens de seize et dix-sept ans; ses observations concernent enfin la progression continue du piétisme, auquel il reproche son étroitesse de vue et son intolérance sociale:

Noch ein Hindernis zum besseren Gedeihen der Erziehung und der Aufklärung bei uns ist gewiß auch das ewige Fortpflanzen der hennhutischen Kirche, die viele Haushaltungen in ihrer Denkungsart trennt, die gesellschaftliche Wirksamkeit stört und einen allgemeinen befolgbaren Plan sozusagen unmöglich macht. Wären die mehreren Glieder dieser sonst so evangelisch sanften Kirche für das gesellschaftliche Leben *tolanter*, und weniger einseitig, sie würden sich sicher dadurch noch *respectabler* machen und sich und den ihren den Weg nicht versperren dem Staat und der Gesellschaft wirklich nützlich zu seyn<sup>17</sup>.

L'intérêt irremplaçable de ce constat tient à ce qu'il émane du sein même du groupe social incriminé, son auteur étant un riche fabricant bâlois, c'est-à-dire précisément l'un de ces *Herren* entre lesquels sont réparties les principales charges de la cité. Mais si Jakob Sarasin peut à bon droit être considéré comme un représentant de son milieu, il est non moins vrai qu'il s'en écarte par nombre de ses aspirations. Ses proches amis ne l'avaient-ils pas surnommé "der fremde Gast"<sup>18</sup>, relevant ainsi chez lui un certain degré de marginalité? Nous retrouverons tout au long des pages qui suivent la figure à maints égards ambiguë de Jakob Sarasin, car nul n'incarne mieux que lui, en raison de ses contradictions, la complexité du micro-univers culturel qui fait l'objet du présent chapitre.

La situation intellectuelle dépourvue d'éclat qui caractérise Bâle à la fin de l'Ancien Régime choque d'autant plus fortement les contemporains qu'elle leur apparaît comme contrastant violemment avec deux modèles de référence situés, l'un dans l'espace, l'autre dans le temps: à la pâle image offerte par le XVIII<sup>e</sup> siècle bâlois s'opposent en effet, d'une part, l'extraordinaire "printemps de l'esprit" que connaissent à partir de 1720 plusieurs contrées helvétiques<sup>19</sup>, d'autre part, l'héritage prestigieux des grands humanistes, lesquels n'ont jamais cessé à Bâle de hanter l'inconscient collectif. Lorsque nous nous efforcerons d'évaluer à leur juste mesure tant les manques que les mérites intellectuels de la petite cité-Etat au temps des Lumières, nous devons avoir en mémoire ce double effet de contraste.

---

<sup>17</sup> *Ibid.* C'est Jakob Sarasin qui souligne. Les passages cités en français ont été traduits par nous.

<sup>18</sup> Cité d'après Emil Schaub, *Geschichte der Familie Sarasin in Basel*, t. I, p. 282.

<sup>19</sup> *Gonzague de Reynold raconte la Suisse et son histoire*, p. 128. Sur ce point, voir également: Ulrich Im Hof, *Aufklärung in der Schweiz* et E. Fueter, *Geschichte der exakten Wissenschaften in der schweizerischen Aufklärung, 1680-1780*.

### *L'exemple envié de Zurich et de Berne*

C'est surtout face à l'intense activité culturelle que déploient au XVIII<sup>e</sup> siècle les deux cantons directeurs (*Vororte*) de Zurich et de Berne que la comparaison est peu flatteuse pour Bâle, à qui son neuvième rang dans la hiérarchie du Corps helvétique inspire en tout état de cause des sentiments mêlés<sup>20</sup>. Au sein de la Confédération des XIII cantons, Zurich exerce entre 1730 et 1780 une suprématie intellectuelle incontestée<sup>21</sup>. Berne ne s'éveille que tardivement à l'*Aufklärung*, à partir de 1760 seulement, mais manifeste alors une vitalité qui, pour être moins expansive que celle de Zurich, mérite cependant qu'on y prête attention<sup>22</sup>. Un rappel sommaire de la contribution respective de ces deux grands cantons à la civilisation des Lumières s'avère donc ici indispensable si l'on veut comprendre les raisons du discrédit qui frappe Bâle à la même époque.

Tandis qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle Berne et Bâle ne sont pas en mesure de retenir leurs plus grands savants<sup>23</sup>, Zurich concentre dans ses murs un nombre étonnamment élevé d'érudits. C'est ce que souligne, de concert avec beaucoup d'autres voyageurs, le Saxon Karl Gottlob Küttner, qui note en juin 1779:

Zürich ist, in Rücksicht auf deutsche Litteratur, von allen anderen Cantonen verschieden, und war es schon seit vielen Jahren. Überhaupt glaube ich nicht, dass es irgend einen Ort in der deutschen Schweiz giebt, wo Aufklärung so allgemein ist, als dort. Ich rede hier nicht nur von der ungeheuren Zahl der jetzt dort lebenden Schriftsteller, die sich auf achtzig belaufen sollen<sup>24</sup>.

---

<sup>20</sup> En ce qui concerne l'histoire de la Suisse au XVIII<sup>e</sup> siècle, on pourra consulter, entre autres: François de Capitani, "Vie et mort de l'Ancien Régime (1648-1815)" in: *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, t. II, p. 97-170; Ulrich Im Hof, "Ancien Régime" in: *Handbuch der Schweizer Geschichte*, t. II, p. 673-784; Andreas Staehelin, "Die Schweiz von 1648 bis 1789" in: *Handbuch der europäischen Geschichte* (éd. Theodor Schieder), t. IV, p. 659-689.

<sup>21</sup> Sur l'époque des Lumières à Zurich, voir notamment: *Geist und Schönheit im Zürich des 18. Jahrhunderts* (éd. Art. Institut Orell Füssli); Kurt Guggisberg, *Philipp Emanuel von Fellenberg und sein Erziehungsstaat*, t. I, p. 221-240; Martin Hürlimann, *Die Aufklärung in Zürich*; Herbert Schöffler, *Das literarische Zürich, 1700-1750*; Max Wehrli (éd.), *Das geistige Zürich im 18. Jahrhundert*; Hans Wysling (éd.), *Zürich im 18. Jahrhundert*.

<sup>22</sup> Pour une vue d'ensemble de l'*Aufklärung* bernoise, on se reportera à: Richard Feller, *Geschichte Berns III*, 2. Teil; Karl Geiser, *Beiträge zur bernischen Kulturgeschichte des XVIII. Jahrhunderts*; Hans von Greyerz, *Nation und Geschichte im bernischen Denken*; Enid Stoye, *Vincent Bernard de Tschanner, 1728-1778. A study of Swiss Culture in the eighteenth century*.

<sup>23</sup> Le "prince des mathématiciens" du temps, le Bâlois Leonhard Euler, accomplit toute sa carrière à Berlin et Saint-Petersbourg; quant au célèbre médecin bernois Albrecht von Haller, il ne reviendra que sur le tard dans sa ville natale, après avoir enseigné quinze années à l'université de Göttingen.

<sup>24</sup> *Briefe eines Sachsen aus der Schweiz*, t. II, p. 257.

Un quart de siècle plus tôt, le poète et officier recruteur Ewald von Kleist tenait déjà des propos similaires à son ami Johann Gleim, dans une lettre du 22 novembre 1752:

Zürich ist wirklich ein unvergleichlicher Ort, nicht nur wegen seiner vortrefflichen Lage, die einzig in der Welt ist, sondern auch wegen der guten und aufgeweckten Menschen, die dort sind. Statt dass man in dem grossen Berlin kaum 3-4 Leute von Genie und Geschmack antrifft, findet man in dem kleinen Zürich mehr als 20-30 derselben. Es sind zwar nicht lauter Ramler; allein sie denken und fühlen doch alle, haben Genie und sind dabey lustige und witzige Schelme<sup>25</sup>.

Avec, d'un côté, les théoriciens de la littérature Johann Jakob Bodmer (1698-1783) et Johann Jakob Breitinger (1701-1776), qui remettent le Moyen Age à l'honneur et défendent les droits de l'imagination, et, de l'autre, Salomon Gessner (1730-1788), authentique poète dont les *Idylles* sont traduites en vingt langues et lues dans toute l'Europe, Zurich n'est pas seulement pendant cinq décennies un centre extraordinairement actif de production et de critique littéraire; c'est aussi - en tant que foyer de résistance à l'influence française - l'un des pôles de la fameuse lutte qui divise les lettres allemandes des années 1740-1750 en deux camps géographiquement distincts: celui de Gottsched, le "pape de Leipzig", et celui des "Suisse", pour reprendre le qualificatif de l'époque<sup>26</sup>. En se ralliant aux idées de l'école de Bodmer, les jeunes poètes Klopstock et Wieland ne contribuent pas peu à la gloire de Zurich dont il n'est nullement exagéré d'affirmer qu'elle est au XVIIIe siècle l'une des capitales littéraires du monde germanique. Comparée sous cet angle à la cité de la Limmat, Bâle apparaît alors comme quantité négligeable, encore que les esprits cultivés y soient nombreux.

Zurich est par ailleurs la patrie du pasteur Johann Caspar Lavater (1741-1801), auteur très prisé des *Fragments physiognomiques*. Il s'agit d'un personnage ondoyant, auquel ses homélies - qui attirent les foules de fort loin - valent de flatteuses propositions de charges pastorales (en provenance d'Allemagne notamment), mais dont le charisme dérouté ou irrite nombre de ses concitoyens. Son image dans l'opinion publique zurichoise oscille entre les extrêmes. Dans une lettre de janvier 1770, l'un de ses anciens compagnons, Felix Nüscher, le dépeint

<sup>25</sup> *Sämtliche Werke* (éd. W. Körte), p. 59. Karl Wilhelm Ramler était un poète en vogue, ami de Gleim, de Kleist et de Lessing.

<sup>26</sup> En ce qui concerne la querelle entre Gottsched et les Zurichois, voir notamment: J. Crüger (éd.), *J. Ch. Gottsched und die Schweizer J. J. Bodmer und J. J. Breitinger*; Emil Ermatinger, *Dichtung und Geistesleben der deutschen Schweiz*, p. 354-371; Hans Otto Horch, *Das Wunderbare und die Poetik der Frühaufklärung: Gottsched und die Schweizer*.

en effet comme:

(...) der Inhalt aller Journale und Gespräche der Stadt, den einen Bewunderung, den andern Gegenstand der Widerlegung<sup>27</sup>.

Autour de la figure énigmatique du prédicateur-poète, ami de Goethe et de Herder, naissent à plusieurs reprises des polémiques locales, révélatrices des multiples courants qui agitent Zurich en profondeur. Divers historiens relèvent le fait que cette ville, qui compte alors 10.000 âmes, est à la fois assez grande pour abriter une pluralité de talents et suffisamment petite pour que les chemins de tous les acteurs de la vie intellectuelle s'y croisent en permanence<sup>28</sup>.

Les deux chefs de file de l'école zurichoise, Bodmer et Breitinger, ne s'affairent pas seulement comme éditeurs, traducteurs, critiques et poètes; ce sont également d'ardents champions de l'helvétisme naissant<sup>29</sup> ainsi que des professeurs d'un exceptionnel rayonnement, à l'enseignement desquels Zurich doit l'existence d'une seconde et même d'une troisième génération d'intellectuels de haut vol.

Dans la génération née autour de 1720, les esprits les plus actifs sont, outre le poète Salomon Gessner, le philologue Johann Jakob Steinbüchel, successeur de Breitinger au *Collegium Carolinum* et le médecin physiocrate Johann Caspar Hirzel, qui fit découvrir à toute l'Europe, sous le nom de "Socrate rustique", l'étonnant paysan-philosophe Kleinjogg<sup>30</sup>.

<sup>27</sup> Cité d'après Paul Wernle, *Der schweizerische Protestantismus im 18. Jahrhundert*, t. II, p. 234.

<sup>28</sup> Cf. Martin Hürlimann, *op. cit.*, p. 108 et Max Wehrli, *op. cit.*, p. 21.

<sup>29</sup> Mouvement intellectuel d'inspiration patriotique, l'helvétisme exalte le passé et les idéaux communs aux Suisses alémaniques et romands. Parmi ses nombreuses manifestations, on retiendra: la publication, à partir de 1732, du *Mercure suisse* (Neuchâtel), relayée en 1782 par celle des *Etrennes helvétiques* du pasteur vaudois Philippe-Sirice Bridel, la fondation de la "Société helvétique" (1762), les *Schweizer Lieder* (1767) de Lavater, enfin l'oeuvre historique de Johannes von Müller (à partir de 1780). L'helvétisme du XVIIIe siècle se définit, pour une large part, comme une réaction contre les influences étrangères et, en premier lieu, contre l'influence française. Le patricien bernois Beat Ludwig von Muralt, auteur des fameuses *Lettres sur les Anglais et les Français* (1725), et le poète des Alpes (1729), Albrecht von Haller, peuvent être considérés comme les précurseurs du mouvement. Cf. Fritz Ernst, *Der Helvetismus. Einheit in der Vielheit*, p. 46 sqq.; Roger Francillon, "Dans le sérail helvétique" in: Roger Francillon et al., *Filiations et filatures. Littérature et critique en Suisse romande*, p. 11-43, 85-86; Ulrich Im Hof, *Aufklärung in der Schweiz*, p. 81-86; Hans Kohn, *Der Schweizerische Nationalgedanke*; Gonzague de Reynold, *Histoire littéraire de la Suisse au XVIIIe siècle*, 2 vol.

<sup>30</sup> Soucieux d'obtenir de meilleurs rendements et d'adapter l'agriculture aux besoins réels de la population, Kleinjogg appliquait des méthodes de production novatrices; il préconisait par ailleurs une répartition des terres plus rationnelle et l'abandon de l'assolement triennal. Après la parution du livre de Hirzel *Die Wirthschaft eines philosophischen Bauers* (1761), Kleinjogg, de son vrai nom Jakob Gujer (1716-1785), reçut, dans sa ferme modèle située près d'Uster, la visite d'éminents voyageurs affluant de divers pays. Goethe lui rendit visite en 1775 et en 1779. Cf. 'Lob der Tüchtigkeit'. *Kleinjogg und die Zürcher Landwirtschaft am Vorabend des Industriezeitalters*; Fritz Ernst, *Kleinjogg, der Musterbauer in Bildern seiner Zeit*. Dédiée au marquis de Mirabeau, la traduction française du livre de Hirzel par le capitaine bâlois Johann Rudolf Frey connut, entre

La génération suivante compte trois figures d'exception: le peintre visionnaire Johann Heinrich Füssli, le pasteur et poète précédemment évoqué Johann Caspar Lavater, enfin le pédagogue ami des humbles Karl Heinrich Pestalozzi. Si l'influence et le dynamisme culturels de Zurich sont si largement étalés dans le temps, si la relève est assurée sur les lieux-mêmes, la raison en est à chercher principalement dans l'extrême diversité des tâches et des responsabilités qu'assument Bodmer et Breitinger, véritables chefs spirituels de toute une époque<sup>31</sup>.

Loin d'être le fait d'une coterie isolée, ce qui se passe à Zurich au XVIIIe siècle est un phénomène de grande ampleur qui a, comme le remarque Max Wehrli, de larges assises dans la population:

Die Schule Bodmers stellt keinen Literatenklügel dar. Sie besteht aus verantwortlichen, bewußten Bürgern eines *Gemeinwesens*, das sie trägt und dem ihre besten Kräfte gelten. Wo sie nicht selber wie Bodmer oder Gessner im Rate sitzen, da sind sie als Pfarrer, Schulmänner oder Gelehrte Repräsentanten des regierenden Stadtbürgertums. Und umgekehrt nehmen eine Reihe führender Staatsmänner wie Escher, Blarer von Wartensee, Konrad Heidegger starken Anteil am Leben des Geistes<sup>32</sup>.

En effet, le mouvement des idées que l'on observe à Zurich ne se limite pas aux belles-lettres, mais concerne également la réflexion politique. C'est ainsi que Bodmer fonde en 1762 une société patriotique dénommée *Helvetisch-vaterländische Gesellschaft auf der Gerwi*, destinée à concurrencer la Société helvétique de Schinznach qui a commis la maladresse de l'élire membre sans son consentement et dont les velléités réformatrices lui semblent par trop timides<sup>33</sup>. Dans les années 1760, Zurich est le théâtre de menées subversives qui sont précisément l'oeuvre de jeunes disciples de Bodmer, proches de l'association dont il est l'âme. Les agissements en question prennent essentiellement la forme de campagnes d'accusation contre les auteurs d'injustices ou d'abus, comme le bailli Grebel ou le

---

1762 et 1777, quatre éditions (*Le Socrate rustique, ou description de la conduite économique et morale d'un paysan philosophe*. Traduit de l'Allemand de M. Hirzel, premier médecin de la République de Zurich, par un officier suisse au service de la France et dédié à l'*Ami des hommes*). La traduction de Johann Rudolf Frey contribua à l'engouement des Français pour la Suisse. Cf. Doris Flach, *op. cit.*, p. 74 sqq. La "Préface du traducteur" renferme un éloge de la vie intellectuelle en Suisse.

<sup>31</sup> Cf. Wolfgang Bender, *J. J. Bodmer / J. J. Breitinger*.

<sup>32</sup> *Op. cit.*, p. 21. C'est Max Wehrli qui souligne.

<sup>33</sup> Cf. Rudolf Braun, *Das ausgehende Ancien Régime in der Schweiz*, p. 293 sqq.; Emil Erne, *Die schweizerischen Sozietäten. Eine lexikalische Darstellung von Reformgesellschaften des 18. Jahrhunderts in der Schweiz*, p. 105-110.

pasteur Hottinger, pour ne citer que les cas les plus fameux. Füssli, Lavater et Pestalozzi, alors âgés de moins de vingt ans, sont tous les trois directement mêlés à ces affaires et ont pour cette raison maille à partir avec les autorités.

Les changements touchent par ailleurs les différents ordres d'enseignement. Dans ce domaine, le canton de Zurich prend une avance considérable sur ses voisins et suscite de ce fait un vif intérêt chez les observateurs étrangers. L'école de jeunes filles en particulier constitue aux yeux de nombreux voyageurs une véritable curiosité dont ceux-ci ne voudraient à aucun prix manquer la visite<sup>34</sup>. Fondée en 1774 grâce à des dons et legs privés, la *Töchterschule* est accessible gratuitement aux fillettes de toutes les classes de la société<sup>35</sup>. L'esprit égalitaire qui règne dans cette maison a fortement impressionné, dans les années 1786-1787, le pasteur et pédagogue saxon Christian Gottlieb Schmidt:

20 Töchter machen eine (...) Klasse aus, in der alle republikanisch ohne Ansehen des Standtes unter einander sitzen, nach der Ordnung wie sie sich zur Aufnahme gemeldet haben; und wirklich sahe ich des Bürgermeister Kilchsperger Tochter neben der eines Schusters sitzen, durch welche Gleichheit man ein patriotisches Zusammenhalten der Stände, und eine Vertraulichkeit unter Leuten auch von ungleichen Glücksumständen befördert, die oft durchs ganze Leben dauernd und sichtbar ist (...) Die ganze Anstalt ist eine wahre Zierde und von grossem Nutzen für Zürich, und nichts ist noch zu wünschen, als daß sie weitläufiger zum Anteilnehmen für noch merere wäre, denn mehr als 20 Töchter werden in einer Klasse nicht aufgenommen<sup>36</sup>.

Institution choyée par l'élite locale - Bodmer, par exemple, la dote dans son testament, - la *Töchterschule* zurichoise inspire envie et amertume à certains Bâlois qui, tel Jakob Sarasin, désespèrent de secouer jamais l'immobilisme de leurs concitoyens.

L'influence intellectuelle de Zurich sur le reste de la Suisse s'exerce sans partage jusqu'en 1759, date à laquelle l'*Aufklärung* fait une entrée en force dans une autre ville, jusque là décriée pour son atonie culturelle: Berne. Le retard pris en matière de lumières par le chef-lieu du plus puissant des XIII cantons faisait déjà l'étonnement des contemporains. Trois d'entre eux - et non des moindres, puisqu'il s'agit de Carl von Bonstetten, de Philipp Albert Stapfer et de Christoph Meiners -

---

<sup>34</sup> Cf. Nicolai M. Karamsin, *Lettres d'un voyageur russe en France, en Allemagne et en Suisse*, p. 80; Christoph Meiners, *Briefe über die Schweiz*, t. I, p. 81 sqq.; S. von La Roche, *Tagebuch einer Reise durch die Schweiz*, p. 84.

<sup>35</sup> Cf. Heiner Peter, *Leonhard Usteri (1741-1789), Freund Rousseaus und Gründer der Zürcher Töchterschule*.

<sup>36</sup> *Von der Schweiz*, p. 208 sq.

devaient s'interroger sur les causes d'une situation à leurs yeux choquante. Si l'on en croit leurs analyses convergentes, le mépris qu'affichent, avant 1760, les patriciens bernois pour les activités de l'esprit résulterait d'une addition de facteurs, qui seraient par ordre d'importance décroissante: l'excès de prestige accordé à la sphère politique, le caractère héréditaire des offices, les insuffisances de l'enseignement public, enfin le tiraillement des milieux influents entre culture française et culture allemande<sup>37</sup>.

S'attachant essentiellement à la première de ces quatre causes, Philipp Albert Stapfer décrit sans ménagement le processus par lequel les institutions bernoises exercent, à l'en croire, une action pernicieuse sur la vie intellectuelle du canton: en dispensant la classe régnante d'avoir à mériter ses positions dans la société, le régime aristocratique paralyse - selon Stapfer - les facultés des jeunes générations, qui n'éprouvent plus que mépris pour tout ce qui n'est pas le service de l'Etat; le système d'exclusion politique pratiqué à Berne au XVIIIe siècle a par conséquent pour effet direct d'asphyxier les aspirations culturelles des citoyens de ce canton:

(...) il m'est impossible de ne pas attribuer à la forme sédative et soporifique de leur gouvernement le petit nombre de leurs notabilités scientifiques ou littéraires comparé avec la foule d'hommes remarquables qui ont illustré les cités soeurs<sup>38</sup>.

Que l'on se satisfasse ou non de l'explication avancée par Stapfer, force est de constater que l'un des traits principaux de la mentalité bernoise d'Ancien Régime est bien la primauté donnée au politique sur la science. Même un esprit aussi original qu'Albrecht von Haller conforme sa conduite à cette conception. Ne voit-on pas en effet le grand savant de réputation européenne abandonner en 1753, à la stupeur générale, sa chaire de Göttingen pour venir occuper dans sa ville natale un poste administratif subalterne, en attendant une charge de bailli qu'il convoitera vainement jusqu'à la fin de ses jours ? Haller a du reste parfaitement résumé dans une formule sobre et suggestive l'expérience personnelle qu'il avait pu faire des rapports de force inhérents à la société bernoise: "Man hat in Bern nicht nötig gelehrt zu sein, um seinen Weg zu machen"<sup>39</sup>.

Avec la fondation, en 1759, de la "Société économique" (*Ökonomische*

<sup>37</sup> Cf. Charles Victor de Bonstetten, *Souvenirs*, p. 36 sqq; Christoph Meiners, *op. cit.*, t. I, p. 104 sqq; Philipp Albert Stapfer, *Histoire et description de la ville de Berne*, p. 52 sqq. Voir également: Karl Geiser, *op. cit.*, p. 6 sqq.

<sup>38</sup> *Op. cit.*, p. 56. Texte original en français.

<sup>39</sup> Cité d'après Kurt Guggisberg, *Philipp Emanuel von Fellenberg und sein Erziehungsstaat*, t. I, p. 132.

*Gesellschaft*), première du genre en Europe, les Lumières font irruption à Berne "pratiquement du jour au lendemain", selon l'expression d'Ulrich Im Hof<sup>40</sup>. Si les initiateurs de cette organisation culturelle d'un type nouveau se soucient avant tout d'agriculture, ils n'excluent nullement de leurs préoccupations d'autres domaines tels que l'économie politique, le droit ou même les arts. Publiant en allemand et en français, la société est particulièrement bien représentée dans la partie francophone du canton et recrute, tant à l'étranger que dans le reste de la Confédération, d'illustres correspondants: Isaak Iselin, Daniel Bernoulli, Rousseau, Voltaire, Linné, Buffon par exemple en font partie. Son premier président, le bailli d'Orbe et d'Echallens, Samuel Engel, introduit dans le Pays de Vaud la culture de la pomme de terre<sup>41</sup>.

En 1762 est fondée, toujours à Berne, la "Société des citoyens" (*Patriotische Gesellschaft*), association limitée à dix-sept "membres souscrivans": onze Bernois, trois Zurichois et deux Bâlois (Isaak Iselin et son ami Johann Rudolf Frey). Parmi les onze Bernois, qui appartiennent tous également à la Société économique, les plus influents sont: l'agriculteur Tschiffeli, l'historien Vincenz Bernhard Tscharner, traducteur en français de Klopstock et de Haller, Niklaus Emanuel Tscharner, frère du précédent, propriétaire terrien et magistrat, les professeurs de théologie Johannes Stapfer et Samuel Wilhelmi, enfin le professeur de droit et conseiller d'Etat Daniel Fellenberg, père du pédagogue d'Hofwyl. Société de pensée à but moralisateur, la *Patriotische Gesellschaft* est en réalité mal nommée dans la mesure où l'esprit qui l'anime est délibérément cosmopolite: elle a en effet à l'étranger des "membres correspondants", dont le rôle explicite est de fournir des contributions savantes à la "science de la législation", en vue du "perfectionnement des sociétés bourgeoises". Par ailleurs, la société organise des concours d'idées sur des thèmes annoncés dans différentes revues européennes. La Société des citoyens subsiste jusqu'en 1766, date à laquelle elle s'efface au profit d'une association concurrente, la "Société helvétique" de Schinznach, dont nous reparlerons en relation avec les activités du philosophe bâlois Isaak Iselin<sup>42</sup>.

A partir de 1759, la vie littéraire bernoise connaît, elle aussi, une nouvelle impulsion, notamment grâce au cercle constitué autour de Julie von Bondeli (1731-1778). Dans son enfance, cette fille de patriciens, qui deviendra l'amie de Rousseau, eut pour précepteur l'écrivain et philologue Samuel Henzi (1701-1749),

<sup>40</sup> *Vom Bern des "Ancien Régime" und vom Bern der Aufklärung*, p. 307 ("wie über Nacht").

<sup>41</sup> Cf. Conrad Bäschlin, *Die Blütezeit der Ökonomischen Gesellschaft in Bern 1759-1766, passim*; Emil Erne, *op. cit.*, p. 188-204; Kurt Guggisberg, *op. cit.*, p. 109.

<sup>42</sup> Cf. Ulrich Im Hof u. François de Capitani, *Die Helvetische Gesellschaft*, t. I, p. 34 sqq.

plus connu aujourd'hui pour son destin tragique de conspirateur que pour ses oeuvres poétiques. Dans les années 1759-1760, Julie est fiancée à l'exubérant Christoph Martin Wieland (1733- 1813), dont la présence à Berne met les esprits en effervescence<sup>43</sup>. En dépit d'une situation de fortune médiocre, d'une santé délicate et d'un physique plutôt ingrat, Julie von Bondeli fait naître chez les membres de son entourage une admiration telle que ceux-ci, à son insu, l'élisent "reine", reconnaissant par le biais de cet innocent divertissement de salon l'ascendant intellectuel et moral qu'elle exerce sur eux<sup>44</sup>. Parmi les femmes et les hommes qui fréquentent son salon, on trouve Suzanne Curchod, future mère de Germaine de Staël, les filles d'Albrecht von Haller, celles du bailli Samuel Engel, Engel lui-même, Vincenz Bernhard Tscharnher et Johann Rudolf Tschiffeli, déjà nommés, enfin le bibliothécaire Johann Rudolf Sinner de Ballaigues, dont nous avons cité plus haut le témoignage accablant sur le mercantilisme des Bâlois et leur indifférence pour la culture<sup>45</sup>.

Malgré son éducation française, Julie von Bondeli éprouve une prédilection pour les littératures anglaise et allemande, s'enthousiasmant en particulier pour les oeuvres du jeune Goethe. Ses goûts ne sont toutefois pas exclusivement littéraires, l'histoire, la philosophie et la musique suscitant également son intérêt. Mais le cercle de Julie von Bondeli - pour actif et divers qu'il soit - ne peut soutenir la comparaison avec le groupe qui, sur les rives de la Limmat, entoure Bodmer et Breitinger. L'intense productivité qui caractérise les Zurichoïses ne se retrouve pas en effet chez les amis de la jeune aristocrate bernoise.

A côté des réunions intellectuelles du cercle de Julie von Bondeli, il faut mentionner celles du "Café littéraire" fondé en 1760 par Vincenz Bernhard Tscharnher et l'ecclésiastique italien Fortunato Bartolomeo de Felice (1723-1789)<sup>46</sup>. Aventurier et polygraphe, ce dernier mérite surtout notre attention en tant que rédacteur de deux revues, destinées en premier lieu à établir des liens avec l'Italie, mais n'en révélant pas moins un esprit largement européen. Constatant que sa patrie d'origine est très ignorante des littératures étrangères, de Felice conçoit l'idée de les lui révéler en fondant en janvier 1758 le périodique de langue italienne *Estratto della letteratura europea*, qui paraît jusqu'en 1766, d'abord à Berne, puis à Yverdon. Peu après, il lance un second périodique, rédigé cette fois en latin et consacré exclusivement à l'étude des littératures suisse et italienne, l'*Excerptum totius*

<sup>43</sup> Cf. Emil Ermatinger, *Wieland und die Schweiz*, p. 92 sqq.

<sup>44</sup> Cf. Eduard Bodemann, *Julie von Bondeli und ihr Freundeskreis*, p. 10 et *passim*.

<sup>45</sup> Cf. *supra*, p. 18.

<sup>46</sup> Cf. Emil Erne, *op. cit.*, p. 164 sq.

*Italicae nec non Helveticae litteraturae*, édité à Berne de 1758 à 1762. Malgré leur réel succès dans l'Europe lettrée du temps, ces deux revues spécialisées n'auraient pu subsister parallèlement sans le soutien financier d'une société à actions fondée par l'ami et protecteur de Felice, Vincenz Bernhard Tscharner. Dénommée "Société typographique", celle-ci permet aux deux hommes de créer une imprimerie et une librairie appelées à un important rayonnement<sup>47</sup>.

La progression des Lumières à Berne se manifeste enfin dans le domaine de l'éducation. En 1779, une réforme ambitieuse réorganise l'enseignement public, notoirement délaissé jusque là par les autorités cantonales. A partir de 1787, une institution nouvelle connaît un grand succès: il s'agit de l' "Institut pour la jeunesse politique" (*Institut für die politische Jugend*), fondé non pas - comme son nom pourrait donner à penser - afin d'assurer aux jeunes patriciens une formation spécialisée mais pour leur dispenser une solide instruction classique, en les mettant par ailleurs à l'abri des carences du système préceptoral. Philipp Albert Stapfer, futur ministre des arts et des sciences de la République helvétique, y enseigne l'allemand et le latin avant de prendre la direction du nouvel établissement en 1796. L' "Institut politique" - l'usage de cette appellation abrégée s'impose rapidement - voit croître en peu de temps sa renommée et devient pour la ville un objet de fierté. Du fait de sa polyvalence, l'institution attire à la fois des jeunes Suisses d'autres cantons et de nombreux élèves étrangers, auxquels viennent se joindre certains étudiants en théologie de l'Académie locale. La réputation de l'Institut politique survivra à l'effondrement de l'Ancienne Confédération, comme en témoignent ces lignes adressées par Philipp Albert Stapfer au Directoire exécutif de l'Helvétie en avril 1799:

La Propagation des Lumières et une émulation du travail scientifique qu'on apercevait dans les derniers tems parmi la jeunesse de Berne est principalement due à cet Institut<sup>48</sup>.

Estimant que la Révolution n'a en aucune façon rendu cet établissement superflu et que le fait de le négliger équivaldrait de la part du gouvernement central à un acte de "vandalisme", le ministre donnera à l'Institut politique bernois le nom de "gymnase républicain"<sup>49</sup>.

Si elle est à la fois plus tardive et moins créatrice que celle de Zurich,

---

<sup>47</sup> Cf. Eugène Maccabez, *F.B. de Felice (1723-1789) et son Encyclopédie*, p. 6 sq.

<sup>48</sup> Archives fédérales suisses, *Archives de la République helvétique*, vol. B 583, p. 328. Nous avons conservé la graphie de Philipp Albert Stapfer. Texte original en français.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 329.

*l'Aufklärung* bernoise n'en présente pas moins une dimension honorable et une physionomie originale. Elle se distingue en particulier de son homologue zurichoise par un plus grand cosmopolitisme, dû à son ouverture sur le monde italien et à sa perméabilité aux influences françaises. En regard de la contribution respective de Zurich et de Berne aux Lumières, l'apport de Bâle fait piètre figure. Non pas que la cité rhénane soit dépourvue d'atouts: elle possède, entre autres avantages, une véritable université - la seule de la Confédération - et un philosophe de renom européen, Isaak Iselin. Mais l'université périclité et les Bâlois n'accordent pas à leur grand homme l'audience qu'il mériterait. Une hirondelle ne pouvant à elle seule faire le printemps, Bâle est condamnée, au XVIIIe siècle, à décevoir l'attente des esprits exigeants. Ces derniers sont légion, en particulier parmi les voyageurs, qui ne se privent pas d'exprimer leur désappointement<sup>50</sup>. Quant à Isaak Iselin, il confesse sans fausse honte le sentiment d'envie que lui inspire l'atmosphère stimulante dont jouissent ses amis zurichois et bernois:

Bey uns ist man disorts in einer unlöblichen Nachlässigkeit. Hingegen tuhn sich unsre Eidsgenoßen von Zürich in disem Stüke auf eine ausnemende Weise hervor. Die schönen Wißenschaften sind wie die politischen und andre nützliche Erkänntniße in einer vollkommenen und bewunderungswürdigen Blüthe. Zu Bern finden die Musen auch nicht wenig Liebhaber<sup>51</sup>.

### *Déclin de l'université bâloise*

La situation intellectuelle peu glorieuse qui est celle de Bâle à l'époque des Lumières ne tranche pas seulement avec le rayonnement exercé au même moment par Berne et Zurich. Un autre contraste, opposant - celui-là - le terne XVIIIe siècle bâlois à la grande période de référence que constitue le temps d'Erasme et d'Amerbach, frappe bien davantage encore les esprits<sup>52</sup>. Si l'humanisme a connu à

---

<sup>50</sup> Selon toute évidence, le jugement négatif que portent sur la vie intellectuelle bâloise certains voyageurs ne résulte pas d'un constat personnel mais est la reprise d'un lieu commun des relations de voyage sur la Suisse. De ce fait, les récits en question constituent davantage des reflets que des témoignages. Leur intérêt ne s'en trouve pas pour autant diminué, car ils font partie intégrante de l'histoire du mythe de Bâle.

<sup>51</sup> Cité d'après Ulrich Im Hof, *Isaak Iselin: sein Leben und die Entwicklung seines Denkens bis zur Auffassung der "Geschichte der Menschheit" von 1764*, t. I, p. 241 (lettre du 9 décembre 1758 au Lucernois Franz Urs von Balthasar).

<sup>52</sup> Voir, par exemple, ce jugement de la voyageuse anglaise Helen Maria Williams en 1798: "(...) cette ville fut autrefois le centre des connaissances. Le célèbre Erasme la choisit pour sa résidence; son université comptait les plus savants hommes du siècle au nombre de ses professeurs (...) M. Coxe qui y voyageait en 1786 dit qu'il y trouva des boutiquiers qui lisaient Virgile, Horace et Plutarque (...) Mais il faut convenir que ce goût des lettres a furieusement dégénéré depuis le

Bâle l'incomparable développement que l'on sait, il le doit en partie au rôle actif joué par la jeune université, l'une des plus réputées d'Europe au XVI<sup>e</sup> siècle, dont l'image devient très tôt inséparable de celle de la ville. Or cette vénérable institution, ce "joyau" de la cité<sup>53</sup>, voit sa fréquentation, et dans le même temps sa renommée, décroître dès 1620. Un siècle plus tard, un seul et même constat, répété à l'envi, se retrouve sous la plume de tous les commentateurs: celui du "déclin" (*Niedergang*) de l'institution qui faisait naguère l'orgueil de Bâle<sup>54</sup>.

Ce ne sont pas, quoi qu'en disent certains magistrats locaux mal intentionnés, les dix-huit professeurs titulaires que compte au XVIII<sup>e</sup> siècle l'université qui sont responsables de cet état de choses. Les effectifs des étudiants, en diminution pour ainsi dire constante depuis le milieu du siècle précédent<sup>55</sup>, n'ont en réalité rien à voir avec la qualité des enseignements proposés. Nous n'en voulons pour preuve que les trois témoignages suivants qui, bien qu'émanant de personnalités fort différentes, s'accordent pour souligner la valeur éminente des professeurs bâlois.

Citons en premier lieu le journal de voyage d'un étudiant étranger, tout à fait satisfait de son sort. Il s'agit du comte hongrois Samuel Teleki von Szek, âgé de vingt et un ans, dont le séjour à Bâle dans les années 1760-1761 s'explique par la prodigieuse attraction exercée par les mathématiciens Johann et Daniel Bernoulli:

Mit meinen hiesigen Studien war ich sehr zufrieden; stets hatte ich hervorragende und gelehrte Männer zu Lehrern. Wollte Gott, dass ich stets überall solche hören könnte!<sup>56</sup>

---

passage de M. Coxe. Les Suisses eux-mêmes conviennent que Bâle est la Béotie des Treize-Cantons" (*Nouveau voyage en Suisse*, trad. J. B. Say).

<sup>53</sup> On trouve l'épithète *Kleinod*, entre autres exemples, dans le *Gutachten über die Universitätsneugründung* de l'année 1531 (cf. Edgar Bonjour u. Albert Bruckner, *Basel und die Eidgenossen*, p. 158) et dans une déclaration du 1er mai 1724 devant le Grand Conseil cantonal (cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1632-1818*, t. II, p. 473).

<sup>54</sup> Sur l'université de Bâle au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir: Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart, 1460-1960*, p. 242 sqq.; Albrecht Burckhardt, *Ueber den Zustand der Universität Basel im 17. und 18. Jahrhundert*; Otto Spiess, *Die Basler Universität im Ausgang des 18. Jahrhunderts*; Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1632-1818*, t. I et II; Andreas Staehelin, *Professoren der Universität Basel aus fünf Jahrhunderten, passim*.

<sup>55</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1632-1818*, t. I, p. 94.

<sup>56</sup> Cité d'après Otto Spiess, *Basel anno 1760. Nach den Tagebüchern der ungarischen Grafen Joseph und Samuel Teleki*, p. 28. Texte traduit du hongrois. Les Bernoulli étaient d'excellents professeurs, très attachés à Bâle et bons citoyens. Sur la célèbre école bâloise de mathématiciens, voir: Emil A. Fellmann, *Leonhard Euler. Ein Essay über Leben und Werk*; Eduard Fueter, *Geschichte der exakten Wissenschaften in der schweizerischen Aufklärung (1680-1780)*; Ulrich Im Hof, *Aufklärung in der Schweiz*, p. 22 sqq.; Andreas Speiser, *Die Basler Mathematiker*. La chaire de mathématiques demeura un siècle durant dans la famille Bernoulli. Il s'agissait d'une véritable dynastie, comme en témoigne le fait qu'on numérotait ses membres à la manière des souverains. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Bernoulli, Leonhard Euler et leurs confrères originaires de Bâle (Nicolaus Fuss, Johann Bernhard Merian, Jakob Hermann) dominant en maîtres les sciences mathématiques.

Nous devons le deuxième témoignage à Karl Gottlob Küttner, déjà mentionné, qui vécut à Bâle pendant plusieurs années et dont les analyses se situent pour cette raison à l'opposé de celles du voyageur pressé, ce qu'il ne manque pas lui-même de souligner<sup>57</sup>. Nul ne fait mieux ressortir que ce précepteur saxon le lien de cause à effet entre le petit nombre des étudiants et la quasi non-existence de l'université au sein de la cité. Son jugement sur les professeurs est par ailleurs positif et nuancé:

Ich glaube, ein Fremder, der nicht wüsste, dass eine /Universität/ hier ist, könnte Jahre lang zu Basel leben, ohne es zu wissen, wenn ihn nicht etwa ein Ungefähr darauf führte. Ich besinne mich nicht, jemals hier einen Studenten bemerkt zu haben, und in der Tat ist ihre Zahl gewöhnlich zwischen sechszig und siebenzig (...) Der Lehrer sind achtzehn, eine kleine Anzahl gegen die Menge von ordentlichen und ausserordentlichen Professoren und Magistern zu Leipzig; und doch hat vielleicht keine Universität so viel Lehrer als Basel, wenn sie ihre Anzahl gegen die der Studenten halten. Auch giebt es unter diesen Professoren Männer von vielem Verdienste, manche, die auch auswärts einen Namen haben, und auch andere, die vielleicht einen zu haben verdienen<sup>58</sup>.

La compétence et le savoir des professeurs bâlois sont enfin défendus par le plus illustre d'entre eux, Daniel Bernoulli en personne, qui déclare avec force en 1751, dans un mémoire destiné aux autorités cantonales:

Unsere Statt besitzt noch Gelehrte, umb eine der berühmtesten Universiteten in der Welt zu formiren<sup>59</sup>.

La diminution des effectifs estudiantins est, au XVIIIe siècle, un mal qui frappe l'ensemble des pays de langue allemande et va de pair avec une crise de l'institution universitaire<sup>60</sup>. Mais aux causes générales de ce phénomène de désaffection s'ajoutent, pour Bâle, des raisons particulières qui viennent aggraver une situation déjà précaire.

En tant qu'université de confession réformée isolée au milieu de territoires catholiques, Bâle ne dispose que d'une aire de recrutement limitée. Par ailleurs, la

---

Les mathématiciens bâlois sont membres de toutes les grandes académies européennes et reçoivent vingt-huit fois le prix annuel de l'Académie de Paris. Ils exercent, pour la plupart, leur activité à Berlin ou à Saint-Petersbourg.

<sup>57</sup> *Op. cit.*, t. III, p. 202 sqq. et *passim*.

<sup>58</sup> *Ibid.*, t. I, p. 222 sq.

<sup>59</sup> Cité d'après Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart, 1460-1960*, p. 255.

<sup>60</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1632-1818*, t. I, p. 94 sq.

séduction exercée par les établissements de l'étranger est très grande, d'autant qu'à la différence de ce qui se passe dans certains Etats germaniques, nul prince n'oblige les étudiants suisses à étudier dans leur pays. Ce n'est pas à Bâle que sont formés par exemple la plupart des médecins de la Confédération helvétique mais à Leyde, Montpellier ou Göttingen<sup>61</sup>. Les étudiants bâlois eux-mêmes doivent d'ailleurs se rendre à Strasbourg pour achever leurs études de médecine, car les structures insuffisantes de la faculté locale ne leur permettent pas de terminer leur formation sur place<sup>62</sup>. En outre, alors que Bâle, qui est en Suisse la seule université de plein exercice, stagne, on observe une progression spectaculaire du nombre des chaires à Zurich, Berne, Genève et Lausanne, ou encore à Saint-Gall ou Schaffhouse, toutes villes qui ne possèdent que des "académies" ou des collèges d'enseignement supérieur<sup>63</sup>. Ulrich Im Hof souligne par exemple le rayonnement extraordinaire du *Collegium Carolinum* de Zurich à l'époque où Bodmer et Breitinger y enseignent, le premier l'histoire nationale, le second l'hébreu et le grec: "Das Carolinum war eine Schule, die die Jugend erfassen und begeistern konnte"<sup>64</sup>. Il en résulte évidemment pour Bâle une concurrence accrue, précisément au moment où ses effectifs estudiantins atteignent leur taux le plus bas<sup>65</sup>.

Face à cette criante infortune, l'Etat bâlois n'entreprend rien. Alors qu'il faudrait, pour remédier à une situation aussi déplorable, réorganiser fondamentalement l'université, dans le but de lui rendre son pouvoir d'attraction, le gouvernement cantonal, formé - on l'a vu - de négociants et d'artisans, manifeste une totale indifférence pour les sciences et n'éprouve que mépris à l'endroit des professeurs dont l'utilité ne lui apparaît pas. La magnificence avec laquelle est célébré en 1760 le troisième centenaire de la fondation de l'université, en présence d'invités de toute la Confédération<sup>66</sup>, ne doit pas faire illusion sur les sentiments réels du gouvernement local envers une institution à laquelle son statut et ses privilèges confèrent une autonomie que les autorités ne prisent que fort peu. Aux légitimes exigences des enseignants, qui réclament des droits politiques, des traitements moins misérables et davantage de considération, les Conseils opposent

---

<sup>61</sup> Cf. Albrecht Burckhardt, *Ueber den Zustand der Universität Basel im 17. und 18. Jahrhundert*, p. 20 sqq.; Ulrich Im Hof, *Die hohen Schulen der reformierten Schweiz im 18. Jahrhundert*, p. 118.

<sup>62</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1632-1818*, t. I, p. 340.

<sup>63</sup> Cf. Ulrich Im Hof, *Die hohen Schulen der reformierten Schweiz im 18. Jahrhundert*, p. 113.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 122.

<sup>65</sup> Cf. Albrecht Burckhardt, *Ueber den Zustand der Universität Basel im 17. und 18. Jahrhundert*, p. 16 sqq.; Rudolf Luginbühl, *Die Basler Hochschule während der Helvetik*, p. 118 sq. Dans les années 1790, le nombre des étudiants se situe aux environs de soixante-dix.

<sup>66</sup> Cf. Rudolf Wackernagel, *Die dritte Säcularfeier der Universität Basel, 1760*.

invariablement la sourde oreille. A ce sujet, citons de nouveau Karl Gottlob Küttner, dont la description circonstanciée résume bien les différents aspects du problème:

Wenn ich sehe, wie wenig die Universität und Gelehrsamkeit im ganzen hier geschätzt wird, so wundere ich mich, dass diese Universität noch so viele Gelehrte aufzuweisen hat. Auch geräth sie täglich mehr in Verfall. Man kann alle Ämter im Staate erlangen, ohne, nach der gewöhnlichen Art, studirt zu haben (...) Man scheint sogar im Stande eine gewisse Abneigung gegen eigentlich sogenannte Gelehrte zu haben. Wer sich der Universität widmet, kann keine Stelle im Staate bekommen. Auch herrscht eine gewisse Eifersucht zwischen der Universität und dem Stande, welcher letztere die wenigen Rechte, oder Privilegien, die die erstere hat, noch so viel als möglich einzuschränken sucht. Auch ist der Stand natürlich der Souverain und die Universität ist gleichsam nur ein untergeordnetes Collegium. Die Bezahlung ist auch schlecht (...) Besondere Ehre und Vorzüge sind eben so wenig an diese Stellen gebunden und so glänzt der reiche Kaufmann mit Equipage, Bedienten und glänzendem Aufzuge, während dass der Professor, besonders wenn er wenig eigenes Vermögen hat, in der Vergessenheit lebt.

Es scheint nicht, dass man hier findet, dass eine Universität dem Staate vortheilhaft sey, denn der Stand thut nicht das geringste für sie<sup>67</sup>.

Cette attitude hautaine des cercles influents envers les membres de l'université nous est confirmée par un citoyen bâlois, le colonel Burckhardt, dans une lettre de 1752 à son neveu Isaak Iselin qui séjourne alors à Paris. En relation avec les perspectives professionnelles incertaines qui attendent le jeune homme à son retour, Isaak Burckhardt se livre contre sa ville à la diatribe qui suit, non dénuée de pittoresque et d'humour:

Nous avons le malheur d'être nés dans la plus misérable république de l'univers où ni l'honnête homme ni le savant n'a point davantage devant tous ces misérables marchands qui sont nos Roys, et où les gens de métier, le dernier savetier, croient autant savoir en fait de politique que le premier Ministre de France.

Vous apprendrez tout ça à votre retour peut-être à votre avantage ou désavantage selon la décision des amis et du sort<sup>68</sup>.

Ces dernières lignes font allusion à une pratique qui remplissait d'étonnement les voyageurs du XVIIIe siècle, celle du tirage au sort, utilisé par les Bâlois lorsqu'il s'agissait, y compris à l'université, de pourvoir une charge

<sup>67</sup> *Op. cit.*, t. I, p. 225 sq.

<sup>68</sup> Cité d'après Isaak Iselin, *Pariser Tagebuch, 1752*, p. 217. Texte original en français.

publique. Introduit en 1718, à l'initiative de l'Eglise, pour remédier au scandale du népotisme et de la corruption électorale, le tirage au sort n'a cessé, dès les origines, de diviser les esprits quant à ses effets réels ou supposés sur la qualité du corps enseignant<sup>69</sup>. On l'a souvent associé à la règle du recrutement local, qui lui est en fait largement antérieure, et sur laquelle il convient également de porter un jugement nuancé<sup>70</sup>. Le tirage au sort semble en fait ne pas avoir eu que des désavantages, mais l'histoire a surtout retenu les déboires qu'il valut à Isaak Iselin, auquel deux candidatures successives ne permirent pas d'entrer à l'université. Il demeure que l'addition de ces deux modes de recrutement a eu, à la longue et dans un certain nombre de cas, des résultats négatifs.

Compte tenu du climat de méfiance réciproque régnant entre l'Etat et les professeurs, il ne faut pas s'étonner que les multiples projets de réforme qui jalonnent le siècle soient voués par avance à l'échec. Convaincus à juste titre que le gouvernement n'est pas prêt à consentir un effort financier en leur faveur, les membres de l'université ne sont guère enclins, pour leur part, à consacrer leurs forces à une entreprise qu'ils jugent vaine, et l'on voit, au fil des années, croître leur découragement<sup>71</sup>.

Dans la foule des mémoires et écrits de toute provenance qui, entre 1724 et 1766, sont consacrés aux moyens susceptibles de restaurer le prestige de l'université, il y a lieu d'accorder une place privilégiée à la brochure d'Isaak Iselin, publiée en 1758 sous le titre *Unvorgreifliche Gedanken über die Verbesserung der B...schen hohen Schule*, dans la mesure où le secrétaire d'Etat propose une série de mesures concrètes dont s'inspireront directement les initiateurs de la réorganisation de 1818<sup>72</sup>. Iselin suggère par exemple la fondation d'une académie des sciences et des arts ayant vocation à instaurer des liens entre l'université et la bourgeoisie locale<sup>73</sup>; il conseille par ailleurs d'attribuer aux professeurs les mêmes droits politiques qu'aux autres citoyens<sup>74</sup>. Ces deux propositions répondent à un même

---

<sup>69</sup> Cf. Albrecht Burckhardt, *Über die Wahlart der Basler Professoren im 18. Jahrhundert*, où l'on trouvera différents jugements de l'époque; Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart, 1460-1960*, p. 247 sqq.; Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1632-1818*, t. I, p. 64 sqq.

<sup>70</sup> Cf. Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart, 1460-1960*, p. 249 sq. Le fait que le principe du recrutement local (*Verbaslerung*) ait pu se maintenir aussi longtemps témoigne en tout état de cause des extraordinaires ressources intellectuelles de ce minuscule territoire.

<sup>71</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1632-1818*, t. II, p. 476 et 491 sq.

<sup>72</sup> Cf. *ibid.*, t. II, p. 484 sqq.

<sup>73</sup> P. 34 sq.

<sup>74</sup> P. 37. L'université constituait une corporation à part, jouissant de privilèges particuliers. En revanche, les membres de la corporation universitaire (enseignants, étudiants, pasteurs) n'étaient

but: sortir l'université de l'existence marginale qui est la sienne du fait de ses anciennes prérogatives et de la maigre estime dans laquelle la tient la population. Mais la brochure d'Iselin néglige un certain nombre de problèmes aigus, tels que la rémunération des enseignants, le tirage au sort ou le recrutement local; en outre, elle déçoit rétrospectivement par son esprit fortement utilitariste. Les autorités devaient réserver à cet opuscule le même sort qu'à ses semblables, ce qui signifie qu'à peine né, il fut relégué aux oubliettes.

Pour manifeste et choquant qu'il soit, le déclin de l'université de Bâle au XVIII<sup>e</sup> siècle ne doit pas donner à penser que la ville est à cette époque entièrement dépourvue de vie intellectuelle. Nous avons du reste tenté de montrer, s'agissant du discrédit de l'*alma mater*, que ce n'était pas la valeur scientifique du corps enseignant qui était en cause mais le taux de fréquentation de l'établissement. Par ailleurs, Bâle peut se prévaloir de posséder avec Isaak Iselin un représentant actif et influent du mouvement européen des Lumières, un de ces "Suisse/s/ à tête pensante" dont parle l'abbé français Desfontaines pour s'étonner naïvement de leur existence<sup>75</sup> ! Dans la cohorte des écrivains suisses que l'Europe du temps découvre avec surprise et ravissement, Iselin occupe une place éminente et la notoriété du philosophe bâlois n'est évidemment pas sans rejaillir sur la cité de sa naissance.

### *La figure d'Isaak Iselin*

Se voulant "l'ami des hommes" avant même que le marquis de Mirabeau ne popularise cette épithète<sup>76</sup>, Isaak Iselin est un esprit pragmatique, davantage attiré par la réflexion politique et morale que par la spéculation abstraite ou la poésie. Le philosophe a été attaché sa vie durant au service de la république de Bâle: devenu secrétaire d'Etat (*Ratsschreiber*) en 1756, à l'âge de vingt-huit ans, il conserva cette lourde charge jusqu'à sa mort (en 1782)<sup>77</sup>. Iselin a toujours regretté que le

---

pas éligibles au Grand Conseil et, de ce fait, exclus de toutes les fonctions politiques. Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1632-1818*, t. I, p. 25 sqq.

<sup>75</sup> *Apologie du caractère des Anglois et des François*, p. 2. L'expression en question avait été inspirée à l'abbé Desfontaines par sa lecture de l'ouvrage du Bernois Beat de Muralt, *Lettres sur les Anglois et les François* (1725).

<sup>76</sup> En 1755, Isaak Iselin se donne à lui-même le pseudonyme *Menschenfreund*. Cf. Ulrich Im Hof, *Isaak Iselin und die Spätaufklärung*, p. 223. Rappelons ici que l'économiste Victor Riquetti, marquis de Mirabeau, ne publia qu'en 1756 le premier volume de son ouvrage intitulé *L'ami des hommes ou traité sur la population*.

<sup>77</sup> Sur la personne, l'oeuvre philosophique et les multiples activités d'Isaak Iselin, voir: *Dem Andenken Isaac Iselins. Zur Feier der Enthüllung seines Denkmals am 18. September 1891*; Ulrich Im Hof, *Isaak Iselin (1728-1782)*; Ulrich Im Hof, *Isaak Iselin und die Spätaufklärung*; Ulrich Im Hof, *Isaak Iselin: sein Leben und die Entwicklung seines Denkens bis zur 'Auffassung der*

tirage au sort l'ait écarté de l'université et il a gémi pendant toute son existence sur les servitudes de sa tâche qui, disait-il, pesaient sur lui comme du "plomb", tuant l'élan de son âme et l'empêchant de se consacrer à ses activités scientifiques:

(...) der Sklavendienst in dem ich stehe erlaubt mir nicht der Wahrheit und den Wissenschaften zu leben. Ich muss meine kostbarsten Stunden mit Beschäftigungen verlieren welche den Geist darniederdrücken und den letzten Funken von Einbildung auslöschen<sup>78</sup>.

Mais il y a plus grave encore pour Iselin que les entraves liées à l'exercice de sa charge publique. En effet, il souffre à Bâle d'un profond isolement intellectuel et moral. Sur le plan des idées, le philosophe éprouve un vif besoin de stimulation et d'échange qui lui fait ardemment souhaiter, par exemple, que son ami Thomas Abbt obtienne une chaire à l'université bâloise. Un besoin similaire se fait jour sur le plan de l'écriture, dans la mesure où nul dans sa ville natale n'est à même de l'aider à corriger les défauts de son style, qu'il estime déplorable:

Ich empfinde täglich mehr wie nachtheilig mir meine nachlässige und übelthuende Schreibart ist. Ich möchte mich bessern. Allein ich kenne mein Unvermögen allzuwohl und ich habe in meiner Vaterstadt wohl Leute die mir meine Fehler zeigen aber keine die mich lehren könnten dieselben zu vermeiden<sup>79</sup>.

Lorsqu'Iselin évoque, comme ci-dessus, le fait que des membres de son entourage critiquent sa manière de s'exprimer - sans être pour autant en mesure de l'assister efficacement, - il songe certainement au capitaine Johann Rudolf Frey, traducteur en français d'oeuvres à succès et esprit cultivé, qui le 3 septembre 1765 lui écrivait:

Je vous exhorte à éviter la sécheresse et l'obscurité: ce sont deux défauts, qu'on vous reproche avec quelque fondement, vous savez pourtant être clair et agréable quand vous voulez vous en donner la peine, mais vous ne vous donnez pas celle qu'il faudrait à travailler et à retoucher vos ouvrages<sup>80</sup>.

Naturellement porté vers le monde de l'esprit, Iselin supporte très mal

---

'Geschichte der Menschheit' von 1764; Ferdinand Schwarz, *Isaak Iselins Jugend und Bildungsjahre*; Wilhelm Vischer, *Bericht über die Leistungen des Pädagogiums in Basel im Schuljahr 1840 auf 1841 nebst Erinnerungen an Isaak Iselin*.

<sup>78</sup> *Zehn Briefe an Thomas Abbt* (éd. Louis Frison), p. 259 (lettre des 25 août-3 septembre 1764). Voir également p. 263 (lettre du 8 août 1765) et p. 265 (lettre du 2 janvier 1766).

<sup>79</sup> *Zehn Briefe an Thomas Abbt*, p. 254 (lettre du 22 octobre 1763).

<sup>80</sup> Cité d'après Doris Flach, *Johann Rudolf Frey, Freund Isaak Iselins*, p. 31. Frey écrit en français.

l'indifférence qu'affichent ses concitoyens envers les sciences et l'étude. Face à ce désintérêt, qu'il estime constitutif de l'Etat dont il est le serviteur, le philosophe nourrit les plus vives inquiétudes pour l'avenir intellectuel de Bâle:

Sie (die Staats-Verfassung, in der er lebe) ist wirklich von allen Aufmunterungen zur Gelehrsamkeit, zu den Wissenschaften und zum Verdienste selbst so sehr entblößet, daß es beynahe ein Wunderwerk erfordert, wenn in zwanzig Jahren noch von Gelehrsamkeit und von Studien die Rede bey uns seyn soll. Nach der Grund-Einrichtung unserer Verfassung muß nothwendig die Anzahl der schlechten und unwissenden Leute bey unsrer Regierung weit die stärkste seyn: und da es nicht mehr möglich ist, mit einer gewissen Anständigkeit sich durchzubringen, als vermittelst der Kaufmannschaft, so legt sich kein rechter Mensch mehr auf die Studien und es mangelt uns gänzlich an allem Nachwuchs von geschickten Leuten<sup>81</sup>.

Sur le plan social, Isaak Iselin se désole de ce que ses projets de réforme, qu'il s'agisse de politique démographique, de pédagogie ou d'agriculture, ne rencontrent aucun écho. Le secrétaire d'Etat bâlois n'a cessé pendant toute sa carrière de se répandre en propos sarcastiques sur l'étroitesse d'esprit et l'immobilisme de son gouvernement. "Armselige Republik" - "Sumpf von Unwissenheit und Barbarei" - "difficile est satiram non scribere" - "O der elenden Republik und o des elenden Wesens um alle öffentl(ichen) Geschäfte - wie müde bin ich nicht", telles sont quelques-unes des formules saisissantes que lui inspire le comportement des hommes publics qui l'entourent<sup>82</sup>.

C'est sans doute par leur refus délibéré de faciliter un tant soit peu l'accession à la bourgeoisie que les autorités bâloises d'Ancien Régime manifestent le plus éloquemment leur attentisme mesquin. Conscient des risques à la fois économiques et moraux découlant du dépeuplement de la ville, Iselin se range sans équivoque aux côtés des partisans d'une extension du nombre des bourgeois. Une lettre du 3 décembre 1757 à son ami Frey est sur ce point très éclairante:

Je vous dirai encore que le Schultheiss Wolleb et le professeur Daniel Bernoulli ont fait imprimer leurs sentiments sur cette matière, et qu'ils ont prouvé clair comme le jour qu'il serait de notre intérêt de recevoir de nouveaux frères dans notre héritage mal cultivé<sup>83</sup>.

<sup>81</sup> *Briefwechsel zwischen Herrn Isaac Iselin weyl. Rathsschreiber des Freystaats Basel und einem deutschen Staatsmann*, p. 364 sq. (lettre du 5 janvier 1765 à Johann Jakob Moser).

<sup>82</sup> Cité d'après Ulrich Im Hof, *Isaak Iselin und die Spätaufklärung*, p. 28.

<sup>83</sup> Cité d'après Ferdinand Schwarz, *Der Kampf um die Wiederaufnahme neuer Bürger in Basel, 1757-1762*, p. 216. Texte original en français.

Lorsqu'après quelques élans de libéralisme, les autorités bâloises en reviennent à leur attitude restrictive, l'amertume et le mépris du philosophe s'expriment avec une véhémence toute particulière: "Diese Leute wollten wie die Tartaren eine grosse Wüste um sich machen"<sup>84</sup>.

Mais tandis qu'à Bâle même, Iselin se heurte, en dépit du prestige de sa fonction, à une réelle incompréhension, ses mérites sont très largement reconnus à l'extérieur de la Suisse, spécialement en Allemagne. Küttner souligne le caractère paradoxal de cette situation:

Er steht höher im Ausland, als in seinem Vaterland und seine Stimme, geehrt und geliebt im Zirkel seiner Freunde, gilt in öffentlichen Verhandlungen nicht mehr, als die eines anderen<sup>85</sup>.

L'audience considérable dont jouit Iselin dans l'Europe des Lumières n'est pas tant celle d'un philosophe que celle d'un critique et d'un publiciste. Moses Mendelssohn, avec lequel il établit en 1762 un contact épistolaire, le tient pour l'un des premiers écrivains politiques de langue allemande et signale élogieusement ses publications dans les 67<sup>e</sup>, 138<sup>e</sup> et 143<sup>e</sup> *Literaturbriefe*<sup>86</sup>. Entre 1767 et 1776, les recensions qu'Iselin rédige pour la prestigieuse *Allgemeine deutsche Bibliothek* de Friedrich Nicolai, dont il est le seul collaborateur suisse, contribuent à asseoir solidement sa réputation dans les milieux berlinois. En 1776, il fonde la revue *Ephemeriden der Menschheit*, qui publie des travaux en provenance de toute l'Europe et connaît une grande diffusion dans le monde germanique. Visant expressément un très large public, cette revue mensuelle paraissant à Bâle traite essentiellement de sujets d'intérêt général, et ce dans des domaines aussi variés que la politique, l'économie, la pédagogie ou la religion. Accablé par ses responsabilités de rédacteur, Iselin ne pourra en poursuivre la publication au-delà de l'année 1778<sup>87</sup>.

Il serait injuste d'affirmer que seul l'étranger reconnaît la valeur du philosophe bâlois. Ses compatriotes suisses le tiennent également en haute estime. Lui-même recherche dès sa jeunesse, dans d'autres cantons, l'amitié d'intellectuels animés d'idéaux semblables aux siens et entretient jusqu'à la fin de sa vie des relations épistolaires tant avec Bodmer qu'avec les représentants de l'*Aufklärung*

---

<sup>84</sup> Cité d'après Ulrich Im Hof, *Isaak Iselin und die Spätaufklärung*, p. 26 (lettre à Johann Georg Zimmermann du 11 janvier 1762).

<sup>85</sup> *Briefe eines Sachsen aus der Schweiz*, t. I, p. 70.

<sup>86</sup> Cf. Ferdinand Schwarz, *Briefe Moses Mendelssohns an Isaak Iselin*.

<sup>87</sup> Cf. Ulrich Im Hof, *Isaak Iselin und die Spätaufklärung*, p. 64 sqq.

bernoise. Rien de novateur ne se fait dans la Confédération sans qu'Iselin n'y soit directement associé. C'est ainsi qu'il est membre fondateur de la Société économique de Berne dont il a été question plus haut. Par ailleurs, c'est dans sa maison de Bâle, où il accueille à l'occasion du jubilé de l'université deux hôtes zurichoïses de marque, le poète Salomon Gessner et le secrétaire d'Etat Salomon Hirzel, que naît, en 1760, l'idée de la "Société helvétique". Deux ans plus tard, celle-ci est fondée officiellement à Schinznach, petite ville d'eaux située à mi-chemin entre Zurich et Bâle. D'inspiration patriotique, la Société helvétique cherche à faire régner, par-delà les différences confessionnelles ou linguistiques, l'entente et la tolérance entre tous les Confédérés. L'existence de cette "Diète des intellectuels" - l'expression est de Fritz Ernst<sup>88</sup> - inquiète rapidement certains gouvernements cantonaux qui tentent de l'interdire. Iselin en est le premier président et en reste jusqu'à sa mort l'un des piliers<sup>89</sup>.

Signalons enfin, en ce qui concerne les relations du secrétaire d'Etat bâlois avec ses compatriotes, que c'est à l'aide morale et matérielle d'Iselin que le Zurichoïse Pestalozzi, abandonné de tous, doit de ne pas sombrer définitivement dans la solitude et la misère en 1780. Lorsque le philosophe meurt, en 1782, le pédagogue entre temps reconnu consacre à son bienfaiteur un vibrant nécrologe<sup>90</sup>. L'année suivante, Pestalozzi fait précéder la deuxième partie de son roman *Lienhard und Gertrud* d'un hommage posthume à l'homme qui a osé faire de lui un écrivain.

Les contacts d'Iselin avec le reste de la Confédération furent, comme on vient de voir, étroits, multiples et durables. Nul doute qu'ils aient fortement contribué, en le sortant de l'isolement dont nous avons parlé, à affermir ses convictions philanthropiques et sa volonté d'agir. La dernière période de sa vie devait lui permettre de voir aboutir, cette fois dans sa propre cité, ses efforts de vingt années en faveur du bien commun et l'amener, par voie de conséquence, à reviser son jugement sur sa ville natale.

Le 30 mars 1777, soutenu par un noyau d'amis fidèles, tous membres comme lui de la Société helvétique, Isaak Iselin fonde, dans l'esprit des assemblées de Schinznach, la *Gesellschaft zur Aufmunterung und Beförderung des Guten und*

<sup>88</sup> *Die Schweiz als geistige Mittlerin von Muralt bis Jacob Burckhardt*, p. 116 ("Diese Tagsatzung der Intellektuellen").

<sup>89</sup> Sur l'histoire de la Société helvétique, voir: Ulrich Im Hof und François de Capitani, *Die Helvetische Gesellschaft. Spätaufklärung und Vorrevolution in der Schweiz*, 2 vol.; Karl Morell, *Die helvetische Gesellschaft*; Hans Nabholz, *Die Helvetische Gesellschaft, 1761-1848*.

<sup>90</sup> Texte publié le 25 juillet 1782 dans le *Schweizerblatt*, feuille hebdomadaire que Pestalozzi avait fondée à l'instigation d'Iselin lui-même. Dans cet hommage posthume, Pestalozzi considère Iselin comme "(seinen) Vater und Lehrer, (seine) Stütze und Erhebung". Cf. Franz Fäh, *Heinrich Pestalozzis Beziehungen zu Basel*, p. 19.

*Gemeinnützigen zu Basel*. Encore bien vivante aujourd'hui, cette société demeure aux yeux de ses concitoyens son plus grand titre de gloire<sup>91</sup>. Parmi les six autres signataires du texte fondateur figurent Jakob Sarasin et trois représentants influents de la franc-maçonnerie bâloise, dont deux sont des beaux-frères d'Iselin: Peter Burckhardt et Johann Rudolf Forcart. La vocation de la société est décrite comme suit par ses initiateurs, selon une définition très large dont l'interprétation suscitera par la suite quelques difficultés:

Die Beförderung, die Aufmunterung und die Ausbreitung alles dessen, was gut, was löblich, was gemeinnützig ist, was die Ehre und den Wohlstand des gemeinen Wesens, was die Glückseligkeit des Bürgers und des Menschen überhaupt erhöhen und vermehren kann, hat ein Recht auf die Aufmerksamkeit der Gesellschaft<sup>92</sup>.

En décembre 1777, la société compte déjà 174 membres. A la suite de dissensions internes, le nombre de ceux-ci tombe en 1783, c'est-à-dire un an après la mort d'Iselin, à 108. En 1797, à la veille de la Révolution helvétique, il remonte à 151<sup>93</sup>.

Au cours des vingt premières années de son existence, la *Gesellschaft zur Aufmunterung*, comme on l'appelle au début, s'intéresse en priorité à la formation scolaire et professionnelle des enfants pauvres, domaine dans lequel ses multiples réalisations - *Näh- und Flickschulen* (1779), *Papiererschule* (1784), *Zeichnungs- und Modellerschule* (1796) - viennent remédier à la carence de l'Etat. Dès le départ, la société n'établit, parmi les bénéficiaires de ses oeuvres, aucune distinction entre bourgeois et simples habitants du canton, ce qui constitue pour l'époque un fait véritablement inouï:

Dabei ist bemerkenswert, dass vom ersten Tag ihrer Tätigkeit an die Gemeinnützige Gesellschaft den Unterschied zwischen Bürgern und Nichtbürgern, der vom damaligen Staat zu einer unüberbrückbaren Kluft gestaltet war, ganz unbeachtet liess. Bürger und Insassen galten vor ihr gleich; wie ihr Stifter war sie vom weltbürgerlichen Geist erfüllt und scheute sich auch nicht, ihn deutlich zu bekennen.

---

<sup>91</sup> Sur l'histoire de la Société bâloise d'émulation, voir: Emil Erne, *Die schweizerischen Sozietäten. Eine lexikalische Darstellung von Reformgesellschaften des 18. Jahrhunderts in der Schweiz*, p. 258-264; August von Miaskowski, *Die Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigen in Basel während der ersten hundert Jahre ihres Bestehens*; Paul Siegfried, *Geschichte der Gemeinnützigen Gesellschaft in Basel, 1777-1926*; Walter Staehelin, *Die gesegneten Früchte*.

<sup>92</sup> Cité d'après Paul Siegfried, *Geschichte der Gemeinnützigen Gesellschaft in Basel, 1777-1926*, p. 1.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 12.

Im damaligen Basel war das immerhin eine Tat !<sup>94</sup>

Ulrich Im Hof a excellemment montré en quoi la fondation de la *Gemeinnützige Gesellschaft* représente une évolution décisive de la mentalité des riches milieux bâlois, lesquels s'éveillent grâce à Iselin à la conscience de leur responsabilité sociale:

Jener Geist, den er in Basel bis jetzt so vermisst hatte, war erwacht. Es war ihm gelungen, die zersplitterten freien Kräfte auf eine gemeinsame Wirkung zu konzentrieren.

Vor allem aber war das "durch Handelschaft und Reichtümer aufgeblähte" Basel seiner Verpflichtungen bewusst geworden. Iselin war es gelungen, das soziale Gewissen des Basler Kaufmanns zu wecken. Iselins physiokratische Auffassung, dass die Freiheit von Handel und Gewerbe den durch diese Freiheit reich gewordenen verpflichtet, sich den notwendigen sozialen Aufgaben zu widmen, hatte sich als richtig erwiesen<sup>95</sup>.

Le même Iselin qui a tant haï les riches négociants de son entourage n'hésite pas, face à cette révolution dans leur comportement, à encourager ses propres enfants à délaisser la voie des études, donnant par là - à son tour - un exemple de la piètre estime dans laquelle les Bâlois du XVIIIe siècle tiennent la formation universitaire<sup>96</sup>.

Réconcilié avec sa ville, Iselin en devient dans sa vieillesse, à l'instar de Bodmer et de Gessner à Zurich, l'un des principaux "ornements" (comme on disait alors), à telle enseigne qu'une certaine catégorie de voyageurs ne peut, à l'occasion d'un séjour à Bâle, se dispenser de le rencontrer:

Die Fremden, die etwas auf sich hielten, wollten zu ihm geführt werden. In Basel hatte man ihnen bis dahin die Bibliothek mit der Kunstsammlung, das Rathaus mit Holbeins Christusbild gezeigt und sie zu Professor Daniel Bernoulli, allenfalls auch zu Johann Rudolf Iselin geführt. Nun fügte sich der Besuch beim berühmt gewordenen Neffen dazu. Gelehrte, Journalisten, Schriftsteller, englische Lords und deutsche Prinzen liessen sich nun in den Reischacherhof weisen oder den Ratsschreiber zu sich bitten<sup>97</sup>.

Les 8 et 9 juillet 1775, Iselin reçoit ainsi la visite d'un écrivain allemand de vingt-six ans, dont le premier roman a déclenché à Bâle, au dire du graveur

---

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>95</sup> Ulrich Im Hof, *Isaak Iselin (1728-1782)*, p. 61.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 59. Savant de renommée internationale, l'historien, juriste et publiciste Johann Rudolf Iselin (1705-1779), oncle du philosophe, avait été le premier éditeur du *Chronicon helveticum* de Gilg Tschudi. Le *Reischacherhof*, situé place de la cathédrale, était le domicile d'Isaak Iselin.

Christian von Mechel, "une tempête littéraire qui occupe toujours encore /en 1775/ nos Gazettes, nos Moralistes et nos Sages"<sup>98</sup>. Le vieil homme de lettres bâlois porte sur son jeune confrère, dans lequel on aura reconnu l'auteur du scandaleux *Werther*, un jugement mitigé, hautement représentatif - jusque dans les nuances du vocabulaire - de l'irréductible différence de tempérament qui oppose l'immodeste *Stürmer* et le vertueux *Aufklärer*:

Es hat mir viel Freude gemacht, Göthen zu sehen. Ich bewundere das Genie dieses Mannes im höchsten Grade - obwohl ich den Gebrauch gar nicht liebe den er davon machet. Er wird indessen eine neue Bahn öffnen. Es wird nun eine Zeitlang in Deutschland alles sich dahin bestreben, Thätigkeit zu spiegeln, Stärke zu zeigen. Wer die grössten Kräfte beweisen wird - wird der Grösste seyn - und sich auf dieser Bahn bemerkbar zu machen, scheint Göthens vornehmste Absicht zu sein. Auch ist niemand, der mehr im Stände wäre, Aufmerksamkeit auf sich zu ziehen  
Dieses soll uns indessen nicht irre machen. Wir, denen Gott weniger Kräfte verliehen hat, wollen ruhig auf der Bahn fortgehen, die zum Guten führt. Wir werden da weit sicherer und weit rühmlicher arbeiten, und unsre Glückseeligkeit wird dadurch nicht gemindert werden<sup>99</sup>.

Iselin persistera dans sa sévérité à l'égard de Goethe. A ses reproches initiaux, visant principalement l'attitude présomptueuse du jeune romancier, s'ajouteront bientôt des critiques plus graves, portant cette fois sur des dérèglements fondamentaux de la raison et de la sensibilité, considérés par le philosophe comme caractéristiques de la nouvelle école:

Ich kann mich nicht in die neue Philosophie diser Genien finden, an deren Spitze Göthe steht. Mir deucht, es sey da alles ausser den Schranken der Ordnung und ein besonderer Schwindelgeist treibe eine Mänge Köpfe herum. Auch unser lieber Lavater ist hievon nicht ganz frey - und auch nicht mein Freund Schlosser. Ich weiss nicht, was ich aus der Empfindsamkeit machen soll, die der Abgott dieser Herren ist. Ich verehere die Empfindsamkeit, aber ich möchte doch mein bisgen gesunde Vernunft dabey behalten, um mich zu warnen, wenn Empfindung und Einbildung mich zu weit führen wollte<sup>100</sup>.

En dépit de l'hostilité d'Iselin envers ce qu'il appelait "la secte des Göthen et leur séquelle"<sup>101</sup>, le *Sturm und Drang* suscitera à Bâle, y compris dans l'entourage

<sup>98</sup> Cité d'après Gustaf Adolf Wanner, *Was Basler Gedenktafeln erzählen*, p. 27. Texte original en français.

<sup>99</sup> Cité d'après J. Keller, *Goethe im Kreise Isaak Iselins*, p. 90 (lettre du 4 août 1775 à Salomon Hirzel).

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 92 (lettre au même de novembre 1776).

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 92. Texte original en français. Dans sa correspondance, Iselin utilise à plusieurs

du secrétaire d'Etat, intérêt et enthousiasme. La maison de Jakob Sarasin deviendra même - nous y reviendrons - un lieu de rencontre privilégié des Lenz, Klinger, Lavater et autres "génies".

Pour diverses raisons, que nous avons tenté d'élucider, Isaak Iselin n'a pas connu de son vivant un rayonnement comparable à celui de certains de ses compatriotes zurichoïses ou bernoïses. Face à ces derniers, il nourrissait au demeurant - en sa qualité de Bâlois - de réels complexes d'infériorité, se décrivant lui-même comme "n'étant dans le monde qu'un pauvre greffier de la plus mince république de la terre après celle de Gerisau"<sup>102</sup>. Dans ses accès de découragement, Iselin imputait les difficultés qu'il avait à se faire entendre au fait que Bâle, comparé à ses puissants voisins, ne fût guère plus qu'un "pays allié" (*zugewandter Ort*):

Ihr großen Herren von den Vororten werdet da miteinander alles richtig machen und ein armes Bürgerchen eines fast nur zugewandten Ortes wird sich vor eurer Hoheit verkriechen müssen<sup>103</sup>.

Ce moindre prestige n'a toutefois pas empêché Iselin d'avoir, tant sur le plan local que confédéral, une postérité intellectuelle importante. Peter Ochs et Ignaz Troxler, pour ne citer qu'eux, l'ont explicitement reconnu pour maître<sup>104</sup>. Dans de nombreux domaines, Iselin a frayé des voies nouvelles et exercé, par-delà sa mort, une influence profonde et durable. Les prolongements de son action demeurent perceptibles aujourd'hui encore dans sa ville natale, à laquelle on sait qu'il voua - bon gré mal gré - vingt-six années de son existence. Aussi bien en est-il devenu, au fil du temps et par un juste retour des choses, l'un des génies tutélaires, rejoignant dans la mythographie bâloise les humanistes et autres personnages illustres de la cité.

---

reprises le mot "secte" pour qualifier le groupe constitué autour du jeune Goethe.

<sup>102</sup> Cité d'après Ulrich Im Hof, *Isaak Iselin: sein Leben und die Entwicklung seines Denkens bis zur Auffassung der "Geschichte der Menschheit" von 1764*, t. I, p. 180 (lettre du 19 février 1762 à son ami bernois Tschanner). Réunie en 1817 au canton de Schwytz, la commune de Gerisau constitua une minuscule république indépendante de 1390 à 1798. Texte original en français.

<sup>103</sup> Cité d'après Ulrich Im Hof, *Vom Bern des "Ancien Régime" und vom Bern der Aufklärung*, p. 300 (lettre du 3 mai 1762 au Zurichoïse Salomon Hirzel, avant une réunion de la Société helvétique). Dans l'Ancienne Confédération, Zurich et Berne avaient le statut de canton directeur (*Vorort*). Une lettre du 2 juin 1762, adressée cette fois au Lucernoïse Felix Balthasar, traduit chez Iselin le même dépit lié à sa condition de Bâlois: "Wenn ich von einem Ort wäre, das in der Eidsgenoßenschaft etwas zu bedeuten hätte (...)". Cf. Ferdinand Schwarz, *Briefwechsel des Basler Ratschreibers Isaak Iselin mit dem Luzerner Ratsherrn Felix Balthasar*, p. 125.

<sup>104</sup> Cf. Gustav Steiner, *Der Einfluß Isaac Iselins auf Peter Ochs*.

### *La vie littéraire et le théâtre*

Si Bâle compte au XVIII<sup>e</sup> siècle, en la personne d'Iselin, au moins un philosophe de renom, la ville ne suscite en revanche aucun poète de la stature d'un Haller ou d'un Gessner. En outre, l'intérêt pour la langue et pour la littérature, quasi inexistant jusqu'en 1740 environ, reste, au cours des décennies ultérieures, limité à quelques cercles étroits. Après avoir déploré le dédain des Bâlois pour les questions d'éducation en général et leur université en particulier, le voyageur Léopold de Curty déclare en 1791 dans ses *Lettres sur la Suisse*: "La littérature et la poésie leur sont à présent aussi étrangères que l'Arabe, le Turc ou le Malai"<sup>105</sup>. Même si l'on fait dans ce propos, qui se veut plaisant, la part de l'exagération, force est d'admettre que la réputation littéraire de Bâle n'est, à l'époque, en rien comparable à celle de Zurich ou de Berne.

En dehors de deux obscurs épigones de l'anacréontisme, Achilles Wirz et David Laroche<sup>106</sup>, la seconde moitié du siècle ne fait guère apparaître comme écrivain que le pharmacien Wernhard Huber, surnommé Larifunkus, par allusion au titre de son unique ouvrage, *Funken vom Herd meiner Laren, der Freundschaft, der Wahrheit, dem Scherze*. Disparatè et insolite à souhait, ce recueil mêlant prose et poésie paraît en 1787, à la veille des troubles révolutionnaires, pendant lesquels Wernhard Huber joue brièvement un rôle politique<sup>107</sup>.

Au cours de la période qui précède 1750, Bâle peut par contre s'enorgueillir d'un authentique poète, Karl Friedrich Drollinger (1688-1742). Signalons, par exemple, que ses oeuvres se trouvaient en bonne place dans la bibliothèque du père de Goethe, sur la même rangée que celles de Hagedorn et de Gellert. Elles faisaient partie, rapporte l'auteur de *Dichtung und Wahrheit*, des livres qu'il lut *in extenso* pendant son enfance<sup>108</sup>.

Malgré ses origines badoises et sa qualité de conseiller aulique du margrave de Bade-Durlach, Drollinger peut à juste titre être considéré par les Bâlois comme l'un des leurs, compte tenu des trente-huit années qu'il passa au milieu d'eux, dont trente et une comme archiviste au service de son souverain, Charles Guillaume. S'étant repliée à Bâle en 1688, après l'occupation du Palatinat par les Français, la famille régnante de Bade-Durlach possédait en effet au centre de la ville le palais du *Markgräflerhof*, qui abritait la bibliothèque et les collections particulières.

---

<sup>105</sup> *Op. cit.*, t. I, p. 223.

<sup>106</sup> Cf. Hans Werthmüller, *Tausend Jahre Literatur in Basel*, p. 219.

<sup>107</sup> Cf. Paul Wernle, *Wernhard Huber, der helvetische Großrat und Basler Dichter*.

<sup>108</sup> I. Teil, 2. Buch.

Drollinger en devint le conservateur en 1711.

A l'opposé de Wernhard Huber, son remuant successeur dans la carrière poétique, Drollinger compose dans la plus grande discrétion une oeuvre riche et originale. Sa veine religieuse et la place prédominante qu'il accorde à la nature inciteront au siècle suivant le grand germaniste Wilhelm Wackernagel (1806-1869), lui-même poète et Bâlois d'adoption, à le considérer comme "un Haller avant Haller"<sup>109</sup>. L'hypothèse d'une influence directe de Drollinger sur le poète bernois n'est du reste pas à écarter si l'on sait que les *Alpes* furent écrites à Bâle en 1729, à l'époque où Haller parachève sa formation de médecin auprès du mathématicien Jean Ier Bernoulli.

Sur le plan de la création littéraire, Drollinger lui-même se définit sans la moindre équivoque comme Suisse. C'est à ce titre qu'il concède aux critiques saxons, qu'il appelle ironiquement "ces messieurs de Leipzig", le droit de censurer ses fautes de langue. Sa soumission à leur égard s'arrête toutefois là et il récuse avec force leurs prescriptions en matière de style ou de thèmes d'inspiration, comme il ressort de sa correspondance avec Bodmer:

Ew. Hochedel haben sehr recht, dass die Herren Sachsen sich bishero einer gewaltigen Meisterschaft in Beurtheilung poetischer Schriften angemaasset haben. Wann sie solch allein auf die Sprache und deren Regeln oder Reinigkeit beschränkten, so könnte man sie ihnen noch eher eingestehen; als worinnen wir andere Schweitzer - darf sich wohl gebohrener Schwabe, um seinen mehr als 23jährigen Aufenthalts in der löbl. Eydgenossenschaft willen, diese ehrenvollen Nahmen auch beylegen - denen selben noch dermahlen vielleicht nicht allen Vorzug bestreiten können. In den Gedanken aber, der Erfindung, einem geschickten Ausdrücke und übrigen dergleichen Stücken wird wohl keine Nation der anderen Gerichtsstuhl so schlechthin erkennen. Mir wäre es in der Tat lieb gewesen, wann die Herren Leipziger meine wenigen poetischen Geburten, bey der schlechten Gestalt, worinnen ich sie selbst zur Welt gebracht, gelassen, und solche nicht mit neuen Hesslichkeiten noch weiters verunziehet hätten<sup>110</sup>.

Exaspéré par le comportement suffisant et dictatorial de l'école de Gottsched, Drollinger se tourne à la fin de sa vie vers les Zurichois, sans toutefois se ranger ouvertement sous leur bannière. On le voit, à partir de juin 1740, solliciter avec insistance les critiques et les conseils de Bodmer en prévision d'une

<sup>109</sup> Karl Friedrich Drollinger, p. 25. Sur Drollinger, voir: Th. Löhlein, *K. F. Drollinger*; Paul Roth, *Hofrat Carl Friedrich Drollinger und die Baden-Durlachschen Sammlungen zu Basel*; Johann Jakob Spreng, *Rede auf Drollinger*; K. Trost, *K. F. Drollinger, ein Vorläufer Hallers*; Hans Werthmüller, *op. cit.*, p. 212 sqq.

<sup>110</sup> Cité d'après Gerhard Sauder, *Drollinger an Bodmer, 12 Briefe*, p. 169 sq. (sans date).

publication intégrale de ses poésies. Semblable déférence ne lui est pas seulement dictée par son admiration pour le chef de file zurichois mais encore et surtout par l'isolement intellectuel dans lequel il vit. Comme plus tard Isaak Iselin, Drollinger se plaint en effet de ce que personne dans son entourage bâlois ne soit en mesure de corriger efficacement les produits de sa plume:

Es ist sonst allezeit meine Gewohnheit meine wenige poetischen Geburten guten Freunden zur Beurtheilung und Critique zu vertrauen, und keinem bin ich höher verbunden, als dem der mir ihre Fehler aufrichtig eröffnet (...) Es sind aber die Kenner der Poesie in hiesiger Stadt gar zu rar, und wüsste ich dermahlen keinen bey der als den bekannten Freund des Herrn Hallers den Herrn Prof. Stehelin, dem es an gründlicher Einsicht in das wahre Schöne nicht mangelt, der sich aber auf die Reimkunst und überhaupt auf die deutsche Sprache gar nicht gelegt hat<sup>111</sup>.

Les poésies complètes de Drollinger ne seront finalement éditées qu'en 1743, un an après sa mort, par le pasteur bâlois Johann Jakob Spreng (1699-1768), son unique disciple<sup>112</sup>.

Johann Jakob Spreng se révèle un créateur inférieur à son maître Drollinger mais joue un rôle spécifique de première importance en tant que premier représentant des études germaniques à l'université de Bâle<sup>113</sup>. De 1743 à 1764, il assure un enseignement non rémunéré de poésie et d'éloquence allemandes qui marque profondément plusieurs générations d'auditeurs, parmi lesquels le jeune Isaak Iselin. Dans le cursus universitaire du futur philosophe, Spreng est, avec le philologue Anton Birr et le juriste Andreas Weiss, le seul professeur bâlois qui ait réellement compté. Iselin lui doit, outre sa connaissance de la littérature allemande moderne, sa formation linguistique<sup>114</sup>. L'esprit du temps veut en effet que les études allemandes aient à Bâle une orientation essentiellement pratique. C'est la raison pour laquelle l'université demande à Spreng d'élaborer une méthode devant permettre aux Suisses alémaniques de se débarrasser des "fautes" de langue qui leur sont propres<sup>115</sup>. Mais son enseignement grammatical empreint d'un dogmatisme quelque peu extravagant ne fait pas l'unanimité. L'étudiant hongrois Samuel Teleki

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 173 (lettre du 9 janvier 1741). Benedict Staehelin, professeur de physique à l'université, était bon connaisseur de la littérature anglaise.

<sup>112</sup> *Gedichte samt andern dazu gehörigen Stücken*.

<sup>113</sup> Sur la personnalité et l'oeuvre de Johann Jakob Spreng, voir: Adolf Socin, *Johann Jakob Spreng. Ein baslerischer Gelehrter und Dichter aus dem XVIII. Jahrhundert*; Hans Werthmüller, *op. cit.*, p. 214 sq.

<sup>114</sup> Cf. Ulrich Im Hof, *Isaak Iselin (1728-1782)*, p. 10. Iselin se plaignait à vrai dire de la qualité de son style.

<sup>115</sup> Cf. Emil Erne, *op. cit.*, p. 253-255; Adolf Socin, *op. cit.*, p. 230 sq.

par exemple, dont nous avons cité le témoignage à propos d'autres professeurs, ne l'apprécie guère:

/er/ lehrt unklar, hauptsächlich korrigiert er die Autoren und ich konnte keine Grammatik finden, die ihm recht gewesen wäre<sup>116</sup>.

Linguiste zélé, Spreng s'affaire et fait parler de lui dans une multitudes de domaines. C'est ainsi qu'il tente inlassablement, jusqu'à la fin de sa vie, de faire accepter par les communautés réformées de Suisse sa traduction des Psaumes, qu'il se lance dans deux entreprises lexicographiques de grande envergure (un dictionnaire du dialecte bâlois et un glossaire général de l'allemand) et qu'il fonde, probablement en 1743, la *Basler deutsche Gesellschaft*, destinée à encourager une plus grande correction linguistique et une meilleure connaissance des lettres d'expression allemande. En dépit de son appellation et de ses objectifs initiaux, la "Société allemande de Bâle", dont l'existence est attestée jusqu'en 1761, semble en fait avoir davantage orienté ses travaux vers l'histoire locale que vers la littérature<sup>117</sup>. Curieusement, Isaak Iselin n'en est pas membre, sans doute par méfiance envers Spreng, auquel son caractère difficile et les bizarreries de son comportement valent de nombreuses antipathies; ses relations avec Bodmer, par exemple, sont de nature nettement conflictuelle. Par ailleurs, Iselin ne fait pas mystère de sa piètre estime pour les études historiques du fondateur de la *Deutsche Gesellschaft*, qui sont loin d'égaliser - selon lui - ses contributions linguistiques.

Bien qu'il soit le pionnier des études sur le dialecte bâlois, Spreng ne compose pas ses oeuvres poétiques dans son idiome maternel. Le principal auteur dialectal de cette époque est Emanuel Wolleb (1706-1788), à qui l'on doit la plupart des pièces de théâtre écrites à Bâle au XVIIIe siècle. Président du tribunal et grand ami d'Iselin, dont il partage les idéaux humanitaires, cet écrivain dilettante est également rédacteur, de 1755 à 1756, de la revue hebdomadaire *Der helvetische Patriot*, à laquelle le philosophe collabore de manière anonyme. Convaincu, comme Iselin, de la nécessité d'ouvrir plus généreusement les registres de bourgeoisie, Emanuel Wolleb est selon toute vraisemblance l'auteur de la petite comédie en dialecte intitulée *Ursprung, Grund, kurzes Leben und frühzeitiger Hinschied und*

---

<sup>116</sup> Cité d'après Otto Spiess, *Basel anno 1760. Nach den Tagebüchern der ungarischen Grafen Joseph und Samuel Teleki*, p. 120. Sur l'enseignement de Spreng à l'université, voir également: Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1632-1818*, t. I, p. 225.

<sup>117</sup> Cf. Adolf Socin, *op. cit.*, p. 239 sqq. On aimerait en savoir davantage sur cette *Deutsche Gesellschaft*, en particulier sur le rôle qu'elle a pu jouer dans l'intérêt accru pour la littérature allemande que l'on observe vers la fin du siècle dans les milieux bâlois cultivés.

*Umst/ehung/ der Bürger-Vermehrung zu B/asel/*. Ecrite au printemps 1758, au moment où le gouvernement bâlois, après quelques velléités de libéralisation, fait machine arrière dans le domaine de l'accession à la bourgeoisie, cette comédie n'a pas été imprimée, sans doute en raison des risques qu'elle aurait fait courir pour délit d'opinion à Wolleb et à son éditeur<sup>118</sup>.

Qu'il s'agisse en effet de politique, de morale, de philosophie ou de religion, tout ouvrage publié à Bâle est soumis au contrôle de la censure cantonale qui, si elle est beaucoup plus libérale qu'à Berne par exemple, n'en manifeste pas moins une relative sévérité<sup>119</sup>. En 1783, le professeur de théologie Johann Wernhard Herzog, président d'une secte piétiste dont le but déclaré est d'endiguer les progrès de l'*Aufklärung*, réussit à faire interdire à Bâle l'impression et la diffusion de plusieurs oeuvres de Voltaire<sup>120</sup>. En avril 1789, le gouvernement bâlois somme le fabricant et conseiller d'Etat Johann Lukas Legrand, co-éditeur des écrits posthumes de Frédéric II, de comparaître devant le Petit Conseil pour défendre ses positions philosophiques<sup>121</sup>. Loin de se laisser intimider, cet ancien théologien - que nous retrouverons sous l'Helvétique investi d'une fonction nationale - se livre devant ses pairs à une stupéfiante profession de foi personnelle, rejetant le fanatisme chrétien pour exprimer sa vénération envers les philosophes de son siècle:

So wurde die Religion durch Mißbrauche der Deckmantel der abscheulichsten Verbrechen und an ihrer Statt entstand Geist der Verfolgung, der 1000 und Tausende unserer Glaubensbrüder das Leben kostete. Noch bis in unser Jahrhundert floßen Ströhme von Blut unter Vorwand der Religion, und gerade unsere nächsten Glaubens-Genoßen wurden unter den schrecklichsten Martern dem Fanatismus geopfert. So drückte Aberglauben 1600 Jahre lang gantz Europa und nun stunden erst in unseren Zeiten Männer auf, deren Nahmen ich hier (...) zu nennen kein Bedenken trage: Friderich der

<sup>118</sup> Cf. Rudolf Suter, *Die baseldeutsche Dichtung vor J. P. Hebel*, p. 25 sqq. Le texte de la comédie de Wolleb est reproduit aux pages 32 à 43 de l'article de Rudolf Suter.

<sup>119</sup> Cf. Samuel Markus, *Geschichte der schweizerischen Zeitungspresse zur Zeit der Helvetik, 1798-1803*, p. 5 sq.

<sup>120</sup> Cf. Gustav Adolf Benrath, *Die Basler Christentumsgesellschaft in ihrem Gegensatz gegen Aufklärung und Neologie*, p. 97 sq. Johann Wernhard Herzog appartenait à la commission de censure en sa qualité de théologien. La secte piétiste présidée par lui était la succursale bâloise (*Partikulargesellschaft*) d'une société fondée en 1779 par le pasteur augsbourgeois Johann August Urlsperger, la *Deutsche Gesellschaft edler tätiger Beförderer reiner Lehre und wahrer Gottseligkeit*. Au XIXe siècle, cette société prendra un développement considérable, sous le nom de *Deutsche Christentumsgesellschaft* (depuis 1804). Cf. Ernst Staehelin, *Die Christentumsgesellschaft in der Zeit von der Erweckung bis zur Gegenwart*; Andreas Lindt, *200 Jahre Christentumsgesellschaft in Basel*.

<sup>121</sup> Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt, *Protokolle Kleiner Rat* 162, 22 avril 1789, f. 154 (verso); voir également: 29 avril 1789, f. 160 (recto).

2te, von dessen Werken heute die Rede ist, Voltaire, Rousseau, Hume (...) <sup>122</sup>.

Après avoir entendu Johann Lukas Legrand, le Conseil décide de mettre au pilon le dernier tome de l'édition incriminée, jugé particulièrement offensant pour la morale publique. Si l'on en croit la correspondance de Peter Ochs, il semble que ce soit plus spécialement le poème "Le Palladion" qui ait provoqué l'indignation de certains conseillers, au nombre desquels le maréchal-ferrand Schard et le tanneur Wenk, qualifié par le secrétaire d'Etat de "grand coryphée des piétistes":

(...) on a proscrit le douzième volume des oeuvres posthumes du roi de Prusse que Thurneysen a fait imprimer; les exemplaires ont été brûlés en secret et l'imprimeur condamné à 100 louis en faveur des pauvres. Au reste, cela était dans l'ordre. Mais ce qui pensa embrouiller l'affaire, ce fut une confession de foi que le conseiller Legrand fit en plein Conseil pour justifier l'impression de cet ouvrage; elle était celle d'un déiste honnête homme; mais, comme le serment d'un conseiller dit tout autre chose, le feu prit à plusieurs têtes. Mon maréchal-ferrand, conseiller nous apprit sérieusement, qu'il était "Statthalter der Gottheit", et le tanneur Wenk nous observa que les déistes adoraient un autre dieu que nous, ce qui voulait dire sans doute que les déistes adorent un dieu célibataire au lieu que nous adorons un Dieu marié et père de famille <sup>123</sup>.

Tenu de par ses fonctions au devoir de réserve, Peter Ochs émit, à titre privé, une appréciation à la fois ironique et prudente sur le fond de l'affaire:

Le public est très partagé (...) On raconte bien des choses. J'abandonne au scrutateur des coeurs le soin de les démasquer, ou de les justifier. - Au reste, tout le monde veut lire ce douzième volume. Des gens, qui à peine savent épeler, veulent qu'on leur traduise les passages les plus forts. A quoi a abouti tout ce tapage ? A propager le poison, à diviser les familles, à faire découvrir cent vilains petits détails, enfin à faire avouer en plein Conseil à plusieurs membres distingués du gouvernement qu'ils ne croient point à la confession de Bâle. O ciel ! et tout cela pour la plus grande gloire de Dieu ! <sup>124</sup>

Déjouant audacieusement tous les obstacles de la censure, l'imprimeur Johann Jakob Thurneysen parvint toutefois à mener à bien tant l'édition de Frédéric II que celle de Voltaire. Il réussit également à publier *Le mariage de Figaro* de

<sup>122</sup> Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt, *Handel und Gewerbe* JJJ 6 ("Glaubensbekenntnis Legrands vor dem Rate"), p. 3.

<sup>123</sup> *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Steiner), t. I, p. 206 (lettre en français à Johannes Müller, 24 mai 1789). Le futur Directeur de la République helvétique Peter Ochs était depuis 1782 le successeur d'Isaak Iselin à la tête de l'administration cantonale.

<sup>124</sup> *Ibid.*, t. I, p. 204 (lettre en français à Leonhard Meister, 23 avril 1789).

Beaumarchais<sup>125</sup>.

L'absence, sur le plan local, de toute production littéraire digne de ce nom et les tracasseries de la censure, dont nous venons de donner quelques exemples, ont été sans aucun doute des facteurs préjudiciables au développement intellectuel de Bâle dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il semble à vrai dire que les observateurs de l'époque aient plutôt incriminé la futilité des moeurs. On se souviendra, entre autres, que Jakob Sarasin considérait le goût de ses concitoyens pour les tabagies comme l'une des causes principales de leur apathie spirituelle:

Der wissenschaftliche Thermometer steht deshalb so tief, weil wir unsere besten Stunden im Tabakkämmerlein verthun<sup>126</sup>.

L'atmosphère de ces établissements, lieux dominants de la sociabilité masculine au XVIIIe siècle, n'était guère propice en effet au commerce subtil des idées; on y jouait aux cartes et aux jeux de hasard; quant aux conversations qui s'y tenaient, elles étaient - du fait de l'exclusion de l'autre sexe - souvent libres et grossières. Le pasteur et pédagogue saxon Christian Gottlieb Schmidt, qui séjourne en Suisse dans les années 1786-1787, établit lui aussi une relation causale entre l'emprise qu'exercent les tabagies sur les Bâlois et une vie de société souvent ennuyeuse:

Ob ich nun gleich für meine Person eben nicht über gute Gesellschaft klagen kann, so soll doch im Ganzen genommen der gesellschaftliche Ton äußerst fade seyn, und die meisten nur zusammen kommen, um zu essen und trinken oder zu spielen. Die Männer gehen alle Tage in ihre *Kämmerli*, und überlassen die Weiber der Langeweile oder höchstens den Wochenvisiten. Diese *Kämmerli* sind Gesellschaften von 20-30 Personen, welche in einem gewissen Hause, gemeinlich auf einer Zunftstube von 5-8 Uhr spielen, Taback rauchen, Thee und Wein trinken (...) Ich ward (...) ein paarmal mit in ein solches *Kämmerli* genommen, kann aber nicht sagen, daß mirs da gefallen hätte, denn man ward wie ein Schinken geräuchert, und spielen mochte und konnte ich nicht, dann man hat ganz andere Karten (...)<sup>127</sup>.

En réaction aux méfaits des tabagies, à l'attraction desquelles n'échappe pas

<sup>125</sup> Cf. Martin Germann, *Johann Jakob Thurneysen der Jüngere 1754-1803, Verleger, Buchdrucker und Buchhändler in Basel*, p. 120.

<sup>126</sup> *Auch ein Schärflin auf dem Althar des Vaterlandes*, Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt, Privatarchive 212 F 23 (J. Sarasins Preisschriften).

<sup>127</sup> *Von der Schweiz*, p. 198 sq. C'est Ch. G. Schmidt qui souligne. En 1798, la romancière anglaise Helen Maria Williams fait état, pour la ville de Bâle, de douze tabagies, comptant chacune une soixantaine de membres (*Nouveau voyage en Suisse*, trad. J. B. Say, t I, p. 7).

même le grand physicien Daniel Bernoulli, Isaak Iselin décide en 1760 de fonder à Bâle un café d'un type nouveau, susceptible d'élever le niveau des divertissements de ses concitoyens par la lecture de journaux sérieux:

Entwurf eines politischen, gelehrten und kaufmännischen Staminets geschrieben. Es gäbe dies eine Art von Kaffeehaus ab, da man die besten Tagebücher und Zeitungen zu lesen fände<sup>128</sup>.

Avec son *Staminet* (du français "estaminet"), directement inspiré du "Café littéraire" de ses amis bernois Vincenz Bernhard Tschärner et Fortunato de Felice, Isaak Iselin poursuit consciemment un idéal des plus élevés:

Si je réussis, cet établissement ne manquera pas de faire époque dans l'histoire de nos institutions (...) Il faut tâcher d'amener le bien par des voies indirectes et sous le voile du plaisir<sup>129</sup>.

Remarquons en passant que les premiers périodiques mis à la disposition de quelque soixante-dix membres de la société nouvellement fondée sont français: il s'agit du *Mercur de France* et du *Journal des savants*<sup>130</sup>.

La noble et ambitieuse entreprise d'Iselin fait malheureusement fiasco après moins de deux années d'existence: livres et journaux sont vendus aux enchères et l'établissement ferme ses portes en 1762. Deux raisons sont invoquées par le fondateur pour expliquer cet échec: l'incapacité du gérant Salathé et "la misérable mentalité qui règne chez nous"<sup>131</sup>. L'idée lancée par Iselin devait néanmoins faire son chemin puisqu'on assiste un quart de siècle plus tard, le 26 octobre 1787, à la fondation d'un cabinet de lecture, promis - lui - à une destinée florissante. S'inspirant expressément de l'exemple des *Lesezirkel* et des *Lesebibliotheken* qui se créent depuis 1750 dans les pays germaniques, les sept membres fondateurs de la *Lesegesellschaft* bâloise définissent la vocation de la nouvelle institution en ces termes:

Beförderung der Geselligkeit, wechselseitige Mittheilung gemeinnütziger Gedanken, Rückerinnerung an die besten Werke der älteren Literatur und Bekanntschaft mit der neueren verschiedener Nationen; schnelle Kenntnis der Geschichte der Mitzeit<sup>132</sup>.

<sup>128</sup> Cité d'après Paul Roth, *Hundertfünfzig Jahre Allgemeine Lesegesellschaft in Basel, 1787-1937*, p. 7.

<sup>129</sup> *Ibid.*, p. 8. Texte original en français. C'est Iselin qui souligne.

<sup>130</sup> *Ibid.*, p. 8 sq.

<sup>131</sup> *Ibid.*, p. 9. Texte original en français.

<sup>132</sup> Cité d'après Paul Roth, *Hundertfünfzig Jahre Allgemeine Lesegesellschaft in Basel, 1787-1937*, p. 20. Sur l'histoire de la *Lesegesellschaft* bâloise, voir également: Fr. Meissner, *Geschichte*

La souscription organisée pour le lancement de la société rencontre un écho très favorable, de sorte qu'en décembre 1787, trois mois avant l'ouverture officielle des locaux, le secrétaire d'Etat Peter Ochs, successeur d'Isaak Iselin à la tête de l'administration cantonale, peut écrire au capitaine Johann Rudolf Frey, son mentor et ami:

Sachez donc que nous allons avoir un établissement fait tout exprès pour vous, savoir une société de lecture, d'après un plan admirable (à la pipe près). Il y aura deux salons, l'un pour les lectures et pour le silence et l'autre pour les conversations et la pipe, mais sans jeu. L'entrée sera ouverte depuis une heure, jusqu'à huit, tous les jours. On y aura gazettes, journaux, brochures du jour, cartes, dictionnaires etc. Il y a déjà 75 souscripteurs, et 75 louis de payés. L'entrée coûte un louis et puis l'abonnement annuel un louis. Je suis de la commission. J'ai été le premier qui signai, il y a deux mois, et je ne m'attendais pas alors à un pareil succès. Les quatre chefs et tous les professeurs en sont<sup>133</sup>.

Au cours des décennies suivantes, le succès de la Société de lecture ne se démentira pas, apportant la preuve que dans la cité tant vilipendée par Iselin les temps sont enfin mûrs pour une extension des activités intellectuelles à de plus larges couches de la population.

Entre 1750 et 1790, si l'on excepte les deux établissements dont il vient d'être question et que l'on peut considérer comme semi-publics, à savoir la *Lesegesellschaft* et l'éphémère estaminet de Salathé, quatre lieux privés accueillent, à Bâle, les discussions savantes ou littéraires: la maison de l'écrivain dialectal Emanuel Wolleb, déjà évoqué, le salon de la demoiselle Geymüller, la demeure campagnarde de la princesse d'Anhalt-Zerbst, enfin et surtout l'hôtel particulier du fabricant Jakob Sarasin.

Fille d'un négociant aisé, Salomé Geymüller (1718-1785), qui - en 1750 - a dépassé la trentaine, réunit à son domicile un petit cénacle féru de philosophie et de littérature, au sein duquel la *Messiad*e de Klopstock, par exemple, reçoit un accueil enthousiaste. Le très jeune Isaak Iselin et son ami Johann Rudolf Frey sont de ceux

---

*der Lesegesellschaft zu Basel*; Barney M. Milstein, *Eight Eighteenth Century Reading Societies. A sociological contribution to the History of German Literature*, p. 133-140, 304-311; Paul Roth, *Hundertfünfzig Jahre Allgemeine Lesegesellschaft in Basel, 1787-1937*; Daniel Speich, *Une société de lecture à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle: la "Allgemeine Lesegesellschaft" de Bâle 1787-1832*.

<sup>133</sup> *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Steiner), t. I, p. 194 sq. Texte original en français. Les "quatre chefs" (*Vier Häupter*) sont les quatre personnages les plus importants de l'Etat: il s'agit du bourgmestre en exercice et du bourgmestre désigné, du "Grand tribun" (*Oberstzunftmeister*) en exercice et du Grand tribun désigné.

qui fréquentent assidûment le *Lichtenfelserhof*. "Malebranche à la main, parlant métaphysique"<sup>134</sup>, Salomé Geymüller joue à Bâle, au milieu du siècle, un rôle analogue à celui qu'aura un peu plus tard à Berne Julie von Bondeli.

De 1771 à 1791, la princesse d'Anhalt-Zerbst, qui partage l'exil de son époux, frère de l'impératrice Catherine II, séjourne aux portes de Bâle, à Gross-Gundeldingen, où elle reçoit les nombreux admirateurs que lui valent sa distinction et sa culture. Hôte apprécié de Gundeldingen en raison de ses talents de brillant causeur, Peter Ochs rendra en 1821, au tome VII de son *Histoire de Bâle*, un hommage rétrospectif à la princesse, dédicataire de l'ouvrage:

Sie war während ihres ganzen Aufenthalts der Gegenstand von Bewunderung und von Empfindungen, die gleichsam an Anbetung gränzten. Huldreich geruhete sie die Zueignung dieses Werkes anzunehmen<sup>135</sup>.

Au tome VIII de la même oeuvre, Peter Ochs évoquera de nouveau le rayonnement culturel de la princesse d'Anhalt-Zerbst, sans toutefois apporter de précisions sur la nature des activités justifiant ses louanges:

Sie war ein Muster aller Tugenden, und eine Beförderin der Wissenschaften und schönen Künste<sup>136</sup>.

Le dernier cercle de rencontre et d'échanges intellectuels qui nous reste à considérer éclipse les trois précédents par la variété et la qualité de ses membres. Il s'agit du groupe, essentiellement littéraire, qui gravite autour du fabricant Jakob Sarasin (1742-1802), dont le nom commence à nous être familier. Négligeant son négoce, qui en pâtit, Jakob Sarasin reçoit avec libéralité, soit dans son hôtel particulier surplombant le Rhin (le fameux *Weisses Haus*), soit dans sa résidence d'été de Pratteln, divers représentants de la nouvelle sensibilité incarnée par le *Sturm und Drang*. On voit donc réunies chez le mécène bâlois - au carrefour d'influences venant d'Allemagne, de France (Alsace) et de Suisse alémanique - de nombreuses figures en vue de l'époque: les dramaturges Friedrich Maximilian Klingler et Jakob Michael Reinhold Lenz (ce dernier après son expulsion de la Cour de Weimar), le critique Johann Heinrich Merck, Johann Georg Schlosser, beau-frère de Goethe (qui réside dans le proche Pays de Bade), le pasteur et poète

---

<sup>134</sup> Cité d'après Ferdinand Schwarz, *Isaak Iselins Jugend- und Bildungsjahre*, p. 35 (citation originale en français, sans mention d'auteur).

<sup>135</sup> *Geschichte der Stadt und Landschaft Basel*, t. VII, p. 664.

<sup>136</sup> *Ibid.*, t. VIII, p. 143.

zurichois Johann Caspar Lavater, l'un des frères Jacobi, Johann Georg, professeur à Fribourg-en-Brisgau, le fabuliste aveugle Gottlieb Konrad Pfeffel, directeur de l'Ecole Militaire de Colmar, ou bien encore la première des femmes de lettres du temps, Sophie von La Roche<sup>137</sup>. Le maître de maison lui-même taquine la plume, composant des poèmes de circonstance sans prétention ou des comédies destinées à n'être jouées que dans l'intimité familiale. On se doit cependant de signaler que paraît, en 1780, chez l'éditeur bâlois Johann Jakob Thurneysen, un roman anonyme dont Jakob Sarasin partage la paternité avec Klinger et Lavater, *Plimplamplasko, der hohe Geist*, roman dans lequel sont stigmatisées les extravagances de "génies" d'importance mineure, celles en particulier du Suisse Christian Kaufmann, originaire de Winterthur. Ecrit dans l'allemand de Luther, pour atténuer l'effet des nombreuses références à l'actualité, cette satire est illustrée de huit vignettes de Holbein, reprises de l'opuscule d'Erasme *Stultitiae Laus*, réédité justement en 1780 par le même Thurneysen<sup>138</sup>. Ce qui fait pour nous l'intérêt de ce roman totalement oublié aujourd'hui, c'est qu'il s'inscrit - de manière consciente et univoque - dans une longue tradition locale d'irrévérence et d'ironie, en même temps qu'il éclaire la part prise par Bâle aux péripéties de la vie littéraire de l'époque.

A la fois fils spirituel d'Iselin, dont il poursuit la tâche tant à la tête de la *Gemeinnützige Gesellschaft* qu'à celle de la Société helvétique, et indéfectible ami de Cagliostro, auquel le lie un sentiment personnel de reconnaissance<sup>139</sup>, Jakob Sarasin réunit dans sa forte individualité le rationalisme humanitaire de l'*Aufklärung* et l'attrait du *Sturm und Drang* pour le supranaturel. C'est ainsi qu'on le voit, d'un côté, se préoccuper des conditions d'existence des *Hintersässen*<sup>140</sup> ou du problème de la scolarisation des fillettes, de l'autre, s'enflammer pour Lavater, avec lequel il entretient une correspondance régulière.

La prédilection de Jacob Sarasin pour la littérature d'expression allemande

---

<sup>137</sup> Sur l'hospitalité offerte par Jakob Sarasin et la personne même de ce dernier, voir notamment: Karl Rudolf Hagenbach, *Jakob Sarasin und seine Freunde. Ein Beitrag zur Literaturgeschichte*; August Langmesser, *Jakob Sarasin, der Freund Lavaters, Lenzens, Klingers u. a. Ein Beitrag zur Geschichte der Genieperiode*; Emil Schaub, *Jakob Sarasin, 1742-1802*.

<sup>138</sup> Sur la genèse et le contenu de *Plimplamplasko*, voir: August Langmesser, *op. cit.*, p. 84 sqq.; Fritz Löwenthal, *Beiträge zur Entstehung und Würdigung der Satire "Plimplamplasko, der hohe Geist (heut Genie)"*; Peter Pfaff, *Nachwort* à l'édition en fac-similé de Friedrich Maximilian Klinger, *Plimplamplasko, der hohe Geist* (1966). Sarasin et Lavater n'ont été associés qu'à la rédaction de la première partie du roman, la seconde est entièrement l'oeuvre de Klinger.

<sup>139</sup> Jakob Sarasin se sentait redevable envers Cagliostro de la guérison inespérée de son épouse (1781). Cf. August Langmesser, *op. cit.*, p. 32.

<sup>140</sup> Nom donné aux simples résidents ou "domiciliés", lesquels n'étaient pas inscrits dans les registres de bourgeoisie.

est un fait nouveau à Bâle, où les bibliothèques des riches particuliers renferment surtout des livres français<sup>141</sup>. Karl Rudolf Hagenbach, professeur de théologie et poète bâlois du XIXe siècle, a bien fait ressortir la double originalité du comportement de Jakob Sarasin, amateur éclairé de littérature allemande en dépit de son éducation orientée vers la culture française, protecteur de nombreux écrivains alors que ses occupations de fabricant ne le prédisposaient guère à s'intéresser aux choses de l'esprit:

Die Bandfabrikation, dieser wichtige Industriezweig Basels, war namentlich durch die Sarasins in Schwung gebracht worden, und auch unser Jakob Sarasin widmete sich (...) mit allem Eifer diesem Geschäfte. Aber in dieser industriellen Thätigkeit ging seine Seele nicht auf. Dass er auch in das öffentliche Leben verflochten war, brachte das republikanische Wesen mit sich, wie wir diess bei allen Männern seines Standes mehr oder weniger finden. Aber dass er auch für Wissenschaft und Kunst ein lebhaftes Interesse zeigte und dass er, der seiner äusseren Lage nach an die französische Bildung gewiesen war, wie er denn auch zeitlebens zur französischen Kirche sich hielt, zu deren Consistorium er gehörte, dennoch gerade für die aufwachsende *deutsche Litteratur* einen offenen Sinn hatte und die Stellvertreter derselben, welche die Gunst des Schicksals ihm zuführte, sich zu nähern, ja zu den vertrautesten Freunden machte, das ist das Bedeutsame seines Lebens<sup>142</sup>.

On peut se demander quel rôle respectif ont joué les efforts de Spreng, d'Iselin et de Sarasin en faveur de la littérature allemande. Toujours est-il que cette dernière semble jouir, à Bâle, vers la fin du siècle, d'une popularité qu'elle ne connaissait pas auparavant. A la date du 25 juin 1779, Küttner consacre à ce phénomène nouveau un long développement:

Es ist ausserordentlich, wie sehr seit wenigen Jahren die Liebe zur deutschen Litteratur hier zugenommen hat, so wie das Lesen überhaupt gemeiner geworden ist. Sonst war man für die mehresten deutschen Bücher einige Jahre zurück (...) Der lesende Theil des hiesigen Publikums hielt sich fast ganz an die französische Literatur (...) Deutsch zu schreiben, war unter Leuten von einigem Tone ganz ungewöhnlich. Zwar schrieb man immer Kaufmanns- und Geschäftsbriefe in dieser Sprache, aber alle Billets und andre Briefe waren französisch. Dies ist nun fraglich auch jetzt noch gar sehr der

<sup>141</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel von der Zeit der Reformation bis zur Gegenwart*, p. 86.

<sup>142</sup> *Jakob Sarasin und seine Freunde*, p. 7 sq. C'est Hagenbach qui souligne. Fondée en 1572 (après les massacres de la Saint-Barthélemy) à la demande de réfugiés de renom, l'Eglise française de Bâle était au XVIIIe siècle un lieu de culte très prisé, notamment pour la qualité de ses prédicateurs. Un banc spécial y était réservé aux professeurs de l'université. Cf. Louis Junod, *Histoire de l'Eglise française de Bâle*, p. 29. De 1614 à 1865, les offices religieux se tinrent à l'église des Dominicains.

Fall, und die Ursache ist, dass wenige erträglich deutsch und äusserst wenige es correct und rein schreiben können (...) Gegenwärtig erhalten die hiesigen Buchhändler regelmässig die vorzüglichsten Werke, die auf den Leipziger Messen herauskommen, und man hält hier, im Ganzen, die mehresten deutschen Journale<sup>143</sup>.

Ce déplacement vers l'espace germanique de l'intérêt intellectuel des milieux bâlois cultivés mérite d'être souligné, car il est l'ébauche d'un penchant que les décennies suivantes verront se confirmer et s'amplifier. Comme toute l'Europe du temps, Bâle subit, au XVIIIe siècle, la fascination des moeurs françaises. Mais la cité rhénane est également tournée vers la France depuis toujours, et cela pour les raisons particulières que constituent sa position géographique et ses relations commerciales privilégiées avec notre pays, sans parler des liens tissés par le service étranger. Or on assiste progressivement, à partir de 1770 environ, à un renversement de tendance en faveur de la culture allemande. C'est ainsi que le plus proche ami d'Isaak Iselin, Johann Rudolf Frey, grand admirateur d'*Emilia Galotti* et de *Werther*, conçoit le projet - qu'il abandonnera par la suite - de publier une vigoureuse réplique au célèbre mémoire de Frédéric II intitulé *De la littérature allemande* (1780), dans lequel le monarque traite avec le mépris que l'on sait les productions récentes de ses compatriotes<sup>144</sup>.

D'abord limité à quelques individus fortement imprégnés du mode de pensée zurichois, le goût nouveau des Bâlois pour les lettres allemandes gagne de toute évidence des cercles plus larges de la population puisqu'il parvient, dans les années 1780, du moins si l'on en croit le témoignage précédemment cité de Küttner, à conditionner l'approvisionnement des libraires. Sous l'influence de multiples facteurs, à la fois intellectuels, politiques, sociaux et religieux, cette orientation culturelle pro-allemande des habitants de Bâle ne fera que s'accroître au fil du XIXe siècle.

Un dernier aspect de la vie littéraire bâloise reste à considérer: le théâtre. Les *Lettres* de Küttner donnent à penser qu'il est quasi inexistant, dans la mesure où la ville ne possède pas de salle appropriée et n'accueille que très occasionnellement des troupes de passage. Les représentations ont lieu dans un local aménagé pour le jeu de paume, inconfortable et lugubre s'il en est, que le précepteur saxon décrit en ces termes à son correspondant de Leipzig:

Sie werden sich wundern, dass eine so reiche Stadt wie Basel kein

---

<sup>143</sup> *Op. cit.*, t. II, p. 255 sq.

<sup>144</sup> Cf. Doris Flach, *op. cit.*, p. 39.

Schauspielhaus hat! (...) Man spielt in dem Ballhause (Jeu de Paume). Es ist ein altes, schlechtes Gebäude, in das der Wind von allen Seiten eindringt. Inwendig ist es ganz schwarz angestrichen, damit man die Bälle desto besser sehen kann. Es hat, wie Sie leicht denken können, keine Fenster, sondern das Licht fällt in der Höhe durch Gitter vom Dach ein. Ringsherum geht ein Gang, auf dem die Bälle, wenn sie schief und zu hoch getrieben werden, liegen bleiben, und also für den Spieler verloren sind. Dieser Gang dient jetzt für die Plätze vom zweiten Range. Die ersten Rangplätze sind gerade vor dem Theater, wo das Parterre seyn sollte. Da sitzt man auf hölzernen Bänken, die sich allmählig erheben; dann kommt eine hölzerne Querwand, und hinter dieser sind die Plätze vom dritten Range<sup>145</sup>.

Les spectacles donnés en langue allemande sont, toujours selon Küttner, l'exception: "Eine deutsche Gesellschaft (...) hat man hier, wie ich höre, fast nie"<sup>146</sup>. Quant aux rares pièces jouées en français, elles ne sont pas comprises d'une grande partie des spectateurs, lesquels se recrutent essentiellement dans les classes moyennes ou inférieures<sup>147</sup>.

En réalité, il faut nuancer quelque peu ces appréciations négatives pour la période comprise entre 1750 et 1770. Rappelons en effet que Küttner relate ses observations au cours des années 1776 à 1783, c'est-à-dire à une époque où les troupes ambulantes ont, en Allemagne, tendance à se fixer. Avant 1770 en revanche, il apparaît que des troupes séjournent volontiers à Bâle, tout particulièrement au moment de la foire d'automne. C'est le cas, par exemple, de deux ensembles qui, pour la période considérée, comptent parmi les plus réputés, à savoir ceux de Franz Schuch (1716-1763) et de Konrad Ackermann (1712-1771). La relative bienveillance des autorités bâloises envers les comédiens n'est certainement pas étrangère à l'attrait exercé sur eux par la ville. On constate en effet que les contraintes matérielles et morales imposées par les édiles locaux sont généralement plus dissuasives à Zurich ou à Strasbourg<sup>148</sup>.

La troupe de Franz Schuch obtient à trois reprises l'autorisation de se produire à Bâle: en 1747, 1749 et 1751. En l'absence d'autres sources, nous pouvons nous faire une idée - certes très imparfaite - de son répertoire par le Journal et la correspondance du jeune Isaak Iselin. Celui-ci mentionne élogieusement l'interprétation de trois tragédies de Voltaire, *Zaïre*, *Alzire* et *La mort*

---

<sup>145</sup> *Op. cit.*, t. I, p. 221 sq.

<sup>146</sup> *Ibid.*, t. I, p. 221.

<sup>147</sup> *Ibid.*, t. I, p. 220.

<sup>148</sup> Sur les séjours à Bâle de ces troupes ambulantes, voir: Herbert Eichhorn, *Konrad Ernst Ackermann. Ein deutscher Theaterprinzpal*, p. 40 sqq.; Max Fehr, *Die wandernden Theatertruppen in der Schweiz*, p. 75 sqq.; Ernst Jenny, *Basels Komödienwesen im 18. Jahrhundert*, p. 202 sqq.

de César, mais dit n'avoir apprécié ni l'*Iphigénie* ni le *Mithridate* de Racine; le *Brutus* de Voltaire lui a également déplu. Schuch étant surtout célèbre pour ses improvisations burlesques du rôle d'Arlequin, on s'étonnera qu'Iselin ne fasse état d'aucune farce ni bouffonnerie à propos de ses sorties théâtrales des années citées. Sans doute cette lacune est-elle à rapprocher du fait que le futur philosophe allait alors au spectacle en compagnie de sa mère<sup>149</sup>.

La présence à Bâle d'Ackermann et de ses comédiens est attestée quatre fois entre 1757 et 1760. Fuyant les régions où sévit la guerre de Sept Ans, Ackermann sillonne au cours de ces années la Suisse et l'Alsace. Entre le 31 octobre et le 15 novembre 1757, il donne quatorze représentations à Bâle. Au répertoire de ce premier séjour figurent l'*Alzire* de Voltaire et une pièce de Johann Elias Schlegel. En juin 1758, la troupe connaît un véritable triomphe à Zurich et à Schaffhouse. Sous l'effet de son enthousiasme pour le jeu de Sophie Ackermann, Christoph Martin Wieland reprend le fragment abandonné de sa tragédie *Lady Johanna Gray*. Celle-ci est jouée pour la première fois quelques semaines plus tard à Winterthur<sup>150</sup>. Du 27 septembre au 11 novembre 1758, Ackermann est de nouveau à Bâle, cette fois pour trente représentations, dont deux - conformément au contrat avec les autorités - sont données au bénéfice des indigents. Le programme de ce second séjour comprend *Der sterbende Cato* de Gottsched, *Pamela* de Goldoni et le *Cid* de Corneille. En outre, nous relevons dans le pittoresque Journal tenu de 1720 à 1772 par le cocher officiel des magistrats cantonaux, Johann Heinrich Bieler, que la troupe d'Ackermann a joué à Bâle, les 7 et 9 novembre 1758, une pièce anonyme consacrée à Guillaume Tell<sup>151</sup>. Malheureusement pour notre information, le brave Bieler ne mentionne, pendant ces cinquante années, aucun autre spectacle, sans doute parce que son intérêt et son savoir - à en juger d'après l'ensemble de ses notations - se limitent strictement aux grandes figures de l'histoire nationale et locale.

Au cours de l'année 1760, Ackermann s'installe à Bâle à deux reprises: une première fois au printemps, à l'occasion du troisième centenaire de l'université, et une seconde fois, qui est aussi la dernière, à l'automne. Le 9 avril, il inaugure son séjour par la pièce alors la plus récente de Lessing, *Miss Sara Sampson* (1755). Selon toute vraisemblance, la comédienne Karoline Schulze, dont la présence à

<sup>149</sup> Cf. Ernst Jenny, *Basels Komödienwesen im 18. Jahrhundert*, p. 213 sqq.

<sup>150</sup> Cf. Berthold Litzmann, *Friedrich Ludwig Schröder. Ein Beitrag zur deutschen Literatur- und Theatergeschichte*, p. 156.

<sup>151</sup> Cf. *Im Schatten unserer gnädigen Herren. Aufzeichnungen eines Basler Ueberreiters, 1720-1772* (éd. Paul Kölner), p. 80.

Bâle à cette date est attestée, y tient le rôle principal<sup>152</sup>. Pendant les fêtes organisées pour le jubilé de l'université, qui débutent le 15 avril, les comédiens d'Ackermann savent se rendre utiles aux autorités bâloises en jouant les renforts dans plusieurs manifestations publiques. Aussi la troupe est-elle autorisée, sans la moindre difficulté, à revenir dans la ville au mois d'octobre suivant. Si l'on en croit différentes sources, dont les *Souvenirs* de Karoline Schulze, ce dernier séjour semble toutefois s'être mal terminé. A la suite d'un incident, demeuré non élucidé, avec un cordonnier devenu membre du Conseil, Ackermann aurait été obligé de quitter Bâle précipitamment, le 14 novembre 1760, après qu'une prolongation lui ait été refusée. Karoline Schulze parle à ce propos d'une "vengeance" personnelle de l'artisan par autorités interposées<sup>153</sup>. Au cours de ce dernier séjour à Bâle, la troupe d'Ackermann interprète, entre autres, le *Mithridate* de Racine.

Déjà peu satisfaisante auparavant, la situation du théâtre à Bâle s'aggrave encore dans le dernier tiers du siècle, où l'on observe une nette diminution des représentations en langue allemande au profit de prestations, souvent médiocres, données par des troupes françaises venant de Vesoul, de Lyon ou d'Alsace<sup>154</sup>. Déplorant l'absence dans sa ville d'un véritable théâtre, Jakob Sarasin appelait de ses vœux la création d'une scène allemande:

Eine deutsche Schau-Bühne wäre allerdings wohl zu wünschen: aber, ob Gott will, nicht als Erziehungsmedium, sondern zur Cultivierung unserer besten schon erzogenen Köpfe<sup>155</sup>.

Le fabricant-mécène suggérait que les familles fortunées consacrent à la réalisation de ce projet (et de beaucoup d'autres!) les sommes gaspillées par elles en mets et boissons<sup>156</sup>. Notons au passage que les Bâlois du XVIII<sup>e</sup> siècle avaient effectivement la réputation d'éprouver un vif penchant pour les plaisirs de la table, ce que confirme, parmi d'autres voyageurs, le pasteur saxon Christian Gottlieb Schmidt:

Man beschuldigt sie /die Basler/ (...), daß sie für nichts so reizbar wären, als für Essen und Trinken, und in der Tat, man ißt *viel* und *gut*<sup>157</sup>.

---

<sup>152</sup> Cf. *Ein fahrendes Frauenzimmer. Die Lebenserinnerungen der Komödiantin Karoline Schulze-Kummerfeld, 1745-1815* (éd. Inge Buck), p. 82.

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 83.

<sup>154</sup> Cf. Ernst Jenny, *Basels Komödienwesen im 18. Jahrhundert*, p. 226.

<sup>155</sup> Cité d'après Emil Schaub, *Jakob Sarasin, 1742-1802*, p. 124.

<sup>156</sup> Cf. Karl Rudolf Hagenbach, *Jakob Sarasin und seine Freunde*, p. 29 sq.

<sup>157</sup> *Von der Schweiz*, p. 195. C'est Schmidt qui souligne.

Un témoignage analogue se retrouve sous la plume du comte vénitien, amateur de mondanités, Leopold de Curty:

Les sociétés journalières, où les personnes des deux sexes peuvent se voir familièrement, sont concentrées dans les cercles assez étendus de parenté (...) la chère qu'on y fait (...) est exquise, car les Bâlois sont fort recherchés pour leur cuisine et surtout dans le choix de leurs vins<sup>158</sup>.

Déjà Isaak Iselin avait songé faire appel à la générosité de ses riches concitoyens pour fonder un théâtre helvétique, mais ses intentions, à la différence de celles de Jakob Sarasin, étaient plus patriotiques et moralisatrices que proprement littéraires. Aucun des deux projets ne rencontra d'écho. On peut remarquer à ce propos que les Lumières ne sont pas, en Suisse, une période propice à l'épanouissement du théâtre: à cet égard, Zurich n'est guère mieux lotie que Bâle et s'il est vrai que Bodmer, pour ne citer que lui, compose des drames en très grand nombre, il ne les destine pas à la scène, envers laquelle il adopte une attitude de net refus<sup>159</sup>. Quant à Genève, on sait que d'Alembert s'attira les foudres de Rousseau, lorsqu'il conseilla en 1758, dans son article de l'*Encyclopédie*, qu'un théâtre y soit institué.

### ***Beaux-arts et musique***

Si les milieux bâlois aisés du XVIII<sup>e</sup> siècle boudent visiblement le théâtre, ils manifestent en revanche, obéissant en cela à une tradition locale déjà ancienne, un intérêt marqué pour les beaux-arts et la musique. Contrairement à ce qui se passera au siècle suivant, où la richesse de la ville se fera infiniment plus discrète, cet intérêt artistique des négociants et des fabricants va de pair, dans un contexte économique particulièrement florissant, avec un train de vie luxueux et ostentatoire que les rigoureuses lois somptuaires, sans cesse tournées dans la pratique, sont impuissantes à tempérer<sup>160</sup>. Ce besoin d'étaler leur fortune qu'éprouvent les

---

<sup>158</sup> *Lettres sur la Suisse*, t. I, p. 57.

<sup>159</sup> Cf. Martin Hürlimann, *Die Aufklärung in Zürich. Die Entwicklung des Zürcher Protestantismus im 18. Jahrhundert*, p. 107.

<sup>160</sup> Les *Aufwand-* ou *Reformationsgesetze*, d'inspiration religieuse, étaient destinées à restreindre et à réglementer les signes extérieurs de richesse. Cf. Emil Schaub, *Bilder aus der Sittengeschichte Basels im 18. Jahrhundert*, p. 13 sqq. Karl Gottlieb Küttner évoque dans ses *Briefe eines Sachsen aus der Schweiz* les artifices auxquels recouraient les Bâlois pour tourner les lois en question (t. I, p. 235 sqq.). D'après Rudolf Braun, *Das ausgehende Ancien Régime in der Schweiz* (p. 195 sq.), l'étalage des richesses était moins tapageur à Bâle et Zurich qu'à Berne ou Genève. Les Bâlois

*Herren* bâlois s'explique, selon Alfred Bürgin, par le fait que ceux-ci n'ont guère la possibilité, au stade précapitaliste de l'économie dans lequel ils vivent, de faire fructifier valablement leurs gains:

Diese Art und Weise der Verwendung der Geschäftsgewinne bildet ein (...) wesentliches Kennzeichen der ökonomischen und soziologischen Situation des 18. Jahrhunderts. Profitable Anlagemöglichkeiten der gewonnenen Gelder waren durch den rudimentären Entwicklungsgrad des Kapitalismus beschränkt, die Intensivierung und Extensivierung des kapitalistischen Prozesses unzureichend. Es bestand deshalb die Neigung, die Überschüsse für Bauten und für einen kostspieligen Lebensstil zu verwenden. Verglichen mit den Geschäftsbüchern des 19. Jahrhunderts weisen diejenigen des 18. Jahrhunderts bedeutend weniger zinstragend ausgeliehene Beträge auf<sup>161</sup>.

L'architecture est, de tous les arts, celui qui permet le mieux à quelques grandes familles d'extérioriser leur prospérité matérielle. C'est aussi le seul domaine où l'on assiste à proprement parler à une activité de création. A cette époque, Bâle possède en effet plusieurs architectes de talent, mais ne compte ni peintre célèbre ni compositeur reconnu.

On assiste, entre 1740 et 1780, en trois vagues successives qui correspondent aux trois tendances baroque, rococo et néoclassique, à la construction d'un grand nombre de magnifiques hôtels particuliers dont les façades aux proportions imposantes modifient sensiblement le visage de la ville<sup>162</sup>. Ces nouvelles demeures, qui rivalisent en ampleur et en appareil avec le palais bâti au début du siècle par le margrave de Bade-Durlach, lequel a sa cour à Bâle jusqu'en 1738<sup>163</sup>, ne constituent pas à vrai dire un ensemble homogène: elles sont en effet disséminées dans un espace urbain dont l'organisation demeure médiévale et coexistent avec les maisons anciennes des artisans. Dans sa *Promenade pittoresque dans l'évêché de Bâle*, qui décrit des séjours effectués en 1789 et 1796, le voyageur Rudolf Hentzy souligne l'éparpillement de ces hôtels dans la ville, en même temps qu'il fait ressortir leur valeur architecturale par une comparaison flatteuse:

Si l'on pouvait rassembler sur un terrain uni toutes ces maisons vastes et commodes, avec leurs portes cochères, leurs remises, leurs fontaines jaillissantes et leurs beaux jardins, on aurait un ensemble

---

ignoraient, par exemple, la tentation des faux arbres généalogiques.

<sup>161</sup> Cf. Alfred Bürgin, *Geschichte des Geigy-Unternehmens von 1758 bis 1939. Ein Beitrag zur Basler Unternehmer- und Wirtschaftsgeschichte*, p. 18 sq.

<sup>162</sup> Cf. Daniel Burckhardt-Werthemann, *Wie der Barockstil in Basel seinen Einzug gehalten hat*.

<sup>163</sup> Cf. Carl Roth, *Der ehemalige Besitz der Markgrafen von Baden*.

digne d'entrer en parallèle avec l'ancien fauxbourg Saint Germain à Paris, autrefois le séjour de la haute noblesse et des millionnaires<sup>164</sup>.

Trois architectes contribuent à donner à la cité cette note aristocratique: Johann Jakob Fechter (1717-1797), Samuel Werenfels (1720-1800) et Johann Ulrich Büchel (1753-1792). Le premier doit sa renommée au *Wildt'sches Haus* de la place Saint-Pierre ainsi qu'à plusieurs belles demeures de la place de la cathédrale. Entre autres réalisations prestigieuses, dont les hôtels particuliers *Zum Raben* et *Zum Delphin*, le second bâtit pour les frères Jakob et Lukas Sarasin deux palais jumeaux surplombant le Rhin, le *Wendelstörferhof* et le *Reichensteinerhof*, dénommés au XIXe siècle - respectivement - la "Maison blanche" et la "Maison bleue"<sup>165</sup>. Samuel Werenfels est également l'architecte du seul édifice public important construit à Bâle au XVIIIe siècle, le *Stadthaus*, siège de la poste et de ce qu'on appellerait aujourd'hui la Chambre de commerce (*Directorium der Kaufmannschaft*)<sup>166</sup>. Quant à Johann Ulrich Büchel, il édifie entre 1777 et 1780, pour le compte de son ami, le fabricant et mécène Johann Rudolf Burckhardt, le majestueux *Kirschgarten*, dont le style sobre et sévère, inspiré des théories de Winckelmann sur l'Antiquité, rompt avec le goût dominant. Karl Gottlieb Küttner, qui a voyagé dans toutes les contrées de Suisse, affirme catégoriquement ne pas connaître dans le pays de plus belle résidence particulière:

Es ist bei weitem das feinste Privatgebäude, das ich in der ganzen Schweiz gesehen habe, und vereint Schönheit und Geschmack mit der edlen Einfalt der Antike<sup>167</sup>.

Mais les dimensions de l'édifice, véritablement inhabituelles pour Bâle, et la présence de colonnes monumentales dans son aménagement intérieur le font taxer de prétention et de démesure. Bien davantage encore que toutes les autres riches demeures dont la construction a précédé la sienne, le *Kirschgarten* suscite la réprobation de ceux qui, à Bâle et dans le reste de la Confédération, condamnent le faste au nom de la simplicité traditionnelle des moeurs helvétiques. Ces mêmes esprits moralisateurs critiquent par ailleurs la vogue des résidences d'été, spacieuses et raffinées, qui commencent à orner les faubourgs de la ville, en particulier celui de Riehen. La plus luxueuse d'entre elles est la *Sandgrube*,

---

<sup>164</sup> p. 30.

<sup>165</sup> Cf. F. Stehlin, *Der Reichensteiner und der Wendelstoerfer Hof. Eine Baurechnung aus dem XVIII. Jahrhundert.*

<sup>166</sup> Cf. Maya Müller, *Samuel Werenfels. Ein Basler Architekt des 18. Jahrhunderts.*

<sup>167</sup> *Op. cit.*, t. III, p. 196 sq.

construite à partir de 1744 pour le fabricant Achilles Leissler par l'architecte déjà mentionné Johann Jakob Fechter<sup>168</sup>.

Pour des raisons identiques à celles qui ont favorisé la floraison architecturale dont il vient d'être question, on observe chez les membres de la haute société bâloise un attrait très prononcé pour la peinture. Johann Rudolf Sinner von Ballaigues note dans son journal de voyage de 1781: "Le goût des tableaux est la dépense favorite des Baslois"<sup>169</sup>. La nécessité d'adapter l'aménagement intérieur des nouveaux palais à la somptuosité de leur aspect extérieur et une propension à collectionner les oeuvres d'art, très répandue chez les riches particuliers bâlois depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, expliquent que Bâle soit, à la veille de la Révolution française, la ville de Suisse qui renferme le plus grand nombre de cabinets de peinture privés. Il ressort des récits de voyage que leurs propriétaires les ouvrent de très bonne grâce aux étrangers de passage qui en expriment le souhait<sup>170</sup>.

Deux collectionneurs d'une envergure exceptionnelle, résidant de surcroît dans deux des plus beaux hôtels particuliers construits à Bâle à cette époque, méritent ici de retenir spécialement notre attention: Johann Rudolph Forcart-Weiss (1749-1834), maître de maison du *Württembergischer Hof*, vaste palais célèbre pour son jardin anglo-chinois<sup>171</sup>, et Daniel Burckhardt-Wildt (1752-1819), dont l'élégante demeure rocaille de la place Saint-Pierre a déjà été mentionnée. Plus qu'à un authentique penchant pour l'art, c'est à un double besoin de gestion financière avisée et de renommée individuelle qu'obéissent la plupart des collectionneurs bâlois du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est significatif à cet égard de constater que les membres de la Société helvétique réprouvent expressément le goût des tableaux, qui leur apparaît à la fois comme une démonstration d'opulence et comme une concession aux modes françaises. Ni Isaak Iselin ni Jakob Sarasin ne possèdent par conséquent de collections artistiques. L'un et l'autre sont, du reste, auteurs de mémoires sur les dangers moraux et sociaux inhérents au luxe<sup>172</sup>.

---

<sup>168</sup> Cf. Paul Leonhard Ganz, *Die Sandgrube. Von einem Basler Landsitz zum kantonalen Lehrerseminar*. Sur les résidences de campagne des riches Bâlois, voir: Daniel Burckhardt-Werthemann, *Das Baslerische Landgut vergangener Zeit*; Daniel Burckhardt-Werthemann, *Blätter der Erinnerung an baslerische Landsitze*.

<sup>169</sup> *Op. cit.*, t. I, p. 57.

<sup>170</sup> Cf., par exemple, Karl Gottlob Küttner, *op. cit.*, t. II, p. 231.

<sup>171</sup> Cf. Carl Burckhardt-Sarasin, *Die geschäftliche Tätigkeit von Johann Rudolf Forcart-Weiss, 1749-1834*, p. 137 sqq. Le *Württembergischer Hof* n'existe plus, ayant été livré à la pioche des démolisseurs en 1932-1933, à la suite d'une consultation populaire, pour permettre la construction de l'actuel musée des beaux-arts.

<sup>172</sup> Isaak Iselin, *Palaemon oder von der Ueppigkeit*, 1769; Isaak Iselin, *Der zweyte Palaemon oder von dem Aufwande*, 1770; Jakob Sarasin, *Ueber den Werth der Luxusgesetze in einem klein kaufmännischen Gemeinwesen* (Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt, Privatarchive 212 F 23, J.

Ce que recherchent avant tout les collectionneurs bâlois, ce sont - outre les estampes - des peintures de la Renaissance vénitienne et du XVII<sup>e</sup> siècle hollandais. Sont également très prisés par eux les tableaux de genre des artistes de l'école de Francfort, Johann Konrad Seekatz (1719-1768) et Justus Juncker (1703-1767). Plusieurs possibilités s'offrent au riche Bâlois désireux d'acquérir de nouvelles pièces. Il peut, par exemple, se procurer ce qu'il recherche à l'occasion des grandes foires commerciales où le conduisent ses affaires; ainsi s'explique la place de choix qu'occupent dans les collections bâloises les productions des ateliers de Francfort. L'amateur d'art a aussi la possibilité de s'adresser soit aux marchands français et allemands, qui se déplacent à Bâle pour rencontrer leurs clients, soit à l'une des nombreuses boutiques spécialisées de la ville, dont les plus connues sont celles de Jeremias Schlegel, de Johann Niklaus Grooth (restaurateur de la *Passion* de Holbein) et de Christian von Mechel<sup>173</sup>. Ce dernier n'est pas seulement un négociant d'art averti et prospère, c'est aussi, de par ses multiples activités, l'une des principales figures de la vie intellectuelle bâloise pendant près de quatre décennies<sup>174</sup>.

Graveur réputé, Christian von Mechel (1737-1817) dirige, en dehors de la boutique évoquée précédemment, l'"Académie" qui porte son nom: celle-ci abrite à la fois un atelier de fabrication d'estampes très florissant et une galerie d'art ouverte au public, laquelle réunit - selon toute apparence - des oeuvres de qualité, puisqu'en 1776, Rubens et Boucher y côtoient Holbein et Véronèse<sup>175</sup>. Expert en civilités, Mechel se fait volontiers le mentor dans la ville, quand ce n'est pas dans le reste du pays, des "voyageurs de distinction" qui se pressent à son domicile de la *St. Johannvorstadt*, où se trouve également le siège de l'Académie. Pour les membres de l'élite européenne dont l'itinéraire passe par Bâle, l'*Erlacherhof* devient à partir de 1767 une étape obligée, au même titre que la bibliothèque de l'université. Karl

---

Sarasins Preisschriften). Le mémoire de Sarasin avait été rédigé à l'attention de la *Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigen*, à l'occasion d'un concours d'idées lancé par Peter Ochs. Quelques jours après l'envoi de son texte, Jakob Sarasin fit savoir qu'il ne souhaitait pas que celui-ci fût imprimé, décision que regretta Iselin. Cf. Emil Schaub, *Geschichte der Familie Sarasin*, t. I, p. 263. Jakob Sarasin collectionnait toutefois, pour leur intérêt historique, les portraits de citoyens bâlois ou de personnalités ayant demeuré à Bâle. Cf. (Jean) Bernoulli, *Lettres sur différens sujets, écrites pendant le cours d'un voyage par l'Allemagne, la Suisse, la France méridionale et l'Italie en 1774 et 1775*, p. 254.

<sup>173</sup> Cf. Daniel Burckhardt-Werthemann, *Die baslerischen Kunstsammler des 18. Jahrhunderts*. La "Passion" fut restaurée en 1771.

<sup>174</sup> Cf. la monographie très complète de Lukas Heinrich Wüthrich, *Christian von Mechel. Leben und Werk eines Basler Kupferstechers und Kunsthändlers (1737-1817)*.

<sup>175</sup> Cf. (Jean) Bernoulli, *op. cit.*, p. 235 sqq., où l'on trouvera une liste des principales pièces exposées dans la galerie de Christian von Mechel.

August de Weimar, Goethe et Joseph II en sont les hôtes les plus célèbres<sup>176</sup>. A la suite du séjour à Bâle de l'empereur, Mechel est invité à Vienne de 1778 à 1783.

S'il est un conseiller apprécié des grands, le graveur bâlois jouit également de la confiance de nombreux écrivains et artistes. Gagné aux idées esthétiques de Winckelmann, dont il fait la connaissance à Rome en 1766, Mechel est l'homme qui introduit à Bâle le style néoclassique<sup>177</sup>. Son action de propagandiste revêt diverses formes. C'est ainsi que, prêchant d'exemple, il modifie l'ordonnance extérieure de sa maison, la dotant d'un portail à l'antique pour lequel il reçoit les éloges du vieux Winckelmann<sup>178</sup>. Par le biais de son ascendant sur Johann Ulrich Büchel, il exerce par ailleurs une influence déterminante sur la conception du *Kirschgarten*, véritable prototype de la nouvelle tendance architecturale<sup>179</sup>. En outre, Mechel expose dans sa galerie d'art des oeuvres du peintre académique alors très en vogue Anton Raphael Mengs (1728-1779). Enfin, il se fait le pourvoyeur en clientèle du sculpteur suisse Alexander Trippel (1744-1793), créateur prolifique de figurines d'inspiration gréco-romaine, produites en série, dont les Bâlois fortunés se montrent friands. Le propriétaire du *Kirschgarten* Johann Rudolf Burckhardt, par exemple, compte parmi les principaux commanditaires du sculpteur, ce qui ne saurait surprendre. Il est également son protecteur.

C'est dans le contexte de la mode antiquisante introduite à Bâle par Mechel qu'il faut replacer l'intérêt de deux des collectionneurs cités plus haut pour les ruines de la colonie romaine d'Augst, distante de la ville d'une dizaine de kilomètres. Tout au long de sa vie, Daniel Burckhardt-Wildt acquiert - auprès des paysans - gemmes, monnaies et autres objets trouvés dans le périmètre de l'ancienne *Augusta Raurica*, tandis que Johann Rudolf Forcart-Weiss fait appel aux services de l'architecte valaisan Aubert-Parent (1753-1835) pour intégrer à ses fameux jardins du *Württembergischer Hof* vestiges et colonnes provenant du même site. L'intérêt des deux collectionneurs pour le passé antique qu'ils ont à portée de main ne répond pas à des préoccupations archéologiques mais décoratives. Ceci vaut tout particulièrement pour Forcart-Weiss, qui conçoit en 1797 le projet de faire édifier, à Augst même, toujours par Aubert-Parent, une grandiose maison de campagne "à la manière des Romains"<sup>180</sup>.

<sup>176</sup> Les voyageurs les plus éminents des années 1767 à 1779 se trouvent énumérés *in*: Lukas Heinrich Wüthrich, *op. cit.*, p. 86 sq. Goethe est venu à deux reprises chez Christian von Mechel: le 8 juillet 1775 et le 1er octobre 1779 (p. 83 sq.).

<sup>177</sup> Cf. Daniel Burckhardt-Werthemann, *Der Klassizismus in Basel*, p. 21 sqq.

<sup>178</sup> Cf. Daniel Burckhardt-Werthemann, *Vom alten Basel und seinen Gästen*, p. 18.

<sup>179</sup> Cf. *ibid.*, p. 17 sqq.

<sup>180</sup> Cf. Andres Furger-Gunti, *Ausgraben, sammeln, präsentieren*, p. 2.

L'inlassable activité déployée à Bâle par Christian von Mechel s'étend encore à deux autres domaines: l'illustre graveur ne dédaigne pas en effet d'enseigner le dessin à l'université et joue un rôle moteur au sein du petit groupe d'artistes et d'amateurs d'art qui voit le jour dans les années 1790, préfigurant les sociétés artistiques du siècle suivant. Les réunions de ce cercle se tiennent chez le philologue Lukas Legrand; elles associent nourritures intellectuelles et convivialité puisqu'aux exposés et débats qui constituent la première partie de chaque soirée fait invariablement suite une joyeuse collation fournie, du moins pour les aliments solides, par l'auberge des Trois-Rois située de l'autre côté de la rue (*Blumenrain*). Quant au vin, il est apporté par les participants eux-mêmes, les artistes étant toutefois dispensés de cette obligation. Une aquarelle du peintre bâlois Rudolf Huber (1770-1844), intitulée *Künstlerschmaus im Lukas Legrandschen Haus am Blumenrain* (1790) restitue l'atmosphère non guindée de ces séances, au cours desquelles l'humour et la satire l'emportent manifestement sur la pédanterie<sup>181</sup>.

Les oeuvres et objets d'art les plus précieux que compte la ville ne se trouvent pas dans telle ou telle des nombreuses collections privées que nous avons signalées, mais sont rassemblés dans un établissement d'Etat que mentionne élogieusement l'*Encyclopédie* de Diderot<sup>182</sup> et que tout voyageur cultivé se doit de visiter lors de son passage à Bâle: la bibliothèque de l'université. Son livre d'or, ouvert en 1664 et tenu jusqu'en 1822, renferme les signatures de Goethe (1775), de Friedrich Nicolai (1781), de Germaine Necker, future Madame de Staël (1783), de Wilhelm von Humboldt (1789), de Heinrich von Kleist (1801), du roi Frédéric-Guillaume III de Prusse et de l'empereur François Ier d'Autriche (1814), pour ne citer que quelques noms prestigieux de la politique ou des lettres<sup>183</sup>.

Premier en date de tous les musées publics européens, la bibliothèque de l'université de Bâle doit ce titre de gloire au patriotisme éclairé du bourgmestre Johann Rudolf Wettstein. En 1661, celui-ci fait racheter, conjointement par la ville et par l'université, le cabinet Amerbach, dans le but de l'incorporer aux collections de la bibliothèque publique. Ainsi se trouve évitée de justesse la dispersion d'un ensemble inestimable, amassé pendant trois générations par une même et illustre

<sup>181</sup> Cf. Daniel Burckhardt-Werthemann, *Basler Kunstdilettanten vergangener Zeiten*, p. 23 sqq. L'aquarelle en question est reproduite, assortie d'un commentaire in: Annie Hagenbach, *Basel im Bilde seiner Maler, 1770-1870*, p. 19 sq. (planche hors texte).

<sup>182</sup> *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, art. "Bibliothèque de Bâle", t. XVII (1765), 758 B-759 A. Tiré de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de M. de la Croze*, l'article signale tout spécialement les manuscrits ("il y en a de fort beaux et de fort anciens"), les tableaux de Holbein et le testament de la main d'Erasmus.

<sup>183</sup> Cf. Th. Bäschlin, *Aus einem Fremdenbuche der öffentlichen Bibliothek der Stadt Basel*.

famille<sup>184</sup>. Cette acquisition décisive se produit - ce n'est évidemment pas un hasard - dans un climat favorable à l'université, c'est-à-dire peu après la célébration, en 1660, du deuxième centenaire de cette dernière.

Installée depuis 1671 à proximité immédiate de la cathédrale dans le bâtiment *Zur Mücke*, devenu célèbre pour avoir abrité en 1439 le conclave qui élut l'antipape Felix V, la bibliothèque de l'université offre à l'admiration des visiteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle soixante-sept peintures, parmi lesquelles une quinzaine d'oeuvres originales de Holbein le Jeune, dont la célèbre "Passion"<sup>185</sup>. A cela s'ajoutent plusieurs milliers de dessins et de gravures, sans parler d'innombrables manuscrits, incunables, monnaies et médailles. Alors que les érudits locaux ne sont admis qu'un seul après-midi par semaine, les visiteurs étrangers peuvent, du moins en principe, être reçus à tout moment. Une anecdote célèbre veut que le prince Henri de Prusse, frère de Frédéric II, s'étant auparavant attardé dans l'atelier de Christian von Mechel, ait parcouru la bibliothèque à une heure du matin, à la lumière des flambeaux!<sup>186</sup>

Il convient de considérer également comme institution publique, tout en lui octroyant une place à part, le fameux cabinet Faesch de la place Saint-Pierre. Celui-ci n'est certes rattaché à la bibliothèque du *Haus zur Mücke* qu'en 1823 - au terme d'un long procès entre les héritiers et les autorités, - mais son statut n'est plus tout à fait celui d'une collection privée dès 1772. A partir de cette date en effet, l'université en revendique la propriété, alléguant que la condition imposée par le testateur pour que la collection demeure dans sa famille n'est plus honorée<sup>187</sup>. Très riche en oeuvres de la Renaissance et de l'âge baroque, parmi lesquelles figurent des pièces de Holbein le Jeune, d'Urs Graf, de Niklaus Manuel, de Rubens et de Rembrandt, le cabinet Faesch, fréquenté à l'époque qui nous intéresse ici par les mêmes visiteurs que ceux de la bibliothèque de l'université, constitue avec le

---

<sup>184</sup> Sur l'histoire du cabinet Amerbach et les circonstances de son acquisition par les pouvoirs publics, voir: Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, p. 9-29; Andreas Heusler, *Geschichte der öffentlichen Bibliothek der Universität Basel*, p. 17 sq.; Karl Schwarber, *Die Entwicklung der Universitätsbibliothek zu Basel*, p. 10.

<sup>185</sup> Avant 1770, date à laquelle ils rejoignirent à la Bibliothèque de l'université les autres oeuvres de Holbein, les huit panneaux constituant cette "Passion" étaient exposés à l'hôtel de ville. Cf. Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, p. 44 sq.

<sup>186</sup> Cf. Andreas Heusler, *Geschichte der öffentlichen Bibliothek der Universität Basel*, p. 28.

<sup>187</sup> Selon les dernières volontés du juriste Remigius Faesch (1595-1667), la collection ne devait demeurer dans sa famille qu'aussi longtemps qu'un membre de celle-ci, impérativement titulaire d'un doctorat en droit, serait en mesure d'en assurer la gestion. Cf. Karl Schwarber, *Die Entwicklung der Universitätsbibliothek zu Basel*, p. 14 sq. En ce qui concerne la collection Faesch depuis les origines, on se reportera à Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, p. 34-40.

cabinet Amerbach le fonds initial de l'actuel musée des beaux-arts.

Le plaisir que savent tirer de leurs collections artistiques les riches Bâlois du XVIII<sup>e</sup> siècle, ajouté au fait que Bâle s'honore de posséder un musée avant la lettre, ne signifie cependant en aucune façon qu'une atmosphère propice à la création picturale règne dans la ville. Traitant de la peinture suisse du siècle des Lumières, l'historien de l'art Conrad de Mandach résume en ces termes la situation de Bâle sous l'Ancien Régime:

Le milieu artistique bâlois est bien loin d'avoir la vitalité qu'on constate pendant cette période dans les autres villes importantes de la Suisse. Il reste au-dessous de la tradition locale<sup>188</sup>.

Contrairement à ce qu'on constate aux deux siècles précédents, aucune commande officielle n'émane entre 1700 et 1798 du gouvernement bâlois qui, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, se caractérise par une lésine et un immobilisme surprenants. Il faut cependant porter à l'actif des autorités la création, en 1763, d'une école de dessin, qui connaît un vif succès. C'est dans le cadre de cette institution modeste, dirigée par l'ancien bailli Hieronymus Holzach, que les deux grands amateurs d'art Daniel Burckhardt-Wildt et Peter Vischer Sarasin acquièrent dans leurs jeunes années la formation élémentaire qui leur permettra par la suite de faire de la peinture leur passe-temps favori.

Les peintres dilettantes sont légion à Bâle, mais aucun grand artiste n'émerge de leurs rangs. On ne peut toutefois passer sous silence, tant en raison de l'exceptionnelle ampleur que du mérite spécifique de sa production, l'ancien maître-pâtissier Emanuel Büchel (1705-1775), qu'il ne faut pas confondre - comme on le fit parfois au XIX<sup>e</sup> siècle - avec son homonyme et petit-neveu Johann Ulrich Büchel, architecte du *Kirschgarten*. Dessinateur et aquarelliste, Emanuel Büchel est surtout connu comme l'illustrateur de différents inventaires topographiques et archéologiques de Bâle et de sa région<sup>189</sup>. Ces ouvrages constituent pour l'historien une source de première importance, dans la mesure où de très nombreuses "curiosités" représentées par le dessinateur ont aujourd'hui disparu. C'est le cas notamment de la fresque du cimetière de l'église des Dominicains, la fameuse *Danse des morts* faussement attribuée à Holbein, qui sera livrée aux

---

<sup>188</sup> *L'art en Suisse au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 792.

<sup>189</sup> Sur les différentes facettes de l'œuvre d'Emanuel Büchel, voir: Daniel Burckhardt-Werthemann, *Emanuel Büchel. Ein Beitrag zur Basler Kunstgeschichte des XVIII. Jahrhunderts*; Beat Trachsler, *Das vielseitige Werk des Basler Zeichners Emanuel Büchel (1705-1775)*; Rudolf Wackernagel, *Die Erhaltung vaterländischer Altertümer in Basel*, p. 243 sqq.

démolisseurs en 1805<sup>190</sup>. Sa visite est immanquablement proposée, "presque avant qu'ils ayent mis pied à terre"<sup>191</sup>, à tous les voyageurs du XVIIIe siècle.

Nous devons également à Büchel de multiples vues et panoramas, auxquels leur facture minutieuse donne une inestimable valeur documentaire. Quant à ses reproductions graphiques de monuments et d'objets d'art, elles témoignent d'un intérêt pour le Moyen Age tout à fait surprenant chez le représentant d'une époque où triomphent le baroque et le rococo. Nous avons là, dans le domaine des arts, l'équivalent de la prédilection manifestée en littérature par Johann Jakob Spreng et les disciples de Bodmer. Enfin, on possède de la main de Büchel des relevés et des plans exécutés sur le site romain d'Augst. Sous une forme encore balbutiante, on voit ainsi apparaître chez cet humble amateur totalement dépourvu de prétentions savantes et d'esprit de système les premiers signes d'une attention au patrimoine culturel collectif appréhendé dans sa totalité et dans sa diversité.

En dehors d'Emanuel Büchel, un autre artiste dilettante de cette époque mérite d'être soustrait à l'anonymat: il s'agit du caricaturiste Franz Feyerabend (1755-1800), dont les cibles préférées sont, outre les professeurs et les militaires, un certain nombre d'originaux locaux.

Les portraitistes faisant défaut sur place, Bâle attire, en provenance de l'extérieur, des peintres de métier. Ceux-ci semblent n'avoir que l'embarras du choix en matière de clientèle. Selon Küttner, les Bâlois de la seconde moitié du siècle manifestent en effet une propension généralisée à faire peindre les membres de leur famille:

Zwar gibt es keinen hier lebenden Maler; allein es kommen häufig Fremde und der Aufenthalt, den sie hier machen, zeigt, dass sie ihren Vorteil dabey finden. Besonders ist dies ein herrlicher Ort für Portraitmaler. Ich habe bemerkt, dass alle, vom guten und mittelmässigen bis auf die allerschlechtesten herab, Arbeit finden, und dass es nicht leicht eine wohlhabende Familie gibt, welche nicht die Portraite einiger Individuen haben will<sup>192</sup>.

Au début des années 80, deux jeunes peintres aux aptitudes variées se fixent à Bâle. Le premier, Maximilian Neustück (1765-1834), est un paysagiste issu de l'école de Francfort, qui exécute aussi bien de grands panneaux muraux que des vues délicates de petites dimensions. Le second, Marquard Wocher (1760-

---

<sup>190</sup> Cf. *infra*, p. 171 sqq.

<sup>191</sup> Leopold de Curty, *Lettres sur la Suisse*, t. I, p. 8.

<sup>192</sup> *Op. cit.*, t. II, p. 231 sq. Sur les portraitistes de l'extérieur oeuvrant à Bâle, voir: Hans Lanz, *Basler Wohnkunst und Lebensart im 18. Jahrhundert*, p. 31 sqq.

1830), vient de l'atelier réputé du Bernois Johann Ludwig Aberli, où il a été coloriste, et il excelle tout particulièrement dans le portrait miniature. Neustück et Wochoer appartiennent l'un et l'autre à la fois au XVIII<sup>e</sup> siècle et aux premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle: l'occasion nous sera donc donnée de les évoquer plus amplement aux chapitres suivants. Mentionnons par ailleurs, au nombre des artistes ayant oeuvré à Bâle sous l'Ancien Régime, Johann Heinrich Keller (1692-1755) et Joseph Esperlin (1707-1775), dont la spécialité commune est la décoration intérieure de style rococo.

A côté des peintres, il faut signaler l'existence dans la ville de trois graveurs de talent: Christian von Mechel, dont la personnalité a déjà retenu notre attention à d'autres titres<sup>193</sup>, Wilhelm Haas (1741-1800), connu dans toute l'Europe comme l'inventeur d'un procédé permettant de composer les cartes géographiques au moyen de caractères mobiles, enfin Johann Ulrich Samson (1729-1806), qui, ayant "porté l'art de la gravure des armes sur cachet à une perfection inimitable (...) ne peut - selon Leopold de Curty - suffire aux commandes qu'il reçoit chaque jour de Londres ou de Paris"<sup>194</sup>.

L'attraction notoire des Bâlois pour la peinture se double d'un goût affirmé pour la musique. Il s'agit, là encore, d'une tradition locale solidement implantée. Rappelons, par exemple, qu'au XVI<sup>e</sup> siècle l'humaniste Glareanus fait éditer à Bâle ses traités musicaux, que le juriste Bonifacius Amerbach collectionne les partitions et s'entoure d'instruments variés, tandis que le médecin Felix Platter, mélomane renommé, oeuvre à la tête de l'université pour une amélioration de l'enseignement musical<sup>195</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Bâlois pratiquent assidûment la musique en famille et la ville a la réputation de compter un nombre particulièrement élevé de musiciens amateurs. Quelques riches particuliers aménagent à leur domicile un salon de musique. C'est le cas, entre autres, du secrétaire d'Etat Peter Ochs ainsi que du fabricant Lukas Sarasin, propriétaire de la "Maison bleue". A l'instar des aristocrates autrichiens, ce dernier, frère de Jakob Sarasin, entretient un orchestre de chambre privé, placé sous la direction du compositeur et violoniste Jacob Christof Kachel. Le maître de maison lui-même fait partie des musiciens. En outre, Lukas Sarasin possède une bibliothèque musicale d'une richesse unique en Europe

---

<sup>193</sup> Voir *supra*, p. 65 sqq.

<sup>194</sup> *Lettres sur la Suisse*, t. I, p. 31.

<sup>195</sup> Cf. Wilhelm Merian, *Basels Musikleben im XIX. Jahrhundert*, p. 2; Edgar Refardt, *Die Musik in Basel*, p. 273.

ainsi qu'une collection d'instruments<sup>196</sup>.

Autour de 1750, un phénomène social fait son apparition à Bâle: le concert public<sup>197</sup>. Avant cette date, la ville possédait déjà, comme beaucoup d'autres cités réformées de Suisse, un *Collegium Musicum*, association d'amateurs organisant des soirées musicales, mais ces soirées étaient strictement réservées aux musiciens de l'association et à leurs amis<sup>198</sup>. Au milieu du XVIIIe siècle, les prestations du *Collegium Musicum* bâlois cessent d'être privées pour s'ouvrir, par le biais d'abonnements, à un large public. A partir de février 1752, les concerts, qui ont lieu le mercredi, sont donnés dans une salle d'environ quatre cents places, élégamment aménagée et confortable, le *Prytaneum*. L'université étant propriétaire des lieux, les professeurs sont dispensés du droit d'entrée. Cette mesure de faveur concerne également les femmes et les étrangers de passage, particulièrement nombreux au moment des foires. Parmi les membres de l'orchestre, composé à la fois de professionnels et d'amateurs, on trouve Jacob Christof Kachel et Lukas Sarasin, mentionnés précédemment<sup>199</sup>. Les concerts du *Collegium Musicum* attirent rapidement beaucoup de monde, mais la rançon de ce succès est qu'il s'avère impossible de faire taire le bavardage des nombreux auditeurs qui viennent davantage pour voir et être vus que pour le plaisir de la musique<sup>200</sup>. C'est qu'à peine né, le concert public devient la manifestation sociale par excellence des classes aisées de Bâle. Il le restera jusque très avant dans le XIXe siècle, au net détriment du théâtre, dont la percée s'avérera laborieuse. Le jugement péremptoire d'un voyageur allemand séjournant à Bâle dans les années 1790: "*Schauspiele giebt's nur sehr selten, dafür aber des Winters sehr gute Concerte*"<sup>201</sup> conservera longtemps sa pertinence.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, le *Collegium Musicum* bâlois connaît à vrai dire des fortunes diverses. Les années 1750 à 1755 se caractérisent

---

<sup>196</sup> Cf. Wilhelm Merian, *Basels Musikleben im XIX. Jahrhundert*, p. 2; Edgar Refardt, *Die Musik in Basel*, p. 276.

<sup>197</sup> Le premier emploi du mot *Concert* (sic), au lieu de *Musikabend* ou de *Musiktag*, date de 1749. Cf. Eduard Wölfflin, *Das Collegium Musicum und die Concerte in Basel*, p. 9.

<sup>198</sup> Fondés à la fin du XVIIe siècle, dans le but d'encourager la musique vocale sacrée, les *Collegia Musica* avaient progressivement inscrit à leur programme des chants profanes, puis de la musique instrumentale.

<sup>199</sup> Cf. Eduard Wölfflin, *Das Collegium Musicum und die Concerte in Basel*, p. 9 sqq.

<sup>200</sup> Cf. *Die Reise nach dem Concerte durch einen Vetter des Eidgenossen*, p. 209. Réimprimée pour la première fois en 1858, cette satire anonyme datant de 1755 a sans doute pour auteur l'écrivain dialectal Emanuel Wolleb dont la figure a déjà été évoquée dans ce chapitre.

<sup>201</sup> C. von Birkenheim, *Briefe über den politischen, bürgerlichen und natürlichen Zustand der Schweiz zum Gebrauch für Reisende*, p. 15 (lettre du 22 mai 1794). C'est Birkenheim qui souligne. A propos de ce pseudonyme, voir *supra*, note 12.

par un essor spectaculaire, dû au soutien des autorités qui font appel pour leurs besoins propres aux services de ses musiciens. Le *Collegium Musicum* se situe alors au carrefour de toutes les activités musicales de la ville, qu'elles soient religieuses ou profanes, officielles ou associatives. La fin des années 1750, quant à elle, voit s'ouvrir, pour de multiples raisons tenant à la fois aux circonstances et aux individus, une longue période d'incertitude et de déclin. La faillite du *Collegium* est consommée en 1783, mais une nouvelle association, dénommée *Concertdirektion* - dont font partie Peter Ochs, Jakob Sarasin et le propriétaire du *Kirschgarten*, Johann Rudolf Burckhardt - assure la relève avec détermination et efficacité<sup>202</sup>.

Si cette nouvelle société parvient rapidement à améliorer la qualité des concerts, elle ne réussit pas par contre à résoudre d'emblée l'irritant problème de l'indiscipline du public<sup>203</sup>. Malgré les réticences initiales de l'université, qui prête le cadre, on autorise à partir de 1783 les jeux de cartes au fond de la salle, dans le but de retenir, voire d'attirer, les auditeurs de sexe masculin, que leur rôle de chevaliers servants réduits à l'ennui pendant trois longues heures n'enthousiasme que médiocrement. Séjournant à Bâle dans les années 1786-1787, le pasteur saxon Christian Gottlieb Schmidt décrit comme suit l'atmosphère bruyante du concert hebdomadaire, soulignant à cette occasion les ravages qu'opère chez les Bâlois la passion du jeu de cartes:

(...) auch fanden die Herren und Demoiselles Musici nicht viel Aufmunterung in der Attention der Zuhörer, welche gröstenteils mit sehr vernemlicher Stimme sich unterredeten, oft so laut, dass die wenigen wahren Freunde der Tonkunst durch heftiges Pochen mit den Stöcken periodisch sich Ruhe und einige Stille verschaffen mussten (...) Auch im Konzert spielt man Karte, und es scheint in der Tat zu Basel eine ordentliche Hungersnot an Ideen zu herrschen, da man gar nichts weiter kennet die Zeit hinzubringen als - Karten<sup>204</sup>.

Particulièrement difficile à contrecarrer se révèle la volubilité des dames et des demoiselles. Après que ses avertissements répétés soient restés vains - sans doute en raison de leur excessive courtoisie, - la *Concertdirektion* se voit obligée en 1789, sous peine d'être boudée par les authentiques mélomanes, de brandir sérieusement la menace de sa dissolution:

Auch versieht man sich zur natürlichen Gefälligkeit des schönen

---

<sup>202</sup> Cf. Paul Meyer, *Basels Concertwesen im 18. und zu Anfang des 19. Jahrhunderts*, p. 222.

<sup>203</sup> Cf. Eduard Wölfflin, *Das Collegium Musicum und die Concerte in Basel*, p. 34 sqq.

<sup>204</sup> *Von der Schweiz*, p. 199.

Geschlechtes von sämmtlichem jüngerem und älterem Frauenzimmer, dass sie hierinnen mit gutem Beispiel den Ton geben werden, so wie selbige geziemend ersucht sind, sich während der Musik auch das Aufstehen nicht zu erlauben. Sollte die Direktion nicht glücklicher in ihrer Bitte sein als voriges Jahr, so würde sie sich in die Nothwendigkeit versetzt sehen, für ein künftiges Jahr die Hand von diesem so beliebten Institute abzuziehen<sup>205</sup>.

Ce rappel à l'ordre semble avoir produit le résultat escompté, du moins jusqu'à l'année 1799, date à laquelle les événements politiques provoquent l'abandon momentané des concerts.

\*

\*       \*

A la veille de l'époque révolutionnaire, Bâle n'est pas un désert intellectuel, tant s'en faut. Aussi le voyageur cultivé se doit-il d'y faire étape, à la fois pour son instruction et pour son plaisir esthétique. Parmi les "curiosités" susceptibles de l'attirer ou de le retenir quelque temps dans la ville, nous avons évoqué au cours de ce chapitre: la bibliothèque de l'université, le palais du *Kirschgarten*, l' "Académie" de Christian von Mechel, les nombreux cabinets et galeries d'art privés, enfin le cimetière de l'église des Dominicains avec sa célèbre fresque de la *Danse des morts*. Pour ce qui est des renommées locales, nous avons cité à diverses occasions les noms de Daniel Bernoulli et d'Isaak Iselin, connus de toute l'Europe savante. Nous avons montré par ailleurs que la vie de société brille à cette époque d'un certain éclat et que la culture musicale, élargissant son audience, prend un nouvel essor.

Grâce à l'action de fortes personnalités comme Daniel Bernoulli, Christian von Mechel, Isaak Iselin ou Jakob Sarasin, qui entretiennent des contacts suivis avec l'extérieur, Bâle n'est tenue à l'écart d'aucun des grands courants spirituels de l'époque, qu'il s'agisse du néo-classicisme dans le domaine des arts, du *Sturm und Drang* en littérature ou bien encore, dans une sphère beaucoup plus large - à la fois morale, intellectuelle et patriotique - de l'helvétisme, sans oublier naturellement les mathématiques. La petite cité rhénane ne se contente d'ailleurs pas de capter à son profit les influences venant du reste de la Suisse et de l'Europe; elle se révèle capable d'apporter à ses visiteurs un enrichissement culturel, de faire entendre sa

---

<sup>205</sup> Cité d'après Eduard Wölfflin, *Das Collegium Musicum und die Concerte in Basel*, p. 39 sq.

voix au dehors et même d'exporter ses cerveaux<sup>206</sup>. Bâle participe en outre à l'ample mouvement associatif caractéristique du siècle des Lumières: de fait, à l'exception de l'académie savante qu'Iselin ne parviendra pas à implanter dans sa ville, tous les types de sociétés d'intérêt général y sont fort honorablement représentés<sup>207</sup>.

Pourtant, dans le tableau d'ensemble que composent les différents massifs de la vie intellectuelle, il semble bien que les ombres l'emportent sur les lumières. Rappelons, par exemple, qu'à une génération d'intervalle, Isaak Iselin et Jakob Sarasin, deux voix autorisées s'il en est, se lamentent sur l'étroitesse de vues de leurs concitoyens et ne peuvent faire aboutir des projets pédagogiques ou littéraires qui leur tiennent à coeur. Rappelons aussi la triste situation de l'université et l'attitude mesquine des autorités à son égard. Qu'il consacre ses énergies à des vécilles comme le ridicule débat autour de l'heure locale - les horloges de Bâle conservèrent envers et contre tout leur avance de soixante minutes jusqu'à la Révolution<sup>208</sup> - ou qu'il se laisse obséder par la crainte d'un afflux de nouveaux bourgeois, l'Etat bâlois du XVIIIe siècle se caractérise, en dépit de sa richesse, par un immobilisme foncier qui affecte tous les domaines de la vie publique. Il ne faut pas oublier en effet que les réalisations philanthropiques ou culturelles que nous avons signalées, telles que la fondation de la *Gemeinnützige Gesellschaft* ou celle de la Société de lecture, sont dues à l'initiative privée. Cette sclérose et cette avarice de l'Etat constituant, avec l'indifférence quasi générale des milieux aisés pour les sciences et les lettres, les principales causes de la médiocrité intellectuelle de Bâle au XVIIIe siècle. L'effet produit sur les esprits par cette situation se trouve amplifié, nous l'avons vu, par une double comparaison avec les modèles de référence que

---

<sup>206</sup> En ce qui concerne les échanges intellectuels entre Bâle et le reste de la Confédération au XVIIIe siècle, voir: Edgar Bonjour, *Geistige Beziehung zwischen Baslern und andern Eidgenossen in der Epoche der Aufklärung*.

<sup>207</sup> Cf. Ulrich Im Hof, *Der Sozietätsgedanke im 18. Jahrhundert*, p. 10. On trouvera un inventaire descriptif de toutes les sociétés bâloises du XVIIIe siècle in: Emil Erne, *op. cit.* p. 249-274.

<sup>208</sup> En 1774, Daniel Bernoulli avait rédigé, à la demande du gouvernement cantonal, un rapport d'expertise sur "l'heure bâloise", à la suite duquel celle-ci fut provisoirement abandonnée. Commencée en 1778, l'expérience ne dura qu'un an et se solda par un échec. A la faveur de la Révolution, l'heure bâloise fut définitivement abolie le 1er février 1798, sur proposition du graveur Christian von Mechel. En ce qui concerne les origines - controversées - de cet usage insolite, dont se moquent tous les voyageurs, voir notamment: Montaigne, *Journal de voyage en Italie par la Suisse et l'Allemagne en 1580 et 1581*, p. 1128; C. von B(irkenheim) *op. cit.*, p. 6; Léopold de Curty, *op. cit.*, t. I, p. 72 sqq.; Karl Gottlob Küttner, *op. cit.*, t. II, p. 223 sqq.; Johann Rudolf Sinner, *op. cit.*, t. I, p. 6; M. Fallet-Scheurer, *Die Zeitmessung im alten Basel*, p. 297 sqq. L'une des raisons communément invoquées pour expliquer l'avance des horloges bâloises était la paresse naturelle des pères du concile, contraints par cette mesure de se lever plus tôt. Daniel Bernoulli, pour sa part, incriminait une mauvaise orientation du premier cadran solaire de la cathédrale.

sont, pour le présent, Zurich et Berne, et pour le passé, le propre héritage humaniste de la ville.

Si les efforts d'une poignée d'hommes éclairés sont impuissants à modifier fondamentalement cet état de fait, ils signifient cependant l'amorce de changements décisifs dans la mesure où la mentalité des classes dirigeantes commence lentement à évoluer et où des structures sont mises en place qui connaîtront, après leur relatif sommeil pendant la parenthèse révolutionnaire et napoléonienne, un remarquable développement. En pressentant en 1786 la venue d'une époque plus propice aux activités spirituelles, époque qu'il situe explicitement non pas à la génération des fils mais à celle des "petits-enfants", Jakob Sarasin manifeste par conséquent un étonnant sens divinatoire:

Glücklich werden wir seyn, wenn unsere Enkel es besser machen und dadurch den edlen *Liquor* der Wissenschaften wieder auf eine erträgliche *Temperatur* bringen. Ich sage unsere Enkel, weil (...) unseren Kindern diese Hoffnung nicht zugegen ist<sup>209</sup>.

De fait, ce n'est que par-delà l'effondrement de l'Ancienne Confédération, suivi des années troublées de l'Helvétique et de la Médiation, que Bâle commencera - sous la Restauration - à recueillir les fruits d'un lent mais irrésistible renouveau intellectuel. De ce renouveau, les plus anciens ferments sont à chercher, indiscutablement, dans l'entourage du philosophe Isaak Iselin.

---

<sup>209</sup> *Auch ein Schärflin auf dem Althar des Vaterlandes* (Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt, Privatarchive 212 F 23, J. Sarasins Preisschriften). C'est Jakob Sarasin qui souligne.

## CHAPITRE II

# BALE AU SEIN DE LA REPUBLIQUE HELVETIQUE (1798-1803) BIENFAITS ET MEFAITS DU CENTRALISME

Wir wollen dem Gewitter zuvorkommen.  
Aus freiem Willen wollen wir uns  
revolutionieren. Zeigen wir einmal der  
Welt, wie sich eine Aristokratie von sich  
aus demokratisiert!

Peter Ochs

Mise à mal par la tourmente révolutionnaire, la Confédération des XIII cantons s'effondre en mars 1798 pour faire place à une entité unique, satellite de la France: la "République helvétique". Le nouvel Etat ne connaît qu'une brève existence, ponctuée de dissensions internes et de soubresauts, auxquels viennent s'ajouter les difficultés économiques et l'occupation étrangère. Bâle, qui jusqu'alors n'a occupé à l'intérieur de la Confédération qu'un second rang, est soudain appelée à jouer un rôle politique essentiel<sup>1</sup>. L'importance soudaine de la ville résulte à la fois de sa position géographique et de l'action d'un homme hors du commun, Peter Ochs (1752-1821), dont la figure est aujourd'hui encore objet de controverse.

La prépondérance politique dont jouit Bâle sous l'Helvétique n'entraîne cependant pas un véritable raffermissement de son prestige intellectuel. Les années 1798 à 1803 se caractérisent en effet dans tous les secteurs de la vie publique par des désordres et la sphère intellectuelle ne fait pas exception à la règle. Mais la tutelle exercée par le gouvernement central sur les institutions bâloises n'a pas que des effets négatifs, tant s'en faut. L'unification administrative a, par exemple, des répercussions bénéfiques sur l'enseignement, domaine clé du renouveau ultérieur

---

<sup>1</sup> Cf. Edgar Bonjour, *Basel im Schweizerbund*, p. 145-232, 365-373.

de la cité. Un bref rappel des événements s'impose ici si l'on veut comprendre la situation culturelle entièrement inédite qui est celle de la ville et du canton pendant les cinq années de l'Helvétique, situation engendrée par un régime centralisé que les Suisses - et par conséquent les Bâlois - n'ont jamais connu précédemment dans leur histoire<sup>2</sup>.

### *La Révolution bâloise*

Bâle se situe à l'avant-garde de l'ample mouvement révolutionnaire qui, sous une double poussée intérieure et extérieure, transforme radicalement les structures politiques et administratives du Corps helvétique dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Si l'on fait abstraction de l'antériorité de Genève, dont le statut à cette époque n'est encore que celui d'un pays allié (*zugewandter Ort*), le canton de Peter Ochs est en effet le premier des Treize à opérer sa révolution. Bâle prend par ailleurs une part très active à l'instauration de la "République une et indivisible" voulue par le Directoire français et les "patriotes" helvètes après l'effondrement de ce qu'on appellera par la suite "l'Ancienne Confédération".

La Révolution bâloise se produit en janvier 1798<sup>4</sup>. Un certain nombre de faits marquants en constituent le prélude. Parmi les plus significatifs, on peut citer la visite de Bonaparte à Bâle en novembre 1797, la fondation - en décembre de la même année - du club politique *Kämmerli zum Rheineck*, enfin divers "banquets patriotiques" réunissant à des fins de propagande personnalités françaises et patriotes locaux.

Se rendant au congrès de Rastatt, Bonaparte fait halte à Bâle le 24 novembre 1797. Un fastueux déjeuner, dont on a dit qu'il était le plus célèbre de toute l'histoire bâloise<sup>5</sup>, est organisé en son honneur à l'hôtel des Trois Rois. Sans doute est-ce des fenêtres de ce prestigieux établissement, que mentionnent tous les récits

---

<sup>2</sup> Pour l'histoire de Bâle sous l'Helvétique, on se reportera notamment à: Peter Ochs, *Geschichte der Stadt und Landschaft Basel*, t. VIII; Hans Frey, *Basel während der Helvetik (1798-1803)*; Fritz Vischer, *Der Kanton Basel von der Auflösung der Nationalversammlung bis zum Ausbruch des 2. Koalitionskrieges (April 1798-März 1799)*.

<sup>3</sup> Cf. Edgar Bonjour, *Basel und die Revolutionierung der Schweiz*.

<sup>4</sup> Sur le déroulement de la Révolution bâloise, voir: Th. Burckhardt-Biedermann, *Die Staatsumwälzung des Jahres 1798*; Albert Burckhardt-Finsler, *Die Revolution zu Basel im Jahre 1798*; Hans Frey, *Die Staatsumwälzung des Cantons Basel im Jahre 1798*; Emilie Schlumberger-Vischer, *Aus den Zeiten der Basler Revolution von 1798*; Christian Simon, *Die Basler Landschaft und die französische Revolution. Aspekte des Verhältnisses zwischen Obrigkeit und Untertanen 1789-1797*; Gustav Steiner, *Bonapartes Reise durch die Schweiz*; Gustav Steiner, *Die Befreiung der Landschaft Basel in der Revolution von 1798*.

<sup>5</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel*, p. 104 sq.

de voyage du XVIIIe siècle, qu'il est donné au général français de contempler le Rhin pour la première fois. En sa qualité de second magistrat de la cité, le "Grand tribun" Peter Ochs est naturellement présent<sup>6</sup>. Le chargé d'affaires français Mengaud - qui réside à Bâle - participe également au repas, de même que le commandant de la place forte de Huningue, traditionnelle source d'inquiétude pour les Bâlois du fait de son immédiate proximité<sup>7</sup>. A cette occasion, Bonaparte se montre particulièrement attentionné envers Peter Ochs, qu'il a d'ores et déjà pressenti pour venir négocier à Paris la cession au canton de Bâle du Fricktal autrichien. En flattant de la sorte le Grand maître des corporations bâloises, que sa double culture et ses relations personnelles prédestinent à jouer les intermédiaires<sup>8</sup>, le général français n'a en fait d'autre but que de l'impliquer dans des tractations sur l'avenir politique de la Suisse. Le Directoire parisien attend en effet de la Confédération des Treize qu'elle accepte, de gré ou de force, de calquer ses institutions sur celles de la France révolutionnaire. L'intrigue réussit et Peter Ochs se trouve dès lors engagé dans un processus irréversible, au terme duquel il sera accusé - à tort ou à raison - d'avoir livré sa patrie à l'envahisseur.

Pendant que Peter Ochs s'acquitte en France de sa mission diplomatique, l'un de ses beaux-frères, Johann Jakob Vischer, fonde le 14 décembre 1797, avec onze autres patriotes bâlois, le club politique *Kämmerli zum Rheineck*, qui tire son nom de la maison du brasseur Erlacher où se tiennent les réunions. Parmi les membres de la première heure figurent le fabricant et conseiller d'Etat Johann Lukas Legrand, l'imprimeur Samuel Flick, l'apothicaire-poète Wernhard Huber et le propriétaire des Trois Rois Ludwig Iselin. Douze jours plus tard, sept nouveaux

---

<sup>6</sup> Cf. *supra*, p. 53.

<sup>7</sup> Construite par Vauban (1679-1681), la forteresse de Huningue sera démantelée en 1816 par les Autrichiens, à la demande expresse des Bâlois. Cf. (Markus Lutz), *Die Festung Hüningen von ihrer Anlage bis zu ihrer Schleifung. Eine geschichtliche Darstellung ihres die Stadt Basel beengenden Daseyns*.

<sup>8</sup> Né à Nantes, mais élevé à Hambourg, Peter Ochs s'exprimait indifféremment en français ou en allemand. Il ne parlait pas par contre le dialecte bâlois. De par ses origines familiales, il était très bien introduit dans les hautes sphères politiques européennes, en particulier françaises. C'est dans sa maison (le *Holsteinerhof*) qu'avaient eu lieu, en 1795, les négociations préalables à la signature des traités de Bâle, conclus entre la France, la Prusse et l'Espagne. Une biographie de ce personnage clé de l'histoire bâloise - à la fois homme politique, historien et écrivain - fait malheureusement encore défaut. Outre la volumineuse correspondance de Peter Ochs éditée par Gustav Steiner (*Korrespondenz des Peter Ochs*, 3 vol.), on consultera: Hans Barth, *Untersuchungen zur politischen Tätigkeit von Peter Ochs während der Revolution und Helvetik*; Eduard His, *Basler Staatsmänner des 19. Jahrhunderts*, p. 21-31 et *passim*; Nelly S. Hoyt, *Peter Ochs, Aufklärer, Staatsmann, Verräter?*; Robert Kopp, "Peter Ochs", in: *Dictionnaire Napoléon* (éd. Jean Tulard); Andreas Staehelin, *Peter Ochs als Historiker*; Gustav Steiner, *Der Einfluss Isaak Iselins auf Peter Ochs*; Gustav Steiner, *Die Mission des Stadtschreibers Ochs nach Paris*; Gustav Steiner, *Die Herkunft des Basler Staatmannes Peter Ochs*; René Teuteberg, "Peter Ochs" in: *Berühmte Basler und ihre Zeit. Sieben Biographien*, p. 82-95.

membres les rejoignent, au nombre desquels Daniel Burckhardt-Wild, dont nous avons évoqué au chapitre précédent la grande figure de collectionneur, et surtout Peter Vischer-Sarasin, conseiller d'Etat et autre beau-frère de Peter Ochs<sup>9</sup>.

Le *Kämmerli zum Rheineck*, que fréquentent Mengaud ainsi que divers officiers français, entretient des contacts réguliers avec les patriotes de la campagne et est en relation épistolaire suivie avec Peter Ochs, qui séjourne alors - comme on sait - à Paris. C'est au sein de ce club très influent que se trame la révolution bâloise, au succès de laquelle concourent également les agissements subversifs du chargé d'affaires français<sup>10</sup>, sans oublier les fameuses agapes patriotiques au cours desquelles *Herren* de la ville et sujets de la campagne communient dans une même ferveur égalitaire. Le banquet le plus spectaculaire réunit à l'occasion du Nouvel An 1798 une centaine de convives, que l'on voit porter des toasts enflammés à Guillaume Tell, Bonaparte et Peter Ochs<sup>11</sup>. Les "aristocrates" locaux mènent grand bruit autour de l'événement, à vrai dire en pure perte, puisque la révolution bâloise sera consommée moins de trois semaines plus tard.

L'élément véritablement étonnant du processus réside dans le fait qu'il s'agit d'une auto-révolution du gouvernement. Le 20 janvier 1798, le Grand Conseil cantonal démissionne en effet de son propre chef au profit d'une "assemblée nationale"<sup>12</sup>, dans laquelle le nombre des représentants est strictement proportionnel à celui des habitants respectifs de la ville et de la campagne. Trois jours auparavant, une association de quatre-vingts personnes réunissant des patriotes et des conservateurs modérés s'était constituée autour d'un petit noyau actif, formé justement par les membres du *Kämmerli zum Rheineck*. Dénommée *Gesellschaft zur Beförderung bürgerlicher Eintracht*, la nouvelle société s'était assigné un double but: maintenir l'unité entre les citoyens de la ville et sauvegarder l'entente avec les campagnards<sup>13</sup>.

Le 22 janvier 1798 se déroule à Bâle une grande fête révolutionnaire comportant un office solennel à la cathédrale, la plantation d'un arbre de la liberté et un bal à la "Maison bleue". Il est décidé le même jour d'abroger à la fois les titres honorifiques et les traditions vestimentaires en usage dans les conseils, tout

---

<sup>9</sup> Cf. *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. II, p. 147 sq. et 181 sq. (lettres de Huber à Ochs en date des 14 et 26 décembre 1797).

<sup>10</sup> Cf. Hans Barth, *Mengaud und die Revolutionierung der Schweiz*, p. 151 sqq.

<sup>11</sup> *Acten der Basler Revolution 1798* (éd. Rudolf Wackernagel), p. 3-5.

<sup>12</sup> L'épithète "nationale" signifie, dans ce cas précis, démocratique. Sur les deux acceptions possibles du terme à cette époque, voir: Daniel Frei, *Die Förderung des schweizerischen Nationalbewusstseins nach dem Zusammenbruch der alten Eidgenossenschaft, 1798*, p. 18.

<sup>13</sup> Cf. Hans Frey, *Die Staatsumwälzung des Cantons Basel im Jahre 1798*, p. 45.

spécialement le port du fameux chapeau bâlois (*Baselhut*). Suivant la proposition d'un homme peu suspect de sympathies révolutionnaires, à savoir le graveur Christian von Mechel, les autorités se résolvent également à abandonner "l'heure bâloise", dont le principe avait été encore âprement défendu peu auparavant<sup>14</sup>. Ce symbole particulièrement suggestif du conservatisme de la cité disparaît le 1er février 1798, jour à partir duquel "les horloges /de Bâle/ sonnèrent comme partout ailleurs en Europe", selon l'expression de Peter Ochs<sup>15</sup>. Enfin, le 7 février, a lieu sur la place Saint-Pierre la prestation de serment individuelle des autorités et de la population. A cette occasion, les anabaptistes sont autorisés à prononcer une formule tenant compte de leurs convictions particulières<sup>16</sup>.

Non sanglante et octroyée en quelque sorte d'en haut, la révolution du canton de Bâle fait dans le reste de la Confédération une très forte impression. Elle suscite par ailleurs la satisfaction du gouvernement français, qui s'empresse de le faire savoir aux membres de l'Assemblée nationale bâloise par les soins de Talleyrand:

Je suis chargé par le Directoire exécutif de Vous exprimer la joie qu'il a ressentie à la nouvelle des changements heureux, qui par l'énergie seule des patriotes Bâlois, sans influence étrangère, et sans aucune altération de la tranquillité publique, se sont opérés parmi vous<sup>17</sup>.

Toutefois, la magnanimité du gouvernement bâlois est en l'occurrence plus apparente que réelle, car un certain nombre de faits ont pesé lourd dans la décision du Grand Conseil. Citons, entre autres, les incendies de châteaux et troubles divers qui se produisent dans la campagne bâloise en janvier 1798, la présence de troupes aux frontières toute proches, l'extrême vulnérabilité de la ville prise comme dans un étau entre la forteresse de Huningue et la partie du Jura devenue en 1793 le département du Mont-Terrible, l'annexion du sud de l'Evêché de Bâle par les troupes françaises en décembre 1797, enfin et surtout les exhortations de Peter Ochs à ses concitoyens. De Paris - où il se trouve au coeur des événements - celui-ci ne cesse en effet de rappeler aux Bâlois la détermination de Bonaparte à susciter en Suisse un bouleversement politique, au besoin par la force. La motion de Peter

---

<sup>14</sup> Cf. Lukas Heinrich Wüthrich, *op. cit.*, p. 240. Cf. également *supra*, p. 75.

<sup>15</sup> *L'homme à l'heure*, p. 143, n. 15. Texte original en français. Publiée à Paris en 1808, la "comédie en trois actes et en prose" *L'homme à l'heure*, dont l'action se situe en 1797, raille l'obscurantisme bâlois de la période pré-révolutionnaire.

<sup>16</sup> Cf. Peter Ochs, *Geschichte der Stadt und Landschaft Basel*, t. VIII, p. 309.

<sup>17</sup> Cité d'après Peter Ochs, *Geschichte der Stadt und Landschaft Basel*, t. VIII, p. 324.

Vischer au Grand Conseil cantonal, visant à l'égalité des droits entre la campagne et la ville, lui est en fait dictée depuis la France par son beau-frère Peter Ochs, lui-même pressé par le Directoire parisien de faire triompher la Révolution à Bâle:

Mon cher ami, je pressens de grands changements pour la Suisse, mais qui la rendront heureuse et lui conserveront son existence politique. Les gouvernants ont entre leurs mains les moyens de faire que ces changements inévitables s'opèrent sans convulsion. Je vous invite à ouvrir la carrière. Je ne parle pas de l'honneur qui en résultera pour vous. Je vous en fais une affaire de conscience. Au premier Grand Conseil, le 8 janvier prochain, faites la motion suivante: "Ob nicht die Lage der Dinge und die echten Grundsätze einer Republik es erfordern, dass der politische Unterschied zwischen Untertanen und regierenden Bürgern aufgehoben werde"<sup>18</sup>.

Au fil de son séjour à Paris, Ochs se fera de plus en plus insistant auprès de ses concitoyens, obtenant pour finir le résultat que l'on sait:

Point de misérables ruses! Le temps en est passé. Je le répète, le temps en est passé. La force, les menaces, le recours à d'autres cantons, les faux bruits, les nouvelles mensongères - tout cela est encore pire. L'arrêt du destin me paraît positif. Quiconque a quelque peu de bon sens et une étincelle de sentiment doit s'employer à rendre le passage de l'état actuel à un autre ordre de choses facile, paisible et presque insensible. Il doit s'estimer infiniment heureux s'il peut en être quitte à si bon marché (...) J'emploierai tous mes moyens à opérer la révolution chez nous, afin que tout se passe, s'il est possible, avec autant de calme que l'on voit chaque année la présidence changer, afin que les sacrifices se bornent à des sacrifices d'autorité et ne tombent que sur un petit nombre, afin que, lorsqu'il en sera temps, on apprenne jusqu'à quel point je sais aimer ma patrie<sup>19</sup>.

Sa révolution précoce vaudra à Bâle de ne pas connaître directement l'intervention militaire française, laquelle ne sera pas épargnée, comme nous allons voir, à d'autres parties de la Confédération.

### *De l'invasion française à la République helvétique*

Encouragée par les soulèvements intérieurs qui éclatent en différents points

---

<sup>18</sup> *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. II, p. 144. Lettre en français du 23 frimaire an VI (13 décembre 1797).

<sup>19</sup> *Ibid.*, t. II, p. 229. Lettre en français du 23 nivôse an VI (12 janvier 1798) au bourgmestre Peter Burckhardt.

du pays, les Français envahissent la Suisse en février 1798. Soleure et Fribourg capitulent très rapidement. Les Bernois, sur lesquels repose tout le poids de la défense, tentent vainement d'arrêter la progression des troupes françaises et sont écrasés sous le nombre. La défaite de Berne entraîne la chute de la Confédération des Treize Cantons et son remplacement par la "République helvétique", Etat centralisé et démocratique, institué sur le modèle de la France et des républiques-sœurs<sup>20</sup>.

Le nouvel Etat ne connaît plus de distinction entre cantons, pays sujets et bailliages communs<sup>21</sup>. Dans les anciens cantons citadins, les campagnes, jusque là sujettes, obtiennent les mêmes droits que les villes; les nouveaux cantons, dont le nombre oscillera entre vingt-deux et dix-huit, ne sont plus des Etats souverains mais des circonscriptions administratives ayant à leur tête un "préfet national" (*Regierungsstatthalter*). Un pouvoir exécutif central, constitué d'un Directoire de cinq membres, se substitue aux gouvernements cantonaux; il en va de même du pouvoir législatif: n'ayant plus de raison d'être, la *Nationalversammlung* bâloise, installée le 6 février 1798, est dissoute le 18 avril de la même année.

Les Bâlois sont bien représentés dans toutes les instances de l'Helvétique. Leur rôle est particulièrement important au sein de l'exécutif puisque la charge de "premier directeur" échoit à Johann Lukas Legrand<sup>22</sup> et que l'ancien secrétaire d'Etat de Bâle Peter Ochs (dépité de ne pas y avoir été élu dès le début) deviendra, lui aussi, membre du Directoire à partir de juin 1798. C'est à ce dernier que revient l'honneur de proclamer la République à Aarau, le 12 avril 1798, en sa qualité de

---

<sup>20</sup> Pour une vue d'ensemble de la République helvétique, on se reportera notamment à: Anton von Tiliier, *Geschichte der helvetischen Republik* (1843); Holger Böning, *Revolution in der Schweiz. Das Ende der Alten Eidgenossenschaft. Die Helvetische Republik, 1798-1803*; Edgar Bonjour, *Geschichte der Schweiz im neunzehnten und zwanzigsten Jahrhundert*, p. 5-43; François de Capitani, "Vie et mort de l'Ancien Régime (1648-1815)" in: *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, t. II, p. 161-170; Guido Hunziker, Andreas Fankhauser, Niklaus Bartlome, *Das Zentralarchiv der Helvetischen Republik, 1798-1803*, t. I (1990), t. II (en préparation); Georg Kreis, *Der Weg zur Gegenwart. Die Schweiz im XIX. Jahrhundert*, Teil 2: "Der Entwurf einer besseren Schweiz, 1798-1803", p. 28-47; William Martin, *Histoire de la Suisse. Essai sur la formation d'une confédération d'Etats*, p. 185-197; André Palluel-Guillard, "La Suisse pendant l'épopée napoléonienne: servilité et neutralité" in: *L'Europe au temps de Napoléon* (éd. Jean Tulard), p. 235-248; Alfred Rufer, "Helvetische Republik" in: *Historisch-biographisches Lexikon der Schweiz*, t. IV, p. 142-178; ; Andreas Staehelin, "Helvetik" in: *Handbuch der Schweizer Geschichte*, t. II, p. 785-839. En ce qui concerne l'influence exercée par la France sur la Révolution helvétique, voir: Jacques Godechot, *La grande Nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde, 1789-1799*, t. I et II, *passim*; J. R. Suratteau, "La Suisse dans le système français (1799-1813)" in: *Les pays sous la domination française* (éd. Roger Dufraisse).

<sup>21</sup> Les bailliages communs étaient des pays sujets administrés conjointement par deux ou plusieurs cantons de la Confédération. Ces bailliages étaient issus des conquêtes communes des Confédérés.

<sup>22</sup> Cf. *supra*, p. 49 sq.

président du Sénat<sup>23</sup>. Ochs est par ailleurs l'auteur de la première constitution helvétique. Cinq autres constitutions suivront en moins de cinq années<sup>24</sup>. Sapée par les rivalités idéologiques et personnelles entre "républicains" et "patriotes" d'une part, entre "unitaires" et "fédéralistes" d'autre part, la République helvétique connaît en effet une succession de coups d'Etat qui plongent le pays dans le chaos et la guerre civile. Le premier Consul de la République française apparaît alors comme l'ultime recours: il impose un cessez-le-feu et convoque à Paris, en décembre 1802, une soixantaine de délégués des cantons suisses. Après plusieurs semaines de conférences et de débats, la "Consulta helvétique" se voit octroyer par Bonaparte une nouvelle constitution fédérale, dite "Acte de Médiation" (*Vermittlungsakte*). Promulgué le 19 février 1803, ce texte entre en vigueur le 10 mars de la même année, mettant fin au régime de l'Helvétique. Le système politique instauré par l'Acte de Médiation durera jusqu'au 29 décembre 1813.

### *Le rôle de Philipp Albert Stapfer*

Se réclamant explicitement des Lumières<sup>25</sup>, la République helvétique manifeste dès ses débuts de grandes ambitions intellectuelles. Le nom d'un homme reste attaché à cette période, celui du pédagogue et théologien bernois Philipp Albert Stapfer (1766-1840), qui occupe le poste de ministre helvétique des arts et des sciences de juin 1798 à septembre 1800. Quelques mois après sa nomination à cette charge, dont il a une conception très élevée, le jeune ministre sollicite du Directoire l'autorisation d'attacher directement à sa personne un "Bureau d'esprit public" (en allemand: *Bureau für National-Kultur*), destiné à stimuler et à coordonner toutes les activités culturelles relevant de sa fonction. Les termes dans lesquels Stapfer formule sa requête auprès des citoyens directeurs à Lucerne révèlent la largeur et la hardiesse de ses vues, en même temps qu'un étonnant souci de rationalité et d'efficacité, directement inspiré des théories d'Adam Smith sur la division du travail:

Mille raisons doivent faire désirer au gouvernement d'avoir, pour

---

<sup>23</sup> Le pouvoir législatif central de la République helvétique était constitué de deux assemblées: le Grand Conseil et le Sénat.

<sup>24</sup> En ce qui concerne les différentes constitutions de la République helvétique, voir: Carl Hilty: *Öffentliche Vorlesungen über die Helvetik*, p. 729-791.

<sup>25</sup> "Die zwei Grundlagen des öffentlichen Wohls sind Sicherheit und Aufklärung. Aufklärung ist besser als Reichtum und Pracht". Cf. la constitution helvétique de 1798, art. 4, in: *Amtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik*, t. I, p. 567.

ainsi dire, un cadastre des forces intellectuelles et morales de ses gouvernés. Le bureau d'esprit public, une fois en activité, s'occupera à classer les esprits, à distribuer nos concitoyens en autant de classes qu'il y a d'arts, de sciences et de genres de travaux utiles à la société. Il tâchera de se procurer par toutes les recherches qui sont nécessaires, quand on veut sonder les esprits et évaluer leur capacité, une connaissance exacte de leurs talents et de la mesure de leur activité patriotique (...)

Aujourd'hui une grande partie des forces humaines se consume en pure perte, faute d'une distribution bien ordonnée. Un homme à talents qui n'a pas le genre de devoirs à remplir auquel il serait le plus propre, dépense une partie de ses efforts en pure perte, uniquement pour surmonter le dégoût ou vaincre les difficultés que des occupations étrangères à son goût et à son caractère lui opposent. Il est incalculable ce qu'on gagnerait en vitesse, en précision et en moyens, si chaque force intellectuelle était à sa place. Il n'existe pas encore d'esprit public; c'est à vous à le créer, CC. DD., et mon ministère doit être l'organe de ce grand ouvrage. Mais comment animer et diriger les forces morales de la nation, sans se saisir de tous ses établissements d'instruction ? Comment obtenir et conserver un ascendant salutaire sur les principes, les vœux et les sentiments de nos concitoyens, si nous n'entretenons pas un commerce intime et soutenu avec l'élite de la nation, avec les hommes de lettres, les artistes et les hommes à talents de tout genre qui forment et dirigent l'opinion publique ?

Talleyrand a dit que l'instruction publique était un pouvoir. Et sans doute on a droit de l'appeler ainsi, puisqu'elle embrasse un ordre de fonctions distinctes, qui doivent agir sans relâche sur le perfectionnement du corps politique et sur la prospérité générale<sup>26</sup>.

Le Directoire ayant accédé à sa demande, le ministre helvétique des arts et des sciences confie en décembre 1798 la responsabilité du Bureau d'esprit public à l'écrivain et pédagogue Heinrich Zschokke.

Bien qu'il déploie dans toutes les directions une activité stupéfiante, l'unitariste convaincu qu'est Philipp Albert Stapfer ne peut mener à bien aucun de ses grands projets de dimension nationale, cela en raison des circonstances politiques mouvementées, de la situation financière catastrophique et de l'opposition - tantôt sourde, tantôt déclarée - des milieux ultras. S'il ne lui est pas donné d'inscrire son action dans la durée, Stapfer parvient cependant à imprimer sa marque aux différentes sphères de la vie culturelle et à leur insuffler un esprit nouveau. Alliant à son idéalisme kantien un sens aigu des réalités, il s'entoure de collaborateurs éminents et s'attache, en toutes choses, à déterminer en premier lieu les besoins de ses administrés - au moyen de questionnaires et d'enquêtes - avant

---

<sup>26</sup> Cité d'après Rudolf Luginbühl, *Philipp Albert Stapfer, helvetischer Minister der Künste und Wissenschaften*, p. 260 sq. (correspondance datant de la fin du mois d'octobre 1798). Texte original en français. L'abréviation CC. DD. signifie Citoyens Directeurs.

d'émettre des idées novatrices ou d'élaborer des réformes. S'agissant de Bâle, nous aurons l'occasion, dans les pages qui suivent, d'évoquer fréquemment son nom.

Les difficultés que rencontre sur le plan national le ministre helvétique des arts et des sciences se retrouvent tout naturellement à l'échelle des différents cantons. De ce point de vue, Bâle n'échappe pas au sort commun, bien qu'elle compte dans ses murs un certain nombre d'hommes à la fois influents et lettrés et que les trois sociétés "éclairées" fondées à la fin du XVIIIe siècle, à savoir la Société helvétique, la *Gemeinnützige Gesellschaft* et la Société de lecture, constituent autant de viviers d'esprits ouverts et entreprenants. Mais la volonté de ces hommes de progrès est impuissante face à une conjoncture désastreuse. Qu'il s'agisse des établissements d'enseignement, de l'université ou bien encore des associations mentionnées, les institutions culturelles bâloises voient leur fonctionnement fortement perturbé pendant les difficiles années 1798-1803. Quant à la vie artistique, elle stagne, avec toutefois une exception notable, le commerce des oeuvres et objets d'art, que la situation confuse de l'époque contribue à rendre florissant.

### *Centralisation et enseignement*

Fidèle à ses origines idéologiques, la République helvétique décrète, en matière d'enseignement, deux principes fondamentaux: la laïcisation du système éducatif et l'uniformisation nationale des structures administratives<sup>27</sup>. L'éducation est soustraite à la tutelle des Eglises locales pour être placée sous le contrôle de l'Etat, lequel affirme solennellement ses devoirs et ses droits dans ce domaine. Toutefois, les membres du clergé conservent leurs charges pédagogiques, seulement ils ne les exercent plus en tant que ministres du culte. Ne pouvant en effet se priver de leurs compétences, l'Etat les prend à son service en leur qualité de citoyens instruits et éclairés<sup>28</sup>.

Sur le plan cantonal, l'administration de tous les niveaux d'enseignement est soumise à l'autorité d'un "conseil d'éducation" (*Erziehungsrat*) rattaché directement au ministère central des arts et des sciences. Institués par un décret du 24 juillet 1798, ces conseils sont uniformément composés de huit personnalités, à savoir deux professeurs ou maîtres d'école nommés par le ministre, un ecclésiastique

---

<sup>27</sup> Cf. Eduard His, *Geschichte des neuern Schweizerischen Staatsrechts*, t. I, p. 635 sq.

<sup>28</sup> Cf. Eduard Vischer, *Die Wandlungen des Verhältnisses der Schule zu Kirche und Staat in Basel von der Mitte des 18. bis gegen das Ende des 19. Jahrhunderts*, p. 61.

désigné par la chambre administrative cantonale (*Verwaltungskammer*) et cinq citoyens ordinaires choisis par le ministre sur une liste de dix noms proposés par ladite chambre administrative<sup>29</sup>. L'article Ier du décret précise les différents critères devant présider au choix des cinq citoyens en question ainsi qu'à celui du représentant du clergé:

La Chambre administrative formera une liste de dix citoyens résidant dans le chef-lieu, distingués par leurs lumières et leurs vertus, pères de famille, pris dans toutes les professions, surtout des hommes qui aient des connaissances commerciales et rurales, théoriques et pratiques (...) Le Ministre prendra cinq d'entre ces dix (...) La Chambre administrative leur associera l'ecclésiastique du lieu qui lui paraîtra le plus propre à surveiller et à perfectionner l'instruction morale et religieuse<sup>30</sup>.

Dans un discours du 20 janvier 1799, le ministre Stapfer assigne aux conseils d'éducation un rôle primordial, allant jusqu'à comparer leur future importance au sein de l'Etat à celle des trois autres pouvoirs existants:

Ihr seid vielleicht der Keim einer künftigen besonderen Gewalt im Staate, welche die Nationalkultur, einen ins Unendliche wuchernden Theil des Staatsvermögens, eben so unabhängig besorgen wird, als die Gesetzgeber, die richterliche u. die vollziehende Gewalt die übrigen Theile des Volksinteresses verwalten<sup>31</sup>.

A Bâle, le conseil d'éducation, dont dépend également l'université, est mis en place le 12 février 1799. Il est présidé par le citoyen Johann Heinrich Wieland, qui dirige la chambre administrative, et a pour vice-président le citoyen Johann Friedrich Miville, pasteur de l'église Sainte-Elisabeth. Dans son discours d'installation, éminemment révélateur de l'évolution qui s'opère alors dans les mentalités, Wieland commence par rappeler à son auditoire que l'éducation du peuple incombe à l'Etat et que le citoyen digne de ce nom a le devoir de s'instruire:

Hier ist Volksbildung eben sowohl Obliegenheit des Staates gegen den Bürger als heilige Pflicht gegen das Vaterland!<sup>32</sup>

Wieland exprime ensuite la foi des autorités bâloises dans les vertus tant

<sup>29</sup> Cf. *Amtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik*, t. II, p. 607 sqq.

<sup>30</sup> Cité d'après *Amtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik*, t. II, p. 608. Version française du décret.

<sup>31</sup> Cité d'après Adolf Rohr, *Von den geistigen Voraussetzungen für Philipp Albert Stapfers helvetischen Erziehungsplan*, p. 241, n. 25.

<sup>32</sup> *Einführung des Erziehungs-Raths und der Schul-Inspektoren des Kantons Basel*, p. 7.

démocratiques que patriotiques d'une instruction généralisée. L'insistance avec laquelle il exalte la patrie récemment unifiée s'accompagne d'un vibrant appel à la préservation de l'identité helvétique:

Sie /die öffentlichen Schulen/ erzielen allgemeine Aufklärung, Verbrüderung der Bürger, Gemeingeist und National-Ehre. Durch ihre Beyhilfe wird die Denkungsart veredelt, das Misstrauen zwischen den verschiedenen Ständen gehoben und die Bemühungen aller Bürger auf Einen Endzweck - auf das Wohl des Vaterlandes - vereinigt (...) *Eltern, Kinder, Schullehrer*, alle müssen dazu beytragen, um diesen grossen Endzweck zu erreichen (...) Die Vereinigung der verschiedenen Kantone in eine einzige Republik erhebt unser Volk zu einer *Nation*, von der wir vorher nur das Sinnbild waren.

Aber ernst und anhaltend muss unser Bestreben seyn, die neue Ordnung der Dinge und die Selbständigkeit unsers Staates zu erhalten.

Alle unsre Kräfte müssen auf diesen Punkt sich vereinen: "*Nur Schweizer und nichts als Schweizer zu seyn*"<sup>33</sup>.

Cette injonction de Wieland à ses concitoyens: "Nur Schweizer und nichts als Schweizer zu seyn" fait écho à un discours demeuré célèbre de Jakob Sarasin devant la Société helvétique en 1794<sup>34</sup>. Ces mots doivent être compris ici comme une invitation à ne pas se montrer trop complaisants à l'égard de l'étranger, en l'occurrence la France. Certains "patriotes" suisses, dont Wieland fait manifestement partie, commencent en effet très tôt à se méfier de cette dernière et à mettre en doute le caractère désintéressé de son prosélytisme révolutionnaire.

Succédant comme orateur au président du conseil d'éducation, le pasteur Miville se félicite, pour sa part, des immenses progrès accomplis par l'enseignement au cours du siècle qui s'achève:

(...) so müsste es wohl am Ende dieses Jahrhunderts um keine Sache besser, ja glänzender stehen als um Erziehung und zwar auch um *öffentliche Erziehung*. Oder hat sich unser Zeitalter vergebens den Namen des *pädagogischen* erworben?<sup>35</sup>

On remarquera que Miville, après Wieland, met tout spécialement l'accent sur la notion d'instruction "publique". Il ne faut pas oublier en effet que la responsabilité de l'Etat en matière d'enseignement est à l'époque un phénomène entièrement nouveau auquel les autorités se doivent d'habituer les esprits.

Après la mise en place des conseils d'éducation cantonaux, le ministre des

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 9 sqq. C'est Wieland qui souligne.

<sup>34</sup> *Verhandlungen der Helvetischen Gesellschaft in Olten im Jahre 1794*, p. 53.

<sup>35</sup> *Einführung des Erziehungs-Rathes und der Schul-Inspektoren*, p. 14. C'est Miville qui souligne.

arts et des sciences ordonne en février-mars 1799 une "enquête" générale, destinée à servir de base à la loi scolaire que le gouvernement central désire promulguer. Avec l'aide des pédagogues de renom que sont Pestalozzi et le père Girard<sup>36</sup>, Philipp Albert Stapfer conçoit un ambitieux plan d'éducation embrassant tous les ordres d'enseignement, depuis les écoles élémentaires jusqu'aux académies dispensant des cours de niveau universitaire<sup>37</sup>, en passant par les lycées. Les dispositions les plus novatrices de ce vaste programme sont les suivantes: scolarité obligatoire aussi bien pour les garçons que pour les filles, gratuité de l'instruction pour les familles nécessiteuses, instauration d'établissements assurant la formation des maîtres, enfin - venant couronner l'ensemble - création d'une "université centrale" (*Centralhochschule*), appelée à regrouper en un même lieu l'élite intellectuelle de tous les cantons. Mais le projet de loi élaboré par Stapfer ne se concrétise pas, car le Sénat et le Grand Conseil en font traîner l'examen et le ministre est dans l'intervalle envoyé à Paris comme ambassadeur<sup>38</sup>.

Parallèlement aux efforts déployés par Stapfer sur le plan national et en étroite relation avec ceux-ci se développe à Bâle une intense activité pédagogique. Dès 1798, une correspondance régulière s'établit entre la commission scolaire cantonale et le ministre des arts et des sciences. Cet échange de vues suivi répond au souhait exprimé par Stapfer de recevoir des "rapports" détaillés sur la situation de l'enseignement dans les différents cantons<sup>39</sup>. Dans le cadre de la collaboration ainsi instituée et à la demande de la chambre administrative cantonale, le vicaire de Saint-Théodore, Johann Jakob Faesch, rédige en juillet 1798 un mémoire circonstancié sur les écoles de la campagne bâloise, mémoire auquel le pasteur Johann Friedrich Miville joint des propositions pour les écoles élémentaires de la Ville<sup>40</sup>. Les deux amis Faesch et Miville, gagnés l'un et l'autre aux idées

<sup>36</sup> Sur la contribution de Pestalozzi au projet scolaire de Stapfer, voir: Alfred Ruffer, *Pestalozzi, die französische Revolution und die Helvetik*, p.186 sqq. En ce qui concerne l'apport du franciscain fribourgeois Jean-Baptiste Girard, on consultera: Léon Veuthey, *Un grand éducateur, le Père Girard (1765-1850)*, p. 53.

<sup>37</sup> Rappelons que si l'université de Bâle est, à cette époque, la seule de la Confédération, un certain nombre de villes suisses entretiennent des académies. C'est le cas, entre autres, de Zurich, Berne et Genève.

<sup>38</sup> Lorsqu'en 1803, il quittera la carrière diplomatique, Stapfer choisira de rester en France, où il mènera une vie retirée et studieuse. Il avait, en 1798, épousé une Française. Cf. Rudolf Luginbühl, *Aus Philipp Albert Stapfers Briefwechsel*, t. I, p. CX sqq.

<sup>39</sup> Cf. *Amtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik*, t. III, p. 602-607. Cette correspondance entre le ministère central et les différentes commissions cantonales n'a pas encore été systématiquement exploitée.

<sup>40</sup> Cf. Paul Wernle, *Der schweizerische Protestantismus in der Zeit der Helvetik*, t. I, p. 190 sq. Dans une lettre du 10 juillet 1798, la chambre administrative cantonale assurait le ministre Stapfer de sa volonté de coopération: "Vieles Vergnügen wird es uns machen (...) vollständige Auskunft ertheilen zu können, da uns nichts angelegeneres ist, als Ihre Wünsche zu erfüllen und alles zu dem

nouvelles<sup>41</sup>, comptent à Bâle parmi les défenseurs les plus zélés d'une instruction publique de qualité. Mais si l'idéalisme de Miville lui commande de formuler des conseils pédagogiques, il ne se fait aucune illusion sur les chances d'une concrétisation immédiate de ses suggestions. Parfaitement conscient du poids défavorable des circonstances, il estime cependant ne pas faire oeuvre tout à fait inutile en collaborant au processus de réflexion engagé par Stapfer:

So wenig die gegenwärtigen Umstände dazu geeignet scheinen, um den Gedanken einzufliessen, als ob die Verbesserung der Schulanstalten unseres Cantons von unserem Willen und unseren Bemühungen abhingen: so schön ist es doch immer, sich mit Überlegungen zu beschäftigen, deren Gegenstand für die Republik so wichtig ist, mit Überlegungen, die, wenn sie auch nicht im Stande sind, die grosse erwünschte Vervollkommnung hervorzubringen, doch bisweilen etwas dazu beytragen können, ihr den Weg zu bahnen<sup>42</sup>.

Les suggestions de Miville s'attachent à tous les aspects, tant matériels qu'intellectuels, de l'enseignement élémentaire des jeunes garçons auxquels leur origine sociale ferme la voie du lycée. Ses propos sont particulièrement nets en ce qui concerne les aspects financiers de l'instruction publique:

Ohne unentgeldliches Schulhaus u. ohne eine fixe Besoldung des Schulmeisters vom Staat wird in der gegenwärtigen Lage der Dinge keine Bürgerschule bestehen<sup>43</sup>.

Le mémoire de Miville s'achève par un chaleureux plaidoyer pour l'éducation des filles, lesquelles mériteraient à ses yeux une sollicitude beaucoup plus grande de l'Etat, ainsi que par des remarques pratiques sur l'alphabétisation des enfants pauvres, empêchés de fréquenter l'école par leur travail en fabrique<sup>44</sup>.

Alors qu'elles ne rencontrent qu'indifférence ou hostilité dans les milieux scolaires de la Ville, les idées de Pestalozzi réussissent sous l'Helvétique une première percée dans les établissements de la Campagne, grâce aux initiatives personnelles d'un certain nombre de pasteurs, au premier rang desquels il faut citer

---

erhabenen Plann beyzutragen, den Sie zum dauernden Wohl des neuen Staates bearbeiten" (Archives fédérales suisses, *Archives de la République helvétique*, vol. C 1426, p 52).

<sup>41</sup> Pour rendre service à Miville, que sa soeur implorait de ne pas prononcer l'homélie du 22 janvier 1798 - jour de la grande fête révolutionnaire bâloise - Faesch avait accepté de prêcher à la place de son ami. Cf. Eucharias Kündig, *Erinnerungen an Joh. Fried. Miville*, p. 136 sq.

<sup>42</sup> *Vorschläge zu Verbesserung der niederen Schulen in der Stadt Basel* (20 juillet 1798), Archives fédérales suisses, *Archives de la République helvétique*, vol. C 1427, p. 195.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 203.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 204.

Sebastian Spörlin, l'un des quatre "inspecteurs" nommés par Stapfer en 1798 pour le canton de Bâle<sup>45</sup>. La diffusion de la méthode de Pestalozzi dans les districts ruraux est en outre favorisée par un arrêté du gouvernement central en date du 6 décembre 1802, relatif au recrutement des instituteurs:

Die Erziehungs-Räthe werden von nun an bey der Besetzung von Schullehrerstellen auf diejenigen Candidaten, welche sich mit der Pestalozzischen Lehrart bekannt gemacht haben, besondere Rücksicht nehmen, und denselben, wenn nicht überwiegende Gegenstände vorhanden sind, den Vorzug geben<sup>46</sup>.

Cette recommandation continuera d'être largement suivie, pour les écoles de la Campagne, au cours de la Médiation ainsi que pendant la Restauration<sup>47</sup>.

Le pasteur Miville, dont nous venons d'évoquer l'action en faveur de l'école élémentaire, contribue par ailleurs avec beaucoup de dynamisme à la réorganisation du gymnase de Bâle, ardemment souhaitée par Stapfer afin de l'ériger en modèle:

Une fois l'exemple d'une régénération si salutaire donné dans une des communes les plus considérables de l'Helvétie, il est à présumer qu'il serait plus facile d'en opérer de semblables dans les autres gymnases de la République<sup>48</sup>.

Les éléments essentiels de la réforme soumise par Stapfer au Directoire sont les suivants: le recteur du gymnase cesse de n'être qu'un simple "surveillant" pour participer, à côté de ses tâches spécifiques, aux activités d'enseignement<sup>49</sup>; au lieu d'avoir la responsabilité de toutes les matières d'une même classe, les maîtres n'enseignent désormais qu'une seule discipline; la séparation des latinistes et des non-latinistes s'opère une année plus tôt; l'importance du latin est considérablement réduite dans les trois classes inférieures, tandis que le nombre des heures de

---

<sup>45</sup> Cf. Ernst Martin, *Johann Heinrich Pestalozzi und die alte Landschaft Basel. Zur Wirkungsgeschichte der pestalozzischen Pädagogik*, p. 130 sqq. et 147 sqq.

<sup>46</sup> Cité d'après Ernst Martin, *op. cit.*, p. 261.

<sup>47</sup> Cf. Ernst Martin, *op. cit.*, p. 261.

<sup>48</sup> Archives fédérales suisses, *Archives de la République helvétique*, vol. B 583, p. 137 (lettre de Stapfer au Directoire en date du 3 novembre 1799). Texte original en français.

<sup>49</sup> Sur ce point, voir lettre (postérieure) de Stapfer à la commission exécutive, en date du 17 janvier 1800: "Le gymnase de Bâle avait été quelque tems sans Recteur. L'expérience prouve que ce surveillant était nécessaire. Mais comme il paraissait un peu cher de payer la simple surveillance avec un traitement plus fort que celui d'un autre instituteur, je proposai au Conseil d'éducation de rendre ce chef des Régens plus utile. Nous avons donc rédigé de nouvelles instructions qui le chargent d'une partie de l'enseignement et d'un nouveau genre de travail dont je me promets les plus heureux fruits" (Archives fédérales suisses, *Archives de la République helvétique*, vol. B 583, p. 149). Texte original en français.

français, dont l'apprentissage s'effectue plus tôt, est augmenté d'un tiers<sup>50</sup>. Ces dernières dispositions, relatives au latin et au français, amplifient des mesures de 1796 qui s'inspiraient déjà de l'esprit utilitariste d'Iselin et de l'*Aufklärung*.

Sollicité pour assurer la charge de recteur du gymnase de Bâle, Miville subordonne son consentement à l'acceptation par le gouvernement central du nouveau règlement. Dans une lettre au Directoire exécutif, datée du 3 novembre 1799, le ministre Stapfer, qui tient le pasteur Miville en haute estime, utilise expressément la candidature de celui-ci comme argument à l'appui de son projet:

Encore un motif me porte à souhaiter ardemment qu'il plaise au Directoire d'accorder son approbation aux projets en question aussitôt qu'il sera possible. Leur adoption est la condition à laquelle un homme instruit et respectable attache son consentement à accepter la place de Recteur. C'est le cit/oyen/ Miville, Ministre du Culte à Basle, homme aussi éclairé que connu pour ses entiments républicains. Par dévouement pour le bien de la jeunesse, il quittera sa place beaucoup plus lucrative de Pasteur pour entrer dans celle de Recteur du gymnase, si le règlement qui vous a été présenté, est mis en vigueur dans les écoles de Basle<sup>51</sup>.

Le Directoire exécutif ayant approuvé le 10 novembre 1799 le projet présenté par Stapfer, Miville devient recteur du gymnase de Bâle en janvier 1800<sup>52</sup>.

### *Menaces sur l'université*

Si le gymnase de Bâle connaît à la faveur de la Révolution helvétique un renouvellement partiel de ses structures, il n'en va pas de même de l'université, dont la situation, déjà désastreuse au XVIIIe siècle<sup>53</sup>, se détériore encore sous le

---

<sup>50</sup> Cf. Theophil Burckhardt-Biedermann, *Geschichte des Gymnasiums zu Basel*, p. 196 sqq.

<sup>51</sup> Archives fédérales suisses, *Archives de la République helvétique*, vol. B 583, p. 137. C'est Stapfer qui souligne. Texte original en français.

<sup>52</sup> Expliquant à la commission exécutive de Berne les raisons pour lesquelles il avait choisi Miville comme recteur du gymnase de Bâle (de préférence à un certain Merian), Stapfer donnait de son candidat le portrait suivant: "Le citoyen Miville a montré du goût, un grand sens, une grande habitude d'enseignement, beaucoup d'habileté à se faire comprendre par la jeunesse et à manier la méthode socratique, enfin des connaissances historiques, géographiques, philologiques, mathématiques, même physiques et philosophiques très variées et très solides, surtout, ce qui est un grand point, une étude approfondie de sa propre langue (...) Ajoutez à cela que le Citoyen Miville est prévenant, doux avec fermeté et très respecté à Bâle dont le public l'aime et l'honore depuis longtemps comme son meilleur prédicateur. Le citoyen Merian passe pour pédant, bizarre et hargneux" (Archives fédérales suisses, *Archives de la République helvétique*, vol. B. 583, p. 151-152, lettre du 17 janvier 1800). Texte original en français.

<sup>53</sup> Cf. *supra*, p. 16 sqq.

régime de la République unifiée<sup>54</sup>. La chute depuis longtemps préoccupante des effectifs estudiantins s'aggrave de manière spectaculaire puisque le nombre des nouvelles immatriculations décroît de 28 en 1795 à 16 en 1797, pour tomber à 4 en 1798 et remonter, il est vrai, à 10 en 1800<sup>55</sup>. Les étudiants demeurant en moyenne quatre années à l'université, on peut, en l'absence de registres globaux, estimer que leur total passe d'environ 70 à la fin de l'Ancien Régime à une trentaine pendant les années de la République helvétique<sup>56</sup>. Le taux de fréquentation semble particulièrement faible en médecine si l'on en juge par le fait qu'en 1799 la salle de cours de cette faculté est transformée en local de police à l'usage des soldats français<sup>57</sup>. Il y a tout lieu de penser que la participation de la jeunesse à des exercices militaires et l'agitation politique quasi permanente gênent le déroulement des activités régulières de l'établissement. On ne possède malheureusement pas d'informations précises sur ce point.

Sans que sa situation juridique au sein de l'Etat se trouve clairement définie par de nouveaux textes réglementaires<sup>58</sup>, l'université est progressivement dépouillée d'une grande partie de son autonomie ainsi que des privilèges afférant à son statut de corporation. Un décret ministériel du 24 juillet 1798 l'assujettit en effet, comme tous les autres établissements d'enseignement du canton, à l'autorité du conseil d'éducation, ce qui signifie qu'elle perd son droit de contrôle sur le lycée et que l'Etat peut dorénavant s'immiscer dans tous les domaines la concernant, qu'il s'agisse de la nomination des professeurs, de l'organisation matérielle des cours ou bien encore du contenu de ces derniers.

Face aux empiètements de l'Etat central, les autorités universitaires bâloises observent, dans un premier temps, une attitude de prudente docilité; c'est ainsi qu'après s'être soumises de bonne grâce à la prestation du serment de loyalisme exigée par la loi du 12 juillet 1798, elles se résignent sans élever la moindre protestation à la perte de deux très anciens privilèges: la jouissance d'une juridiction particulière et l'exercice de la censure, rendue à vrai dire caduque par l'article 7 de la constitution helvétique instaurant la liberté de la presse<sup>59</sup>. Si le gouvernement se

---

<sup>54</sup> Pour l'histoire de l'université de Bâle sous l'Helvétique, on se reportera notamment à: Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart (1460-1960)*, p. 336-341; Rudolf Luginbühl, *Die Basler Hochschule während der Helvetik*; Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1632-1818*, t. II, p. 505-513.

<sup>55</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1632-1818*, t. II, p. 505.

<sup>56</sup> Cf. Rudolf Luginbühl, *Die Basler Hochschule während der Helvetik*, p. 118 sq. et 146.

<sup>57</sup> Cf. *ibid.*, p. 146.

<sup>58</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1632-1818*, t. II, p. 507.

<sup>59</sup> *Erste Verfassung der Helvetischen Republik*, in: *Amtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik*, t. I, p. 568.

mêle à plusieurs reprises de questions telles que le renouvellement des chaires vacantes ou l'aménagement des programmes d'enseignement, il n'attend pas par contre à l'autonomie financière de l'institution, qui continue par conséquent de gérer librement ses fonds propres. Celle-ci ne peut toutefois se dispenser de participer à l'emprunt que le général Masséna extorque aux Bâlois en novembre 1799<sup>60</sup>.

Utilisant la même procédure qu'à l'égard des autres établissements d'enseignement, Philipp Albert Stapfer requiert dès juillet 1798 un exposé détaillé de la situation de l'université bâloise, dans le but manifeste d'entreprendre une refonte de ses structures. Si l'on en croit son propre témoignage ultérieur, Stapfer semble avoir eu envers la vénérable institution une attitude *a priori* très bienveillante:

Comme il est plus aisé de remplir un cadre que de créer à neuf, il était tout simple de se prévaloir d'une ancienne renommée et de chercher de rendre à l'université de Bâle l'éclat dont elle brillait dans le XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle. Ce fut le désir et le projet du gouvernement helvétique central en 1798<sup>61</sup>.

Les rapports rédigés à la demande de Stapfer par les différentes facultés et par le recteur Falckner provoquent, en raison de leur caractère dénué d'autocritique et d'esprit constructif, l'irritation du ministre, lui-même homme du métier<sup>62</sup>. Conscient de l'insuffisance des textes qu'il a mission d'acheminer, le président de la chambre administrative bâloise, Johann Heinrich Wieland, fait observer, dans une lettre d'accompagnement adressée à Stapfer le 13 septembre 1798, qu'il n'est pas sage d'attendre des propositions concrètes de la part des professeurs tant que le gouvernement central n'aura pas statué sur le sort même de l'université. Wieland fait par ailleurs état, dans la même missive, des déficiences institutionnelles et matérielles auxquelles il conviendrait de remédier si l'on veut pouvoir espérer un quelconque progrès:

---

<sup>60</sup> La levée de cet emprunt fit connaître à l'université des moments de tension extrême. Les Français ayant menacé d'emprisonner des notables bâlois si la somme exigée n'était pas réunie à la date du 8 novembre (18 heures) et ce délai étant expiré, les autorités universitaires puisèrent leur contribution dans quatre fonds différents, utilisant même la dotation faite par un certain comte von Windischgraetz en vue de l'institution d'une récompense académique. Cf. Rudolf Luginbühl, *Die Basler Hochschule während der Helvetik*, p. 140 sqq. Le fait que l'université bâloise n'ait pas été dépossédée par l'Helvétique de son autonomie financière devait par la suite faciliter grandement sa réorganisation.

<sup>61</sup> *Histoire et description de la ville de Berne*, p. 89. Texte original en français.

<sup>62</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1632-1818*, t. II, p. 507 sq.

Indessen werden auch nicht leicht zweckmäßige Vorschläge können entworfen werden, ohne /daß/ von den höheren Behörden der eigentliche Standpunkt festgesetzt ist, welchen unsere Universität künftighin haben soll.

Dissmalen scheint der Stufengang der Facultaeten, wodurch Kinder zu Meistern der freyen Künste werden; die ewigen Ferien, das Loos, die beschrenckte Wahl und die geringen Besoldungen der Lehrer felsenfeste Hindernisse zu bilden, um nur einigen Grad der Vollkommenheit hoffen zu können<sup>63</sup>.

L'énumération qui précède mérite de retenir l'attention, car elle résume avec vigueur et sobriété les failles les plus flagrantes du système universitaire bâlois, celles-là mêmes auxquelles s'attaqueront - enfin et avec succès - les hommes de la Restauration. Parmi les mesures qui contribueront efficacement, deux décennies plus tard, au relèvement progressif de l'institution figurent en effet la suppression du tirage au sort, l'élargissement du recrutement des professeurs et l'augmentation substantielle de leurs émoluments, celle-ci allant de pair avec une réduction des congés.

Lorsqu'en novembre 1798 Philipp Albert Stapfer invite le gouvernement helvétique à fonder une "université centrale", la méfiance et la mauvaise volonté des professeurs de l'université de Bâle se muent soudainement en inquiétude. L'idée lancée par le ministre n'est à vrai dire pas nouvelle: on la rencontre dès le milieu du siècle dans les cercles proches de la Société helvétique. Rappelons par exemple que Franz Urs Balthasar, Daniel von Fellenberg et Isaak Iselin sont, tous trois, auteurs de propositions visant à un brassage de la jeunesse intellectuelle des différents cantons<sup>64</sup>. Dans une adresse au Directoire, Stapfer expose longuement la finalité particulière de l'établissement auquel il songe, à savoir celle d'un creuset où viendraient se fondre, pour susciter une mentalité et un idéal communs, les qualités propres aux trois cultures qui composent la Suisse:

Hier werden die jungen Helvetier, in den Jahren, wo der Kopf für Belehrung, das Herz für freundschaftliche Gefühle offen ist, mit Jünglingen der verschiedensten Kantone und Kulturgrade Verbindungen eingehen, und aus dem gemeinschaftlichen, begeisternden Unterrichte aufgeklärter und patriotisch gesinnter Lehrer Grundsätze und Entschlüsse wieder nach Hause tragen, welche bald in die entlegensten Thäler unseres Vaterlandes Einheit der Absichten und Gesinnungen verbreiten müssen (...) Dieses Institut wird der Brennpunkt der intellektuellen Kräfte unserer Nation, das Verschmelzungsmittel ihrer noch immerfort bestehenden einzelnen Völkerschaften, und der Stappelort der Kultur der drei

<sup>63</sup> Archives fédérales suisses, *Archives de la République helvétique*, vol. C 1427, p. 185.

<sup>64</sup> Cf. Georg Samuel Koprio, *Basel und die eidgenössische Universität*, p. 1 et 8.

gebildeten Völker sein, deren Mittelpunkt Helvetien ausmacht. Es ist vielleicht bestimmt, deutschen Tiefsinn mit fränkischer Gewandtheit und italienischen Geschmack zu vermählen, und den Grundsätzen der Revolution durch ihre Vereinigung mit den Lehren einer Ehrfurcht gebietenden Rechtschaffenheit unwiderstehbaren Eingang in die Herzen der Menschen zu verschaffen<sup>65</sup>.

Le Grand Conseil helvétique, devant lequel ce projet de création d'une université centrale vient en discussion, le repousse le 12 février 1799. Le ministre ne renonce pas pour autant à son idée, qui lui tient tout particulièrement à coeur; il continue de la défendre avec enthousiasme dans les années qui suivent, intervenant encore à ce propos au-delà de l'automne 1800, depuis Paris où il est en poste. Le but principal de Stapfer, qui ne nourrit guère d'illusions sur les chances effectives d'une réalisation à court terme de son projet, est en fait d'emporter une décision de principe. Il parvient à ses fins, puisque la deuxième constitution helvétique, datée du 25 mai 1802, énonce la nécessité d'un établissement universitaire central<sup>66</sup>.

Si les Bâlois ressentent l'initiative de Stapfer comme un danger pour leur université, c'est que celle-ci ne leur semble pas pouvoir prétendre à la dignité d'une institution nationale, n'ayant eu dans le passé récent qu'un rayonnement géographique limité. En réalité, la menace que font peser sur Bâle les intentions de Stapfer demeure fort vague dans la mesure où le ministre ne s'exprime pas officiellement sur le lieu d'implantation de l'établissement qu'il projette<sup>67</sup>. Née au siècle de l'helvétisme, l'idée d'une université nationale resurgira dans la première moitié du XIXe siècle à intervalles réguliers - inspirant de nouvelles inquiétudes aux Bâlois - pour trouver enfin sa réalisation en 1855 avec la fondation de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Au printemps 1801, l'université bâloise, qui n'a guère fait pendant les trois premières années de l'Helvétique qu'opposer au contrôle de l'administration centrale un attentisme circonspect, relève brusquement la tête, prenant même, comme nous allons voir, le risque d'un affrontement direct avec le gouvernement de Berne.

Sous le titre *Urkunden betreffend die Stiftung und die Freyheiten der Universitet zu Basel* paraît, le 8 mars 1801, une publication anonyme renfermant, outre divers documents se rapportant aux droits, privilèges et statuts de l'université depuis les origines, une brochure polémique dirigée contre les autorités helvétiques.

<sup>65</sup> Cité d'après Rudolf Luginbühl, *Die Basler Hochschule während der Helvetik*, p. 137 sq.

<sup>66</sup> Cf. Eduard His, *Geschichte des neuern Schweizerischen Staatsrechts*, p. 653. Il s'agit des articles 65 à 67 de ladite constitution.

<sup>67</sup> Cf. Georg Samuel Koprio, *op. cit.*, p. 10.

Intitulée *Bemerkungen über die Rechte der Universität*, cette brochure annexe dénonce, dans un style outrancier et sur la base d'une argumentation juridique contestable<sup>68</sup>, les multiples atteintes à l'autonomie de l'université commises sous le régime de la république unitaire.

Terrifié à la pensée des conséquences possibles de cet acte, le recteur Wolleb réunit le conseil de l'université (*Regenz*), afin de l'interroger sur l'attitude à adopter. Bien que la brochure ait paru sans son accord préalable, la *Regenz* décide, par cinq voix contre trois, de laisser l'affaire suivre son cours. Après avoir confisqué la publication incriminée et exigé de connaître l'identité de ses auteurs, le préfet de Bâle, Heinrich Zschokke, en réfère au ministre helvétique de la justice à Berne, lequel renonce à intenter une action publique, se contentant de demander à Zschokke de convoquer le conseil de l'université pour lui exprimer le vif mécontentement du gouvernement. N'osant sans doute dans sa pusillanimité imaginer un dénouement aussi favorable, le recteur Wolleb avait jugé bon de devancer la sentence en se proposant, non sans une certaine cocasserie, comme victime expiatoire:

Ist aber zur Genugthuung ja ein Opfer nothwendig, und kan ich durch eine freywillige 14tägige, 4wöchige oder in Ihrem Belieben Gefängnisstrafe, die Schwachheiten u. Sünden der Majorität der Regenz u. des Comités gegen den Staat abbüssen, so will ich mit Freuden zur Rettung des Ganzen und zur Linderung des Schicksals meinen mir wahrlich theuren Kollegen dies Opfer bringen<sup>69</sup>.

Lorsqu'en 1802 la contre-révolution connaît en Suisse un succès provisoire, la ville de Bâle rétablit par décret les anciens droits et privilèges de son université. Cette dernière s'empresse alors de diffuser la brochure de 1801, dont les exemplaires confisqués par Zschokke n'avaient pas été détruits. En réalité, le décret des autorités bâloises ne prendra effet que sous l'Acte de Médiation, car le gouvernement helvétique réussit à se maintenir provisoirement. L'autonomie de l'établissement ne sera toutefois plus mise en question après 1802.

L'université de Bâle ne peut guère se prévaloir, pour les années 1798-1803, d'un bilan moral et matériel glorieux. Du moins parvient-elle - au prix d'une

---

<sup>68</sup> Ne prenant en considération que les seuls privilèges de 1460, les auteurs de la brochure soutiennent la thèse selon laquelle l'Etat et l'université sont deux partenaires rigoureusement égaux, liés par un contrat qu'aucune de deux parties ne peut dénoncer de son seul fait. En réalité, l'histoire montre que la nature des rapports entre l'université bâloise et l'Etat - nature qui a évolué au cours des siècles - est infiniment plus complexe. Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1632-1818*, t. II, p. 510 sqq.

<sup>69</sup> Archives fédérales suisses, *Archives de la République helvétique*, vol. B 583, p. 242 (copie certifiée d'une lettre du recteur Wolleb au préfet de Bâle, datée du 13 mars 1801).

certaine servilité - à ne pas sombrer, échappant ainsi au sort de nombre de ses semblables (allemandes, hollandaises ou italiennes), auxquelles la Révolution française porte un coup fatal. Sans cette survie de l'université, c'est véritablement l'ensemble du paysage culturel de Bâle qui, au siècle suivant, eût été radicalement différent. De fait, qu'on la considère comme enjeu politique ou comme foyer intellectuel, l'université bâloise ne cessera, de sa réorganisation en 1813 à la dernière offensive menée contre elle en 1851, de se situer au coeur même de l'existence et du devenir de la cité.

### *Une vie associative et littéraire ralentie*

De toutes les associations d'intérêt général représentées à Bâle, la Société helvétique est celle qui pâtit le plus fortement du grand bouleversement révolutionnaire, dans la mesure où sa mission, qui est essentiellement celle d'un lieu de réflexion supracantonal, est rendu momentanément impossible par le tumulte des événements. Aussi les assemblées annuelles de la société sont-elles totalement suspendues entre 1797 et 1807.

S'adaptant plus facilement aux circonstances mouvementées de l'époque en raison de sa vocation à la fois utilitaire et locale, la *Gemeinnützige Gesellschaft* bâloise concentre ses activités, pendant l'Helvétique, dans les domaines caritatif et social. C'est ainsi qu'en 1799, elle fait parvenir des secours aux cantons de Suisse centrale réduits à merci par les troupes françaises et qu'elle contribue, en 1801, à l'hébergement à Bâle d'enfants originaires des régions éprouvées par la guerre. En 1802, cette société d'émulation institue, à l'intention des familles modestes mais non nécessiteuses, une soupe populaire (*Suppenanstalt*). Conçue par ses initiateurs pour apporter aux foyers ouvriers, en échange d'une participation financière modeste, une nourriture à la fois saine, savoureuse et économique (la fameuse *Rumfordsuppe*), la nouvelle institution est obstinément boudée par ses véritables destinataires, auprès desquels elle ne rencontre que préjugés et méfiance; elle fait par contre le bonheur des nombreux indigents de la ville, qui peuvent la fréquenter grâce aux *Billets* distribués par les autorités<sup>70</sup>.

La Société de lecture, quant à elle, voit son fonctionnement perturbé, particulièrement en 1799, par la présence bruyante de soldats français dans une partie de ses locaux ainsi que par "les visites peu conventionnelles de représentants

---

<sup>70</sup> Cf. Walter Staehelin, *Die gesegneten Früchte*, p. 133 sqq.

isolés de la grande Nation"<sup>71</sup>; elle n'en semble pas moins connaître une certaine croissance, si l'on en juge d'après le fait qu'un bibliothécaire rémunéré est engagé à partir de 1801 et que le premier catalogue imprimé, qui n'a malheureusement pas été conservé, est réalisé en 1802<sup>72</sup>. La période de la République unifiée voit par ailleurs la modification de deux points du règlement: en 1799, les citoyens helvétiques originaires d'autres cantons obtiennent les mêmes droits que les citoyens bâlois; en 1800, la révision des statuts autorise les jeux de dames et d'échecs<sup>73</sup>.

A l'initiative du ministre des arts et des sciences, dont le but déclaré est de doter toutes les régions d'Helvétie d'une institution de ce genre, une "Société littéraire" naît à Bâle en janvier 1799, qui cesse de fonctionner dès le mois de juin de la même année. Si nous ignorons quasiment tout de ce que furent les activités réelles de ladite société au cours des six mois de son existence, nous pouvons néanmoins nous faire une idée assez précise de l'esprit qui a présidé à sa constitution ainsi que des buts que lui assignaient ses fondateurs. Sur ces deux points, l'analyse des statuts et celle d'un rapport justificatif adressé par Stapfer au Directoire se révèlent très éclairantes.

Selon l'article premier des statuts, la Société littéraire de Bâle est instituée pour promouvoir "le véritable patriotisme, opposé à l'esprit de canton, au fédéralisme oligarchique et à l'anarchie"<sup>74</sup>. Il s'agit donc expressément d'une société d'inspiration unitariste et démocratique. Quant à ses buts, définis par les articles 2 et 3, ils consistent à "éclairer le peuple helvétique sur ses affaires les plus importantes" et à "encourager dans la patrie les sciences, les arts et les industries utiles de toute nature". La lecture des vingt-deux articles suivants fait ressortir l'orientation à la fois nationale et résolument pratique des fondateurs, ainsi que leur attachement foncier aux principes de tolérance et de légalité.

Pour les hommes de l'Helvétique, ces sociétés littéraires d'un type nouveau représentent de toute évidence, au même titre que l'université centrale - imaginée elle aussi par Stapfer, - un instrument privilégié de l'unification des esprits, comprise dans une double perspective, patriotique et égalitaire. C'est là la signification des articles 4 et 24 par exemple; le premier est consacré au rôle dévolu

---

<sup>71</sup> Cité d'après Fr. Meissner, *Geschichte der Lesegesellschaft zu Basel*, p. 4. C'est nous qui traduisons.

<sup>72</sup> Cf. Fr. Meissner, *op. cit.*, p. 5; Paul Roth, *Hundertfünfzig Jahre Allgemeine Lesegesellschaft in Basel, 1787-1937*, p. 26.

<sup>73</sup> Cf. Fr. Meissner, *op. cit.*, p. 4; Paul Roth, *op. cit.*, p. 24.

<sup>74</sup> *Verfassung der litterarischen Gesellschaft in Basel, zur Beförderung der Aufklärung, des Gemeingeistes und der Industrie*. C'est nous qui traduisons les différents articles cités.

à la liberté de presse dans la diffusion d'ouvrages susceptibles d'agir sur "l'esprit de la nation"; le second concerne l'obligation faite à la société de célébrer annuellement, par une assemblée extraordinaire, l'avènement de la République une et indivisible.

L'article 15 écarte explicitement des débats tout élément "purement spéculatif ou transcendantal", en insistant sur le fait que "seul ce qui est pratique et directement utile" peut faire l'objet des réunions de la société. Imposant la tolérance mutuelle, deux articles visent à renforcer la cohésion et l'esprit d'ouverture entre confédérés venus d'horizons multiples. Ce sont l'article 14, qui interdit les discussions de nature théologique au nom du respect de toutes les religions, et l'article 20, par lequel est autorisé l'usage de deux langues (l'allemand et le français) mais non l'intervention d'un traducteur.

Enfin, les articles 5, 12, 13 et 21 font un devoir aux membres de la société d'observer strictement la constitution et les lois en vigueur dans le pays. La société ne doit en aucun cas contrevenir aux lois publiques, sinon elle deviendrait "un Etat dans l'Etat"; elle n'a pas le droit de tenir de réunion secrète. Ces deux dernières dispositions peuvent paraître au premier abord insolites, s'agissant d'une association à vocation culturelle. On en trouve l'explication dans le "Rapport" du 18 mai 1799 par lequel Stapfer justifie auprès du gouvernement central son action en faveur des sociétés littéraires.

S'adressant aux Citoyens Directeurs (C.D.) siégeant à Lucerne, le ministre helvétique souligne les précautions qui ont entouré, en Suisse, la mise en place desdites sociétés. L'exemple français, que Stapfer invoque dans ce contexte, lui sert à la fois de référence et de repoussoir:

Par les pièces dont j'accompagne ce rapport vous pourrez juger C.D. du but que se prescrivent ces sociétés, du véritable esprit qui les anime et avec quelle scrupuleuse précision l'on a évité toutes les circonstances qui pourraient tendre à les faire dégénérer, elles ou leurs affiliées, en associations dangereuses à l'ordre public (...) La République française a vu des sociétés analogues, mais c'est de leur sein que sortirent les anarchistes, les affreux satellites du système de la terreur. Le nôtre au contraire a trouvé dans les sociétés littéraires les plus zélés défenseurs de la liberté et de l'ordre, ceux qui parmi le tumulte des armes rattachent les citoyens au frein sacré des Lois<sup>75</sup>.

Dans la deuxième partie de son rapport au Directoire, Stapfer décrit, sur un ton pathétique, les activités de substitution auxquelles les sociétés littéraires ont

---

<sup>75</sup> *Rapport sur les sociétés littéraires*, Archives fédérales suisses, Archives de la République helvétique, vol. C 1479, p. 107. Texte original en français.

choisi de se consacrer en attendant que des jours meilleurs leur permettent de remplir la mission pour laquelle elles ont été instituées:

Réduites par l'explosion orageuse de la guerre qui gronde autour de nous à l'impuissance d'activer les progrès des sciences et des beaux-arts, tant que notre horizon ne s'éclaircit pas, les sociétés littéraires se serrent avec tous les bons Républicains pour le salut de la Patrie devant son autel (...)

Elles s'occupent en commun d'adoucir les playes de la guerre, d'ouvrir aux défenseurs de la Patrie de nouveaux motifs d'enthousiasme en procurant un sort épuré et satisfaisant, une éducation honnête aux pauvres orphelins délaissés.

Les autres travaux des sociétés littéraires moins saillants, mais non moins utiles ne pourront atteindre leur perfection que dans des jours plus heureux (...)

Chacune en particulier, outre les travaux communs à toutes, s'est occupée des besoins et des localités de la contrée qu'elle habite, cherchant à y graver plus directement l'empreinte de sa bienfaisance<sup>76</sup>.

En ce qui concerne Bâle, nous ignorons, avons-nous dit, en quoi consistèrent les activités de la société littéraire locale entre janvier et juin 1799. Nous savons uniquement que les deux premiers présidents - leur mandat ne durait que deux mois - furent le professeur de médecine Johann Jakob Stückelberger et le pasteur Johann Friedrich Miville<sup>77</sup>. La figure de ce dernier a déjà été évoquée dans le présent chapitre, en relation avec la question des écoles et du lycée<sup>78</sup>.

Soumise - comme la vie associative, l'enseignement et l'université - aux effets concomitants de la centralisation et des troubles révolutionnaires, la vie littéraire bâloise présente, sous l'Helvétique, un double caractère: on observe, d'un côté, certaines initiatives novatrices venues d'en haut, notamment dans le domaine du livre et de la presse, de l'autre, les réactions individuelles d'écrivains directement confrontés aux désordres et aux menaces politiques du moment.

En novembre 1798, Philipp Albert Stapfer lance à l'aide d'un questionnaire en huit points une enquête nationale auprès des libraires, dans le but de déterminer la nature de leur négoce et les conditions matérielles dans lesquelles ils l'exercent<sup>79</sup>. Parmi les neuf réponses en provenance de Bâle<sup>80</sup>, celle de Samuel Flick nous

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>77</sup> Cf. Eucharias Kündig, *op. cit.*, p. 237.

<sup>78</sup> Cf. *supra*, p. 89 sqq.

<sup>79</sup> Le texte du questionnaire de cette *Buchhändler-Enquête*, conduite entre le 9 novembre et le 17 décembre 1798, est reproduit in: *Ämtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik*, t. XVI, p. 92.

<sup>80</sup> Archives fédérales suisses, *Archives de la République helvétique*, vol. C 1478, p. 125-144.

intéresse plus spécialement, car elle établit un lien causal entre la situation commerciale médiocre des libraires bâlois et certaines données de la vie intellectuelle locale. Samuel Flick relève tout d'abord la concurrence de la Société de lecture. A ce premier facteur vient s'ajouter, selon lui, le fait que ni l'université ni les établissements d'enseignement ne jouent véritablement leur rôle, de sorte qu'en matière de goût littéraire, Bâle n'occupe dans le pays qu'un rang fort peu honorable, constat qui, à l'entendre, n'aurait rien de nouveau:

In unserem hiesigen Kanton ist sehr wenig für den soliden Buchhandel zu machen. Eine seit beynahe 12 Jahren hiererrichtete Lesegesellschaft hat den hiesigen Buchhandlungen die kleine Zahl der ohnehin unbeträchtlichen Bücherkäufer grösstentheils weggenommen. Und im Allgemeinen herrschte hier niemals derjenige Geschmack für Litteratur, wodurch sich Bern, Zürich, St Gallen und das Waatland so rühmlich auszeichneten. Die hiesige Universität ist für den Buchhandel sowohl in Rücksicht der Arbeiten der Gelehrten als auch des Ankaufs der Bücher von Studierenden ganz los. Als eine Ursache des wenigen Geschmacks für Litteratur unter dem hiesigen Publiko mögen wohl die fehlerhaften Lehranstalten welche die jetzige Generation genoss, angegeben werden, in dem vom untersten Schulunterricht bis zu den höchsten Bildungsanstalten, sehr wenig Rücksicht auf Bildung des Geistes und Herzens genommen wurde und welche daher hier in diesem Stück weit hinter Bern und Zürich zurückwaren<sup>81</sup>.

Adepte convaincu des Lumières, Samuel Flick n'imagine aucun autre remède à cette situation qu'une réorganisation du système éducatif, réorganisation qu'il appelle ardemment de ses vœux:

Vorschläge über die Verbesserung des Buchhandels zu geben will ich einsichtsvolleren Männern überlassen. Meines Erachtens kann solche nur durch Verbesserung der Erziehungsanstalten und eine zweckmässigere Einrichtung der Universitäten bewirkt werden, welcher jeder aufgeklärt Denkende mit Sehnsucht entgegen harrt<sup>82</sup>.

Les difficultés matérielles dans lesquelles se débattent, semble-t-il, les libraires bâlois ne dissuadent cependant pas un compagnon de l'imprimerie Decker, Felix Schneider, de créer en 1800, au domicile du professeur de théologie Johann Wernhard Herzog, un petit atelier promis au cours des décennies suivantes à un extraordinaire développement<sup>83</sup>. Conformément aux principes moraux et religieux

---

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 141 (réponse datée du 19 novembre 1798).

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>83</sup> Cf. Fritz Grieder, *Ein Basler Drucker und Verleger im Dienste des Pietismus: Felix Schneider (1768-1845)*.

qui l'animent, le jeune imprimeur de trente-deux ans limite sa production initiale à des ouvrages édifiants.

Pour discrète que soit l'apparition de Felix Schneider sur la place de Bâle - il ne figure en effet ni en 1801 ni en 1802 sur les listes d'artisans patentés, - son établissement dans la ville n'en est pas moins significatif, dans la mesure où il est rendu possible par deux mutations caractéristiques de cette époque, l'une d'ordre social, l'autre de nature religieuse. D'une part, le jeune compagnon, qui n'est pas bourgeois de Bâle, profite, pour s'installer, de l'abolition par l'Helvétique des privilèges des corporations urbaines. D'autre part, il bénéficie de l'appui financier de ses amis de la *Christentumsgesellschaft* et de la *Brüdersozietät*, deux sectes piétistes appelées à exercer, au XIX<sup>e</sup> siècle, une influence croissante sur la mentalité des classes dirigeantes bâloises. Nous retrouverons Felix Schneider aux chapitres suivants.

Ne négligeant aucun secteur de la vie intellectuelle, le ministre Philipp Albert Stapfer obtient du gouvernement central, en juillet 1798, l'autorisation de financer sur les fonds de l'Etat un périodique de diffusion nationale, entreprise dont il attend beaucoup pour l'instruction des couches populaires<sup>84</sup>. *L'Helvetisches Volksblatt*, dont le rédacteur en chef est Karl Heinrich Pestalozzi, paraît du 8 septembre 1798 au 28 février 1799, à raison de deux numéros par semaine, dans chacune des trois langues reconnues par la République helvétique, à savoir l'allemand, le français et l'italien. Bien que Pestalozzi s'entoure de collaborateurs de qualité - les pasteurs bâlois Faesch et Miville par exemple sont du nombre - et que les autorités ne ménagent pas leurs efforts pour favoriser la propagation du journal, allant jusqu'à préconiser des séances publiques de lecture commentée, *l'Helvetisches Volksblatt* ne suscite pas l'enthousiasme des citoyens et sa parution doit être interrompue après dix-neuf numéros<sup>85</sup>. Les rapports officiels émanant du canton de Bâle révèlent, tant à la campagne qu'à la ville, un total manque d'intérêt de la population pour cette première expérience de presse gouvernementale<sup>86</sup>. Plusieurs autres tentatives suivront, toutes condamnées à l'échec au bout de trois mois<sup>87</sup>.

Si les initiatives de Stapfer visant à développer chez ses compatriotes la lecture d'une presse de qualité ne connaissent pas le succès attendu, sans doute faut-il en chercher la cause, du moins partiellement, dans le fait que les esprits

---

<sup>84</sup> Cf. Fritz Vischer, *Der Kanton Basel von der Auflösung der Nationalversammlung bis zum Ausbruch des 2. Koalitionskrieges (April 1798-März 1799)*, p. 113 sqq.

<sup>85</sup> Cf. Alfred Rufer, *Pestalozzi, die französische Revolution und die Helvetik*, p. 130 sqq.

<sup>86</sup> Cf. *ibid.*, p. 115 sq.

<sup>87</sup> Cf. Karl Weber, *Die Entwicklung der politischen Presse in der Schweiz*, p. 35 sq.

d'alors - excités par les événements qui se succèdent à une cadence soutenue - ne sont guère enclins à subir un endoctrinement officiel, souvent ressenti comme ennuyeux. Par contre, la littérature clandestine anti-française, qui fleurit parallèlement, trouve, elle, d'innombrables lecteurs, surtout dans le canton frontalier de Bâle, véritablement submergé de brochures et de tracts d'inspiration contre-révolutionnaire<sup>88</sup>.

L'une de ces brochures séditeuses, refusée par Samuel Flick et pour cette raison imprimée à Leipzig, a pour auteur le pasteur zurichois Johann Caspar Lavater. Celui-ci doit à un autre de ses écrits - une lettre à son ami Wildermett dans laquelle il dénonce le "terrorisme" et le "despotisme" du Directoire helvétique - d'être arrêté le 17 mai 1799 à Baden, où il prend les eaux, et transféré le lendemain à Bâle pour interrogatoire. L'audition du célèbre prévenu est suivi de sa confortable assignation à résidence au logis même du préfet national Johann Jakob Schmid, où le Tout-Bâle se bouscule pour lui rendre visite pendant les vingt-six jours de sa détention<sup>89</sup>. Les différents témoignages relatifs, d'une part à l'arrestation mouvementée de Lavater, d'autre part au touchant épilogue de cette affaire de bout en bout rocambolesque, prêtent aujourd'hui à sourire; la mésaventure survenue à l'imprudent pasteur n'en demeure pas moins révélatrice des problèmes de conscience auxquels sont confrontés, quelles que soient leurs convictions, les intellectuels suisses de cette difficile époque.

A quelques mois près, l'ironie du sort aurait d'ailleurs fait que le préfet de Bâle chargé de surveiller "l'heureux détenu"<sup>90</sup> fût lui aussi un prédicateur et un homme de plume réputé, à savoir Heinrich Zschokke (1771-1848), nommé à la tête du canton par le gouvernement central en septembre 1800. Comme Lavater, mais dans le camp opposé, Zschokke fait à Bâle une expérience morale douloureuse.

Lorsque ce citoyen helvétique d'adoption, originaire de Magdebourg, prend ses fonctions préfectorales dans la cité rhénane, il éprouve l'impression hautement intimidante d'attenter, par sa seule présence, à la dignité de ses nouveaux administrés, héritiers collectifs du savoir-faire de plusieurs générations, prévenus par ailleurs contre lui du fait de son passé politique:

---

<sup>88</sup> Cf. Fritz Vischer, *Der Kanton Basel von der Auflösung der Nationalversammlung bis zum Ausbruch des 2. Koalitionskrieges (April 1798-März 1799)*, p. 116 sqq.

<sup>89</sup> Cf. *Die amtlichen Akten über Johann Caspar Lavaters Deportation vom Jahre 1799* (éd. Ernst Staehelin); Ernst Staehelin, *Johann Caspar Lavaters Deportation nach Basel im Jahre 1799*.

<sup>90</sup> C'est ainsi que Lavater lui-même signe un poème dédié à son hôte Schmid ("J.C.Lavater, glücklicher Arrestant"). Cf. Ernst Staehelin, *Johann Caspar Lavaters Deportation nach Basel im Jahre 1799*, p. 52.

Die Einwohner der alten Handelsstadt Basel empfangen mich bei sich mit üblicher Neugier und Gastlichkeit; die öffentlichen Behörden mit scheinbarer Freundlichkeit. Aus den Achtungsbezeugungen und gefälligen Höflichkeiten wehte mich indessen eine fühlbare Kälte an. Ich war der erste Fremdling, der hier, seit Jahrhunderten, die oberste Landesstelle bekleidete. Meine Person selbst war gewissermassen, ohne meine Schuld, zur Beleidigung für das Selbstgefühl einer Bürgerschaft, die der tüchtigen Männer so viele in eigener Mitte besass. Mehr noch, das Gerücht hatte mich auch hier schon zum Erzrevolutionär gestempelt; die schlimmste aller Empfehlungen in einer Stadt, die mit treuer Vorliebe an altväterlichen Herkömmlichkeiten gern, zuweilen wohl auch an spiessbürgerlichen Kleinlichkeiten, festhing<sup>91</sup>.

Confronté, moins d'un mois après son installation à Bâle, à une révolte armée de paysans du canton et n'ayant d'autre ressource que d'appeler à son aide un général français puis de traduire en justice les meneurs, Zschokke fait à cette occasion l'amer apprentissage des contradictions inhérentes au système révolutionnaire dont il est le serviteur. L'appel qu'il adresse aux insurgés révèle du reste son déchirement moral:

Ihr habt eure Obrigkeit beschimpft, eure Gesetze gebrochen; der Rebell ist von Gott und Menschen verlassen; aber ich kann euch nicht verlassen<sup>92</sup>.

Aux "jours tumultueux" qui ont marqué ses débuts bâlois<sup>93</sup> succède bientôt pour le préfet Zschokke une période de calme relatif, au cours de laquelle il fait connaissance avec les moeurs policées de son nouvel entourage:

Nun in Basel, einer Stadt, wo von jeher Gewerbfleiss und Wissenschaft, neben alterthümlicher Sitte, und häuslicher Wohlstand, mit frommsinniger Wohltätigkeit, heimisch waren, konnt' ich mich kaum an die Ruhe eines geregelten Geschäftslebens, an das harmonische Bewegen aller Stände inner den Schranken der Gesetze, an den feineren Ton des geselligen Umgangs, an die Genüsse gewöhnen, welche Kunst, Luxus, Wissenschaftlichkeit zur Veranmuthigung des Daseyns bereiten. Ich war aus der rauhen Wildheit der Gebirgskantone, aus den Barbareien am Tessin, wieder in das Gebiet der Civilisation zurückgekommen, wo uns alles und Jedes in mildern Formen entgegentritt, und der Mensch menschlicher erscheint<sup>94</sup>.

---

<sup>91</sup> Heinrich Zschokke, *Eine Selbstschau*, p. 189.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 189.

<sup>93</sup> "Sturmtage in Basel" est le titre donné par Zschokke au chapitre 18 de son autobiographie, *Eine Selbstschau*.

<sup>94</sup> *Eine Selbstschau*, p. 190 (chapitre 19: "Freuden der Ruhe").

Dans la vieille cité rhénane pétrie de culture, dont il souligne aussi - non sans humour - la vocation commerciale, laquelle finit du reste par déteindre sur son comportement, Zschokke coule des jours heureux à l'écart des bouleversements que connaissent d'autres parties du pays:

In *Basel* aber, dieser alten Handelsstadt, wo selbst *Diogenes* in seinem Fasse gelernt haben würde, kaufmännisch denken, fing ich endlich ebenfalls an, einmal mein *Soll* und *Haben* zu mustern (...) Während ich in Basel, unter angenehmen Umgebungen, glücklicher in meinem Statthaltertum, als der ehrliche *Sancho* im seinigen auf der Insel *Barataria*, lebte, ward die arme helvetische Republik unaufhörlich von neuen Umwälzungen heimgesucht<sup>95</sup>.

Les malheurs du reste de la Suisse, dont il ne peut se désintéresser, inspirent au préfet Zschokke - par réaction - deux récits idylliques présentés par lui comme une fuite hors de l'univers oppressant qui l'entoure. Dans sa préface au recueil réunissant les deux textes en question, paru chez Flick en 1801 sous le titre *Vignetten*, l'auteur, parlant de lui-même à la troisième personne, justifie ainsi la fonction divertissante de ses contes:

Seine Nebenstunden widmete er den Musen; und in der Aufheiterung, so diese ihm gewährten, schöpfte er neuen Muth für die Amtsgeschäfte. Umgeben vom Kriegsgetümmel, von unglücklichen Familien, von Trümmern verwüsteter Dörfer, flüchtete sein Geist sich gerne in die selbstgeschaffene Idealenwelt, wo ein heiterer Himmel lachte und schöne Seelen ihm begegneten. So entstanden nach und nach, in dem traurigen Zeitraum von drei Jahren, die kleinen Märchen. Sie gaben dem Verfasser, und seinen Freunden in abendlichen Vorlesungen, manche fröhlichere Stunde - vielleicht sind sie von gleicher Wohltätigkeit auch in fremden Cirkeln. Wär' es: so hätten sie ihre höchste Bestimmung erreicht<sup>96</sup>.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 192 sqq. C'est Zschokke qui souligne. Devenu gouverneur de l'île imaginaire de la Barataria, fonction à laquelle il n'était absolument pas préparé, le fidèle écuyer de Don Quichotte, Sancho Pança, connut un certain nombre de déboires, mais retourna finalement la situation à son avantage, au point que ses administrés regrettèrent son gouvernement (Cervantès, *L'ingénieur hidalgo Don Quichotte de la Manche*, partie II, chap. XLV-LIII). Le récit fait par Zschokke de l'atmosphère qui présida à son départ de Bâle n'est pas sans rappeler les derniers moments de Sancho sur son île: "Das schöne Korps der Basler Chasseurs begleitete meinen Reisewagen bis an die Grenzen des Stadtbanns. Da sagt'ich, mit bewegtem Herzen, die letzten Worte des Danks. Wie hätte mir auch nicht eine Stadt, wie Basel, sollen lieb und theuer geworden seyn, in der ich, nach mehrjährigen, wilden, schweren Drangsalen, meine frühere Harmlosigkeit, gleichsam mich selbst, wiedergefunden hatte; wo ich glaubte, nicht meiner Stellung, sondern meines Selbstes willen, einige Achtung und Liebe genossen zu haben, und wenigstens niemand sich meiner zu beklagen hatte" (*Eine Selbstschau*, p. 198).

<sup>96</sup> *Vorbericht*, p. II sq. Les deux récits constituant le recueil *Vignetten* s'intitulent *Harmonius et Herrn Quints Verlobung*.

Au printemps de l'année 1802, profondément las des luttes fratricides qui opposent les Suisses, Zschokke se retire dans un château d'Argovie avec l'intention d'y mener jusqu'à la fin des troubles une vie solitaire et studieuse. Pour lui, du moins provisoirement, la réalité rejoint donc le rêve.

Au cours des sombres années de la République helvétique, Lavater et Zschokke, qui ont en commun de ne pas être enfants de Bâle, alimentent - comme on vient de voir - la chronique locale de leurs faits et gestes. Les deux écrivains comptent de nombreux amis dans la ville et sont au centre d'échanges intellectuels. Pourtant, les raisons de leur présence sur les bords du Rhin n'ont rien à voir avec la littérature. Pour l'un comme pour l'autre en effet, leur bref séjour bâlois est commandé - signe des temps! - par les vicissitudes politiques.

### *Les aléas de la vie théâtrale et musicale*

Les graves événements qui surviennent en Suisse au printemps 1799 provoquent à Bâle un brusque arrêt des représentations théâtrales et des concerts. La situation des spectacles demeure chaotique pendant toute l'Helvétique; on assiste toutefois, au cours des années 1800-1803, à une certaine reprise des manifestations tant scéniques que musicales. Hésitante et discontinue, cette reprise est largement tributaire de la présence militaire française dans la ville.

Considérant que l'époque ne se prête pas aux divertissements, les membres du parlement helvétique réunis à Lucerne décrètent, le 16 mai 1799, l'interdiction de toute représentation théâtrale sur le territoire de la république<sup>97</sup>. A cette date en effet, une menace du dehors vient s'ajouter aux troubles intérieurs déjà existants: alliée malgré elle à la France par un pacte défensif et offensif, la Suisse devient, à l'occasion de la seconde coalition, le champ de bataille où les armées françaises affrontent les régiments russes et autrichiens. A Bâle, le bâtiment du *Ballenhaus*, dans lequel sont donnés en général les spectacles, est transformé, cette année-là, en entrepôt de céréales et en écurie<sup>98</sup>.

A l'automne 1800, les autorités bâloises autorisent la troupe allemande de Ferdinand Illenberger - qui a déjà séjourné dans la ville en 1784, 1792, 1797 et 1798 - à se produire pendant la durée de la foire. D'abord prolongée de quatre semaines, cette autorisation est reconduite une première fois en janvier 1801, puis une seconde pour trente représentations pendant l'été de la même année. Comme il

<sup>97</sup> *Amtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik*, t. IV, p. 544.

<sup>98</sup> Cf. Ernst Jenny, *Basels Komödienwesen im 18. Jahrhundert*, p. 198.

l'avait déjà fait en 1798, Illenberger exprime, en 1801, son intention de ne jouer que des pièces "adaptées à l'esprit nouveau de l'actuelle constitution et susceptibles de contribuer à un plus grand attachement envers cette dernière"<sup>99</sup>. Il semble que les *Räuber* de Schiller par exemple aient figuré à son répertoire.

En 1800, une lettre adressée par le président de la municipalité de Bâle au préfet national Zschokke fait état de pressions exercées par des comédiens français pour déloger la troupe d'Illenberger à l'issue de la foire. Précisant que les Français tirent argument, pour obtenir le droit de jouer dans la ville, de "l'alliance" signée par la Suisse avec leur pays, le magistrat bâlois clôt sa missive en ironisant sur le caractère édifiant qu'aurait une "surveillance française" étendue au domaine des spectacles <sup>100</sup>.

A l'instar de ce qui se passe pour le théâtre, les activités musicales bâloises survivent tant bien que mal pendant la période de l'Helvétique. Au cours de l'hiver 1798-1799, la Direction des concerts réduit de moitié le nombre des soirées musicales proposées pendant la saison aux abonnés, pour les remplacer par des bals. L'hiver suivant, les concerts réguliers cessent totalement; ils ne reprendront qu'en 1803. Mais ceci ne signifie nullement qu'aucune prestation musicale n'est offerte pendant ces quatre années. Dans l'obligation d'assurer leur subsistance, les musiciens prennent en effet l'initiative d'organiser eux-mêmes des concerts, mettant à profit le privilège qui leur est consenti de disposer gratuitement de l'ancienne salle prêtée par l'université<sup>101</sup>.

La présence dans le public de nombreux représentants des troupes d'occupation entraîne fréquemment chahut et tapage. Nous savons par exemple qu'en 1800, lors d'un concert donné au *Prytaneum*, un notable de la ville ne parvient à calmer l'ardeur des auditeurs français, qui martèlent le sol et chantent en chœur, qu'en invoquant avec force les risques d'effondrement liés à la vétusté des lieux<sup>102</sup>. Au cours de la même année est exécuté à la cathédrale un prétentieux arrangement instrumental et vocal, composé à la gloire des hauts faits militaires de Bonaparte par un certain Böhm. Destinée, selon un témoin, à "scandaliser les chrétiens de l'endroit", cette "fête" bruyante, qui fait intervenir orgues, tambours et autres instruments particulièrement sonores, est jugée "pitoyable" par les vrais

---

<sup>99</sup> Cité d'après Ernst Jenny, *Basels Komödienwesen im 18. Jahrhundert*, p. 223. C'est nous qui traduisons.

<sup>100</sup> Cité d'après Ernst Jenny, *Basels Komödienwesen im 18. Jahrhundert*, p. 223. Le mot "surveillance" figure en français dans le texte original.

<sup>101</sup> Cf. Eduard Wölfflin, *Das Collegium Musicum und die Concerte in Basel*, p. 42 sqq.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 43 sq.

amateurs de musique<sup>103</sup>. Ceux-ci devront attendre 1803 pour voir revivre la tradition musicale de la ville.

### *Fièvre et agitation dans les beaux-arts*

Qu'il s'agisse d'architecture ou de peinture, la vie artistique bâloise sous la République helvétique n'est guère moins languissante que la vie musicale ou littéraire. Seul le marché des oeuvres d'art connaît, en relation avec les événements politiques, une surprenante effervescence. La véritable création, elle, est pratiquement absente.

Aucun édifice nouveau de quelque importance n'est construit pendant cette période. Les seuls changements notables dans le visage de la cité résultent du remplacement systématique des emblèmes cantonaux - basilic et crosse épiscopale - par les nouveaux insignes nationaux: chapeau de Guillaume Tell et faisceaux<sup>104</sup>. Signalons ici que l'un des sceaux officiels de l'Helvétique, représentant le légendaire arbalétrier penché sur son fils, fut probablement réalisé d'après une vignette de Marquard Wocher, installé à Bâle depuis 1782. Outre plusieurs portraits de Lavater, datant du séjour forcé de l'écrivain chez le préfet de Bâle<sup>105</sup>, on doit également à ce peintre miniaturiste un médaillon de Bonaparte, exécuté à l'hôtel des Trois-Rois le 24 novembre 1797, lors du fameux déjeuner offert par les autorités bâloises au général français<sup>106</sup>.

Si l'on excepte Marquard Wocher, dont la personnalité marquera plutôt la période de la Médiation, on constate que l'activité picturale bâloise sous l'Helvétique est dominée par la figure protéiforme de l'artiste et négociant d'art Peter Birmann (1758-1844). Après avoir travaillé à Berne, d'abord chez Wagner où il colorie des vues de Caspar Wolf, puis chez Aberli en compagnie de Marquard Wocher, le jeune peintre bâlois part pour l'Italie en 1781 grâce à un subside du propriétaire du *Kirschgarten*, le fabricant Johann Rudolf Burckhardt. Sur la recommandation de ce dernier, il obtient à Rome une place dans l'atelier du paysagiste vaudois Pierre Ducros.

Au cours de son séjour romain de neuf années, Birmann fréquente ses

---

<sup>103</sup> Cité d'après Wilhelm Merian, *Basels Musikleben im XIX. Jahrhundert*, p. 6. C'est nous qui traduisons. Le mot "fête" est en français dans le texte original.

<sup>104</sup> Cf. Albert Burckhardt-Finsler, *Basels bauliche Entwicklung im 19. Jahrhundert*, I. Teil, p. 261.

<sup>105</sup> Cf. *supra*, p. 104.

<sup>106</sup> Cf. *supra*, p. 78 sq.

compatriotes Alexander Trippel et Angelika Kaufmann; il fait également la connaissance de Goethe, qui parle encore de lui, quarante ans plus tard, comme de son "biedere/n/ Schweizer"<sup>107</sup>. Lorsqu'il réintègre Bâle en 1790, la période à proprement parler créatrice de sa longue carrière, celle où il s'illustre dans le paysage classique selon Claude Lorrain, est à vrai dire déjà derrière lui. Mais l'importance qu'a Peter Birmann pour sa ville natale ne réside pas tant dans son oeuvre propre que dans le fait qu'il forme dans son atelier du *Blumenrain* la quasi-totalité des artistes bâlois de la nouvelle génération et qu'il contribue, par l'école qu'il a créée, au perfectionnement de nombreux jeunes peintres dilettantes issus des familles aisées de la ville<sup>108</sup>.

A son retour d'Italie, Peter Birmann se spécialise dans l'édition de planches gravées, pour la fabrication desquelles il emploie de véritables équipes de dessinateurs, de graveurs et de coloristes. Les vues et paysages qui sortent en série de son atelier connaissent un vif succès; c'est le cas en particulier de la suite de trente-six planches intitulée *Voyage pittoresque de Basle à Bienne par les vallons de Mottiers-Grandval*, qui paraît en 1802, accompagnée d'un texte du doyen Philippe Bridel, pasteur de l'Eglise française de Bâle de 1786 à 1796 et éditeur des populaires *Etrennes helvétiques*. Birmann fait précéder le recueil illustré par ses soins d'un "Avertissement" très suggestif, dans lequel il exploite habilement, à des fins publicitaires, la lassitude générale face aux événements politiques récents:

A présent que la trompette guerrière cesse d'effrayer l'Europe, et que la paix fait rentrer dans son fourreau le glaive sanglant du carnage, les beaux-arts doivent-ils employer leurs veilles à conserver ces scènes de massacre et d'horreur, dont il faudrait pouvoir anéantir et les souvenirs et les monumens? Les artistes se rendront-ils complices de ces forfaits héroïques, en éternisant par leurs travaux le sentiment des haines nationales et la mémoire des calamités des peuples? (...) C'est une question toute décidée au tribunal de mon coeur...

Que d'autres vouent leurs pinceaux et leurs burins à retracer avec complaisance des images de batailles, de sièges, de désolation et de mort! Pour moi, je consacre désormais mes crayons à la Nature, à cette Nature toujours belle, toujours aimable et toujours consolante<sup>109</sup>.

Les années troublées de la République helvétique sont loin, pourtant, d'avoir nui à Peter Birmann. A la faveur des événements révolutionnaires, qui

---

<sup>107</sup> Cité d'après Martin Birmann), *Frau Juliana Birmann geb. Vischer. Blätter der Erinnerung*, p. 9.

<sup>108</sup> Cf. Daniel Burckhardt-Werthemann, *Ein Bildnis des Malers Peter Birmann*.

<sup>109</sup> P. 1 sq.

jettent brutalement sur le marché une marchandise variée et rare, le peintre bâlois se révèle en effet un intermédiaire avisé dans les transactions d'oeuvres d'art<sup>110</sup>. Dès 1795, il fréquente assidûment, pour le compte de riches collectionneurs bâlois, les ventes aux enchères parisiennes où se négocient, entre autres, les biens confisqués aux émigrés. Il semble que ce soit à cette époque que Birmann se procure dans la capitale française les quarante miniatures du *Livre d'heures* d'Etienne Chevalier, chef-d'oeuvre de Jean Fouquet et actuel joyau du musée de Chantilly<sup>111</sup>. Peter Birmann sait également tirer profit de la situation créée en Alsace et en Bourgogne par la dispersion d'objets religieux consécutive à la sécularisation des monastères et au pillage des églises. Ses affaires sont si florissantes qu'elles l'amènent à décliner l'offre qui lui est faite par le nouveau tsar Paul de venir à Saint-Petersbourg prendre en charge l'éducation artistique de ses jeunes fils. Cette proposition flatteuse et matériellement avantageuse présente manifestement moins d'attraits aux yeux du peintre que ses occupations bâloises, aussi lucratives que variées.

L'ostensible prospérité de Peter Birmann relègue quelque peu dans l'ombre l'activité des autres négociants d'art, pourtant nombreux sur la place de Bâle pendant la période révolutionnaire. Leur ancienneté dans la profession et la qualité de leur marchandise sont à vrai dire fort diverses. Le plus compétent d'entre eux est sans nul doute le célèbre graveur Christian von Mechel, ami des princes, dont la figure a fortement marqué la vie intellectuelle bâloise dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>112</sup>. Mais si la Révolution s'avère bénéfique pour l'esprit mobile et opportuniste qu'est Birmann, elle signifie par contre le déclin pour l'aristocrate qu'est resté Mechel: malgré ses efforts pour s'adapter aux circonstances en orientant son commerce vers l'édition de cartes géographiques et militaires, ce dernier doit liquider son négoce en 1806, n'étant plus en mesure de soutenir la concurrence de Birmann, dont les prix sont inférieurs aux siens et la clientèle moins exigeante. Endetté et amer, Christian von Mechel quitte Bâle dès 1805 pour commencer une nouvelle existence à la cour de Berlin. Bibliothécaire de la reine Louise et membre ordinaire de l'Académie royale, il exercera par la suite une influence non négligeable sur la conception des grands musées de la capitale

---

<sup>110</sup> Cf. Daniel Burckhardt-Werthemann, *Die baslerischen Kunstsammler des 18. Jahrhunderts*, p. 46 sq.

<sup>111</sup> Cf. Paul Wescher, *Jean Fouquet und seine Zeit*, p. 21. Ces quarante miniatures eurent une histoire mouvementée puisqu'elles appartinrent par la suite au banquier francfortois Georg Brentano (frère de l'écrivain romantique Clemens Brentano), avant d'être acquises de haute lutte en 1891 par le duc d'Aumale (qui aménagea tout spécialement pour elles une pièce de la Bibliothèque de Chantilly). Cf. Raoul de Broglie, *Chantilly. Histoire du château et de ses collections*, p. 175-187.

<sup>112</sup> Cf. *supra*, p. 65 sqq.

prussienne. L'architecte Karl Friedrich Schinkel l'aura en estime, tandis que Wilhelm von Humboldt gardera ses distances envers lui<sup>113</sup>.

Si les succès commerciaux de Birmann portent préjudice à Mechel, ils ne découragent cependant pas les nouvelles vocations puisque plusieurs boutiques d'art se créent dans la ville après 1800, les plus réputées étant celles de Marquard Woher et de J.P. Lamy. Un dernier négociant mérite de retenir l'attention, Nikolaus Reber, riche fabricant et collectionneur passionné, auquel les événements inspirent l'idée de se lancer dans le commerce des oeuvres d'art. Son étonnante réussite en affaires - ses acquisitions parviennent à Bâle par voiturées entières!<sup>114</sup> - l'entraîne dans des spéculations de plus en plus hasardeuses qui se terminent, en 1810, par la liquidation complète de ses biens. Nous reviendrons sur le déroulement sensationnel de cette dernière au chapitre suivant<sup>115</sup>.

L'agitation qui règne sur le marché de l'art provoque des changements profonds dans l'univers traditionnellement paisible des collectionneurs bâlois. La situation économique précaire, la fièvre qui, en cette période troublée, préside aux transactions, l'évolution du goût - résultant de l'apparition dans le circuit commercial d'oeuvres et d'objets qui en étaient jusqu'alors exclus - toutes ces conditions réunies font qu'à partir de 1790 de nombreuses collections privées se trouvent dispersées ou se renouvellent totalement. On observe, dans ce contexte, les débuts d'un engouement pour le Moyen Age.

Un homme se distingue ici de tous les autres riches propriétaires d'objets d'art dans la mesure où il annonce, par sa personnalité, un type nouveau de collectionneur: il s'agit du beau-frère de Peter Ochs, Peter Vischer-Sarasin (1751-1823), dont nous avons évoqué le rôle dans la révolution bâloise de janvier 1798<sup>116</sup>. A la différence de ses prédécesseurs d'Ancien Régime, qui manifestaient en matière d'art un goût inégal et un savoir limité, Peter Vischer s'avère un fin connaisseur, systématique et déterminé. Sa passion pour le Moyen Age s'explique très largement par le fait que son épouse hérite en 1792 du château féodal de Wildenstein, situé dans la Campagne de Bâle. Peter Vischer consacre dès lors tous ses efforts à rendre à cette forteresse l'aspect qu'elle avait au XVe siècle, dépensant pour en reconstituer fidèlement l'aménagement intérieur des sommes

<sup>113</sup> Cf. Lukas Heinrich Wüthrich, *Christian von Mechel. Leben und Werk eines Basler Kupferstechers und Kunsthändlers (1737-1817)*, p. 282 sqq.

<sup>114</sup> Si l'on en croit Gottlob Heinrich Heinse, *Reisen durch das südliche Deutschland und die Schweiz in den Jahren 1808 und 1809*, t. II, p. 215.

<sup>115</sup> Cf. *infra*, p. 169. C'est dans la maison de campagne de Nikolaus Reber, située aux portes de Bâle, qu'avait eu lieu, en décembre 1795, la remise à l'Autriche de Madame Royale.

<sup>116</sup> Cf. *supra*, p. 80 sqq.

considérables<sup>117</sup>. Peter Vischer sait par ailleurs utiliser les nombreuses ressources que lui offrent les années turbulentes d'après 1795 pour acquérir avantageusement de grandes quantités d'oeuvres d'art, montrant, comme il se doit, une prédilection pour les objets et manuscrits médiévaux. Une occasion supplémentaire lui est bientôt fournie de donner libre cours à ses penchants esthétiques puisqu'en sa qualité de gendre de Lukas Sarasin, il devient en 1802 propriétaire de la "Maison bleue", qu'il transforme rapidement en une véritable galerie de peinture. A partir de ce moment, son enthousiasme pour le Moyen Age se double d'un intérêt pour l'école vénitienne ainsi que pour les maîtres français du XVIIe et XVIIIe siècle dont il achète les oeuvres à des fins décoratives. En 1814, les collections de la Maison bleue feront l'admiration des souverains d'Autriche, de Russie et de Prusse, réunis à Bâle dans le cadre de leur action militaire commune contre Napoléon<sup>118</sup>.

Signalons ici, à la fois pour compléter le portrait moral du collectionneur et pour illustrer ses liens avec l'élite intellectuelle de la Confédération, que Peter Vischer-Sarasin acquiert dans les ventes aux enchères parisiennes de 1796 des tableaux de Guido Reni, de Murillo et de Philippe de Champaigne pour les céder à perte à son ami zurichois Johann Caspar Lavater. Est-il nécessaire de préciser que le pasteur impécunieux et peu familier des réalités marchandes eût été sans doute bien incapable de satisfaire son vif penchant pour l'art religieux sans la générosité du riche fabricant bâlois?<sup>119</sup>

Collectionneur averti, peintre dilettante, mais aussi homme de progrès dévoué aux affaires publiques, Peter Vischer s'intéresse avec une réelle compétence et un sens aigu des responsabilités au développement artistique de son pays. Aussi le voyons-nous réagir rapidement à l'enquête nationale sur les artistes lancée par Philipp Albert Stapfer en janvier 1799<sup>120</sup>. Sa réponse est du reste la seule en provenance de Bâle<sup>121</sup>.

Dans la lettre qu'il adresse le 15 février 1799 au ministre des sciences et des arts, le président du tribunal cantonal de Bâle<sup>122</sup> salue avec joie l'initiative officielle

<sup>117</sup> Cf. Daniel Burckhardt-Werthemann, *Die baslerischen Kunstsammler des 18. Jahrhunderts*, p. 104.

<sup>118</sup> Cf. *infra*, p. 170 sq.

<sup>119</sup> Cf. Daniel Burckhardt-Werthemann, *Die baslerischen Sammler des 18. Jahrhunderts*, p. 108 sq.

<sup>120</sup> Le texte du questionnaire de Stapfer et la liste des cinquante-deux réponses parvenues pour l'ensemble de la Suisse sont reproduits in: *Amtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik*, t. XVI, p. 131. Les réponses des dix-sept artistes romands ont fait l'objet d'une première analyse succincte par Pierre Chessex, *Documents pour servir à l'histoire des arts sous la République helvétique*.

<sup>121</sup> Archives fédérales suisses, *Archives de la République helvétique*, vol. C 1474, p. 337 et 342.

<sup>122</sup> C'est en cette qualité que Peter Vischer s'adresse à Philipp Albert Stapfer, sur un papier à lettre

destinée à recenser les problèmes et les besoins des artistes suisses. N'ayant pas la prétention de se considérer lui-même comme un des leurs, Peter Vischer se refuse à répondre au questionnaire (diffusé par la voie de la presse officielle), mais il prend la liberté de formuler avec franchise, sur un sujet qui lui tient à coeur, un certain nombre d'idées personnelles:

Als ein alter und eifriger Liebhaber der schönen Künste, kan ich Ihnen nicht genug sagen wie sehr mich diejenige Aufforderung die Sie jüngst an alle Künstler in Helvetien zu machen beliebten, gefreut hat. Obgleich ich eigentlich nicht in diese Classe gehöre und nur einige Probstücke von meiner eigenen Handarbeit aufbieten kan, so hoffe Sie werden mirs dennoch nicht in übel ausdrücken, wenn ich lediglich als Liebhaber betrachtet, Ihnen einige freymüthige Gedanken über ihre Anfragen zu eröffnen, die Freyheit nehme<sup>123</sup>.

Partant du constat que les arts ne sont pas, en Suisse, aussi florissants qu'ils pourraient l'être, Peter Vischer s'interroge sur les causes de cette situation, à ses yeux anormale:

Als im Mittelpunkt von Europa, ist fast nicht zu begreifen warum in unserem Vaterland die schönen Künste nicht in einem höheren Grade geblühet haben, da es doch nicht dem Mangel an Genie zuzuschreiben ist, und eben so wenig den jungen Leuten die sich gerne den schönen Künsten widmeten; die Ursache mag aber in folgenden Punkten bestehen (...) <sup>124</sup>.

La principale raison, pour laquelle la Suisse ne possède pas de grands artistes, réside, selon Peter Vischer, dans la mentalité des parents, qui découragent leurs enfants doués pour l'art au nom d'une conception prosaïque et matérialiste de l'existence. A cet égard, l'attitude des familles riches est rigoureusement identique à celle des milieux modestes:

(...) außerdem wurden die schönen Künste in unserer lieben Schweiz nicht genug (...) geschätzt und protegirt, um weder Eltern noch Kinder zu animieren ihr Hauptaugenmerk darauf zu werfen - Man wolte lieber ein angesehener Kaufmann, Fabricant oder Landvogt seyn, als aber ein armer Holbein<sup>125</sup>.

Ne trouvant dans leur propre pays ni les structures dispensant une formation

---

officiel, frappé d'une jolie vignette allégorique, signée L. Vischer, représentant les pouvoirs législatif, exécutif et - au centre - judiciaire.

<sup>123</sup> Archives fédérales suisses, *Archives de la République helvétique*, vol. C 1474, p. 337.

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 337.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 337.

de haut niveau ni une atmosphère propice à leur établissement et à leur réussite, les vrais artistes ont, dans le passé, quitté la Suisse pour des cours princières plus hospitalières. Mais l'évolution politique récente peut, selon Vischer, contribuer à les détourner de l'étranger, à condition que leur patrie leur offre considération et appui, à condition également que les troubles et les désordres prennent fin:

Wenn je ein wahrer Künstler hie oder da entstanden, so galt er gleich dem Profeten am wenigsten in seinem eigenen Vaterland. Er fand weder die Gelegenheit sich bei Hause zu einer beachtlichen Vollkommenheit empor zu schwingen noch hinlänglichen Verdienst um sich da festzusetzen. Um zu beiden dieser Vortheile zu gelangen wählte sich der Künstler eine auswärtige Statt, und vorzüglich eine wo ein Fürst mit einem zahlreichen Hofstaat sich aufhielt, weil natürlicherweise in solchen das Geld am meisten floß! So blieben die wahrsten guten Künstler von ihrer Heimat entfernt, und nur die mittelmäßigen oder sogenannten Pfücher kamen bald wieder zurück. Jetzt aber wo die fürstl. Höfe & großen Herren ihre Beutel gelert sehen, oder zum Schluß ganz verschwinden, ist auch im Sitze der Künstler eine Revolution vorzusehen. Sie werden gar gerne in Freistaaten sich aufhalten, in so fern diese ihnen Schutz, Achtung und Verdienst darbieten, und die Zeitumstände es gestatten. Jetzt aber sind diese noch alzu critisch um über die Beförderung der Künste einen sicheren und tauglichen Plan abzufassen (...)<sup>126</sup>

Enfin, estimant que l'on peut, en dépit des circonstances, prendre certaines mesures pour encourager les jeunes vocations, Peter Vischer déclare se tenir à la disposition du ministre, si celui-ci consent à recevoir ses suggestions. Le rayonnement culturel d'un pays ne peut en effet, selon le conseiller bâlois, être suspendu au seul talent de ses artistes. Cette attitude de Peter Vischer assignant dans le domaine de la culture un rôle incitatif à l'Etat est tout à fait caractéristique des hommes gagnés aux idéaux démocratiques et nationaux de l'Helvétique. Semblable conviction ne saurait surprendre sous la plume du beau-frère de Peter Ochs.

Appelé de par ses fonctions à illustrer cette mission particulière de l'Etat, Stapfer s'efforce, en consacrant ses énergies au développement culturel de la nation, de susciter chez ses compatriotes une conscience helvétique résolument supra-cantonale. C'est ce but qu'il poursuit par exemple en avril 1799, lorsqu'il imagine d'implanter à Lucerne un musée national suisse, constitué d'objets d'art menacés à divers titres et provenant de toutes les régions :

Plusieurs ouvrages de l'art précieux, des *tableaux*, des *dessins*, des

---

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 337 et 342.

*estampes*, avec un grand nombre de *modèles* rares ou uniques, soit d'Architecture, soit de mécanismes ingénieux et utiles, se trouvent épars dans les divers couvens de l'Helvétie et dans d'autres maisons nationales. Ainsi disséminés au hazard, sans fruit pour l'instruction, ensevelis dans la poussière des cloîtres et sous le voile de l'ignorance, livrés à la merci de moines, de régisseurs insoucians, non seulement ils restent stériles dans le champ du génie et des connaissances techniques, dont la réunion de tels moyens devrait vivifier la culture, mais ils sont encore exposés à d'imminentes dégradations.

Il y a plus. Une partie considérable de ces bâtimens nationaux, de ces riches monastères, sont tellement voisins des frontières germaniques qu'en supposant même que les efforts de l'ennemi soient toujours heureusement et efficacement réprimés, en supposant que la victoire reste toujours fidèle au drapeau tricolore, la position des édifices, où ces ouvrages existent en dépôt, ne les met point à l'abri d'un coup de main.

Une telle perte serait irréparable (...) Ce n'est pas un musée qu'il s'agit d'organiser encore, mais un conservatoire. Le local est prêt. Le bâtiment des cidevant Ursulines de Lucerne offre un emplacement provisoire spacieux et suffisant<sup>127</sup>.

Ce projet de musée national ne peut, en raison des circonstances défavorables, se réaliser sur le champ, mais il fera, avec beaucoup d'autres de la même veine, son chemin dans les esprits<sup>128</sup>.

\*

\*        \*

Deux données historiques entièrement nouvelles déterminent le caractère de la vie intellectuelle bâloise sous l'éphémère République helvétique. Il s'agit, d'une part, de la centralisation des initiatives et des décisions, d'autre part, de l'instabilité des destins tant collectifs qu'individuels due aux troubles politiques et à un état de guerre quasi permanent.

En dépit de conditions psychologiques et matérielles déplorables, dont

---

<sup>127</sup> Archives fédérales suisses, *Archives de la République helvétique*, vol. B 583, p. 573-574 (lettre du 15 avril 1799 au Directoire exécutif). Texte original en français. C'est Stapfer qui souligne.

<sup>128</sup> Le principe de la fondation d'un certain nombre d'institutions culturelles nationales - bibliothèque, archives, musée d'histoire naturelle - avait fait l'objet d'un décret du Grand Conseil helvétique dès le 5 décembre 1798. Stapfer songeait également à l'aménagement d'un jardin botanique national à vocation scientifique; il souhaitait par contre ajourner à la fin des hostilités la création d'un théâtre national. Cf. Rudolf Luginbühl, *Philipp Albert Stapfer, helvetischer Minister der Künste und Wissenschaften*, p. 286 sqq.

l'effet est de désorganiser le fonctionnement des institutions associatives et de reléguer à l'arrière-plan bon nombre de préoccupations d'ordre spirituel, les hommes de cette époque ne ménagent pas leurs efforts pour développer le savoir et la culture, qu'ils considèrent à la fois comme facteurs de démocratisation et comme ciment d'unité nationale.

Dans tous les domaines relevant de ses attributions, à l'exception toutefois de l'université qui ne se départit à aucun moment de sa méfiance, Philipp Albert Stapfer réussit à éveiller l'intérêt des Bâlois pour ses différentes entreprises. Rappelons que des personnalités locales comme le pasteur Miville, le conseiller d'Etat Peter Vischer ou bien encore le libraire Samuel Flick réagissent favorablement à ses enquêtes et manifestent sans ambiguïté leur désir de coopération.

L'action ministérielle de Stapfer présente deux mérites principaux: elle ne néglige aucun secteur de la vie culturelle et repose sur la concertation, attitude qui constitue un contrepoids au phénomène nouveau qu'est pour les Suisses le centralisme. Si cette politique ne débouche finalement, faute de temps et en raison des circonstances, que sur un nombre restreint de réalisations concrètes, elle ne doit pas pour autant être jugée avec une trop grande sévérité. Il reste en effet que le ministre et ses collaborateurs ont fourni un travail colossal, comme l'atteste l'inventaire des archives officielles, dont la publication - achevée en 1966 - a fortement contribué à corriger l'image négative de l'Helvétique<sup>129</sup>. Par ailleurs, Stapfer et ses amis ne se sont pas contentés de faire oeuvre d'imagination; ils ont également voulu procéder avec méthode et se sont efforcés d'imprimer à leurs projets culturels une cohérence d'ensemble. Enfin, qu'il s'agisse du rôle culturel assigné par eux à l'Etat ou de leur volonté de forger une identité suisse au moyen de l'éducation et des arts, ils ont, par leurs doctrines, durablement influencé les mentalités, bien au-delà de la disparition du système centraliste.

La révision de nos jugements sur l'Helvétique ne doit cependant pas conduire à surestimer le caractère novateur de celle-ci, car il n'y a nullement solution de continuité entre les aspirations des sociétés éclairées du XVIIIe siècle et les principes de la République unifiée. Il suffit, pour s'en convaincre, de se remémorer le comportement du fabricant d'Ancien Régime Jakob Sarasin, que nous avons vu, d'une part, appeler de ses voeux un intérêt plus prononcé des classes dirigeantes pour les choses de l'esprit, d'autre part, défendre ardemment les conceptions de l'helvétisme. Rien n'illustre sans doute plus éloquemment cette

---

<sup>129</sup> *Amtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik*, 16 vol., 1886-1966.

filiation entre l'*Aufklärung* et l'époque révolutionnaire que la référence constante faite à Isaak Iselin par ceux de ses concitoyens auxquels incombent entre 1798 et 1803 des responsabilités pédagogiques ou culturelles. A cette pérennité des idées, dont témoigne l'influence posthume du philosophe, s'ajoute une permanence des personnes. Ce sont en effet les mêmes figures qui, dans une proportion non négligeable, occupent le devant de la scène intellectuelle bâloise de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle aux premières années de la Restauration.

Plus encore qu'une parenthèse ou un interlude, l'Helvétique représente, sur le plan culturel, un laboratoire où sont expérimentées certaines idées-forces du siècle des Lumières. Considérée sous l'angle du renouveau qui nous occupe, la République unifiée apparaît de ce fait - et en dépit des apparences - comme le lieu d'une continuité.

## CHAPITRE III

# INCERTITUDES POLITIQUES ET ELAN INTELLECTUEL SOUS L'ACTE DE MEDIATION (1803-1813)

Am Anfang war Napoleon.  
Thomas Nipperdey<sup>1</sup>

Se caractérisant sur le plan des institutions par un retour au calme et à la stabilité, la décennie de la Médiation contraste fortement avec les cinq années troublées de l'Helvétique. Les deux périodes présentent pourtant des similitudes, surtout si on les considère d'un point de vue bâlois. En effet, sous le régime de la Médiation comme sous celui de la République helvétique, la Suisse n'est pas maîtresse de son destin et vit dans la crainte permanente d'un rattachement à la France, menace qui concerne Bâle au premier chef. Par ailleurs, le canton de Peter Ochs conserve après 1803 l'important rôle stratégique, politique et diplomatique qu'il avait précédemment.

Entre le centralisme de l'Helvétique et l'ultra-fédéralisme de la Restauration, la Médiation apparaît comme une période de transition et de latence, se prêtant mal par définition à des initiatives audacieuses. Or ces dix années représentent, dans le processus du renouveau intellectuel de Bâle, une phase clé marquée par des actions culturelles déterminantes. C'est ainsi qu'en 1813 une décision autoritaire de l'Etat réorganise l'université, mettant fin à plus d'un demi-siècle d'immobilisme. En outre, d'autres domaines, notamment la musique, connaissent pendant la Médiation l'amorce d'un développement prometteur. Quoique de moindre amplitude que l'élan imprimé par force à l'université, ces impulsions méritent de retenir notre attention, car elles contribueront à modeler les traits culturels spécifiques qui sont encore aujourd'hui ceux de Bâle.

---

<sup>1</sup> *Deutsche Geschichte, 1800-1866*, p. 11.

***Napoléon Bonaparte, "Médiateur de la Confédération de la Suisse"***

Bien qu'ayant changé de nature avec l'entrée en vigueur de l'Acte de Médiation, l'emprise de la France sur la Suisse demeure au-delà de 1803 fort pesante<sup>2</sup>. Outre son existence même, la nouvelle Confédération issue de la guerre civile doit en effet la forme de son système politique au "médiateur" autodésigné du conflit, Napoléon Bonaparte. Celui-ci entend bien rester le maître des destinées helvétiques et n'en fait au demeurant nul mystère, comme le montre son appel solennel du 30 septembre 1802 qu'il fait diffuser à l'ensemble de la population:

*Bewohner Helvetiens!*

(...) Es ist wahr, ich hatte den Entschluss gefasst, mich nicht mehr in Eure Angelegenheiten zu mischen (...) Allein ich kann, ich darf nicht unempfindlich bleiben bey dem Unglück, dessen Raub Ihr seyd, ich komme auf meinen Entschluss zurück: ich will der Vermittler Eueres Streites, und meine Vermittlung wird wirksam seyn, wie es der grossen Völker in deren Namen ich rede, würdig ist (...)

Bewohner Helvetiens! lebt wieder auf zur Hoffnung!!! Euer Vaterland ist an dem Rand des Abgrundes, es wird unmittelbar davon zurückgezogen werden.

Jeder vernünftige Mann muss überzeugt seyn, dass die Vermittlung welche ich über mich nehme, für Helvetien eine Wohltat derjenigen Vorsehung ist, welche mitten unter so vielen Umstürzungen und Stößen immer über die Existenz und Unabhängigkeit Euerer Nation gewacht hat, und dass diese Vermittlung das einzige Mittel ist, welches Euch übrig bleibt, um die eine und die andere zu retten<sup>3</sup>.

A cet avertissement de Bonaparte fait écho, le 9 octobre 1802, la mise en garde lucide et insistante qu'adresse, depuis Paris, le chargé d'affaires suisse du moment, Philipp Albert Stapfer, au Conseil exécutif de son pays:

<sup>2</sup> Pour l'histoire de la Suisse sous le régime de la Médiation, voir: Edgar Bonjour, *Geschichte der Schweiz im neunzehnten und zwanzigsten Jahrhundert*, p. 44-78; Marcel Dunan, *Napoléon et les cantons suisses d'après de récentes publications*; Daniel Frei, "Mediation" in: *Handbuch der Schweizer Geschichte*, t. II, p. 841-869 (bibliographie); Edouard Guillon, *Napoléon et la Suisse, 1803-1815*; William Martin, *Histoire de la Suisse. Essai sur la formation d'une confédération d'Etats*, p. 198-211; William Martin, *La Suisse et l'Europe, 1813-1814*; Wilhelm Oechsli, *Der Durchzug der Alliierten durch die Schweiz im Jahre 1813-1814*; André Palluel-Guillard, "La Suisse pendant l'épopée napoléonienne: servilité et neutralité" et "La Suisse de l'assoupissement au réveil (1810-1815)" in: *L'Europe au temps de Napoléon* (éd. Jean Tulard), p. 235-248 et 521-529; Louis-Edouard Roulet, "Le visage de Napoléon Ier dans l'opinion suisse du Régime de Médiation" in: *Napoléon et l'Europe* (éd. Commission internationale pour l'enseignement de l'histoire), p. 107-117; J. R. Suratteau, "La Suisse dans le système français (1799-1813)" in: *Les pays sous la domination française* (éd. Roger Dufraisse).

<sup>3</sup> Wilhelm Oechsli, *Quellenbuch zur Schweizergeschichte*, p. 484 sqq. (tract conservé à la bibliothèque municipale de Winthertur). Les deux premiers mots du tract sont soulignés. En 1809, Napoléon ajoutera à ses titres officiels celui de "Médiateur de la Confédération de la Suisse". Cf. *Repertorium der Abschiede der eidgenössischen Tagsatzungen aus den Jahren 1803 bis 1813*, p. 21.

Le langage du ministre des Relations extérieures ne varie point. Il ne cesse de répéter que l'exécution plénière et accélérée de la proclamation du Premier Consul est *le seul moyen qui nous reste de sauver le nom suisse*, et que les retards, l'apathie ou la résistance qu'on opposerait aux intentions du Premier Consul attireraient sur nous *le dernier des malheurs*. Que cet avis retentisse donc dans toute l'Helvétie; qu'il détruise les illusions, qu'il écarte les obstacles, qu'il bannisse l'inertie et l'hésitation; qu'il ouvre enfin les yeux à tous les insensés qui dorment en sécurité ou qui errent sur les bords du précipice, à la lueur des préjugés, agitant les brandons de la discorde et hissant la bannière de l'orgueil. Eh, n'est-ce donc pas très honorable de venir se concerter sur les intérêts d'un petit pays avec le plus grand homme des temps modernes. Que les citoyens distingués, les têtes fortes, les patriotes zélés accourent à sa voix!<sup>4</sup>

Selon l'Acte de Médiation édicté le 19 février 1803 par le Premier Consul français, au terme de pourparlers de pure forme avec la "Consulta helvétique", la Suisse cesse d'être une république centralisée pour redevenir une confédération d'Etats. Ce retour au fédéralisme d'avant 1798 répond à une volonté expresse du médiateur et résulte d'une prise de conscience de sa part. Les propos tenus par lui aux délégués suisses réunis à Paris en décembre 1802 en font foi:

La Suisse ne ressemble à aucun autre Etat (...) La nature a fait votre Etat fédératif. Vouloir la vaincre, ne peut pas être d'un homme sage<sup>5</sup>.

Plus j'ai étudié la géographie, l'histoire et les habitudes de votre pays et plus je me suis convaincu qu'il ne devait pas être assujéti à un gouvernement et à des lois uniformes<sup>6</sup>.

Ayant besoin pour réaliser ses desseins hégémoniques d'une Suisse stable et prospère, et constatant qu'il a fait fausse route en imposant à celle-ci un centralisme contraire à ses traditions, Bonaparte a l'intelligence de satisfaire par un subtil compromis les deux camps en présence: celui des "fédéralistes", en restituant aux cantons leur souveraineté absolue, et celui des anciens partisans de l'Helvétie, en maintenant un principe fondamental de la République unifiée, à savoir l'égalité de droit entre toutes les parties constitutives de la nation. De ce fait,

---

<sup>4</sup> *Amtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik*, t. IX, p. 117 sq. C'est Stapfer qui souligne. Texte original en français.

<sup>5</sup> *Ibid.*, t. IX, p. 876 (lettre du Premier Consul aux délégués des dix-huit cantons de la République helvétique, lue le 10 décembre 1802 par le sénateur Barthélémy dans la salle des Archives du Ministère des Affaires étrangères, lors de la première réunion générale de la *Consulta*).

<sup>6</sup> *Ibid.*, t. IX, p. 881 (allocution du Premier Consul à cinq députés de la Suisse, le 12 décembre 1802 à Saint-Cloud).

le nombre des cantons, qui était de treize avant la Révolution, passe à dix-neuf, six territoires antérieurement sujets ou alliés accédant au rang d'entité autonome. Par ailleurs, le Pacte confédéral de 1803 conserve d'autres acquis de l'Helvétique, comme la liberté d'établissement et d'industrie ou l'égalité civique. Toutefois, certains cantons rétablissent les privilèges traditionnels du patriciat et des corporations en instaurant le suffrage censitaire.

Sous le régime de l'Acte de Médiation, six des anciens cantons, trois protestants et trois catholiques, exercent à tour de rôle la charge de canton directeur. Le premier magistrat du *Vorort* de l'année en cours porte le titre de "landamman de la Suisse": il préside la Diète, qui se réunit au chef-lieu du canton directeur, et représente la Suisse dans l'intervalle qui sépare deux sessions. Le personnage nouveau qu'est le landamman fait par conséquent office de chef d'Etat et c'est à lui qu'incombe la tâche difficile de traiter avec le tout-puissant médiateur.

Bien que l'Acte de Médiation reconnaisse explicitement l'indépendance de la Suisse<sup>7</sup>, la nouvelle Confédération helvétique n'est en fait rien d'autre qu'un protectorat français; les négociations préalables menées à Paris n'ont d'ailleurs laissé subsister aucune équivoque sur les intentions de Bonaparte. S'adressant le 12 décembre 1802 à cinq délégués de la *Consulta*, le Premier Consul ne déclarait-il pas:

Maintenant, comme citoyen français, je vous dirai qu'il faut que la Suisse, toute puissante chez elle pour tout ce qui la regarde, ne le soit pas pour ce qui regarde la France; soyez indépendants pour vos affaires, vous ne pouvez l'être pour les nôtres. Dans vos affaires vous n'avez à songer qu'à vous; dans les nôtres il /vous/ faut être pour nous. L'histoire prouve que la Suisse a toujours été gouvernée par les influences de la France (...) Il faut que, pour ce qui regarde la France, la Suisse soit française, comme tous les pays qui confinent à la France<sup>8</sup>.

Une double dépendance, militaire et économique, maintient la Suisse dans l'orbite française et en fait un instrument docile au service de la stratégie napoléonienne. S'il est indéniable que le sort de la Suisse s'améliore considérablement sous la Médiation, puisque les troupes françaises d'occupation se retirent et qu'aucune guerre ne se déroule sur le territoire helvétique entre 1803 et 1813, il n'en est pas moins vrai que le nouvel Etat demeure militairement soumis à

<sup>7</sup> "Acte de Médiation fait par le Premier Consul de la République française entre les partis qui divisent la Suisse" in: *Repertorium der Abschiede der eidgenössischen Tagsatzungen aus den Jahren 1803 bis 1813*, p. 395-494 (voir notamment le préambule et la conclusion).

<sup>8</sup> *Ämtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik*, t. IX, p. 884.

la France, cela par le biais d'un traité d'alliance défensive que vient compléter une capitulation<sup>9</sup>. Celle-ci fait obligation à la Confédération de fournir au gouvernement français quatre régiments de quatre mille hommes - leur recrutement s'avérera difficile - et empêche les Suisses du service étranger de s'enrôler sous les drapeaux des adversaires de la France.

La dépendance économique comporte, elle aussi, deux volets. Déjà sévèrement frappés par les décrets protectionnistes français, l'industrie et le commerce suisses pâtissent à partir de 1806 du système dit "continental", par lequel Napoléon interdit aux Etats européens tout négoce avec l'Angleterre. Faillites en série, affaires de contrebande et vagues d'émigration constituent pour de nombreux cantons les principaux contre-coups des mesures prises par la France<sup>10</sup>.

Semblable subordination aux intérêts militaires et économiques français équivaut pour la Suisse à une négation de fait de sa neutralité. De celle-ci, Napoléon ne fait du reste aucun cas, comme en témoigne sa réplique fameuse de 1809 au landamman Hans Reinhard: "Vis-à-vis de moi cette neutralité est un mot vide de sens qui ne vous sert qu'autant que je le veux"<sup>11</sup>. Il ne faut dès lors pas s'étonner que la Confédération suisse, enclavée entre des territoires sous tutelle française<sup>12</sup>, vive dans la hantise, tantôt d'un rattachement autoritaire à l'Electorat de Bade - lequel accéderait dans cette hypothèse au rang de royaume<sup>13</sup>, - tantôt d'une annexion pure et simple à l'empire napoléonien. On ne doit pas oublier en effet que, du Royaume de Hollande à la République de Raguse en passant par les possessions du pape et le Valais, nombreux sont les Etats dépouillés de leur souveraineté par Napoléon. La Suisse de la Médiation est fondée par conséquent à trembler pour son sort. Si le pire lui est finalement épargné, elle connaît cependant, au cours des années de transition 1813-1814, de cruelles épreuves découlant d'une énième violation de ses frontières. Cette fois, le coup de force - avant-dernier d'une longue

---

<sup>9</sup> L'article 5 du "Traité d'alliance défensive entre la République française et la Confédération suisse (27 septembre 1803)" précisait ce qui suit: "Il ne sera accordé par l'une des deux puissances contractantes aucun passage sur son territoire aux ennemis de l'autre puissance. Elles s'y opposeront même à main armée, s'il est nécessaire" (Paris, Affaires Etrangères, *Mémoires et documents, Suisse*, vol. 39, f. 197, recto).

<sup>10</sup> Cf. Bernard de Cérenville, *Le système continental et la Suisse, 1803-1813*.

<sup>11</sup> Cité d'après Gustav Steiner, *Napoleons I. Politik und Diplomatie in der Schweiz während der Gesandtschaft des Grafen Auguste de Talleyrand*, t. I, p. 162.

<sup>12</sup> Napoléon était roi d'Italie depuis 1805 et protecteur de la Confédération du Rhin depuis 1806. La Principauté de Neuchâtel avait pour souverain, depuis 1806, le maréchal français Alexandre Berthier. En 1810, les troupes italiennes occupèrent le Tessin et une partie des Grisons.

<sup>13</sup> Cf. Gustav Steiner, *Rheinbund und "Königreich Helvetien", 1805-1807*; Gustav Steiner, *Napoleons I. Politik und Diplomatie in der Schweiz während der Gesandtschaft des Grafen Auguste de Talleyrand*, t. I, p. 341 sqq.

série historique - ne vient pas à vrai dire de la France, mais des puissances coalisées contre elle, comme nous allons voir maintenant.

Après la défaite de Napoléon à Leipzig en octobre 1813, la Diète suisse proclame solennellement la neutralité du pays et lève un contingent fédéral en vue de la faire respecter. Les Alliés victorieux, lancés à la poursuite de la Grande Armée, envahissent néanmoins la Confédération pour gagner la France. La Diète révèle alors sa totale impuissance. En réaction à l'invasion étrangère, dix des anciens cantons - dont Bâle - déclarent le 29 décembre 1813 l'Acte de Médiation caduc<sup>14</sup>. Cette résolution collective ouvre pour la Suisse une nouvelle période d'incertitude, marquée par les luttes intestines et les coups d'Etat locaux. L'ordre et la stabilité ne reviennent durablement qu'en août 1815, lorsque la "longue Diète" réussit, après seize mois de délibérations et de procédure<sup>15</sup>, à faire adopter par tous les cantons - ils sont maintenant au nombre de vingt-deux - le Pacte fédéral qui restera en vigueur jusqu'en 1848.

### *Prestige et vulnérabilité du canton de Bâle sous la Médiation*

Si le canton de Bâle conserve après 1803 l'importance politique et diplomatique acquise par lui sous le régime précédent, il le doit non seulement au rôle stratégique que lui confère sa position frontalière mais encore au fait qu'il accède, grâce à l'Acte de Médiation, au rang de canton directeur (*Vorort*), dignité dont il n'a encore jamais joui au cours de son histoire<sup>16</sup>. Le bourgmestre de la ville de Bâle devient donc landamman de la Suisse à deux reprises, en 1806 et en 1812, en application du principe de rotation entre les six cantons directeurs. Des deux hommes qui occupent successivement cette fonction, le premier, Andreas Merian, déplaît immédiatement à l'empereur français à cause de son nom, synonyme - pour

---

<sup>14</sup> Réunis à Zurich, les représentants des cantons de l'Ancienne Confédération - à l'exception de Berne, Unterwalden et Soleure - accompagnent leur déclaration relative à la dissolution de l'Acte de Médiation de la décision de maintenir les liens confédéraux et invitent les neuf autres cantons à les rejoindre en vue de renouveler l'alliance commune. Cf. Wilhelm Vischer, *Basel in der Zeit der Restauration, 1814-1830*, t. I: "Die Jahre 1814 und 1815", p. 10 sq.

<sup>15</sup> A l'instigation des Puissances, les dix-neuf cantons, profondément divisés, finissent par se réunir à Zurich, le 6 avril 1814, pour élaborer un nouveau pacte. Celui-ci sera ratifié par serment le 7 août 1815. Dans l'intervalle de la "longue Diète", le Valais, Neuchâtel et Genève, précédemment annexés à l'Empire français, avaient demandé et obtenu leur adhésion à la Confédération.

<sup>16</sup> En ce qui concerne l'histoire de Bâle sous la Médiation, voir notamment: Hans Buser, *Basel während der ersten Jahre der Mediation, 1803-1806*; Hans Buser, *Basel in den Mediationsjahren, 1807-1813*; Fritz Vischer, *Beiträge zur Geschichte der Mediation, von ihren Anfängen bis zum Abschluß des Friedens zu Preßburg, 1803-1805*; Carl Wieland, *Basel während der Vermittlungszeit bis zur Einnahme der Festung Hüningen, 1803-1815*.

l'inventeur du blocus continental - de fraude et de contrebande, tandis que le second, Peter Burckhardt, manifeste envers Napoléon une servilité obséquieuse, inspirée par la peur<sup>17</sup>. L'inquiétude est d'ailleurs le sentiment qui habite l'ensemble de la population bâloise pendant toute la Médiation. Cette attitude résulte du fait que l'importance politique du canton va de pair avec une grande vulnérabilité, laquelle est à la fois de nature territoriale, économique et militaire.

Sa situation géographique le désignant tout naturellement à la convoitise des Etats voisins, le canton de Bâle est amené, pendant la Médiation, à se prémunir à la fois contre le besoin de grandeur de la Maison de Bade et contre les velléités annexionnistes de Napoléon. En janvier 1803, pendant la période de transition qui sépare la fin de l'Helvétique de l'entrée en vigueur de l'Acte de Médiation, l'un des délégués bâlois à la *Consulta*, Bernhard Sarasin, intervient auprès du ministre français des Relations extérieures pour empêcher qu'aboutissent entre le margraviat de Bade et le gouvernement helvétique des tractations territoriales qui entraîneraient une dislocation de son canton. L'habileté de la "note" adressée par Bernhard Sarasin à Talleyrand réside dans le fait que son auteur insiste simultanément sur le retour au fédéralisme qui caractérise le nouveau régime politique de la Suisse et sur le pouvoir quasi absolu que détient dans le pays le Premier Consul français:

Le Margrave de Bade négocie auprès de la Régence helvétique un échange de territoires des villages du canton de Basle sur la rive droite du Rhin, contre d'autres du ci-devant Evêché de Constance, situés dans la Thurgovie. Comme le Premier Consul vient de prononcer le Fédéralisme en Suisse, et qu'en conséquence chaque canton rentre dans ses droits de souveraineté, le soussigné, Député de Basle, prie le gouvernement français de maintenir dans son intégrité territoriale le canton de Basle, qui, par sa position ne pourrait être indemnisé en Thurgovie; et que la médiation toute puissante ne permette un démembrement des parties intégrantes, qui ne serait pas indifférent pour sa totalité, et peut-être non plus, sous un autre point de vue, qui pourrait devenir conséquent<sup>18</sup>.

Au cours des années qui suivent, les visées du margrave se font nettement plus ambitieuses: devenu, grâce à son alliance avec Napoléon, prince électeur puis grand-duc, Charles Frédéric de Bade caresse en effet pendant quelque temps l'idée

<sup>17</sup> Cf., par exemple, *Anrede Sr. Exzellenz des Herrn Landammann der Schweiz Herrn Peter Burckhardt bei der Eröffnung der allgemeinen eidgenössischen Tagsatzung*, den 1. Brachmonat 1812, p. 4 (dans ce discours, Peter Burckhardt exprime envers Napoléon la reconnaissance des régiments capitulés engagés dans la Campagne de Russie). En ce qui concerne l'hostilité de l'empereur français envers le landamman Merian, voir: *infra*, p. 127, ainsi qu'Anne-Marie Hunziker, *Der Landammann der Schweiz in der Mediation, 1803-1813*, p. 35.

<sup>18</sup> Paris, Affaires Etrangères, *Correspondance politique. Suisse*, vol. 480, fol. 31 (correspondance datée du 16 nivôse, an XI). Texte original en français.

de réunir la Suisse à ses possessions, dans le but de transformer ces dernières en royaume.

En 1805, de nouvelles craintes agitent l'opinion publique bâloise. L'éventualité redoutée est maintenant celle d'une annexion à l'Empire français. Les conjectures dans ce sens se fondent sur la constatation que la partie de l'ancien Evêché de Bâle devenue en 1793 le département du Mont-Terrible, lui-même intégré à partir de 1800 au département du Haut-Rhin, présente au sud une frontière commune avec la ville. L'émotion est donc considérable à Bâle lorsque le *Moniteur* publie le 15 août 1805 une annonce, en provenance de Hambourg, faisant état d'une pétition des Bâlois demandant leur rattachement à la France "comme le seul moyen de relever les fabriques qui sont dans la plus grande décadence"<sup>19</sup>. Le gouvernement cantonal ordonne immédiatement une enquête afin de déterminer l'origine de ce faux-bruit, mais ne parvient pas à tirer les choses au clair. De nouvelles rumeurs se rapportant à une intégration de Bâle à la France circuleront en 1811.

La vulnérabilité économique, quant à elle, commune à tous les cantons, prend à Bâle, du faits d'incidents répétés liés à la contrebande, une acuité particulière. La situation frontalière de la ville incite en effet les négociants bâlois à prendre le risque d'actions clandestines, qui déchaînent la colère de la France et valent aux contrevenants les reproches des autres Confédérés. En janvier 1803, le général Ney, ministre plénipotentiaire de la République française en Helvétie, rend compte de sa mission d'inspection à Talleyrand en ces termes:

Dans ma tournée à Basle, j'ai témoigné au préfet et à la municipalité mon mécontentement sur le commerce frauduleux de marchandises anglaises, qui se faisait dans cette ville, au détriment des manufactures et du commerce des frontières de la France: je leur ai représenté que la conduite que tenaient quelques habitants de Bâle pourrait obliger le gouvernement français à prendre des mesures de rigueur qui répugneraient à ses vues bienfaisantes sur la Suisse; mais que, si les autorités constituées ne voulaient pas se pénétrer de la reconnaissance qu'elles doivent à la France, et mettre un terme à cette guerre de commerce qu'on ne cesse de lui faire, elle se verrait forcée d'y mettre ordre, et de faire un exemple éclatant des coupables<sup>20</sup>.

Le 25 avril 1806, le gouvernement français traduit dans les faits son

---

<sup>19</sup> Cité d'après Fritz Vischer, *Beiträge zur Geschichte der Mediation, von ihren Anfängen bis zum Abschluß des Friedens zu Preßburg (1803-1805)*, p. 236.

<sup>20</sup> Paris, Affaires Etrangères, *Correspondance politique. Suisse*, vol. 480, fol. 41 (correspondance datée du 17 nivôse, an XI).

intention d'exemplaire sévérité envers les spéculateurs en obligeant les autorités bâloises à emprisonner neuf chefs des principales maisons de commerce de la ville, accusés d'avoir voulu tirer profit de la cession de Neuchâtel à la France par la Prusse. Parmi les prévenus figurent les deux frères Merian, Johann Jacob et Christoph, dont a dit qu'ils étaient les Fugger du XIXe siècle. La détention des neuf coupables ne dure à vrai dire que vingt-quatre heures, car elle est commuée, sitôt le départ du commissaire français, en assignation à demeure d'un mois, suivie d'une interdiction de quitter la ville d'une durée analogue<sup>21</sup>. A cette occasion, le bourgmestre de Bâle, Andreas Merian, qui se trouve être cette année-là le landamman de la Suisse, essuie une fois de plus le courroux de Napoléon en raison de sa fâcheuse homonymie avec ses concitoyens négociants! A l'automne 1810, après que le landamman de l'année, von Wattenwyl, ait été assailli par le commissaire français Rouyer de notes de protestations de plus en plus vives, ce ne sont pas moins de trente-six firmes bâloises, dont celle des frères Merian, qui sont sévèrement sanctionnées pour importation illégale<sup>22</sup>.

Mais si leur témérité permet à certains négociants de Bâle de tourner le système continental et de réaliser de fructueuses affaires, les incertitudes du marché et les tracasseries douanières provoquent aussi de nombreuses faillites dans la ville, dix-sept pour la seule année 1811 par exemple<sup>23</sup>. La crise économique qui affecte la Suisse depuis 1798 est par ailleurs à l'origine de plusieurs vagues d'émigration, notamment dans les années 1803-1804 et 1811-1812. Les districts campagnards du canton, où sévit le chômage, sont plus particulièrement touchés par la contagion de l'exil.

Mentionnons ici, parce qu'ils jettent un éclairage significatif sur les réalités sociales de l'époque et qu'ils parlent en même temps à l'imagination, les détails anecdotiques qui suivent: le 26 octobre 1804, publiant les impressions très favorables d'un Bâlois émigré l'année précédente en Amérique, le *Schweizerbote* de Zschokke signalait à l'attention des candidats au départ que l'original du texte reproduit dans le journal était visible dans la librairie de Samuel Flick à Bâle. L'auteur de la lettre et ses compagnons s'étaient embarqués dans cette ville en 1803, à destination d'Amsterdam, et "avaient descendu le grand fleuve en chantant des psaumes"<sup>24</sup>. A cette époque, le voyage préliminaire sur le Rhin durait en

---

<sup>21</sup> Cf. Gustaf Adolf Wanner, *Christoph Merian 1800-1858*, p. 64.

<sup>22</sup> Cf. *ibid.*, p. 68 sq.

<sup>23</sup> Cf. *ibid.*, p. 69.

<sup>24</sup> Cité d'après Leo Schelbert, *Die Fünfte Schweiz in der Berichterstattung des "Aufrichtigen und wohlerfahrenen Schweizer-Boten"*, p. 93 sqq. C'est nous qui traduisons.

moyenne quinze jours, la traversée de l'Atlantique entre deux et trois mois<sup>25</sup>.

Point de passage sur le Rhin, Bâle doit à sa double position stratégique au coeur de l'Europe et à la périphérie de la Confédération de se trouver sans cesse sur le qui-vive pendant les guerres napoléoniennes. Sa situation devient particulièrement délicate à partir du moment où l'Autriche, vaincue à Austerlitz, décide de reprendre les hostilités et de s'associer à la cinquième coalition. Au printemps 1809, le bourgmestre de Bâle acquiesce à la requête de plusieurs régiments français désireux d'emprunter le pont du Rhin afin de rejoindre par le plus court chemin la ville badoise de Müllheim. Cette autorisation contraire à la neutralité de la Suisse vaut aux Bâlois les remontrances du landamman. Quelques mois plus tard, Bâle cède par contrat à la France, avec l'accord de la Diète, un morceau de territoire situé sur la rive droite du Rhin, en face de Huningue, pour permettre à Napoléon la construction d'une tête de pont. L'acte de cession est signé le 24 juillet 1810, "en témoignage du respect particulier et de la reconnaissance de Bâle envers le médiateur de la Suisse"<sup>26</sup>. Le pont projeté, destiné à éviter le passage des troupes françaises par la ville, ne sera toutefois pas réalisé à cette époque.

En décembre 1813 et janvier 1814, la *Rheinbrücke* de Bâle voit derechef défiler, toujours en violation de la neutralité suisse, d'innombrables régiments étrangers. La situation diffère néanmoins de ce qu'elle était quelques années plus tôt, dans la mesure où les troupes se déplacent maintenant en sens inverse et portent d'autres uniformes. A vrai dire, les dangers strictement militaires encourus par les Bâlois sous la Médiation ne tiennent pas tant à l'éventualité d'un non-respect de leur frontière qu'à la proximité de la forteresse de Huningue qui, depuis le temps de Vauban, ne cesse de les narguer. Les canons pointés sur la ville n'arboraient-ils pas en effet, si l'on en croit le Journal du conseiller d'Etat Peter Vischer, la devise provocante: "Basle, si tu te remues, je te tue"<sup>27</sup>?

Etroitement interdépendants pendant toute la Médiation, le prestige et la vulnérabilité du canton de Bâle atteignent, l'un et l'autre, un point culminant au cours de l'hiver 1813-1814. La chronique locale offre pour cette brève période une telle concentration d'événements et de péripéties que l'historien René Teuteberg a pu écrire que Bâle apparaît pendant quelques mois comme "le quartier général

<sup>25</sup> Sur les conditions éprouvantes dans lesquelles voyageaient les émigrants, voir: Eduard Wirz, *Wie man früher nach Amerika reiste. Zur Geschichte der baslerischen Auswanderung zu Beginn des 19. Jahrhunderts.*

<sup>26</sup> Cité d'après Hans Buser, *Basel in den Mediationsjahren, 1807-18013*, p. 12. C'est nous qui traduisons.

<sup>27</sup> Cité d'après Emilie Schlumberger-Vischer, *Der Reichensteiner Hof zur Zeit der Alliierten, 1813-1815*, p. 16.

politique et militaire de la grande coalition antinapoléonienne". Teuteberg s'empresse cependant d'ajouter - faisant l'analogie avec le temps du Concile - que si la cité rhénane est incontestablement à la fin de la Médiation le théâtre de faits historiques majeurs, elle n'en joue pas pour autant le rôle d'un véritable acteur de l'histoire<sup>28</sup>.

Souignons, pour notre part, puisque la Médiation vient d'être comparée à l'époque du Concile, que le gain de prestige dont Bâle bénéficie au cours de l'hiver 1813-1814 n'a pas de répercussions intellectuelles particulières. Il en avait été tout autrement - on le sait - à l'occasion de la grande assemblée religieuse du XVe siècle.

Lorsqu'après la "bataille des nations", en octobre 1813, les puissances victorieuses se lancent à la poursuite du vaincu, la Diète helvétique décide de dépêcher un contingent à Bâle pour y défendre la neutralité du pays. Cette attitude agréée évidemment à Napoléon, mais contrarie les Alliés qui n'entendent pas renoncer à leur projet de traverser la Suisse pour gagner les cols jurassiens et l'Alsace, ce qu'ils font savoir à la Diète réunie à Zurich. Aux protestations de cette dernière les envoyés des trois puissances opposent, d'une part, que la neutralité dont les Suisses se réclament n'est pas réelle puisque quatre de leurs régiments combattent aux côtés des armées françaises, d'autre part, que le passage des troupes alliées par les ponts du Rhin a pour but de libérer la Suisse du joug de Napoléon. Jugeant toute résistance inutile, les autorités militaires helvétiques signent alors un acte de capitulation à Lörrach et ordonnent au contingent des Confédérés de quitter Bâle. Dans la nuit du 20 au 21 décembre 1813, la ville est de ce fait abandonnée à elle-même. Les circonstances peu glorieuses de son repli valent au colonel Herrenschand d'être surnommé par les Bâlois "Herr Verschwand"! Pendant la dizaine d'heures qui séparent le départ précipité du contingent fédéral de l'apparition des premiers régiments alliés, Bâle est exposée, sans autre défense que le maigre corps cantonal, à une éventuelle attaque de sa vieille ennemie Huningue. L'assurance avait certes été donnée par les Alliés qu'ils protégeraient la ville d'une telle menace, mais leur arrivée se produisit un peu plus tard que prévu.

Entre le 21 décembre 1813 et le 20 juin 1814, Bâle voit passer dans ses murs plusieurs centaines de milliers de soldats de toute nationalité, notamment des Autrichiens, des Prussiens, des Russes et même des Cosaques<sup>29</sup>. Ces derniers

---

<sup>28</sup> *Basler Geschichte*, p. 281. C'est nous qui traduisons.

<sup>29</sup> Cf. Albert Burckhardt-Finsler, *Der Durchmarsch der Alliierten durch Basel*. Pendant la période

hanteront longtemps la mémoire collective des Bâlois. Dès le premier jour, 80.000 hommes trempés et fourbus empruntent, à pied ou à cheval, la *Rheinbrücke*, en direction de la rive gauche du fleuve. Au dire des témoins, les visages accablés des malheureux ne peuvent réprimer un sourire à la vue du masque bariolé du "roi bègue" (*Lällenkönig*) qui, mû par un mécanisme d'horlogerie, leur tire impertinemment la langue du haut du *Rheintor*<sup>30</sup>. Le logement et la subsistance des troupes qui font halte dans la ville occasionnent aux 17.000 habitants des difficultés considérables, encore aggravées par une terrible épidémie de typhus. Les statistiques officielles font état, pour les six mois en question, de rations élémentaires distribuées à quelques 800.000 personnes au total. Les citoyens ne sont pas seuls à subir les réquisitions de toute sorte qu'entraîne cet afflux humain sans précédent dans l'histoire de la cité; la Campagne, de son côté, est très lourdement mise à contribution et l'épidémie ne l'épargne pas. Dans un seul des trois lazarets installés à l'intérieur de la ville meurent 9.000 soldats étrangers, chiffre auquel s'ajoute, pour la population locale, celui de 800 décès par contamination.

Mais ces jours d'infortune sont aussi pour les Bâlois des jours de gloire. Le passage des troupes alliées a en effet pour toile de fond une intense activité diplomatique, rendue possible par le séjour dans la ville, en janvier 1814, du tsar Alexandre Ier, de l'empereur François Ier d'Autriche et du roi Frédéric-Guillaume III de Prusse. Les trois monarques, accompagnés de leur suite et de leurs ministres respectifs, logent avec force manifestations d'apparat dans les belles demeures baroques de riches particuliers<sup>31</sup>. Chaque sortie ou apparition publique de l'un des

---

précédant directement la traversée de Bâle par les armées de la coalition, des affiches humoristiques étaient apparues sur les murs de la ville, recommandant - en prévision des événements - l'acquisition d'une grammaire russe ou cosaque. Cf. Hans Buser, *Basel in den Mediationsjahren, 1807-1813*, p. 37.

<sup>30</sup> Réalisé probablement en 1641 par Daniel Neuenburger, ce masque en cuivre peint est aujourd'hui conservé au Musée historique de Bâle. Considéré comme un emblème de l'Ancien Régime, le *Lällenkönig* avait été retiré du *Rheintor* en 1798. Remis en place en février 1801, il fut de nouveau enlevé sur décision préfectorale, suite aux réactions de patriotes du Petit-Bâle (partie de la ville située sur la rive droite du Rhin et dans la direction de laquelle regardait le masque incriminé). Réinstallé sous la Médiation, le *Lällenkönig* demeura en haut du *Rheintor* jusqu'en 1839, date à laquelle cette porte fortifiée donnant accès au Grand-Bâle fut détruite. Cf. Albert Spycher, *Der Basler Lällenkönig, seine Nachbarn, Freunde und Verwandten*, p. 23; *Kunstdenkmäler des Kantons Basel-Stadt*, t. I, p. 214 sqq.; *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. III, p. 9-11 (lettre du 28 février 1801 à Philipp Albert Stapfer).

<sup>31</sup> L'empereur autrichien est ainsi hébergé, avec trente personnes de sa suite, à la Maison bleue (chez Peter Vischer-Sarasin), tandis que le prince de Metternich loge à la Maison blanche et le tsar Alexandre au *Segerhof*. Dans son Journal, Peter Vischer-Sarasin relate de manière circonstanciée les dix jours passés chez lui par l'empereur, s'attardant notamment sur les problèmes d'intendance liés à l'obligation d'assurer quotidiennement la restauration de plus de cent personnes: "Damit alles recht besorgt wurde, mußte ich zu meinen vier Mägden noch 13 andere Weibsbilder und noch viele

souverains constitue une attraction pour la population. De ce fait, les rues de Bâle connaissent pendant plusieurs semaines une animation tout à fait inhabituelle: les évolutions de la garde russe, par exemple, font sensation et la place Saint-Pierre voit se dérouler de spectaculaires parades. Les trois monarques se rendent mutuellement visite et accordent de nombreuses audiences, recevant aussi bien des délégués d'autres cantons que des représentants de la Confédération ou même de simples citoyens. Les ministres de leur suite sont également très sollicités pour des affaires en tout genre. C'est ainsi que le 12 janvier une députation de Genève remet au baron de Stein un mémoire de Pictet de Rochemont demandant la reconnaissance de l'indépendance de la ville récemment évacuée par les Français et son rattachement à la Suisse. Au cours des jours suivants, les envoyés genevois font le tour des autres ministres présents à Bâle auxquels ils soumettent une requête identique.

Le 16 janvier, le tsar lui-même réserve un excellent accueil à "l'original hirsute" Karl Heinrich Pestalozzi, dont l'institut d'Yverdon risque d'être fermé et transformé en lazaret. Rassuré sur les intentions d'Alexandre, qui conclut l'audience par une accolade paternelle, le pédagogue rentre chez lui littéralement ivre de joie<sup>32</sup>.

Après le départ des trois souverains, d'autres personnages de marque transitent par Bâle. En mars 1814, la ville accueille les deux frères du tsar, puis, en mai de la même année, l'impératrice Marie-Louise, qu'accompagne dans l'exil le jeune roi de Rome. Quelques semaines plus tard, le père succède à la fille: l'empereur autrichien, revenant de Paris, fait en effet halte le 6 juin 1814 chez Peter Vischer-Sarasin, dans la maison duquel il séjournera une nouvelle et dernière fois en octobre 1815. A ces deux occasions, dont l'une se situe après la première abdication de Napoléon et l'autre après Waterloo, la ville pavoise et donne de grandes fêtes en l'honneur de celui que ses habitants appellent maintenant "le bon empereur Franz". La Médiation a vécu, un empereur chasse l'autre.

Par ailleurs, le dénouement des opérations militaires engagées à leurs portes procure un très grand motif de soulagement aux Bâlois. Bombardés en juin 1815 à partir de Huningue, ceux-ci se voient quelques mois plus tard délivrés à jamais de leur inquiétude séculaire. Le 26 août 1815, la redoutable citadelle est en effet mise

---

Mannsleute anstellen; zusammen waren es 28 Angestellte, ohne des Kaisers Bediente worunter 6 Köche, die Zuckerbäckerei u. 5 Weiber waren" (cité d'après Emilie Schlumberger-Vischer, *Der Reichensteinerhof zur Zeit der Alliierten, 1813-1815*, p. 9).

<sup>32</sup> Cf. H. Morf, *Zur Biographie Pestalozzis. Ein Beitrag zur Geschichte der Volkserziehung*, p. 347 sq. L'expression "der ungekämmte Sonderling" figure dans un rapport de l'époque cité par H. Morf. Une aquarelle du peintre suisse Karl Jauslin (1842-1904) immortalise cette scène.

hors d'état de nuire par les Autrichiens, appuyés par les quelque 5000 soldats suisses cantonnés à Bâle<sup>33</sup>. L'archiduc Jean, frère de l'empereur, reçoit pour ce haut fait, le 4 septembre de la même année, l'hommage grandiose des autorités et de la population sur la place Saint-Pierre, illuminée pour la circonstance par vingt-quatre mille lampions<sup>34</sup>. A l'intérieur de deux élégants pavillons de toile, spécialement construits pour abriter les réjouissances, se tiennent successivement un concert, au cours duquel est exécutée une cantate à la louange du héros du jour, et un banquet de six cents couverts, agrémenté d'un défilé de jeunes paysannes et paysans représentant les ving-deux cantons que compte dorénavant la Confédération. Les festivités se prolongent jusqu'à l'aube par un grand bal public<sup>35</sup>.

A la demande réitérée de Bâle, Huningue est démantelée en janvier 1816. Entre-temps s'était ouverte pour la Confédération, dans le prolongement du Congrès de Vienne, une ère nouvelle, placée sous le signe d'une neutralité enfin digne de ce nom puisque garantie par les puissances signataires du Traité de Paris. Le 20 novembre 1815, celles-ci reconnaissaient explicitement, selon la formule proposée par les Confédérés eux-mêmes - en la personne du Genevois Pictet de

<sup>33</sup> La participation militaire de la Suisse aux opérations n'avait été obtenue que très difficilement par les Autrichiens. Cf. Wilhelm Vischer, *Basel in der Zeit der Restauration*, t. I, p. 56 sqq. Le plus jeune fils de Peter Ochs, Eduard (né en 1792), participa à l'assaut de Huningue. Cf. *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. III, p. 260 sq. (lettre du 20 août 1815 à Paul Usteri); Rudolf Thommen, *Aus den Briefen eines Baslers vor hundert Jahren*, p. 270. Obligé à plusieurs reprises d'évacuer son logis en raison des bombardements, Peter Ochs réclamait vigoureusement la destruction de la citadelle: "Mon refrain continuel est: 'Delenda est arx hunigensis'. Cf. *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. III, n° 173 (25 juillet 1815, à Paul Usteri), p. 248. Texte original en français. C'est Peter Ochs qui souligne. Voir également lettres n° 168 (6 juillet 1815), n° 169 (7 juillet 1815), n° 174 (26 juillet 1815) et n° 177 (6 août 1815), toutes adressées à Paul Usteri.

<sup>34</sup> Cf. lettre de Peter Ochs à Paul Usteri en date du 15 septembre 1815: "On ne vous a pas mal instruit en vous disant qu'après la pluie est venu le beau temps, après un siège et un bombardement en règle ont succédé des fêtes particulières et publiques de tout genre. La plus belle est celle qu'a donnée le Conseil. Haas en publiera la semaine prochaine une description, même avec gravure, que j'aurai le plaisir de vous envoyer. L'incomparable archiduc nous a quitté mercredi matin et a promis de revenir (...) Il nous a donné de bonnes espérances relatives à la démolition d'Huningue" (*Korrespondenz des Peter Ochs*, éd. Gustav Steiner, t. III, p. 263). Texte original en français. A l'instar de ses concitoyens, Peter Ochs éprouvait une très grande estime pour l'archiduc Jean, qu'il appelait, tantôt "l'excellent archiduc", tantôt "l'admirable prince" Cf. *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. III, p. 248 (lettre du 25 juillet 1815 à Paul Usteri) et 256 (6 août 1815, au même).

<sup>35</sup> Cf. *Ausführliche Beschreibung des Festes, welches zu Ehren S.K.K. Hoheit des Erzherzogs Johann von Oestreich von der hohen Regierung des Kts Basel angeordnet und den 4. September 1815 gefeyert wurde*, Basel, 1815; Carl Wieland, *Basel während der Vermittlungszeit bis zur Einnahme der Festung Hüningen, 1803-1815*, p. 47. De son côté, Peter Vischer donna une fête en l'honneur de l'archiduc Jean le 12 septembre de la même année. Cf. Gustav Steiner, *Korrespondenz des Peter Ochs*, t. III, p. 263, n. 2 (Tagebuch Ochs); Emilie Schlumberger-Vischer, *Der Reichensteiner Hof zur Zeit des Alliierten, 1813-1815*, p. 146.

Rochemont - que "la neutralité de la Suisse et son indépendance de toute influence étrangère sont dans les vrais intérêts de la politique de l'Europe entière"<sup>36</sup>.

### *Les conditions de la vie intellectuelle à Bâle sous la Médiation*

Succédant au régime centraliste de l'Helvétique et à ses convulsions, les dix années de la Médiation signifient à la fois un retour à la souveraineté cantonale et un apaisement des tensions internes à la Confédération. Bien que propice *a priori* à une reprise des activités intellectuelles mises à mal par la Révolution, cette accalmie ne peut produire pleinement ses effets, car elle va de pair avec une vulnérabilité territoriale et économique que le canton frontalier de Bâle ressent - nous l'avons vu - avec une acuité particulière.

Le sentiment d'insécurité qu'éprouvent les Bâlois sous la Médiation engendre chez eux une servilité envers les puissances étrangères, qui se traduit par des restrictions à la liberté d'expression<sup>37</sup> ainsi que par des manifestations d'obséquiosité tant publiques que privées. A partir de 1813, les revers militaires de Napoléon provoquent un retournement complet de l'attitude des autorités et de la population, de sorte que l'empressement aux ordres de l'empereur français fait place à une déférence marquée envers les princes autrichiens. Une comparaison entre deux poésies de circonstance de l'époque donne une idée suggestive du revirement des esprits.

Le neuf avril 1811, lors d'une cérémonie officielle, Peter Ochs salue la naissance du roi de Rome par ces vers dithyrambiques:

*L'airain* de Rauracie a frappé les échos,  
cent fois il te salue, o bien heureuse France!  
Il annonce qu'un fils du premier des héros  
assis au premier trône, a comblé l'espérance.  
S'il aime mon pays, ses braves citoyens,  
S'il respecte la charte à jamais mémorable,  
dont son auguste père embellit nos destins,  
s'il sourit, s'il accorde un regard favorable  
à l'active industrie, aux fertiles travaux,  
aux moeurs de nos cités, aux moeurs de nos hameaux:  
ah, je le bénirai, l'instant de sa naissance

<sup>36</sup> *Acte de reconnaissance de la neutralité perpétuelle de la Suisse, 20 novembre 1815.*

<sup>37</sup> Le gouvernement bâlois veille en particulier à ce que la population s'abstienne de toute manifestation de sentiment patriotique. Le pasteur Markus Lutz est ainsi empêché, en février 1813, de collecter des fonds pour la réalisation d'un monument commémoratif de la bataille de Saint-Jacques-sur-la-Birse. Cf. Hans Buser, *Basel in den Mediationsjahren, 1807-1813*, p. 28.

que du nord au midi s'étende sa puissance!<sup>38</sup>

Le quatre septembre 1815, la lyre bâloise vibre à nouveau d'enthousiasme et de reconnaissance, mais cette fois en l'honneur de l'archiduc Jean, héros d'une cantate composée par le pasteur Johann Jakob Leucht:

Willkommen in unserm Kreise,  
O Fürst! als gut und weise,  
So segnet Dich die Welt,  
Austriens Held (...)  
Du hast uns freundlich wohl gethan.  
Dank Dir! Unsre Feindin, sie fiel -  
Bald zerstört in Trümmern.  
Das hat uns Gott durch Dich erwiesen.  
Er sey gepriesen - hoch gepriesen -  
Und im Jubel - der Freude hohem Jubel  
Sey, Dein nie vergessen - ewig nie vergessen<sup>39</sup>.

Au climat d'insécurité qui règne à Bâle sous la Médiation vient s'ajouter un autre facteur préjudiciable aux activités intellectuelles de la ville et du canton. Nous voulons parler de la tendance conservatrice des bourgmestres successifs. L'attentisme de ces derniers fait en effet obstacle jusqu'en 1813 à la volonté résolument novatrice de personnalités locales telles que Christoph Bernoulli ou Peter Ochs, dont l'impatience va croissant avec les années. Un seul et même vocable se retrouve sous la plume des deux hommes pour fustiger le comportement rétrograde des gouvernants bâlois: "obscurantisme".

Lorsqu'en mars 1811, Christoph Bernoulli implore l'ancien préfet de l'Helvétique Samuel Ryhiner de se porter candidat au poste de bourgmestre, le pédagogue fait cette démarche expressément au nom de sa "profession" et dans l'intérêt des institutions culturelles de la ville, délaissées selon lui par les autorités:

Werfen Sie einen Blick auf all Anstalten unserer künftigen Bürgerwelt! einen Blick auf Universität und Schulen! einen Blick auf den kläglichen Zustand derselben, auf die veraltete Lage aller Wissenschaft, auf den ersterbenden Sinn für alles was Bildung und Gelehrsamkeit heisst! auf alle die traurigen Folgen, welche bereits der mächtige Arm lange herrschenden Obskurantismus gehabt! und wie drohend die Gefahr einer rettungslosen Erniedrigung ist!<sup>40</sup>

<sup>38</sup> Cité d'après Paul Koelner, *O Basel du holtseligen Stadt. Gedichte, Sprüche und Inschriften aus Basels Vergangenheit*, p. 69. Texte original en français. C'est Peter Ochs qui souligne.

<sup>39</sup> Cité d'après Paul Koelner, *op. cit.*, p. 70 sq. "Notre ennemie" désigne ici bien évidemment la forteresse de Huningue.

<sup>40</sup> Cité d'après C. D. Bourcart, *Die Bürgermeisterwahl im Jahre 1811*, p. 25.

En 1809 déjà, le conseiller d'Etat Peter Ochs se lamentait auprès de son ami zurichois Usteri de ne pouvoir engager la réforme de l'université, en raison de l'inertie des deux premiers magistrats bâlois, Bernhard Sarasin et Andreas Merian:

Nous avons un parti qui me paraît pouvoir être assimilé à ce qu'on appelle, je crois, *l'obscurantisme* et auquel j'ai répondu, ou donné en passant un petit soufflet dans *L'homme à l'heure*, scène première, note première du premier acte. Ce parti n'existe point dans les districts de la campagne, si ce n'est dans quelques têtes ecclésiastiques, peut-être, et, pour la forme, dans quelques personnes qui dépendent de certaines personnes de la ville. Ce parti n'est pas non plus la majorité de la ville, ni même celui du Petit Conseil, mais il est favorisé par les deux bourgmestres. En voici une preuve frappante. Le Grand Conseil a désiré une réformation de l'Université (...) Le Petit Conseil élu en 1805 une commission de cinq membres dont je suis, pour travailler à un plan de réforme. M. le b. Merian (...) fut nommé président. Eh bien, voici plus de quatre ans écoulés et nous n'avons pas encore eu une seule séance<sup>41</sup>.

En dépit des conditions défavorables que sont l'insécurité ambiante, les incertitudes économiques et le conservatisme des dirigeants, la vie intellectuelle bâloise connaît sous la Médiation un élan décisif, grâce à la réforme de l'université dont l'aboutissement est dû pour une large part à l'opiniâtreté de Peter Ochs, qui est sans contredit la figure la plus dynamique de cette période.

Après s'être retiré dès 1799 du gouvernement de l'Helvétique afin d'échapper à un procès pour haute trahison, Peter Ochs entame en 1803 une seconde carrière officielle. Moins prestigieuse que la première - qui lui avait apporté la notoriété internationale, - la seconde phase de sa vie publique, strictement cantonale, se révèle étonnamment féconde. A l'opposé de ce que l'on a parfois affirmé, le Directeur déchu n'est nullement, sous la Médiation, un homme politique fini: il siège en effet à la fois au Grand et au Petit Conseil bâlois ainsi que dans une multitude de commissions, notamment dans celle chargée des affaires scolaires<sup>42</sup>. C'est du reste parce qu'il occupe toutes ces fonctions que Peter Ochs peut, après 1803, mener l'action culturelle que nous verrons. Ses efforts pour restaurer le prestige intellectuel de Bâle sont d'autant plus méritoires que ce n'est pas à ses concitoyens citadins - qui sont nombreux à le honnir en raison de son passé<sup>43</sup> - que

<sup>41</sup> *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. III, p. 143 sq. (lettre du 11 septembre 1809). C'est Peter Ochs qui souligne. Texte original en français.

<sup>42</sup> Cf. Gustav Steiner, *Korrespondenz des Peter Ochs*, t. III, p. LV sqq.

<sup>43</sup> Dans les premiers temps de la Médiation, Peter Ochs fut en butte à toutes sortes de vexations de la part de ses concitoyens. Lors du carnaval de 1803 par exemple, on enterra en grande pompe sur la place Saint-Pierre, au son des cors de chasse et en même temps que les cocardes vert, rouge et or de l'Helvétique, une tête de boeuf, allusion on ne peut plus transparente au nom du Directeur

le conseiller d'Etat doit ses mandats politiques mais aux électeurs de la Campagne<sup>44</sup>, dont il restera jusqu'à sa mort en 1821 un ardent défenseur.

L'élan intellectuel que l'on observe à Bâle sous la Médiation résulte à la fois des efforts de personnalités influentes comme Peter Ochs, Christoph Bernoulli ou Johann Heinrich Wieland et de l'action des sociétés d'utilité publique. Le retour au calme permet en effet aux associations culturelles ou philanthropiques nées à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle de trouver un second souffle. Le rétablissement de la paix civile favorise également la création de nouvelles sociétés, tant sur le plan confédéral que cantonal. Il serait toutefois quelque peu artificiel de distinguer de la sorte entre le rôle des individus et celui des institutions, dans la mesure où ce sont pour ainsi dire les mêmes personnes qui, dans l'un et l'autre cas, occupent le premier plan.

Signalons enfin que trois types d'influence s'exercent de manière diffuse sur la vie intellectuelle bâloise de la Médiation: une influence interhelvétique par le biais des associations confédérales, une influence française liée à la fondation d'une loge maçonnique rattachée au Grand Orient de France<sup>45</sup> et une influence allemande en raison du développement de la *Christentumsgesellschaft*, secte piétiste d'origine wurtembergeoise.

### *Les progrès de l'enseignement à la Campagne et à la Ville*

Lorsqu'en 1803 le canton de Bâle recouvre sa pleine autonomie administrative, les établissements scolaires de la Ville et de la Campagne cessent d'être rattachés à un ministère central pour relever désormais des mêmes autorités de tutelle qu'avant la Révolution. C'est ainsi que les écoles élémentaires, dont la répartition géographique correspond à celle des paroisses, sont soumises comme avant 1798 au contrôle conjoint de l'Etat et de l'Eglise, tandis que le gymnase dépend à nouveau de l'université, laquelle retrouve de ce fait l'un des privilèges dont l'avait dépossédée l'Helvétique<sup>46</sup>. Qu'il s'agisse de l'organisation des établissements ou des méthodes pédagogiques, la période de la Médiation n'est

---

déchu. Cf. Paul Kölner, *Die Basler Fastnacht*, p. 194.

<sup>44</sup> Cf. Gustav Steiner, *Korrespondenz des Peter Ochs*, t. III, p. 108, n. 1. En avril 1803, Ochs était entré d'extrême justesse au Petit Conseil grâce aux voix de la Campagne (en dernière position sur un total de 25 membres).

<sup>45</sup> Cf. Heinrich Boos, *Geschichte der Freimaurerei in Basel, 1744-1891*, p. 39 sqq. Dès sa première séance, la loge *Zur Freundschaft und Beständigkeit*, fondée le 12 janvier 1808, déclara le français langue officielle de ses réunions, ce qui provoqua des remarques sarcastiques de la part des membres zurichoïses.

<sup>46</sup> Cf. *supra*, p. 93.

guère encline à innover. Toutefois, les choses bougent quelque peu à la Campagne dans le domaine de l'enseignement public, la Ville compensant quant à elle l'immobilisme de ses structures officielles par un certain nombre d'initiatives privées.

Alors qu'à Bâle même, Peter Ochs et ses amis devront attendre 1813 pour qu'aboutissent leurs efforts en vue d'une refonte de tous les ordres d'enseignement, les écoles de la Campagne se voient dès 1808 octroyer par le Grand Conseil cantonal une nouvelle réglementation, touchant à la fois à la formation des instituteurs et à leur rémunération<sup>47</sup>. Par ailleurs, les idées de Pestalozzi suscitent dans les districts ruraux un enthousiasme qui contraste fortement avec la sourde hostilité que manifestent à l'endroit du pédagogue d'Yverdon les autorités citadines.

Bien qu'il ait eu à Bâle très tôt, c'est-à-dire dès la fin du XVIIIe siècle, de nombreux protecteurs et amis, parmi lesquels des personnalités de premier plan comme Isaak Iselin, Christian von Mechel ou Jakob Sarasin, Pestalozzi ne parvient pas, sous la Médiation, à implanter sa méthode dans les écoles publiques de la Ville. Soucieux de connaître les causes de cet insuccès et désirant, par ailleurs, recueillir un avis sur l'établissement privé que son disciple Samuel Hopf venait d'ouvrir à Bâle, Pestalozzi demande à Peter Ochs, dans une lettre du 3 janvier 1809, de bien vouloir l'informer de la situation avec sa "franchise" coutumière<sup>48</sup>. La réponse tardive mais circonstanciée de Peter Ochs, datée du 10 juillet 1809, offre un très grand intérêt, car elle n'énumère pas moins de sept obstacles à la pénétration des idées de Pestalozzi à Bâle. Les deux premières sources de difficultés invoquées par le conseiller d'Etat sont d'ordre politique. Il s'agit, d'une part, du récent passé révolutionnaire du pédagogue lui-même, d'autre part, de l'appui compromettant que lui manifeste l'ancien Directeur déchu:

Mein ganzes Streben seit 1803 gehet dahin, dass Ihr Methode bey uns eingeführt werde. Sie ist die Methode der Natur; sie gewinnt alle Kinder; sie führt zur Helle. Warum wurden aber so viele Hindernisse in den Weg gelegt, und noch jetzt, auf eine indirecte Weise? (...)

1° Weil Sie der Urheber dieser Methode sind. Waren Sie nicht immer ein Freund der Bauern? Haben Sie nicht Gespräche über Zehnten und Bodenzinse drucken lassen? Vergötterte Sie nicht die helvetische Regierung?

2° Weil ich diese Methode rühme, empfehle und nach und nach

<sup>47</sup> *Schulordnung für die Landdistrikte des Kantons Basel* (1808).

<sup>48</sup> *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. III, p. 128 sq.

einführe<sup>49</sup>.

Les cinq autres freins sont, dans l'ordre numérique où les présente Peter Ochs lui-même: 3° les "obscurantistes", qui défendent leurs privilèges héréditaires; 4° divers théologiens, qui placent les dogmes au-dessus de la morale de l'évangile; 5° l'amour aveugle de la tradition; 6° certains maîtres d'école, qui refusent la nouveauté par paresse ou par jalousie; 7° des parents aux vues étroites, incapables de supporter que leurs enfants soient plus instruits qu'eux<sup>50</sup>. Peter Ochs tient à souligner que les explications qu'il avance ne peuvent être considérées que comme des "suppositions osées", car les réticences des Bâlois envers Pestalozzi ne s'expriment ni par des arguments rationnels ni de manière directe<sup>51</sup>.

L'attitude de la Campagne est - nous l'avons dit - radicalement différente. Grâce à l'action exercée par Peter Ochs au sein de la commission chargée des affaires scolaires et grâce au dévouement de nombreux pasteurs, dont le rôle d'intermédiaires auprès des jeunes instituteurs est déterminant, la méthode de Pestalozzi connaît dans les villages du canton un succès croissant. Le 18 avril 1808, après plusieurs tentatives infructueuses, le pasteur Sebastian Spörlin obtient du gouvernement l'autorisation d'ouvrir à Sissach un établissement de formation des maîtres destiné à améliorer la qualité de l'enseignement par l'application des principes de Pestalozzi. Trois pensionnaires constituent le premier contingent de futurs maîtres<sup>52</sup>.

La formation dispensée à Sissach jouit bientôt d'un tel crédit que l'on assiste au cours des années suivantes à de nombreuses démarches, soit d'autorités communales, soit de parents, sollicitant pour leur localité l'affectation d'un instituteur issu de la nouvelle école normale (*Normalschule*). On voit par exemple, le 28 août 1809, le pasteur de Reigoldswil, C.U. Stückelberger, transmettre à la commission scolaire la requête suivante:

Gemeinderath von Titterten samt den Bannbrüdern daselbst, haben mich jüngsthin ersucht, an MHGHE ihren Wunsch gelangen zu lassen, welcher die Verbesserung ihrer Schule betrifft. Sie sehen es ein, dass die Methode Schule zu halten, wie es bisher üblich gewesen ist, lange nicht so gut ist, als diejenige, welche in Sissach gelehrt und getrieben, auch in unseren Tagen fast in allen Gemeinen unseres Kantons angewandt wird, und daher wünschen sie, einen in

<sup>49</sup> *Ibid.*, t. III, p. 136.

<sup>50</sup> *Ibid.*, t. III, p. 136 sq.

<sup>51</sup> *Ibid.*, t. III, p. 137. C'est nous qui traduisons.

<sup>52</sup> Cf. Ernst Martin, *Johann Heinrich Pestalozzi und die alte Landschaft Basel. Zur Wirkungsgeschichte der pestalozzischen Pädagogik*, p. 154 sqq.

Sissach gebildeten Schulmeister zu bekommen<sup>53</sup>.

Pendant que la Campagne prend ainsi, dans le secteur de l'enseignement public, une relative avance sur la Ville, cette dernière crée, en réponse aux besoins spécifiques de différentes catégories confessionnelles ou sociales, un certain nombre d'institutions scolaires privées.

Ayant obtenu, à la faveur des événements politiques de l'année 1798, un lieu de culte propre, la petite communauté catholique de Bâle, conduite par Roman Heer, s'enhardit dès l'été 1800 à ouvrir une école<sup>54</sup>. En 1802, c'est au tour de la secte piétiste des Frères Moraves de fonder un établissement d'enseignement. Celui-ci est destiné aux jeunes garçons de sept à onze ans, lesquels peuvent entrer ensuite en troisième classe de gymnase. Cette école, qui compte à ses débuts entre quinze et trente élèves, subsiste jusqu'en 1842, date à laquelle le système scolaire bâlois est entièrement refondu. Après 1802, les familles piétistes aisées continuent cependant à envoyer leurs enfants à l'extérieur du canton, soit à Neuwied ou Königfeld, soit à Montmirail ou Lausanne, soit encore à Prangins où existe un établissement subventionné par un comité bâlois<sup>55</sup>.

Dans le prolongement des nombreuses tentatives qui ont jalonné la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, une école pour enfants indigents est installée en 1805 dans l'ancien couvent du quartier de Klingenthal, sur la rive droite du Rhin. Son appellation officielle est *Industrieschule* ou *Arbeitsschule*, parce que les enfants auxquels elle s'adresse travaillent dans les fabriques. Leurs parents, pour la plupart, ne sont pas citoyens de la ville. L'*Industrieschule* est en réalité un établissement semi-public: les moyens financiers proviennent certes de particuliers, mais les locaux sont prêtés par le conseil municipal et la commission gouvernementale compétente (*Armencollegium*) exerce effectivement son droit de surveillance. Tout comme les institutions qui l'ont précédée, la nouvelle *Armenschule* - c'est ainsi qu'on l'appelle communément - n'est fréquentée que très irrégulièrement par les quarante élèves des deux sexes auxquels elle est réservée. Etant censée offrir à ces enfants un enseignement adapté à leurs conditions d'existence tant présentes que futures, l'institution de Klingenthal accorde une large place aux travaux manuels<sup>56</sup>.

<sup>53</sup> Cité d'après Ernst Martin, *op. cit.*, p. 263. L'abréviation MHGHE signifie "Meine Hoch Geehrten Herren".

<sup>54</sup> Cf. Markus Fürstenberger, 1529-1798-1973, *Katholisch Basel* (plaquette sans pagination).

<sup>55</sup> Cf. L. Enequist, *Kurzer Abriß der Geschichte der Brüder-Societät zu Basel zur 150jährigen Jubelfeier*, p. 25; H. Steinberg, *Hundert Jahre im Ringgäßlein, 1811-1911*, p. 40 sqq.

<sup>56</sup> Cf. *Ein Lehrerleben vor hundert Jahren. Aufzeichnungen des Basler Armenschullehrers Matthias*

L'année 1806 voit naître l'"Institut philotechnique", établissement privé concurrent du gymnase, d'où sortiront plusieurs figures importantes de la vie politique et économique bâloise. Son fondateur, Christoph Bernoulli (1782-1863), arrière-petit-fils du grand mathématicien Johannes Ier Bernoulli, est l'une des personnalités les plus originales et les plus dynamiques que compte la ville dans la première moitié du XIXe siècle<sup>57</sup>.

Après avoir travaillé à Lucerne dans l'entourage stimulant du ministre Philipp Albert Stapfer et obtenu à Göttingen le doctorat en sciences naturelles, Christoph Bernoulli, qui n'a en 1806 que vingt-quatre ans, ouvre dans la maison paternelle, à l'intention des jeunes gens de treize à dix-sept ans, un institut d'un type nouveau, dispensant à la fois une solide culture générale et des connaissances pratiques. Christoph Bernoulli estime en effet que l'enseignement du gymnase ne convient qu'à une petite fraction de la jeunesse, celle qui entre ensuite à l'université. Or il s'intéresse, pour sa part, à l'apprentissage des métiers qui ne nécessitent pas de formation universitaire, son but déclaré étant de susciter pour les catégories professionnelles concernées une élite locale alliant un haut niveau de culture à un esprit pragmatique et moderne<sup>58</sup>. L'Institut philotechnique fermera ses portes en 1817 à l'occasion d'un remaniement du système scolaire bâlois. Christoph Bernoulli se verra alors proposer par l'université récemment réorganisée une chaire d'histoire naturelle.

En 1812, c'est cette fois dans le domaine de l'éducation des fillettes qu'une institution, révélatrice elle aussi de l'évolution des mentalités, voit définitivement le jour, après quatre décennies de tergiversations et d'expériences sans lendemain. Il s'agit de la *Töchterschule*, établissement que Jakob Sarasin, se référant explicitement à l'exemple de Zurich, appelait déjà de ses vœux en 1777, l'année même de la fondation de la *Gemeinnützige Gesellschaft* bâloise:

Nur vor einen sehr wichtigen Theil der Gesellschaft ist nicht genugsam gesorgt. - Vor denjenigen, den wir mit rohem männlichen Stoltze den *Schwächeren Theil* nennen - vom Frauenzimmer!!  
Der grösste Theil derselben wird bey ihrem Eintritt auf die Scene des Lebens mit magerem Vergnügen empfangen, durchlebt die Jahre der Kindheit und auch die höchst wichtigen ersten jungfräulichen Jahre, tändelnd und ohne kernhaften Unterricht und taumelt den künftigen Pflichten einer Gattin und Hausmutter flatterhaft entgegen, ja viele

---

*Buser (1788-1848)*, p. 53 sqq.

<sup>57</sup> Sur la personnalité et l'oeuvre de Christoph Bernoulli, voir notamment: *Allgemeine Deutsche Biographie*, t. II, p. 483 (Karmarsch); Eduard His, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 44 sqq.

<sup>58</sup> Cf. Christoph Bernoulli, *Nachricht von dem Zweck und der Einrichtung des philotechnischen Lehrinstitutes in Basel*.

treten vom Schauplatze ab, ohne jemals diejenigen wahren Vergnügungen genossen zu haben, deren ihre Seele bey besserer Aufheiterung fähig gewesen wäre.  
Sollte es nicht möglich seyn, auch hierin dem Endzweck unseres Daseyns einer grösseren Glückseligkeit näher zu kommen und würdigen Jünglingen durch Ermunterung besserer weiblicher Erziehung würdige Gehülffinnen vorzubereiten?<sup>59</sup>

Officiellement, le souhait de Jakob Sarasin s'était heurté à un obstacle financier; en réalité, les préjugés sociaux étaient alors encore trop puissants pour que l'idée de mélanger des enfants de milieux différents fût acceptée d'emblée. Trois ans plus tard, en 1780, Peter Ochs faisait don de vingt-cinq louis d'or à la G.G.G.<sup>60</sup>, afin de permettre le recrutement d'une maîtresse originaire de Schaffhouse. Réservé aux fillettes de onze à quatorze ans, l'enseignement proposé comportait, d'une part, une formation générale gratuite, d'autre part, des cours de français payants. On espérait ainsi susciter l'intérêt des familles aisées, traditionnellement soucieuses de faire pratiquer cette langue à leurs enfants pour des raisons de prestige social. Dans certains milieux bâlois, l'usage voulait en effet que l'on ait une gouvernante francophone ou que l'on envoie filles et garçons en pays romand pour des séjours linguistiques prolongés. Ce premier essai de scolarisation des fillettes prit fin dès 1782, faute d'un nombre d'élèves suffisant. En 1787, une nouvelle expérience de courte durée eut lieu, qui associait à la grammaire et à la conversation française des travaux d'aiguille<sup>61</sup>.

Aucune autre tentative d'enseignement féminin ne devait être couronnée de succès avant 1812, date à laquelle - comme il a été dit précédemment - la situation se présente enfin sous des auspices prometteurs, puisque l'initiative n'émane plus cette fois d'en haut mais d'un groupe de parents. Saisie de leur requête, la G.G.G. crée une commission, dont fait partie Christoph Bernoulli. Trois classes sont ouvertes, qui accueillent soixante élèves de neuf à treize ans. Les matinées sont consacrées à l'enseignement général, les après-midi aux travaux manuels. Bien que les frais de scolarité soient élevés, atteignant presque le double de ceux du gymnase, et que le personnel enseignant, composé de futurs pasteurs et de femmes, change souvent, cette nouvelle tentative se révèle être la bonne. A l'instigation de Peter Ochs, l'institution est progressivement prise en charge par l'Etat, qui accepte

<sup>59</sup> Cité d'après Walter Staehelin, *Die gesegneten Früchte*, p. 63 sq. C'est Jakob Sarasin qui souligne.

<sup>60</sup> Suivant l'exemple des Bâlois eux-mêmes, nous nous permettrons d'utiliser dorénavant cette abréviation pour désigner la *Gemeinnützige Gesellschaft* bâloise.

<sup>61</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Geschichte der Töchterschule in Basel, besonders während der ersten Jahrzehnte ihres Bestehens*, p. 7 sq.

dès 1813 de la soutenir financièrement à titre d'essai. L'expérience est reconduite l'année suivante. En décembre 1814, un directeur est recherché par voie d'annonces et l'emploi du temps, élaboré par Peter Ochs, paraît dans l'*Avisblatt* de Bâle. En outre, tous les foyers de la ville reçoivent un imprimé publicitaire, tiré à deux mille exemplaires. La feuille en question insiste tout spécialement sur les économies et autres avantages découlant du fait que les familles n'ont plus à se soucier d'un séjour de leurs filles en *Welschland*, les heures de français dispensées à la *Töchterschule* étant trois fois plus nombreuses que les heures d'allemand<sup>62</sup>. L'école passera entièrement sous le contrôle de l'Etat en 1818<sup>63</sup>.

Evoquons enfin, pour clore la liste des établissements scolaires privés fondés à Bâle sous la Médiation, l'institut ouvert en 1808 par Samuel Hopf. Alors que dans les écoles publiques de la ville les principes de Pestalozzi se heurtent aux réticences que nous avons dites, cette institution privée, dirigée par un proche disciple du pédagogue, atteint très rapidement un effectif de cent élèves. Elle connaît même, pour l'enseignement élémentaire, un succès comparable à celui que remporte l'Institut philotechnique pour le degré supérieur, de sorte que Peter Ochs peut affirmer quelques mois seulement après son ouverture: "On n'est plus dans l'usage d'avoir des précepteurs domestiques depuis que nous avons les établissements de Bernoulli et de Hopf"<sup>64</sup>. Pour nous en tenir à un cas sociologiquement représentatif, mentionnons que le futur théologien et poète Carl Rudolf Hagenbach (1801-1874), fils du professeur d'anatomie de l'université, fréquente l'Institut Hopf depuis les débuts de celui-ci jusqu'à sa fermeture en 1813, consécutive aux troubles de la guerre. Hagenbach conservera de la méthode de Pestalozzi, telle qu'il en fit l'expérience au cours de son enfance, un souvenir mitigé. Dans son cas personnel, le caractère stimulant et ludique de l'enseignement de Hopf devait en effet avoir pour rançon de sérieuses lacunes, qu'il ne comblera - à l'en croire - que fort difficilement par la suite<sup>65</sup>.

Il nous paraît intéressant de compléter ce point de vue rétrospectif d'un élève par l'appréciation, elle aussi nuancée, d'un pédagogue expérimenté, en l'occurrence Christoph Bernoulli. Si le directeur de l'Institut philotechnique juge les principes de

---

<sup>62</sup> Sous la Restauration, l'enseignement du français dispensé à la *Töchterschule* continuera de représenter l'une des vocations principales de cet établissement, comme en témoigne l'article "Die Töchterschule als Welschlandssurrogat", paru en 1827 dans les *Baslerische Mittheilungen* (n° 1, 13 janvier, p. 11-16).

<sup>63</sup> Cf. *ibid.*, p. 9-19.

<sup>64</sup> *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. III, p. 127 (lettre du 8 août 1808 à Leonhard Meister). Texte original en français.

<sup>65</sup> Cf. Rudolf Stähelin-Stockmeyer, *Karl Rudolf Hagenbach*, p. 6 sq.

Pestalozzi excellents pour le niveau élémentaire, il se montre par contre très réservé quant à leur application au stade suivant, qui se trouve être précisément celui de ses propres élèves. Lui déniaient résolument toute valeur absolue, Bernoulli ne consent à reconnaître à la méthode de Pestalozzi qu'un rôle propédeutique:

Auf nähere Anfragen habe ich mich öfters schon erklärt, das ich mir am meisten von der Pestalozzischen Methode, wenn auch mit einigen Modifikationen angewandt, verspreche (...) Ich glaube dabei, dass nichts die Trefflichkeit der neuen Elementarmethode so herrlich bewährte, als wenn jeder Schulmann preisen könnte, dass Pestalozzische Zöglinge beim folgenden Unterricht die glücklichsten Fortschritte machten. Pestalozzische Anstalten scheinen zwar bereits nicht zu bezweifeln, dass sie die besten Vorbildnerinnen anderer Schulen seyen, desto mehr hingegen, ob irgend andere Anstalten ihre tauglichsten *Nachbildnerinnen* seyn mögen. Diess heisst denn freilich so viel, dass entweder alle höhern Schulanstalten ächt Pestalozzisch eingerichtet seyn, - oder dass alle Zöglinge in Pestalozzischen Anstalten ihre ganze Schul-bildung vollenden sollen. Allein was das erste betrifft, so glaube ich weder meine Meinung von der Pestall. Methode als zweckmässig - vorbereitender zurücknehmen, noch meine Grundsätze für die spätere Bildung verändern zu müssen. Denn nach allem was ich sah, dachte, hörte und las überzeugte ich mich immer mehr, dass die Anwendung der Elementarmethode auf allen höhern (humanistischen oder wissenschaftlichen) Unterricht, ein durchaus vergebliches Unternehmen ist und bleiben wird<sup>66</sup>.

On aura constaté au passage que Christoph Bernoulli dénonce chez les tenants de la nouvelle théorie pédagogique une fatuité tout à fait contraire à sa propre largeur de vues. Les réserves émises sur la méthode de Pestalozzi par le fondateur de l'Institut philotechnique méritent d'autant plus de retenir l'attention qu'elles émanent d'un esprit libéral et ouvert au progrès. Nous reviendrons sur Christoph Bernoulli, car son action concerne, bien davantage encore que la période de la Médiation, celles de la Restauration et de la Régénération.

### *Prise en charge de l'université par l'Etat*

Ayant survécu tant bien que mal à la tourmente révolutionnaire qui, dans l'Europe entière, a emporté plusieurs de ses semblables, l'université de Bâle retrouve en 1803 ses privilèges et, avec eux, son immobilisme invétéré. Dès le début du nouveau régime, Peter Ochs s'efforce avec l'aide d'amis qui, comme lui,

---

<sup>66</sup> *Nachricht von dem Zweck und der Einrichtung des philotechnischen Lehrinstituts in Basel*, p. 39 sq. C'est Bernoulli qui souligne.

ont exercé des responsabilités politiques sous l'Helvétique, de faire évoluer la situation. Mais malgré toute l'opiniâtreté dont fait preuve l'ancien Directeur, les choses ne commencent véritablement à bouger qu'en 1813, date à laquelle les événements politiques donnent à la réforme en cours un malencontreux coup d'arrêt; du moins des mesures décisives ont-elles eu le temps d'être votées, qui ne pourront plus être remises en question.

Les premières années de la Médiation sont prometteuses pour l'université. Dès 1805 en effet, le Petit Conseil élit une commission - dont Peter Ochs fait partie - chargée d'examiner les moyens susceptibles de rendre l'institution bâloise "mieux adaptée aux temps nouveaux et d'une plus grande utilité publique"<sup>67</sup>. Toutefois, si cette commission compte en majorité des libéraux, son président, le bourgmestre Andreas Merian, rival et adversaire politique de Peter Ochs dans le passé, est pour sa part hostile à tout changement<sup>68</sup>. Il aurait même, à ce qu'on a prétendu, assuré le corps professoral que la commission ne siégerait pas de son vivant. Toujours est-il qu'il ne montre guère de zèle puisqu'aucune réunion n'est convoquée avant 1810. On doit du reste préciser que les trois séances qui se tiennent cette année-là n'ont d'autre but que de permettre à la commission de prendre connaissance des rapports demandés en 1803 par le Grand Conseil à toutes les facultés, rapports qui ne renferment - détail qui en dit long sur l'état d'esprit des professeurs - aucune proposition nouvelle. La commission ne se met réellement au travail qu'après la mort, survenue en 1811, de son premier président. Jusqu'à cette date et au-delà encore, l'université bâloise continue donc de péricliter, ce que déplorent aussi bien les érudits de passage<sup>69</sup> que les intellectuels locaux, Peter Ochs en tête, qui - réduit à l'impuissance par l'inertie d'Andreas Merian - donne, en privé, libre cours à son indignation. Au correspondant privilégié qu'est pour lui l'ancien ministre helvétique des arts et des sciences Philipp Albert Stapfer, Peter Ochs écrit le 23 mai 1808:

Notre université est dans un état de marasme complet. Je suis un des quatre commissaires du gouvernement auprès d'elle. Pédanterie, amour des privilèges surannés, vues bornées, jalousie, esprit de corps! Cela fait pitié!<sup>70</sup>

---

<sup>67</sup> Cité d'après Andreas Stachelin, *Geschichte der Universität Basel, 1632-1818*, t. II, p. 515. C'est nous qui traduisons.

<sup>68</sup> Sur la carrière politique et la personnalité d'Andreas Merian (1742-1811), voir: Eduard His, *Basler Staatsmänner des 19. Jahrhunderts*, p. 19-31.

<sup>69</sup> Cf., par exemple, Gottlob Heinrich Heinse, *Reisen durch das südliche Deutschland und die Schweiz in den Jahren 1808 und 1809*, t. II, p. 137 sq.

<sup>70</sup> *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. III, p. 122. Texte original en français.

Un an plus tard, Ochs confirme ce désastreux bilan, dans une lettre du 11 septembre 1809 au Zurichois Paul Usteri:

Le Grand Conseil a désiré une réformation de l'Université qui languit, qui expire, qui n'est plus qu'une assemblée de chanoines percevant des revenus sans rien faire, et remplie d'esprit de contre-révolution<sup>71</sup>.

La situation héritée de l'Helvétique est effectivement désolante<sup>72</sup>. A la faculté de philosophie, dont le rôle à cette époque se limite à préparer les étudiants à l'entrée dans les trois autres facultés, plusieurs chaires sont vacantes. Le nombre des inscrits n'y excède pas la vingtaine, car les familles bâloises préfèrent envoyer leurs fils dans l'établissement réputé de Fellenberg à Hofwyl ou bien encore dans l'institut nouvellement créé sur place par Christoph Bernoulli. Entre 1806 et 1814, la faculté de médecine n'enregistre de son côté que quatre inscriptions. Quant aux juristes, ils voient en 1810 s'éloigner leur unique étudiant, séduit par l'université - alors plus prestigieuse - de Heidelberg.

La faculté de théologie en revanche connaît un recrutement régulier et le nombre de ses étudiants progresse même de douze en 1806 à quarante-six en 1810. Ces effectifs respectables s'expliquent par deux exigences locales: d'une part, le protestantisme étant à Bâle religion d'Etat, le gouvernement se doit d'assurer la formation des ministres du culte dont il a besoin à la fois pour la ville et pour la campagne; d'autre part, il est souhaitable que les futurs pasteurs du canton soient préparés à leurs fonctions dans le pays plutôt qu'à l'étranger, car l'Eglise bâloise se rattache à la *Confessio Helvetica*<sup>73</sup>. Pour cette dernière raison, en même temps que pour des motifs d'ordre pratique et matériel, la faculté de théologie de Bâle attire des étudiants d'autres régions de Suisse. Les registres d'inscription montrent en effet qu'un tiers seulement des théologiens est originaire du canton, les deux autres tiers venant principalement d'Appenzell et de Glaris, mais également des Grisons, de Saint-Gall, de Neuchâtel et du Pays de Vaud<sup>74</sup>.

Des quatre facultés qui composent l'université bâloise, la faculté de théologie est par conséquent la seule qui, pendant la Médiation, fonctionne

---

<sup>71</sup> *Ibid.*, t. III, p. 144. Texte original en français.

<sup>72</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Die Universität Basel am Anfang des 19. Jahrhunderts, ihr Verhältnis zum Staat und ihre Reorganisation im Jahre 1818*, p. 113 sqq.

<sup>73</sup> Après avoir adopté - en 1549 - la première Confession helvétique puis refusé - en 1566 - d'adhérer à la seconde, l'Eglise bâloise s'était finalement ralliée à cette dernière en 1644. Cf. Martin Alioth et al., *Basler Geschichte 2. Vom Brückenschlag 1225 bis zur Gegenwart*, p. 61.

<sup>74</sup> Cf. *Die Matrikel der Universität Basel*, t. V (1726/27 - 1817/18).

normalement. Aussi son maintien fait-il partie des propositions contenues dans la brochure anonyme *Bemerkungen über den Zustand der Universität zu Basel und deren Reformation*, datée de 1811, qui circule sous forme manuscrite<sup>75</sup>. Cette brochure préconise par contre la suppression des facultés de médecine et de droit, dont le recrutement est complètement tari. Pour ce qui est de la faculté de philosophie, l'auteur des *Bemerkungen* recommande sa transformation en une académie comportant deux sections, l'une d'orientation humaniste, l'autre à dominante polytechnique. L'idée de réduire l'université à la seule faculté de théologie ne semble pas à vrai dire avoir suscité beaucoup d'écho: la commission gouvernementale qui, dans l'intervalle, s'est mise sérieusement à l'oeuvre, ne la reprend en tout cas pas à son compte.

Après la mort d'Andreas Merian et son remplacement à la tête de la commission par le bourgmestre Peter Burckhardt, la voie pour la réforme de l'université est enfin libre, ce qui ne signifie pas que toutes les difficultés soient aplanies. Celles-ci sont en effet nombreuses et de tous ordres. Nous en trouvons l'énumération dans une lettre de Peter Ochs à Paul Usteri en date du 2 avril 1813. Ce texte récapitulatif présente l'intérêt supplémentaire de lever un coin du voile sur le long travail de préparation psychologique déjà réalisé dans les coulisses:

C'est avec la plus vive satisfaction que je vois l'intérêt que vous prenez à la recreation de notre université. Le succès sera d'une grande difficulté. Depuis huit à neuf ans, moi et mes amis nous bataillons, nous préparons les voies et l'opinion publique et sommes encore bien loin du terme. C'est devenu une affaire de parti. Dieu sait pourquoi, ou plutôt, il vous sera facile de savoir pourquoi. Le maintien de l'ordre actuel se rattache à bien des considérations qu'il suffit de désigner par des monosyllabes: a) das Alte; b) Privilegien, und deren Heiligkeit; c) der liebe Obscurantismus; d) Vorrecht der Bürger der Stadt, Professor zu werden; e) das Wort Revolution, und doch ohne eine gänzliche Umschmelzung können wir zu nichts gelangen; f) Schmeicheleyen, von Seiten gewisser Professoren, gegen einen Hn Bmr Sarasin, und vorher gegen den verstorbenen Landammann; g) Verdächtigung unsrer Absichten; h) Kostenaufwand; i) Keine Hoffnung fremde Studenten hierher zu ziehen, u.s.w.<sup>76</sup>

Pour réussir l'entreprise on ne peut plus délicate que représente cette réforme de l'université, la commission se voit obligée - toujours selon Peter Ochs -

<sup>75</sup> Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt, *Erziehung*, X, 1, 1.

<sup>76</sup> *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. III, p. 166 sq. Comme le bourgmestre Bernhard Sarasin, le landammann Andreas Merian était - on l'a vu - hostile à la réforme de l'université. Dans le texte original, la première partie de la lettre est en français.

de tenir secrète la teneur de ses réunions:

Notre premier travail est achevé, et sera porté dans le courant de ce mois à l'approbation du Petit Conseil, pour être présenté le mois suivant à celle du Grand Conseil. Celui-ci le ratifie-t-il ? nous voilà vainqueurs. Mais nous nous sommes promis de ne rien laisser transpirer de ce travail. Nous désirons même qu'on nous oublie et qu'on croie que nos séances ne concernent que des préliminaires, des recherches, des formes. Il faut que la bombe ne se voie que lorsqu'elle doit éclater<sup>77</sup>.

Si la commission, comme l'insinue Peter Ochs, s'efforce de donner le change sur l'état d'avancement de ses travaux, c'est qu'elle entend à tout prix, en ménageant un effet de surprise, obliger l'université à s'incliner devant le fait accompli. Celle-ci est en effet tenue délibérément à l'écart de l'élaboration du projet de loi la concernant. Ainsi le conseil de l'université n'apprend ce qui se trame dans son dos depuis plusieurs mois qu'au moment précis où la discussion du projet est inscrite à l'ordre du jour des délibérations du Grand Conseil cantonal. Lorsque l'université s'aperçoit qu'on l'a circonvenue, elle élève une protestation énergique contre la menace qui pèse sur ses privilèges. Redoutant de son côté une ingérence du gouvernement dans la formation des théologiens et des pasteurs, le chef de l'Eglise bâloise (*Antistes*) s'associe à la démarche du Conseil d'université (*Regenz*) auprès des autorités cantonales. Celles-ci réagissent par l'indifférence, sûres qu'elles sont de leur bon droit, dans la mesure où les privilèges accordés à l'université par l'Etat en 1539 l'avaient été explicitement à titre révocable<sup>78</sup>. En sa qualité d'auteur d'une monumentale Histoire de Bâle, Peter Ochs était bien placé pour défendre sur ce point la position du gouvernement.

Au terme d'une discussion houleuse, dont les détails ne sont pas connus, le projet de loi relatif à la réorganisation de l'université est adopté par le Grand Conseil cantonal le 19 mai 1813. Seul nous est parvenu le réquisitoire prononcé le jour même par Peter Ochs contre l'esprit animant, selon lui, la *Regenz*. Distinguant habilement entre les professeurs considérés à titre individuel et l'assemblée qu'ils forment collectivement, Peter Ochs attaque le Conseil d'université en des termes d'une rare virulence:

Ferner muß man sich bei dieser wichtigen Berathung wohl hüten, daß man die einzelnen Professoren nicht mit der Universität selber

<sup>77</sup> *Ibid.*, t. III, p. 167 (lettre du 2 avril 1813 à Paul Usteri). Texte original en français.

<sup>78</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1632-1818*, t. II, p. 391 sqq. et 523 sqq.

verwechsle. Für mehrere einzelne Professoren hege ich, in einem besondern Grade, wahre Hochachtung, und einige unter denselben verdienten wohl in meinen Augen, daß sie eine erhabene Schaubühne betreten könnten (...) Allein wenn unsere Professoren vereinigt beisammen sitzen, wenn sie eine vermeinte Regenz bilden, so wendet sich plötzlich das Blatt. Was wird man alsdann gewahr? Collegien-Geist im höchsten Grade; irrig und freche Behauptungen; Grundsätze von einer Oberherrschaft, Auflehnung gegen die Regierung, Mißkennung ihrer gemeinnützigen Absichten, Hang zu Zeit verderbenden Beschäftigungen, die nicht in das Lehramt einschlagen, Scheu vor den Arbeiten, die zum besoldeten Lehrstuhl gehören, endlich eine unbegreifliche Gleichgültigkeit gegen die Jugend unserer Zeit und die folgenden Geschlechter eines ganzen Jahrhunderts<sup>79</sup>.

L'adoption du projet de loi est acquise à la quasi-unanimité du Grand Conseil: on ne compte en effet que quatre voix défavorables, dont Ochs minimise la portée dans un plaisant commentaire adressé à Paul Usteri:

Le projet de loi a été accepté en tous ses articles par 64 votants et quatre seulement s'y sont opposés, mais pour des raisons différentes. L'un voulait changer un mot; l'autre faire encore un essai pour voir si enfin l'Université ne céderait pas de bonne grâce; le troisième n'a rien allégué, mais, au lever de la séance, m'a dit que, logeant chez son beau-frère qui est professeur, il n'avait pas pu lever la main pour le projet de loi. Il n'y a donc eu, en effet qu'un seul opposant, et cet opposant était (je vous le dis en secret) l'ex-bourgmestre Sarasin<sup>80</sup>.

La loi du 19 mai 1813 supprime les privilèges de l'université et place celle-ci, en même temps que l'ensemble des établissements scolaires du canton, sous la tutelle de l'Etat. Cette disposition fondamentale, pour laquelle les initiateurs de la réforme se sont battus avec ruse et détermination, n'est pas sans rappeler la situation créée par l'Helvétique, avec toutefois cette différence essentielle que les autorités cantonales chargées d'administrer l'institution universitaire ne dépendent plus d'un gouvernement central mais sont absolument souveraines. D'autres clauses importantes du texte de loi prévoient: un nouveau mode d'élection des professeurs - qui pourront désormais être recrutés à l'extérieur, - le relèvement de leur rémunération, une meilleure adaptation de l'université aux besoins locaux, enfin la garantie que les biens appartenant en propre à l'université ne pourront sous

<sup>79</sup> Cité d'après Markus Lutz, *Geschichte der Universität Basel von ihrer Gründung bis zu ihrer neuesten Umgestaltung*, p. 298.

<sup>80</sup> *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. III, p. 170 (lettre du 28 mai 1813). Texte original en français.

aucun prétexte être aliénés<sup>81</sup>.

S'étant acquittés de la première partie de leur mission, les membres de la commission officielle, auxquels incombe maintenant la mise en oeuvre de la loi, décident le 12 octobre 1813 de s'attacher en premier lieu à la réorganisation de la faculté de théologie. La principale innovation d'ordre scientifique proposée par eux concerne la théologie pratique: l'une des trois chaires doit lui être exclusivement réservée et son titulaire dispenser obligatoirement ses cours en allemand (et non plus en latin).

La faculté de théologie est, sous la Médiation, la seule à bénéficier des effets positifs de la nouvelle loi. Les circonstances politiques empêchent en effet la commission de mener à bien la réorganisation des trois autres facultés. Peter Ochs avait par conséquent vu juste lorsqu'il confiait, dès avril 1813, ses pressentiments et ses craintes à son ami Usteri:

Si nous réussissons dans la session de mai, notre travail définitif sera présenté à la session de décembre, et la mise en activité sera l'affaire des premiers mois de 1814. Dieu veuille que les Cosaques ne nous obligent pas d'interrompre nos travaux. Les barbares du Nord sont dignes de venir au secours des barbares de notre Université<sup>82</sup>.

A partir de décembre 1813 et jusqu'en juin 1814, d'incessants mouvements de troupes étrangères - des Cosaques font effectivement partie du nombre! - perturbent gravement toutes les activités de la ville. L'application de la réforme de l'université se trouve de ce fait pratiquement suspendue. A ce premier contretemps s'ajoute bientôt un second, à savoir les fréquentes absences, au cours des années 1814-1815, du nouveau président de la commission, le bourgmestre Johann Heinrich Wieland, que ses fonctions officielles retiennent loin de Bâle, d'abord à la "longue Diète" de Zurich, puis au congrès de Vienne.

Du début à la fin de la Médiation, la réforme de l'université bâloise ne cesse donc d'être le jouet des contingences politiques, celles-ci s'incarnant - successivement - dans l'attitude d'un homme et dans les grands événements de l'histoire auxquels Bâle, bien malgré elle, sert de théâtre. L'obstruction exercée jusqu'en 1810 par le bourgmestre et landamman conservateur Andreas Merian est ainsi relayée trois ans plus tard par l'affrontement de dimension européenne qui scelle la chute de Napoléon. Dans les deux cas, les efforts de Peter Ochs et de ses

---

<sup>81</sup> Cf. Andreas Stachelin, *Geschichte der Universität Basel, 1632-1818*, t. II, p. 525.

<sup>82</sup> *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. III, p. 167 (lettre du 2 avril 1813). Texte original en français.

amis sont provisoirement mis en échec. Provisoirement seulement, car la réorganisation de l'université bâloise finit, d'étape en étape, par devenir réalité. L'application de la réforme se trouve certes différée et ne s'accomplira que sous la Restauration. Qu'importe! Lorsque s'achève la Médiation, un obstacle capital est d'ores et déjà levé; celui de la pesanteur inhérente à l'institution et découlant de son statut de corporation. Grâce à l'action du législateur de 1813, l'inertie de l'université de Bâle cesse d'être un mal sans remède, ce qu'elle était depuis plus d'un demi-siècle.

### *Imprimeurs et libraires en butte à la censure*

Conscientes de l'extrême vulnérabilité de leur canton et redoutant pour cette raison de déplaire en quoi que ce soit au "Médiateur" français, les autorités bâloises exercent entre 1803 et 1815 une censure particulièrement sévère envers tout ce qui est imprimé<sup>83</sup>. De ce fait, les libraires, qui sont souvent imprimeurs en même temps, connaissent pendant cette période une situation très précaire, ne vendant, si on les en croit, que "des livres de prière brochés, des dictionnaires et des *Comptoirbücher*"<sup>84</sup>. Un seul fait exception, le piétiste Felix Schneider, dont le négoce prospère grâce aux bibles allemandes, italiennes et romanches qu'il imprime pour la "Société biblique bâloise". Fondée en octobre 1804, quelques mois seulement après la maison mère de Londres, cette société est la première du genre à être implantée sur le continent<sup>85</sup>. Grâce à l'existence, à Bâle, du fondeur en caractères d'imprimerie Wilhelm Haas, de réputation internationale, la jeune Société biblique bénéficie sur place d'excellentes conditions techniques lui permettant de réaliser dans les meilleurs délais de forts tirages de l'Écriture sainte. D'impression très soignée et de prix modique, la "Bible bâloise" - c'est ainsi qu'on l'appelle - connaît, entre 1808 et 1896, un immense succès dans toute l'Europe. Au cours de ces quatre-vingt-huit années se succèdent en effet soixante éditions, représentant 500.000 exemplaires du texte de Luther<sup>86</sup>.

Dans le domaine de la littérature, Samuel Flick est, d'après Gottlob Heinrich

---

<sup>83</sup> Cf. Werner Gysin, *Zensur und Pressefreiheit in Basel während der Mediation und Restauration*, p. 29 sqq.

<sup>84</sup> Cité d'après Hans Buser, *Basel in den Mediationsjahren 1807-1813*, p. 25. C'est nous qui traduisons.

<sup>85</sup> La Société biblique bâloise est une filiale de la secte piétiste *Deutsche Christentumsgesellschaft*, implantée à Bâle depuis 1780.

<sup>86</sup> Cf. Fritz Grieder, *Ein Basler Drucker und Verleger im Dienste des Pietismus: Felix Schneider (1768-1845)*, p. 135 sqq.; Gustaf Adolf Wanner, *175 Jahre Basler Bibelgesellschaft*.

Heinse, le seul représentant de sa profession à proposer un assortiment d'oeuvres récentes, tant allemandes que françaises<sup>87</sup>. Mais l'intrépide libraire, dont nous avons évoqué précédemment les activités sous l'Helvétique<sup>88</sup>, a constamment maille à partir avec les autorités de son canton et est acculé à la faillite en 1813. Deux ans auparavant déjà, il s'était trouvé contraint par les circonstances de solliciter du gouvernement bâlois l'autorisation d'organiser une "loterie", dans l'espoir d'écouler son stock de livres<sup>89</sup>.

Les incessants démêlés de Samuel Flick avec le pouvoir cantonal illustrent de manière suggestive l'inconfortable position des autorités bâloises de la Médiation, soumises dans un premier temps aux pressions de l'empereur français, puis, après la chute de ce dernier, aux exigences des puissances adverses. Flick est à plusieurs reprises condamné en justice - il fait même l'expérience de la prison - pour avoir suscité tour à tour la colère de Napoléon et celle des Autrichiens en imprimant et en diffusant des communiqués ou documents officiels de nature à déplaire à l'un ou à l'autre des deux camps en présence. Parmi les textes incriminés distribués par Flick, citons dans l'ordre chronologique: en avril 1809, l'appel solennel adressé par l'archiduc Charles d'Autriche à ses troupes; en novembre 1812, le célèbre vingt-cinquième bulletin militaire paru dans le *Moniteur* pendant la retraite de Russie; enfin, en février 1814, une proclamation de Louis XVIII au peuple français. La propagation intempestive de ces trois informations, toutes d'intérêt stratégique, vaut au gouvernement bâlois de sévères mises en garde. Celles-ci émanent, dans les deux premiers cas, de Paris, et dans le troisième, du commandant autrichien stationné dans la ville<sup>90</sup>.

Pendant les mêmes années 1803 à 1815, la presse locale est littéralement inexistante, aucune feuille politique n'étant autorisée à paraître sur le territoire du canton. Bâle ne possède donc pas, sous la Médiation, de périodique propre en dehors des inoffensifs *Kantonsblatt* et *Avisblatt*, publiés respectivement par le gouvernement et par la chambre de commerce (*Kaufmannschaft*). La première de ces deux feuilles se limite à des communiqués officiels et la seconde ne renferme pour ainsi dire que des offres d'emploi. Les Bâlois en quête d'informations politiques n'ont par conséquent d'autre ressource que de se tourner vers des

---

<sup>87</sup> Cf. *Reisen durch das südliche Deutschland und die Schweiz in den Jahren 1808 und 1809*, t. II, p. 247 ("Der Buchhandel florirt jetzt weniger, als noch vor einigen Jahren. Samuel Flick ist der einzige, welcher von neuern, sowohl deutschen als französischen Werken, ein Lager hält, das man jedoch auch nicht vollständig assortirt nennen kann").

<sup>88</sup> Cf. *supra*, p. 101 sq.

<sup>89</sup> Cf. Werner Gysin, *op. cit.*, p. 31.

<sup>90</sup> Cf. *ibid.*, p. 33 sqq.

journaux publiés dans le reste de la Confédération ou à l'étranger. Leurs préférences vont au *Schweizerbote* de Zschokke, imprimé à Aarau, aux gazettes françaises et au périodique des Cotta, *Allgemeine Zeitung*, qui depuis 1803 paraît à Ulm, puis est transféré à Augsbourg en 1810. Rendant régulièrement compte de l'actualité suisse, l'*Allgemeine Zeitung* a, sous la Médiation, de très nombreux lecteurs à Bâle. Le *Schweizerbote*, quant à lui, est, malgré son apolitisme pendant cette période, fréquemment interdit par les autorités bâloises. Le libraire local responsable de sa diffusion, Samuel Flick - toujours lui! - tente bien de le publier sous un titre différent (*Gemeinnütziges Blatt für alle Stände*), mais le stratagème échoue. Lorsque Flick, à bout d'expédients, tente en 1808 de lancer son propre journal, son projet est immédiatement contrecarré par le gouvernement<sup>91</sup>. Bâle, qui a connu sous l'Helvétique - et même dès avant celle-ci - d'éphémères feuilles d'information, devra attendre 1826 pour posséder de nouveau un organe de presse<sup>92</sup>.

Pour ce qui est enfin de la production des écrivains de cette période, elle se limite pratiquement aux oeuvres d'un seul grand auteur, que sa double appartenance - bâloise et badoise - rend difficile à situer dans une géographie littéraire: Johann Peter Hebel.

### *La dimension bâloise de Johann Peter Hebel*

Rattacher Johann Peter Hebel (1760-1826) à la vie littéraire bâloise de la Médiation ne va pas de soi et demande justification. L'auteur des *Alemannische Gedichte* et du *Schatzkästlein* n'est en effet pas bâlois de souche, n'a que fort peu vécu à Bâle et n'y a publié aucune de ses oeuvres. Il serait pourtant doublement sacrilège de nier l'appartenance de Hebel au patrimoine intellectuel de cette ville qui incarna pour lui la cité par excellence, car on attenterait par là aussi bien à la conscience du poète lui-même qu'à celle de ses lecteurs bâlois d'hier et d'aujourd'hui.

Si Johann Peter Hebel mérite de figurer dans le présent chapitre, dont les limites chronologiques correspondent à celles de sa phase productive, il y a à cela trois raisons. La première est que l'écrivain, né à Bâle de père palatin et de mère badoise, conserva sa vie durant un attachement si profond à la ville de son enfance

<sup>91</sup> Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt, *Protokolle Kleiner Rat* (30 Mai 1808). Le titre choisi par Samuel Flick était *Oberrheinische Chronik*.

<sup>92</sup> Cf. Karl Weber, *Die Entwicklung der Presse in Basel-Stadt und Basel-Land*, p. 61.

que Robert Minder, songeant autant à l'homme qu'à l'oeuvre, a pu affirmer avec une concision hautement expressive: "Basel leuchtet immer an seinem Horizont"<sup>93</sup>. La seconde raison réside dans le fait que la fidélité à proprement existentielle vouée par Hebel à son enracinement bâlois se reflète dans les deux genres qu'il a pratiqués: les poèmes en dialecte alémanique et les histoires d'almanach. La dernière raison, mais non la moindre, est à chercher dans l'étonnante fortune poétique, ininterrompue jusqu'à nos jours, qu'ont connue sur la rive suisse du Rhin les oeuvres du pasteur badois<sup>94</sup>.

C'est au coeur même de Bâle qu'est né, le 10 mai 1760, Johann Peter Hebel, dans un modeste logis situé en bordure du fleuve et au voisinage immédiat de la fameuse *Danse des morts*<sup>95</sup>. L'exploitation tardive de la correspondance de l'écrivain fit que l'emplacement exact de sa maison natale ne se trouva déterminé avec certitude qu'en 1926, à l'occasion du centenaire de sa mort<sup>96</sup>. Un bon demi-siècle plus tôt, lors des cérémonies organisées le 10 mai 1860 pour le centenaire de la naissance du poète, l'orateur du jour, Karl Rudolf Hagenbach avait ironisé sur l'incapacité des lettrés locaux à localiser la maison qui avait vu naître Hebel:

Wie no-ne-me-verlorne Schatz  
So sueche-n-uf em Petersplatz  
Die glehrte Here-n-i und us  
No diner arme-n-Eltere Hus,  
Und niemez hets rächt kenne sage  
Trutz unsre-n-ufgikläarte Tage<sup>97</sup>.

<sup>93</sup> Hebel, *der erasmische Geist, oder nützliche Anleitung zu seiner Lektüre*, p. 78.

<sup>94</sup> Sur la personne et l'oeuvre de Johann Peter Hebel, voir notamment: Wilhelm Altwegg, *Johann Peter Hebel*; Dieter Arendt, *Dialektpoesie als Weltliteratur. Johann Peter Hebels Alemannische Gedichte*; Rolf Uli Däster, *Johann Peter Hebel in Selbstzeugnissen und Bilddokumenten*; Max Kully, *Johann Peter Hebel*; Adolf Socin, *Basler Mundart und Basler Dichter*, p. 3 sqq.; Hans Trümpy, *Volkstümliches und Literarisches bei J. P. Hebel*; Hans Werthmüller, *Tausend Jahre Literatur in Basel*, p. 230-239; Wilhelm Zentner, *Johann Peter Hebel*.

<sup>95</sup> Il s'agit de la fresque du cimetière de l'église des Dominicains, "curiosité" que signalent la quasi-totalité des récits de voyage du XVIIIe siècle. Cf. *supra*, p. 69 sq. et *infra*, p. 171 sqq.

<sup>96</sup> Cf. Hans Bühler, *Das Geburtshaus von Johann Peter Hebel am Totentanz*, p. 7 sq.; K. E. Hoffmann, *Basler Dichterstätten*, p. 7 sqq.; Fritz Liebrich, *J. P. Hebel und Basel*, p. 19 sqq.

<sup>97</sup> Cité d'après Hans Bühler, *op. cit.*, p. 7.

Wie nach einem verlorenen Schatz  
So suchen auf dem Petersplatz  
Die gelehrten Herren ein und aus  
Nach deiner armen Eltern Haus  
Und niemand hat's recht können sagen  
Trotz unsren aufgeklärten Tagen.  
(C'est nous qui transposons en allemand littéraire standard.)

Dans l'intervalle séparant les jubilés dont nous venons de parler, deux initiatives malencontreuses avaient été prises: la première en 1861, lorsqu'on apposa à un endroit qui devait se révéler par la suite inexact une inscription commémorative due à la plume de Jacob Burckhardt; la seconde dix ans plus tard, quand le nom de Hebel fut donné à la rue où se trouvait la plaque en question. Si l'inscription originale a été transférée en 1928 au numéro 2 du *Totentanz*, servant depuis à identifier la vraie maison du poète, la *Hebelstrasse*, elle, n'a pas été débaptisée. Les tâtonnements de l'érudition demeurent par conséquent inscrits dans la toponymie bâloise!..

L'enfance de Hebel présente la particularité de s'être déroulée pour moitié dans le village badois de Hausen et pour moitié dans la demeure bâloise du commandant Iselin, selon une alternance saisonnière entre deux milieux géographiquement et socialement opposés, l'un rural et pauvre, l'autre urbain et aisé:

Ich bin von armen, aber frommen Eltern geboren, habe die Hälfte der Zeit in meiner Kindheit bald in einem einsamen Dorf, bald in den vornehmen Häusern einer berühmten Stadt zugebracht. So habe ich früh gelernt, arm sein und reich sein. Wiewohl ich bin nie reich gewesen, ich habe gelernt nichts haben und alles haben, mit den Fröhlichen froh sein und mit den Weinenden traurig. Diese Vorbedeutung von dem Schicksal meiner künftigen Tage hat mir mein Gott in meiner Kindheit gegeben<sup>98</sup>.

Cette enfance partagée entre deux mondes si dissemblables s'explique par le fait qu'une fois mariés, les parents de Hebel ne restèrent plus au service de leurs anciens maîtres bâlois - chez lesquels ils s'étaient connus comme domestiques - qu'à la belle saison, passant désormais les mois d'hiver dans le *Wiesental* badois où le chef de famille avait un emploi de tisserand. Après la mort de son mari, survenue dès 1761, la mère de Hebel conserva ce mode d'existence alterné, qui valut à l'enfant de fréquenter, tantôt l'école villageoise de Hausen, tantôt l'école de la place Saint-Pierre à Bâle. Au cours de l'été 1772, on le retrouve élève de troisième année au gymnase classique de la cité rhénane. En 1773, la mort de sa mère arrache définitivement Hebel à l'univers aimable et policé des Iselin, lui laissant au coeur une nostalgie de Bâle qui ne le quittera plus.

Cet indéfectible attachement à *la* ville de son enfance devait nourrir chez le poète deux ardents souhaits. Nés, l'un au seuil de sa carrière littéraire et l'autre au

---

<sup>98</sup> "Aus dem Entwurf zu einer Antrittspredigt vor einer Landgemeinde", in: *Sämmtliche Werke*, t. VI, p. 237 sq.

terme de ses activités pastorales<sup>99</sup>, ils ne purent trouver leur réalisation. En 1802, Hebel ne parvint pas, en dépit de ses efforts réitérés, à convaincre un éditeur bâlois de publier les *Poèmes alémaniques*, chef-d'oeuvre inspiré par son exil à Karlsruhe. Un quart de siècle plus tard, alors que le vieux prélat couvert d'honneurs rêvait d'une paisible retraite dans sa maison de Bâle, la mort survenait, l'empêchant de "rentrer à la maison", c'est-à-dire de finir ses jours dans la cité qu'il considérait expressément comme sienne, bien qu'il n'en fût pas bourgeois<sup>100</sup>.

Eu égard à la fascination que Bâle ne cessa d'exercer sur Hebel, on s'étonnera de la place somme toute mineure que tient dans son oeuvre la cité rhénane. Celle-ci n'apparaît en effet qu'épisodiquement au cours des histoires d'almanach et n'occupe le centre que de quatre pièces seulement sur la quarantaine que comptent les *Poèmes alémaniques*. Mais, pour intermittente qu'elle soit, la présence de Bâle dans l'oeuvre de Hebel n'en possède pas moins une remarquable intensité ainsi qu'une tonalité propre, tour à tour familière et solennelle, à l'image de l'attitude du poète, chez lequel alternent subtilement irrévérence et vénération envers la ville de sa naissance.

Les quatre poèmes en dialecte alémanique dans lesquels Bâle occupe, à un titre ou à un autre, le devant de la scène, appartiennent à des registres très divers. C'est ainsi qu'à l'exubérante jubilation de l'hymne "La Wiese" succède l'effronterie cinglante de la satire "Die Marktweiber in der Stadt", tandis que la pudeur élégiaque de la complainte "Erinnerung an Basel" fait suite à l'inquiétude métaphysique du dialogue "Die Vergänglichkeit". A cette diversité de ton entre les quatre poèmes cités correspond une égale variété de rythme, l'ampleur emphatique cédant la place à une virtuosité débridée et la majesté pathétique à une sautillante concision.

Pièce liminaire du recueil, "La Wiese" constitue, sur le mode allégorique, un hommage grandiose à l'humble cours d'eau qui réunit les deux patries de Hebel, Hausen et Bâle. Personnifiée par une accorte fillette descendue de la montagne du *Feldberg*, la Wiese se hâte, rougissante, vers son fiancé, le Rhin, fils impétueux

<sup>99</sup> Après avoir exercé, de 1783 à 1791, des fonctions vicariales à Lörrach, Hebel fut nommé au *Gymnasium illustre* de Karlsruhe, où il demeurera jusqu'à la fin de sa vie, accédant - parallèlement à ses responsabilités pédagogiques - aux plus hautes dignités de l'Eglise protestante badoise.

<sup>100</sup> *Briefe* (éd. Wilhelm Zentner), t. II, p. 730 (lettre du 16 janvier 1825 à Gustave Fecht): "In noch 5 Jahren bin ich 70. Alsdann bitte ich um meine Ruhegehalt und komme heim. Ich bin bekanntlich in Basel daheim, vor dem Sandehausener Schwiebogen das zweite Haus. Selbiges Häuslein kauf ich alsdann um ein paar Gulden - aber ich bin kein Bürger! - also miethe ich es, und gehe alle Morgen, wie es alten Leuten geziemt, in die Kirchen, in die Betstunden und schreibe fromme Büchlein, Traktätlein, und Nachmittag nach Weil wie der alte Stickelberger im Schaf". Johann Rudolf Stickelberger (1749-1826), dont la maison portait l'enseigne *Zum Schaf*, était un vieil original bâlois qui se rendait chaque après-midi en promenade à Weil.

des hautes cimes, auquel la fierté de sa démarche et la beauté de ses mouvements valent d'être comparé par le poète, de manière pour le moins inattendue, à un magistrat bâlois:

Jo er isch's, er isch's, i hör's am freudige Brusche!  
 Jo er isch's mit sine blauen Auge,  
 mit de Schwitzerhosen und mit der sammete Chretze,  
 mit de christalene Chnöpfen am perlefarbige Brusttuech,  
 mit der breite Brust, und mit de chräftige Stotze,  
 's Gotthards groß Bueb, doch wie ne Rotsher vo Basel  
 stolz in sine Schritten uns schön in sine Giberde.

O wie chlopft der di Herz, wie lüpft si di flutterig Halstuech,  
 und wie stigt der d'Röti jez in die lieblige Backe,  
 wie am Himmel's Morgerot am duftige Maitag!  
 Gell, de bischem hold, und gell, de hesch der's nit vorgestellt<sup>101</sup>?

Dans sa recension des *Poèmes alémaniques*, parue en 1805 dans la *Jenaische Allgemeine Litteraturzeitung*, Goethe vante longuement le "gracieux anthropomorphisme" de cette première pièce. Passant ensuite en revue les autres poèmes du recueil, l'éminent critique ne tarit pas d'éloges sur les multiples facettes du talent de l'auteur. Seule la saynète "Die Marktweiber in der Stadt", où Hebel, sans nommer la ville dont il s'agit, persifle l'insolente richesse des notables bâlois - laquelle ne leur procure ni bonheur terrestre ni salut éternel, - suscite les remontrances de Goethe, qui prie expressément le poète de remanier son texte dans le sens d'un plus grand respect des citadins:

*Die Marktweiber in der Stadt* sind am wenigsten geglückt, da sie beim Ausgebot ihrer ländlichen Ware den Städtern gar zu ernstlich den Text lesen. Wir ersuchen den Verfasser diesen Gegenstand nochmals vorzunehmen und einer wahrhaft naiven Poesie zu

---

<sup>101</sup> *Alemannische Gedichte* (éd. Wilhelm Zentner, Reclam), p. 30. Ce passage est transposé comme suit en allemand littéraire standard par Richard Gäng (*ibid.*, p. 31):

Ja, er ist es! Er ist es! Ich höre sein freudiges Brausen.  
 Ja, er ist es! Er ist es mit seinen blauen Augen,  
 mit den Schweizer Hosen und den samtene Trägern,  
 mit den kristallinen Knöpfen am perlenfarbigem Brusttuch,  
 mit der breiten Brust und mit den kräftigen Waden.  
 Gotthards großer Sohn, doch wie ein Ratsherr von Basel,  
 stolz in seinen Schritten und schön in seinen Gebärden.

Oh, wie klopft dir dein Herz! Wie hebt sich dein flattriges Halstuch!  
 Und wie steigt dir die Röte jetzt in die blühenden Backen  
 wie am Himmel das Morgenrot am lieblichen Maitag!  
 Gelt, du bist ihm gut, und, gelt, so träumtest du's nimmer?

vindiciren<sup>102</sup>.

Se conformant au conseil de Goethe, Hebel publia en 1806, dans la troisième édition des *Poèmes alémaniques*, une version atténuée des "Marktweiber in der Stadt". Cinq des quinze strophes du poème incriminé, particulièrement agressives, avaient fait l'objet d'importantes retouches<sup>103</sup>.

Après s'en être pris avec une indéniable véhémence au luxe ostentatoire des Bâlois, Hebel développe longuement dans "Die Vergänglichkeit" le thème de la vanité de toute splendeur temporelle. L'exemple sur lequel il fonde sa démonstration est précisément celui de l'auguste cité de Bâle, promise, comme toute réalisation humaine, à la destruction.

Le dialogue "Die Vergänglichkeit", que Jacob Burckhardt considérera comme l'une des productions poétiques "les plus saisissantes de tous les temps"<sup>104</sup>, a été directement inspiré à Hebel par les circonstances dramatiques de la mort de sa mère. Sentant sa fin prochaine, celle-ci avait demandé à un voisin de son village badois de Hausen de venir la chercher à Bâle où elle occupait - nous l'avons vu - un emploi de domestique; son voeu de mourir chez elle ne se réalisa pas, car elle décéda en chemin, dans le char à boeufs qui la transportait. Cet événement tragique, qui bouleversa la jeunesse de Hebel, se produisit dans la vallée de la Wiese, à la hauteur des ruines de la forteresse de Rötteln, c'est-à-dire à l'endroit précis où, dans le poème, un père et son jeune fils, qui se rendent à Bâle, engagent

<sup>102</sup> Cité d'après: Johann Peter Hebel, *Werke* (éd. Eberhard Meckel), t. II, p. 502 (recension parue le 13 février 1805). Sur l'attitude de Goethe envers Hebel, voir: Walther Rehm, *Goethe und Hebel*.

<sup>103</sup> Pour l'édition de 1803, voir: *Alemannische Gedichte*, éd. Wilhelm Zentner, Reclam, p. 64-69; pour l'édition remaniée: *Alemannische Gedichte*, éd. Wilhelm Altwegg, Basel, Gute Schriften, p. 68-71. Dans la version initiale, la dixième et la onzième strophes, par exemple, se présentaient comme suit:

Rich sin sie, 's isch kei Frog  
's Geld het nit Platz im Trog.  
Tuet üser eim e Büeßli weh,  
verbause sie Dublone,  
"Chromet grüeni Bohne!"  
und hen no alliwil meh.

Reich sind sie, durch die Bank.  
Das Geld füllt ihren Schrank;  
tut unsereins ein Batzen weh,  
verjubeln sie Dublonen  
"Kaufet grüne Bohnen!"  
und haben noch so viel wie eh'.

Was chost en Immis nit?  
's heißt numme: Mul, was witt?  
Pastetli, Strübli, Fleisch und Fisch,  
und Törtli und Makrone.  
"Chromet grüeni Bohne!"  
Der Platz fehlt uffem Tisch.

Was kostet's? keiner fragt.  
Man ißt, was wohlbehagt:  
Pasteten, Schräublein, Fleisch und Fisch  
und Torten und Makronen.  
"Kaufet grüne Bohnen!"  
Der Platz fehlt auf dem Tisch.

(Ed. Wilhelm Zentner, Reclam, p. 66 sq.; transposition en allemand littéraire standard par Richard Gäng)

<sup>104</sup> Cité d'après Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 273.

une longue conversation nocturne sur la fugacité de l'existence.

Prenant la parole le premier, l'enfant s'interroge avec anxiété, à la vue du château en ruines, sur le sort funeste qui attend également leur propre maison:

Fast allmoll, Ätti, wenn mer's Röttler Schloß  
so vor den Auge stoht, se denki dra,  
öb's üsem Hus echt au e mol so goht<sup>105</sup>.

A cette perception, bien réelle, de la forteresse dévastée par les siècles se substitue instantanément dans l'esprit du jeune garçon une vision plus terrifiante encore, surgie de sa mémoire affective, celle de la mort elle-même, telle que la représente allégoriquement la *Danse macabre* de Bâle:

Stoht's denn nit dört, so schuderig, wie der Tod  
im Basler Totetanz? es gruset eim,  
wie länger as me's bschaut<sup>106</sup>.

La force expressive avec laquelle le motif de la danse des morts fait irruption dans le poème révèle à quel point est demeuré vivant chez Hebel le décor bâlois de son enfance. Au fil du texte, d'autres lieux significatifs de la ville, notamment la place Saint-Pierre et le cloître de la cathédrale, sont évoqués par le père, pour qui Bâle est l'archétype même de l'opulence et de la beauté. Loin de susciter la hargne et la raillerie, comme c'était le cas dans les "Marktweiber in der Stadt", la richesse de la ville apparaît ici comme inséparable de sa grandeur. Voulant convaincre son enfant, qui en refuse obstinément l'idée, du caractère inéluctable de la mort, le père ne trouve pas d'argument plus confondant que l'exemple de Bâle - l'incomparable cité aux vastes demeures et aux innombrables églises, - que toute sa magnificence ne pourra soustraire au sort commun:

Je, 's isch nit anderst, lueg mi a, wie d' witt!

---

<sup>105</sup> *Alemannische Gedichte* (éd. Wilhelm Zentner, Reclam), p. 136. Transposition en allemand littéraire standard par Richard Gäng (*ibid.*, p. 137):

Fast immer, Vater, wenn das Röttler Schloß  
mir vor den Augen steht, so denk ich dran,  
ob's unserm Haus wohl auch einmal so geht.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 136. Transposition en allemand littéraire standard (p. 137):

Steht es nicht dort so schaudrig wie der Tod  
im Basler Totentanz? Es grauset mir  
je länger ich's beschau.

Isch Basel nit e schöni tolli Stadt?  
 's sin Hüser drinn, 's isch mengi Chilche nit  
 so groß, und Chilche, 's sin in mengem Dorf  
 nit so viel Hüser. 's isch e Volchspiel, 's wohnt  
 e Richtum drinn, und menge brave Her,  
 und menge, wonni gchennt ha, lit scho lang,  
 im Chrützgang hinterm Münsterplatz und schloft.  
 's isch eitue, Chind, es schlacht e mol e Stund,  
 goht Basel au ins Grab<sup>107</sup>.

Destinée à instruire l'enfant en frappant son imagination, la description réaliste du destin qui attend Bâle produit sur l'éducateur lui-même un effet si puissant que ce dernier s'écrie par deux fois, ne pouvant contenir sa tristesse: "'s isch schad derfür! (...) 's isch schad derfür!"<sup>108</sup>

C'est également sous le signe du regret qu'est placé le dernier des poèmes alémaniques qui nous reste à considérer, "Erinnerung an Basel"<sup>109</sup>. Cette fois, la mélancolie ne naît pas d'une prise de conscience aiguë de la précarité universelle - dont Bâle participe - mais de l'éloignement physique du poète, qui se languit littéralement de la ville de sa jeunesse:

Z' Basel an mim Rhi,  
 jo dört möchti si!<sup>110</sup>

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 138. Transposition en allemand littéraire standard (p. 139):

So ist's und anders nicht! Je, sieh mich an!  
 Ist Basel nicht 'ne schöne, tolle Stadt  
 mit Häusern, manche Kirche sonst ist nicht  
 so groß, mit Kirchen, mehr als Häuser gar  
 in manchem Dorf? Ein Volksspiel ist's! Es wohnt  
 ein Reichtum drin und mancher brave Herr,  
 und mancher, den ich kannte, liegt schon lang  
 im Kreuzgang hinterm Münsterplatz und schläft.  
 Gleichviel, mein Kind, es schlägt dereinst die Stund',  
 da Basel auch ins Grab versinkt.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 138 sqq.

<sup>109</sup> Composé vers 1806, pour une jeune femme dont le mari était décédé peu auparavant, "Erinnerung an Basel" ne fut publié qu'en 1834, dans la première édition complète des oeuvres de Hebel. La dédicataire du poème Susanna Miville-Kolb (1773-1846) apparaît dans le sous-titre ("An Frau Miville") et dans la dernière strophe:

Und e bravi Frau  
 wohnt dört ussen au.  
 "Gunnich Gott e frohe Muet!  
 Nehmich Gott in treui Huet,  
 Liebe Basler Frau!"

Eine brave Frau  
 wohnt bei jener Au.  
 "Nehm' euch Gott in seine Hut,  
 gönn' euch einen frohen Mut!  
 Liebe Basler Frau!"

(Ed. Wilhelm Zentner, Reclam, p. 156 sq.; transposition en allemand littéraire standard par Richard Gäng)

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 154. Transposition en allemand littéraire standard (p. 155):

Ces deux vers, qui ouvrent le poème, ont largement contribué à la gloire posthume de Hebel à Bâle et sont encore aujourd'hui familiers à l'oreille de tout authentique Bâlois. La raison en est que, rendu populaire à partir de 1852-1853 par une mélodie du musicien saxon Franz Abt<sup>111</sup>, "Erinnerung an Basel" est devenu au fil des générations une sorte d'hymne patriotique de la ville et de ce fait une pièce maîtresse du patrimoine ethnographique local<sup>112</sup>. Le succès ininterrompu du poème ne tient pas seulement aux qualités de la mélodie mais encore et surtout aux possibilités d'identification offertes par le texte lui-même. En effet, si les lieux que le poète fait défiler dans son souvenir, et où il se transporte en imagination, correspondent bien à des moments privilégiés de son existence personnelle, ce sont aussi, pour la plupart, des endroits particulièrement représentatifs du site et de l'histoire de Bâle: la terrasse située au chevet de la cathédrale et surplombant le Rhin (la fameuse *Pfalz*), le large pont reliant les deux parties de la ville, la place Saint-Pierre, les anciennes murailles et leurs portes fortifiées.

Par ailleurs, l'idéalisation du cadre géographique dans lequel s'insèrent ces différents "lieux de mémoire" n'est sans doute pas étrangère à la popularité dont jouit depuis plus d'un siècle et demi "Erinnerung an Basel". Plusieurs strophes célèbrent en effet le caractère foncièrement hospitalier du paysage bâlois, dont les composantes complémentaires - montagne et vallée d'une part, terre et eau d'autre part - engendrent équilibre et harmonie. En outre, du premier au dernier vers, une même atmosphère idyllique, faite de soleil, de chants d'oiseaux et de fleurs, imprègne le poème:

Weiht nit d'Luft so mild und lau,  
und der Himmel isch so blau  
an mim liebe Rhi! (...)  
Oh, wie wechsle Berg und Tal,  
Land und Wasser überal  
vor der Basler Pfalz! (...)  
los, der Vogel singt.  
Summervögeli jung und froh

---

Z' Basel an dem Rhein!  
Ja, dort möcht' ich sein!

<sup>111</sup> Cf. Peter Holstein, "Z'Basel an mi'm Rhi", p. 75 sqq.

<sup>112</sup> Devenue indissociable du texte de Hebel, la mélodie de Franz Abt a été utilisée par de nombreux musiciens dans leurs oeuvres composées en hommage à Bâle, notamment par Arthur Honegger, dans sa quatrième symphonie *Deliciae Basilienses* (1947), et par Benjamin Britten, dans sa cantate pour le cinquième centenaire de l'université (1960). Cf. Fritz Morel, *Schweizerische Musik im Basler Konzertleben früherer Zeit*, p. 159 sq.

siehn de blaue Blueme no.  
Alles singt und springt<sup>113</sup>.

Le rythme enjoué de cette description ne parvient cependant pas à chasser entièrement le sentiment qui a donné naissance au poème: la nostalgie. Discrète et obstinée à la manière d'une basse continue, celle-ci ne cesse en effet d'être perceptible à l'arrière-plan du texte et c'est à elle que l'élégie "Erinnerung an Basel" doit en définitive sa cohérence et son unité.

A la différence des *Poèmes alémaniques*, où la présence de Bâle, quoique intermittente, frappe par sa densité, les histoires d'almanach publiées par Hebel entre 1803 et 1815 ne font apparaître la cité rhénane que de manière furtive<sup>114</sup>. Quatre de ces histoires seulement, sur plus d'une centaine, mentionnent expressément la ville ou ses environs immédiats: "Einträglicher Räthselhandel" (1810), "Theures Späßlein" (1811), "Die gute Mutter" (1813), "Der verachtete Rath" (1815). Sur ces quatre récits, les deux premiers nous intéressent plus particulièrement, car ils recèlent sous le voile de l'indulgence souriante un instructif portrait moral des habitants de Bâle<sup>115</sup>. Les deux histoires ont en commun de donner des Bâlois - hommes et femmes - une image relativement nuancée où l'on trouve réunis trois mêmes traits de caractère: l'amour de l'argent ("In Basel kann man für Geld alles haben", déclare l'hôtesse de "Theures Späßlein"), la propension à la moquerie (tendance s'exprimant, selon les situations, soit aux dépens des autres soit aux dépens de soi-même), enfin la vivacité d'esprit. Les titres des deux récits "Einträglicher Räthselhandel" et "Theures Späßlein" résument d'ailleurs avec une extrême concision cette alliance trinaire, qui ajoute au tableau brossé dans les *Poèmes alémaniques* une touche malicieuse.

Mais ce n'est pas tant par leur contenu que par les circonstances de leur genèse que les histoires d'almanach de Hebel méritent d'être associées au nom de

---

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 154 sqq. Transposition en allemand standard (p. 155 sqq.):

Weht die Luft nicht mild und lau,  
und der Himmel ist so blau  
an dem lieben Rhein! (...)  
O wie wechseln Berg und Tal,  
Land und Wasser überall,  
vor der Basler Pfalz! (...)  
horch, der Vogel singt  
Falter flattern froh umher,  
ziehen durch das Blumenmeer.  
Alles singt und springt.

<sup>114</sup> *Sämtliche Schriften* (éd. Adrian Braunbehrens et al.), t. II et III.

<sup>115</sup> *Ibid.*, t. II, p. 196-199 ("Einträglicher Räthselhandel") et p. 265 ("Theures Späßlein").

Bâle. En effet, ces petits récits n'auraient peut-être jamais vu le jour si leur auteur, subitement confronté à une mission nouvelle, n'avait été en mesure de tirer parti d'observations antérieures faites par lui dans la cité rhénane. Lorsqu'en 1802 Hebel se voit proposer, en sa qualité de professeur au *Gymnasium illustre* de Karlsruhe, la rédaction d'un almanach destiné à la partie réformée du margraviat de Bade, il songe immédiatement à la possibilité de prendre pour modèle, au moins en ce qui concerne la présentation matérielle, le très populaire *Hinkende Bote* de Bâle:

Brauer macht mich mit Gewalt zum Schriftsteller, ich habe jetzt (...) den Landkalender zu befrachten; wird etwas Schönes werden. Ich proponierte geschmackvolle Nachahmung des Hinkenden Boten<sup>116</sup>.

Réfléchissant aux raisons du succès de l'almanach bâlois, Hebel trouve à celui-ci d'éminentes qualités: un titre attirant, un papier et une technique d'impression irréprochables, une utilisation judicieuse de l'encre rouge, une grande variété de rubriques, enfin un prix modique<sup>117</sup>. Pour ce qui est du style et de la portée morale des récits, le pasteur badois lui préfère cependant - en raison de son caractère plus éclairé - le *Schweizer Bote* de Zschokke, publié à Aarau par un associé du libraire bâlois Samuel Flick:

Manche Kalender, die in Norddeutschland herauskommen, und der *Schweizer Botte*, verdienen in Rücksicht der *Volks-Aufklärung* wohl ehender Nachahmung als der Basler hinkende Botte<sup>118</sup>.

Entre 1803 et 1811, Hebel écrit pour son almanach, qu'il avait dénommé de manière suggestive *Der rheinländische Hausfreund*, une centaine d'histoires à la fois édifiantes et distrayantes, dont deux - nous l'avons dit précédemment - mettent directement en scène des personnages bâlois. Le succès rencontré par ses récits amène l'auteur à les réunir en 1811, dans leur quasi-totalité, en un recueil intitulé *Schatzkästlein des rheinländischen Hausfreunds*<sup>119</sup>. On ne dispose malheureusement d'aucune indication sur le nombre d'exemplaires qui se vendirent à Bâle, tant de l'almanach lui-même que de l'anthologie, laquelle connut une

<sup>116</sup> Cité d'après Wilhelm Zentner, *Johann Peter Hebel*, p. 116 (lettre à Friedrich Wilhelm Hitzig, Pâques 1802). Friedrich Brauer, protecteur de Hebel, présidait le consistoire de l'Eglise protestante badoise.

<sup>117</sup> *Unabgefordertes Gutachten über eine vortheilhaftere Einrichtung des Calenders*, in: Heinrich Funck, *Über den Rheinländischen Hausfreund und Johann Peter Hebel*, p. 48 sq.

<sup>118</sup> *Bemerkungen über den Carlsruher Kalender nach Erfahrungen von den letzten 40 Jahren* (in: Heinrich Funck, *Über den Rheinländischen Hausfreund und Johann Peter Hebel*), p. 55 sqq. C'est Hebel qui souligne.

<sup>119</sup> Kritische Gesamtausgabe mit den Kalenderholzschnitten (éd. Winfried Theiss), Reclam.

deuxième édition en 1818. De telles informations font également défaut pour les *Poèmes alémaniques*. En l'absence de données chiffrées concernant ces derniers, nous pouvons toutefois nous faire une certaine idée de l'écho qu'ils suscitèrent à Bâle à partir des indices significatifs qui suivent.

On se souvient qu'en 1802 Hebel n'avait pu, malgré ses efforts, trouver pour son recueil de poésie un éditeur bâlois. Samuel Flick en particulier avait, à l'époque, exigé trois cents souscriptions, alors que l'auteur n'était pas en mesure d'en garantir plus de cent cinquante<sup>120</sup>. En 1803, Hebel s'était donc résigné à publier sa première oeuvre à Karlsruhe, chez Philipp Macklott<sup>121</sup>. Or on assiste, peu après la parution des *Poèmes alémaniques*, en 1803 encore, à la publication par Samuel Flick d'une oeuvre concurrente, directement inspirée du recueil de Hebel jusque dans les moindres détails extérieurs, à savoir les *Neue alemannische Gedichte* d'Ignaz Feller, professeur au gymnase de Fribourg. Le choix d'un tel titre constitue d'ailleurs à lui seul une preuve éclatante du succès rencontré par l'oeuvre plagiée.

Deux autres faits sont révélateurs de la popularité dont Hebel jouit à Bâle sous la Médiation. En 1807, une lettre savoureuse, adressée à son ami Hitzig, nous apprend que le poète cherche à se procurer un buste de lui-même que le libraire bâlois Haas vend à son insu:

Wie ich höre, verkauft mich Haas in Basel für 6 Livr. in Gyps. Kaufe ihm doch (aber ia auf meine Rechnung) ein Exemplar für mich ab. Es ist ganz baslerisch, daß er ohne mein Wissen Handel mit mir treibt und daß ich mich selber bey ihm kaufen muß, wenn ich mich haben will, statt daß er mir mit Ehren und ohne Schaden einige Abgüsse hätte zuschicken wollen<sup>122</sup>.

Enfin, l'oeuvre poétique de Hebel connaît à Bâle, autour de 1813, une forme de réception plus noble que l'imitation servile à laquelle s'était livré dix ans plus tôt Ignaz Feller: nous voulons parler des nombreuses mélodies sur les *Poèmes alémaniques* que composent, indépendamment l'un de l'autre, les deux musiciens

---

<sup>120</sup> Cf. Johann Peter Hebel, *Alemannische Gedichte. Hochdeutsche Gedichte. Rätsel* (éd. Wilhelm Zentner, Karlsruhe), p. 13. Samuel Flick estimait au demeurant qu'"écrire comme on parle n'est pas un art". Cité d'après Adolf Socin, *Basler Mundart und Basler Dichter*, p. 12. C'est nous qui traduisons.

<sup>121</sup> La condition posée par Macklott était que Hebel prenne financièrement à sa charge la fourniture du papier. Hebel fit l'acquisition de ce dernier à Höfen, près de Schlopfheim (Bade), chez le fabricant bâlois Karl Wieland Kolb ("lauter schönes Papier, weiß und egal wie der gefallene Schnee"). Cf. *ibid.*, p. 15.

<sup>122</sup> *Briefe* (éd. Wilhelm Zentner), t. I, p. 345 (lettre du 10 avril).

Martin Vogt et Johann Christian Haag<sup>123</sup>. De ce dernier, qui avait été son élève, Hebel lui-même disait qu'il était "le rossignol de Bâle"<sup>124</sup>.

Au cours des décennies qui suivent la Médiation, la fortune poétique du pasteur badois ne cesse de s'amplifier dans la cité rhénane, valant à celui-ci non seulement des lecteurs de tous âges mais encore une cohorte de disciples. Les *Poèmes alémaniques* pénètrent en effet très tôt dans les manuels scolaires de la ville<sup>125</sup> et plusieurs générations de poètes bâlois se réclameront explicitement de Hebel. Privée d'une grande figure littéraire lui appartenant en propre, Bâle en vient du reste très rapidement à annexer à son patrimoine intellectuel l'homme qui a su donner au dialecte alémanique ses lettres de noblesse<sup>126</sup> et dans l'oeuvre duquel ses citoyens se reconnaissent.

En 1899, Albert Gessler pourra donc - pour les raisons qui viennent d'être dites - affirmer que les Bâlois considèrent Hebel comme leur "classique":

Seine Werke sind ein poetisches Denkmal auch unseres Geistes; in unsere Sprache, in unser Empfinden ist das Schönste und Beste umgesetzt, was ein begnadeter Dichter zu sagen hat (...) Er ist unser Klassiker; er steht auf unsern Bücherbrettern neben den größten Geisteshelden. Und seine Werke *stehen* nicht nur dort, sie sind auch die meistgelesenen; die Hebelbändchen sind abgegriffener und zerlesener als irgend ein vielgebrauchter Band Schillers (...) Aber nicht nur *Wir* setzen Hebel ein Denkmal. Hebel selbst hat auch *uns* eines gesetzt<sup>127</sup>.

<sup>123</sup> *Allemanische Gedichte für Freunde ländlicher Natur und Sitten von J. P. Hebel. In Musik gesetzt mit Begleitung des Fortepiano oder Guitarre von Martin Vogt* (s.d.); Johann Christian Haag, *Leichte Melodien für eine und mehrere Stimmen mit Clavier-Begleitung zu Hebels Allemannischen Gedichten* (1813). Pour une bibliographie musicale d'ensemble, voir: K. F. Rieber, *Alte Weisen zu den Alemannischen Gedichten J. P. Hebels zum 100. Todestag des Dichters* (1926); Edgar Refardt, *Musikbibliographie zu Johann Peter Hebel* (1936-1941).

<sup>124</sup> *Briefe* (éd. Wilhelm Zentner), t. II, p. 564 (lettre du 30 janvier 1813 à Friedrich Wilhelm Hitzig). C'est nous qui traduisons.

<sup>125</sup> De nos jours encore, le poème "Erinnerung an Basel" figure en tête du livre de lecture des écoles primaires de Bâle-Ville (Fritz Meier, *Basler Heimatgeschichte. Heimatgeschichtliches Lesebuch von Basel*, p. 1).

<sup>126</sup> Sur ce point, voir la lettre du 4 novembre 1809 à Friedrich Wilhelm Hitzig: "Ich kann in gewissen Momenten inwendig in mir unbändig stolz werden, und mich bis zur Trunkenheit glücklich fühlen, daß es mir gelungen ist unsere sonst so verachtete u. lächerlich gemachte Sprache classisch zu machen, und ihr eine solche Celebrität zu ersingen" (*Briefe*, éd. Wilhelm Zentner, p. 417). En 1828, énumérant les avantages et les inconvénients de l'usage du dialecte, l'auteur anonyme d'un article des *Baslerische Mittheilungen* rendait hommage à "l'inoubliable Hebel marchant glorieusement - pour ce qui est de la vigueur populaire de sa langue - sur les traces de Shakespeare, Luther et Zwingli" (n° 5, 8 mars, p. 117). C'est nous qui traduisons. Réparti sur les numéros 5 et 6, l'article s'intitulait "Einige Gedanken über das Baseldeutsche oder 'sollen wir in unsrer Umgangssprache das sogenannte Baseldeutsche beibehalten und in wie fern?' - Un siècle plus tard, en 1924, Rainer Maria Rilke dira de Hebel: "Nicht daß dieser Mann in Dialekt gedichtet hat, sondern daß der Dialekt in ihm dichterisch geworden ist, das ist das Entscheidende." Cité d'après Carl J. Burckhardt, *Ein Vormittag beim Buchhändler*, p. 45.

<sup>127</sup> *Basel in Hebels Werken*, p. 248 sq. C'est Albert Gessler qui souligne.

Un demi-siècle plus tard, Hebel demeure, aux yeux de l'historien et essayiste Carl J. Burckhardt, "l'unique" écrivain bâlois:

(...) reden wir von unserem einzigen Dichter Johann Peter Hebel, auf dessen unerschöpflichem, quellklaren und auch wieder nächtlich hintergründigem Werk immer etwas sittlich Hohes, Versöhnliches liegt, etwas vom Licht des Peterplatzes an einem schönen, heiteren Junimorgen<sup>128</sup>.

L'inaltérable fidélité de Hebel envers sa ville natale devait être - on vient de le voir - durablement payée de retour et si son oeuvre, de nos jours, est parfois controversée<sup>129</sup>, on peut cependant affirmer qu'aucun poète n'a encore vraiment supplanté dans le coeur des Bâlois le spirituel auteur des *Poèmes alémaniques*.

En dehors de Johann Peter Hebel, qui occupe dans les lettres bâloises la place insolite que nous venons de décrire, la cité rhénane ne compte guère sous la Médiation qu'un seul écrivain digne de ce nom: Peter Ochs. Moins accaparé par ses activités d'homme public qu'à l'époque mouvementée de la Révolution, ce dernier renoue dans la seconde partie de sa carrière avec la composition d'oeuvres littéraires en langue française, occupation qu'il avait délaissée pendant presque vingt ans. Dans une lettre à Philipp Albert Stapfer du 23 mai 1808, Ochs décrit lui-même la longue éclipse de son inspiration poétique:

En vérité, c'est une singulière manie que celle que j'ai de faire des vers français. C'était déjà le péché de ma jeunesse. Je m'appliquai à l'étude du droit pour étouffer en moi toute velléité de rimes; ensuite j'entrepris le travail sec, pénible, accablant, ingrat de l'histoire du canton de Bâle, et j'acceptai en même temps des places dans le gouvernement. Actuellement que mon *Histoire de Bâle* est entièrement achevée et que les places du nouvel ordre des choses ne me prennent, l'un portant l'autre, que huit heures par jour, cette malheureuse verve que je croyais éteinte, se fait sentir de nouveau. Pour la comprimer, je vais consacrer mes heures de loisir à un ouvrage philosophique de longue haleine, qui soit tel que je n'en verrai pas la fin<sup>130</sup>.

<sup>128</sup> *Basel*, p. 384.

<sup>129</sup> On pourra se faire une idée de la diversité des jugements portés sur Hebel depuis les années vingt de notre siècle à la lecture des contributions suivantes: R. Kawa (éd.), *Interpretationen zu Johann Peter Hebel* (renferme notamment des textes d'Ernst Bloch et de Walter Benjamin); Carl J. Burckhardt, *Ein Vormittag beim Buchhändler*; Martin Heidegger, *Hebel - der Hausfreund*; Robert Minder, *Heidegger und Hebel, oder die Sprache von Meßkirch*; Louis Wiesman, *Johann Peter Hebel Standort im Ablauf der Literaturgeschichte*.

<sup>130</sup> *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. III, p. 120. Texte original en français. C'est Peter Ochs qui souligne. Dans cette même lettre, Peter Ochs formulait sur l'emploi de la langue française par des écrivains étrangers le jugement suivant: "Je me rappelle aussi de vous avoir parlé de l'arrêt porté par quelques journalistes parisiens contre tout étranger assez téméraire

A côté de poèmes de circonstance, dont nous avons donné précédemment un échantillon<sup>131</sup>, Ochs publie dans les années 1807-1808 trois pièces de théâtre: la tragédie *L'Incas d'Otahis*, l'opéra *Prométhée* et la comédie *L'homme à l'heure*. Aucune ne sera portée à la scène<sup>132</sup>. En 1834, ces trois oeuvres seront jugées très sévèrement par le bibliographe français Joseph Marie Quérard, en raison notamment de leurs "flagorneries" envers Napoléon, auquel deux d'entre elles sont d'ailleurs dédiées<sup>133</sup>. La production poétique et dramatique de Peter Ochs est aujourd'hui complètement oubliée. Seule a résisté à l'épreuve du temps sa monumentale *Geschichte der Stadt und Landschaft Basel* en huit volumes, dont la publication - commencée pendant l'Helvétique - ne sera poursuivie et achevée que sous la Restauration<sup>134</sup>.

### *Création picturale, négoce d'art et collections*

La quasi-totalité des peintres qui exercent à Bâle sous la Médiation ont en commun d'être nés autour de 1780 et d'avoir été formés dans l'atelier de Peter Birmann. Les plus connus sont Rudolf Follenweider (1774-1847), Friedrich Meyer (1780-1835), Johann Heinrich Luttringshausen (1783-1857), Samuel Frey (1785-1836), Jacob Christoph Miville (1781-836) et Wilhelm Ulrich Oppermann (1786-1852). Leur formation fait d'eux avant tout des paysagistes. Au cours de la période qui nous intéresse ici, plusieurs de ces jeunes peintres séjournent quelque temps à Paris ou à Rome pour perfectionner leur technique. De retour à Bâle, ils connaissent en général des conditions d'existence difficiles. Certains travaillent pour le compte de Peter Birmann, contribuant ainsi à la prospérité de son négoce; d'autres se font professeurs pour gagner leur subsistance: c'est le cas, par exemple, de Frey et d'Oppermann qui enseignent à l'école de dessin de la *G.G.G.*<sup>135</sup>

Un artiste fait exception à la règle. Il s'agit de Marquard Woher (1760-

---

pour oser écrire en français. Une phrase de l'Empereur m'a rassuré depuis: 'La langue française, a-t-il dit au président de la classe de littérature, est devenue la langue universelle'. En effet, les incorrections qui nous échappent ne doivent pas plus décourager que celles qui échappèrent à Boileau, à Racine, à Corneille, à Molière, à Voltaire (...) Au reste, les Parisiens ont bien tort de faire ligue contre les provinces. Homère n'était point d'Athènes, Milton n'était point de Londres, Klopstock n'était ni de Vienne, ni de Berlin, ni de Dresden" (*ibid.*, t. III, p. 121).

<sup>131</sup> Cf. *supra*, p. 133 sq.

<sup>132</sup> Cf. Albert Gessler, *Peter Ochs als Dramatiker*, p. 153 sqq.

<sup>133</sup> *La France littéraire*, t. VI, p. 468.

<sup>134</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Peter Ochs als Historiker*.

<sup>135</sup> On trouvera sur chacun de ces artistes une notice succincte in: Carl Brun, *Schweizerisches Künstler-Lexikon*, 4 vol.; Annie Hagenbach, *Basel im Bilde seiner Maler*.

1830), qui appartient à la génération antérieure et que nous avons, pour cette raison, déjà évoqué dans les deux chapitres précédents<sup>136</sup>. Du début des années quatre-vingt, où il est l'élève de Christian von Mechel, jusqu'à sa mort en 1830, Woher occupe pendant un demi-siècle le devant de la scène artistique bâloise. Outre l'inhabituelle longévité de sa carrière, un trait le distingue de ses confrères plus jeunes, à savoir une extraordinaire palette de dons, grâce à laquelle il acquiert, en marge de sa spécialité initiale qu'est le portrait miniature, un rôle irremplaçable dans une multitude de domaines relevant de l'art graphique. D'aquarelliste et graveur, Woher se transforme avec le temps en un véritable factotum, devenant restaurateur de tableaux, peintre héraldique, décorateur de banderoles, illustrateur de livres ou bien encore concepteur d'ex-libris.

Sa réelle célébrité ne commence à vrai dire qu'en 1814, date à laquelle le monumental *Panorama de Thoune*, qui lui a demandé cinq ans de travail, est rendu accessible au public. Cette toile circulaire de trente-neuf mètres de développement sur sept mètres et demi de hauteur est exposée dans une rotonde en bois, construite à cet effet et haute de vingt mètres<sup>137</sup>. A l'époque, de telles oeuvres n'existent qu'à Paris, Londres et Vienne. Dès son achèvement, le *Panorama* de Woher devient une curiosité de première importance. Aussi Peter Vischer-Sarasin ne manque-t-il pas d'en faire les honneurs aux hôtes de marque qui se succèdent dans sa maison à la faveur des événements politiques de 1814. On voit par conséquent le conseiller d'Etat accompagner successivement à la rotonde de la *Sternengasse* les deux frères du tsar Alexandre (en mars) et l'impératrice déchuée Marie-Louise (en mai). En janvier de la même année, l'empereur autrichien avait dû, quant à lui, renoncer à voir le *Panorama*, faute de temps<sup>138</sup>.

En septembre 1815, Marquard Woher se voit confier la réalisation des décors de la grandiose fête publique organisée en hommage à l'archiduc Jean d'Autriche après la reddition de Huningue. Au mois d'octobre suivant, les autorités bâloises font de nouveau appel à cet artiste polyvalent pour la confection d'un arc de triomphe peint et illuminé, érigé sur la place de la cathédrale en l'honneur du "bon empereur Franz", dont la troisième et dernière visite déchaîne la liesse populaire<sup>139</sup>.

<sup>136</sup> Cf. *supra*, p. 70 sq. et 109. Voir également: H. Albert Steiger, *Marquard Woher 1760-1830*.

<sup>137</sup> Cf. Paul Leonhard Ganz, *Marquard Woher (1760-1830). Panorama der Stadt Thun und ihrer Umgebung*; H. Albert Steiger, *op. cit.*, p. 28 sqq.; M. Stettler, *Marquard Woher's Panorama von Thun*.

<sup>138</sup> Cf. Emilie Schlumberger-Vischer, *Der Reichensteiner Hof zur Zeit der Alliierten, 1813-1815*, p. 11, 25 et 48.

<sup>139</sup> Cf. *ibid.*, p. 86.

Enfin, Marquard Woher est également connu à Bâle comme négociant d'art. A l'instar de ses concurrents, il propose à la clientèle de passage les pittoresques vues gravées et coloriées qui, sous le nom de *Schweizerprospecte*, inondent l'Europe du temps, témoignant de l'engouement de cette dernière pour les régions alpestres en général et la Suisse en particulier. Peter Vischer-Sarasin nous apprend par exemple que l'impératrice Marie-Louise recherchait ce genre d'article lors de son séjour à Bâle en mai 1814; ce n'est cependant pas chez Woher que l'illustre voyageuse trouva ce qui lui convenait mais chez Huber, lequel était associé depuis 1812 à Peter Birmann<sup>140</sup>.

Les deux négociants qui dominent le marché bâlois de l'art sous la Médiation, Woher et Birmann précisément, ne parviennent pas, en dépit de leur compétence, à combler le vide laissé par le départ de Mechel en 1804. Après avoir liquidé ses affaires et s'être installé à Berlin, où il siège à l'Académie royale comme membre ordinaire, ce dernier propose encore deux tableaux aux autorités universitaires de Bâle par l'entremise de son beau-frère, le libraire Wilhelm Haas. La *Regenz* acquiert ainsi en 1811, pour la collection publique de la Bibliothèque, le portrait de Froben par Holbein, qui se révélera par la suite n'être qu'une copie. En revanche, un an plus tard, l'université ne se résoud pas, parce qu'elle trouve son prix trop élevé, à acheter à Mechel le portrait du marchand londonien Georg Gisze - un authentique Holbein celui-là! - qui se trouve aujourd'hui au musée de Berlin-Dahlem<sup>141</sup>. Dans sa lettre d'offre aux autorités bâloises, Mechel soulignait le fait qu'il avait auparavant refusé plusieurs propositions avantageuses, par patriotisme:

(...) weil ich die Freude haben wollte, einen Englischen Holbein in seine und meine Vaterstadt zu bringen, und zwar zur Vereinigung mit der öffentlichen Sammlung<sup>142</sup>.

Le portrait de Georg Gisze ne quittera Bâle pour Berlin qu'en 1823, soit six ans après la mort de Mechel. En 1818, Sulpiz Boisserée l'admira encore chez Wilhelm Haas<sup>143</sup>.

La situation internationale mouvementée de l'époque est indirectement à l'origine des deux plus grandes ventes aux enchères (*Ganten*) organisées à Bâle sous la Médiation. Ayant agrandi son Etat à la faveur des événements et estimant

---

<sup>140</sup> Cf. *ibid.*, p. 48.

<sup>141</sup> Cf. Lukas Heinrich Wüthrich, *op. cit.*, p. 281 sqq.

<sup>142</sup> Cité d'après Paul Ganz, texte introductif à: *Meisterwerke der öffentlichen Kunstsammlung in Basel*, p. 8. Le portrait de Georg Gisze, peint en 1532, date de la seconde période anglaise du peintre.

<sup>143</sup> Cf. Otto Fischer, *Geschichte der öffentlichen Kunstsammlung*, p. 67.

pouvoir se passer désormais d'une résidence à Bâle, le margrave de Bade, devenu par la grâce de Napoléon prince électeur puis grand-duc, décide en 1808 de vendre son palais du *Markgräflerhof*. Le gouvernement bâlois s'en porte aussitôt acquéreur, sans bien savoir à quelle destination l'affecter. L'école de dessin de la *G.G.G.*, qui connaît à cette époque un succès croissant et doit pour cette raison ouvrir une deuxième classe, y est installée à titre transitoire<sup>144</sup>. En 1814, lorsque sévira la terrible épidémie de typhus, l'ancien palais des margraves servira d'hôpital militaire.

La cession à la ville du *Markgräflerhof* entraîne la vente aux enchères de la collection artistique de la Maison de Bade, ou plutôt de ce qui en subsiste après le transfert des plus belles pièces à Karlsruhe. En dehors de huit panneaux de Konrad Witz, acquis par les collectionneurs bâlois avertis que sont Peter Vischer-Sarasin, Johann Rudolf Faesch, Johann Conrad Dienast et Daniel Burckhardt-Wild, les oeuvres vendues entre le 11 et le 16 juillet 1808 n'offrent qu'un intérêt mineur<sup>145</sup>.

Le 15 octobre 1810, ce sont cette fois les vestiges de la collection du négociant Nikolaus Reber qui font l'objet d'une vente publique. N'ayant pu - en raison du blocus continental - exporter vers l'Angleterre, comme il l'escomptait, de très nombreuses peintures acquises à vil prix, le fabricant imprudent se voit contraint à la liquidation de ses biens<sup>146</sup>. La nouvelle fait sensation dans le monde des amateurs d'art et attire à Bâle une foule inhabituelle; toutefois une grande partie des 1013 tableaux exposés au *Markgräflerhof* déçoit par sa médiocrité, de sorte que le résultat de la vente s'avère sans commune mesure avec les espoirs suscités par son annonce dans les milieux autorisés de Suisse et de l'étranger<sup>147</sup>.

Si l'atmosphère du marché de l'art bâlois est sensiblement plus calme sous la Médiation que pendant l'Helvétique, on remarque néanmoins que la fièvre commerciale consécutive aux événements révolutionnaires ne retombe définitivement qu'après 1815. Les nombreuses ventes aux enchères qui font la réputation de Bâle à l'extérieur ont pour corollaire, sur le plan local, une recomposition du paysage des collections privées. De nouveaux acquéreurs font en effet leur apparition, tandis que les propriétaires plus anciens réaménagent leur patrimoine artistique. Parmi les collectionneurs de fraîche date, citons Johann Conrad Dienast (1741-1824) et Johann Jakob Bachofen-Burckhardt (1755-1828).

<sup>144</sup> Cf. Erich Müller, *200 Jahre Zeichenunterricht in Basel*, p. 21.

<sup>145</sup> Cf. *ibid.*, p. 54.

<sup>146</sup> Les affaires hasardeuses de Nikolaus Reber ont déjà été évoquées au chapitre précédent. Cf. *supra*, p. 112.

<sup>147</sup> Cf. Daniel Burckhardt-Werthemann, *Zur Erinnerung an eine alt-baslerische Gemäldegalerie*.

Le premier présente la particularité de ne pas être un riche fabricant, mais un juriste sans fortune. Administrateur du chapitre de l'église Saint-Pierre, Dienast commence à collectionner les oeuvres d'art dans les années 1790, avec ses modestes économies. Ce n'est pas un authentique connaisseur; son enthousiasme de néophyte mérite cependant d'être signalé, tout comme le fait qu'il lègue sa collection en 1816 à sa petite-fille Emilie Linder, laquelle jouera à Bâle, quelques décennies plus tard, un important rôle de mécène<sup>148</sup>.

Propriétaire de la "Maison blanche", Johann Jakob Bachofen-Burckhardt, quant à lui, ne se lance qu'à partir de 1806 dans l'acquisition de tableaux: ce n'est toutefois pas un novice en la matière, puisqu'il perpétue la tradition familiale, se limitant d'ailleurs, sur le modèle de son père, à la peinture hollandaise. En janvier 1814, la Maison blanche est réquisitionnée pour l'hébergement de Metternich. Le maître des lieux, craignant que ses précieuses peintures n'excitent la convoitise de l'hôte princier qu'on lui impose, les fait enlever avant l'arrivée de ce dernier. Lorsque le chancelier autrichien apprend la raison pour laquelle les murs sont vides, il demande instamment qu'on remette les tableaux en place, promettant sur l'honneur qu'ils ne courront aucun risque!<sup>149</sup>

Bâle compte également sous la Médiation deux collectionneurs de longue date, que nous avons déjà mentionnés à plusieurs reprises: Daniel Burckhardt-Wild et Peter Vischer-Sarasin. Au cours des années 1803 à 1813, les deux hommes ne se préoccupent plus tant d'augmenter leurs collections que de les réorganiser en fonction de l'évolution de leur goût personnel, procédant par exemple à des échanges avec d'autres collectionneurs. En 1808, Peter Vischer-Sarasin rédige en français un "catalogue raisonné" des peintures qu'il possède. Trois cent huit tableaux y sont répertoriés, qui se répartissent comme suit: environ cent vingt oeuvres hollandaises, quatre-vingts françaises ou italiennes et quatre-vingts allemandes, dont la moitié du Moyen Age et de la Renaissance<sup>150</sup>. La collection de Peter Vischer-Sarasin stupéfie littéralement l'empereur autrichien lors de son séjour à la "Maison bleue" en 1814, à telle enseigne que celui-ci émet le souhait que le tsar Alexandre, présent lui aussi à Bâle, vienne admirer le précieux ensemble. La visite suggérée se produit sans tarder, valant à Peter Vischer-Sarasin des éloges que l'heureux propriétaire ne manque pas de consigner dans son *Journal*, en même temps que les péripéties ayant précédé l'invitation:

---

<sup>148</sup> Cf. Otto Fischer, *Geschichte der öffentlichen Kunstsammlung*, p. 59 sqq.

<sup>149</sup> Cf. *ibid.*, p. 63.

<sup>150</sup> Cf. Daniel Burckhardt-Werthemann, *Die baslerischen Kunstsammler des 18. Jahrhunderts*, p. 114.

Den Abend vorher hängte der Kaiser acht Stück von meinen Bildern in meinem Saal ab, aus Besorgniss sie möchten beschädigt oder die, so zu nahe beim grossen eisernen Ofen von der Hitze leiden. Man sagte mir's den andern Morgen; ich sagte ich wäre verlegen sie anderswo zu versorgen, da mir im ganzen Haus kein Winkel übrig blieb. Nun fiel mir ein, sie in den Alkoven von Mr von Gelineck als erster Kaiserlicher Kammerdiener zu stellen, welches auch geschah. Eine Stunde nachwärts sagte mir dieser, es gereue nun den Kaiser, sie abgehängt zu haben, dieweil er gerne hätte, daß der russische Kaiser bei der hohen Gastierung diese Gemälde auch sehen möchte. Ich war verlegen, solche ohne Beihülfe allein wieder aufzuhängen; sogleich erbot sich der Erbprinz (...) und der herzgute Graf von Waberstein (...) mir behilflich zu sein. Mit mir trugen sie die Gemälde wieder in den großen Saal und halfen mir solche aufhängen. Wie ich nachwärts von Mr Daniel Burckhardt im Segerhof hörte, soll Kaiser Alexander meine Gemäldesammlung bei ihm gerühmt haben<sup>151</sup>.

Exposée à la bibliothèque de l'université, la collection d'art publique n'a, quant à elle, guère connu de changements depuis qu'en 1770 la *Passion* de Holbein est venue rejoindre les autres oeuvres du peintre dans le bâtiment *Zur Mücke*. Après la fermeture de la galerie de Mechel et la démolition de la *Danse des morts*, deux événements survenus l'un et l'autre dans les premières années du XIXe siècle, la vénérable bibliothèque constitue plus que jamais la principale curiosité de Bâle. Friedrich Schlegel s'y arrête en 1804, sur le chemin de Coppet. Parmi les autres visiteurs de renom, relevons, pour la période de la Médiation: Horace Vernet en 1805, Ludwig Tieck en 1806, Sulpiz Boisserée et Karl von Rumohr en 1808, sans oublier l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse au cours de la mémorable année 1814. Lorsqu'en 1815 on redoutera un bombardement de la ville par les canons de Huningue, les oeuvres et objets d'art de la bibliothèque seront évacués et mis à l'abri dans la crypte de la cathédrale<sup>152</sup>.

Un élément véritablement emblématique du décor de la ville disparaît pendant la période de la Médiation: il s'agit de la fameuse *Danse des morts* du cimetière des Dominicains, vers laquelle ont afflué plusieurs générations de voyageurs européens et dont les scènes suggestives - nous l'avons vu - marquèrent d'un sceau indélébile l'enfance de Johann Peter Hebel. En octobre 1804, la vétusté de la fresque elle-même et surtout l'état de délabrement de son environnement - mur et auvents - incitent une vingtaine de riverains à adresser aux autorités une pétition

<sup>151</sup> Cité d'après Emilie Schlumberger-Vischer, *Der Reichensteiner Hof zur Zeit der Alliierten, 1813-1815*, p. 8. Le tsar Alexandre était logé au *Segerhof*, hôtel particulier de style baroque construit en 1788 par l'architecte de la Maison blanche et de la Maison bleue, Samuel Werenfels.

<sup>152</sup> Cf. Otto Fischer, *Geschichte der öffentlichen Kunstsammlung*, p. 67.

demandant la démolition de l'ensemble pour raison de sécurité. Soucieux de s'épargner des frais de réfection et déniaient expressément toute valeur à la fresque dégradée par les intempéries, le gouvernement ne se fait pas trop prier pour consentir à la destruction, d'autant que celle-ci lui permettra par la suite d'élargir la rue adjacente et d'en rectifier le tracé. Commencée le 5 août 1805, la démolition donne lieu à des scènes nocturnes de récupération de matériaux. Daniel Burckhardt-Wild et Peter Vischer-Sarasin réussissent néanmoins à sauver du pillage un certain nombre de fragments peints. Dix-neuf d'entre eux se trouvent aujourd'hui au Musée historique de la ville<sup>153</sup>.

On peut s'étonner qu'aucune voix ne se soit élevée contre cette démolition au sein des différentes instances entre lesquelles circula la requête des riverains. Il semble que Peter Ochs, par exemple, n'ait pas eu de scrupules à donner son accord à la destruction. Ainsi donc se trouva arrachée au patrimoine collectif, dans des circonstances peu glorieuses, cette imposante fresque du XVe siècle, dont les origines avaient suscité de nombreuses hypothèses et qu'Emanuel Büchel - à la fin du XVIIIe siècle encore et dans le sillage du grand Merian - n'avait pas dédaigné de reproduire pour la postérité. C'est d'ailleurs à ces deux artistes que nous devons aujourd'hui de pouvoir nous faire une idée relativement précise de la conception globale de l'oeuvre<sup>154</sup>. Les dix-neuf fragments conservés ne représentent en effet qu'une part infime de la fresque totale, longue de cinquante-sept mètres et dont les personnages atteignaient en moyenne un mètre et demi de hauteur.

Lorsque le peintre zurichois Ludwig Vogel apprit quelques années plus tard - à Rome, où il résidait - le vandalisme de ses confédérés, il laissa éclater sa colère en ces termes:

<sup>153</sup> Cf. Paul-Henry Boerlin, *Der Basler Prediger-Totentanz*, p. 10.

<sup>154</sup> La copie de la *Danse des morts* par Matthäus Merian est constituée d'une suite d'estampes datant de l'année 1621 et rééditée à plusieurs reprises jusqu'en 1725; la copie d'Emanuel Büchel, exécutée en 1773 à la demande du Petit Conseil, se présente sous la forme d'aquarelles réunies en un volume destiné à la bibliothèque de l'université. Cf. Beat Trachsler, *Das vielseitige Werk des Basler Zeichners Emanuel Büchel (1705-1775)*, p. 71 sq. Après la destruction en 1805 de la fresque originale (à vrai dire sans cesse "restaurée" depuis le XVe siècle), les copies de Merian et de Büchel servirent de modèles à d'autres tentatives du même type, notamment à celles de J. Rudolf Feyerabend (1806) et de Hieronymus Hess (1840). En 1822, Anton Sohn s'inspirera des estampes de Merian pour la réalisation de ses populaires figurines en terre cuite représentant quarante-quatre scènes de la fresque du cimetière des Dominicains. Fabriquées à Zizenhausen (Bade), ces figurines seront proposées en souscription à Bâle par le graveur et négociant d'art Johann Rudolph Brenner. Cf. Wilfried Seipel, *Das Weltbild der Zizenhausener Figuren*, p. 58 sqq. - Sur l'histoire de la célèbre fresque bâloise et sa réception jusqu'à nos jours (par le biais des copies et fragments conservés au Musée historique de la ville), voir les pages inspirées d'Alfred Berchtold dans *Bâle et l'Europe. Une histoire culturelle*, t. I, p. 143-147. Au début de la seconde Guerre mondiale, le mécène et chef d'orchestre bâlois Paul Sacher commanda à Paul Claudel et à Arthur Honegger l'oratorio *La Danse des morts*, créé à Bâle en mars 1940 (*ibid.*, p. 144).

Das ist ein ewiger Schandfleck für unsere Schweiz, die doch so von Kunstkennern, Dilettanten, etc. wimmelt. Sie besaß einen Schatz, den man vergebens in dem weiten Deutschland sucht. O die Esel ! Ich glaube, ich wäre zum Bürgermeister und zu Allen geloffen und hätte fußfällig um Gotteswillen gebetten, doch der Kunst den Schaden und der Stadt die Schande nicht anzuthun<sup>155</sup>.

L'irréparable impiété commise par les Bâlois en 1805 est d'autant plus fâcheuse qu'elle se produit juste au moment où naît une prise de conscience collective des problèmes de l'art. Se manifestant à la fois au plan de la Confédération et à l'échelle locale, cette prise de conscience se traduit concrètement par l'apparition d'associations spécialisées. C'est ainsi qu'est fondée à Zofingen, en 1806, la "Société suisse des artistes" (*Schweizerische Künstlergesellschaft*), au sein de laquelle les Bâlois - et tout particulièrement Marquard Wocher<sup>156</sup> - font preuve d'un grand dynamisme. Au niveau cantonal, il faut attendre l'année 1812 pour voir se constituer la "Société bâloise des artistes" (*Basler Künstlergesellschaft*) dont les objectifs, définis par les statuts, sont les suivants:

Aufmunterung des Kunst-Sinnes, Verbreitung des guten Geschmackes im Allgemeinen, Bekanntmachung der hiesigen Künstler u. ihrer Arbeiten, gegenseitige Belehrung über Gegenstände der Kunst<sup>157</sup>.

Ouverte à tous les amateurs d'art, la nouvelle société compte trente-neuf membres en 1812 et soixante en 1814. Le fils de Peter Vischer-Sarasin, Peter Vischer-Passavant (1779-1851), en est l'un des fondateurs. Doué d'un grand talent de graveur, il a renoncé à une carrière artistique pour se consacrer à la fabrique paternelle<sup>158</sup>. Les négociants qui s'étaient enrichis en vendant des biens d'église sécularisés ou des oeuvres d'art ayant appartenu à des émigrés français semblent avoir été tenus à l'écart de l'association<sup>159</sup>.

La Société bâloise des artistes ne surgit pas complètement du néant, mais prend le relais d'un petit cercle de professeurs qui, depuis septembre 1803, se

<sup>155</sup> Cité d'après Achilles Burckhardt, *Abbruch des Todtentanzes in Basel*, p. 200. La destruction de la fresque du cimetière des Dominicains inspira à J. Rudolf Feyerabend une aquarelle, que l'article d'Achilles Burckhardt cité ci-dessus reproduit en encart (*Démolition de la Danse des morts au faubourg St. Jean à Basle. Dessinée d'après nature par J. R. Feyerabend les 5 et 6 d'Août 1805*).

<sup>156</sup> Lors de la première assemblée générale, le 28 mai 1807, Marquard Wocher avait été élu à l'unanimité membre de la commission administrative de la société. Cf. Albert Steiger, *op. cit.*, p. 32.

<sup>157</sup> Cité d'après Dorothea Christ, *Die Basler Künstlergesellschaft*, p. 8.

<sup>158</sup> Cf. *ibid.*, p. 4.

<sup>159</sup> Cf. *ibid.*, p. 5.

réunissait chaque samedi après-midi dans le bâtiment *Zur Mücke*, siège de la bibliothèque de l'université, pour des entretiens savants sur les antiquités et les tableaux conservés en ce lieu<sup>160</sup>. La nouvelle société se distingue de sa devancière par un recrutement beaucoup plus large et surtout par des buts plus diversifiés, ce dont témoigne l'extrait des statuts que nous avons cité.

Si l'on mesure le chemin parcouru entre 1803 et 1812, c'est-à-dire entre la formation du cercle *Auf der Mücke* et la fondation de la *Künstlergesellschaft* cantonale, on constate que s'opère sous la Médiation un changement de mentalité décisif. La jouissance individuelle, caractéristique des époques antérieures, cède en effet progressivement le pas au désir d'œuvrer collectivement, à la fois pour une meilleure compréhension des productions de l'art et pour un développement efficace de la création artistique. En mai 1813, ce ne sont pas moins de vingt-et-un Bâlois qui prennent part à l'assemblée générale annuelle de la Société suisse des artistes. Comme les années précédentes, certains d'entre eux, Peter Vischer-Passavant en tête, accomplissent à pied le trajet de quelque cinquante kilomètres séparant Bâle de Zofingen<sup>161</sup>. Composé pour la circonstance, un chant de bienvenue salue leur arrivée en ces termes:

Ein Quell des Schönen fließt in eurer aller Busen  
Willkommen sey du auserwählte Schaar!  
Hier bauen Liebliche und Söhne keuscher Musen  
Der Freundschaft und der Kunst den Dankaltar.

(...) Kein Tyrann soll euch befehlen,  
Frei durch Kunst, dürft frei ihr wählen (...)<sup>162</sup>

Les *Künstlerlieder* bâlois, publiés en 1809 chez Wilhelm Haas, sont de la même veine<sup>163</sup>. Ils célèbrent, eux aussi, l'union inséparable de deux idéaux: l'amour de l'art, considéré comme émancipateur, et la fraternité confédérale, dont la Médiation précisément voit le réveil.

### *Essor musical et stagnation du théâtre*

Fortement perturbées pendant les cinq années de l'Helvétique en raison des

<sup>160</sup> Cf. Otto Fischer, *Geschichte der öffentlichen Kunstsammlung*, p. 64 sq.

<sup>161</sup> Cf. Gottl. Bischoff, *Peter Vischer*, p. 7.

<sup>162</sup> Cité d'après Dorothea Christ, *Die Basler Künstlergesellschaft*, p. 4 ("Bewillkommungslied für die Künstlergesellschaft in Zofingen").

<sup>163</sup> Cf. Dorothea Christ, *Die Basler Künstlergesellschaft*, p. 4.

événements révolutionnaires et de la présence militaire française, les activités musicales et théâtrales baloises renouent sous la Médiation avec la situation qui était la leur à la veille de l'effondrement de l'Ancienne Confédération. Théâtre et musique retrouvent de ce fait leurs problèmes spécifiques d'avant 1798, mais tandis que les concerts prennent un essor décisif grâce à la venue dans la ville d'un musicien hors pair, les spectacles de la scène ne bénéficient, quant à eux, que de l'aménagement du *Ballenhaus* en une modeste salle de théâtre<sup>164</sup>.

La pratique des abonnements musicaux, totalement interrompue depuis 1799, renaît en 1803, sous une forme alliant - par alternance - bals et concerts. Les premiers ayant davantage de succès que les seconds, une formule est inventée, qui associe au cours d'une même soirée les deux types de distraction: les *Concertbälle* font donc succéder - pour ainsi dire en guise de récompense - le plaisir de la danse (de sept à neuf heures du soir) à l'exécution d'oeuvres musicales (de cinq à sept). A partir de 1808, les concerts sont définitivement déplacés du mercredi au dimanche: prise à l'origine pour permettre à une troupe française de jouer le mercredi, cette décision contribuera ultérieurement à freiner le développement de la scène bâloise en l'exposant à la concurrence de la musique. L'orchestre qui se produit lors de ces concerts hebdomadaires est constitué pour moitié d'amateurs, d'où son appellation de *Liebhaberorchester*.

Le principal mérite de l'essor musical que connaît Bâle sous la Médiation revient sans nul doute au violoniste allemand Johann Tollmann (1777-1829). Appelé en 1805 par la *Concertdirektion* bâloise, l'ancien chef d'orchestre de la cour de Mannheim élève rapidement le niveau des concerts en instituant des répétitions régulières et en faisant venir des solistes réputés. En novembre 1811 par exemple, le pianiste virtuose Carl Maria von Weber demeure une semaine entière à Bâle où il se produit à deux reprises en public et est reçu dans de nombreuses familles<sup>165</sup>. Pendant son séjour, le futur compositeur du *Freischütz* fréquente, entre autres, la maison du pédagogue Christoph Bernoulli. La réputation de Tollmann, qui introduit à Bâle les oeuvres de Haydn, Mozart et Beethoven, s'étend en quelques

---

<sup>164</sup> En ce qui concerne les activités musicales à Bâle sous la Médiation, voir: Wilhelm Merian, *Basels Musikleben im XIX. Jahrhundert*, p. 5-17; Wilhelm Merian, *Gedenkschrift zum 50jährigen Bestehen der Allgemeinen Musikschule*, p. 9-20; Paul Meyer, *Basels Concertwesen im 18. und zu Anfang des 19. Jahrhunderts*, p. 229-236; Edgar Refardt, *Biographische Beiträge zur Basler Musikgeschichte*, p. 90-104; Hans Peter Schanzlin, *Basels private Musikpflege im 19. Jahrhundert*, p. 10-17; Eduard Wölfflin, *Das Collegium Musicum und die Concerte in Basel*, p. 44-48. Pour ce qui est du théâtre, on consultera: K. G. Kachler, *Zur Geschichte des Theaterbaus in der Schweiz vom höfischen Barocktheater bis zu den Reformen seit dem Klassizismus (in soziologischer und architektonischer Hinsicht)*, p. 95-103.

<sup>165</sup> Cf. Wilhelm Merian, *Basels Musikleben im XIX. Jahrhundert*, p. 9.

années à l'ensemble de la Suisse, lui valant de flatteuses propositions, qu'il décline toutes pour demeurer fidèle jusqu'à sa mort, en 1829, à la cité rhénane. Pendant les années de crise 1812-1814, Tollmann se distingue par son abnégation en acceptant une diminution de ses honoraires, s'attachant par là la reconnaissance durable des Bâlois<sup>166</sup>. Les quinze années de la Restauration lui permettront de donner toute la mesure de son talent et de contribuer en même temps au rayonnement extérieur de sa ville d'adoption.

Sur le plan musical, la décennie de la Médiation présente à son actif, outre l'amélioration de la qualité des concerts, diverses initiatives d'ordre pédagogique, dont les prolongements s'avéreront déterminants pour le renouveau intellectuel de Bâle. C'est ainsi que la *G.G.G.*, soucieuse de répondre à deux besoins spécifiques de l'Église, crée en 1809 une commission chargée d'élaborer des propositions pour la formation des organistes et le perfectionnement du chant liturgique. En 1811, cette commission invite, par voie de circulaire, "les jeunes gens et jeunes filles des familles aisées et cultivées de Bâle" à entrer dans l'école de chant créée par Johann Christian Haag sur le modèle du *Sing-Chor* de Nägeli à Zurich<sup>167</sup>. Après le départ de son fondateur en 1813, la *Chorschule* de Haag sera rapidement remplacée par plusieurs écoles du même type, qui connaîtront un extraordinaire développement.

On se doit de souligner ici deux aspects importants de l'histoire culturelle bâloise: d'une part, l'origine religieuse des institutions qui fonderont la réputation musicale de la ville, d'autre part, le rôle moteur joué dans ce domaine par la *G.G.G.* Ces deux données expliquent en grande partie le fait qu'au début du XIXe siècle les activités de la musique prennent à Bâle une avance manifeste sur celles du théâtre, lequel ne parvient pas vraiment à progresser en dépit d'une petite embellie.

On se souvient qu'au XVIIIe siècle et sous l'Helvétique les troupes ambulantes séjournant dans la ville donnaient leurs représentations dans un local à la fois sinistre et inadapté, le *Ballenhaus*, construit en 1656 par la corporation des tisserands pour servir au jeu de paume. En 1807, le maître-boucher Matthias Oswald-Merian transforme à ses frais l'espace intérieur du bâtiment en un vrai théâtre miniature, comportant une scène avec rideau et trois galeries superposées, spécialement aménagées pour les spectateurs<sup>168</sup>. Locataire de la corporation des tisserands, Oswald Merian sous-loue à son tour le *Ballenhaus* aux troupes de

<sup>166</sup> Cf. Edgar Refardt, *Biographische Beiträge zur Basler Musikgeschichte*, p. 96.

<sup>167</sup> Cité d'après Paul Meyer, *Basels Concertwesen im 18. und zu Anfang des 19. Jahrhunderts*, p. 234. C'est nous qui traduisons. Johann Christian Haag était un disciple de Pestalozzi. Il enseignait déjà le chant au lycée de Bâle, selon la méthode de Nägeli et Pfeiffer.

<sup>168</sup> Cf. K. G. Kachler, *op. cit.*, p. 97 sqq.

passage, après que celles-ci aient obtenu des autorités cantonales l'autorisation de se produire dans la ville. Bien qu'exigu et clos de manière fort rudimentaire - les courants d'air et le froid le rendaient très inconfortable en hiver - le *Ballenhaus* semble avoir été sous la Médiation un lieu de sociabilité apprécié, si l'on en juge par le fait que les spectateurs s'y pressaient plusieurs heures avant le début de la représentation pour bavarder à loisir et se restaurer entre amis<sup>169</sup>. Dans une lettre à Philipp Albert Stapfer datée du 23 mai 1808, Peter Ochs - homme de goût, mélomane et lui-même écrivain - apporte un témoignage précieux tant sur la décoration de la salle que sur la nature et la qualité du répertoire:

Quelques particuliers nous ont bâti une jolie petite salle de spectacle. Autrefois, on se contentait d'un triste jeu de paume. Nous avons une troupe allemande assez bonne, surtout pour le chant. Je désirerais qu'on fît venir une troupe française. Mais les entrepreneurs craignent d'y perdre. Accoutumé au genre allemand et à la langue allemande, notre public fréquenterait peu le spectacle si nous avions des Français<sup>170</sup>.

Les remarques de Peter Ochs relatives à la provenance des troupes nous informent par ailleurs sur le niveau social du public bâlois: celui-ci se recrute essentiellement dans les classes moyennes et inférieures, puisqu'il n'est pas à même d'apprécier un spectacle en langue française.

Si la transformation du *Ballenhaus* en 1807 - réalisée à vrai dire dans un bâtiment vétuste et au moindre coût - constitue indéniablement un progrès, elle ne permet cependant pas au théâtre de s'affirmer durablement face au développement des concerts. Le succès grandissant de ceux-ci résulte en effet d'un concours de circonstances dont ne bénéficient pas les représentations scéniques. Parmi les facteurs locaux favorables à l'essor musical que connaît Bâle sous la Médiation, il faut mentionner la tradition vivante de la *Hausmusik*, pourvoyeuse à la fois de musiciens et d'auditeurs<sup>171</sup>, le soutien financier apporté par la *G.G.G.* à

---

<sup>169</sup> Cf. *ibid.*, p. 102.

<sup>170</sup> *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. III, p. 122. Texte original en français.

<sup>171</sup> Cf. Hans Peter Schanzlin, *Basels private Musikpflege im 19 Jahrhundert*, p. 15 sqq. Les années 1813-1814 voient les officiers étrangers cantonnés dans la ville prendre part aux soirées musicales privées de certaines familles bâloises. Cf. Martin Vogt, *Lehr- und Wanderjahre eines Organisten*: "In Basel waren noch längere Zeit immer deutsche Truppen, besonders Östreicher und die Officiers waren gröstentheils ausgezeichnete Musiker, im Clavier, Flöte oder Violin; sie kannten aber außer Mozart, Haydn und Beethoven, keine andere Claviermusik" (p. 93). Martin Vogt mentionne notamment la famille Sulger: "wo bis spät in die Nacht hinein Clavier theils vierhändig, theils mit Begleitung der Violin und der Flöte gespielt wurde, und so gieng es fort solang die Officiers in Basel waren" (*ibid.*, p. 93). L'empereur d'Autriche, pour sa part, tint le rôle de premier violon chez son hôte Peter Vischer-Sarasin le soir même de son arrivée à la Maison bleue, le 12 janvier 1814. Cf. Emilie Schlumberger-Vischer, *Der Reichensteiner Hof zur Zeit der*

l'enseignement instrumental et choral, enfin et surtout la présence inestimable du chef d'orchestre Johann Tollmann. On n'observe aucun phénomène comparable pour les spectacles donnés au *Ballenhaus*. Aussi voit-on se préciser à Bâle pendant la Médiation une tendance culturelle déjà perceptible sous l'Ancien Régime et qui ne fera que s'accroître au cours du XIXe siècle: nous voulons parler de l'antinomie significative opposant théâtre et musique.

\*

\*      \*

Entre l'Helvétique, dont elle conserve certains traits, et la Restauration, à laquelle elle ressemble déjà, la Médiation se présente à maints égards comme une période de transition. L'insécurité des années 1803-1813, liée au fait que le sort de la Suisse se trouve suspendu à la fortune de l'empereur français, prolonge en effet les incertitudes politiques de la République unifiée, tandis que la trêve des combats, ajoutée au retour de la stabilité et de l'autonomie cantonale, préfigure certains aspects de la situation postnapoléonienne. Cette dualité caractéristique de la Médiation imprime sa marque à l'événement culturel local le plus important de la décennie, puisque la réforme de l'université, décidée par les Bâlois eux-mêmes grâce à leur souveraineté recouvrée, se trouve être par ailleurs l'oeuvre d'hommes politiques issus du régime centralisé de l'Helvétique et que cette réforme doit le jour à leur conception de l'Etat.

Dominées sur les rives du *Rheinknie* par la figure omniprésente de Peter Ochs, les dix années ingrates de la Médiation sont loin d'être une période stérile pour la culture; elles représentent au contraire, dans le processus du renouveau intellectuel de Bâle, une étape spécifique et irremplaçable, au cours de laquelle sont jetés les fondements de réalisations déterminantes pour l'avenir de la cité.

## CHAPITRE IV

# ENTRE RESTAURATION ET GUERRE CIVILE (1814-1833) UN ESSOR INTELLECTUEL MENACE

Deutschland, Europa war gewohnt, aus Basel große Gelehrte hervorgehen zu sehen, und Basel war schuldig, dieser Erwartung ferner zu entsprechen. Wäre die Universität aufgehoben worden, so hätte die alte Mutter der Gelehrten keine Söhne mehr geboren, und staunend hätte Europa gefragt: kommen aus Basel keine Gelehrten mehr?

W. M. L. de Wette, 1823<sup>1</sup>

Aux dix années de la Médiation, placées sous le signe de l'incertitude mais néanmoins caractérisées par des impulsions décisives, succèdent les deux décennies de la Restauration, au cours desquelles se joue, au sens propre, le sort du renouveau intellectuel de Bâle. A la fin de cette période, une crise politique d'une gravité sans précédent - il s'agit de ce qu'on appelle les *Basler Wirren* - vient compromettre le jeune essor de l'université, au moment même où les efforts accomplis pendant un quart de siècle commencent à porter visiblement leurs fruits. Bâle est en effet précisément sur le point de reconquérir son prestige intellectuel, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Suisse, lorsque la guerre civile des années 1830 à 1833 la met au ban de la Confédération et l'isole dangereusement. La défaite politique et morale qui lui est alors infligée contrarie momentanément le processus du renouveau mais n'en brise pas le cours<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *Rede nach dem Antritt des Rectorats*, p. 7.

<sup>2</sup> Les *Wirren* des années 1830 à 1833 opposèrent les Bâlois de la Ville à ceux de la Campagne, lesquels revendiquaient en vain l'égalité des droits politiques. Après la défaite militaire de la Ville, la Diète fédérale imposa le partage du canton primitif en deux demi-cantons: "Bâle-Ville" (*Basel-Stadtteil*) et "Bâle-Campagne" (*Basel-Landschaft*). Le premier était composé de la ville et de trois

### *Bâle sous le régime du Pacte confédéral de 1815*

L'issue désastreuse de l'épopée napoléonienne, sanctionnée au plan international par la tenue du Congrès de Vienne, signifie pour la Suisse avant tout une libération: celle de la tutelle française, qui s'est exercée sans interruption depuis l'invasion de 1798. La chute de Napoléon scelle en outre la fin des relations privilégiées existant avec la France depuis la "Paix perpétuelle" de 1516, conclue après Marignan.

Au terme de la période troublée 1813-1814, la Confédération recouvre son indépendance, du moins formellement, dans la mesure où sa nouvelle charte politique, le Pacte confédéral de 1815, se présente comme l'expression libre des Suisses, ce que n'avaient été ni les constitutions successives de l'Helvétique ni l'Acte de Médiation<sup>3</sup>. Mais cette indépendance est plus apparente que réelle, car les Alliés, forts de leur position de libérateurs, entendent bien exercer une influence sur les affaires intérieures de la Suisse. C'est ainsi que leurs diplomates contribuent très activement à l'élaboration du nouveau Pacte liant les vingt-deux cantons. Au joug napoléonien succède par conséquent - bien que ce soit dans de moindres

---

communes avoisinantes, le second comprenait tout le reste du canton initial. Sur cette période dramatique de l'histoire bâloise, dont l'approche demeure aujourd'hui encore fortement émotionnelle, on consultera, entre autres: *Baselland vor 150 Jahren. Wende und Aufbruch* (avec chronologie détaillée des événements); August Bernoulli, *Basel in den Dreißiger Wirren* (I-IV); Jean-Charles Biaudet, *La Suisse et la Monarchie de Juillet*, p. 24 sqq. (concerne la correspondance échangée entre l'ambassadeur français à Berne Rumigny et le ministre français des Affaires Etrangères Sebastiani à propos des événements de Bâle); Kaspar Birkhäuser, *Der Baselbieter Politiker Stephan Gutzwiller*; Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel*, chap. VII: "Die Dreißiger Wirren und die Kantonstrennung (1830-1833)", p. 159-200; Andreas Heusler, *Die Trennung des Kantons Basel*, t. I et II; Fritz Klaus, *Basel-Landschaft in historischen Dokumenten*, I. Teil: *Die Gründungszeit 1798-1848*, p. 41-106; Martin Maurer, *Die soziale Differenzierung in Stadt und Landschaft Basel als Ursache der Kantonstrennung 1833*; Eduard Schweizer, *Die Dreißiger Wirren im Kanton Basel* (I-IX); Emil Sieber, *Basler Trennungswirren und nationale Erneuerung im Meinungsstreit der Schweizer Presse, 1830-1833*; Ernst Staehelin, *Die Basler Kirche in den Basler Revolutionswirren von 1830-1833*; René Teuteberg, *Basler Geschichte*, chap. 26: "Die Kantonstrennung", p. 293-306; Eduard Vischer, *Zum 3. August 1833*; Karl Weber, *Die Revolution im Kanton Basel 1830-1833*; Karl Weber, "Entstehung und Entwicklung des Kantons Basellandschaft 1798-1932" in: Karl Gauss et al., *Geschichte der Landschaft Basel und des Kantons Basellandschaft*, t. II, p. 387-458.

<sup>3</sup> Pour l'histoire de la Suisse sous la Restauration, on se reportera notamment à: Jean-Charles Biaudet, "Der modernen Schweiz entgegen" in: *Handbuch der Schweizer Geschichte*, t. II, p. 873-918 (bibliographie); Edgar Bonjour, *Geschichte der Schweiz im neunzehnten und zwanzigsten Jahrhundert*, p. 78-91; Georg Kreis, *Der Weg zur Gegenwart. Die Schweiz im XIX. Jahrhundert*, Teil 3: "Wasserräder und Schützenfeste 1814-1830", p. 48-65; William Martin, *Histoire de la Suisse. Essai sur la formation d'une confédération d'Etats*, p. 211-257; Wilhelm Oechsl, *Geschichte der Schweiz im neunzehnten Jahrhundert*, t. II: 1813-1830; Berthold van Muyden, *La Suisse sous le pacte de 1815*, t. I: "1813-1830".

proportions - l'emprise des puissances précédemment coalisées contre la France. En 1823 par exemple, la Diète helvétique se voit imposer par la Sainte-Alliance, à laquelle elle a adhéré le 27 janvier 1817, l'adoption d'un "conclusum" visant à restreindre dans le même temps les droits de la presse et l'accueil des réfugiés. Le caractère extrêmement lâche du nouveau lien confédéral permet à vrai dire à certains cantons - dont Bâle - de ne faire aucun cas des injonctions de la Diète, notamment en matière d'asile politique. Semblable fronde des cantons contre l'instance confédérale n'est cependant pas exempte de répercussions négatives: elle contribue en effet à entretenir en Europe l'idée de l'impuissance politique du pays. La Suisse n'acquerra réellement son indépendance qu'en 1848, lorsqu'elle se constituera d'elle-même en un véritable Etat pourvu d'organes centraux.

Comparée à ce qu'elle était sous l'Helvétique et la Médiation, la position du canton de Bâle au sein de la Confédération se caractérise, entre 1815 et 1830, par une importance politique diminuée, que vient contrebalancer une sécurité accrue<sup>4</sup>. En effet, si le Pacte de 1815 signifie pour Bâle la perte du prestige attaché au statut de *Vorort*<sup>5</sup>, les décisions du Congrès de Vienne contribuent, en revanche, à réduire l'extrême vulnérabilité de la ville. Outre le fait que la reconnaissance internationale de la neutralité suisse protège en priorité la cité rhénane, les remaniements territoriaux auxquels procèdent les diplomates européens améliorent sensiblement la situation militaire du canton, car la longueur des frontières de celui-ci avec la Confédération augmente notablement. C'est à la fois le cas à l'est, en raison de la cession définitive du Fricktal autrichien à l'Argovie<sup>6</sup>, et à l'ouest, dans la mesure où la quasi-totalité de l'ancien Evêché de Bâle, précédemment annexé par la France, est attribué à Berne, en échange de la renonciation définitive par celle-ci à deux de ses anciens pays sujets, Vaud et Argovie, devenus cantons souverains à la faveur de la Révolution.

En mars 1815, Bâle voit par ailleurs la superficie de son territoire étendue, puisque le bourgmestre Johann Heinrich Wieland obtient au Congrès de Vienne, en dédommagement des tribulations liées au passage des troupes alliées en 1813-

---

<sup>4</sup> En ce qui concerne l'histoire du canton de Bâle sous la Restauration, voir: Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel von der Zeit der Reformation bis zur Gegenwart*, p. 141-158; René Teuteberg, *Basler Geschichte*, p. 284-292; Wilhelm Vischer, *Basel in der Zeit der Restauration, 1814-1830*, t. I: "Die Jahre 1814 und 1815", t. II: "Die Zeit von 1815 bis 1830"; Karl Weber, "Entstehung und Entwicklung des Kantons Basellandschaft, 1798-1932" in: Karl Gauss et al., *Geschichte der Landschaft Basel und des Kantons Basellandschaft*, t. II, p. 459 sqq.

<sup>5</sup> La Suisse de la Restauration ne compte plus que trois cantons directeurs, au lieu de six: Zurich, Berne et Lucerne, qui alternent tous les deux ans dans l'exercice de cette charge.

<sup>6</sup> Annexé à la Suisse par Bonaparte en 1802, le Fricktal ne sera pas, lors du Congrès de Vienne, rétrocédé à l'Autriche victorieuse.

1814<sup>7</sup>, le rattachement à son canton des neuf communes catholiques du Birseck, correspondant au reste des possessions du prince-évêque<sup>8</sup>.

Sur le plan de la politique intérieure, Bâle se distingue des autres cités-Etats, Zurich et Berne, en suivant, au cours de la période de la Restauration, une évolution inverse de la leur: le canton de Peter Ochs, qui avait été à l'avant-garde de la Révolution helvétique et qui n'avait opéré, sous la Médiation, qu'un retour en arrière limité, adopte en effet, en 1814 encore, une attitude moins réactionnaire que celle de ses consoeurs, mais ne participe pas par contre, une décennie plus tard, au succès de la "Régénération"<sup>9</sup>, d'où sortira l'Etat fédératif de 1848.

Représentant un recul par rapport à celle de 1803, qui - fondée sur le nombre - accordait aux paysans la prédominance au Grand Conseil, la constitution bâloise du 4 mars 1814 contient déjà en germe les troubles qui aboutiront en 1831 à la guerre civile, suivie de la partition du canton<sup>10</sup>. Sur les 150 membres du Grand Conseil, élus à vie, 90 représentent la Ville et 60 seulement la Campagne, alors que

---

<sup>7</sup> Cf. *supra*, p. 128 sqq.

<sup>8</sup> La charte d'union (*Vereinigungsurkunde*) fut signée, à Bâle, le 7 novembre 1815 et le rattachement officiellement célébré le 28 décembre suivant à Arlesheim, nouveau chef-lieu de district, en présence du commissaire confédéral, J. K. Escher. Cf. Fritz Klaus, *Basel-Landschaft in historischen Dokumenten*, t. I, p. 34. Les Bâlois ne s'étaient à vrai dire ralliés que dans un deuxième temps au principe d'une compensation territoriale, leurs exigences primitives ayant été d'ordre financier. Sur la mission du bourgmestre Johann Heinrich Wieland aux négociations du Congrès de Vienne, voir: Wilhelm Vischer, *Basel in der Zeit der Restauration, 1814-1830*, t. I, p. 42 sqq. C'est du Birseck que seront originaires les deux meneurs politiques et le chef militaire de l'insurrection de la Campagne contre la Ville: Stephan Gutzwiller (1802-1875), Anton von Blarer (1798-1864) et le frère de ce dernier, le colonel Jakob von Blarer (1810-1873). Sur la personne et la carrière du premier, voir la monographie de Kaspar Birkhäuser, *Der Baselbieter Politiker Stephan Gutzwiller*.

<sup>9</sup> En Suisse, on désigne de ce nom la période qui voit le triomphe des idées libérales (égalité des droits, suffrage universel, publicité des débats parlementaires, liberté de la presse, liberté d'établissement et d'industrie, liberté religieuse, renforcement du pouvoir central). Les libéraux demandaient la révision des constitutions cantonales établies au moment de la Restauration. La révolution française de juillet 1830, qui eut en Suisse un grand retentissement, contribua à ce qu'entre 1830 et 1831 douze cantons - parmi eux Zurich et Berne - se dotent de constitutions libérales. On les appela les cantons "régénérés". Sur la période de la Régénération, voir notamment: Jean-Charles Biaudet, "Der modernen Schweiz entgegen" in: *Handbuch der Schweizer Geschichte*, t. II (1980), p. 918-986; Edgar Bonjour, *Geschichte der Schweiz im neunzehnten und zwanzigsten Jahrhundert, 1798-1920*, p. 91-143 (Chap. V: "Regeneration" et chap. VI: "Kampf um den Bundesstaat").

<sup>10</sup> Sous la Médiation, le Grand Conseil était composé de 82 représentants de la Campagne et de 53 représentants de la Ville. Cf. Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel von der Zeit der Reformation bis zur Gegenwart*, p. 130. Lorsqu'il dénoncera, en novembre 1830, le caractère inégalitaire de la constitution bâloise de 1814, dans sa brochure intitulée *Basels Verfassungsänderungen in den Jahren 1798, 1803 und 1814, ihr Verhältnis unter sich und zum Jahr 1830*, Stephan Gutzwiller parlera en bien du régime de la Médiation: "Die Mediation brachte uns viele wohltätige Institutionen; sie vermied die Extreme der Helvetik und die der alten Regierung, und wenn auch die Ausführung, weil sie nicht vom Volke ausging, ungenügend und in vielen Hinsichten unzweckmässig war, so waren doch die Grundprinzipien wohltätig und gerecht". Cité d'après Kaspar Birkhäuser, *op. cit.*, p. 36.

la population de la seconde atteint presque le double de celle de la première<sup>11</sup>. Se référant explicitement à l'exemple zurichois, le gouvernement bâlois justifiait le changement intervenu dans la proportion entre citadins et campagnards par des arguments culturels et historiques, à savoir la supériorité intellectuelle de la ville et la nécessité de dédommager cette dernière de l'abandon de ses anciens droits:

Wir konnten uns nicht verhehlen, daß das bisherige ganz auf die Volkszahl berechnete Repräsentativsystem die Quelle der wesentlichsten Unzufriedenheit bei demjenigen Teile unserer Bürgerschaft war, der ehemals ein ausschließliches Recht auf die Regierung besaß, daß es ferner zur Erzielung inneren Friedens für jetzt und die Zukunft notwendig werde, dieses System in ein billigeres Verhältnis zu bringen. Wenn wir nun einerseits überzeugt sind, daß Beibehaltung liberaler Grundsätze zur Erhaltung des Bandes der Eintracht zwischen Stadt und Land, zwischen Regierung und Bürgern unumgänglich erforderlich sei, folglich eine jedoch den Verhältnissen anpassende Repräsentation beibehalten und jedem Staatsbürger, von welchem Stande er auch sein möge, das Recht eingeräumt werden müsse, an allem teilnehmen zu können, was auf Regierung sowohl als auf bürgerliche Freiheit Bezug hat, so liegt auf der anderen Seite nach unserem Erachten in der Billigkeit, bei der neuen Einrichtung *der gebildeten und zu den öffentlichen Geschäften in mancher Hinsicht geeigneteren Klasse der Kantonsbürger einen leichtern und sicheren Weg zu den öffentlichen Gewalten zu eröffnen und somit der Stadt wieder einiges Äquivalent ihrer ehemaligen Rechte zu verschaffen*<sup>12</sup>.

Convoqué en séance exceptionnelle le 3 mars 1814, le Grand Conseil bâlois adopte le projet de constitution à la quasi-unanimité de ses membres présents, dont le nombre n'est à vrai dire que de 67, citadins pour la plupart<sup>13</sup>. Aucun mécontentement ne se fait jour à la Campagne, où les esprits ne sont pas encore mûrs pour la révolte<sup>14</sup>. La constitution de 1814 restera en vigueur jusqu'en 1831.

A partir de 1825, alors que les idées libérales connaissent dans de nombreux cantons une poussée décisive, Bâle, dont les institutions voient disparaître la génération de l'Helvétique, s'obstine dans la défense d'un conservatisme qui s'avérera lourd de conséquences. C'est ainsi qu'à la différence de Zurich, Genève,

<sup>11</sup> Au début de la Restauration, la population de la Ville était de 16-17 000 habitants, celle de la Campagne d'environ 30 000. Cf. Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel*, p. 142. Après le rattachement du Birseck au canton de Bâle, le nombre des membres du Grand Conseil s'éleva à 154, celui des représentants de la Campagne ayant été porté à 64.

<sup>12</sup> *Ratschlag des Kleinen Rates* (26 février 1814), cité d'après Wilhelm Vischer, *Basel in der Zeit der Restauration, 1814-1830*, t. I, p. 20. C'est nous qui soulignons.

<sup>13</sup> Cf. Wilhelm Vischer, *Basel in der Zeit der Restauration, 1814-1830*, t. I, p. 21.

<sup>14</sup> L'historien de Bâle-Campagne, Karl Weber, note à ce sujet: "Der Vertretung der Landschaft fehlten die Köpfe, fehlte das politische Interesse" (in: Karl Gauss et al., *Geschichte der Landschaft Basel und des Kantons Basellandschaft*, t. II, p. 363).

Lausanne ou Appenzell, la cité rhénane n'aura pas de journal local avant 1831. Les Bâlois de la Restauration en sont par conséquent réduits à lire le *Schweizerbote* de Zschokke, la *Neue Zürcher Zeitung* de Paul Usteri ou bien encore l'*Allgemeine Zeitung* des Cotta. C'est du reste dans ces journaux qu'ils découvrent en 1823, assorti de commentaires ironiques, le rapport adressé par leur gouvernement aux instances confédérales, en réponse aux pressions des Puissances pour une surveillance stricte de la presse:

Zur Vermeidung aller Mißhelligkeiten werde die Herausgabe öffentlicher Zeitungen in Basel nicht gestattet, und ebenso werde das Feilbieten von Flugschriften, welchen eine gefährliche Richtung beigemessen werden könnte, nicht geduldet<sup>15</sup>.

Un périodique bimensuel fait toutefois son apparition à Bâle en janvier 1826. Il s'agit des *Baslerische Mittheilungen zur Förderung des Gemeinwohls*, qui ont pour rédacteur Christoph Bernoulli<sup>16</sup> et bénéficient du soutien financier de la *G. G. G.*<sup>17</sup>. Les éditeurs de la nouvelle revue ont des visées essentiellement pragmatiques. Soucieux du bien public de leur ville et de leur patrie, mais tenus - en raison de la censure - d'éviter "les sujets proprement politiques et religieux", ils se proposent d'accueillir toutes suggestions et critiques relatives à des domaines d'intérêt général, comme la législation, l'économie, l'enseignement, les oeuvres charitables ou l'armée<sup>18</sup>. Les *Baslerische Mittheilungen*, qui s'étaient limitées initialement à des problèmes culturels ou sociaux, orientent progressivement leur attention vers la sphère politique: d'abord de manière indirecte, en soutenant la *Dienstagsgesellschaft*, cercle libéral modéré (né en 1827 dans la mouvance de la *G. G. G.*), puis ouvertement, en publiant des articles appelant à une révision de la constitution.

Après avoir annoncé sa fondation de manière circonstanciée, les *Baslerische Mittheilungen* rendent compte annuellement des activités de la *Dienstagsgesellschaft*, avec laquelle elles entretiennent des liens très étroits<sup>19</sup>. Les

<sup>15</sup> Cité d'après Wilhelm Vischer, *Basel in der Zeit der Restauration, 1814-1830*, t. II, p. 47.

<sup>16</sup> Sur la personnalité de Christoph Bernoulli et ses activités pédagogiques sous la Médiation, voir *supra*, p. 140 et 142 sq.

<sup>17</sup> Un article envoyé à la rédaction et publié dans le n° 5 de l'année 1829 précise la nature et l'importance de l'aide matérielle apportée par la *G. G. G.* au lancement des *Baslerischen Mittheilungen*, dont les buts correspondent à l'esprit qui anime la Société d'émulation. Limitée à l'acquisition de quarante exemplaires de chaque livraison, destinés à des associations ainsi qu'à des maîtres d'école de la Ville et de la Campagne, cette aide prend fin au terme de l'année 1828 ("Ueber das Verhältniß der gemeinnützigen Gesellschaft zu den Baslerischen Mittheilungen", p. 108-112).

<sup>18</sup> Cf. "Zweck dieser Zeitschrift", n° 1, 15 janvier 1826, p. 1-3 (avertissement des éditeurs).

<sup>19</sup> 1827, n° 20, p. 185 sqq.; n° 21, p. 193 sqq.; 1828, n° 11, p. 274 sqq.; 1829, n° 11, p. 255 sqq.

hommes qui composent le *Tugendbund* - tel est le surnom donné par dérision à la nouvelle société<sup>20</sup> - appartiennent à la jeune génération: on trouve parmi eux le géologue de l'université Peter Merian (1795-1883) et le futur bourgmestre Felix Sarasin (1797-1862), qui sont d'anciens élèves de Bernoulli, le professeur de droit Andreas Heusler (1802-1868), le recteur du gymnase Rudolf Hanhart (1780-1856), enfin l'avocat Stephan Gutzwiller (1802-1875), qui prendra bientôt la tête de la rébellion campagnarde. Malgré le caractère fort mesuré de son opposition au gouvernement, la *Dienstagsgesellschaft* inquiète les autorités, suscitant notamment l'irritation du bourgmestre Wieland que son grand âge porte à l'attentisme<sup>21</sup>.

En octobre 1830, au moment où la question de la révision constitutionnelle, soulevée en février 1829, vient enfin en discussion au Grand Conseil, les *Baslerische Mittheilungen* affichent leur caractère politique et bravent la censure en publiant, répartie sur trois numéros, une contribution intitulée "Ueber unsere Verfassung und deren nothwendig scheinende Veränderung", vraisemblablement de la plume de Gutzwiller<sup>22</sup>. Mais la rédaction de la revue n'accepte pas, semble-t-il, une quatrième partie primitivement prévue par l'auteur de l'article<sup>23</sup>. Entretemps, l'engrenage de l'incompréhension et de la violence s'était imperceptiblement mis en marche, conduisant, au terme de trois années d'affrontement, à l'évolution séparée de la Ville et de la Campagne<sup>24</sup>.

Le conservatisme qui caractérise Bâle sous la Restauration n'est pas

Le premier et le second de ces articles reproduisent la conférence prononcée le 30 mars 1827 par Christoph Bernoulli, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la G. G. G. Le rédacteur des *Baslerischen Mittheilungen* y évoque les circonstances dans lesquelles est née l'idée de la *Dienstagsgesellschaft* ainsi que les buts qui pourraient être ceux de la nouvelle société, notamment l'échange d'idées, grâce à la tenue régulière de conférences sur des sujets d'intérêt public. Il ressort des propos de Bernoulli que la *Dienstagsgesellschaft* constituerait une émanation de la G.G.G.: "Der neue Verein würde als ein Filial-Institut der Gesellschaft durch sie und unter ihren Auspizien gegründet, und stünde als solches bleibend in einer passenden Verbindung mit ihr" (p. 191).

<sup>20</sup> Fondé en 1808 à Königsberg, le véritable *Tugendbund* était une association patriotique se proposant de contribuer au relèvement moral et spirituel de la Prusse (après la défaite que lui avait infligée Napoléon).

<sup>21</sup> Cf. Eduard His, *Basler Staatsmänner des 19. Jahrhunderts*, p. 55 sqq.; Carl Wieland, *Erinnerungen an Carl Felix Burckhardt und Gottlieb Bischoff, Bürgermeister un Staatsschreiber zu Basel*, p. 18. Né en 1758, Johann Heinrich Wieland avait été, à quarante ans, un partisan convaincu de la Révolution helvétique.

<sup>22</sup> N° 20, p. 485 sqq.; n° 21, p. 536 sqq.; n° 22, p. 569 sqq.

<sup>23</sup> Cf. Kaspar Birkäuser, *op. cit.*, p. 20.

<sup>24</sup> Prononcée par la Diète le 26 août 1833, la partition du canton n'excluait pas la possibilité d'une réunification ultérieure, laquelle n'a cessé - jusqu'à nos jours - de faire l'objet de débats passionnés. Cf. Ernst Fischli et al., *Die Wiedervereinigung der Kantone Basel-Stadt und Basel-Land*; Fritz Grieder, *Die Beziehungen zwischen den beiden Halbkantonen Basel seit deren Trennung*, p. 21-23, 67-73; Paul Manz, "Baselland unterwegs. Von Trennung, Wiedervereinigung, Partnerschaft" in: *Baselland vor 150 Jahren. Wende und Aufbruch*, p. 165-173.

seulement de nature politique, il concerne également la sphère économique et sociale. La suppression des libertés d'établissement et d'industrie opérée par la Médiation avait eu pour effet de restituer aux corporations les droits et privilèges perdus sous l'Helvétique. Aussi Christophe Bernoulli, partisan du libéralisme économique<sup>25</sup>, déclenche-t-il une vive polémique locale lorsqu'il publie en 1822 son mémoire *Über den nachteiligen Einfluß der Zunftverfassung auf die Industrie mit besonderer Hinsicht auf Basel*, dans lequel il reproche aux artisans bâlois de taxer lourdement les produits extérieurs, y compris ceux en provenance de la Campagne. Coupable d'avoir laissé paraître le texte incriminé, le censeur cantonal fait l'objet d'une interpellation en pleine séance du Grand Conseil. Quant à l'impopulaire professeur, il subit les représailles des garçons bouchers, lesquels barbouillent de sang, à l'occasion d'une expédition punitive, les portes de sa maisonnette d'été. L'initiateur des *Baslerische Mittheilungen* et de la *Dienstagsgesellschaft* se verra, pour finir, refuser l'entrée au Grand Conseil lors des élections de mai 1830<sup>26</sup>.

L'économie bâloise de la Restauration est marquée par une reprise rapide, à partir de 1820, des activités de la rubanerie et de la passementerie, dont les débouchés avaient été successivement mis à mal par le blocus continental, les guerres napoléoniennes et la crise européenne des années 1816-1817. C'est ainsi qu'un nombre important de fabricants bâlois avaient dû, sous la Médiation, suspendre leur production et se satisfaire temporairement d'opérations de courtage ou de banque<sup>27</sup>. La réouverture des marchés étrangers a évidemment pour corollaire la concurrence. Mais, dans la branche très spécialisée que représentent les rubans de luxe, Bâle jouit pratiquement d'un monopole mondial, qu'elle conservera tout au long du XIXe siècle, n'ayant d'autre rivale que Saint-Etienne<sup>28</sup>. Après 1815, l'introduction du métier Jacquard, difficile à installer dans les habitations villageoises en raison de sa hauteur (quatre mètres!), entraîne le recul progressif du travail à façon exécuté à la Campagne (*Verlagssystem*) au profit d'une concentration de la main d'oeuvre dans les ateliers de la Ville. Cette dernière

---

<sup>25</sup> Sur les théories économiques de Christoph Bernoulli, voir: Alfred Bürgin, *Geschichte des Geigy-Unternehmens von 1758 bis 1939. Ein Beitrag zur Basler Unternehmer- und Wirtschaftsgeschichte*, p. 47-54.

<sup>26</sup> Cf. Eduard His, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 47 sq.

<sup>27</sup> Cf. Walter Bodmer, *Die Entwicklung der schweizerischen Textilwirtschaft im Rahmen der übrigen Industrien und Wirtschaftszweige*, p. 308. En ce qui concerne, par exemple, la reconversion des célèbres Frères Merian dans des activités de commanditaires et de banquiers, voir: Gustaf Adolf Wanner, *Christoph Merian, 1800-1858*, p. 67 sqq.

<sup>28</sup> Cf. Jean-François Bergier, *Histoire économique de la Suisse*, p. 207; E. Forcart-Respinger, *Basel und das Seidenband*, p. 99 sqq.

formule offre par ailleurs l'avantage de protéger plus efficacement les secrets de fabrication, ce qui vaut tout particulièrement pour les dessins et motifs décoratifs<sup>29</sup>. A la production jusqu'alors quasi exclusive des rubans lisses succède en effet celle des rubans ouvragés, que le métier Jacquard rend plus faciles à réaliser et dont la mode se répand<sup>30</sup>.

Le retour de la prospérité économique incite les fabricants de la Restauration, qui le plus souvent sont également banquiers, à poursuivre leurs investissements à l'étranger. Selon une tradition solidement établie depuis l'Ancien Régime, les riches négociants bâlois préfèrent faire fructifier leurs capitaux en Alsace ou dans le duché de Bade plutôt qu'à l'intérieur même de la Confédération. C'est ainsi que la famille Merian, par exemple, soutient dans le premier tiers du XIXe siècle l'essor industriel de Mulhouse, contribuant notamment à l'aménagement du "Nouveau Quartier", symbole du dynamisme et de la réussite de la cité<sup>31</sup>.

L'extraordinaire développement de l'industrie textile bâloise après 1820 n'est pas entièrement étranger aux événements qui, dix ans plus tard, ébranleront le canton. En effet, si les causes du conflit entre la Ville et la Campagne sont avant tout d'ordre politique - il s'agit, nous l'avons vu, du problème de la représentation numérique au Grand Conseil, - les conditions de travail et de salaire imposées aux passementiers paysans par leurs employeurs citadins contribuent sans nul doute à élargir le fossé entre les deux parties<sup>32</sup>.

La légendaire richesse de Bâle, amplement décrite depuis le XVIIIe siècle et immortalisée par les *Marktweiber* de Johann Peter Hebel<sup>33</sup>, demeure sous la Restauration, pour les observateurs séjournant à un titre ou un autre dans la ville, un lieu commun de prédilection. Le Vaudois Alexandre Vinet, qui enseigne le français à Bâle depuis 1817, écrit ainsi à son père le 25 février 1820: "On dit qu'il y a ici une si énorme masse d'argent que les capitalistes ne savent comment

---

<sup>29</sup> Cf. Jean-François Bergier, *op. cit.*, p. 207; Walter Bodmer, *op. cit.*, p. 308; E. Forcart-Respinger, *op. cit.*, p. 101 sq.

<sup>30</sup> Cf. E. Forcart-Respinger, *op. cit.*, p. 101.

<sup>31</sup> Sur les liens économiques entre Bâle et l'Alsace, voir: *Histoire de Mulhouse des origines à nos jours* (éd. G. Livet et R. Oberlé), p. 174 sq. et *passim*; Jean-François Bergier, *Histoire économique de la Suisse*, p. 195; Gustaf Adolf Wanner, *Christoph Merian, 1800-1858*, p. 70 sqq.

<sup>32</sup> Cf. Edgar Bonjour, *Geschichte der Schweiz im XIX. und XX. Jahrhundert*, p. 106. Comparant la situation de Bâle à celle d'autres cantons au début du mouvement de la Régénération, l'historien bâlois constate ce qui suit: "In Basel lief die Erneuerungsbewegung in blutigen Bürgerkrieg und Kantonsspaltung aus. Von Anfang an war hier der Gegensatz wohl unüberbrückbarer als anderswo (...) Schon die auffallend rasche Bereitschaft in beiden Lagern zum Schießen deutet auf angestauten Haß" (*ibid.*, p. 106 sq.).

<sup>33</sup> Cf. *supra*, p. 156 sq.

l'occuper"<sup>34</sup>. La même année, un mystérieux comte de Salse vitupère l'esprit matérialiste de la cité rhénane dans un poème assorti de commentaires, *Les Bâlois*. L'évocation du célèbre cloître jouxtant la cathédrale, où reposent les membres d'illustres familles, y fait l'objet d'un long passage particulièrement virulent, révélateur des sentiments mitigés - pour ne pas dire de l'animosité - qu'inspire manifestement l'opulence de la ville à certains voyageurs:

Ici règne un lugubre, un éternel silence;  
C'est le dernier séjour de l'avidie opulence.  
Un vieux cloître, au trépas dès longtemps consacré,  
De monuments confus est deux fois entouré.  
Ces écussons bourgeois, ces massifs cénotaphes,  
Ces flambeaux renversés, ces tristes épitaphes,  
Me disent que Mondor, Turcaret, Grapignan,  
Tous gens pleins de savoir, de mérite et d'argent (...)  
Sont ici entrés nus au sein de la poussière.  
Sans ces marbres couverts de grosses lettres d'or,  
Qui de leurs noms obscurs se souviendrait encore?

Pauvres morts, à quoi bon ? Dans ce lieu solitaire  
Il n'est plus ni profits, ni grands projets à faire.  
L'or, l'argent, les billets, par vos soins amassés,  
Ne circuleront plus entre vos doigts glacés.

En me parlant ainsi, de ces caveaux j'approche:  
Quelque argent par hasard s'échappe de ma poche (...)  
Leurs tombeaux à l'instant devant moi se soulèvent;  
Des spectres ténébreux tout à coup s'en élèvent,  
Qui, se précipitant sur mes écus épars,  
S'empressent à l'envi d'en attraper leurs parts (...)  
Trois Bâloises surtout poussaient de petits cris,  
Et toutes, me faisant une étrange grimace,  
Vers un brillant ducat tendaient leur main rapace.  
Au moment où j'allais ramasser mon doublon,  
L'une, dans sa fureur, me mordit au talon.  
Sous son épais linceul je crus voir l'Avarice;  
De ma bourse en tremblant je fis le sacrifice:  
Trop heureux de n'avoir, dans ce fâcheux réveil,  
Perdu que mon argent à troubler leur sommeil<sup>35</sup>.

<sup>34</sup> *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. I, p. 93.

<sup>35</sup> Cité d'après Emile Bégin, *Voyage pittoresque en Suisse, en Savoie et sur les Alpes* (s. d., sans doute 1852), p. 10. Emile Bégin donne de ce "petit poème très rare et très peu connu" la description bibliographique qui suit: "*Les Balois, poème, avec des notes*. Metz, v<sup>e</sup> Verronais, imprimeur, 1820, 3 feuillets, 12 pages. Cet opuscule, tiré à 25 exemplaires, et qu'on ne trouve cité nulle part, présente un mérite typographique spécial, c'est d'avoir été composé et mis en pages par l'auteur lui-même" (p. 10). Nos recherches sur le personnage désigné ici sous le nom de comte de Salse sont demeurées infructueuses. - Est-il besoin de souligner que la macabre mise en scène imaginée par l'auteur du poème se situe dans la tradition, bâloise par excellence, de la "Danse des morts"?

Tandis qu'à la fin de l'Ancien Régime, la richesse de Bâle s'était accompagnée d'une certaine langueur intellectuelle<sup>36</sup>, il en va tout différemment sous la Restauration, lorsque la ville connaît, après la turbulente parenthèse des années 1798-1813, l'essor économique que nous venons d'évoquer. Les deux décennies qui succèdent à la période napoléonienne voient en effet la vie culturelle s'animer et l'université sortir de sa longue léthargie. Les raisons de ce début d'épanouissement sont à chercher à la fois dans le passé - proche et lointain - et dans l'actualité immédiate, que la cité rhénane a l'intelligence d'utiliser à son profit.

### *Culture et société à Bâle sous la Restauration*

Divers facteurs concourent à ce que ce soit précisément sous la Restauration que se manifestent les premiers signes tangibles du renouveau intellectuel de Bâle, amorcé - nous l'avons vu - dès la fin de l'Ancien Régime avec les efforts d'Isaak Iselin et de Jakob Sarasin. Au nombre de ces facteurs, il faut évidemment citer en premier lieu le calme et la stabilité dont jouit la ville jusqu'en 1830. Contrastant avec l'insécurité permanente des deux décennies antérieures, la paix retrouvée favorise aussi bien la réorganisation effective des établissements scolaires et de l'université que le développement des tendances associatives, héritées de l'*Aufklärung*, ainsi que celui du sentiment national, dont la Médiation déjà avait vu le réveil. Dans le prolongement de l'élan imprimé par Peter Ochs à l'université en 1813, l'entrée en scène d'hommes jeunes - tant bâlois qu'étrangers - insuffle aux institutions culturelles existantes un esprit nouveau, dont l'émergence est attestée par de multiples témoignages.

Décidée sous la Médiation pour ce qui est de son principe, la refonte complète du système bâlois d'enseignement devient réalité sous la Restauration: une loi scolaire est en effet votée en 1817, qui ne tarde pas à produire d'heureux effets, tandis que l'université, réorganisée un an plus tard, renouvelle progressivement le corps de ses professeurs, utilisant judicieusement les ressources que lui offrent à la fois une relève locale de qualité et la subite disponibilité d'éminents intellectuels allemands, proscrits par Metternich.

Parallèlement aux efforts consentis par l'Etat en faveur des établissements d'enseignement, on observe, à Bâle, entre 1815 et 1830, un extraordinaire dynamisme des associations privées, dont l'action diversifiée touche l'ensemble

---

<sup>36</sup> Cf. *supra*, p. 18 sqq.

des milieux sociaux. A côté des sociétés proprement culturelles, telles que la *Lesegesellschaft* ou les associations artistiques - sur lesquelles nous reviendrons, - il faut accorder ici une place particulière à deux institutions, filles des Lumières, dont l'esprit a fortement imprégné la mentalité bâloise du XIXe siècle. Nous voulons parler de la société de bienfaisance fondée par Iselin, la fameuse *G. G. G.*, et de la secte piétiste d'origine allemande *Christentumsgesellschaft*, qui ont pour trait commun de gérer ou de patronner en dehors de leurs activités spécifiques un nombre considérable d'oeuvres auxiliaires. C'est ainsi que la *G. G. G.* suscite en son sein, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation en 1827, la formation d'un cercle de réflexion politique, la *Dienstagsgesellschaft*, précédemment évoquée. Ce groupe libéral modéré gravite à son tour - nous l'avons vu - autour de l'unique organe de presse existant à Bâle avant 1831, les *Baslerische Mittheilungen*, elles-mêmes soutenues financièrement par la *G. G. G.*

Outre l'intérêt qu'elle continue de porter à de multiples oeuvres pédagogiques ou sociales, la *G. G. G.* oriente son intérêt, sous la Restauration, dans deux directions particulières: la lecture publique et la gymnastique. La société fonde ainsi, en 1821, la collection *Neujahrsblätter für Basels Jugend*, dans le but de familiariser la jeunesse avec les événements importants et les grandes figures de l'histoire de Bâle. Fait doublement significatif: le premier numéro est consacré à Isaak Iselin, à la fois modèle incontesté des deux générations qui lui ont succédé et initiateur de la Société. Les onze numéros suivants, pratiquement tous de la plume du théologien Karl Rudolf Hagenbach, concernent - entre autres - la bataille de Saint-Jacques-sur-la-Birse (1824), le Concile (1825), la fondation de l'université (1826), Erasme de Rotterdam (1827) et le bourgmestre Wettstein (1830), autant de sujets susceptibles de contribuer à l'édification patriotique des jeunes Bâlois. La parution de cette collection, bien vivante encore aujourd'hui mais ne s'adressant plus explicitement à la jeunesse depuis 1873, est interrompue en 1833 et 1834<sup>37</sup>. Par ailleurs, encouragée par le succès de la *Jugendbibliothek* existant depuis 1808, la *G. G. G.* fonde en 1823 la *Bürgerbibliothek*, destinée aux classes moyennes, que leur situation financière tient éloignées de la *Lesegesellschaft*<sup>38</sup>. Enfin, en 1828

<sup>37</sup> Cf. August von Miaskowski, *Die Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigen in Basel während der ersten hundert Jahre ihres Bestehens*, p. 55; Paul Siegfried, *Geschichte der Gemeinnützigen Gesellschaft in Basel von 1777-1926*, p. 54 sqq. Bien que les contributions aient paru de manière anonyme jusqu'en 1869, on connaît aujourd'hui les noms de tous les auteurs depuis l'origine. Le premier numéro a été écrit par Daniel II Bernoulli; le troisième, consacré à l'entrée de Bâle dans la Confédération, est de la plume du recteur du lycée, Rudolf Hanhart.

<sup>38</sup> Cf. Paul Siegfried, *op. cit.*, p. 50 (la *Bürgerbibliothek* était expressément instituée "für Erwachsene aus dem weniger vermöglichen Mittelstand").

et 1829, la Société encourage par l'attribution d'une récompense la publication d'un almanach populaire conforme à ses vues, *Der treue und wahrhafte Schweizerfreund*. Dépourvu notamment de toute rubrique astrologique, celui-ci allie un contenu à la fois attrayant et instructif à un prix modique<sup>39</sup>.

En ce qui concerne le phénomène nouveau pour l'époque qu'est la gymnastique (*Turnen*), la *G. G. G.* fait montre, une fois de plus, d'une grande ouverture d'esprit. Relayant les efforts déployés depuis 1816 par certains milieux<sup>40</sup>, elle crée en effet en 1826, malgré les réticences des familles, une commission chargée de mettre en place des séances régulières d'éducation physique à l'intention des jeunes garçons. Dispensé dans le quartier de *Klingental* (Petit-Bâle) sur un terrain mis à la disposition de la *G. G. G.* par les autorités, cet enseignement connaît un rapide succès, puisque le nombre des enfants inscrits passe de 65 en 1827 à 134 en 1834<sup>41</sup>.

Une autre société locale, religieuse celle-là, manifeste sous la Restauration une étonnante vitalité: il s'agit de l'une des deux grandes sectes piétistes, la *Deutsche Christentumsgesellschaft*, qui, à l'instar de la *G. G. G.*, élargit sans cesse le champ de ses réalisations en suscitant des sociétés soeurs<sup>42</sup>. Sous l'impulsion de son secrétaire, le Wurtembergeois Christian Friedrich Spittler, la société allemande fonde à cette époque deux filiales qui nous intéressent plus

<sup>39</sup> Cf. August von Miaskowski, *op. cit.*, p. 55 sq.

<sup>40</sup> Les tentatives antérieures à l'initiative de la *G. G. G.* émanaient essentiellement des étudiants du *Zofingerverein* et du recteur du lycée, Rudolf Hanhart. Cf. Ulrich Beringer, *Geschichte des Zofingervereins*, t. II, p. 270 sqq.; Eugen A. Meier, *Turnen und Handball. 100 Jahre RTV Basel 1879*, p. 9 sqq.

<sup>41</sup> Cf. Paul Siegfried, *op. cit.*, p. 67 sq.

<sup>42</sup> A l'intérieur de l'univers religieux bâlois, déjà subtil à déchiffrer, le piétisme local déconcertait à son tour par la complexité de ses structures, due à l'existence de plusieurs communautés, elles-mêmes ramifiées. Les deux plus importantes étaient la Société des Frères moraves (*Herrnhut*), fondée en 1740 selon les règles du comte de Zinzendorf, et la *Deutsche Christentumsgesellschaft*, implantée à Bâle en 1779 par le pasteur augsbourgeois Johann August Urlsperger (cf. *supra*, p. 49). La *Brüder-Societät*, branche bâloise des Frères moraves, se caractérisait par une religiosité très intériorisée, alors que la *Christentumsgesellschaft* était davantage portée au prosélytisme et à l'action caritative. Dans la langue courante, les deux sectes bâloises étaient le plus souvent désignées par l'emplacement de leur siège respectif: *im Ringgässlein* pour la première, *zum Fätkli* pour la seconde. - Faisant nettement la distinction entre les deux communautés, un voyageur de la fin du XVIIIe siècle, le pasteur saxon Christian Gottlieb Schmidt, observait à juste titre: "Basel (...) frömmelt auf zweierlei Art" (*Von der Schweiz*, p. 196). Par contre, le Vaudois Alexandre Vinet, trois décennies plus tard, confondait - semble-t-il - les deux sectes (cf., par exemple, *Lettres*, éd. Bovet, t. I, p. 25 sq. et 118, lettres du 8 août 1817 et du 6 mars 1821). Or Vinet était lui-même pasteur et, de surcroît, collaborateur occasionnel de la Société biblique, filiale de la *Christentumsgesellschaft*! - Sur les origines et les différentes manifestations du piétisme bâlois, voir: Wilhelm Hadorn, *Geschichte des Pietismus in den schweizerischen reformierten Kirchen*, p. 492 sqq. et *passim*; Karl Rudolf Hagenbach, *Die religiöse Physiognomie Basels in der ersten Hälfte dieses Jahrhunderts*, *passim*; Rolf Hartmann, *Das Autobiographische in der Basler Leichenrede*, *passim*; Peter Weidkuhn, *Strukturlinien des baslerischen Pietismus*.

particulièrement: l'Institut des Missions, en raison de son fantastique rayonnement ultérieur, et l'orphelinat de Beuggen, pour l'attachement sentimental que lui témoignent d'emblée les Bâlois.

La *Missionsgesellschaft*, dont la fondation est autorisée en juillet 1815 par le conseiller d'Etat Peter Ochs<sup>43</sup>, a pour vocation de former des missionnaires à destination du monde païen<sup>44</sup>. Au cours des premières années, l'Institut bâlois n'ouvre pas lui-même de missions lointaines, se contentant de mettre ses élèves à la disposition de la *Church-Mission-Society* londonienne. Quatre ans après sa création, l'Institut des Missions compte dix-huit pensionnaires, originaires de diverses régions d'Allemagne et de Suisse. La plupart de ceux-ci suivent un enseignement de théologie à l'université<sup>45</sup>.

Nous possédons sur les débuts de la Société des Missions un témoignage particulièrement précieux, car il émane d'un homme nuancé, que sa double qualité de Suisse romand et de pasteur conduit à observer la situation religieuse de Bâle avec un vif intérêt. Il s'agit d'Alexandre Vinet, installé dans la cité rhénane depuis 1817 comme professeur de français au *Paedagogium* et à l'université. Son appréciation sur la Société des Missions bâloise évolue, avec les années, d'un extrême à l'autre: après avoir d'abord porté sur celle-ci un jugement très sévère, Vinet en vient assez rapidement à déplorer que son propre canton s'oppose à la fondation de telles institutions. Le 6 mars 1821, l'écrivain vaudois écrivait ceci à son ami Louis Leresche:

Je te dirai, mon bon ami, que malgré mon respect sincère pour les Missions, je trouve qu'il ne serait pas mal de christianiser notre vieille Europe, avant de porter l'Évangile à Otaïti; et c'est à quoi l'on pense moins. La Société des Missions est anglaise; et je vois bien des gens persuadés que son but est premièrement politique; d'ailleurs la grande connexité de l'Institut avec nos piétistes, et la circonstance que l'Inspecteur est en même temps chef de la Société allemande (hernhoutienne) ne me fait pas bien augurer de la doctrine; ce sont des gens toujours furieux contre la *raison*, toujours prêchant la foi aveugle, la soumission servile; je ne veux rien de tout cela dans ma religion; la loi de Christ est une loi de lumière, et les apôtres n'étaient pas piétistes. Si tu savais comme la religion est entendue ici petitement, étroitement, superstitieusement; si tu savais comme la prédication y a peu de solidité et d'intérêt; en vérité je ne compare

<sup>43</sup> *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. III, p. 246 (lettre du 21 juillet 1815 au bourgmestre de Bâle) et 251 sq. (lettre du 28 juillet 1815 à Christian Friedrich Spittler).

<sup>44</sup> Sur l'histoire de la *Missionsgesellschaft* bâloise, voir: Paul Eppler, *Geschichte der Basler Mission, 1815-1899*; Wilhelm Hadorn, *Die Basler Mission, 1815-1915*; Albert Ostertag, *Entstehungsgeschichte der evangelischen Missionsgesellschaft zu Basel*.

<sup>45</sup> Cf. M. Blumhardt, *Die evangelische Missionsschule in Basel im Jahre 1819*.

rien à notre canton<sup>46</sup>.

Deux ans plus tard, Alexandre Vinet revise totalement son jugement, dans une lettre du 19 décembre 1823 dont le contenu nous éclaire, par ailleurs, sur les progrès réalisés par la Société des Missions et sur l'atmosphère religieuse régnant à Bâle:

En pensant aux mouvements religieux qui ont lieu dans notre pays, je compare cette inquiétude des esprits au calme qui règne à Bâle (...) Le clergé, qui ne compte pas peut-être beaucoup de talents, est distingué par sa piété; il voit de bon oeil, sans pouvoir fraterniser avec elle, la société des piétistes; c'est avec les membres principaux de cette société qu'il concourt à l'établissement de bien des institutions religieuses, qui prospèrent toutes. La plus remarquable est l'Institut des Missions (...) Il ne compte pas huit ans d'existence; et il a déjà envoyé plusieurs missionnaires prêcher et mourir dans les contrées idolâtres. Il y a maintenant quarante élèves. L'Institut est alimenté par des dons considérables, qui lui donnent le moyen d'étendre de jour en jour son cercle d'activité. Il occupe des bâtiments considérables (...) La défense qu'on a faite à nos jeunes gens ecclésiastiques de former un comité des Missions est une mesure qui m'a paru bien illibérale. Quelle est la doctrine professée à l'Institut des Missions? Une doctrine évangélique. Qu'il entre quelque exagération dans les principes, quelque exaltation dans les idées, il ne faut pas s'en étonner, ni peut-être s'en inquiéter (...) L'important pour eux est de croire; et ils croient avec une chaleur d'âme dont on se fait difficilement une idée dans le monde<sup>47</sup>.

Le 5 février 1825, Alexandre Vinet renchérit encore sur cette appréciation favorable, dans une lettre au même Louis Leresche:

La maison des Missions prospère; et les principes qu'on y suit paraissent toujours plus sains et mieux raisonnés. Il exclut fortement le mysticisme, qui cherche à s'introduire dans la ville<sup>48</sup>.

A côté de la Société des Missions, de la *Traktatgesellschaft* (existant depuis 1802)<sup>49</sup> et de la Société biblique (1804) - pour ne citer que ses principales filiales, -

<sup>46</sup> *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. I, p. 118 sq. (à Louis Leresche). C'est Vinet qui souligne. Il est ici manifeste que le pasteur vaudois confond les deux grandes sectes piétistes existant à Bâle, la *Brüder-Societät* des Frères Moraves (*Herrnhut*) et la *Deutsche Christentumsgesellschaft* de Christian Friedrich Spittler.

<sup>47</sup> *Ibid.*, t. I, p. 171 sq. Sur l'interdiction faite aux pasteurs bâlois nouvellement élus d'appartenir à une secte, voir *infra*, p. 207 sqq.

<sup>48</sup> *Ibid.*, t. I, p. 211.

<sup>49</sup> La véritable dénomination de la *Traktatgesellschaft* était *Gesellschaft zur Verbreitung erbaulicher Schriften*. Dans sa Préface à la première partie des *Leute von Seldwyla* (1856), Gottfried Keller mentionne, non sans humour, les brochures édifiantes de cette société. Le fait qu'il les attribue par erreur à la Société des Missions est éminemment révélateur de la notoriété de cette

la *Christentumsgesellschaft* bâloise fonde en 1820 l'Institut de Beuggen<sup>50</sup>. Situé dans le grand-duché de Bade, en face de Rheinfelden, cet établissement est destiné en priorité à l'hébergement d'enfants orphelins ou déshérités, mais il a également pour mission de former des maîtres d'école chrétiens. Bien que l'Institut ait dû en raison des réticences du Conseil d'éducation s'installer en dehors du canton, les Bâlois ne ménagent par leur soutien intellectuel et financier au fonctionnement de cette oeuvre charitable qu'ils considèrent expressément comme leur. Le bourgmestre Martin Wenk et le chef de l'Eglise bâloise (*Antistes*) sont du reste présents à Beuggen lors de l'inauguration, le 22 juin 1820.

Sous la forme de prêches, de distributions de bibles et d'actions caritatives, le prosélytisme de la *Christentumsgesellschaft* bâloise s'étend également, par delà la frontière, au voisinage catholique alsacien. Il ne semble pas y être toujours bien perçu, du moins si l'on en juge par les réactions du curé de Saint-Louis, qui, dans une correspondance privée de l'année 1830, donne de "ces missionnaires dont la ville de Bâle fourmille" une image peu flatteuse:

Les pauvres courent après eux disant que nos prêtres ne sont pas si charitables. Cela joint à leur contenance hypocrite et à leurs paroles emmiellées suffit pour attirer et gagner le monde<sup>51</sup>.

La religiosité qui inspire l'inlassable dynamisme de la *Christentumsgesellschaft* n'a pas seulement pour effet de transformer Bâle en métropole de la bienfaisance; elle contribue aussi à façonner la mentalité de la ville, influençant notamment son comportement politique. D'après l'historien Andreas Lindt, le conservatisme atypique dont font preuve les Bâlois face au phénomène de la Régénération trouve sa source, pour une large part, dans une rigidité doctrinaire héritée du piétisme. Cette même rigidité les empêchera - toujours selon Lindt - de trouver une issue pacifique à la crise des années 1830-1833:

Wenn man sich (...) in Basel gegenüber der übrigen, freisinnig gewordenen Schweiz und gegenüber dem säkularen Geist abkapselte, so konnte dies im Geist der Christentumsgesellschaft als Bewährung der Glaubensstreue verstanden werden. Es konnte die entschiedene Absage an den revolutionären Liberalismus einfach dazu führen, daß man die Bewahrung der alten politischen Ordnung

---

dernière, dont le nom sert bientôt à désigner toutes les activités de la *Christentumsgesellschaft* bâloise.

<sup>50</sup> Cf. Ernst Staehelin, *Die Christentumsgesellschaft in der Zeit von der Erweckung bis zur Gegenwart*, p. 11.

<sup>51</sup> Cité d'après Lucien Kiechel, *Une lettre du curé de Saint-Louis à propos du prosélytisme protestant bâlois (1830)*, p. 35 (signé: Graff).

des Stadtstaates mit dem Gehorsam gegenüber Gottes Willen gleichsetzte (...) Gerade die starke Prägung, die das geistliche und kirchliche Leben Basels in jenen entscheidungsreichen Jahrzehnten durch Spittler und die von ihm und seinem Kreis repräsentierte Frömmigkeit empfangen hatte, trug nicht unwesentlich zur Verhärtung der konservativen Positionen und damit zu jener verhängnisvollen Polarisierung bei, die eine unblutige und zukunftsgerichtete Lösung der folgen schweren Staatskrise verunmöglicht hat. Die Hilflosigkeit, mit der die Basler Staatsführung jener Krise begegnete, war in ihrer doktrinären Starrheit begründet, und gerade darin wurde sie von jenen Frommen mit Nachdruck bestärkt<sup>52</sup>.

L'esprit associatif, dont nous venons de voir l'épanouissement à Bâle sous la Restauration, connaît également au cours de cette période un intense développement sur le plan confédéral: d'innombrables sociétés - patriotiques, artistiques, caritatives ou savantes - voient ainsi le jour, favorisant dans tous les domaines l'émulation intercantonale et la démocratisation des activités collectives<sup>53</sup>. Les fêtes organisées par ces associations - et ceci vaut plus particulièrement pour les fêtes de tir - contribuent puissamment à l'émergence concomitante du sentiment national suisse et des idées libérales<sup>54</sup>. L'instauration en 1848 d'un Etat fédératif consacra la victoire de ces deux tendances.

Bâle manifeste à cette époque un intérêt marqué pour les entreprises confédérales puisqu'elle accueille, en 1820, la fête suisse de la musique et, en 1827, celle des carabiniers. A l'occasion de cette dernière, Alexandre Vinet écrit à son ami Louis Leresche:

Depuis huit jours notre ville est pleine de Suisses des divers cantons qui sont venus prendre part à la fête du Tir fédéral; c'est une des belles fêtes que j'aie vues; quelques Vaudois sont aussi venus; cela resserre nos liens fédéraux<sup>55</sup>.

Dans la mesure où elle prendra parti lors des *Basler Wirren*, il convient d'accorder ici une attention particulière à l'association académique *Zofingerverein*<sup>56</sup>, inspirée des *Burschenschaften* allemandes. C'est en 1819 que la

<sup>52</sup> Christian Friedrich Spittler und Basel, p. 122 sqq. Andreas Lindt observe, dans le même temps, que c'est également par leur religiosité active que l'on peut expliquer l'impressionnante cohésion des Bâlois dans l'épreuve de la guerre civile (*ibid.*, p. 124).

<sup>53</sup> Cf. Wilhelm Oechslî, *Geschichte der Schweiz im neunzehnten Jahrhundert*, t. II; p. 575-581.

<sup>54</sup> Cf. M. Bühler, "Les fêtes nationales" in: *La Suisse au XIXe siècle* (sous la direction de Paul Seippel), p. 357-394; Beat Henzirohs, *Die eidgenössischen Schützenfeste, 1824-1849, ihre Entwicklung und politische Bedeutung*.

<sup>55</sup> *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. I, p. 318 (lettre du 13 mai 1827).

<sup>56</sup> Sur l'histoire de la Société de Zofingue, voir en particulier: *Der Schweizerische Zofingerverein, 1819-1969* (éd. Schweiz. Zofingerverein); D. Barth et al., *Der Schweizerische Zofingerverein*,

Société de Zofingue voit officiellement le jour, dans la petite ville du même nom située à mi-chemin entre Zurich et Berne<sup>57</sup>, mais l'idée en était déjà née un an plus tôt au *Carolinum* de Zurich où quelques étudiants zurichoïses et bernoïses s'étaient réunis pour préparer la commémoration du troisième centenaire de la Réforme de Zwingli<sup>58</sup>. Les visées du *Zofingerverein* ne sont pas d'ordre politique mais patriotique. Rejetant l'étroitesse d'esprit cantonaliste (*Kantönligeist*), l'association se propose de rassembler la jeunesse académique de tous les cantons autour des richesses communes de l'histoire nationale, du chant et de la poésie.

Une section bâloise de la *Zofingia* est fondée par vingt-deux jeunes gens - étudiants de l'université et élèves du *Paedagogium* - le 26 mai 1821<sup>59</sup>. Au mois d'août qui suit, ceux-ci se rendent à Zofingue pour la troisième fête de l'association. Le récit de l'un des participants bâlois donne une idée suggestive du climat d'exaltation patriotique dans lequel se déroulent les rencontres annuelles, moments privilégiés de la vie de la Société:

Wie wir da, noch Neulinge, in Masse - es waren dreiundzwanzig - in diesem Städtchen einrückten, andre, die vor uns gekommen, uns entgegenkamen, die neuen Brüder zu begrüßen, andre Arm in Arm und mit Gesang späther einrückten, alle sich brüderlich begegnend, da fühlten auch wir uns jetzt von einem neuen Gefühl durchdrungen, und es schien sich uns bei dieser frohen Gegenwart das Vaterland erneuern zu wollen in dem neuen Geschlechte, und wir freuten uns innig der neuen Freundschaft, in die wir uns eingereiht sahen<sup>60</sup>.

Quelques années plus tard, la guerre civile qui déchire le canton de Bâle interrompt brutalement ces élans communs de ferveur nationale. L'unité du *Zofingerverein* ne résiste pas à l'épreuve du conflit et les Zofingiens bâlois se retrouvent temporairement isolés de leurs camarades du reste de la Confédération<sup>61</sup>.

Perceptible à la lecture des *Baslerische Mittheilungen*, un esprit revivifiant - dont nous avons signalé quelques manifestations - souffle donc à partir de 1815 sur la cité rhénane. Mais la revue de Bernoulli n'est pas seulement un reflet de la vie intellectuelle bâloise de la Restauration; elle en est également un moteur, dans la

---

1819-1935; Ulrich Beringer, *Geschichte des Zofingervereins*; Charles Gilliard, *La société de Zofingue*.

<sup>57</sup> C'est à Zofingue déjà que se réunissait au XVIII<sup>e</sup> siècle la Société helvétique, dont l'esprit préfigure celui du *Zofingerverein*. De son côté, la Société helvétique renoue en 1819 avec la tradition de ses assemblées annuelles, suspendue depuis 1814.

<sup>58</sup> Cf. Ulrich Beringer, *op. cit.*, t. I, p. 37 sqq.

<sup>59</sup> Cf. *ibid.*, t. I, p. 74 sq.

<sup>60</sup> Cité d'après Ulrich Beringer, *Geschichte des Zofingervereins*, t. I, p. 75.

<sup>61</sup> Cf. *infra*, p. 285 sq.

mesure où elle favorise l'émergence de comportements nouveaux, tels que l'exigence d'une extension de la culture aux classes moyennes ou l'attention portée aux activités de l'*alma mater* locale. C'est ainsi que les *Baslerische Mittheilungen* combattent l'esprit de caste présidant aux concerts et se réjouissent de la tenue de cours publics à l'université. Cette attitude de progrès est clairement formulée dès le deuxième numéro et a en quelque sorte valeur de programme:

Wir sind eine Republik, und zwar nur eine kleine Republik, eine Familie. Kein Unterschied soll unter uns gelten von Adel und Nichtadel, von Vornehmen und Bürgerlichen, selbst nicht von Reichen und weniger Bemittelten. Alles unser geistiges, wissenschaftliches und ästhetisches Streben sollte durchaus eins seyn, und nur die *Bildung*, nicht aber Reichthum oder äußere Vorzüge sollten den Maßstab geben zur Beurtheilung, ob einer zur Theilnahme an dergleichen Anstalten befähiget sey oder nicht<sup>62</sup>.

Se voulant par ailleurs un forum, les *Baslerische Mittheilungen* publient sur différents sujets opposant les Bâlois, tels que l'enseignement du latin ou l'utilité d'un théâtre permanent, des contributions contradictoires destinées à provoquer la discussion et à susciter une véritable opinion publique. Aussi n'est-il pas étonnant que la revue de Bernoulli constitue une source particulièrement riche pour qui s'attache à déceler aussi bien le frémissement qui parcourt alors la scène culturelle que les tensions qui l'agitent en profondeur. Christoph Bernoulli lui-même, enfin, contribue à un juste équilibre entre les diverses composantes de la vie intellectuelle bâloise, n'étant nullement enclin, par exemple, à privilégier le développement exclusif de l'université alors qu'il en est membre. A la fois acteur et témoin, le rédacteur des *Baslerische Mittheilungen* est un personnage clé de la Restauration.

### *La loi scolaire du 18 juin 1817: son esprit et ses effets*

Dans le prolongement de la loi du 19 mai 1813, qui avait placé l'université en même temps que l'ensemble des établissements scolaires du canton sous la tutelle de l'Etat, une commission avait été chargée - nous l'avons vu - de la réorganisation des quatre facultés<sup>63</sup>. Or l'une des premières initiatives de cette commission fut de suggérer un réaménagement préalable de tous les autres ordres d'enseignement, afin d'établir entre eux une meilleure coordination et d'assurer

---

<sup>62</sup> 1826, n° 2, p. 26 (suite et fin de l'article intitulé "Vorschläge zur Verbesserung der Liebhaber-Concerte in Basel"). C'est la rédaction qui souligne.

<sup>63</sup> Cf. *supra*, p. 143 sqq.

ainsi à l'édifice une cohérence interne<sup>64</sup>. C'était là en particulier le souhait du bourgmestre Johann Heinrich Wieland. Pour sa part, Peter Ochs désirait plutôt voir se concrétiser sans délai ce qui, selon son témoignage, avait été l'un de ses trois vœux de jeunesse pour la chose publique, à savoir la réforme de l'université<sup>65</sup>.

Ce fut, de toute évidence, le point de vue de Wieland qui prévalut, puisque le rapport de ladite commission devait aboutir le 18 juin 1817 à un texte législatif se rapportant à la totalité des établissements scolaires publics de la Ville. La loi sur l'université ne fut promulguée, elle, que l'année suivante.

Destinée dans l'esprit du magistrat, d'une part, à promouvoir les arts et les sciences, d'autre part, à faciliter aux habitants de Bâle l'éducation de leurs enfants, la loi scolaire de 1817 améliore sensiblement le fonctionnement de l'enseignement élémentaire et crée deux établissements de type nouveau, la *Realschule* et le *Paedagogium*<sup>66</sup>.

En ce qui concerne l'école élémentaire, la nouvelle loi, qui ne prend en considération que les établissements masculins, fait état de quatre écoles pour garçons, dont la répartition géographique correspond au découpage des paroisses de la Ville. Chaque école comprend deux classes distinctes. L'enfant passe en principe un an dans chacune d'elles, mais il peut demeurer deux années dans la classe supérieure si ses parents ne le destinent pas au gymnase. L'admission à l'école n'est pas accordée avant l'âge de cinq ans accomplis. Les écoles élémentaires sont placées sous l'autorité directe de l'Etat, lequel confie leur administration à un Conseil cantonal d'éducation (*Erziehungsrat*).

La prise en charge du système éducatif par les pouvoirs publics ne signifie cependant pas que l'Eglise se trouve brusquement dépossédée de ses droits traditionnels. Le paragraphe six de la première partie de la loi stipule en effet que les membres du clergé de chaque paroisse sont tenus d'exercer un contrôle sur les écoles de leur ressort: ils doivent notamment effectuer des visites dans les établissements, vérifier l'assiduité des écoliers, recommander à la générosité du gouvernement les familles nécessiteuses, enfin surveiller le zèle et la conscience

<sup>64</sup> Cf. Th. Burckhardt-Biedermann, *Geschichte des Gymnasiums zu Basel*, p. 211 et 213.

<sup>65</sup> Cf. lettre en français à Paul Usteri du 26 octobre 1817: "Par patriotisme, j'étudiai le droit à Bâle et m'y fit créer docteur. Ensuite, j'allai à Leyde, où je restai deux ans et demi. C'est là que je dis à un Bâlois: 'Notre Université ne vaut pas les quatre fers d'un cheval. Je n'aurai de repos que lorsque je serai parvenu à la réformer'" (*Korrespondenz des Peter Ochs*, éd. Gustav Steiner, t. III, p. 345). Les deux autres vœux de jeunesse de Peter Ochs avaient été l'égalité des droits politiques pour les citoyens de la Campagne et la publication de son Histoire de Bâle (cf. *ibid.*, p. 346 et 377).

<sup>66</sup> "Gesetz über die öffentlichen Lehr-Anstalten in Basel (vom 18. Juny 1817)" in: *Sammlung der Gesetze und Beschlüsse (...) des Kantons Basel*, t. IV, p. 250-275.

professionnelle des maîtres<sup>67</sup>.

Le nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement est fixé à vingt-six dans la classe inférieure et à vingt-huit dans la classe supérieure. Les élèves reçoivent en deuxième année une initiation obligatoire au latin, conçue comme "introduction à tout apprentissage linguistique"<sup>68</sup>. Des examens sont organisés deux fois par an, en présence d'inspecteurs délégués par le Conseil d'éducation et de tous les membres du clergé paroissial<sup>69</sup>. Les maîtres connaissent une réelle amélioration de leur rémunération, dont le montant devient fixe et uniforme<sup>70</sup>.

Signalons ici que les écoles de la Campagne, dont la situation s'était déjà améliorée au cours de l'Helvétique et de la Médiation<sup>71</sup>, connaissent également une réforme profonde de leurs structures sous la Restauration, ceci grâce à une loi du 5 avril 1823. Assurant aux maîtres un revenu régulier, cette réforme provoque dès l'année suivante un afflux de candidats à l'école normale de Muttenz<sup>72</sup>.

Pour ce qui est de la Ville, deux institutions parallèles réservées aux garçons font dorénavant suite à l'école élémentaire: la *Realschule* et le gymnase. La création de la première constitue l'une des innovations essentielles de la loi de 1817. Comportant deux classes et mettant l'accent sur des matières telles que le français, l'histoire et la géographie locales, la *Realschule* a été instituée, selon le rapport de la commission préparatoire, pour désengorger à la fois le gymnase, envahi par des élèves qui ne sont pas aptes au type d'enseignement qui y est dispensé, et la classe supérieure de l'école primaire, où les enfants s'entassaient inutilement jusqu'à l'âge de quatorze ans<sup>73</sup>. La responsabilité administrative et pédagogique de la *Realschule* est confiée au recteur du gymnase; cette double direction ne prendra fin qu'en 1841.

Le gymnase de Bâle, dont la fondation remonte à 1589, a été réorganisé, pour la dernière fois avant l'époque qui nous intéresse ici, en 1800. Encouragée par Philipp Albert Stapfer, ministre de l'Helvétique, cette réorganisation s'est faite alors dans un sens utilitariste inspiré des tendances de l'*Aufklärung*<sup>74</sup>. La loi de 1817 signifie pour le gymnase un retour à la tradition. Deux mesures, rendues possibles par l'existence parallèle de la *Realschule*, redonnent en effet au latin la place

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 253 (§ 6: "Schul-Aufsicht").

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 252 (§ 3: "Lehr-Gegenstände"). C'est nous qui traduisons.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 254 (§ 8: "Schul-Prüfungen").

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 255 (§ 10: "Besoldung der Lehrer").

<sup>71</sup> Cf. *supra*, p. 90 sq. et 138 sq.

<sup>72</sup> Cf. *Baslerische Mittheilungen*, 1826, n° 3, p. 64-68 ("Landschul-Ordnungen für die reformirten Landbezirke des Kantons Basel vom Jahr 1808 und 1826").

<sup>73</sup> Cf. Th. Burckhardt-Biedermann, *Geschichte des Gymnasiums zu Basel*, p. 213 sq.

<sup>74</sup> Cf. *supra*, p. 91 sq.

privilégiée qui était autrefois la sienne dans le vénérable établissement. Il s'agit, d'une part, de l'extension à tous les élèves de l'obligation d'étudier cette matière (cela dans chacune des six classes), d'autre part, de l'augmentation sensible du volume horaire qui lui est attribué (entre six et dix heures hebdomadaires selon les classes). En conséquence, le latin devient, de très loin, la discipline essentielle, puisque son poids représente deux fois celui de l'allemand, qui occupe en importance le second rang<sup>75</sup>.

La commission préparatoire avait justifié ce renforcement spectaculaire de l'enseignement du latin au gymnase par des raisons à la fois linguistiques, culturelles, morales et pratiques:

An dem Unterricht im Lateinischen sollen nun die Schüler aller Classen Antheil nehmen. Denn die Kenntniss dieser Sprache ist gleichsam der eigentliche Schlüssel zu der von ihr abstammenden französischen und italienischen und erleichtert das Erlernen derselben ungemein. Sie war auch für die andern Sprachen die Quelle vieler Kunstausdrücke, welche in denselben das Bürgerrecht geniessen; und ihre Grammatik, in frühern Zeiten besser als diejenige der griechischen Sprache bearbeitet, wurde die Grundlage aller Grammatiken der neuern Sprachen, weswegen auch die Terminologie derselben mit Recht beibehalten wird. Ueberdies bietet der Unterricht in dieser Sprache grosse Vortheile für die Bildung des Verstandes und des Herzens dar. Die römischen Schriftsteller enthalten auch sehr viele Sachkenntnisse, welche dem Bürger eines Freistaates, wenn er sein öffentliches Amt bekleidet, sehr wichtig und nützlich sind<sup>76</sup>.

A la différence du latin, le grec n'est pas rendu obligatoire par la nouvelle loi et peut être remplacé par un enseignement complémentaire de français. Les frais de scolarité incombant aux parents sont nettement plus élevés au gymnase qu'à l'école élémentaire et à la *Realschule*, puisqu'ils représentent la moitié de la rémunération des professeurs. Toutefois, des bourses peuvent être accordées aux enfants pauvres, qu'ils soient ou non originaires de la Ville.

Avant la loi de 1817, l'élève bâlois n'avait, au sortir du gymnase, que des perspectives peu satisfaisantes. L'alternative qui s'offrait à lui était en effet la suivante: soit il se destinait à des études de théologie, de médecine ou de droit et devait préalablement se soumettre - à la faculté de philosophie - à une propédeutique assez lâche; soit il ne souhaitait pas entrer à l'université et n'avait

<sup>75</sup> "Gesetz über die öffentlichen Lehr-Anstalten in Basel (vom 18. Juny 1817)" in: *Sammlung der Gesetze und Beschlüsse (...) des Kantons Basel*, t. IV, p. 260 (Zweyter Theil, § 3: "Lehrstunden").

<sup>76</sup> Cité d'après Th. Burckhardt-Biedermann, *Geschichte des Gymnasiums zu Basel*, p. 215.

alors d'autre choix qu'entre une école professionnelle située hors de Bâle et un séjour de perfectionnement linguistique en pays romand. Dans le premier cas, il se trouvait livré à lui-même à un âge encore jeune et ne tirait de ce fait qu'un mince profit intellectuel de son nouveau statut; dans le second, sa culture générale était fortement délaissée, sans parler d'inconvénients d'ordre matériel. Conscient d'une lacune dans le système de l'instruction publique, le législateur de 1817 crée, en même temps que la *Realschule*, un autre établissement de conception nouvelle, le *Paedagogium*, ayant vocation à dispenser culture générale et formation scientifique à la fois aux futurs étudiants et aux jeunes gens ne se destinant pas à l'université.

Le *Paedagogium* comporte trois classes et offre un large éventail de disciplines. Aux matières enseignées au gymnase viennent en effet s'ajouter la logique, l'anthropologie, la science politique, la technologie et la statistique. Le latin, obligatoire pour tous les élèves, occupe une place de choix, puisque lui sont attribuées six heures d'enseignement en première année (contre trois pour l'allemand) et trois heures en deuxième et troisième année (le nombre d'heures d'allemand restant inchangé)<sup>77</sup>.

Jouant, d'un certain point de vue, le rôle jusque-là dévolu à la faculté de philosophie - laquelle sera réorganisée en 1818,- le *Paedagogium* entretient avec l'université des relations très étroites<sup>78</sup>. Les deux institutions relèvent en effet d'une même autorité administrative, la "curatèle", directement rattachée au Conseil cantonal d'éducation; par ailleurs, les locaux utilisés par le *Paedagogium* sont voisins des salles de l'université, à laquelle du reste ils appartiennent; enfin et surtout, le personnel enseignant est commun aux deux établissements, les professeurs de la faculté de philosophie étant tenus, aux termes de la loi, d'assurer les deux tiers de leur service au *Paedagogium*. Cette dernière disposition se révélera rapidement très bénéfique en valant à la nouvelle institution des maîtres de renom, tels que le latiniste Franz Dorotheus Gerlach et le romaniste Alexandre Vinet. Au cours des décennies suivantes, la qualité de l'enseignement dispensé au *Paedagogium* contribuera fortement à restaurer le prestige intellectuel de Bâle.

De conception à la fois globalisante et hardie, la loi scolaire de 1817 a pour effet de bouleverser en profondeur l'instruction publique bâloise en substituant aux anciennes structures - conformément au souhait initial de la commission - un ensemble organique d'une grande cohérence. Les répercussions de la nouvelle loi

---

<sup>77</sup> "Gesetz über die öffentlichen Lehr-Anstalten in Basel (vom 18. Juny 1817)" in: *Sammlung der Gesetze und Beschlüsse (...) des Kantons Basel*, t. IV, p. 270-273 (Dritter Theil, § 3: "Cursus und Classen").

<sup>78</sup> Cf. Th. Burckhardt-Biedermann, *Geschichte des Gymnasiums zu Basel*, p. 219 sqq.

sont d'ordre pédagogique et matériel<sup>79</sup>. C'est ainsi que la nette amélioration de la rémunération des maîtres permet aux écoles élémentaires de recruter un personnel jeune et motivé dont la qualification est désormais dûment contrôlée par l'Etat. La relève des anciens instituteurs sera achevée dès 1821. Par ailleurs, la période de la Restauration s'efforce de remédier à l'exiguïté et à l'insalubrité générales des locaux scolaires en construisant, entre 1822 et 1826, de nouveaux bâtiments pour chacune des quatre écoles de garçons et des trois écoles de filles<sup>80</sup>.

La principale difficulté provient de la surcharge des effectifs, le nombre moyen d'élèves par classe étant, toutes écoles confondues, supérieur à soixante. La *Realschule* et le gymnase connaissent un problème identique<sup>81</sup>. Cette situation scandalise notamment les rédacteurs des *Baslerische Mittheilungen*, qui font remarquer - non sans perfidie - que Bâle dispose dans le même temps de moyens suffisants pour entretenir une université qui ne compte que quatre-vingts à cent étudiants<sup>82</sup>. Précisons ici que la population des sept écoles élémentaires de la ville est de 868 élèves en 1826<sup>83</sup>, celle de la *Realschule* et du gymnase réunis de 433 élèves en 1829<sup>84</sup>. Bâle compte à cette époque un peu plus de 16 000 habitants.

Le gymnase et la *Realschule* reçoivent, dès la mise en place de la réforme de 1817, un recteur d'une compétence et d'un dynamisme remarquables en la personne de Rudolf Hanhart, originaire d'Argovie, qui sera l'un des artisans du néo-humanisme bâlois<sup>85</sup>. Quant au *Paedagogium*, il remplit parfaitement - selon un bilan établi en 1829 par les *Baslerische Mittheilungen* - le premier des deux rôles qui lui avaient été assignés lors de sa création, à savoir préparer l'accès aux trois facultés de théologie, de médecine et de droit:

Mit allem Rechte darf (...) behauptet werden, daß während dieser 10 Jahre eine bedeutende Zahl Studirender eine solche gründliche Vorbildung im Paedagogium erhalten hat, daß sie ihrem Vaterlande und seinen Lehranstalten in jedem Verhältnisse Ehre machen werden. Sehr oft haben die Prüfungen in der theologischen, juridischen und medizinischen Fakultät zu der Bemerkung veranlaßt,

<sup>79</sup> Cf. J. W. Heß, *Die Gemeindeschulen der Stadt Basel in den Jahren 1817-1822*; J. W. Heß, *Die Knabengemeindeschulen der Stadt Basel in den Jahren 1825-1835*.

<sup>80</sup> Cf. *Baslerische Mittheilungen*, 1827, n° 4, p. 115-119 ("Notizen über die Stadtgemeinde-Schulen").

<sup>81</sup> Cf. Rudolf Hanhart, *Von der Ueberfüllung der Schulklassen. Zwölfter Bericht an das Publikum über das Gymnasium und die Realschule in Basel* (1828). L'auteur de ce mémoire, recteur du lycée, suggère des mesures d'ordre pédagogique pour remédier à la surcharge des classes.

<sup>82</sup> 1829, n° 12, p. 275 sq. ("Frequenz des Gymnasiums").

<sup>83</sup> Cf. *Baslerische Mittheilungen*, 1827, n° 5, p. 119 ("Notizen über die Stadtgemeinde-Schulen").

<sup>84</sup> Cf. *ibid.*, 1829, n° 12, p. 274 ("Frequenz des Gymnasiums").

<sup>85</sup> Cf. *infra*, p. 227.

daß diejenigen, welche einen vollständigen Lehrkurs im Paedagogium gemacht haben, zu den am besten Vorbereiteten gehörten und die erfreulichsten Fortschritte machten<sup>86</sup>.

Les résultats sont par contre radicalement différents - toujours selon les *Baslerische Mittheilungen* - si l'on considère la seconde mission dévolue au *Paedagogium*, qui était de fournir une solide culture générale aux jeunes gens de familles aisées ne se destinant pas à des études universitaires:

Ist es aber auch von *Nichtstudirenden* so besucht worden, wie man es bei seiner Errichtung hoffte und wünschte? Ist auch der zweite damit verbundene Zweck - *allgemeiner Bildung der Jugend aus den höhern Ständen* erreicht worden? Die Beantwortung dieser Frage lautet nicht erfreulich<sup>87</sup>.

La médiocre fréquentation du *Paedagogium*, dont l'effectif total de trente élèves en 1820 tombe à vingt et un en 1829, s'explique, selon un rapport de la conférence des professeurs, par le fait que le nouvel établissement n'attire guère que les jeunes gens désireux d'entrer par la suite à l'université<sup>88</sup>. La raison principale pour laquelle ceux qu'on nomme les *Nichtstudirende* boudent le *Paedagogium* est leur aversion envers le latin, auquel nul élève ne peut se soustraire, du moins jusqu'en 1830. A partir de cette date en effet, l'établissement est divisé en deux sections parallèles: celle des "humanistes" et celle des "réalistes". Une séparation analogue s'opère au gymnase en 1831. A l'école élémentaire, l'initiation obligatoire au latin avait, elle, pris fin dès 1828, à la suite de plaintes répétées de maîtres surchargés<sup>89</sup>.

Ce problème du latin, qui concerne directement un grand nombre de familles, est sans doute l'un de ceux qui divisent le plus profondément l'opinion publique bâloise dans le dernier tiers de la Restauration. La querelle entre défenseurs et adversaires du latin obligatoire rencontre un écho d'autant plus large qu'elle peut à partir de 1826 s'exprimer sous forme contradictoire dans le premier organe de presse paraissant à Bâle depuis l'Helvétique, les *Baslerische Mittheilungen* de Christoph Bernoulli. En 1827, la question du latin est portée devant le Grand Conseil; elle fait par la suite l'objet de nombreux rapports officiels qui suscitent, en 1830 et en 1831, les mesures d'assouplissement dont nous avons

---

<sup>86</sup> 1829, n° 7, p. 147 ("Rückblick auf die zehn ersten Jahre unsers Pädagogiums").

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 148. C'est l'auteur de l'article qui souligne.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>89</sup> Cf. J. W. Heß, *Die Knabengemeinschaften der Stadt Basel in den Jahren 1825-1835*, p. 180 sq.

parlé, à savoir l'instauration de deux sections, aussi bien au gymnase qu'au *Paedagogium*. En 1835, une nouvelle loi scolaire sanctionne définitivement l'existence de deux cursus parallèles dans chacun des deux établissements.

Les péripéties que nous venons d'évoquer en relation avec l'enseignement du latin ne sont en fait que la toile de fond d'une controverse plus vaste qui agite les esprits entre 1820 et 1830. La discussion a pour objet un système de pensée venu des universités allemandes, le néo-humanisme, dont l'affirmation à Bâle jouera un rôle capital dans l'histoire intellectuelle de la ville<sup>90</sup>.

### *La loi universitaire de 1818 et les débuts du renouveau scientifique*

La loi du 17 juin 1818 "sur la réorganisation de l'université" complète et parachève deux textes fondamentaux<sup>91</sup>. Le premier, promulgué le 19 mai 1813, concrétisait juridiquement ce qui avait été - on s'en souvient - un acte politique osé, à savoir la prise en charge autoritaire par l'Etat d'une institution universitaire désespérément attachée à ses privilèges<sup>92</sup>. Cette même loi de 1813 définissait l'orientation générale de la réforme à mettre en oeuvre dans les quatre facultés. Le second texte, en date du 18 juin 1817 - que nous venons d'analyser - réorganisait l'ensemble du système éducatif bâlois "de bas en haut". La loi universitaire de 1818 - que nous nous proposons d'examiner maintenant - prolonge directement cette loi scolaire de 1817 et constitue par conséquent, selon les termes mêmes du Rapport de la commission préparatoire, "la clef de voûte" de l'édifice<sup>93</sup>.

L'objectif fixé par les autorités bâloises à la réforme universitaire de 1818 surprend d'emblée par sa modestie. De l'avis du rapporteur du projet de loi - qui n'est autre que le bourgmestre Johann Heinrich Wieland - l'université de Bâle ne doit pas en effet vouloir rivaliser en taille et en prestige avec les grandes universités allemandes, car elle s'adresse avant tout aux étudiants de la Confédération et plus spécialement à ceux du canton. Ses ressources matérielles sont au demeurant limitées. Sa principale mission doit donc être de dispenser les jeunes Bâlois et leurs Confédérés d'un séjour onéreux à l'étranger, en leur permettant de se former dans

<sup>90</sup> Cf. *infra*, p. 223 sqq.

<sup>91</sup> "Gesetz über die Organisation der Universität (vom 17ten Juni 1818)" in: *Sammlung der Gesetze und Beschlüsse (...) des Kantons Basel*, t. V, p. 34-43.

<sup>92</sup> Cf. *supra*, p. 148 sq.

<sup>93</sup> *Gutachten der Universitäts-Commission an E. E. und W. W. Rath über die Organisation der Universität und Aufstellung des Erziehungsraths*, 7 mai 1818, p. 2. C'est nous qui traduisons ("als Schlußstein des Ganzen").

leur patrie aux charges de l'Eglise et de l'Etat. Selon la commission, cette possibilité est malheureusement à exclure pour la médecine, car l'instauration d'un cursus complet entraînerait pour cette faculté la mise en place d'installations spécifiques trop coûteuses<sup>94</sup>.

Dans le but d'adapter l'université bâloise au temps présent et de lui conférer une utilité publique<sup>95</sup>, le projet de loi du 7 mai 1818 préconise les mesures suivantes, dont certaines figuraient déjà dans la loi-cadre de 1813, telles que la modification de la procédure de nomination des professeurs, l'amélioration sensible de leur rémunération, le recours à des intellectuels étrangers de renom, l'augmentation du nombre des heures d'enseignement et la réduction de la durée des vacances. Si l'on cherche à caractériser l'esprit de la loi universitaire de 1818, on observe que ses auteurs, soucieux de concilier lucidité et idéalisme, ont été guidés dans leur tâche par quatre impératifs principaux: refus de toute volonté de prestige, réalisme financier, attention portée aux besoins locaux, intérêt marqué pour la modernité scientifique. Née d'un juste équilibre entre prudence et audace, leur oeuvre produira en moins d'une décennie, grâce à un concours de circonstances favorables, de spectaculaires résultats<sup>96</sup>.

Bien que stipulant à la fois l'introduction de disciplines nouvelles et l'augmentation du volume des cours, la loi universitaire de 1818 ne modifie pas le nombre total des chaires, qui reste de dix-huit pour les quatre facultés réunies. La mise en oeuvre de ces exigences n'est donc réalisable qu'à la double condition d'alourdir les services d'enseignement et de cumuler sur une seule chaire plusieurs branches d'une même discipline. Cette dernière disposition ne concerne pas les enseignants de la faculté de philosophie; ceux-ci doivent en revanche se partager obligatoirement entre le *Paedagogium* et l'université. Les professeurs de toutes les facultés reçoivent désormais un traitement fixe et uniforme de 1600 francs par an, prélevé pour une part sur le budget de l'Etat et pour une autre sur les fonds propres de l'université<sup>97</sup>.

Rompant simultanément avec la tradition décriée du tirage au sort et avec le

---

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 4 sqq.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 2 ("Wie nun die Universität auf eine unsrer Zeit angemessene und gemeinnützige Weise einzurichten sey, war der Vorwurf unserer seitherigen Berathungen").

<sup>96</sup> Sur l'histoire de l'université de Bâle pendant la Restauration, voir: Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart*, p. 345-389; Andreas Stachelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*.

<sup>97</sup> "Gesetz über die Organisation der Universität (vom 17ten Juni 1818)" in: *Sammlung der Gesetze und Beschlüsse (...) des Kantons Basel*, t. V, p. 42 (§ 21-23: "Besoldungen und Honorarien").

principe du recrutement local, la désignation des professeurs ordinaires s'opère dorénavant par voie de concours. Le choix entre les postulants, qui peuvent être des étrangers, incombe au Conseil d'éducation, dont les décisions doivent être ratifiées par le Petit Conseil. La possibilité existe, dans certains cas, de solliciter directement un savant donné. Notons au passage que la composition du Conseil d'éducation mis en place en 1818 reflète éloquemment le dédain du gouvernement cantonal pour les professeurs, qui ne sont représentés que par leur recteur, les douze autres membres étant l'un des deux bourgmestres, le président de la commission religieuse et scolaire, trois membres du Petit Conseil, le premier pasteur de l'Eglise bâloise (*Antistes*), trois membres du Grand Conseil et trois citoyens de la ville<sup>98</sup>.

En l'absence d'une relève locale ou nationale suffisante - situation due à la décadence de l'université bâloise et au fait que cette dernière n'a alors pas d'homologue en Suisse, - le Conseil d'éducation est amené, sous la Restauration, à faire largement usage de son droit de recruter directement des enseignants étrangers. Un concours de circonstances vient servir à point nommé les intérêts de Bâle. Au moment même où s'amorce la réorganisation de son université, la cité rhénane peut en effet profiter des persécutions politiques consécutives aux "résolutions de Carlsbad" (1819) pour s'attacher les services d'intellectuels allemands frappés d'interdiction professionnelle dans leur patrie. Cette occasion judicieusement saisie se révélera bientôt, selon l'expression de Max Burckhardt, "une chance colossale" pour la ville, dans la mesure où la science allemande connaît à cette époque un remarquable essor<sup>99</sup>. La répression déclenchée dans les Etats de la Confédération germanique contre ceux qu'on appelle les "démagogues" vaudra ainsi à l'université de Bâle le concours de proscrits aussi talentueux que Jung, de Wette et Wackernagel.

En 1824, le recrutement de deux juristes et d'un médecin allemands attirera à vrai dire au gouvernement bâlois de sérieux ennuis diplomatiques avec la Prusse. Mais les autorités cantonales ne se laisseront pas intimider et demeureront inébranlables dans leur refus d'extrader les enseignants suspectés, donnant par là au reste de la Suisse un exemple remarqué de courage et d'indépendance face aux ordres de la Sainte-Alliance<sup>100</sup>.

<sup>98</sup> "Gesetz über die Aufstellung und Organisations des Erziehungsraaths (vom 17ten Juni 1818)" in: *Sammlung der Gesetze und Beschlüsse (...) des Kantons Basel*, t. V, p. 44, § 2.

<sup>99</sup> *Die Bildungsbestrebungen des bürgerlichen Zeitalters und der Humanismus des neunzehnten Jahrhunderts*, p. 204. Max Burckhardt emploie l'épithète "gewaltig".

<sup>100</sup> Les professeurs menacés d'extradition étaient Karl Follen, Wilhelm Snell et Wilhelm

La loi de 1818 stipule par ailleurs qu'en application d'un texte du 4 février 1817 "sur l'organisation militaire", les membres de l'université sont exemptés du service des armes, au même titre que les maîtres d'école. Enfin, les enseignants obtiennent en 1823 les droits politiques dont ils étaient privés jusque-là<sup>101</sup>. Cette mesure jouera par la suite un rôle déterminant dans le processus du renouveau intellectuel de Bâle. Dix ans après sa promulgation, elle permettra en effet à plusieurs représentants de l'université d'oeuvrer énergiquement au sein des différents Conseils cantonaux pour la survie de leur établissement menacé par la guerre civile.

En l'espace de deux décennies, le rapport de force entre le pouvoir politique et la catégorie sociale que représente les professeurs se modifie donc fondamentalement. Alors qu'en 1813 le sort de l'université s'était décidé sans ses membres - et même contre eux!<sup>102</sup> - ces derniers se révélèrent capables en 1833, grâce à leur participation active aux affaires de la cité, de prendre en main leur destin<sup>103</sup>. La méfiance de l'Etat envers une institution fière de ses privilèges mais dépourvue de moyens d'action aura ainsi fait place à une osmose bénéfique aux deux parties.

Les quatre facultés qui composent l'université bâloise n'appliquent pas toutes la réforme de 1818 au même rythme, car les problèmes auxquels elles se trouvent confrontées sont de nature et d'importance très diverse. Pour ce qui est de la faculté de théologie, sa réorganisation avait pu - nous l'avons vu - être entreprise dès 1813, juste avant que les événements mettant fin au régime de la Médiation ne perturbent durablement le travail de Peter Ochs et de ses amis<sup>104</sup>.

Des trois chaires que compte la faculté de théologie, l'une restera sans titulaire jusqu'en 1822, les deux autres étant occupées respectivement par Johann Rudolf Buxtorf, professeur de dogmatique depuis 1792, et par Johann Friedrich Miville, précédemment recteur du lycée, nommé professeur d'exégèse en 1816. A l'instar des ministres du culte nouvellement élus, les professeurs de théologie sont tenus de signer une déclaration (*Revers*), selon laquelle ils s'engagent à ne pas fréquenter d'assemblées religieuses soumises à tutelle étrangère et à éviter tout

---

Wesselhöft. Cf. Ernst Brand, *Die Auswirkungen der deutschen Demagogenverfolgung in der Schweiz*, p. 167 sqq. Par ordonnance du 21 mai 1824, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III interdisait à ses sujets de faire leurs études à Bâle sous peine d'exclusion des fonctions d'Etat et de poursuites fiscales à l'endroit des familles.

<sup>101</sup> Cf. Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart*, p. 345.

<sup>102</sup> Cf. *supra*, p. 147 sq.

<sup>103</sup> Cf. *infra*, p. 301 sq.

<sup>104</sup> Cf. *supra*, p. 149.

contact avec les membres desdites assemblées; ils s'engagent également à enseigner la doctrine réformée telle qu'elle est énoncée dans la Confession bâloise ainsi que la morale qui en découle<sup>105</sup>. Edictée le 13 octobre 1813 par le Conseil ecclésiastique, l'obligation du *Revers* avait eu pour instigateur Peter Ochs, soucieux de contrôler et d'endiguer par ce moyen les activités de la secte piétiste des *Herrnhuter*:

Je vous confierai que je travaille à arrêter les progrès que fait la secte des Herrnhuter (...) les deux tiers du clergé sont de cette secte; chaque famille en compte quelques membres (p. ex. depuis peu, une de mes nièces et une de mes cousines). Je ne demande que trois choses: 1° que nos pasteurs restent exclusivement attachés à notre Eglise; 2° qu'on surveille les assemblées de ces sectaires; 3° qu'on affaiblisse les liens qui les attachent à Herrnhut. Nous avons déjà eu à ce sujet une longue délibération au Conseil ecclésiastique où j'ai parlé pendant sept quarts d'heure<sup>106</sup>.

Lors de sa nomination en 1816 à la faculté de théologie, Johann Friedrich Miville avait manifesté, au nom du principe de tolérance, de sérieuses réserves à propos du *Revers*:

Ich glaube nicht, daß mich künftighin die Lust anwandeln werde, der Brüdersocietät beyzutreten. Aber das Wort "jede Verbindung zu meiden" ließe sich doch strenge auslegen; und dieß vor dem dreyeinigen Gott Jemandem versprechen zu machen, ist schier erniedrigend und für das Zeitalter der *Toleranz* sehr sonderbar. Die Herrnhuter haben freylich Blößen gegeben, aber namhafte Fehler, die eine so feindselige Rüge verdient hätten, können ihnen doch nicht vorgewiesen werden. Man hat auch Manches gegen sie deklamirt, das bey näherer Einsicht nicht Stich hält, und das wahrlich nicht aus dem ächten Sinne des Evangeliums gequollen ist<sup>107</sup>.

Le bourgmestre Wieland fit taire les scrupules de son ami Miville en se déclarant prêt à lui certifier par écrit que les passages les plus rigoristes du *Revers* étaient susceptibles d'une interprétation acceptable<sup>108</sup>.

<sup>105</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*, p. 27. Le texte du *Revers* en question est reproduit in: Ernst Staehelin, *Alexandre Vinets ausgewählte Werke*, t. I, p. 87.

<sup>106</sup> *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. III, p. 177 sq. (lettre du 21 septembre 1813 à Paul Usteri). Texte original en français.

<sup>107</sup> Cité d'après Eucharias Kündig, *Erinnerungen an Joh. Fr. Miville*, p. 187. C'est Miville qui souligne.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 195. Le *Revers* semble avoir suscité une certaine opposition, si l'on en juge d'après une lettre du romaniste Alexandre Vinet en date du 18 janvier 1822: "Trois jeunes ministres de la ville et du Canton, nouvellement revêtus d'une cure, ont été appelés d'après la loi à signer le *Revers*, c'est-à-dire un acte dans lequel les ecclésiastiques promettent d'enseigner et de prêcher une doctrine conforme à la confession reçue dans le Canton, et de ne faire partie, directement ni indirectement, d'aucune secte. Ces Messieurs, qui fréquentent depuis longtemps les assemblées des

La faculté de théologie connaît un tournant décisif en 1822 avec la nomination de Wilhelm Martin Leberecht de Wette (1780-1849) à la chaire de théologie pratique<sup>109</sup>. Celui-ci était déjà un spécialiste réputé, ancien collègue de Schleiermacher à l'université de Berlin, lorsqu'un hasard politique malheureux l'amena à accepter une chaire à Bâle.

En 1819, de Wette avait été destitué de son poste par le gouvernement prussien pour avoir écrit une lettre de réconfort à la mère de l'étudiant Karl Ludwig Sand, décapité après avoir assassiné l'écrivain August von Kotzebue<sup>110</sup>. Bien que condamnant sans détours l'acte du jeune *Burschenschaftler* (dont il connaissait personnellement la famille), de Wette s'efforçait de comprendre les motifs qui l'avaient poussé, allant jusqu'à voir dans son geste "un beau signe des temps":

(...) daß die Meinung des großen Haufens Ihren Sohn als Verbrecher brandmarken wird, und mit einem Schein des Rechts, dies fordert mich, der ich mir ein Urtheil über die Sache zutraue, auf, seinen Anwalt bei Ihnen zu machen und sein Andenken, wenigstens in seiner Familie, vor Entehrung zu schützen. Die begangene That ist freilich nicht nur ungesetzlich und vor dem weltlichen Richter strafbar, sondern auch, allgemein betrachtet, unsittlich (...) Aber ist von Beurtheilung irgend einer geschehenen Handlung die Rede, so darf man nie das allgemeine Gesetz als Maßstab gebrauchen, sondern die Überzeugung und die Beweggründe des Handelnden (...) Nun bin ich allerdings der Meinung, das der Entschluß Ihres Sohnes aus einem Irrthum hervorgegangen und nicht ganz frei von Leidenschaft gewesen ist. (...) Der Irrthum wird entschuldigt und gewissermaßen aufgehoben durch die Festigkeit und Lauterkeit der Überzeugung, und die Leidenschaft wird geheiligt durch die gute Quelle, aus der sie fließt (...) Er war seiner Sache gewiß, er hielt es für Recht, das zu thun,

---

piétistes, ont refusé de signer. On leur a répliqué que c'était la volonté de la loi et celle du Gouvernement, et leur devoir en qualité de pasteur; à quoi ils ont répondu qu'ils signeraient sans doute, mais sous réserve de s'entendre avec eux-mêmes sur le sens qu'ils donneraient à leur promesse; on n'a rien voulu comprendre à cette *direction d'intention*, et ils ont signé purement et simplement" (*Lettres*, éd. Pierre Bovet, t. I, p. 136 sq., à Charles Monnard). C'est Vinet qui souligne.

<sup>109</sup> Nous orthographions le patronyme du théologien comme il le faisait lui-même, c'est-à-dire avec un petit d. Cf. Ernst Staehelin, *Dewettiana*, p. 10. Par la suite, lorsque nous citerons des auteurs utilisant une autre graphie, nous nous conformerons aux textes originaux. - Comme il ne s'agissait pas d'une particule de noblesse (mais de l'article flamand "de"), les Bâlois prirent l'habitude, par souci démocratique, d'écrire le nom avec un grand D. Cf. Eduard His, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 33, n. 2.

<sup>110</sup> Sur les circonstances de la destitution de de Wette, voir: Max Lenz, *Zur Entlassung de Wettes*; Ernst Staehelin, *Dewettiana*, p. 17 sq. et 90 (lettre de destitution signée du ministre des Affaires religieuses, Karl von Altenstein); Walter Wendland, *Siebenhundert Jahre Kirchengeschichte Berlins*, p. 234 sq. et 284 (sur le rôle joué par l'évêque R. Fr. Eylert, prédicateur de la cour et conseiller du roi). - Espion politique à la solde du tsar Alexandre Ier, August von Kotzebue était haï de la *Burschenschaft* dont il raillait les idées libérales et patriotiques dans son *Literarisches Wochenblatt*. Cf. Eberhard Büssem, *Die Karlsbader Beschlüsse von 1819*, p. 139 sqq. et *passim*.

was er gethan, und so hat er Recht gethan (...) So, wie die That geschehen ist durch diesen reinen, frommen Jüngling, mit diesem Glauben, mit dieser Zuversicht, ist sie ein schönes Zeichen der Zeit<sup>111</sup>.

La nomination de de Wette fit beaucoup de bruit à Bâle, suscitant chez certains esprits des inquiétudes d'ordre politique ou religieux<sup>112</sup>. Avant même que le théologien eût prît ses fonctions, une partie de l'opinion publique l'avait surnommé l' "Antéchrist":

(...) l'Antechrist, c'est M. de Wette, qui n'est pas encore arrivé. Sa nomination a fait ici une sensation extraordinaire; les coupeurs de bois controversent dans les rues; on le juge partout; et comme il arrive d'ordinaire, ce sont les ignorants qui crient le plus fort. Chacun parle de la *Dogmatique* de M. de W., en cite des passages: et je ne sais pas s'il y en a deux exemplaires à Bâle<sup>113</sup>.

La lettre que le jeune assistant pastoral (*Gemeinhelfer*) Theophil Passavant adresse en janvier 1822 à un confrère allemand de Coswig illustre éloquemment l'effervescence régnant dans les milieux religieux de Bâle trois mois avant l'arrivée de de Wette, tant du côté du clergé que de celui des théologiens:

Wir werden unsere Waffen putzen und wetzen müssen, am Meisten "den Krebs des Glaubens und der Liebe, den Helm der Hoffnung zur Seligkeit". Die jungen Theologen freuen sich gewaltig; denn der Hang zu neuen Lehren ist groß, und in zwanzig Jahren wird es vielleicht eine Trennung geben. Ora pro nobis!<sup>114</sup>.

<sup>111</sup> Cité d'après Ernst Staehelin, *Dewettiana*, p. 85 sqq. (lettre du 31 mars 1819). De Wette avait fait la connaissance de Karl Ludwig Sand par l'intermédiaire du philosophe Jakob Friedrich Fries. Disciple de Kant, Fries (1773-1843) prônait une éthique fondée sur la conviction intérieure. Il avait été le professeur de de Wette à l'université d'Iéna.

<sup>112</sup> Sur les circonstances de cette nomination et les réactions qu'elle suscita, voir: Ernst Jenny, *Wie De Wette nach Basel kam*. En ce qui concerne les années bâloises de de Wette, on se reportera à: Karl Rudolf Hagenbach, *Rede bei der Beerdigung des Herrn Dr. u. Prof. W. M. L. de Wette gehalten den 19. Juni 1849*; Eduard His, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 32-43; Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 445-454; Ernst Staehelin, *Dewettiana*, p. 29-63, 111-222; Eberhard Vischer, *Die Lehrstühle und der Unterricht an der theologischen Fakultät Basels*, p. 202 sqq.

<sup>113</sup> Lettre d'Alexandre Vinet à Charles Monnard du 13 février 1822 in: A. V., *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. I, p. 139 (la deuxième édition du *Lehrbuch der christlichen Dogmatik in ihren historischen Entwicklung dargestellt* avait paru à Berlin en 1818). Voir également lettre de Vinet au même du 18 janvier 1822: "Le Conseil d'éducation avait demandé à quelques membres du clergé des mémoires (...) on a écrit dans des sens opposés; et tout examiné, ou du moins tout débattu, on a nommé M. de Wette. Vous devez connaître, Monsieur, la réputation et les ouvrages; je serais charmé d'avoir votre opinion; je n'entends guères ici que des juges prévenus ou intéressés" (*ibid.*, t. I, p. 136).

<sup>114</sup> Cité d'après Ernst Staehelin, *Dewettiana*, p. 114. Le texte biblique cité par Passavant se trouve in: *Thessalon.*, I, 5, 8.

Lorsqu'en mai 1822 de Wette fait son apparition, l'appréhension des Bâlois se transforme à vrai dire en heureuse surprise: les qualités intellectuelles du théologien, son dévouement et son attitude conciliante forcent en effet le respect de tous et désarment ses adversaires. Le contenu de son enseignement enthousiasme bientôt ses auditeurs - à commencer par un collègue aussi averti que Vinet<sup>115</sup>, tandis que les conférences qu'il donne en ville fondent sa popularité auprès d'un large public, lui gagnant notamment les coeurs féminins:

Meine Vorlesungen in der Spitalkirche haben den besten Erfolg. Ich habe hundertsiebzig zahlende und über zwanzig nicht zahlende Zuhörer; ohne die zahlreichen Gäste. Man scheint fortwährend zufrieden zu seyn und ist sehr aufmerksam. Es ist interessant, an fünfzig bis achtzig Damen in der gespanntesten Aufmerksamkeit vor sich zu sehen, und ich gestehe, daß ich nicht so gerne lesen würde, wenn dieser Theil der Zuhörerschaft fehlte. Man kann Vieles sagen, was Männer nicht ansprechen würde, und was doch zur Sache gehört. Durch die Vorlesungen erlange ich einen Einfluß auf Basels Welt, welcher unberechenbar ist<sup>116</sup>.

Dès son arrivée à Bâle, de Wette réorganise totalement la faculté de théologie<sup>117</sup> et prend à coeur ses nombreuses tâches annexes - de nature administrative ou pastorale, - sans négliger sa production scientifique et littéraire. Il se concilie par ailleurs les bonnes grâces des piétistes en oeuvrant à leurs côtés dans les sociétés d'édification et de bienfaisance (dont la cité rhénane regorge)<sup>118</sup>, ainsi qu'en prenant l'initiative, en novembre 1825, de rencontrer le secrétaire de la *Christentumsgesellschaft* Christian Friedrich Spittler. Succédant à un échange épistolaire de plusieurs mois, l'entrevue entre les deux hommes met fin à la

---

<sup>115</sup> Voir notamment lettre du 2 octobre 1822 à Louis Leresche: "Tu sauras que j'ai suivi pendant six mois les leçons théologiques du célèbre professeur de Wette, actuellement fixé à Bâle. Elles m'ont fait un grand plaisir; il me semblait que pour la première fois je faisais de l'exégèse (...) Doctrine pure et ferme, critique judicieuse et réservée, vues belles et profondes, talent de faire saisir la suite des passages et l'ensemble de l'écrit, exposition précise et méthodique: voilà les mérites qui m'ont frappé dans les leçons de ce professeur, dont la probité littéraire et théologique est encore plus remarquable que le talent et l'érudition" (*Lettres*, éd. Pierre Bovet, t. I, p. 159). - Le jugement de Vinet sur les doctrines professées par de Wette se fera avec le temps de plus en plus critique, sans altérer en rien ses sentiments d'admiration et d'amitié. Cf., par exemple, lettres à Charles Monnard du 4 janvier 1828 (*Lettres*, éd. Bovet, t. I, p. 336 sq.) et du 20 février 1829 (*ibid.*, t. II, p. 10 sq.). Dès 1823, assailli de problèmes de conscience, Vinet avait interrompu la traduction du cours de morale de de Wette, commencée à la demande de ce dernier. Le théologien ne lui en tint aucunement rigueur. Cf. Eugène Rambert, *Alexandre Vinet. Histoire de sa vie et de ses ouvrages*, p. 89 sq.

<sup>116</sup> Cité d'après Ernst Staehelin, *Dewettiana*, p. 125 sq. (lettre de de Wette à Heinrich Hirzel, 4 janvier 1823).

<sup>117</sup> Cf. Ernst Staehelin, *Dewettiana*, p. 30.

<sup>118</sup> C'est ainsi qu'il préside à partir de 1826 le *Verein zur sittlich-religiösen Einwirkung auf die Griechen* fondé par Christian Friedrich Spittler.

controverse les opposant sur des problèmes de foi<sup>119</sup>.

En 1828, le chapitre paroissial est saisi d'une demande de l'*Antistes* Hieronymus Falkeisen visant à condamner un cours de de Wette consacré au Nouveau Testament. L'action devait cependant tourner court, le chapitre renonçant à adresser au théologien téméraire la "missive fraternelle" recommandée par la commission constituée *ad hoc*<sup>120</sup>. Un an plus tard, de Wette obtient la citoyenneté bâloise; son prestige moral ne cesse dès lors de croître jusqu'à sa mort en 1849.

En la personne du jeune Bâlois Karl Rudolf Hagenbach (1801-1874), élève à Berlin de Schleiermacher et de Neander, la faculté de théologie recrute en 1824 un enseignant aux talents exceptionnels, dont le dynamisme s'exercera dans les domaines les plus divers pendant un demi-siècle<sup>121</sup>. Hagenbach devient professeur titulaire en 1829, au décès de Buxtorf<sup>122</sup>.

Des quatre composantes de l'université bâloise, la faculté de médecine est celle qui, en 1818, se trouve dans la situation la plus préoccupante. Elle ne compte plus en effet qu'un seul enseignant, les deux autres ayant présenté leur démission après que les autorités se soient prononcées en faveur de la réforme de l'établissement<sup>123</sup>. Le principe de celle-ci donne lieu à une polémique, par almanach littéraire interposé, entre le professeur de médecine Carl Friedrich Hagenbach, père du théologien, et Peter Ochs, membre du gouvernement, chacun des deux hommes publiant des épigrammes sur le sujet dans les *Alpenrosen* pour

<sup>119</sup> Cf. Andreas Lindt, *C. F. Spittler und W. M. L. de Wette. Zur Begegnung von Erweckungsfrömmigkeit und Universitätstheologie im Basel des 19. Jahrhunderts*.

<sup>120</sup> Cf. Ernst Staehelin, *Dewettiana*, p. 32.

<sup>121</sup> Sur la personnalité, la carrière et les différentes activités de Karl Rudolf Hagenbach, voir: Eduard His, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 95-103; Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 433-445; Rudolf Stähelin-Stockmeyer, *Karl Rudolf Hagenbach*.

<sup>122</sup> Alexandre Vinet donne son sentiment sur cette nomination dans une lettre à Charles Monnard du 20 février 1829: "M. Hagenbach, professeur extraordinaire de théologie a été également élevé à l'*ordinariat*. C'est un jeune homme de beaucoup de savoir et d'esprit, mais néologue décidé. A mon avis, et humainement parlant, c'est une chose mal pensée que de donner pour pendant à un néologue un autre néologue. Hagenbach n'est que l'écho de De Wette; mais s'il y a des différences entre eux, elles sont toutes à l'avantage du dernier. En quoi ils se ressemblent, c'est dans la tendance négative de leur enseignement; ils démolissent à merveille; personne ne s'aperçoit qu'ils *édifient* (...) Triste métier que celui de gratter des monuments vénérables, qui ont résisté à la sape de tant d'ennemis et à celle du temps! Ce que nous voyons clairement, c'est que les jeunes théologiens formé à cette école ne seront jamais des *pasteurs*, quoiqu'on puisse leur en donner le titre; le zèle et l'amour leur manquent, cela se touche au doigt. Je plains De Wette d'en être encore là; car il vaut mieux que ses doctrines, si vagues, si incohérentes; mais la plupart de ses disciples n'ont pas l'antidote que lui fournit son caractère" (*Lettres*, éd. Pierre Bovet, t. II, p. 10 sq.). C'est Vinet qui souligne. On appelait "néologues" les tenants d'une théologie éclairée (*Aufklärungstheologie*). - Dix ans plus tard, le jeune étudiant en théologie Jacob Burckhardt tiendra sur l'enseignement de de Wette - jugement négatif mis à part - des propos étrangement semblables. Cf. *infra*, p. 314 sq.

<sup>123</sup> Cf. Albrecht Burckhardt, *Geschichte der medizinischen Fakultät zu Basel, 1460-1900*, p. 264 sq.; Wilhelm Vischer, *Basel in der Zeit der Restauration, 1814-1830*, t. II, p. 27 sq.

l'année 1819<sup>124</sup>.

La faculté de médecine réorganisée comporte quatre chaires. Sur les trois à pourvoir, une seule l'est dans un délai relativement bref, par la nomination en 1822 de Carl Gustav Jung; les deux autres resteront sans titulaire, respectivement jusqu'en 1827 et 1829<sup>125</sup>. Ces retards apportés au recrutement ont pour effet, dans les années 1823-1825, de relancer le débat sur l'opportunité de maintenir à Bâle une faculté de médecine complète<sup>126</sup>. L'impulsion donnée par Jung à l'établissement mettra rapidement fin à la controverse.

Ami de de Wette, Carl Gustav Jung (1794-1864) est l'un de ces "démagogues" allemands dont le recrutement a signifié pour Bâle une chance décisive<sup>127</sup>. Expulsé de Prusse en 1820, après avoir été emprisonné treize mois - sans jugement - pour diffusion d'un chant patriotique intitulé "Deutsche Jugend an die deutsche Menge", Jung avait vu son élection à l'université de Fribourg-en-

---

<sup>124</sup> Cf. *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. III, p. 386 (lettre du 11 juillet 1818 à Paul Usteri). A propos de la démission des deux professeurs de médecine, Peter Ochs écrit à son ami zurichois Usteri: "Hagenbach a donné sa démission et Stückelberger annonce qu'il la donnera aussi; et cela dans le moment où la curatelle (...) les avait fait inviter à une conférence pour régler un plan d'études en médecine, d'études effectives, c.-à-d. de leçons. Je le répète: nous pouvons nous appliquer le vers de Mithridate: 'Tes plus grands ennemis, Rome, sont dans tes portes'. La lettre par laquelle Hagenbach/ donne sa démission est une absurdité (...) On y reconnaît l'indignation d'avoir cabalé depuis huit ans contre tout projet de réforme et de voir que cependant on commence; on veut même avancer" (*loc. cit.*, p. 386 sq.). Texte original en français.

<sup>125</sup> Sur l'histoire de la faculté de médecine de Bâle entre les deux réorganisations de 1818 et de 1835, voir: Albrecht Burckhardt, *op. cit.*, p. 258-283; Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*, p. 59-70.

<sup>126</sup> Cf. Albrecht Burckhardt, *op. cit.*, p. 274 sq. En réponse à la brochure anonyme *Ist die Aufstellung einer vollständigen medicinischen Fakultät für den Stand Basel empfehlenswerth?*, le jeune professeur de géologie Peter Merian publie en 1823 *Einige Worte zur Beleuchtung der Schrift: Ist die Aufstellung etc.* Après avoir exprimé ses craintes face aux lenteurs dans l'application de la loi, Peter Merian dénonce chez l'auteur de la brochure un esprit prosaïque et mercantile, auquel il oppose l'audace manifestée par les Bâlois en 1460: "Wir würden gerne uns dieser Arbeit entzogen, und die Richtung der Schrift der Beurtheilung jedes Unbefangenen überlassen haben, wäre dieselbe nicht in einem Zeitpunkte erschienen, wo Lähmung freudiger Thätigkeit für das Gedeihen des Begonnenen besonders schädlich ist, wo ermuthigende Anerkennung des bereits Geleisteten Noth tut (...) Gleich mit den ersten Zeilen der Schrift tritt ein Geist uns entgegen, der jedem freiem Aufstreben hemmende Fesseln anlegen muß. Es ist der Geist der kümmerlichen Ansicht des bloß zunächst Liegenden, der Geist der jeder Anstrengung abhold ist, welche nicht unmittelbar den Nutzen nach Prozenten anzugeben im Stande ist. Es war freilich dieser Geist nicht, der in den kleinen Staaten des Alterthums Kunst und Wissenschaft zur höchsten Blüthe brachte, oder im Mittelalter die engen Mauern der Reichsstädte zu Bewahrerinnen und Ausbilderinnen des höchsten Gutes der Menschheit machte. Es war dieser Geist nicht, der im Rathe unserer Altvordern die Oberhand gewann, als sie erwarmt durch den Umgang mit den Vätern des Conciliums, dem erwachten Bedürfnisse nach Geistesbildung ein dauerndes Denkmal in der Gründung eines Tempels der Wissenschaft setzen wollten" (p. 5 sq.).

<sup>127</sup> Sur les circonstances de la nomination à Bâle de Carl Gustav Jung et les années bâloises de ce dernier, voir: Eduard His, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 69-76; Ernst Jung, *Aus den Tagebüchern meines Vaters*; M. H. Koelbing, *Wie Karl Gustav Jung Basler Professor wurde. Ein Beitrag zur Universitätsgeschichte.*

Brisgau cassée par le ministère badois<sup>128</sup>. Elu à Bâle en 1822, contre un candidat local et un autre originaire des Grisons, Jung se révèle rapidement un organisateur hors pair; il réaménage les enseignements alors en complète décadence, se signalant par ses travaux pratiques d'anatomie, qui constituent à l'époque une nouveauté<sup>129</sup>. Citoyen bâlois depuis 1824, père de treize enfants, Carl Gustav Jung aura pour petit-fils le grand psychologue et psychiatre du même nom.

A la différence des trois autres facultés, qui voient leur sort s'améliorer grâce à la loi de 1818, la faculté de droit connaît sous la Restauration des fortunes diverses, liées au fait que les événements politiques viennent contrarier à plusieurs reprises ses efforts de recrutement<sup>130</sup>. Les incidents diplomatiques avec la Prusse dans les années vingt, puis les *Basler Wirren* à partir de 1830 provoquent en effet un certain nombre de défections dans les rangs des juristes. Déjà précaire, la situation de l'établissement s'aggrave encore avec la mise en congé d'Andreas Heusler, qui entre au gouvernement en 1831, et la nomination de Wilhelm Snell à Zurich en 1833, de sorte que la faculté n'a plus aucun enseignant titulaire au moment où s'engage la réorganisation de 1835.

La faculté de philosophie, dont le rôle se réduisait jusqu'alors à préparer l'admission dans l'un des trois autres établissements, devient avec la loi de 1818 l'égale des facultés de théologie, de médecine et de droit, sans qu'une mission spécifique lui soit pour autant assignée<sup>131</sup>. Libérée de son ancienne fonction propédeutique, qui incombe désormais au *Paedagogium*, elle n'a pas en effet d'autre vocation que d'être "coordonnée" aux différentes composantes de l'université<sup>132</sup>. La loi ne prescrit à la faculté de philosophie aucune finalité pratique.

<sup>128</sup> Cf. Eduard His, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 71.

<sup>129</sup> Eprouvant des difficultés à se procurer les cadavres nécessaires à ses séances de dissection, Jung rédige dès 1823 un mémoire à l'intention des autorités dans lequel il suggère que des mesures fussent prises auprès de l'hôpital, de l'orphelinat et de la prison pour que son institut pût être régulièrement pourvu en corps. Cf. Albrecht Burckhardt, *op. cit.*, p. 274.

<sup>130</sup> En ce qui concerne le fonctionnement de la faculté de droit entre 1818 et 1835, voir: Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*, p. 43-55.

<sup>131</sup> Sur l'organisation et le fonctionnement de la faculté de philosophie entre 1818 et 1835, cf. *ibid.*, p. 71-98. - A cette époque, les facultés de philosophie des pays germaniques (tout comme les facultés des arts de l'Ancien Régime français, par exemple) n'avaient encore ni vocation propre, ni véritable finalité pratique. Elles étaient certes censées former, entre autres, les futurs professeurs, mais l'enseignement purement théorique qu'elles dispensaient n'avait rien à voir avec la réalité pédagogique et était totalement étranger aux contingences professionnelles. Lorsque le professeur de lycée prenait ses fonctions, il était avant tout un *Gelehrter*, c'est-à-dire un érudit, un lettré. Cf. Friedrich Paulsen, *Die deutschen Universitäten und das Universitätsstudium*, p. 80. Sur ce point, voir également: Stephen d'Irsay, *Histoire des universités françaises et étrangères des origines à nos jours*, p. 187 sq., qui oppose les conceptions néo-humanistes de Wilhelm von Humboldt au système d'instruction utilitariste de l'Université Impériale française.

<sup>132</sup> *Gutachten der Universitäts-Commission an E. E. und W. W. Rath über die Organisation der Universität und Aufstellung des Erziehungsraths*, 7 mai 1818, p. 13 sq.

Son utilité - définie par un règlement de l'année 1823 - consiste au contraire à faire contrepoids à la spécialisation professionnelle:

Die philosophische Fakultät ist Stellvertreterin allgemeiner wissenschaftlicher Bildung auf der Hochschule; diese im Gegensatz einseitiger Berufsausbildung zu fördern, ist ihre Aufgabe<sup>133</sup>.

Le recrutement de professeurs qualifiés s'avère particulièrement difficile dans deux disciplines, la philosophie et l'histoire, pour des raisons de tous ordres. Après qu'en 1822 de Wette n'ait pas réussi à attirer à Bâle son ancien maître et ami Jakob Friedrich Fries<sup>134</sup> et que plusieurs tentatives de lectorat se soient révélées sans lendemain<sup>135</sup>, l'université décide en 1830 - de guerre lasse - d'appeler à la chaire de philosophie Ignaz Paul Vital Troxler, enseignant et médecin à Aarau. Réputé à la fois pour ses talents pédagogiques et pour ses travaux scientifiques, très populaire dans les milieux de la Société de Zofingue<sup>136</sup>, ce dernier fait à Bâle des débuts remarquables. Mais, traduit en justice pour son attitude lors des *Wirren*, Troxler abandonne son poste dès l'été 1831, ce qui lui vaut d'être destitué<sup>137</sup>.

Les difficultés liées à la chaire d'histoire proviennent, du moins pour une part, du fait que le Mecklembourgeois Friedrich Kortüm (1788-1858), professeur titulaire depuis 1821, refuse dès l'année suivante d'enseigner parallèlement au *Paedagogium*, comme la loi lui en fait obligation. Après sa démission, survenue en

---

<sup>133</sup> Cité d'après Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel 1818-1835*, p. 71 ("Ordnung für die philosophische Fakultät"). Adopté pour une période transitoire de cinq années, ce règlement resta apparemment en vigueur jusqu'en 1843 (*ibid.*, p. 71, n. 2).

<sup>134</sup> Cf. Ernst Staehelin, *Dewettiana*, p. 122. Fries semble avoir décliné l'offre des Bâlois pour des raisons financières.

<sup>135</sup> L'une de ces tentatives, particulièrement prometteuse, échoua pour raison religieuse. Recruté comme lecteur en 1823 sur la recommandation de Fries, Karl Seebold, originaire de Giessen, était sur le point d'être promu professeur lorsqu'il s'avéra qu'il était de confession catholique. Après avoir refusé - comme le conseil lui en avait été donné - de se convertir au protestantisme, il démissionna de son poste de lecteur en 1826. Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*, p. 74 sq.

<sup>136</sup> Lors de son installation à Bâle au printemps 1830, un groupe d'étudiants - Zofingiens pour la plupart - s'étaient portés à la rencontre de Troxler jusqu'à Stein et Rheinfelden, l'accompagnant ensuite en cortège dans la ville. Cf. Ulrich Beringer, *Geschichte des Zofingervereins*, t. I, p. 349.

<sup>137</sup> Cf. *infra*, p. 285 sq. Dans le cas de Troxler, le conseil d'éducation n'avait pas considéré l'appartenance du candidat au catholicisme comme un obstacle insurmontable: "Seine Confession (...) wird wohl in einem paritätischen Cantone wie der unsrige nicht als ein Hinderniß angesehen werden, besonders bei der gegründeten Voraussetzung, daß ein so geistreicher und tiefer Denker wenigstens nicht als Gegner des Protestantismus auftreten könne". Cité d'après Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*, p. 77. L'adjectif "paritätisch" est une allusion au Birseck (catholique), rattaché au canton de Bâle par le Congrès de Vienne. - Dans sa vieillesse, Troxler se réconciliera totalement avec Bâle. Empêché par la maladie de participer au jubilé de 1860 - auquel il avait été invité, - il adressera à l'université un message écrit extrêmement élogieux. Cf. Eduard Vischer, *Der versöhnte Troxler*.

1822, l'université recrute en 1823, au terme d'une procédure longue et minutieuse, Friedrich Brömmel (1791-1856), originaire de Goslar, dont les conférences publiques sur la Révolution française - thème d'actualité - attirent d'emblée le Tout-Bâle<sup>138</sup>. Mais le retour inopiné de Kortüm, en 1826, relègue bientôt Brömmel dans l'ombre, suscitant entre les deux hommes une rivalité qui met la communauté universitaire en émoi. Les différents épisodes de cette affaire sont résumés de manière à la fois pittoresque et sensible par Alexandre Vinet, dans une lettre du 20 février 1828:

Il n'y a rien de nouveau dans notre Université, sinon l'espèce de schisme qu'y occasionne la présence du Dr Kortuem. Il a été, comme vous le savez, professeur ordinaire parmi nous; puis il a donné sa démission, on ne sait pourquoi. Plus tard, revenu à Bâle comme *privat-docent*, il a, comme auparavant, attiré tous les étudiants dans ses leçons, qu'on dit fort intéressantes. Le professeur en titre, malgré un mérite reconnu, n'a plus d'auditeurs. Le Dr Kortuem, un peu revenu de son inconstance naturelle, cherche une place assurée; on lui en offre une à Fribourg; et à cette nouvelle nos étudiants ont rédigé une pétition à la Curatèle, pour l'engager à retenir par une place, au moins celle de lecteur, un homme si précieux. Ils n'ont point encore de réponse. Kortuem a parmi les professeurs plus d'adversaires que de partisans. Pour moi, je suis neutre, n'en sachant point assez pour me prononcer, et ne m'en souciant guère aussi. Généralement je suis comme mon historien de prédilection, Augustin Thierry; ma sympathie est pour les vaincus; et le vaincu, dans ce moment, c'est le professeur délaissé<sup>139</sup>.

En dehors de l'histoire et de la philosophie, dont nous venons d'évoquer les déboires en matière de recrutement, les autres disciplines pourvoient leurs chaires sans trop de difficultés. Plusieurs d'entre elles, dont l'histoire naturelle et la physique<sup>140</sup>, recrutent des Bâlois, tandis que les autres font appel à des étrangers. Sont ainsi sollicités le citoyen de Saxe-Gotha Franz Dorotheus Gerlach pour les études latines, le Vaudois Alexandre Vinet pour la littérature française et le Saxon Carl Friedrich Sartorius pour les lettres allemandes (associées à l'esthétique).

Appelé au *Paedagogium* en 1819, professeur titulaire à l'université depuis

<sup>138</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*, p. 91.

<sup>139</sup> *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. I, p. 342 (à Charles Monnard).

<sup>140</sup> Appelé dès 1819 pour enseigner l'histoire naturelle, Christoph Bernoulli dispensait en outre des cours de technologie et d'économie politique. A l'en croire, la chaire d'histoire naturelle, pour laquelle il n'était pas particulièrement qualifié, lui avait été attribuée pour compenser la fermeture de son Institut philotechnique, consécutive à la création du *Paedagogium*. Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*, p. 82 sq. La chaire de physique et de chimie échet après concours à Peter Merian. Nous reparlerons de celui-ci en relation avec la bipartition du canton.

1820, Franz Dorotheus Gerlach (1793-1876)<sup>141</sup> accomplit à Bâle une carrière particulièrement longue et riche, ajoutant à partir de 1830 la direction de la Bibliothèque à ses multiples charges. Il est, tant par son enseignement que par ses écrits programmatiques, celui qui introduit à Bâle le néo-humanisme.

Alexandre Vinet (1797-1847) est tout juste âgé de vingt ans lorsqu'il quitte Lausanne en 1817 pour enseigner le français au gymnase et au *Paedagogium* de Bâle<sup>142</sup>. Bien qu'il ne soit aucunement préparé à cette tâche difficile - il a fait des études de théologie et ignore de surcroît l'allemand, - le jeune Romand prend immédiatement ses fonctions à coeur, gagnant ainsi le respect de ses élèves et l'estime de ses collègues<sup>143</sup>. Enseignant également à l'université comme lecteur, il devient en 1819 professeur extraordinaire de littérature française à la faculté de philosophie. Au cours des vingt années qu'il passe à Bâle, Vinet parvient, grâce à son rayonnement intellectuel et moral, à assurer à sa discipline la place et la dignité qui lui faisaient défaut jusqu'alors. Un résultat durable de son enseignement est la célèbre *Chrestomathie*, sans cesse rééditée depuis 1829, qu'il compose à l'intention

<sup>141</sup> Sur la personnalité et l'extraordinaire influence de Gerlach à Bâle, voir: Max Burckhardt, in: Johann Jakob Bachofen, *Gesammelte Werke*, t. I, p. 486 sq.; Eduard His, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 51-57; Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 328-332.

<sup>142</sup> Sur la personnalité et les années bâloises d'Alexandre Vinet, voir: Eduard His, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 60-68; Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 343-355; Eugène Rambert, *Alexandre Vinet. Histoire de sa vie et de ses ouvrages*, p. 9-351; Paul Roches, *L'activité pédagogique de Vinet à Bâle*; Ernst Staehelin, *Alexandre Vinet als Literaturhistoriker, Prediger und politischer Schriftsteller während seiner Basler Zeit*. La correspondance de Vinet est du plus haut intérêt, tant pour la connaissance de l'auteur que pour celle du milieu bâlois; il n'en existe malheureusement pas d'édition complète. On pourra consulter: Alexandre Vinet, *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. I (1813-1828) et II (1828-1837); *Lettres de Alexandre Vinet et de quelques-uns de ses correspondants* (éd. Charles Secrétan et Eugène Rambert), t. I (Bâle); *Alexandre Vinets ausgewählte Werke* (éd. Ernst Staehelin), t. I (1814-1830) et II (1830-1837). Ce dernier ouvrage contient un choix de lettres traduites en allemand par l'éditeur.

<sup>143</sup> Voici ce qu'écrivait Vinet le 27 mai 1818 à son ami Louis Leresche, après neuf mois d'enseignement: "/mes fonctions/ me deviennent toujours plus chères; l'intérêt des études auxquelles je me livre et surtout l'affection de mes élèves, que j'ai eu le bonheur de me concilier, me font aimer le poste où la Providence m'a placé. En vérité, je crois les jeunes gens de Bâle meilleurs que ceux de Lausanne (...) Je puis t'assurer que la politesse et la bienveillance m'ont obtenu tout ce qu'on attend ordinairement de la plus exacte sévérité, jusques et compris le respect. Aussi je les aime de tout mon coeur. Je pourrais citer comme preuve de l'importance qu'il y a à ne pas traiter les jeunes gens de 16 à 18 ans comme des enfants, la manière dont ils sont avec l'un des professeurs. C'est un homme (Ministre) de 45 ans à peu près, recteur du Gymnase, savant et digne de respect, mais qui a pour défauts d'abord une grande rudesse dans les formes, et celui de ne point étudier le caractère et l'esprit de ses élèves. Il les a menés dès le commencement comme des conscrits, sans politesse et sans assez de discernement. Il en est résulté que, malgré sa grande rigueur, il n'est point respecté et que les étudiants, bons d'ailleurs, lui ont joué quelques tours désagréables. Bienveillance et dignité, voilà, je crois, ce qu'il faut chez un professeur (...) Je me plais aussi beaucoup au Gymnase; ces enfants sont si bons et si gais; il me semble que je n'ai pas été si heureux au Collège qu'ils le paraissent ici" (*Lettres*, éd. Pierre Bovet, t. I, p. 45 sqq.). Le recteur en question est Rudolf Hanhart.

de ses élèves et de ses étudiants<sup>144</sup>. Sainte-Beuve, qui sera le collègue de Vinet à l'Académie de Lausanne, et, plus tard, Brunetière feront grand cas de cet ouvrage<sup>145</sup>.

Les études germaniques n'avaient plus de représentant à Bâle depuis Johann Jakob Spreng, au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>146</sup>. Aussi les législateurs de 1818 ont-ils conscience de mettre fin à une anomalie en créant la première chaire de littérature allemande, que le Conseil d'éducation pourvoit du reste sans délai<sup>147</sup>. Un candidat qualifié se trouve en effet sur place en la personne de Carl Friedrich Sartorius (1793-1835), recruté en 1815 par Christoph Bernoulli pour son Institut philotechnique<sup>148</sup>. Nommé au *Paedagogium* en 1818 puis à l'université en 1819, le professeur saxon apporte à la défense des lettres allemandes un zèle quelque peu intempestif, qui lui vaut - selon Vinet - de recevoir des Bâlois, "avec une ample récolte de louanges, une ample moisson d'épigrammes"<sup>149</sup>. Peter Ochs, qui l'avait recommandé pour le *Paedagogium*, nous donne du premier germaniste en titre de l'université de Bâle un portrait plein d'humour:

Il est un de ces Kraftmänner qui n'aiment que la *Teutschheit*, et il

---

<sup>144</sup> *Chrestomathie française ou choix de morceaux tirés des meilleurs écrivains français. Ouvrage destiné à servir d'application méthodique et progressive à un cours de langue française*, 3 tomes, nombreuses éditions (t. I: *Littérature de l'enfance*; t. II: *Littérature de l'adolescence*; t. III: *Lectures pour la jeunesse et l'âge mûr*).

<sup>145</sup> Cf. Philippe Godet, *Histoire littéraire de la Suisse française*, p. 508 sqq. A propos du "Discours" de Vinet inséré en tête du troisième volume, Sainte-Beuve disait: "Chacune de ses paroles compte (...) Je ne trouve pas un point à mordre, tant le tout est serré et se tient". Cité d'après Philippe Godet, *op. cit.*, p. 509.

<sup>146</sup> Cf. *supra*, p. 47 sq.

<sup>147</sup> *Gutachten der Universitäts-Commission an E. E. und W. W. Rath über die Organisation der Universität und Aufstellung des Erziehungsraths*, 7 mai 1818, p. 22.

<sup>148</sup> Sur Carl Friedrich Sartorius à Bâle, voir: Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 311-314; Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*, p. 93-95.

<sup>149</sup> *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. I, p. 94 (lettre du 25 février 1820 à son père). Toujours nuancé, Vinet précise en note: "Il faut bien dire que ce sont quelques formes, et non pas le cours lui-même, qui ont donné prise aux railleurs" (*loc. cit.*, p. 94). Le cours de Sartorius en question était une conférence publique. - Les attaques de Sartorius contre la littérature française inspirèrent au jeune Vinet, tout juste promu professeur extraordinaire, le vif désir de défendre sa discipline auprès du public bâlois cultivé: " (...) j'aime la vérité, j'aime la gloire de notre littérature, et je ne serais pas fâché de rappeler à l'impartialité tant de personnes qui jugent à tort et à travers les écrivains français sans les connaître; et qui répètent, sans les comprendre, ces mots de leurs maîtres: la littérature française est superficielle, elle n'a pas conçu la vie dans toute sa profondeur, elle est froide, sans âme, esclave des règles, dénuée d'enthousiasme. M. Sartorius, qui n'a peut-être pas lu cinq lignes de français, n'a-t-il pas, dans une de ses séances, dirigé une véhémence tirade contre cette pauvre littérature? et n'a-t-il pas, l'autre jour, repoussé avec indignation le parallèle qu'on a fait entre Wieland et Voltaire, comme injurieux au premier? n'a-t-il pas prétendu que l'auteur de Zaïre et le défenseur de Calas ne savait que faire rire. Etrange esprit de dénigrement que j'ai vu même chez des hommes très instruits. J'ai l'orgueil de me croire plus impartial; et j'avoue que j'aurais quelque plaisir à donner un exemple d'équité à tant de personnes entraînées, sans toutefois faire de mon cours un combat. - J'y réfléchirai" (*loc. cit.*, p. 94).

doit plaire, sous ce rapport, à bien des Allemands. Son style abonde en expressions figurées et ressemble en peu à ce que les Français appellent *phébus*<sup>150</sup>.

Mais le caractère exalté de Sartorius ne le porte pas seulement à célébrer avec emphase les mérites de la culture allemande; il le conduit aussi malheureusement à l'alcoolisme, lequel met prématurément fin à sa carrière. Des incidents répétés, notamment au *Paedagogium*, obligent en effet les autorités bâloises à limoger en 1832 ce professeur de moins de quarante ans<sup>151</sup>. Sartorius, qui mourra dès 1835, est remplacé en 1833 par le Berlinoise Wilhelm Wackernagel<sup>152</sup>.

En dépit des multiples facteurs - d'ordre à la fois conjoncturel et structurel - qui entravent le processus de réorganisation décidé en 1818, l'université de Bâle connaît sous la Restauration un incontestable renouveau. Au nombre des freins au rétablissement de l'institution, il faut citer: les retards apportés à la mise en oeuvre de la loi, la modicité de la rémunération des professeurs, la faiblesse des effectifs étudiantins, enfin les troubles de la guerre civile.

La lenteur du Conseil d'éducation à pourvoir les chaires pousse le recteur de Wette, inquiet de voir retomber l'élan initial, à adresser en 1823 un appel solennel aux autorités:

Und jetzt fordere ich Sie, weise Häupter und Rätthe, feierlich auf, das Werk der Wiederherstellung der Universität fördersamst zu vollenden! Je länger man aufschiebt, desto mehr ermattet der Eifer, desto mehr gewöhnt man sich an das Mangelhafte<sup>153</sup>.

Les difficultés de l'université à recruter des professeurs de valeur sont attribuées par Vinet à l'insuffisance des émoluments qui leur sont offerts:

(...) *deficiente pecunia, deficit omne*. Si nous avions trois cents louis à offrir à chaque professeur, nous enlèverions peut-être à l'Allemagne des hommes d'un grand renom; et partout la science et le génie attirent des zéloteurs. Mais qui voudrait, sans des circonstances impérieuses, vendre un travail précieux pour si peu, et ensevelir sa renommée dans une Université sans étudiants, lorsque aucun dédommagement pécuniaire ne se présente pour l'y déterminer?<sup>154</sup>

<sup>150</sup> *Korrespondenz des Peter Ochs* (éd. Gustav Steiner), t. III, p. 381 (11 juillet 1818, à Paul Usteri). Texte original en français. C'est Ochs qui souligne.

<sup>151</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*, p. 94 sq.

<sup>152</sup> Cf. *infra*, p. 320 sq.

<sup>153</sup> *Rede nach dem Antritt des Rectorats der Universität den 12. Mai 1823 gehalten*, p. 34.

<sup>154</sup> *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. I, p. 161 (23 mars 1823, à Louis Leresche).

L'actualité politique vient fort opportunément compenser la médiocrité des ressources financières de Bâle, puisque les "circonstances impérieuses" dont parle Vinet en 1823 s'imposent peu après - comme on sait - à un certain nombre d'intellectuels allemands victimes de la Sainte-Alliance. Ayant trouvé dans la cité rhénane un refuge sûr, ceux-ci contribueront par la suite à restaurer le renom des quatre facultés. Sur les dix-huit chaires que compte l'université, cinq seront toutefois toujours vacantes en 1829<sup>155</sup>.

Si les *Baslerische Mittheilungen* soulignent avec satisfaction la progression régulière du nombre des nouveaux étudiants, lequel passe de 11 en 1820 à 41 en 1825<sup>156</sup>, les maigres effectifs estudiantins ne cessent cependant, pendant toute la période de la Restauration, de susciter des remarques désabusées dans les rangs du corps enseignant. Alexandre Vinet, par exemple, affirme le 23 mars 1823: "Notre Université se peuple de professeurs et non d'étudiants"<sup>157</sup>. Sept ans plus tard, Christoph Bernoulli, dont les cours sont - il est vrai - particulièrement peu fréquentés, déclare à Stapfer: "Die Universität hat kaum mehr Studenten als Lehrer"<sup>158</sup>. Si l'on en juge d'après les statistiques des *Baslerische Mittheilungen*, l'espoir exprimé en 1823 par le recteur de Wette de voir la jeunesse allemande fréquenter l'université bâloise ne devait pas se concrétiser<sup>159</sup>. Sur les 105 étudiants

---

<sup>155</sup> Cf. Alexandre Vinet, *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. II, p. 40 (17 novembre 1829, à Charles Monnard).

<sup>156</sup> 1826, n° 1 (15 janvier), p. 17 ("Ein Blick auf die Baslerische Hochschule"). Selon la revue, le nombre d'étudiants fréquentant les cours s'élève à 82 au semestre d'été 1825 (*loc. cit.*, p. 18) et passe à 105 au semestre d'été 1827 (1828, n° 4, 23 février, p. 74). Les pensionnaires de l'Institut des Missions (entre 15 et 20) n'entrent pas dans ces calculs.

<sup>157</sup> *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. I, p. 161 (à Louis Leresche). La même année, le pasteur Jakob Burckhardt, père du futur historien, écrivait à un confrère: "Mit dem Wachstum der Studentenzahl geht es hier sehr piano; obgleich die Regierung vieles thut um unsre Universität in Aufnahme zu bringen. Wie vieles gehörte aber dazu um sie anderen deutschen Universitäten an die Seite setzen zu können! Ich zweifle ob wir es jemals dazu bringen können". Cité d'après Peter Dietz, *Briefe des Antistes Jakob Burckhardt (1785-1858) an seinen Freund Johann Jakob Frei (1789-1852), Pfarrer in Appenzell Außerrhoden*, p. 114 sq. (12 avril 1823).

<sup>158</sup> Cité d'après Rudolf Luginbühl, *Aus Philipp Albert Stapfer's Briefwechsel*, t. I, p. XLVII (25-27 septembre 1830). Bien qu'enseignant lui-même à l'université, Christoph Bernoulli estimait en 1822 qu'en égard à ses possibilités financières, Bâle devrait - comme Francfort - se limiter à la théologie et faire davantage pour la formation des fabricants: "Die Basler Universität hat mit grössern Schwierigkeiten zu kämpfen, als das Ausland zu glauben anfängt - sie geht über die Kräfte der Stadt" (*ibid.*, t. I, p. XLVII, 24 avril 1822).

<sup>159</sup> *Rede nach dem Antritt des Rectorats der Universität den 12. Mai 1823 gehalten*, p. 28 sqq. Au nombre des atouts susceptibles d'attirer à Bâle les étudiants allemands, de Wette mentionnait expressément les agréments du site et le républicanisme des institutions: "Kommt hieher, gefühlvolle Jünglinge, in unser Thal, welches die blauen Fluthen des Rheines durchströmen (...) hier hat die Natur das Füllhorn ihres Segens ausgegossen (...) hier ist ein Garten Gottes (...) Hier mögen Sie lernen, was eine Republik ist und seyn kann". - Selon de Wette, un séjour à Bâle aurait pour vertu de guérir les *Burschenschaftler* de leur fièvre politique: "Seit den denkwürdigen Jahren 1813-1815 lebt in der deutschen Jugend ein Streben und eine Sehnsucht nach einer politischen

recensés en 1827, moins d'une dizaine en effet viennent des Etats de la Confédération germanique; 40 sont Bâlois, 52 originaires du reste de la Confédération<sup>160</sup>.

Pourtant, lorsqu'en 1830 surgit la menace de la guerre civile, le relèvement de l'*alma mater* bâloise est bel et bien devenu une réalité. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler qu'un nombre non négligeable de chaires sont occupées par des savants de premier plan et que le rayonnement de ces derniers commence - phénomène entièrement nouveau - à se faire sentir à l'extérieur.

Malgré ses dimensions restreintes et les dures conditions qu'il lui faut imposer à ses membres<sup>161</sup>, l'université de Bâle parvient sous la Restauration à réaliser dans le cadre de ses structures le modèle nouveau incarné par la science allemande. Elle doit cette réussite au fait que la quasi-totalité de son corps enseignant a été formé dans la Confédération germanique. Aussi les idées d'un Gerlach ou d'un de Wette sur l'essence du savoir s'apparentent-elles à la philosophie idéaliste de Fichte, Schelling et Schleiermacher<sup>162</sup>. L'indivisibilité des connaissances<sup>163</sup> et le caractère désintéressé du travail scientifique, par exemple, sont des conceptions communes aux uns et aux autres.

Mais la petite université bâloise de la Restauration ne se caractérise pas seulement par un esprit scientifique résolument moderne; elle a également pour

Umgestaltung ihres Vaterlandes, worin die Regierungen - mit welchem Rechte, ist hier nicht der Ort zu untersuchen - eine Gefahr für ihre Sicherheit erkannt zu haben glauben. In der Tat mögen viele dieser Jünglinge nicht wissen, was sie wollen; es ist ein unbestimmtes schwärmendes Sehnen, was ihre Brust erfüllt; sie greifen mit ihren Wünschen in das weite Reich der Möglichkeit. Sie von dieser Krankheit zu heilen, möge man sie hieher senden (...) Hier wird die Erfahrung den schwärmenden Blick zur Wirklichkeit zurückführen, und die allzu warme Begeisterung abkühlen" (*loc. cit.*, p. 30). A la fin de son discours, de Wette devait s'enhardir jusqu'à déclarer, en présence des plus hautes autorités bâloises: "Sie werden hier die ächten Vortheile der republikanischen Verfassung kennen lernen, aber zugleich einsehen, daß sie sich auch einer monarchischen Verfassung mittheilen lassen, ohne diese über den Haufen zu werfen (...) Sie werden auch die Mängel der republikanischen Verfassung kennen lernen (...) Die vollkommenste Verfassung würde diejenige seyn, welche die Vortheile der Vielherrschaft und der Einherrschaft vereinigte" (p. 30 sq.).  
<sup>160</sup> *Baslerische Mittheilungen*, 1828, n° 4 (23 février), p. 75.

<sup>161</sup> On se souvient, entre autres, de la modicité des rémunérations, du cumul sur une même chaire de plusieurs branches d'une discipline et de l'obligation faite aux professeurs de la faculté de philosophie d'enseigner parallèlement au *Paedagogium*.

<sup>162</sup> Rappelons que trois écrits constituent les fondements philosophiques de l'université allemande du XIXe siècle: F. W. J. Schelling, *Vorlesungen über die Methode des akademischen Studiums*, 1803; J. G. Fichte, *Deduzierter Plan einer zu Berlin zu errichtenden höheren Lehranstalt*, 1807, publié seulement en 1817; F. Schleiermacher, *Gelegentliche Gedanken über Universitäten im deutschen Sinne*, 1808.

<sup>163</sup> C'est au nom de l'unité du savoir que les professeurs bâlois ne cesseront - de de Wette en 1823 à Schnell et Schönbein en 1851 - de défendre le maintien dans leur ville d'une université complète. Cf. W. M. L. de Wette, *Rede nach dem Antritt des Rectorats der Universität den 12. Mai 1823 gehalten*, p. 10 sqq.; Johannes Schnell / Christian Friedrich Schönbein, *Die Universität Basel, was sie fordert und was sie leistet*, p. 19.

marque distinctive de cultiver soigneusement ses liens avec la cité. Nous avons déjà évoqué le succès rencontré par l'institution nouvelle que sont les conférences publiques. S'y ajoute l'attraction toujours croissante exercée sur la bourgeoisie cultivée par des établissements annexes de l'université, comme le musée d'histoire naturelle, le jardin botanique ou le musée d'anatomie<sup>164</sup>. Il convient de souligner ici que cette insertion dans la cité n'est pas seulement le fait des professeurs d'origine bâloise; nous avons eu l'occasion de constater que les Allemands Jung, de Wette et Gerlach, pour ne citer qu'eux, manifestent une remarquable faculté d'adaptation à leur nouveau milieu et mettent à son service toutes leurs énergies. Ainsi voit-on de Wette, lors de son élection à la fonction de recteur, adresser à la ville qui l'a accueilli un vibrant hommage et assurer les Bâlois du dévouement de tous les savants étrangers:

Aber sorget nicht, Bürger von Basel, daß die ausländischen Gelehrten eurer Stadt fremd bleiben werden! Sie werden sich bald einheimisch werden machen, sie werden sich mit Liebe au euch schließen, und euer Wohl als ihr eigenes ansehen lernen. Ich berühre hier einen zarten Punkt, indem ich selbst Ausländer bin; ich berühre ihn aber, weil ich um so sicherer jenes Versprechen geben kann. Es ist in dieser Stadt eine Kraft der Anziehung, welche mich, so bald ich sie betrat, ergriffen hat. Der stille sichere Kreis des Lebens in diesen freien Mauern hat mich mit einer geheimen sanften Gewalt in seine Schwingungen gebannt<sup>165</sup>.

En dépit des difficultés et du scepticisme de certains milieux bâlois, la réorganisation de 1818 ne tarde pas à produire une impression favorable tant à l'étranger, notamment dans les Etats germaniques<sup>166</sup>, que dans le reste de la Confédération, où les premiers fruits du renouveau scientifique de Bâle suscitent l'enthousiasme de la Société helvétique:

Vermißten wir (...) bisher eine Hochschule, welche sich ohne Scheu den deutschen hätte an die Seite stellen, ja auf die Würde einer schweizerischen Nationaluniversität Anspruch machen dürfen (...) so beginnt auch dieser Wunsch, zu dem vor wenigen Jahren noch kaum der allergutmüthigste Träumer sich erhoben hätte, in *Basel* erfüllt zu werden. Mit der lebhaftesten Freude blicken wir gewiß alle dorthin, in der Hoffnung, das mit Umsicht und seltener Kraft

<sup>164</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*, p. 101 sqq.

<sup>165</sup> *Rede nach dem Antritt des Rectorats der Universität den 12. Mai 1823 gehalten*, p. 26.

<sup>166</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*, p. 126. En dehors des articles de la *Allgemeine Schulzeitung* (1826 et 1828), signalés par Andreas Staehelin, voir "Ueber Basel, seine Universität und sein geistiges Treiben" in: *Blätter für literarische Unterhaltung*, 1828, n° 7 (8 janvier) et 8 (9 janvier), où l'énumération des nouveaux et éminents professeurs de l'université de Bâle est précédé d'un tableau caricatural du déclin qui a précédé.

begründete Werk werde schon gedeihen, der dort erwachende Lebensgeist siegreich und muthig sich weiterhin verbreiten<sup>167</sup>.

Les propos ci-dessus invitent à un double constat, à savoir que le modèle intellectuel auquel se réfère la Suisse de cette époque est l'Allemagne et que le renouveau de l'université de Bâle doit être apprécié à l'aune de sa décadence antérieure<sup>168</sup>. Bien réel quoique fragile, ce renouveau se manifeste de façon particulièrement expressive à l'occasion du débat sur le néo-humanisme qui agite l'opinion bâloise pendant toute la durée de la Restauration.

### *Sous le signe du néo-humanisme*

En permettant au néo-humanisme, né en Allemagne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, de prendre pied à Bâle, la double réorganisation scolaire et universitaire de 1817-1818 déclenche un débat public passionné dont les effets concrets à court et à long terme seront déterminants pour la physionomie intellectuelle de la ville. Mais qu'entend-on par néo-humanisme?

S'incarnant à la fois dans le classicisme de Weimar et dans le romantisme d'Iéna, l'idéalisme allemand avait donné naissance à une conception de l'homme et de la science en totale rupture avec l'utilitarisme de l'*Aufklärung*. Une nouvelle idée de l'université en avait découlé, qui entraîna à son tour - dans la plupart des Etats germaniques - une réforme de l'instruction publique. L'ensemble de ces phénomènes a reçu le nom de néo-humanisme parce que le renouvellement des

---

<sup>167</sup> Johann Kaspar von Orelli, *Rede über den geistigen Bildungstrieb der Schweiz in der Gegenwart*, p. 132 sq. (discours prononcé à Schinznach en mai 1822 par le professeur zurichois Johann Kaspar von Orelli). C'est Orelli qui souligne.

<sup>168</sup> C'est exactement aux mêmes conclusions qu'invite un texte de Karl Rudolf Hagenbach consacré à l'arrivée de de Wette à Bâle en 1822: "Um de Wette's Stellung zu unsrer *Universität* und seine Bedeutung für dieselbe zu würdigen, müssen wir uns an den Zustand derselben erinnern, in dem er sie antraf; wir müssen uns jene Ruine vergegenwärtigen, die noch immer ehrwürdig durch ihr Alter, aber vielfach zerfallen, in eine Umgebung hinausschaute, die ihr fremd geworden war. Eine Universität, die über ein Jahrhundert aus aller Verbindung mit Deutschland herausgetreten war, die grundsätzlich jeden Einfluß von außen fern gehalten und in kümmerlicher Tradition ihre äußern Formen bewahrt hatte, ohne von dem Geiste berührt zu werden, der die Zeit bewegte, war eben in der Arbeit begriffen, sich aus dem langen und tiefen Schlummer zu erheben und den Versuch zu wagen, ob es ihr gelinge, den alten Ruhm unter den veränderten und in mancher Hinsicht günstigen Verhältnissen wiederherzustellen. Ein würdiges Unternehmen, das bei der ersten Begeisterung, womit es unternommen wurde, wohl geeignet war, die Augen der gebildeten Welt auf sich zu ziehen und schöne Hoffnungen zu wecken. Wenn Einer diese Hoffnungen theilte, wenn Einer alle Anstrengungen (...) darein setzte, die Hochschule Basels in den Rang ihrer deutschen Schwestern zu erheben, so war es unser de Wette" (*Wilhelm Martin Leberecht de Wette. Eine akademische Gedächtnisrede*, p. 39). C'est Hagenbach qui souligne.

études grecques et latines y joue un rôle capital<sup>169</sup>.

Selon l'idéal néo-humaniste, le but assigné à la formation de l'individu n'est pas l'acquisition de connaissances ou de techniques spécialisées en vue d'un métier donné, mais le développement libre et harmonieux des virtualités personnelles, lequel permet seul une intégration réussie dans la société. On reconnaît là l'idée fondamentale du *Bildungsroman*, dont on sait qu'il est le grand genre littéraire de l'époque. Le type humain érigé en modèle par les romans dits de formation ou d'éducation va de pair avec une nouvelle image de la science, conçue comme fin en soi. La reconnaissance de la nature désintéressée du travail scientifique provoque au sein des universités l'émancipation de la faculté de philosophie. Cessant d'être la "servante" de la faculté de théologie<sup>170</sup>, cette dernière accède en effet à la dignité d'établissement autonome et voit de ce fait ses disciplines, traditionnellement considérées comme sciences auxiliaires, promues au rang de sciences à part entière. Ceci concerne en premier lieu la philologie classique, dont le renouveau s'était amorcé dès le milieu du XVIIIe siècle avec Johann Mathias Gesner (1691-1761) et Johann August Ernesti (1707-1781), le premier enseignant à Göttingen, le second à Leipzig. A ces deux précurseurs succède Christian Gottlob Heyne (1729-1812), lequel a pour élève Friedrich August Wolf (1759-1824), fondateur reconnu de la science philologique allemande.

A la différence des anciennes études classiques (*Althumanismus*), axées sur la maîtrise linguistique et négligeant l'interprétation, la philologie telle que la pratique Wolf se donne pour but la formation intellectuelle, esthétique et morale de l'individu. Ce sont ces conceptions néo-humanistes qui président à la mise en place de l'université de Berlin par Wilhelm von Humboldt (1767-1835) et à la réorganisation des lycées par les deux responsables successifs de l'Instruction publique de Prusse, Johann Wilhelm Süvern (1775-1829) et Johannes Schulze

---

<sup>169</sup> En ce qui concerne les origines du néo-humanisme et les effets de celui-ci sur le système éducatif allemand, on pourra se reporter, entre autres, à: Adolf Becker, *Der Neuhumanismus. Sein Ursprung und seine Entwicklung in Deutschland. Ein Beitrag zur Geschichte des deutschen Bildungswesens*; Eberhard Kessel, *Wilhelm von Humboldt und die deutsche Universität*; Manfred Landfester, *Humanismus und Gesellschaft im 19. Jahrhundert*; Clemens Menze, *Die Bildungsreform Wilhelm von Humboldts*; Thomas Nipperdey, *Deutsche Geschichte, 1800-1866. Bürgerwelt und starker Staat*, p. 451 sqq.; Friedrich Paulsen, *Geschichte des gelehrten Unterrichts auf den deutschen Schulen und Universitäten vom Ausgang des Mittelalters bis zur Gegenwart*, t. II, p. 193 sqq.; Walther Rehm, *Griechentum und Goethezeit*; Otto Vossler, *Humboldts Idee der Universität*.

<sup>170</sup> Le terme de "Magd" avait été employé en 1798 par Immanuel Kant dans son mémoire *Der Streit der Fakultäten* (I, Zweiter Abschnitt: "Begriff und Einteilung der unteren Fakultät") pour illustrer la subordination de la faculté de philosophie à celle de théologie (*Werke in sechs Bänden*, éd. Wilhelm Weischedel, t. VI, p. 291).

(1786-1869). Le modèle prussien du "lycée humaniste" est bientôt imité dans toute la Confédération germanique, à l'exception de l'Autriche.

Plusieurs conditions réunies favorisent, sous la Restauration, la pénétration à Bâle des idées néo-humanistes: il y a d'abord la refonte du système éducatif, à quoi viennent s'ajouter le recrutement d'intellectuels allemands par l'université bâloise et la fréquentation par les jeunes Bâlois des universités allemandes. Rappelons que certaines dispositions des lois de 1817 et de 1818 créent un cadre propice à l'épanouissement des études classiques: c'est ainsi que l'existence de la *Realschule* permet d'augmenter l'importance du latin au gymnase, puisque celui-ci n'accueille plus désormais que des élèves aptes à une scolarité longue; par ailleurs, l'autonomie de la faculté de philosophie, consécutive à la création du *Paedagogium*, contribue à l'affirmation de disciplines telles que les langues anciennes, la littérature allemande et l'histoire, tandis qu'une partie non négligeable des élèves issus du *Paedagogium* fournit à ces mêmes disciplines un contingent d'excellents étudiants. Signalons enfin que la quasi-totalité des futures élites bâloises, y compris les élèves ne se destinant pas à l'université, reçoit grâce au *Paedagogium*, où enseignent les professeurs de celle-ci, une solide formation classique.

Entre 1818 et 1830, le modèle éducatif néo-humaniste fait l'objet dans l'opinion bâloise d'une vive discussion, ce dont témoignent vingt-trois publications au moins, sans compter différentes pièces manuscrites conservées dans les archives<sup>171</sup>. Les protagonistes du débat sont des membres de l'université, tels que Gerlach, Hanhart, Sartorius, Huber et Bernoulli, des pasteurs, comme Simon La Roche et Johann Jakob Faesch, enfin des correspondants anonymes des *Baslerische Mittheilungen*. La controverse se concentre essentiellement sur deux questions. L'une a trait au problème fondamental du rapport entre Antiquité et christianisme; l'autre concerne plus concrètement les enjeux culturels et sociaux d'un enseignement obligatoire du latin.

Après que l'historien Friedrich Sartorius et le recteur du gymnase Rudolf Hanhart se soient livrés entre 1818 et 1821, dans le cadre d'allocutions solennelles,

---

<sup>171</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Die Anfänge des Neuhumanismus in Basel. Ein Beitrag zur Basler Bildungsgeschichte*, p. 145. On trouvera une liste chronologique des vingt-trois contributions en question in: Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*, p. 153 sq. Cette liste répertorie "les articles et écrits publiés à Bâle entre 1818 et 1830 pour et contre l'idéal de formation néo-humaniste" n'est en réalité pas tout à fait exhaustive. L'occasion nous sera donnée de signaler quelques autres titres. - Sur le néo-humanisme bâlois, voir également: Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart* p. 350-368 (chap. 23: "Neuhumanismus"); Max Burckhardt, *Die Bildungsbestrebungen des bürgerlichen Zeitalters und der Humanismus des neunzehnten Jahrhunderts*; Th. Burckhardt-Biedermann, *Geschichte des Gymnasiums zu Basel*, p. 220 sqq.

à une réflexion sur la culture et sur la science<sup>172</sup>, le latiniste Franz Dorotheus Gerlach définit en 1822 les finalités supérieures de l'éducation dans un écrit polémique intitulé *Verschiedene Ansichten über höhere Bildung*, qui suscite de vigoureuses réactions. Dans ce texte faisant partie du fascicule-programme des cérémonies pour l'ouverture du semestre d'été au *Paedagogium*, le latiniste développe longuement, après avoir montré du doigt trois catégories d'opposants, ce qu'il appelle les "principes d'une *propédeutique scientifique*"<sup>173</sup>.

Les adversaires de la science auxquels s'en prend Gerlach sont, dans l'ordre où il les énumère: les défenseurs du système traditionnel, qu'il désigne du terme de *Gemüthlichen*, les piétistes, qualifiés par lui tour à tour de *Erleuchteten* et de *Erweckten*, qui opposent la foi au savoir, enfin les tenants de l'utilitarisme, qu'il appelle les *Höchstverständigen und Nützlichen*<sup>174</sup>. Les traditionalistes préfèrent - selon l'auteur - leur "tranquillité d'esprit à la mobilité créatrice d'une époque qui va de l'avant"<sup>175</sup>, tandis que les piétistes s'isolent de la corruption du monde en fondant leurs propres établissements d'éducation et que les pragmatiques limitent leurs regards aux choses d'ici-bas. S'agissant de ces derniers, Gerlach égratigne au passage la langue et la littérature françaises, qu'il considère comme la "clé" de cette sagesse terre à terre<sup>176</sup>.

Aux vues sur la culture des trois catégories considérées, le fougueux latiniste oppose les principes d'une éducation "destinée à éveiller chez le jeune homme une conception supérieure de l'existence"<sup>177</sup>. Le programme d'enseignement conçu en vue de ce résultat se limite aux matières fondamentales que sont, aux yeux de Gerlach, l'allemand, le grec, le latin, l'histoire ancienne, la physique et les mathématiques, à quoi il convient d'ajouter, d'une part, le dessin et le chant, susceptibles de parfaire la formation esthétique et morale, d'autre part, la gymnastique, dont les mérites ont été excellemment vantés par "les maîtres de la jeunesse allemande", Jahn et Arndt<sup>178</sup>. L'une des tâches les plus hautes qui

---

<sup>172</sup> Karl Friedrich Sartorius, *Ueber das Wesen der schoenen Literatur und ihr Verhaeltniss zu den hoehern Wissenschaften wie zum Leben* (Zweite Akademische Rede vorgetragen bei der Eroeffnung der zweiten Klasse des Paedagogiums in Basel am 1. Juni 1818); Rudolf Hanhart, *Von der wissenschaftlichen Bildung als Quelle und Stütze der wahren Frömmigkeit* (Rede bei der Promotions-Feierlichkeit des Gymnasiums am 10. Juli 1821).

<sup>173</sup> P., 6 ("Grundsätze einer *wissenschaftlichen Vorschule*"). C'est Gerlach qui souligne.

<sup>174</sup> *Ibid.*, p. 3 sqq.

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 3 ("diejenigen, welche (...) ungestörte Gemüthsruhe höher achten als die schaffende Regsamkeit einer vorwärts strebenden Zeit"). C'est nous qui traduisons.

<sup>176</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>178</sup> *Ibid.*, p. 12.

s'offrent au jeune homme soucieux de culture scientifique est - toujours selon Gerlach - d'appréhender dans leur spécificité les trois peuples qui occupent le centre de l'évolution historique: les Germains, les Hellènes et les Romains. C'est précisément au nom de l'histoire que le latiniste du *Paedagogium* recommande de commencer l'étude du grec avant celle de sa propre discipline. Le recteur du gymnase Rudolf Hanhart défendra par la suite, dans une foule de brochures, d'articles et de discours, les mêmes idées que Gerlach, soulignant - lui aussi - le caractère désintéressé de la science, l'importance de la langue maternelle, la valeur formatrice des langues anciennes et le rôle moral de l'éducation physique<sup>179</sup>.

Rédigé - comme on sait - pour l'ouverture du semestre d'été 1822 au *Paedagogium*, le texte programmatique de Gerlach *Verschiedene Ansichten über höhere Bildung* provoque dans certains milieux bâlois un rejet d'autant plus fort que deux discours prononcés le jour des solennités, l'un par le latiniste lui-même, l'autre par Sartorius, développent des idées similaires. Les réactions immédiates du public nous sont connues par Alexandre Vinet, dont la propre prestation produit sur l'auditoire, par effet de contraste, une impression - si on l'en croit - des plus favorables:

J'ai prononcé ce discours le 29 avril; il a obtenu un succès bien au-

---

<sup>179</sup> Les principaux écrits dans lesquels Rudolf Hanhart défend l'idéal néo-humaniste sont: *Von der Stärkung der Körperkraft durch gymnastische Uebungen* (1824); *Erinnerungen an Friedrich August Wolf* (1825); *Vom sittlichen Werthe der Leibesübungen* (1825); *Ein Wort über die Erlernung der lateinischen Sprache* (1827); *Von der Einrichtung der höhern wissenschaftlichen Bildungsschulen nach den Anforderungen der Gegenwart* (1830). - Originaire de Thurgovie, théologien de formation et pasteur, Rudolf Hanhart dirigeait le gymnase de Bâle depuis 1817. Il enseignait en outre le grec au *Paedagogium* et la pédagogie à l'université. Formé à l'école philologique de Heyne et de Wolf, Hanhart était un inlassable propagandiste des idées nouvelles en matière de science et de culture. Auteur prolifique de manuels, de brochures et d'articles de toute sorte, il était aussi le rédacteur de la *Wissenschaftliche Zeitschrift*, revue publiée par l'université bâloise. Rudolf Hanhart était réputé pour son caractère difficile. Le fin et paisible Alexandre Vinet, par exemple, eut à plusieurs reprises maille à partir avec lui. Une lettre du 9 mai 1822, adressée à son père, est particulièrement explicite sur le sujet. Avant d'en venir aux détails du différend qui l'oppose à Hanhart, le romaniste vaudois trace de ce dernier un portrait peu flatteur: "Ma position au Gymnase est assez pénible. Je n'ai jamais jugé à propos de vous entretenir des rapports dans lesquels je me suis trouvé avec le recteur de cet Institut. Cet homme, doué de talents distingués et d'une grande force de caractère, mais y joignant le plus insoutenable orgueil, a trouvé mauvais que mon amour-propre ne pût pas s'accommoder avec cet orgueil. Fâché de me voir son égal au Paedagogium, encore plus fâché depuis qu'on m'a appelé à l'université, il a résolu de me faire expier au Gymnase, où il est mon supérieur, des avantages qui l'offensent. Il est dans l'habitude de traiter ses collègues comme des subalternes infiniment au-dessous de lui, avec une hauteur dédaigneuse; aussi pas un ne l'aime; mais on aime la paix, on patiente, et on fait le poing dans la poche. On craint d'ailleurs l'ascendant de son esprit, de son caractère et de son crédit qui est assez grand parce qu'il a rendu des services" (*Lettres*, éd. Pierre Bovet, t. I, p. 145). - Sur la personne et les multiples activités de Rudolf Hanhart, voir: Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 314 sqq.; Kelchner, art. "Hanhart" in: *Allgemeine Deutsche Biographie*, t. X, p. 513; Alexander Schweizer, *Biographische Aufzeichnungen von ihm selbst entworfen* (éd. Paul Schweizer), p. 12 sq.

delà de mes espérances, je puis même dire qu'il m'a été très utile. Ce succès, je me le suis avoué, tient autant aux circonstances qu'au discours lui-même. Il s'est trouvé qu'il faisait contraste pour les doctrines et le ton avec les autres discours qui l'ont précédé, et dont il a été considéré comme l'antidote. Déjà le programme de la solennité, rédigé par un professeur *teuton* et imprimé quelques jours avant les promotions, avait fortement indisposé le public et l'autorité, soit par des idées qui paraissaient dirigées contre des dogmes religieux, soit par un système exclusif sur l'instruction publique, système qui versait le mépris sur plusieurs des branches de l'enseignement du *Paedagogium*, soit en fin par un ton amer et hostile que l'auteur devait prendre d'autant moins qu'il ne parlait point en son propre et privé nom, mais au nom de l'institution. Le programme, au reste, était écrit avec force et talent. L'auteur prononce un second discours, le jour de la solennité, et reproduit les mêmes principes avec un ton tout aussi acerbe, et d'ailleurs apostrophe tout simplement la *hochverehrte Versammlung* sans adresser un mot au Conseil d'éducation, sur qui devait retourner tout l'honneur de cette fête. Le second orateur, sans montrer plus de respect pour les formes, laisse de côté le Conseil d'Education et entretient le public du fanatisme dans la religion, dans la littérature et dans les arts. Il semble qu'ils s'étaient donné le mot. Mon discours ne pouvait mieux venir qu'après ces deux harangues; on a apprécié les formes et le ton, on y a trouvé quelques idées utiles pour la jeunesse qui m'écoutait (et qui m'a remercié des exhortations que je lui adresse dans la péroraison); enfin le pauvre discours *velsche* a eu un vrai succès<sup>180</sup>.

Cette longue citation de Vinet présente un triple intérêt: elle permet, en premier lieu, de prendre la mesure des difficultés rencontrées par le romaniste vaudois pour faire reconnaître la dignité de sa discipline<sup>181</sup>; elle révèle, par ailleurs, une certaine part d'agressivité et d'intolérance dans le comportement des hérauts du néo-humanisme, Gerlach et Sartorius; elle donne, enfin, une idée des résistances et des tensions suscitées par leur prosélytisme.

Au-delà des réactions instantanées rapportées par Vinet, les idées de Gerlach provoquent, sous forme de brochures ou d'articles, la réplique des milieux mis en

<sup>180</sup> *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. I, p. 143 sq. (9 mai 1822, à son père). C'est Vinet qui souligne. Le discours du second orateur (Sartorius) s'intitulait *Über Schwärmerei in Religion, Wissenschaft und Kunst*.

<sup>181</sup> La suite de la lettre de Vinet nous éclaire à la fois sur le capital de sympathie dont celui-ci jouissait à Bâle et sur l'attitude des professeurs allemands du *Paedagogium* à l'égard de la langue française: "Il ne tenait pas à certaines personnes que je ne fusse considéré comme un surnuméraire importun dans le *Paedagogium*; des Allemands, qui importent ici le libéralisme intolérant de leurs universités, ont vu avec indignation parmi leurs collègues un professeur chargé d'enseigner la langue française (c'est-à-dire l'idiome de l'esclavage et de la frivolité) à des descendants d'Arminius et de Tell. Sans s'attaquer à ma personne, ils ont décrié la langue que j'enseigne, et ont lâché sur ce sujet des bons mots un peu forts que j'ai relevés avec la chaleur convenable. Ces six mois ont été six mois de combats; on m'a réduit à la nécessité de prouver que l'étude de la langue française ne gâtait pas l'esprit, qu'elle n'empêchait /pas/ de savoir l'allemand, et que les classiques français n'étaient pas absolument des sots" (*loc. cit.*, p. 144).

cause par le latiniste. L'Eglise bâloise est la première à réagir, par la plume du pasteur Simon La Roche, qui publie en 1822 encore, sans nom d'auteur, *Ein Wort über Bildung und ihre höheren Zwecke*. Les remarques de La Roche visent essentiellement un passage dans lequel Gerlach dénonçait le mépris, par "l'humble serviteur de Dieu", de ce que d'autres considèrent comme "les biens suprêmes de l'existence", à savoir "la science, la liberté et la patrie"<sup>182</sup>. Aux yeux du pasteur bâlois, ces trois idéaux ne doivent pas être surestimés et cultivés pour eux-mêmes, car seule la religion peut leur donner un sens. Quant à l'étude de l'Antiquité, elle n'est qu'un moyen et ne saurait suffire à la formation de la jeunesse:

Fürwahr, Wissenschaft, Freyheit und Vaterland sind hohe Güter des Lebens; doch nimmer sind sie die höchsten. Ein ewiges Räthsel selbst in ihrem Wesen und in ihrer innern Würde sind sie dem, der ermangelt des religiösen Sinnes, und unzugänglich seinem Streben; nur da gedeihen sie, wo die *Religion* die wahre Weihe ihnen giebt; sie selbst als das Höchste erkannt wird (...) Wer es redlich meynt mit der Wissenschaft und der Bildung (...) wer besonders die Jugend zu ihr zu leiten berufen ist, der ergreife dankbar, was aus dem Alterthum an Bildungsmitteln durch den Lauf der Jahrhunderte uns erhalten worden (...) Aber er verwerfe alle einseitige Ueberschätzung der Wissenschaft. Er vergesse nicht, daß die Schriften der Alten wohl als unverwerfliches Hülfsmittel, nie aber als *zureichende* Grundlage für die Bildung unserer Jugend zu achten sind; daß nur da, wo der wahre Geist des Christenthums herrscht, den Schriften des griechischen und römischen Alterthums ihre wahre Würdigung zukommen könne, und ihre bildende Kraft sich zu äußern vermöge; daß aber, wo jener Geist fehlt, nur ein frevelndes, ästhetisch gebildetes und übermüthiges Heidenthum durch sie erneuert werde, das weltgerichtlich von Gott verworfen ist<sup>183</sup>.

Après qu'une enquête demandée par les autorités ecclésiastiques ait tourné court<sup>184</sup>, les milieux confessionnels renoncent à poursuivre la lutte contre Gerlach. Les circonstances ne se prêtent guère du reste à un conflit aigu. D'une part, la sécularisation de l'enseignement, inscrite dans la loi de 1813, produit progressivement son effet sur les esprits. D'autre part, certains partisans influents du néo-humanisme, comme Rudolf Hanhart qui est pasteur, s'efforcent ouvertement de concilier science et religion<sup>185</sup>. Par ailleurs, les incertitudes et les

---

<sup>182</sup> P., 4. Il nous semble superflu de démontrer ce que les trois notions *Wissenschaft*, *Freiheit*, *Vaterland* - dont l'association prend sous la plume de Gerlach valeur de mot d'ordre - doivent à l'esprit de la *Burschenschaft* et des guerres de libération allemandes.

<sup>183</sup> P., 4 sqq. C'est La Roche qui souligne.

<sup>184</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Die Anfänge des Neuhumanismus in Basel. Ein Beitrag zur Basler Bildungsgeschichte*, p. 148.

<sup>185</sup> Prenant en quelque sorte les devants, Rudolf Hanhart avait prononcé au gymnase, dès 1821, un discours intitulé de manière significative *Von der wissenschaftlichen Bildung als Quelle und Stütze*

ambiguïtés qui affectent à cette époque les relations entre foi et savoir se retrouvent au sein du mouvement philhellénique bâlois. Emus - comme tous les intellectuels d'Europe - par le sort des insurgés grecs, en qui ils voient les héritiers de la civilisation antique, les Philhellènes de Bâle sont en effet divisés sur la nature de l'aide à leur apporter, en raison d'inévitables répercussions d'ordre culturel et religieux<sup>186</sup>.

Moins prompts à la riposte que les milieux confessionnels, les partisans d'une pédagogie pragmatique font montre en revanche d'une combativité tenace. Axées exclusivement sur le problème du latin, leurs interventions publiques ne débutent en effet qu'en 1825, avec l'opuscule de Christoph Bernoulli *Ueber die Entbehrlichkeit des Lateinlernens für Nicht-Studirende*, mais se prolongent en revanche au-delà de l'année 1830. Prenant en compte les intérêts des *Nichtstudirende*, c'est-à-dire des lycéens ne se destinant pas à l'université, et convaincu que toutes les matières d'enseignement possèdent une valeur éducative, l'ancien directeur de l'Institut philotechnique défend le principe d'une formation supérieure sans latin, ce qui le conduit à demander la séparation des "humanistes" et des "réalistes" à partir de l'âge de treize ans:

Erwägen wir nun wie vielerlei Kenntnisse für alle Nichtstudirende höchst wünschenswerth sind, wie viele Zeit eine gründliche Erlangung derselben erfordert, und wie gering verhältnißmäßig für sie der reale Nutzen der alten Sprache und der Alterthumskunde ist - und betrachten wir zudem daß anderer Lehrstoff nicht minder geeignet seyn kann, auch den formalen Zweck der Schulbildung zu erreichen, ja zum Theil noch geeigneter für die Geistesrichtung, die den Nichtstudirenden zukommt, so glauben wir uns zu dem Schlusse berechtigt, in allen Schulen für die Letztern sey das Erlernen der alten Sprachen entbehrlich (...) und der Staat sey eben so verpflichtet *Schulen ohne Latein* für die höhere Bildung der nichtgelehrten Stände, als Lateinschulen für die der Gelehrten aufzustellen<sup>187</sup>.

Ce point de vue "réaliste" est partagé par le vieux pasteur Johann Jakob

---

*der wahren Frömmigkeit.*

<sup>186</sup> C'est ainsi qu'une polémique s'engage en 1826 entre Hanhart et de Wette, par l'intermédiaire des *Baslerische Mittheilungen*, sur l'opportunité de certaines initiatives du *Verein für sittlich-religiöse Einwirkung auf die Griechen*. Cf. n° 16 (26 août 1826), p. 366-373 ("Ueber den neuesten Aufruf zur christlichen Mildthätigkeit für die Griechen"); n° 18 (22 septembre 1826), p. 409-419 ("Ueber den Zweck des Vereines zur sittlich religiösen Einwirkung auf die Griechen"). Sur l'ensemble de la question, voir: Emil Rothpletz, *Die philhellenische Bewegung in Basel zur Zeit der griechischen Freiheitskämpfes (1821-1829)*.

<sup>187</sup> *Ueber die Entbehrlichkeit des Lateinlernens für Nicht-Studirende*, p. 22 sq. C'est Christoph Bernoulli qui souligne.

Faesch, qui constate en 1827 - avec effarement! - que le nombre des heures de latin dispensées annuellement dans les six classes du gymnase s'élève à 2340<sup>188</sup>, ainsi que par divers correspondants des *Baslerische Mittheilungen*<sup>189</sup>. Dans le camp opposé, trois voix s'élèvent, en dehors de Gerlach, pour défendre le latin au nom de la continuité de la culture: celle du mathématicien Daniel Huber (1768-1829), représentant la vieille tradition bâloise des humanités<sup>190</sup>, celle de Hanhart, soucieux que les élèves demeurent capables de comprendre pleinement les auteurs classiques allemands<sup>191</sup>, enfin celle du germaniste Sartorius, auteur d'un discours prolix en latin à la louange des langues anciennes<sup>192</sup>. On ne manquera pas de remarquer au passage, avec Andreas Staehelin, que les défenseurs de l'idéal néo-humaniste se recrutent essentiellement dans les rangs des *Zugewanderten*, tandis que les Bâlois de souche inclinent à une approche plus lucide de la situation scolaire de leur ville<sup>193</sup>.

Cette controverse publique autour de l'enseignement obligatoire du latin est suivie d'effets puisqu'elle débouche, en 1830-1831, sur les aménagements pédagogiques que nous avons signalés<sup>194</sup> et, en 1835, sur la séparation définitive des "humanistes" et des "réalistes"<sup>195</sup>. Lorsqu'en 1834 la période d'expérimentation des deux cursus parallèles touche à sa fin, Alexandre Vinet, qui - comme on sait - enseigne au *Paedagogium*, exprime sa résignation face à l'inéluctable montée du "réalisme". Opposant Bâle au Pays de Vaud, où la discussion sur les études classiques n'a pas encore commencé, le romaniste éclairé

---

<sup>188</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Die Anfänge des Neuhumanismus in Basel. Ein Beitrag zur Basler Bildungsgeschichte*, p. 140 sq. La brochure rédigée par le pasteur de l'église Saint-Théodore s'intitulait *Bemerkungen über einige Lehrgegenstände des Gymnasiums*. En 1827, Johann Jakob Faesch était âgé de soixante-quinze ans.

<sup>189</sup> Voir notamment: "Ein Wort über das Erlernen der lateinischen Sprache in Beziehung auf Nichtstudirende" (1827, n° 4, 24 février, p. 83-94); "Worum es sich handelt bei dem gegenwärtigen Streit über das Lateinlernen?" (1827, n° 11, 9 juin, p. 241-248); "Noch ein Wort über das Erlernen der lateinischen Sprache in Beziehung auf Nichtstudirende. Von einem Hausvater" (1828, n° 6, 22 mars, p. 138-160); "Ueber den lateinischen Unterricht im Gymnasium" (1830, n° 19, 18 septembre, p. 453-473).

<sup>190</sup> *Einige Bemerkungen über höhere Bildung und die Mittel zu derselben* (1824). Signalons dans ce contexte que le plus éminent représentant bâlois de l'*Aufklärung*, Isaak Iselin, devait aux établissements scolaires de sa ville natale une solide formation classique et qu'il était dans sa jeunesse un lecteur assidu d'Aristote et de Platon. Cf. Wilhelm Vischer, *Erinnerungen an Isak Iselin*, p. 5.

<sup>191</sup> *Ein Wort über die Erlernung der lateinischen Sprache* (1827), p. 8.

<sup>192</sup> *De animo magno et excelso ex graecae et romanae antiquitatis studiis percipiendo. Commentatio quam ad solemnia paedagogii basileensis indicenda scriptam typis excudi jussit Carolus Fridericus Sartorius* (1827).

<sup>193</sup> *Die Anfänge des Neuhumanismus in Basel. Ein Beitrag zur Basler Bildungsgeschichte*, p. 149.

<sup>194</sup> Cf. *supra*, p. 203 sq.

<sup>195</sup> Cf. Th. Burckhardt-Biedermann, *Geschichte des Gymnasiums zu Basel*, p. 222 sqq.

de manière suggestive l'influence sur le comportement de ses élèves des concessions faites au pragmatisme :

Dans le pays où je vis, on est peut-être plus âpre à la persuasion, et le réalisme se sent à *la maison* dans une ville de fabriques et de comptoirs. La discussion à Bâle a été longue et assez vive; l'autorité a vacillé; on en est encore aux tâtonnements (...) Mais nous voyons déjà l'empressement public se jeter aux ouvertures qu'on a accordées au réalisme, et les études classiques désertées par tous les jeunes gens qui n'ont pas à en attendre un état (...) Je ne saurais vous dire ce que nous éprouvons (je parle de mes collègues au Paedagogium) en face des classes réalistes qu'on a formées depuis quelques années. Nous sentons que l'esprit de la science est absent, que l'esprit *philistin* l'a remplacé, et que ces jeunes esprits se prévalent d'une manière déplorable de l'aveu qu'on a fait en fondant ces classes, d'où l'on a exclu tout ce qui ne va pas directement à l'avantage matériel (...) Il faut avoir vu et voir tous les jours ce rabougrissement intellectuel et presque moral des jeunes êtres (...) pour calculer tout ce dont l'esprit réaliste menace la génération qui s'élève (...) On a voulu du moins maintenir sur quelques points une communauté d'études des réalistes avec les humanistes: l'intention est bonne; mais il faudra finir par séparer entièrement ces deux classes; du reste nous n'avons pas vu que ce rapprochement ait été salutairement contagieux pour les réalistes. S'il ne l'a pas été en sens opposé pour les autres, c'est que les études classiques bien faites ont un noble attrait, une dignité à laquelle, une fois engagé, on ne renonce pas volontiers<sup>196</sup>.

La loi scolaire de 1835 aura finalement un effet doublement positif puisqu'elle contribuera, après avoir ramené la paix dans les esprits, à augmenter durablement les effectifs du *Paedagogium*<sup>197</sup>. Libérées des tensions qui pesaient sur elle, la section "humaniste" de ce dernier pourra dès lors se développer harmonieusement, devenant au fil des décennies une pépinière de citoyens cultivés et de savants. Rendue possible pour les raisons que nous avons dites, la pénétration du néo-humanisme dans les structures scolaires et universitaires bâloises de la Restauration conditionne directement la floraison intellectuelle que connaîtra la cité rhénane dans la seconde moitié du XIXe siècle.

### *Innovations dans les beaux-arts, la musique et le théâtre*

Deux remarques s'imposent d'emblée si l'on considère dans son ensemble

<sup>196</sup> *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. II, p. 242 sq. (30 juillet 1834, à Auguste Jaquet). C'est Vinet qui souligne.

<sup>197</sup> Cf. Th. Burckhardt-Biedermann, *Geschichte des Gymnasiums zu Basel*, p. 224.

la vie artistique bâloise des années 1815-1830: qu'il s'agisse des arts plastiques, du théâtre ou de la musique, on observe, d'une part, que la quasi-totalité des initiatives émanent des associations privées - très actives, nous l'avons vu, pendant cette période, - d'autre part, que les *Baslerische Mittheilungen* jouent, pendant les cinq années de leur parution, un rôle d'aiguillon dans chacun de ces trois domaines.

En ce qui concerne les beaux-arts, on constate sous la Restauration, tant en matière de création qu'en matière de conservation, un réel dynamisme. Hormis les travaux de restauration de l'hôtel de ville, décidés par l'Etat, les commandes d'intérêt général sont le fait de sociétés nouvelles ou anciennes, désireuses, soit de construire des édifices adaptés à la nature de leurs activités - c'est le cas de la *Sommercasino-Gesellschaft*, de la *Stadtcasino-Gesellschaft* et de la *Allgemeine Lesegesellschaft*, - soit de doter la communauté de monuments à la gloire du passé, comme le fait la *Kunstlergesellschaft*, inspiratrice de la colonne commémorant la bataille de Saint-Jacques-sur-la-Birse<sup>198</sup>.

Afin de remédier aux insuffisances des lieux de sociabilité existants, la *Sommercasino-Gesellschaft* et la *Stadtcasino-Gesellschaft* construisent pour leurs actionnaires, l'une à la campagne, l'autre en ville, un bâtiment de style classicisant destiné à la tenue de manifestations collectives, telles que soirées récréatives, bals ou concerts<sup>199</sup>. Achevé en 1824, le Casino d'été a pour architecte Johann Jakob Stehlin-Hagenbach (1803-1879), tandis que le *Stadtcasino*, ouvert au public en 1826, est l'oeuvre de Melchior Berri (1801-1854), futur maître d'oeuvre du Musée des beaux-arts. En 1832, la *Lesegesellschaft* choisit, pour sa part, d'agrandir ses locaux dans le style néo-gothique, déjà représenté à Bâle, en dehors de chapelles

---

<sup>198</sup> Episode du conflit qui, au XVe siècle, opposa Zurich à Schwyz, la bataille de Saint-Jacques-sur-la-Birse était restée très vivante dans la mémoire collective des Bâlois en raison des circonstances particulièrement dramatiques de son déroulement. Contre les Confédérés, qui avaient pris fait et cause pour les Schwyzois, les Habsbourg, alliés des Zurichois, avaient demandé l'aide du roi de France Charles VII. Espérant à cette occasion pouvoir s'emparer de Bâle, celui-ci dépêcha 40 000 Armagnacs sous les ordres du dauphin Louis; les Confédérés, qui étaient occupés devant Zurich et ignoraient le nombre de leurs ennemis, n'envoyèrent en reconnaissance qu'une troupe de 1500 hommes; le 26 août 1444, au terme d'une résistance héroïque, les Confédérés furent écrasés devant les portes de Bâle; renonçant à leur porter secours en raison du caractère désespéré de la situation, les Bâlois s'étaient finalement repliés dans leurs murs. Ce désastre militaire se révéla positif pour les vaincus puisque le roi de France, abandonnant la lutte contre les Confédérés, conclut alliance avec eux et négocia avec Bâle. La bataille de Saint-Jacques-sur-la-Birse devait très tôt être comparée à celle des Thermopyles, prenant ainsi une dimension mythique. Cf. Alfred Berchtold, *Bâle et l'Europe. Une histoire culturelle*, t. I, p. 133-141; Max Burckhardt, "Die Schlacht im Gedächtnis der späteren Jahrhunderte" in: *Gedenkbuch der Fünfhundertjahrfeier der Schlacht bei St. Jakob an der Birs vom 26. August 1444*, p. 215-286.

<sup>199</sup> En ce qui concerne l'histoire de ces deux sociétés, voir: Paul Roth, *Geschichte der Basler Casino-Gesellschaft. Von den Anfängen bis zur Gegenwart*. La *Sommercasino-Gesellschaft* était une émanation de la *Lesegesellschaft* (p. 3 sq.).

privées, par le monument de Saint-Jacques, achevé en 1824<sup>200</sup>, et les restaurations effectuées à l'hôtel de ville à partir de 1825<sup>201</sup>. Soulignons au passage qu'en adoptant dès le début des années vingt ce nouveau style venu d'Angleterre, la cité rhénane se situe, pour ce qui est de la Suisse, à l'avant-garde du mouvement artistique<sup>202</sup>.

Ajournée en 1813 pour ne pas indisposer le tout-puissant Médiateur de la Confédération Napoléon Bonaparte<sup>203</sup>, la réalisation du monument de Saint-Jacques rencontre sous la Restauration de grandes difficultés financières. Après que trois collectes de fonds successives n'aient pas permis de réunir la somme nécessaire à une colonne de fonte, la *Künstlergesellschaft*, initiatrice du projet, doit se résigner à l'utilisation d'un matériau moins coûteux mais aussi moins résistant, en l'occurrence le grès. La mesquinerie des Bâlois fait d'eux un objet de risée<sup>204</sup> et a pour conséquence que le premier spécimen suisse d'art néo-gothique<sup>205</sup> ne survit pas même un demi-siècle aux outrages du temps. Dès 1836, soit douze ans après que la Société des artistes en ait fait solennellement don au gouvernement de Bâle, la gracile colonne, inspirée du type de monument créé par Schinkel après les guerres de libération, présente en effet des dommages irréparables, qui amènent les autorités, en 1859, à décider son remplacement<sup>206</sup>.

En ce qui concerne la peinture, Bâle compte sous la Restauration un certain

---

<sup>200</sup> Cf. Max Burckhardt, *Zur Geschichte des St. Jakobsdenkmals und des St. Jakobsfestes*; Veronika Hänggi-Gampp, *Das erste Basler St. Jakobsdenkmal*.

<sup>201</sup> Cf. François Maurer, *Der Basler Großratsaal des frühen 19. Jahrhunderts*.

<sup>202</sup> Cf. Veronika Hänggi-Gampp, *op. cit.*, p. 157.

<sup>203</sup> Cf. *supra*, p. 133, n. 37.

<sup>204</sup> Le futur conseiller d'Etat bâlois Andreas Heusler écrit ainsi en 1824 à son beau-frère Carl Sarasin: "Freilich ist das Denkmal so ausgefallen, daß man nicht eben viele Fremde dazu einladen darf, damit nicht die parturiunt montes gar zu offenkundig würde". Cité d'après Veronika Hänggi-Gampp, *op. cit.*, p. 173. De son côté, l'archéologue français Raoul-Rochette (1790-1854) déclare dans ses *Lettres sur la Suisse écrites en 1824 et 1825*: "Rien de plus mesquin, rien de plus pauvre que le style de ce monument; et l'on ne pourrait croire qu'il ait été produit au XIXe siècle par l'opulente Bâle, si l'on ne retrouvait tout auprès son génie empreint dans un autre bâtiment élevé par les mêmes mains" (p. 71). L'édifice auquel Raoul-Rochette fait allusion est le Casino d'été, situé à proximité immédiate de la colonne de Saint-Jacques. Auparavant, l'écrivain français avait ironisé sur le fait que les Bâlois, qui avaient voulu être seuls (à l'exclusion du reste de la Confédération) à financer le monument, eurent le plus grand mal à trouver les 1600 souscripteurs correspondant aux 1600 Suisses tombés sur le champ de bataille: "Ils se sont crus assez riches pour acquitter de leur argent la dette de tout le sang helvétique" (p. 70).

<sup>205</sup> En 1822, dans une brochure intitulée *Noch ein Wort an unsere ehrenwerte Bürgerschaft, das projektierte Denkmal für St. Jakob betreffend*, Peter Vischer-Passavant s'était appuyé sur trois arguments pour défendre avec force la conception néo-gothique du monument: il faisait valoir que ce style correspondait historiquement à l'époque de la bataille commémorée (1444), qu'il possédait la pureté et la dignité du style classique et qu'enfin, il n'exigeait pas des sculptures aussi coûteuses que ce dernier. Cf. Veronika Hänggi-Gampp, *op. cit.*, p. 137 sqq.

<sup>206</sup> Cf. Veronika Hänggi-Gampp, *op. cit.*, p. 139 sqq.

nombre d'artistes paysagistes ou portraitistes, dont plusieurs ont été évoqués précédemment, comme Rudolf Follenweider (1774-1847), Jacob Christoph Miville (1781-1836) et Samuel Birmann (1793-1847). A ceux-ci s'ajoutent le miniaturiste Friedrich His (1782-1844), fils du conseiller d'Etat Peter Ochs<sup>207</sup>, et Hieronymus Hess (1799-1850)<sup>208</sup>, dont les multiples talents ne sont pas sans rappeler la riche personnalité de Marquard Wocher (1760-1830), encore actif pendant la période qui nous occupe ici<sup>209</sup>. Tous ces peintres mènent à Bâle une existence difficile. Pour remédier à leur situation et développer en même temps le sens artistique du public bâlois, les *Baslerische Mittheilungen* émettent à diverses reprises des suggestions concrètes susceptibles de favoriser la création individuelle locale. Figurent parmi ces propositions: la constitution d'un fonds d'entraide, la tenue d'une exposition permanente, l'organisation de débats, enfin l'acquisition de tableaux au profit de lieux à usage collectif comme le *Stadtcasino*, grâce à des souscriptions<sup>210</sup>.

Parallèlement aux efforts des *Baslerische Mittheilungen* pour sensibiliser l'opinion locale aux problèmes de la création artistique, il faut signaler la volonté affichée par la *Regenz* de rendre les collections de la bibliothèque de l'université plus accessibles et d'œuvrer pour leur accroissement<sup>211</sup>. C'est ainsi qu'en 1819 toutes les oeuvres de Holbein sont regroupées dans une même salle pour pouvoir être montrées à tout moment aux visiteurs de l'extérieur. Les jours et heures d'ouverture connaissent une extension notable et un premier catalogue imprimé est établi en 1833 par Hieronymus Hess. Les collections publiques de la bibliothèque s'enrichissent en 1823, au terme d'un long procès entre les autorités bâloises et les héritiers, de l'inestimable cabinet Faesch<sup>212</sup>. Quittant la place Saint-Pierre, celui-ci rejoint dans le bâtiment *Zur Mücke* le prestigieux fonds Amerbach, acquis par la ville en 1661. De plus, la bibliothèque bénéficie sous la Restauration d'un certain

---

<sup>207</sup> En 1819, suivant l'exemple de son frère cadet Eduard, Friedrich Ochs avait demandé au gouvernement bâlois l'autorisation de porter le nom de son arrière-grand-père paternel. Les deux frères avaient invoqué à l'appui de leur requête les remarques désobligeantes auxquelles les exposait le nom de Ochs. Leur père n'avait émis aucune objection auprès des autorités. Cf. Ed. His-Heusler u. Wilhelm His-Vischer, *Der Namenswechsel der Söhne von Peter Ochs*. Sur l'oeuvre artistique de Friedrich His, voir: Eduard His, *Der Miniaturmaler Friedrich Ochs gen. His*.

<sup>208</sup> Sur les différents aspects de l'oeuvre de Hieronymus Hess, voir: Margarete Pfister-Burkhalter, *Hieronymus Hess, 1799-1850*.

<sup>209</sup> C'est à Marquard Wocher que furent confiées, par exemple, les esquisses pour le monument de Saint-Jacques. En ce qui concerne ses multiples activités sous la Médiation, voir *supra*, p.

<sup>210</sup> 1827, n° 11 (9 juin), p. 260-263 ("Einige Gedanken zur Förderung der schönen Künste. Noch ein frommer Wunsch"). Voir également: 1828, n° 17 (23 août), p. 93-96 ("Gedanken über die Belebung und Verbreitung des Sinnes für Kunst im Allgemeinen besonders durch die baslerische Kunstausstellung"); 1828, n° 18 (6 septembre), p. 97-104 (suite et fin de l'article précédent).

<sup>211</sup> Cf. Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, p. 67 sqq.

<sup>212</sup> Cf. *supra*, p. 68 sq.

nombre de legs et de dons émanant soit de particuliers soit d'associations privées. On voit s'amorcer là - preuve tangible d'un intérêt des Bâlois pour la dimension collective de la culture - une tendance que le temps ne fera que développer.

La vie musicale bâloise de la Restauration est marquée, quant à elle, par un certain nombre de réalisations et d'initiatives dont l'importance se révélera par la suite décisive<sup>213</sup>. Malgré la permanence des problèmes financiers, les concerts connaissent entre 1815 et 1830 une période faste, grâce à la conjonction de deux facteurs favorables: la présence d'un musicien exceptionnel et la construction d'une salle appropriée. Appelé à Bâle en 1805, Johann Tollmann - qui meurt malheureusement en 1829<sup>214</sup> - acquiert rapidement la réputation de meilleur chef d'orchestre de toute la Suisse. La *Schweizerische Musikgesellschaft* lui confie pour cette raison la direction de la fête fédérale de la musique à sept reprises et l'élit membre d'honneur en 1822. Par ailleurs, l'ouverture du *Stadtcasino* en 1826, suivie de la réforme de la *Concertgesellschaft*, crée les conditions matérielles pour une organisation plus satisfaisante des concerts. Les différentes activités musicales de la ville sont enfin fortement stimulées par le très grand succès que rencontre en 1820 la fête suisse de la musique, qui se déroule cette année-là à Bâle. Deux institutions appelées à un grand essor sont fondées dans son prolongement: le *Gesangverein* en 1824 et le *Männerchor* en 1827.

La période de la Restauration constitue pour les activités scéniques un tournant majeur puisque le théâtre, placé jusqu'alors sous le contrôle d'une commission municipale, passe entre les mains d'une association privée, laquelle parvient - non sans difficultés - à réaliser la construction d'une nouvelle salle.

Réaménagé à moindres frais en 1807<sup>215</sup>, l'inconfortable jeu de paume du *Ballenhaus*, où se donnaient depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle les représentations des troupes de passage, était devenu - du fait de sa vétusté - rien moins que dangereux, sans parler de son aspect déplorable et de son caractère inadapté, comme il ressort d'une pétition adressée aux autorités en 1820:

Das Schauspielhaus hat alle Fehler des Flickwerks, böse Zufuhr, zu wenig und zu enge Ausgänge (...) Wenn Feuer ausbräche oder bey der schlimmen Einrichtung des Lokals Einsturz drohete! Zudem Unbequemlichkeit, Unmöglichkeit des Wärmens in strengem

<sup>213</sup> Cf. Wilhelm Merian, *Basels Musikleben im XIX. Jahrhundert*, p. 17-40.

<sup>214</sup> Les *Baslerische Mittheilungen* lui rendirent un vibrant hommage: "Wer da weiß, wie es in Basel um das Konzert und die Orchestermusik stand, ehe Tollmann (...) hierher kam (...) der wird billig in dem Seligen den Gründer und Erwecker des allgemeineren musikalischen Sinnes in Basel verehren, den Schöpfer einer neuen musikalischen Aera für uns" (1829, n° 22, 31 octobre, p. 524).

<sup>215</sup> Cf. *supra*, p. 176 sq.

Winter, Mangel an Raum, vorzüglich auf der Bühne, wodurch das Vorstellen mehrerer dramatischer Klassiker verhindert wird<sup>216</sup>.

Ne voulant plus tolérer semblable situation et estimant vouée à l'échec toute tentative des autorités pour améliorer le fonctionnement du *Ballenhaus*, un petit groupe de particuliers ayant à sa tête le fabricant Bischoff-Respinger fonde en 1827 une société destinée à financer par actions la construction d'un nouveau théâtre. Ouverte le 16 octobre 1828, la liste des souscripteurs comporte dès le 10 décembre de la même année 140 noms, représentant 201 actions<sup>217</sup>.

Il était initialement prévu d'édifier la nouvelle salle à l'emplacement du *Ballenhaus*, mais la superficie disponible s'avère insuffisante, ce qui conduit les autorités municipales à céder aux amis du théâtre un terrain plus propice situé *auf dem Blömlein*. Cette décision du Grand Conseil municipal est entérinée par le bourgmestre et les autorités cantonales le 18 février 1829<sup>218</sup>. Confiés au jeune architecte Melchior Berri, les travaux commencent quelques mois plus tard. Ils ne seront terminés qu'en novembre 1832, en raison des perturbations liées aux *Wirren*.

Par décision du 30 octobre 1833, les autorités de la ville donnent satisfaction aux actionnaires pour trois de leurs exigences: le *Stadtrat* dissout l'ancienne commission municipale, laisse à la nouvelle société le libre choix des troupes théâtrales et transfère à la police les vestiges de son droit de regard<sup>219</sup>. Les *Baslerische Mittheilungen* avaient, dès la première année de leur parution, en 1826, défendu très activement la cause du théâtre, appelant de leurs vœux, au nom d'une formation esthétique et morale du citoyen, l'avènement à Bâle d'une scène permanente de qualité<sup>220</sup>. L'accomplissement de ce souhait s'avèrera, au-delà des

<sup>216</sup> Cité d'après Wilhelm Merian, *Basels Musikleben im XIX. Jahrhundert*, p. 40.

<sup>217</sup> Cf. Fritz Weiss, *Das Basler Stadttheater, 1834-1934*, p. 7 sq.

<sup>218</sup> Cf. *ibid.*, p. 8.

<sup>219</sup> Cf. Ernst Jenny, *Das alte Basler Theater auf dem Blömlein*, p. 12 sq.

<sup>220</sup> Voir notamment, pour la seule année 1826: n° 1 (15 janvier), p. 20-22; n° 3 (11 février), p. 58-63; n° 4 (25 février), p. 86-93; n° 6 (25 mars), p. 132; n° 17 (9 septembre), p. 385-396; n° 19 (14 octobre), p. 446-455; n° 20 (28 octobre), p. 457-465. Répondant à un détracteur du théâtre, l'auteur du dernier de ces articles écrivait notamment: "Warum das Theater für Republiken besonders schädlich seyn sollte, weiß ich nicht (...) War ubrigen die Wiege der Schauspielkunst nicht eine Republik? Woher stammen die besten Schauspiele der Alten, von denen noch jetzt Uebersetzungen und Nachbildungen auf unsern Theatern erscheinen, und welche von den Dichtern aller Zeiten zu Musterbildern gebraucht wurden? Wandten nicht die Griechen und Römer das Theater dazu an, um in ihren Mitbürgern Heldentum und Vaterlandsliebe zu wecken, oder wie Wessenberg sagt: 'eine fromme Gesinnung von den Göttern und göttlichen Dingen und den Sinn für erhabene große Bürgertugenden, die Liebe der geordneten Freiheit, und den Haß der Tirannei zu beleben und zu steigern'? (p. 463 sq.). Le même auteur voyait enfin un avantage supplémentaire à la création à Bâle d'une scène de qualité, à savoir celui de dissiper une certaine vision pessimiste de l'existence, vision propre à la ville et d'apparition récente: "Noch ein Vortheil endlich, und nicht

premiers jalons posés sous la Restauration, long et difficile.

### *La vie littéraire: création et sociabilité*

A l'instar du théâtre, mais pour d'autres raisons, la littérature ne parvient pas vraiment à prospérer sur le sol bâlois. Alexandre Vinet constate cet état de fait dès décembre 1817, quatre mois après son arrivée:

En général, on n'aime guère les vers dans cette ville, et le terroir ne paraît pas favorable aux muses. Les caractères ont de la solidité; mais les âmes ont fort peu d'élan pour tout ce qui n'est pas intérêt positif de la vie; cela vient peut-être de l'importance exclusive qu'on paraît attacher au commerce, et aussi d'une sorte de roideur gothique, dont on se fait honneur, parce qu'elle date de loin. Tout cela n'est pas poétique. Aussi n'ai-je pas entendu dire qu'il y ait ici des poètes<sup>221</sup>.

Une décennie plus tard, proposant une liste des ouvrages et articles publiés par les auteurs bâlois en 1829, les *Baslerische Mittheilungen* font précéder celle-ci de brèves remarques, qui nous éclairent sur la réputation littéraire de Bâle à la fin de la Restauration:

Obschon unsere Stadt nicht denjenigen gehört, welche ihre Geistesregsamkeit durch zahlreiche Geistesprodukte zu erkennen gibt, so verdient dieselbe doch nicht die Vorwürfe, welche man selbst in Schweizerblättern geflissentlich häuft, als bringe sie nur todtgeborene Kinder, Traktätlein u. dgl. zur Welt. Folgende Uebersicht mag beweisen, daß diejenigen, von deren Berufswirksamkeit auch literarische Leistungen erwartet werden dürfen, nicht aufgehört haben ihr Feld zu bearbeiten und daß sich den ältern Männern von Zeit zu Zeit auch jüngere anschließen<sup>222</sup>.

En dehors d'un roman de de Wette et de quelques poésies religieuses de Karl Rudolf Hagenbach, la liste établie par les *Baslerische Mittheilungen* - au demeurant assez longue - ne recense pour l'année 1829 que des écrits savants

---

der kleinste den ich mir von einem guten Theater verspreche, ist der, daß es dazu beitragen würde, jene düstere ängstliche Ansicht des Lebens zu verscheuchen, die seit einiger Zeit in unsrer Stadt so häufig ist, und sich theils im Sinne verwirrender Melancholie, theils in religiöser Schwärmerei an den Tag legt. Von der Bühne wie von der Kanzel sollte dem Menschen mehr Vertrauen zu sich selbst und zu einem höhern Wesen eingeflößt werden. Von der Bühne wie von der Kanzel sollte er unaufhorlich belehrt werden, daß wahre Frömmigkeit nicht in einem finstern Zurückziehen in sich selbst noch in menschenscheuer Entfernung von andern, sondern in thätigem Handeln bestehe" (p. 464). Remarquons au passage que cette tristesse de Bâle frappe de nombreux voyageurs de l'époque.

<sup>221</sup> *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. I, p. 36 (29 décembre 1817, à Charles Monnard).

<sup>222</sup> "Uebersicht der baslerischen Literatur im Jahre 1829" in: n° 25 (12 décembre 1829), p. 597.

publiés par les professeurs des deux facultés de théologie et de philosophie<sup>223</sup>. Figurent notamment sur cette liste les deux premiers volumes de la *Chrestomathie française* d'Alexandre Vinet et des articles pédagogiques de Rudolf Hanhart.

Si l'on procède maintenant à un inventaire de la production littéraire bâloise pour l'ensemble des années 1815-1830, la moisson se révèle - il faut bien le dire - des plus maigres. Quatre noms méritent toutefois d'être cités: Wilhelm Martin Leberecht de Wette, Franz August Gengenbach, Peter Ochs et Susanna Ronus.

A côté de sa riche production scientifique dans le domaine de la théologie, de Wette publie sous la Restauration, sans nom d'auteur, trois oeuvres littéraires d'inspiration néo-humaniste: un premier roman de formation en 1822, *Theodor oder des Zweiflers Weihe*<sup>224</sup>, une pièce dramatique en 1823, *Die Entsagung*, et un deuxième roman de formation en 1829, *Heinrich Melchthal oder Bildung und Gemeingeist*. Ces oeuvres paraissent certes à Berlin, mais elles sont lues et commentées à Bâle, en particulier *Heinrich Melchthal*, dont l'action se passe en Suisse. L'identité nationale du héros et le choix du cadre revêtent aux yeux de l'auteur une grande importance, comme ce dernier l'explique lui-même au philosophe Fries dans une lettre du 21 février 1829:

Ich habe einen neuen Roman vollendet (...) Das Thema ist persönliche Bildung und Gemeingeist. Ich gebe darin die Umriss des für einen edlen jungen Mann in Wissenschaft und Kunst zu Erstrebenden, zeige aber dann, wie alle Bildung durch den Gemeingeist fruchtbar werden muß. Der Held ist ein junger Schweizer, und ich nehme sehr auf die Schweiz Rücksicht, weil ich so das Republikanische am Besten geltend machen konnte<sup>225</sup>.

Rendant compte du roman de de Wette, les *Baslerische Mittheilungen* ne manquent pas de souligner, d'une part, que le jeune héros se destine au négoce, d'autre part, que cette oeuvre constitue un "miroir" des moeurs bâloises:

Seine Absicht war, den Bildungsgang eines künftigen Geschäftsmannes zu einem edeln, vielseitig gebildeten Menschen zu schildern; und die Behandlung dieser Aufgabe muß ohne Zweifel für uns ein besonders Interesse darbieten (...) Doch eine eigenthümliche Bedeutung für uns erhält das gehaltreiche Buch unstreitig noch durch die mancherlei Berührungen unserer religiösen, sittlichen, bürgerlichen und geselligen Verhältnisse. Der Verf. gesteht, daß er bei diesen Schilderungen die Schweiz im Auge gehabt, und wir dürfen glauben, daß er in der Regel Basel gemeint

<sup>223</sup> *Loc. cit.*, p. 598-600.

<sup>224</sup> Lorsqu'il rééditera ce roman en 1828, de Wette abandonnera l'anonymat.

<sup>225</sup> Cité d'après Ernst Staehelin, *Dewettiana*, p. 147.

hat (...) Mancher wird etwas unwillig vielleicht den Spiegel weglegen, in welchem er eben nicht lauter liebliche Züge erblickt; viele aber möchten gewiß mit uns den geistreichen und fein beobachtenden Verfasser bitten, daß er uns doch bald mit einem vollständigen Panorama beschenken wolle<sup>226</sup>.

Le second auteur dont nous voulons évoquer brièvement la figure est le poète Franz August Gengenbach (1807-1829). Atteint dès le lycée d'un mal incurable, celui-ci meurt à l'âge de vingt-deux ans, n'ayant publié dans des revues que quelques vers épars. Après sa disparition, le théologien Karl Rudolf Hagenbach - dont il était le protégé - édite l'ensemble de ses poèmes, augmentés d'un choix de pensées tirées de son journal<sup>227</sup>. Prenant pour modèle à la fois Schiller et Hebel, la poésie de Franz August Gengenbach se caractérise par une religiosité teintée d'humour, alliance considérée par Ernst Jenny comme typiquement bâloise<sup>228</sup>.

Si l'oeuvre lyrique et dramatique de Peter Ochs, composée en français, a définitivement sombré dans l'oubli<sup>229</sup>, il en va différemment de sa monumentale *Histoire de Bâle*, écrite - elle - en allemand. Achevée dès 1801, mais publiée seulement à partir de 1819 (pour les volumes postérieurs au deuxième tome), celle-ci conserve en effet un réel intérêt pour les historiens d'aujourd'hui<sup>230</sup>. Elle a, en outre, été qualifiée par le grand comparatiste Fritz Stern d'authentique "acte littéraire"<sup>231</sup>. On se souvient que la réalisation de ce travail historique avait constitué, avec la réforme de l'université et l'égalité des droits politiques pour les citoyens de la Campagne, l'un des trois voeux de jeunesse de Peter Ochs. Lorsque le conseiller d'Etat meurt en 1821, la réorganisation de l'université se trouve en assez bonne voie et la publication de son *Histoire de Bâle*, longtemps compromise, est sur le point d'être achevée. Mais les droits des paysans, eux, sont en recul et donneront bientôt lieu aux *Wirren*.

---

<sup>226</sup> 1829, n° 21 (17 octobre), p. 498 sq.

<sup>227</sup> *Franz August Gengenbachs Gedichte, nach dessen Tod herausgegeben von seinen Freunden, nebst einem Anhang vermischter Gedanken und Einfälle aus des Dichters Tagebuch*, Basel, 1830.

<sup>228</sup> *Basler Dichtung und Basler Art im 19. Jahrhundert*, p. 12 sq. Sur Franz August Gengenbach, voir: Hans Werthmüller, *Tausend Jahre Literatur in Basel*, p. 242. Les *Baslerische Mittheilungen* rendirent au poète un hommage posthume dans un article intitulé "Einige Erinnerungen an den verstorbenen Jüngling F. A. Gengenbach" (1829, n° 15, 25 juillet, p. 352-357). La revue publia quelques mois plus tard un appel à souscription, signé de Karl Rudolf Hagenbach, pour la publication du recueil dont nous avons fait état (1830, n° 6, 20 mars, p. 151 sq.).

<sup>229</sup> Cf. *supra*, p. 165 sq.

<sup>230</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Peter Ochs als Historiker*, p. 242.

<sup>231</sup> *Die Schweiz als geistige Mittlerin*, p. 165. Les tomes III et IV parurent en 1819; en 1821 furent publiés les tomes V, VI et VII; le huitième et dernier tome ne parut qu'en 1822, après la mort de l'auteur.

Nous nous devons enfin de mentionner ici, parce qu'elle est la plus ancienne femme de lettres bâloise, Susanna Ronus (1769-1835). Après avoir exercé le métier de gouvernante puis dirigé, à la mort de son père, la mercerie familiale, celle-ci écrit, sous le pseudonyme de Selma, des contes didactiques pour la jeunesse d'un étonnant réalisme<sup>232</sup>.

Bien qu'elle ne compte sous la Restauration qu'un nombre très réduit d'écrivains, Bâle n'en est pas pour autant dépourvue de cercles littéraires ou de lieux propices aux échanges intellectuels. Mentionnons, entre autres, le *Literarischer Verein*, fondé en 1821, où se réunissent régulièrement, pour des conférences suivies d'une collation et d'un débat, la plupart des professeurs de l'université et les lettrés de la ville. Rappelons aussi que l'*Allgemeine Lesegesellschaft* inaugure en 1832 des locaux rénovés, dans lesquels elle met à la disposition de ses trois cents membres une vingtaine de journaux politiques, cinquante revues et 15 000 livres<sup>233</sup>.

\*

\* \*

A partir de 1815, le retour de la paix et l'essor de son industrie permettent au canton de Bâle de consacrer à la culture davantage d'efforts et de moyens. Il le peut d'autant plus aisément que ses énergies sont désormais moins sollicitées au plan de la Confédération par les questions politiques. Aussi assiste-t-on sous la Restauration à un authentique renouveau intellectuel de la petite ville rhénane: ce renouveau se manifeste en premier lieu au sein du système éducatif, objet de la sollicitude de l'Etat, mais aussi dans les beaux-arts, le théâtre et la musique, grâce à l'esprit d'initiative d'un dense réseau associatif. Un certain nombre de témoignages, échelonnés dans le temps, rendent compte des multiples aspects de ce que les contemporains ressentent effectivement comme un phénomène nouveau dans l'existence de la cité.

Dès 1817, Johann Friedrich Miville, professeur à la faculté de théologie, constate chez ses concitoyens l'amorce d'un élan s'étendant à tous les domaines de

---

<sup>232</sup> *Großvaters Erzählungen und Märchen für die Jugendwelt*, Winterthur, 1831. Sur la personnalité de Susanna Ronus, voir: Hans Werthmüller, *op. cit.*, p. 239 sq.

<sup>233</sup> Rudolf Hanhart, *Basels Bildungsanstalten, literarische Hilfsmittel und wissenschaftliche Vereine*, p. 72 sq.; Marcus Lutz, *Kurzer Überblick der Stadt Basel*, p. 36.

la culture:

Ueberall kommt jetzt weit mehr Leben in unser pädagogisches und litterarisches Leben. Ob alles das so pomphaft in die Länge sich bewähren werde, als Einige jetzt auskünden wollen, muß die Zeit lehren, viel Nützlichendes wird doch erzielt werden<sup>234</sup>.

Sept ans après Miville, deux observateurs éclairés, un Allemand enseignant dans la cité rhénane et un Bâlois étudiant à Tübingen, jugent - en quelque sorte de l'extérieur - les changements survenus à Bâle sous la Restauration dans le domaine de la culture. Le premier de ces deux témoins est le théologien berlinois de Wette, appelé par l'université en 1822. Deux ans après son arrivée, celui-ci publie sous le voile de l'anonymat, dans la revue *Journal für Literatur, Kunst, Luxus und Mode*, les premières impressions bâloises d'un voyageur allemand, qui, selon toute évidence, n'est autre que lui-même. Intitulé "Ein Tag in Basel", l'article de de Wette fournit de précieuses informations sur l'attitude d'un négociant local - le choix de la catégorie sociale n'est pas fortuit - face à la récente réforme scolaire et universitaire. Les espoirs et les craintes exprimés dans ce texte, qui date du milieu de la Restauration, rappellent certains propos tenus par l'auteur lorsqu'il présidait aux destinées de l'université bâloise:

Im Gasthof angekommen, warf ich mich in andere Kleider, um einen Kaufmann aufzusuchen, an den ich eine Empfehlung hatte (...) Er empfing mich wider Erwarten sehr freundlich, freute sich einen Deutschen zu sehen (...) und lud mich dringend ein, den Abend in seiner Familie zuzubringen. Diese Gastfreiheit überraschte mich eben so sehr als die feine Bildung des Mannes, welcher sehr gut Deutsch sprach, und viel Geschmack für die Wissenschaften zu haben schien. Er äußerte seine warme Theilnahme an der Wiederherstellung der Universität, welche allerdings manche Gegner unter seinen Mitbürgern habe, aber gewiß vollkommen siegen werde. Ich lenkte das Gespräch auf den herrschenden Pietismus. Es war ein Zeitpunkt, sagte er, wo es nahe daran war, daß die ganze Stadt darin unterging; aber die Gefahr ist glücklich abgewendet (...) Ich erwähnte die Missions-Anstalt. Er sprach mit Achtung davon, bedauerte aber, daß sie die Theilnahme vieler frommen Basler von den Angelegenheiten des einheimischen Kirchen- und Schulwesens abziehe, welches der Unterstützung so sehr bedürfe<sup>235</sup>.

Toujours en 1824, nous voyons le futur conseiller d'Etat Andreas Heusler

---

<sup>234</sup> Cité d'après Eucharius Kündig, *Erinnerungen an Joh. Fr. Miville*, p. 155 (lettre à un ami). Johann Friedrich Miville avait été étroitement associé, sous l'Helvétique et la Médiation, à toutes les réformes de l'instruction publique.

<sup>235</sup> N° 3 (janvier), p. 20. De Wette avait été recteur de l'université de Bâle en 1823.

(1802-1868), qui termine ses études de droit à Tübingen, se réjouir des nombreux progrès accomplis par sa ville natale en l'espace de dix années. L'énumération à laquelle procède le jeune étudiant bâlois, dans une lettre à son beau-frère Karl Sarasin, équivaut à un véritable bilan culturel de la période de la Restauration:

(...) deswegen freue ich mich mehr als immer wenn ich an Basel denke, an Basel wo so viel Regsamkeit und Leben herrscht. Und wirklich, Karl, ist es auch nicht wahr? 10 Jahre sind gewiß ein kurzer Zeitraum in dem Leben einer Stadt, und doch sehen wir einmal was seit 10 Jahren geworden? jene Iselinische Anstalt, die gemeinnützige Gesellschaft blüht rüstig und wacker (...) das Schulwesen ist verbessert, von der Universität an bis auf die Schule der kleinsten Dorfgemeinde, Seminarien für Schullehrer sind im Gang, Beuggen entsteht und blüht kräftig auf, die Missionsanstalt nimmt immer mehr zu, es entsteht ein Landwaisenhaus wovon man früher kaum den Gedanken zu fassen wagte, für Kunst und Gesellschaftlichkeit entsteht ein neuer Tempel, und für Vaterlandsliebe und Freiheitssinn wird gesorgt durch Jugendfeste, durch Neujahrsblätter und durch Feier nationaler Feste. Und dieses Alles eigentlich ist bloß Samen, für die Zukunft ausgestreut, wovon aber die Frucht mehr und mehr aufgeht<sup>236</sup>.

Un an plus tard, malgré les menaces pesant sur la réorganisation de l'*alma mater*, le même Andreas Heusler affirme sa foi en la capacité de Bâle à redevenir en Europe un foyer intellectuel de première importance. On remarquera que le type d'université dans lequel le jeune juriste formé à l'école allemande place tous ses espoirs correspond à la conception néo-humaniste d'une science parfaitement désintéressée:

Sehr freute mich was du mir vom Schulwesen schreibst, daß die Volksschulen gehoben und gebessert wurden (...) Weniger freut mich daß Wieland die Universität will liegen lassen, er sollte sich durch die Ereignisse der letzten Zeit nicht abschrecken lassen (...) Mir geht der Gedanke noch immer im Kopfe herum wie schön es wäre wenn in Basel eine wahrhaft *hohe* Schule da wäre, nicht eine wo man um das liebe Brot die Brotwissenschaften pflichtmäßig lehrt und lernt, sondern eine Anstalt wo Lehrer und Lernende gleich eifrig für *die* Wissenschaften leben die das menschliche Leben bereichern, verschönern, erweitern. Es sollte ein Leben werden das für die Gegenwart unendlichen Gewinn, für die Zukunft herrliche Früchte, und noch für späte Enkel einen Nutzen verschaffen würde, wie ihn unsere Stadt schon einmal gehabt, Basel könnte ein Athen oder Florenz werden und Wieland ein Pericles oder Cosimo de Medici. Sind auch diese Hoffnungen vielleicht zu hoch, vieles läßt sich erreichen und es wäre ein schöner Ruhm wenn in einer Zeit wo man

---

<sup>236</sup> Universitätsbibliothek Basel, Handschriften-Abteilung, G IV I4, n° 132 (lettre des 1er-12 août 1824).

überall in Europa den Geist zu erdrücken sucht, eine einzige Stadt ein Licht aufpflanzte woran sich Nähe und Ferne laben. Lies einmal was Erasmus schreibt über Basel in Hottingers Fortsetzung des Müllerschen Schweizergeschichte<sup>237</sup>.

S'il est partiellement le fruit d'une heureuse conjoncture, le renouveau intellectuel qui se manifeste à Bâle sous la Restauration constitue aussi - et même avant tout - l'aboutissement d'un long processus, dont les origines remontent au dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans la genèse de ce renouveau, l'analyse attentive des années 1770-1830 nous a permis de mettre en évidence trois particularités: la continuité des structures et des personnes, le rôle complémentaire de l'Etat et des associations, la "germanisation" croissante de la vie intellectuelle.

Lorsque la Restauration s'achève, les deux principales sociétés culturelles fondées à Bâle à la fin de l'Ancien Régime, la *G. G. G.* et la *Lesegesellschaft*, sont non seulement bien vivantes, mais elles voient encore graviter autour d'elles une multitude de jeunes associations issues de leur sein. Par ailleurs, une étonnante filiation des personnes conduisant d'Isaak Iselin à Christoph Bernoulli - en passant par Jakob Sarasin et Peter Ochs - se superpose au développement continu des structures créées à la fin du siècle précédent.

Le moteur du renouveau, quant à lui, varie selon les périodes et selon les domaines, l'initiative revenant tantôt à l'Etat, tantôt aux associations privées d'intérêt général. Il importe de souligner que cette complémentarité n'est nullement le fruit du hasard, mais le résultat de l'empreinte laissée dans les mentalités à la fois par l'héritage de la Révolution et par l'esprit des Lumières.

Pour ce qui est enfin du phénomène de "germanisation", amorcé lui aussi dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, il est le résultat d'une convergence de facteurs dont l'addition s'échelonne sur plusieurs générations. Citons, dans l'ordre de leur apparition: le rejet des moeurs françaises sous l'influence de l'helvétisme, la lassitude produite

---

<sup>237</sup> Universitätsbibliothek Basel, Handschriften-Abteilung, G IV 14, n° 146 (lettre du 24 août 1825, à Karl Sarasin). C'est Heusler qui souligne. Agé de soixante-sept ans, le bourgmestre Wieland faisait montre d'un attentisme qui irritait la génération politique montante. Le Zurichois Johann Jakob Hottinger (1783-1860), second continuateur de l'oeuvre du grand historien suisse Johannes von Müller, venait de publier (en 1825) la première partie de sa *Geschichte der Eidgenossen während der Zeiten der Kirchentrennung*. Voici le passage auquel renvoie Andreas Heusler (Erste Abtheilung, p. 303): " 'Ich glaube' - schrieb Erasmus aus dieser Stadt - 'unaufhörlich in dem angenehmsten Museum zu seyn. Wie viele und in der That nicht gemeine Gelehrte habe ich in Basel kennen gelernt! Latein, Griechisch versteht Jedermann, die Meisten noch hebraisch. Dieser zeichnet sich in der Geschichte aus, jener in der Theologie; hier ist ein scharfsinniger Mathematiker, dort ein Kenner des Alterthums, dort einer der Rechte. Wie selten ein solches Zusammen treffen sey, weißt du selbst zu beurtheilen. Ich wenigstens habe es sonst noch nirgends gefunden. Aber ungerechnet auch die wissenschaftlichen Vorzüge, welche Herzlichkeit waltet überall, welche Anmuth, welche Eintracht! Ein Geist scheint Alle durchdrungen zu haben' ".

par l'occupation et la tutelle napoléoniennes, les progrès de la *Christentumsgesellschaft* liée au piétisme souabe, le succès du modèle néo-humaniste venu de Prusse, une refonte du système éducatif favorisant le développement de la langue maternelle et, pour finir, la démocratisation de l'enseignement profitable aux classes sociales qui ne connaissent que l'allemand. L'article publié en 1824 par de Wette, sous le titre "Ein Tag in Basel", dans lequel l'auteur décrit l'intimité d'une famille de négociants, est particulièrement explicite, par exemple, sur les changements survenus sous la Restauration dans le comportement linguistique des Bâlois:

Einer seiner Urenkel (...) kam eben zu ihm gelaufen (...) Heute, sagte der Alte, wird Hochdeutsch gesprochen, dem Deutschen Herrn zu Ehren, und er nöthigte den Kleinen, seine Rede Hochdeutsch zu geben. Ich bat, daß man sich diesen Zwang nicht anthun möchte. Nein! sagte der Alte, wir sind Deutsche, und sollen die herrliche Hochdeutsche Sprache nicht verleugnen. War es nicht eine Schande für uns, daß wir ehemals außer unserm Baseldeutsch nur Französisch sprachen? Jetzt lernt die Jugend in den Schulen das Hochdeutsche nach Regeln, und dieß gehört zu den heilsamen Verbesserungen, welche uns die neue Zeit gebracht hat<sup>238</sup>.

Signalons ici que cette "germanisation" va de pair avec une austérité des mœurs contrastant fortement avec l'agréable vie de société qui avait caractérisé Bâle au XVIII<sup>e</sup> siècle. Relevée par la plupart des voyageurs, l'atmosphère sévère de la ville sous la Restauration est généralement imputée par eux à l'influence du piétisme<sup>239</sup>. Il faut toutefois noter qu'au moins deux institutions contribuent à

<sup>238</sup> *Journal für Literatur, Kunst, Luxus und Mode*, 1824, n° 5, p. 35.

<sup>239</sup> Au début de son article "Ein Tag in Basel", de Wette déclare: "Ich hegte gegen diese Stadt ein übles Vorurtheil: in Freyburg hatte mir sie der Eine als den Sitz finsterner Frömmerei geschildert, der Andere über die Ungeselligkeit der Einwohner geklagt, der Dritte über die engen, finsternen Straßen gespottet" (*loc. cit.*, n° 3, p. 18). Voir également les premières lettres écrites de Bâle par Alexandre Vinet. Celui-ci confie, par exemple, à son camarade d'étude Louis Leresche, huit jours après son arrivée: "J'ai beau me dire: Bâle est un canton de la Suisse, et la Suisse est mon pays; je me regarde toujours comme un exilé (...) Il faut te dire que le caractère bâlois n'a pas tout à fait ce liant et cette aménité qu'on trouve facilement dans notre canton; les gens sont ici absolument consacrés au commerce, tout entiers à leurs affaires, et par là même assez peu sociables et très flegmatiques" (*Lettres*, éd. Pierre Bovet, t. I, p. 19, 8 août 1817). Un mois plus tard, le jeune Vaudois écrit au même ami: "Je vis très solitaire; on m'a dit qu'avant six mois je n'aurais formé de relation avec aucune maison de Bâle (...) Pour des Dames, serviteur; elles se tiennent toutes renfermées dans un sanctuaire impénétrable, et c'est une grande merveille si l'on en rencontre trois en rue dans la semaine (...) Il y a ici une invention unique: ce sont des miroirs mobiles attachés en dehors à chaque côté de chaque croisée, et au moyen desquels, sans ouvrir la fenêtre et blesser leur modestie ou exposer leurs attraits au grand air, ces dames lorgnent audacieusement tous les passants qui ne peuvent leur rendre la pareille. Il y en a à toutes les maisons et à toutes les fenêtres (...) Le sexe, à Bâle, a de la vertu dit-on; et je le crois; on s'accorde à dire que les mœurs y sont très bonnes (...) On doit cela à l'amour du travail et du gain d'un côté, et d'un autre, bien sûrement, à l'honneur où la Religion est encore dans ce pays. La doctrine y est pure, les temples fréquentés,

assurer dans la cité rhénane la pérennité de l'esprit latin: la chaire universitaire de Vinet et l'Eglise française.

A peine apparues, les prémices du renouveau se trouvent brutalement compromises par la défaite de 1833 qui entraîne une importante réduction du patrimoine collectif et isole le nouveau demi-canton du reste de la Confédération. L'université tout juste réorganisée, véritable pivot de cette renaissance intellectuelle, est alors menacée dans son existence même par les répercussions des *Wirren*. A ce moment critique, deux facteurs d'apparition récente contribuent au sauvetage de l'institution en provoquant un sursaut des citoyens en sa faveur: nous voulons parler du poids politique des membres de l'université et de l'ancrage de l'*alma mater* dans la vie publique bâloise. Devenus réalité sous la Restauration, ce poids politique et cet ancrage avaient été ardemment souhaités - on s'en souvient - par Isaak Iselin. C'est par conséquent sous le double signe de la rupture et de la continuité que s'opérera à Bâle, après le traumatisme de la partition, la poursuite de l'élan intellectuel né à la fin du XVIIIe siècle.

---

la piété sincère; le mal est qu'il y a une foule de *piétistes* (...) La ville en est remplie, on les reconnaît à vingt pas" (*ibid.*, t. I, p. 26, 7 septembre 1817). C'est Vinet qui souligne. Ce dernier s'exclame enfin, le 21 octobre de la même année: "Cette ville est triste et ennuyeuse au suprême degré, je ne crains pas d'être démenti par ceux qui la connaissent, ni même par ses plus affectionnés habitants" (*ibid.*, t. I, p. 31, à Louis Leresche). - Les miroirs mobiles sont mentionnés dans un certain nombre de récits de voyage postérieurs au XVIIIe siècle. Le Français Emile Souvestre les signale encore en 1836, en même temps que la "tristesse" et la "solitude" de la ville, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* ("Bâle", t. VIII, p. 51).

**LIVRE II**

**DE LA DEFAITE DE 1833**

**A LA CONSTITUTION FEDERALE DE 1848:**

**LE SURSAUT INTELLECTUEL DE BALE-VILLE**

## CHAPITRE PREMIER

### PORTRAIT SOCIO-HISTORIQUE DU NOUVEAU DEMI-CANTON DE BALE-VILLE

(...) ces malheureux Albigeois de  
la Confédération.

Alexandre Vinet<sup>1</sup>

Lasset schlafen dort am Rhein  
Jene kluge fromme Stadt (...)

Gottfried Keller<sup>2</sup>

Bist Du in Kriegeskünsten unterlegen,  
Erreichte nicht das Ziel die muth'ge Kraft,  
So suche jetzt Dein Glück auf Friedenswegen,  
Durch Handlung, Kunst, Gewerbe, Wissenschaft.

*An die Vaterstadt beim Jahresschluß 1833*<sup>3</sup>

"La riche et pieuse Bâle" - "das reiche und fromme Basel", - telles sont, après 1830, les deux épithètes couramment utilisées par les radicaux suisses pour définir, en mauvaise part évidemment, le caractère original de la cité rhénane<sup>4</sup>.

Le visage qu'offre Bâle sous la Régénération est effectivement celui d'une ville conservatrice, foncièrement protestante et prospère. Mais c'est aussi celui d'une petite république profondément marquée dans ses institutions et dans son esprit par les événements qui ont conduit à l'éclatement du canton primitif en deux

---

<sup>1</sup> *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. II, p. 189 (août 1833, à Alexis Forel).

<sup>2</sup> Cité d'après Gustav Steiner, *Der grüne Heinrich auf dem eidgenössischen Freischießen zu Basel im Jahre 1844*, p. 194 (poème politique publié en 1847 dans la *Neue Zürcher Zeitung*).

<sup>3</sup> *Baseler Zeitung*, n° 209 (31 décembre 1833), p. 1 A-B (poème anonyme).

<sup>4</sup> Voir notamment: Emil Sieber, *Basler Trennungswirren und nationale Erneuerung im Meinungsstreit der Schweizer Presse 1830-1833*, p. 182-199 ("Das Baselbild der Radikalen"). Dans la *Schweizerische Nationalzeitung* du 4 janvier 1844, un radical de Bâle déclarait: "Reichtum und Frömmerei wehen von unsern Zinnen als Hauptpanier; sie sind Basel das weisse Kreuz im roten Feld, und jede andere Fahne wird nur als die eines verhassten oder wenigstens verdächtigen Parteigängers angesehen". Cité d'après Emil Sieber, *op. cit.*, p. 194 sq.

demi-cantons ennemis. C'est enfin et surtout le visage d'une cité honnie du reste de la Confédération mais qu'anime la volonté de survivre à ses revers et de ne pas végéter<sup>5</sup>. Fruit d'un élan collectif, le sauvetage de l'université constituera la pierre de touche de ce sursaut.

### *Origines et déroulement des "Basler Wirren"*

Un rappel synthétique des causes et des principaux épisodes des *Basler Wirren* nous semble ici nécessaire pour mieux faire comprendre la réaction des citoyens de Bâle-Ville à leur défaite<sup>6</sup>.

Les événements du canton de Bâle s'inscrivent à l'intérieur d'un mouvement politique qui intéresse la Suisse toute entière, celui dit de la "Régénération", inspiré par la révolution française de juillet 1830. A partir de cette date, les libéraux de la Confédération obligent douze cantons à se "régénérer", c'est-à-dire à adopter le principe de la souveraineté populaire et à accorder à leurs populations un certain nombre de libertés. Mais, à Bâle, la Régénération échoue et aboutit à la guerre civile. Il faut souligner que dès le début du mouvement, l'opposition des forces en présence est, dans le canton de Bâle, plus âpre qu'ailleurs. La Campagne exige une représentation proportionnelle au nombre des électeurs, ce qui lui donnerait un net avantage au Grand Conseil, tandis que la Ville, à laquelle incombe la plus lourde part des impôts et des charges culturelles, estime ne pas être en mesure de lui concéder autre chose qu'une faible majorité.

Un premier soulèvement de la Campagne, réprimé militairement par les

---

<sup>5</sup> Sur l'histoire de Bâle entre 1833 et 1848, voir: Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, 3 Teile; Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel von der Zeit der Reformation bis zur Gegenwart*, p. 201-253 (chap. VIII: "Der Kanton Basel-Stadtteil in der Zeit zwischen Kantonstrennung und Bundesverfassung 1833-1848"); Paul Burckhardt, *Basel und die Bundesverfassung von 1848*; Philipp Sarasin, *Sittlichkeit, Nationalgefühl und frühe Ängste vor dem Proletariat. Untersuchungen zu Politik, Weltanschauung und Ideologie des Basler Bürgeriums in der Verfassungskrise von 1846-47*; Martin Schaffner, "Geschichte des politischen Systems von 1833 bis 1905" in: *Das politische System Basel-Stadt: Geschichte, Strukturen, Institutionen, Politikbereiche* (éd. Lukas Burckhardt et al.), p. 37-46; René Teuteberg, *Basler Geschichte*, p. 307-327 (chap. 27: "Die ersten Jahrzehnte des Kantons Basel-Stadt" et chap. 28: "Der Kanton Basel-Stadt und die Eidgenossenschaft"); Karl Weber, "Entstehung und Entwicklung des Kantons Basellandschaft, 1798 bis 1932" in: Karl Gauss et al., *Geschichte der Landschaft Basel und des Kantons Basellandschaft*, t. II, p. 476-500 ("Die Beziehungen zu Baselstadt"). En ce qui concerne la vie quotidienne à Bâle entre 1833 et 1848, voir: Ernst Jenny, *Basel zur Biedermeierzeit*.

<sup>6</sup> Pour une chronologie détaillée des *Basler Wirren*, voir: Roger Blum, "Chronologie der Regeneration und der Basler Wirren 1830-1833" in: *Baselland vor 150 Jahren. Wende und Aufbruch*, p. 210-234. Nous avons fourni au chapitre précédent des indications bibliographiques sur la période des *Wirren* (voir *supra*, p. 179 sq., n. 2).

autorités, se produit en janvier 1831, soulèvement à la suite duquel la majorité des citoyens du canton acceptent la constitution révisée et garantie par l'autorité fédérale suprême, à savoir la Diète. Le caractère jugé insignifiant des modifications constitutionnelles et la répression brutale exercée contre les auteurs de troubles provoquent une seconde insurrection dès le mois d'août 1831. Des troupes de la Ville stationnent alors à Liestal - principale localité de la Campagne, - mais elles ne peuvent s'y maintenir longtemps, car des corps francs venus de cantons voisins menacent de prêter main forte aux adversaires de la Ville. La Diète fédérale décide l'occupation militaire du canton, sans toutefois imposer le respect de la constitution garantie par elle. L'intransigeance des deux camps conduit en septembre 1832 à un partage partiel du canton, suivi en août 1833, après la reprise des hostilités et la défaite de la Ville, de la scission complète. Une décision du tribunal arbitral divise l'ensemble des biens du canton, y compris ceux de l'université, au prorata des populations respectives, soit 36% pour la Ville et 64% pour la Campagne.

Ainsi s'achève un conflit fratricide, fortement exacerbé par l'attitude partielle de la Diète et des autres cantons. Diverses maladroites commises dans les deux camps mais surtout la virulence d'une presse littéralement débridée avaient contribué à envenimer la situation. Donnant libre cours à leur haine, les radicaux du reste de la Confédération avaient en effet fustigé Bâle en des termes injurieux, la qualifiant, par exemple, d'"hypocrite bigote" et de "millionnaire fanatique"<sup>7</sup>. Les événements des années 1830-1833 devaient affecter les relations entre Bâle et la Confédération jusqu'au début du XXe siècle et exercer une influence considérable sur la vie politique et intellectuelle du nouveau demi-canton.

### *La volonté de sursaut des citoyens de Bâle-Ville après la défaite*

La situation de Bâle en 1833 est celle d'une ville humiliée, dépossédée, intimement convaincue de surcroît d'avoir été trahie par la Confédération. Neuf ans après le déroulement des faits, ce sentiment d'abandon et d'injustice habite encore profondément le juriste Andreas Heusler, membre du gouvernement, qui conclut ainsi son Histoire de la partition du canton:

---

<sup>7</sup> Cf. Emil Sieber, *Basler Trennungswirren und nationale Erneuerung im Meinungsstreit der Schweizer Presse, 1830-1833*, p. 63 sqq. Après le premier soulèvement des paysans en janvier 1831, un tract circula à Zurich où l'on pouvait lire: "Das frömmelnde Basel durchzieht die Eingeweide des Landvolks. Ha! soll die fanatische Millionärin, taub den Bitten der eidgenössischen Vermittlerstimmen, mit ihren Mietsoldaten fortwütten können? Basel tritt Menschlichkeit, Seelenadel und Freiheit seiner Mitbürger mit Füßen" (*ibid.*, p. 71).

So liegt also Basel da, blutig, erschöpft, abgerissen von seiner Landschaft, verhöhnt, beladen mit dem Fluche der Wortführer unter den Eidgenossen!<sup>8</sup>

Trois ans auparavant, le même Heusler avait mis en exergue au premier tome de son ouvrage cette citation suggestive du Psalmiste:

Die mich ohne Ursache hassen, derer ist mehr, denn ich Haare auf dem Haupt habe. Die mir unbillig feind sind und mich verderben, sind mächtig. Ich muß bezahlen, das ich nicht geraubt habe. Ich bin fremd geworden meinen Brüdern und unbekannt meiner Mutter Kindern<sup>9</sup>.

Encore sensibles - comme on vient de voir - une décennie après les événements, l'affliction et l'amertume des Bâlois sont naturellement très vives dans les mois qui suivent la défaite. Le poème anonyme "An die Vaterstadt", publié le 31 décembre 1833 par la *Baseler Zeitung*, est particulièrement révélateur de l'état de choc dans lequel se trouve la bourgeoisie bâloise au moment où s'achève l'année funeste. Les quatre premières strophes de ce poème patriotique, qui en compte sept, sont une longue lamentation nourrie d'incertitude et de ressentiment:

Ein Jahr voll bitterer Leiden eilt zu Ende,  
Und hinterläßt uns manchen tiefen Schmerz;  
Und ahnungsvoll fragt bei der Zeiten Wende  
Was wohl die Zukunft bringe? manches Herz.  
O theures Basel! Stadt des Rechts, der Treue!  
Ist es erschöpft Dein widriges Geschick,  
Und kehret Freiheit, Ruh' und Glück aufs neue,  
O Vaterstadt! in Deinem Schooß zurück?

Wohl manche heiße Thräne ward vergossen  
Seit jenem Tag des Schreckens und der Wuth,  
An dem Du muthig Deinen Schutzgenossen,  
Dein Wort gelöst mit Deinem Herzensblut.  
Es folgten Tage bitterer Bedrängniß,  
Wo Recht und Pflicht gehöhnt ward ohne Scheu,  
Und wo ein schnell einbrechendes Verhängniß  
Dich zweifeln ließ an alter Schweizertreu.

Da wurden Deine Treuen Dir entrissen  
Und Frevel hieß man die erfüllte Pflicht;  
Man brach den Stab<sup>10</sup>: doch zeugte Dein Gewissen,

<sup>8</sup> *Die Trennung des Kantons Basel*, t. II (1842), p. 493.

<sup>9</sup> *Ibid.*, t. I (1839), p. III (psaume 69).

<sup>10</sup> Il s'agit de la crosse épiscopale figurant dans les armoiries de Bâle. Le fait qu'elle soit représentée ici comme brisée est une allusion à la bipartition du canton.

Den Friedensbruch verschuldest Du nicht!  
 Still littst Du unter Deiner Dränger Schwerte,  
 Statt Bundeshülfe ward Dir Brandschatzung!  
 So ward das Recht, das alte, lang verehrte,  
*Erweitert* durch die Schweizer-Tagsatzung.

Gieb Deine Schätze gier'gen Eidgenossen,  
 Gieb Dein Geschütz, gieb Deine Waffen hin,  
 Du hast den edlern Schatz in Dir verschlossen,  
 Nicht raubt des Schweizers blinder Groll Dir ihn.  
 Die heim'sche Freiheit bleibt Dir unverloren,  
 Die Eintracht lebt in Deinen Mauern fort,  
 Das Grundgesetz, das Du Dir hast erkoren,  
 Es steht, ein Leuchtturm, ob dem sichern Port!<sup>11</sup>

Après les tribulations et les épreuves, la tentation est grande pour Bâle de se laisser aller au dépit et de se contenter désormais d'une existence étriquée à la mesure de ses ressources. L'historien Paul Burckhardt, spécialiste de la période, résume en ces termes les difficultés auxquelles se trouve confronté en 1833 le minuscule demi-canton:

Es fragte sich nun, ob Basel genug Kraft besaß, sein Unglück zu überwinden und genug sittliche Stärke, den Fluch in Segen zu verwandeln. Besiegt, beraubt und von der Mehrzahl der Eidgenossen schadenfroh verhöhnt, schien fortan der unscheinbare Kanton Basel-Stadtteil im Kreise seiner selbstbewußten Bundesbrüder nur zu einer bescheidenen, ja kläglichen Rolle verurteilt<sup>12</sup>.

La volonté de ne pas céder au découragement s'empare alors d'un certain nombre d'hommes influents qui parviennent à communiquer leur ardeur autour d'eux. Les textes de l'époque illustrant cet élan collectif, qualifié ailleurs par nous de "sursaut", sont fort nombreux. Nous n'en exploiterons que trois, choisis parmi les plus représentatifs pour notre propos.

Le premier n'est autre que le poème précédemment cité, publié le 31 décembre 1833 dans les colonnes de la *Baseler Zeitung*. Dans les trois dernières strophes, l'auteur inconnu exhorte sa ville natale à ne pas désespérer, l'invitant à cultiver le précieux bien de la concorde et à délaissier dorénavant toute action belliqueuse au profit d'activités pacifiques, telles que le commerce, l'industrie, la

<sup>11</sup> 1833, n° 209 (31 décembre), p. 1 A. C'est la rédaction du journal qui souligne.

<sup>12</sup> *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 5. La superficie du nouveau demi-canton de Bâle-Ville était de 37 km<sup>2</sup> (Rhin compris). Cf. Peter Stolz, *Stadtwirtschaft und Stadtentwicklung: Basel in den Jahrzehnten nach der Kantonstrennung (1833-1860)*, p. 181.

science et les arts:

O wahre sie, mit treuer heil'ger Pflege,  
Die Eintracht, sie, sie ist Dein schönstes Glück,  
Sie tröstet Dich für harte Schicksalsschläge,  
Sie bringt Dir beß're Tage einst zurück.  
Und wie sich Deine Bürger schnell gefunden,  
Als Dich umschwebte drohende Gefahr,  
So heile ihr Gemeinsinn Deine Wunden,  
Freiwillig Opfer bringend zum Altar.

Bist Du in Kriegeskünsten unterlegen,  
Erreichte nicht das Ziel die muth'ge Kraft,  
So suche jetzt Dein Glück auf Friedenswegen,  
Durch Handlung, Kunst, Gewerbe, Wissenschaft.  
Gleichwie der Fährmann auf dem stürm'schen Meere  
Manch unbequeme Last wirft über Bord,  
Und dann erleichtert von der läst'gen Schwere,  
Nur schneller fährt nach seinem Ziele fort.

Verzage nicht! und sinne nicht auf Rache,  
Vergilt mit Wohltun wo man Dich gekränkt;  
Vergeltung, weißt Du, ist ja dessen Sache,  
Der unerforschlich unsre Wege lenkt.  
Er setzt dem Meer, den Stürmen ihre Schranken,  
Er weist der Zeit, dem Zeitgeist ihre Bahn,  
Drum laß auch Du nicht Dein Vertrauen wanken,  
Er findet Weg, da Dein Fuß gehen kann!<sup>13</sup>.

Un second témoignage du sursaut des Bâlois est fourni par une petite brochure que publie le théologien de Wette, au début de 1834, en réponse à des attaques de la revue piétiste *Der graue Mann* contre sa personne. Dénonçant une "religieuse crainte de la lumière" apparue dans certains milieux de la cité rhénane, de Wette invite ses concitoyens<sup>14</sup> à surmonter leur humiliation matérielle et morale en s'adonnant aux activités de l'esprit:

Gerade jetzt, da Basel so gedemüthigt und geschwächt ist, sollte es sich zu einer höhern Ansicht und einem edlern Streben ermannen<sup>15</sup>.

De Wette invoque ensuite l'exemple de la Prusse qui, vaincue par les armées de Napoléon, fonda l'université de Berlin pour compenser sur le plan intellectuel la perte de sa puissance matérielle et qui conquist de cette manière la suprématie sur les

<sup>13</sup> *Loc. cit.*, p. 1 A-B.

<sup>14</sup> De Wette était citoyen bâlois depuis 1829.

<sup>15</sup> *Über den Angriff des Grauen Mannes gegen Lehrer der hiesigen Universität*, p. 22. En ce qui concerne la nature des attaques portées par la revue piétiste contre de Wette et ses collègues d'origine allemande, voir *infra*, p. 298 sq.

autres États allemands:

Seht auf das Beispiel Preußens! In seinem Unglücke suchte es den Verlust an physischer Kraft durch geistige Kraft zu ersetzen (eigene Worte des Königs)<sup>16</sup>, und stiftete eine Universität, welche trotz der geschwächten Staatskräfte so großartig angelegt war, daß sie sogleich die erste Stelle unter den hohen Schulen Deutschlands einnahm. Und siehe, nicht nur kehrte ihm die verlorne Macht zurück, sondern indem es die betretene Bahn standhaft verfolgte, erlangte es ein Uebergewicht über die deutschen Staaten, das es vorher nie gehabt<sup>17</sup>.

L'exemple du succès de la Prusse amène le recteur de Wette à la conclusion que ce ne sont pas les biens matériels, mais ceux de l'esprit qui font la force d'un État:

Die Geisteskraft, durch Wissenschaft geweckt und geleitet, beherrscht die Welt; und einem Staate, der die geistigen Güter mit wahrer Liebe sucht, fallen auch die irdischen zu; während derjenige, der diese allein sucht, und jene verachtet, in Unbedeutendheit versinkt<sup>18</sup>.

La *Baseler Zeitung* devait assurer une large publicité à la brochure de de Wette en en reproduisant plusieurs extraits en première page de son numéro du 14 janvier 1834<sup>19</sup>.

Un troisième et dernier document représentatif de la volonté de sursaut des Bâlois nous reste à analyser. Il s'agit d'un *Appel*, en date du 20 avril 1835, pour la fondation d'une "libre association académique" (*Freiwillige Akademische Gesellschaft*), destinée à soutenir la sauvegarde et la réorganisation de l'université, lesquelles avaient été officiellement décidées par le Grand Conseil dans sa séance du 9 avril 1835. Deux des principales idées développées dans cet *Appel* font écho aux points de vue précédemment évoqués. Ce sont, d'une part, la nécessité pour Bâle de corriger son infortune politique en s'affirmant dans le domaine intellectuel, d'autre part, l'obligation pour elle de consentir des sacrifices afin de préserver une tradition culturelle multiséculaire incarnée par l'université:

---

<sup>16</sup> Les propos du roi Frédéric-Guillaume III auxquels de Wette fait allusion auraient été prononcés en août 1807, à Memel, devant le conseiller privé Schmalz, qui en fait successivement état dans trois documents ("Der Staat müsse durch geistige Kräfte ersetzen, was er an physischen verloren habe"). Cf. Max Lenz, *Geschichte der Königlichen Friedrich-Wilhelms-Universität zu Berlin*, t. I, p. 78.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>19</sup> N° 8, p. 1 A.

*Aufruf  
zur Bildung einer freiwilligen Akademischen Gesellschaft*

Der Grosse Rath unsers Kantons hat in seiner letzten Sitzung, in Anerkennung des Werthes und der Wichtigkeit wissenschaftlicher Bildung, und im Gefühle, dass Basel gerade im gegenwärtigen Augenblicke durch Entwicklung geistiger Regsamkeit und Kraft sich bestreben müsse, das zu ersetzen, was ihm an Gebietsumfang und materiellen Mitteln entrissen worden, die Vorschläge des Kleinen Raths über Einrichtung unsrer höhern Unterrichtsanstalten genehmigt. Zu diesem Zwecke, und in der Hoffnung, für das Wohl künftiger Geschlechter zu sorgen, sind Opfer, welche besonders in gegenwärtigen Verhältnissen bedeutend genannt werden müssen, nicht gescheucht worden, und es soll nun eine Anstalt, welche Jahrhunderte hindurch der Stolz und die Freude unsrer Väter war, die zerstörenden Stürme überleben, welche unser gemeines Wesen so tief erschüttert und ihm so manche Wunde beigebracht.

.....  
.....  
In diesem Sinne ergeht dieser Aufruf! Unsere Väter haben durch zahlreiche und ansehnliche Stiftungen ihre Liebe, ihre Achtung für geistige Bildung auf erhebende Weise an den Tag gelegt, und unsre obersten Landesbehörden haben in den jüngsten Tagen bewiesen, dass ihnen die Erinnerung einer schönen Vorzeit heilig ist. Darum wollen wir fortbauen an dem, was unsere Väter angefangen haben, und unser theures Basel soll mehr und mehr eine Stätte geistiger Bildung und Thätigkeit seyn, und wenn durch Handel und Gewerbe ein Wohlstand gefordert wird, wenn sein frommer Sinn durch so manche religiöse und wohltätige Anstalten sich kund gibt, so lasset uns nach Kräften auch dazu beitragen, dass Kunst und Wissenschaft stets freundlicher bei uns erblühen<sup>20</sup>.

Trois facteurs contribuent au succès de l'élan collectif qui vient d'être décrit: tout d'abord, la solidarité des citoyens bâlois déterminés à empêcher leur ville de périliter; en second lieu, l'existence d'une poignée d'hommes éclairés et influents dont les noms reviendront chaque fois qu'il sera question de réalisations d'ordre culturel; enfin, un contexte économique propice, lié à l'essor industriel de la ville.

Parmi les forces contrariantes menaçant de faire échouer la volonté de sursaut de l'ensemble des citoyens, il faut mentionner: une administration lourde et compliquée, des moyens financiers réduits, l'exigence de simplicité et d'économie affichée par un grand nombre de particuliers et d'hommes politiques, enfin l'influence croissante des milieux piétistes pour lesquels la catastrophe de 1833 est

---

<sup>20</sup> Cité d'après C. F. Burckhardt, *Geschichte der Freiwilligen Akademischen Gesellschaft der Stadt Basel während der ersten 50 Jahre ihres Bestehens*, p. 7 sq., § 1 et 5. Initiateur de la Société, Andreas Heusler en demeura le président jusqu'à sa mort en 1868. Le nombre d'adhérents, qui était de 96 en 1835, tomba à 77 en 1848, pour s'élever à 183 en 1855 et à 540 à 1884 (*ibid.*, p. 53).

un avertissement du ciel incitant à la pénitence et au rejet des choses profanes.

L'occasion nous sera donnée, avec les chapitres qui vont suivre, d'examiner différents aspects du sursaut intellectuel consécutif à la scission. Auparavant, nous voudrions proposer au lecteur un portrait socio-historique de la nouvelle entité issue du partage, à savoir le demi-canton de Bâle-Ville, afin de le familiariser avec les mutations politiques, économiques et sociales qui accompagnent et, en une certaine mesure, conditionnent la vie intellectuelle de la cité rhénane après 1833. Cette étude nous conduira jusqu'en 1848, date à laquelle se produit un événement capital pour tous les cantons: la naissance d'un véritable Etat suisse.

### *La constitution cantonale de 1833*

Dans sa résolution relative au partage du canton de Bâle, la Diète faisait obligation au nouveau demi-canton citadin de se doter d'une constitution<sup>21</sup>. Celui-ci s'exécute sans tarder, alors même que les troupes fédérales stationnent encore dans la ville. Elaborée par une commission spéciale de quatre-vingt-quatre membres élus directement par l'ensemble des citoyens, la nouvelle charte cantonale est soumise au suffrage des électeurs le 3 octobre 1833 et adoptée par 1033 voix contre 190. Elle reçoit la caution solennelle de la Diète le 18 juillet 1834<sup>22</sup>.

Aux termes de la constitution, le demi-canton de Bâle-Ville prend le nom de "Basel-Stadttheil"; la nouvelle entité se compose de la ville elle-même et de trois communes de sa banlieue: Kleinhüningen, Riehen et Bettingen. La dénomination de "Basel-Stadttheil, qui rappelait de manière désagréable la scission de 1833, devait faire place dans la constitution de 1847 à celle plus neutre de "Basel-Stadt"<sup>23</sup>.

En dehors de l'approbation ou du rejet de la constitution, la souveraineté populaire s'exerce par l'élection de représentants au Grand Conseil. Mais seule une part très réduite de la population jouit de droits politiques, en raison d'un système juridique complexe que nous allons examiner maintenant<sup>24</sup>.

<sup>21</sup> Cf. Martin Schaffner, *Geschichte des politischen Systems von 1833 bis 1905*, p. 38.

<sup>22</sup> Cf. L. A. Burckhardt, *Der Kanton Basel, historisch, geographisch, statistisch geschildert*, erste Hälfte: *Basel-Stadttheil*, p. 152.

<sup>23</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 7.

<sup>24</sup> A vrai dire, la notion de souveraineté populaire ne figure pas expressément dans la constitution bâloise de 1833. La formulation de l'article 2 ("Die ihm /dem Kanton Basel-Stadttheil/ zustehenden Souveränitätsrechte werden von der Gesamtheit seiner Aktivbürger in verfassungsmäßigen Versammlungen ausgeübt") diffère sensiblement de ce qu'on peut lire dans les préambules d'autres constitutions de l'époque ("Die Souveränität beruht im Volk", "auf der Gesamtheit des Volkes", geht vom Volk aus"). Cf. Martin Schaffner, *Geschichte des politischen Systems von 1833 bis*

Lors du recensement de 1837, la population de la ville et celle du canton s'élèvent respectivement à 22 199 et 24 316 habitants<sup>25</sup>. Pour permettre la comparaison, signalons que Genève, qui est alors la ville la plus peuplée de la Confédération, compte à cette époque 30 000 âmes et Zurich seulement 14 000<sup>26</sup>. Sur les 22 199 habitants de la ville de Bâle, 8573 seulement, soit 39%, ont droit au titre de "citoyen du canton" (*Kantonsbürger*)<sup>27</sup>. Les 14 000 autres sont en effet, soit d'anciens citoyens de la Campagne (288), soit des Suisses originaires d'autres cantons (8100), soit des étrangers (4996) - pour la plupart des Allemands du pays de Bade, - soit enfin des *Heimatlosen* (242)<sup>28</sup>. Lors du recensement de 1847, la proportion des citoyens par rapport aux autres catégories de la population tombe de 39% à 35%<sup>29</sup>. Le pourcentage des citoyens - qui était de 50% en 1779<sup>30</sup> - ne fera que diminuer par la suite, en raison de l'augmentation du nombre des Suisses et des étrangers venant occuper un emploi à Bâle et des restrictions apportées à l'octroi de la citoyenneté.

La qualité de citoyen du canton est transmissible aux descendants. Les conditions requises pour l'obtenir sont les suivantes:

- 1°) être protestant - les catholiques et les israélites ne peuvent devenir citoyens, toutefois un changement de confession ou un mariage mixte n'entraînent pas la perte des droits de citoyenneté;
- 2°) jouir d'une parfaite réputation;
- 3°) posséder un minimum de fortune;
- 4°) acquitter une certaine somme d'argent, variant selon le sexe, la situation de famille et le pays d'origine<sup>31</sup>.

Dans la pratique, le montant élevé des droits interdit l'acquisition de la citoyenneté à la quasi-totalité des Suisses et des étrangers installés dans la ville, car ceux-ci n'occupent le plus souvent que des emplois subalternes d'ouvriers,

1905, p. 41.

<sup>25</sup> *Die Bevölkerungsaufnahme von Basel-Stadttheil am 25. Jenner 1837. Bericht an E. E. Kleinen Rath*, p. 6.

<sup>26</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 17.

<sup>27</sup> *Die Bevölkerungsaufnahme von Basel-Stadttheil am 25. Jenner 1837. Bericht an E. E. Kleinen Rath*, p. 9.

<sup>28</sup> *Ibid.*, tableaux III-VI. Sur les 4996 étrangers, 3846 venaient des Etats de la Confédération germanique (dont 2223 du grand-duché de Bade) et 1092 étaient Français (tableau VI).

<sup>29</sup> *Die Bevölkerungsaufnahme von Basel-Stadt am 3. Februar 1847. Bericht an E. E. Kleinen Rath*, p. 9.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>31</sup> L. A. Burckhardt, *Der Kanton Basel, historisch, geographisch, statistisch geschildert, erste Hälfte: Basel-Stadttheil*, p. 153.

d'employés de commerce ou de domestiques. L'établissement de fabricants et d'artisans non-bâlois demeure en effet très sévèrement réglementé. Une attribution extraordinaire de titres de citoyen a lieu en 1834-1835, en faveur d'un millier de personnes qui s'étaient montrées solidaires de la Ville pendant les *Wirren*<sup>32</sup>. Entre 1836 et 1848, l'obtention du titre de citoyen se fait beaucoup plus difficile puisqu'on ne compte plus que dix-sept attributions en moyenne par année<sup>33</sup>. Pendant cette période, l'accès à la citoyenneté est rigoureusement interdit aux catholiques, en raison de leur rôle antérieur dans les insurrections de la Campagne, de Berne et de l'Argovie<sup>34</sup>.

Parmi les citoyens du canton, seuls les citoyens dits "actifs" (*Aktivbürger*) jouissent du droit de vote. Les élections ont lieu à la fois dans le cadre des corporations (*Zunftwahlen*) et dans celui des circonscriptions électorales (*Bezirkswahlen*)<sup>35</sup>. Les femmes ne sont pas admises à voter. Pour être électeur dans une corporation, il faut:

- 1°) avoir 24 ans révolus ou bien être devenu majeur par mariage;
- 2°) ne pas être domestique;
- 3°) ne pas relever de l'assistance publique;
- 4°) n'être ni failli, ni condamné en justice, ni ouvrier aux pièces.

Pour pouvoir voter dans une circonscription, il faut:

- 1°) être électeur à l'intérieur d'une corporation;
- 2°) a/ soit occuper une charge publique, ou bien être notaire ou médecin, ou bien encore posséder un titre universitaire; b/ soit posséder une certaine fortune ou payer un minimum d'impôts<sup>36</sup>.

En 1837, sur 3100 citoyens de sexe masculin âgés de plus de vingt ans, seuls 1600 environ remplissent les conditions exigées pour être citoyen "actif"<sup>37</sup>.

---

<sup>32</sup> Cf. Willy Pfister, *Die Einbürgerung der Ausländer in der Stadt Basel im 19. Jahrhundert*, p. 84-87. Modifiant à titre exceptionnel les conditions d'accession à la citoyenneté, une loi du 6 mai 1834 (*Gesetz zur Aufnahme der Verdienten von 1833*) instaurait une répartition des requérants en trois classes, en fonction de leurs mérites pendant les *Wirren*. Les requérants de la troisième classe étaient dispensés du paiement des droits; ceux de la deuxième classe devaient acquitter une somme de 200 francs, ceux de la première classe une somme de 300 francs (p. 84). Les 914 nouveaux citoyens à bénéficier de la loi en question (femmes et enfants compris) se répartissaient ainsi: 577 étaient originaires de la Campagne, 10 de la commune de Bettingen; 296 étaient des Suisses d'autres cantons, 20 des étrangers et 10 des *Heimatlosen* (p. 85).

<sup>33</sup> Cf. *ibid.*, p. 21.

<sup>34</sup> Cf. *ibid.*, p. 21. La question donna lieu à une discussion au Grand Conseil.

<sup>35</sup> Cf. L. A. Burckhardt, *Der Kanton Basel, historisch, geographisch, statistisch geschildert*, erste Hälfte: *Basel-Stadttheil*, p. 154.

<sup>36</sup> *Wahlreglement für die Zunft- und Bezirkswahlversammlungen* (1833), 7 p.

<sup>37</sup> Cf. L. A. Burckhardt, *Der Kanton Basel, historisch, geographisch, statistisch geschildert*, erste Hälfte: *Basel-Stadttheil*, p. 153.

Or la ville compte cette année-là, nous l'avons dit, 22 199 habitants. Il faut noter par ailleurs que la participation électorale est très faible: en novembre 1841, par exemple, 500 citoyens actifs seulement prennent part aux élections dans les corporations et 439 dans les circonscriptions<sup>38</sup>.

Sur le plan cantonal, le pouvoir législatif est exercé par le Grand Conseil (*Grosser Rat*), le pouvoir exécutif par le Petit Conseil (*Kleiner Rat*)<sup>39</sup>. La constitution de 1833 ramène le nombre des membres du Grand Conseil à 119. Ceux-ci ne sont plus élus à vie, mais renouvelables par tiers, tous les deux ans, au scrutin secret. Ils ne perçoivent aucune indemnité. Les ecclésiastiques, les maîtres d'école et les employés ne sont pas éligibles. Les membres du Grand Conseil élisent dans leur sein les quinze membres du Petit Conseil, également renouvelables par tiers tous les deux ans. Les membres du Petit Conseil sont qualifiés de *Ratsherren*, à l'exception de deux d'entre eux qui portent le titre de bourgmestre et de *Standeshaupt*. Le bourgmestre en exercice (*Amtsbürgermeister*) préside à la fois le Grand Conseil et le Petit Conseil. Le bourgmestre désigné lui succède selon le principe de la rotation annuelle<sup>40</sup>.

Les membres du Grand Conseil sont élus par les citoyens "actifs" selon un système électoral qui ne garantit pas l'égalité de tous les votants. Sur les 119 membres du Grand Conseil, 36 sont élus à l'intérieur des corporations et 83 dans le cadre des circonscriptions électorales. Quelle que soit son importance numérique, chacune des seize corporations de la ville envoie deux représentants au Grand Conseil. Une loi du 6 avril 1836 crée une corporation dite "académique" (*akademische Zunft*) qui vient s'ajouter aux quinze corporations existantes. Les membres de l'enseignement et les titulaires de grades universitaires ont la libre faculté d'entrer dans cette corporation ou de demeurer dans celle à laquelle ils appartiennent par leur naissance<sup>41</sup>. La corporation académique compte 140 membres en 1836 et 288 en 1875<sup>42</sup>. L'influence importante exercée au sein du Petit Conseil par les professeurs de l'université résulte directement de la fondation de cette corporation académique. Avant 1836, ces derniers étaient en effet dispersés entre toutes les corporations et n'accédaient par conséquent que rarement à une charge de conseiller. Quant aux circonscriptions électorales, elles sont au nombre

<sup>38</sup> Cf. Martin Schaffner, *Geschichte des politischen Systems von 1833 bis 1905*, p. 42.

<sup>39</sup> *Verfassung des Kantons Basel-Stadttheil von 1833*, § 21-38 ("Von den öffentlichen Gewalten").

<sup>40</sup> Cf. L. A. Burckhardt, *Der Kanton Basel, historisch, geographisch, statistisch geschildert*, erste Hälfte: *Basel-Stadttheil*, p. 158 sq.

<sup>41</sup> Cf. *ibid.*, p. 155. Tout citoyen majeur de la ville était obligatoirement rattaché à une corporation.

<sup>42</sup> Cf. Paul Roth, *Die Anfänge der Akademischen Zunft in Basel*, 19 p.

de six; chacune d'elles se voit affecter, par tirage au sort, un nombre égal d'électeurs.

Contrairement à ce qui se passe depuis 1830 dans la plupart des cantons dirigés par les libéraux, il n'y a pas à Bâle de séparation entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif puisque les *Ratsherren*, issus du Grand Conseil, participent aux séances de ce dernier et que le bourgmestre en exercice, qui décide en dernière instance, préside par ailleurs le Grand Conseil. Cette subordination du législatif à l'exécutif inspire à un esprit critique de l'époque un jugement net et concis:

In Bern und Thurgau ist die Regierung die Dienerin des Großen Rates; in Basel ist sie dessen Herrin<sup>43</sup>.

Les membres du Petit Conseil siègent dans un très grand nombre de "collèges" et de "commissions"<sup>44</sup>, assumant par là de lourdes responsabilités administratives en échange d'indemnités dérisoires. Le caractère pratiquement bénévole des charges gouvernementales fait que seuls peuvent les accepter des hommes disponibles, se faisant une haute idée de leurs fonctions et entièrement dévoués à la cause de l'Etat. Ce n'est qu'en 1875 que le *Ratsherrenregiment* sera remplacé par un *Regierungsrat* formé de membres percevant un véritable traitement.

Le pouvoir politique repose - non pas constitutionnellement mais dans les faits - entre les mains des industriels, des grands négociants, des rentiers et des universitaires, les juristes étant, parmi ceux-ci, les plus nombreux. D'un point de vue numérique, ces catégories sociales dominent très fortement les artisans. En 1841, les 119 membres du Grand Conseil se répartissent en effet comme suit: 50 industriels et négociants, 17 rentiers, 16 universitaires, 26 artisans, 10 représentants des communes de la banlieue<sup>45</sup>. La même année, le Petit Conseil compte 4 négociants, 4 rentiers, 4 universitaires et 2 artisans<sup>46</sup>. Un nombre restreint de grandes familles, constituant une aristocratie de la fortune et de la culture, préside par conséquent aux destinées du canton, ce qui vaut au système de gouvernement bâlois d'être qualifié par l'opposition locale et les libéraux des autres

---

<sup>43</sup> Cité d'après Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 9.

<sup>44</sup> L. A. Burckhardt, *Der Kanton Basel, historisch, geographisch, statistisch geschildert, erst Hälfte: Basel-Stadttheil*, p. 159. Les "collèges" (*Collegien*) se subdivisaient à leur tour en plusieurs "chambres" (*Kammern*).

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 159.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 159.

cantons de "Geschlechterherrschaft"<sup>47</sup>.

Parallèlement aux autorités cantonales subsistent les anciennes instances municipales<sup>48</sup>, que l'on n'avait pu se résoudre à supprimer en 1833 et qui ne disparaîtront qu'en 1875. Celles-ci sont constituées, d'un côté, par le Grand Conseil municipal (*Grosser Stadtrat*), de l'autre, par le Petit Conseil municipal (*Kleiner Stadtrat*). Les 80 membres du premier élisent en leur sein les 11 membres du second<sup>49</sup>. Nul ne peut appartenir à la fois au gouvernement cantonal et à l'exécutif municipal<sup>50</sup>. Ajoutons que les institutions de la ville ne comprennent pas moins de trente commissions.

La répartition des compétences entre autorités cantonales et autorités municipales, lesquelles siègent dans des conseils et commissions séparés, rend l'appareil administratif bâlois particulièrement lourd et coûteux, sans parler des interférences inopportunes, notamment dans les domaines de la police et des travaux publics. Mais le maintien du *Stadtrat* est âprement défendu par les artisans, ceux-ci y étant mieux représentés qu'au Grand Conseil cantonal. L'argument selon lequel des républiques urbaines, comme Hambourg et Francfort, ne connaissent pas le principe d'une double administration, les laissent parfaitement insensibles<sup>51</sup>. Une autre attitude serait chez eux à vrai dire surprenante dans la mesure où les institutions municipales compensent à leur avantage le déséquilibre des pouvoirs engendré au niveau cantonal. C'est du reste ce partage des responsabilités entre grandes familles et artisans qui assurera l'exceptionnelle longévité du *Ratsherrenregiment* puisque l'alliance de fait entre les premières et les seconds ne sera menacée que dans le dernier quart du siècle, lorsque l'afflux massif de Suisses originaires du reste de la Confédération viendra bouleverser le paysage électoral du demi-canton<sup>52</sup>.

Il n'y a pas à Bâle de séparation entre l'Eglise et le pouvoir politique. Qualifiée par la constitution d'Eglise d'Etat (*Landeskirche*)<sup>53</sup>, l'Eglise évangélique

---

<sup>47</sup> Cf. Martin Schaffner, *Geschichte des politischen Systems von 1833 bis 1905*, p. 42 sq. L'*Appenzeller Zeitung* de Trogen, par exemple, publia en janvier 1832 une "Sippschafts-Liste" faisant apparaître des liens de parenté entre 37 des membres du Grand Conseil bâlois (*ibid.*, p. 42).

<sup>48</sup> *Verfassung des Kantons Basel-Stadttheil von 1833*, § 42. Nées sous l'Helvétique et la Médiation, les institutions municipales bâloises avaient un champ de compétences très étendu. Cf. Paul Doppler, *Organisation und Aufgabenkreis der Stadtgemeinde Basel, 1803-1876*.

<sup>49</sup> *Gesetz über Organisation der Stadtbehörden. Vom 14. November 1833*, § 2-22.

<sup>50</sup> *Ibid.*, § 23.

<sup>51</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 14 sq.

<sup>52</sup> Cf. Martin Schaffner, *Die Geschichte des politischen Systems von 1833 bis 1905*, p. 45.

<sup>53</sup> *Verfassung des Kantons Basel-Stadttheil von 1833*, § 15.

réformée n'est qu'une institution cantonale parmi d'autres et les membres du clergé protestant sont rétribués sur les fonds publics. La constitution autorise la libre pratique des autres religions chrétiennes, sous réserve du respect des dispositions légales<sup>54</sup>. En 1837, la répartition des confessions dans le canton est la suivante: sur une population totale de 24 316 habitants, on dénombre 20 513 protestants, 3604 catholiques et 126 israélites<sup>55</sup>.

Selon une conviction très largement répandue dans l'opinion, l'autorité gouvernementale émane de Dieu, d'où le respect et l'estime inconditionnels dans lesquels la population tient ses gouvernants. Les milieux religieux considèrent l'ensemble de la population bâloise comme une seule grande famille, réunie sous la houlette paternelle du bourgmestre, qualifié officiellement de *Landesvater*. Le conseiller d'Etat Bernhard Socin concilie le commandement apostolique soumettant chaque homme à l'autorité divine et le principe de la souveraineté populaire de la manière suivante:

Ein jedes Volk hat das Recht und den freien Willen, sich eine Obrigkeit zu wählen; ist sie gewählt, so tritt diese in die unmittelbare Aufsicht und Leitung Gottes, der sie schon dafür finden wird, wenn sie ihre Pflicht nicht erfüllt. Dem Volk aber oder den Untertanen gebührt das Richteramt nicht<sup>56</sup>.

### *Les forces politiques en présence*

Les principales caractéristiques de la vie politique bâloise entre 1833 et 1848 peuvent se résumer ainsi: débuts d'une opposition libérale, apparition d'une presse d'opinion diversifiée, loyauté et prudente réserve du gouvernement de Bâle-Ville envers la Confédération.

Les grandes tendances politiques de l'époque ne se manifestent pas encore sous la forme de partis organisés, défendant un programme précis; elles s'expriment essentiellement dans le cadre de cercles privés ou de conversations de cabarets ainsi que par la presse. Au cours de cette période, les rênes de l'Etat sont tenues par les conservateurs, mais l'opposition libérale, dont les exigences sont à la fois démocratiques et centralisatrices, réalisent des progrès, qui, pour être peu

---

<sup>54</sup> *Ibid*, § 15.

<sup>55</sup> *Die Bevölkerungsaufnahme von Basel-Stadttheil am 25. Jenner 1837*, tableau II.

<sup>56</sup> Cité d'après Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 15.

spectaculaires, n'en sont pas moins réguliers. Retraccées à grands traits, voici les étapes les plus significatives de cette progression de l'esprit libéral au fil des quinze années qui suivent le partage du canton<sup>57</sup>.

Le premier succès des libéraux bâlois est, en 1839, l'entrée au Grand Conseil d'un jeune avocat de vingt-cinq ans que ses talents oratoires rendent très populaire, Carl Brenner. A peine élu, celui-ci fait entendre publiquement sa voix en dénonçant l'attitude adoptée par Bâle à la Diète après le "putsch" de Zurich<sup>58</sup>.

Trois ans plus tard, le journal d'opposition *Schweizerische National-Zeitung* se voit certes obligé, à l'occasion d'un bilan politique, de constater que le mouvement libéral bâlois ne constitue pas encore véritablement un parti et que son influence est très réduite; il n'en exprime pas moins la conviction que ses débuts sont prometteurs:

#### *Der Liberalismus in Basel*

"Eine drollige Aufschrift!" wird Mancher denken; wenn das keine *Contradictio in adjecto* ist, so weiß ich nicht mehr, was die Logik mit solchem Namen bezeichnet. *Basel - liberal!* Um Gottes willen, wo hätten wir seit 10 Jahren auch nur den Schein eines Grundes gesehen, der eine solche Prädicirung rechtfertigte (...) In Zürich, trotz seines langen Septemberwinters, haben sich die Lerchen der Freiheit, Fortschritt schmetternd, wieder eingefunden: Basel, das alte Basel bleibt noch immer im Winterschlaf begraben (...) Wir sind *freilich* noch keine "*Parthei*": leider Gott! es ist nur zu bekannt, aber was nicht ist, das kann noch werden. Wir haben nur wenige Vertreter, wie im Kleinen, so im Großen Rathe: die einzelnen im letztern<sup>59</sup>, die wir als die unsrigen vindiciren könnten, verhalten im Gebrulle oder im Gesumse der Masse. Aber wir haben nichts destoweniger unsere Aufgabe, unsere heilige Pflicht (...) Wir können uns noch nicht großer "*Thaten*" rühmen - wohl wahr! - aber daß es *überhaupt* im letzten Jahre, was die *Stimmung* der *Bürger* anbetrifft, nicht besser geworden - wer, der Basel *gründlich* kennt, möchte das verkennen? - Der *Hahnenruf* ist ergangen; die "*Morgenröthe*" bricht an; der "*Tag*", will's Gott, wird auch nicht

<sup>57</sup> Cf. *ibid.*, II. Teil, p. 36-47; Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel von der Zeit der Reformation bis zur Gegenwart*, p. 237-243.

<sup>58</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel von der Reformation bis zur Gegenwart*, p. 237. Déclenché en septembre 1839 par la nomination du théologien allemand David Friedrich Strauss à l'université de Zurich, le putsch en question avait provoqué la chute du gouvernement cantonal de tendance libérale. Strauss était l'auteur d'une *Vie de Jésus* (1835) qui avait fait scandale, en raison de l'interprétation mythique qu'elle donnait des Ecritures.

<sup>59</sup> En 1842, le mouvement libéral bâlois était représenté au Grand Conseil, en dehors du très jeune Brenner, par deux membres d'âge mûr, Samuel Minder et Mathias Oswald. L'un et l'autre oeuvraient très concrètement pour un rapprochement des Bâlois avec le reste de la Confédération, le premier dans le cadre des fêtes patriotiques, le second en prônant un appui financier de Bâle au développement de l'armée fédérale. Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, II. Teil, p. 43 sqq.

ferne bleiben<sup>60</sup>.

En 1843, très peu de libéraux obtiennent des sièges lors du renouvellement partiel du Grand Conseil cantonal. Mais l'innovation que constitue la diffusion par leurs soins d'un programme politique imprimé fait sensation. Trois revendications principales figurent à ce programme: l'élection du président du Grand Conseil par ses pairs, l'abaissement de la majorité électorale à vingt ans, la concession du droit de vote aux Suisses des autres cantons établis à Bâle<sup>61</sup>.

En 1845 est fondée l'association politique clandestine *Patriotischer Verein* dont le président présumé est Carl Brenner, conseiller libéral de la première heure et rédacteur de la *Schweizerische National-Zeitung*. L'association ne semble pas jouer un rôle de premier plan, mais plusieurs hommes politiques qui deviendront par la suite influents en font partie dès cette époque, comme le futur conseiller national Wilhelm Klein (1825-1887)<sup>62</sup>. L'une des premières actions concrètes du *Patriotischer Verein* est de secourir les francs-tireurs emprisonnés à Lucerne après la seconde expédition conduite par les radicaux contre le canton directeur de tendance conservatrice<sup>63</sup>.

Les libéraux bâlois obtiennent en 1846 une révision de la constitution cantonale. Réalisée en 1847, celle-ci ne satisfait pas leurs revendications essentielles puisque les Suisses des autres cantons établis à Bâle n'acquièrent pas le droit de vote et que le système du *Ratsherrenregiment* est maintenu, sans parler du fait que la liberté d'établissement est derechef rejetée<sup>64</sup>. Les modifications apportées à la constitution de 1833 sont les suivantes: le président du Grand Conseil est désormais élu par ses pairs; la fonction de président du Grand Conseil devient incompatible avec celles de bourgmestre et de membre du Petit Conseil; la majorité civique est abaissée à vingt ans; des élections sur le plan du quartier ou de

<sup>60</sup> 1842, n° 154 (31 décembre), p. 625 A-B. C'est la rédaction du journal qui souligne.

<sup>61</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel von der Zeit der Reformation bis zur Gegenwart*, p. 240.

<sup>62</sup> Cf. *ibid.*, p. 241 sq. Tout juste âgé de vingt ans, Wilhelm Klein présidait depuis 1845 la section bâloise du *Grütliverein*. Regroupant des enseignants, des artisans et des ouvriers, cette association d'inspiration patriotique avait été fondée à Genève en 1838 pour le développement de la démocratie dans la vie politique, économique et sociale. Cf. Wilfried Haerberli, *Die drei ersten Jahrzehnte des Basler Grütlivereins*, p. 77 sqq. En décembre 1844, le jeune étudiant en mathématiques Wilhelm Klein avait été condamné à une peine d'emprisonnement de huit jours pour avoir tenté de rejoindre la première expédition de corps francs contre le gouvernement de Lucerne (*ibid.*, p. 80).

<sup>63</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel von der Zeit der Reformation bis zur Gegenwart*, p. 241 sq.

<sup>64</sup> Cf. *ibid.*, p. 246 sq. Voir également: Philipp Sarasin, *Sittlichkeit, Nationalgefühl und frühe Ängste vor dem Proletariat. Untersuchungen zu Politik, Weltanschauung und Ideologie des Basler Bürgertums in der Verfassungskrise von 1846-47*, p. 56 sqq.

la commune viennent s'ajouter aux élections par corporation et par circonscription; enfin, la fortune individuelle n'entre plus en ligne de compte pour la désignation des citoyens "actifs"<sup>65</sup>. Malgré cet assouplissement du système électoral, les libéraux ne connaissent, lors des élections de 1847, qu'un succès très relatif. A l'issue du scrutin, les sièges du Grand Conseil, dont le nombre est maintenant de 134, se répartissent en effet comme suit: 70 conservateurs, 33 modérés et 31 libéraux<sup>66</sup>. Les conservateurs continuent donc, après 1847, de dominer le législatif bâlois. Un important changement se produit néanmoins puisque le nouveau gouvernement issu du Grand Conseil fait apparaître une forte représentation de la tendance modérée dite du "Juste milieu"<sup>67</sup>.

Les quinze années qui séparent la bipartition du canton de l'entrée en vigueur de la constitution fédérale voient naître et se développer à Bâle une véritable presse politique<sup>68</sup>. La constitution cantonale de 1833 garantissant expressément la liberté de la presse, il n'existe aucune sorte de censure préalable; les abus sont toutefois punissables par la loi<sup>69</sup>. Deux camps se font face: d'un côté, la presse conservatrice, dont font partie la *Basler Zeitung* et le *Christlicher Volksbote aus Basel*; de l'autre, la presse d'opposition, représentée initialement par le *Basilisk*, puis par la *Schweizerische National-Zeitung*.

Fondée en 1831, la *Baseler Zeitung*<sup>70</sup> avait défendu avec passion la cause de la Ville lors du conflit avec la Campagne. Elle est, entre 1838 et 1842, le seul journal politique suisse à paraître quotidiennement<sup>71</sup>. Après un intermède libéral de quatre années (1834-1838), la *Basler Zeitung* devient à partir de 1839 l'organe des conservateurs et ses détracteurs la qualifient de journal gouvernemental ("Staatszeitung"). La *Basler Zeitung* est effectivement financée par certains membres du Petit Conseil et jouit du privilège d'être acheminée à un tarif postal

<sup>65</sup> *Verfassung des Kantons Basel-Stadt. Gedruckt zur Vorlegung an die Bürgerschaft, 1847.*

<sup>66</sup> Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, III. Teil, p. 49.

<sup>67</sup> Cf. *ibid.*, p. 49 sq. C'est ainsi que le chef de file des conservateurs, Andreas Heusler, quitte le gouvernement en 1847, à la suite - semble-t-il - de tractations entre les différents partis. Cf. Eduard His, *Basler Staatsmänner des 19. Jahrhunderts*, p. 128 sq.

<sup>68</sup> Cf. Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. II, p. 392-400; Karl Weber, *Die Entwicklung der politischen Presse in der Schweiz*, p. 61-63.

<sup>69</sup> *Verfassung des Kantons Basel-Stadttheil von 1833*, § 13 ("Die Verfassung gewährleistet die Freiheit der Presse").

<sup>70</sup> Le titre du journal devient *Basler Zeitung* à partir du 1er janvier 1840. Sur l'histoire de la *Basler Zeitung* des origines à 1848, voir notamment: Fritz Blaser, *Bibliographie der Schweizer Presse*, t. I, p. 115-116; Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, II. Teil, p. 33-36. .

<sup>71</sup> Cf. Fritz Blaser, *op. cit.*, t. I, p. 116. Avant 1838, la *Baseler Zeitung* paraissait quatre fois par semaine.

deux fois moindre que celui auquel sont soumis les autres journaux<sup>72</sup>. Pendant de longues années, Andreas Heusler, membre très influent et particulièrement combatif du gouvernement bâlois, est l'âme de la *Basler Zeitung*, laquelle se livre sous sa direction à de fréquentes diatribes contre les "radicaux"<sup>73</sup>. De juin 1844 à décembre 1845, le journal a pour rédacteur le jeune historien Jacob Burckhardt, dont la brève carrière journalistique coïncide avec la période la plus troublée de la gestation de l'Etat suisse<sup>74</sup>.

En 1833, des pasteurs chassés de Bâle-Campagne fondent l'hebdomadaire *Christlicher Volksbote aus Basel*, conçu par eux comme un "monument de l'exil" ("Denkmal des Exils")<sup>75</sup>. Se donnant pour mission de "considérer tous les événements temporels dans la perspective du royaume de Dieu"<sup>76</sup>, le *Christlicher Volksbote* ne perd pas une occasion de dénoncer le danger représenté par les radicaux et passe aux yeux de ces derniers pour un symbole du conservatisme bâlois.

C'est en 1839 que naît à Bâle le premier journal d'opposition, *Der Basilisk*<sup>77</sup>, fondé par un certain Johannes Eckenstein. Après avoir pris en 1840 le nom de *Neue Basler Zeitung*, ce périodique bi-hebdomadaire cesse de paraître à la fin de l'année 1841. Journal particulièrement corrosif, le *Basilisk* s'en prend avant tout au népotisme et à la bigoterie des grandes familles bâloises détentrices du pouvoir politique. Aussi peut-on y lire, en 1839, ce quatrain anonyme:

Es lebt eine Familie im Staate,  
Sie sitzt im hohen Rate,

<sup>72</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, II. Teil, p. 33.

<sup>73</sup> Sous la Régénération, les radicaux formaient l'aile gauche du mouvement libéral. Ils se distinguaient du reste des libéraux à la fois par une plus grande intransigeance et par un anticléricalisme virulent, dirigé notamment contre les jésuites.

<sup>74</sup> Sur Jacob Burckhardt publiciste et son effroi face aux excès du radicalisme suisse, voir: Marie-Jeanne Heger-Etienvre, *Patriotisme et culture chez Jacob Burckhardt: un itinéraire personnel en contrepoint de l'histoire*, p. 324-331; Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. II, p. 401-454. Dans un article de la *Basler Zeitung* en date du 11 juillet 1844, le jeune historien conservateur utilisait l'expression - forgée par lui - de "Brüllradikalismus".

<sup>75</sup> Cf. Fritz Blaser, *op. cit.*, t. II, p. 1086 sq.; Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 51 sq.

<sup>76</sup> Cité d'après Fritz Blaser, *op. cit.*, t. II, p. 1087. C'est nous qui traduisons.

<sup>77</sup> Cf. Fritz Blaser, *Bibliographie der Schweizer Presse*, t. I, p. 116; Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, II. Teil, p. 36 sq. La page de titre du *Basilisk* s'ornait d'un dessin allégorique représentant un chevalier terrassant un dragon venimeux (basilic). Le symbolisme de ce dessin était selon toute vraisemblance le suivant: le chevalier incarnait l'esprit de progrès des libéraux, lesquels se voulaient au-dessus de tout patriotisme local. Cet esprit était appelé à triompher du particularisme des conservateurs bâlois. Une ancienne légende de Bâle établissait en effet un lien entre le nom de la ville et celui de cet animal fabuleux (*Basel - Basilisk*).

Aber diese Familie im Rate  
Ist eben das Unglück vom Staate!<sup>78</sup>

A partir de janvier 1842 paraît trois fois par semaine un nouveau journal d'opposition, la *Schweizerische Nationalzeitung*<sup>79</sup>. Suggéré par Carl Brenner, ce titre entend manifester clairement les tendances centralisatrices du journal, dont les rédacteurs s'opposent vigoureusement au particularisme "borné" des conservateurs au pouvoir et appellent de leurs vœux l'avènement d'un Etat suisse fédératif. Voici ce qu'écrivit à ce sujet la *Schweizerische Nationalzeitung* elle-même, au terme de sa première année de parution:

Unsere nächste Absicht (es ist gut, Dem, der es etwa noch nicht gemerkt, es wiederholt einzuprägen) geht keineswegs auf *Basel*. Die Redaktion der *Nationalzeitung* ist vielleicht unter allen "sogenannten *Baslerliberalen*" in ihren Hoffnungen am wenigsten sanguinisch. Nicht *von* Basel erwarten wir *für* Basel das Beste. Das Heil, das für uns Noth thut, muß uns, wird uns die *Eidgenossenschaft* bringen. Wir haben es schon oft mündlich und brieflich ausgesprochen: Soll aus Basel überhaupt etwas Tüchtiges, *Nachhaltiges* werden, so ist es nur durch eine *allgemeine* eidgenössische Bewegung möglich. In diese muß Basel (muß es, wenn es sich sperrt, mit *Gewalt*) hineingerissen werden, und nur der *Untergang* seiner *reichsstädtischen* Bornirtheit wird ihm zu einer freien, wahrhaften lebendigen Existenz in der *Eidgenossenschaft* verhelfen. Für dieß, aber für dieß *allein* kämpft denn auch die *Nationalzeitung*, hat sie gekämpft und wird sie kämpfen. "Vaterland und Freiheit, diese *Zwei!*" so haben wir *einst* gerufen, so rufen wir *noch* (...) *Es lebe die Freiheit, es lebe die Eidgenossenschaft*<sup>80</sup>.

Le premier rédacteur de la *Schweizerische Nationalzeitung* est un ancien théologien devenu poète, Emanuel Scherb. Emprisonné à deux reprises pour outrages et calomnies à l'endroit des autorités, Scherb est remplacé par Carl Brenner avant même la fin de l'année 1842<sup>81</sup>. La *Schweizerische Nationalzeitung*, qui recrute ses lecteurs dans les classes moyennes et parmi les Suisses originaires des autres cantons, ouvre largement ses colonnes à des articles anonymes dirigés contre le gouvernement et publie de nombreuses poésies politiques, de Scherb et de

<sup>78</sup> Cité d'après Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, II. Teil, p. 38.

<sup>79</sup> Sur les origines de la *Schweizerische Nationalzeitung* et son activité jusqu'en 1848, voir: Fritz Blaser, *Bibliographie der Schweizer Presse*, t. II, p. 711-712; Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, II; Teil, p. 53-71.

<sup>80</sup> 1842, n° 154 (31 décembre), p. 625 B et 626 A. C'est la rédaction du journal qui souligne.

<sup>81</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, II. Teil, p. 59 sqq.

Herwegh en particulier. Au cours des premières années d'existence du journal, les poètes Hoffmann von Fallersleben et Herwegh sont du reste à plusieurs reprises les hôtes de la rédaction<sup>82</sup>.

Les attaques de la *Schweizerische Nationalzeitung* ont pour cibles principales: les grandes familles, accusées d'accaparer les affaires de l'Etat; les autorités ecclésiastiques, qui vitupèrent en chaire contre les idées libérales et l'indépendance de la science; les piétistes, dont l'influence est particulièrement néfaste au développement du théâtre; l'université, parce que son coûteux maintien porte préjudice au fonctionnement d'établissements plus utiles; enfin les membres de cette dernière, dépeints comme les courtisans serviles du pouvoir dont ils sont les protégés<sup>83</sup>.

En janvier 1844, la *Schweizerische Nationalzeitung* publie, sous le titre *Basel in der Zeit nach der Revolution 1830*, une série d'articles particulièrement virulents. L'auteur anonyme y résume ainsi les traits distinctifs de sa ville natale:

Geld und Frömmigkeit sind die beiden Lebensprinzipien Basels; treffen sie aber, verschiedenartig wie sie sind, im Kampfgemenge des Lebens zusammen, so weichen sie einander klug aus<sup>84</sup>.

Le tableau caricatural que donne du clergé bâlois cette série d'articles vaut à la rédaction du journal - qui en avait assumé la responsabilité - d'être traduite devant le tribunal correctionnel sur ordre du Petit Conseil et condamnée à une amende<sup>85</sup>. Au cours de la Régénération, l'orientation politique de la *Schweizerische Nationalzeitung* ne cesse de se durcir, valant à la gazette bâloise d'être considérée par la *Neue Zürcher Zeitung* du 23 janvier 1849 comme "das radikalste aller Blätter, die da vom Rheinstrom bis zum Rhodanusstrand erscheinen"<sup>86</sup>.

Les tensions qui caractérisent la vie politique bâloise entre 1833 et 1848 ne sont en fait que le reflet des luttes politiques qui, à la même époque, déchirent la Confédération. Qu'en est-il justement du comportement et du rôle de Bâle au sein

<sup>82</sup> Cf. *ibid.*, t. II, p. 54.

<sup>83</sup> Cf. *ibid.*, t. II, p. 63 sqq.

<sup>84</sup> Cité d'après Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, II. Teil, p. 64 sq.

<sup>85</sup> Cf. *ibid.*, II. Teil, p. 65. Les huit membres du Petit Conseil apparentés à des ecclésiastiques, qui avaient d'abord été tenus à l'écart de la discussion, furent finalement consultés sur la suite à donner à cette affaire. L'auteur de la série d'articles avait notamment déclaré à propos du clergé de la ville qu'il était "ein Krebs des geistigen Lebens, ein Fluch, auferlegt dem nach Erkenntnis dürstenden Geschlecht" (*loc. cit.*, p. 65).

<sup>86</sup> Cité d'après Fritz Blaser, *op. cit.*, t. II, p. 712.

de cette dernière pendant les quinze années cruciales qui séparent la bipartition du canton de l'instauration d'un Etat suisse fédératif?

L'attitude du gouvernement bâlois à l'égard de la Diète fédérale peut se définir, entre 1833 à 1848, comme une attitude de prudente réserve, alliée à un strict respect du droit et de la légalité. Pendant cette même période, l'importance politique de la cité rhénane à l'intérieur de la Confédération est relativement insignifiante, pour diverses raisons<sup>87</sup>.

Tout d'abord, le point de vue de Bâle ne compte guère sur le plan fédéral. Les deux demi-cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne ne disposant à la Diète que d'une seule voix, il faut en effet, pour que cette voix compte, que les deux demi-cantons votent dans le même sens, ce qui ne se produit pratiquement jamais<sup>88</sup>. Par ailleurs, le gouvernement bâlois, qui est avec celui de Neuchâtel le seul adversaire protestant de la révision du Pacte fédéral de 1815, se situe à contre-courant du mouvement centraliste qui triomphera en 1848. Alors que Bâle-Campagne soutient avec enthousiasme les tendances révisionnistes de la majorité de la Diète - institution à laquelle ses citoyens doivent leur émancipation, - Bâle-Ville se montre hostile à la transformation de l'ancienne Confédération - à l'intérieur de laquelle elle jouit d'une pleine souveraineté, - en un Etat fédératif doté d'un pouvoir central<sup>89</sup>. L'opposition de la cité rhénane à une unification des structures de la Suisse est également motivée par des raisons d'ordre économique. Ville frontière tournée depuis toujours vers les marchés étrangers, Bâle a en effet des intérêts différents de ceux des autres cantons.

Son faible poids politique n'incite cependant pas le petit canton périphérique à la passivité. C'est ainsi qu'au moment où, en octobre 1847, la crise du *Sonderbund*<sup>90</sup> atteint son paroxysme, menaçant l'existence même de la Suisse, Bâle s'entremet entre les deux camps - conformément à la vocation médiatrice dont elle a été investie en 1501 - et s'efforce jusqu'au bout d'empêcher l'affrontement

---

<sup>87</sup> Sur l'attitude de Bâle à l'égard de la Confédération entre 1833 et 1848, voir: Edgar Bonjour und Albert Bruckner, *Basel und die Eidgenossen*, p. 270-294; Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel von der Zeit der Reformation bis zur Gegenwart*, p. 230-236; C. Meyer, *Basel zur Zeit der Freischarenzüge und des Sonderbundes*; René Teuteberg, *Basler Geschichte*, p. 323-327.

<sup>88</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, II. Teil, p. 9. La présidence de la délégation bâloise à la Diète alternait annuellement entre les deux demi-cantons (*ibid.*, p. 9).

<sup>89</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Basel und die Bundesverfassung von 1848*.

<sup>90</sup> Contre les menées anticléricales des radicaux, sept cantons catholiques conservateurs avaient conclu en 1845 une alliance séparée. Conclu en violation du Pacte de 1815, le *Sonderbund* représentait pour la Suisse un risque d'éclatement, d'autant que certains de ses chefs avaient secrètement demandé l'appui d'Etats voisins, tels que la France et l'Autriche. Cf. Edgar Bonjour, *Geschichte der Schweiz im neunzehnten und zwanzigsten Jahrhundert, 1798-1920*, p. 131-133.

fratricide entre Confédérés<sup>91</sup>. Lorsqu'après la brève guerre civile, la situation aura irrévérablement tourné à l'avantage des libéraux, la cité conservatrice ne s'enfermera pas pour autant dans un farouche isolement, mais se ralliera de manière constructive aux nouvelles institutions<sup>92</sup>.

### *Les finances publiques*

Les lignes qui suivent n'ont d'autre prétention que de proposer un aperçu sur l'évolution de la situation financière de Bâle-Ville entre 1833 et 1848 ainsi qu'un inventaire succinct des fonds publics du nouveau demi-canton<sup>93</sup>.

La séparation de la Ville et de la Campagne avait eu pour conséquence - on le sait - le partage de la totalité du patrimoine collectif. Malgré ces conditions initiales défavorables, le budget du nouvel Etat se révèle bientôt moins désastreux que ne le pensaient, dans leur majorité, les citoyens de Bâle et les adversaires de la cité vaincue.

Certes, le canton, qui avant 1830 n'avait aucune dette, se voit, après 1833, dans l'obligation de contracter six emprunts différents pour faire face aux dépenses extraordinaires liées à l'intervention militaire de la Diète et à la liquidation du contentieux avec la Campagne. Signalons dans ce contexte que le demi-canton de Bâle-Ville doit consentir des sacrifices particulièrement lourds pour racheter la part

---

<sup>91</sup> Cf. Edgar Bonjour, *Basels Vermittlung in den Sonderbundswirren 1847-1848*; Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, III. Teil, p. 63-80 ("Die letzten Vermittlungsversuche Basels und seine Stellung im Sonderbundskrieg"). Le 6 janvier 1847, la *Basler Zeitung* concluait ainsi une série de deux articles intitulée *Basels eidgenössische Aufgabe*: "Also in Zeiten der Ruhe: redliche Mitwirkung zum Wohle des Ganzen; in Zeiten des Haders: mäßigende Einwirkung; in Zeiten der Noth: brüderliche Beihilfe" (n° 4, p. 13 B).

<sup>92</sup> La constitution fédérale de 1848, par exemple, sera adoptée par les citoyens bâlois à la majorité étonnamment élevée de 1364 voix favorables contre 186 défavorables. Cf. Edgar Bonjour und Albert Bruckner, *Basel und die Eidgenossen*, p. 294; Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, III. Teil, p. 85. Dans les années qui suivront 1848, Bâle n'enverra certes qu'un seul représentant au Conseil national (sur 111 membres), mais fournira, en revanche, trois pionniers à l'Etat fédéral: Jakob Speiser (1813-1856), artisan de la délicate réforme monétaire, Benedikt La Roche (1802-1876), unificateur du système postal, et Achilles Bischoff (1795-1867), auteur de la nouvelle législation douanière. Aucun de ces trois hommes n'était de tendance radicale. Cf. Edgar Bonjour und Albert Bruckner, *Basel und die Eidgenossen*, p. 295 sqq. ("Basels Beitrag zum Aufbau des jungen Bundesstaates"); Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel von der Zeit der Reform bis zur Gegenwart*, p. 258-261 ("Basler Politiker und Wirtschaftsführer im neuen Bund"); Paul Siegfried, *Basel im neuen Bund*, I. Teil, p. 9-23 (Erster Abschnitt: "Basel und der Ausbau der neuen Eidgenossenschaft").

<sup>93</sup> Cf. L. A. Burckhardt, *Der Kanton Basel, historisch, geographisch, statistisch geschildert*, Erste Hälfte: *Basel-Stadttheil*, p. 166-191; Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 34-39.

des biens de l'université ayant échu à Bâle-Campagne lors du partage<sup>94</sup>.

Mais dès 1835, les recettes l'emportent de nouveau sur les dépenses. A partir de cette date, les recettes augmentent d'année en année, tandis que le montant des dettes contractées diminue régulièrement. Le bilan financier des années 1841 et 1842 s'avère particulièrement satisfaisant en raison de l'entrée en vigueur de la loi du 6 avril 1840, qui modifie profondément le régime de l'impôt sur le revenu. Le but des nouvelles dispositions fiscales consiste, d'une part, à imposer les gros revenus selon un système progressif, d'autre part, à alléger - voire supprimer - l'imposition sur les petits salaires en faisant porter le poids de l'impôt sur les grandes fortunes<sup>95</sup>. Lors de la discussion de la loi par le Grand Conseil, le président de la commission des finances du canton Bernhard Socin avait fait lire une déclaration de sa main, défendant le principe selon lequel l'Etat, pour ses besoins, se devait de solliciter les plus riches, déclaration qui avait valu à son auteur, de la part d'un membre du Grand Conseil, l'épithète de "capitaine de brigands" ("Räuberhauptmann")!<sup>96</sup>

En 1844, le canton doit de nouveau contracter un emprunt pour financer les travaux qu'entraîne le prolongement jusqu'à Bâle de la voie ferrée Strasbourg-Saint-Louis<sup>97</sup>. Après cette date, les recettes et les dépenses continuent cependant de s'équilibrer jusqu'à la fin de la période qui nous occupe ici.

La totalité des biens de l'Etat est constituée: d'un côté, par les biens dits "directs" - Trésor public ("Staatskasse"), biens de l'Eglise et des écoles ("Kirchen- und Schulgut"); de l'autre, par les biens dits "indirects" - biens de l'université, fonds de l'Eglise française, biens de la ville et des trois communes avoisinantes, biens des oeuvres charitables de la ville et des trois communes, biens des corporations et des sociétés. Chacun de ces domaines est géré par une "commission" ou une "chambre" spéciale et dispose d'un budget particulier<sup>98</sup>.

<sup>94</sup> Cf. Albert Teichmann, *Die Universität Basel in den fünfzig Jahren seit ihrer Reorganisation im Jahre 1835*, p. 7 sqq.

<sup>95</sup> Bâle devance, par cette loi fiscale, un certain nombre de cantons régénérés. Cf. Martin Schaffner, *Geschichte des politischen Systems von 1833 bis 1905*, p. 44, n. 21. L'Angleterre devait s'inspirer de l'exemple bâlois pour la progressivité de l'impôt. Cf. Bernhard Riggerbach, *Bernhard Socin, ein Basler Rathsherr aus der ersten Hälfte des neunzehnten Jahrhunderts*, p. 21 sq.

<sup>96</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 38. Sur la personne de Bernhard Socin et son activité au service des finances publiques, voir Eduard His, *Basler Handelsherren des 19. Jahrhunderts*, p. 23-32; Bernhard Riggerbach, *Bernhard Socin, ein Basler Rathsherr aus der ersten Hälfte des neunzehnten Jahrhunderts*, p. 21 sqq.

<sup>97</sup> En ce qui concerne les nombreuses péripéties du rattachement de Bâle au réseau ferroviaire alsacien, voir: Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 87-94.

<sup>98</sup> Cf. L. A. Burckhardt, *Der Kanton Basel, historisch, geographisch, statistisch geschildert*, Erste

Jusqu'en 1833, les biens de l'université lui appartenaient en propre. Après le partage financier consécutif à la scission du canton, ceux-ci sont rattachés au Trésor public de Bâle-Ville, compte tenu du fait que leur sauvegarde a coûté très cher aux caisses de l'Etat. Leur destination demeure cependant inaliénable<sup>99</sup>.

### *La vie économique et sociale*

Nous analyserons successivement: le rôle des artisans dans la vie économique du demi-canton, l'importance de l'industrie et du commerce, les conditions d'existence de la population ouvrière, enfin les principales activités des oeuvres de bienfaisance.

En 1847, les artisans du demi-canton de Bâle-Ville forment, avec leurs familles, un groupe social d'environ 3000 personnes, qui, pour les raisons que nous allons voir maintenant, occupe une place à part dans la vie économique bâloise<sup>100</sup>.

Parmi les traits de la cité conservatrice tournés en dérision par ses adversaires figure, à côté de la richesse et de la religiosité déjà évoquées<sup>101</sup>, l'obligation pour tous les artisans bâlois d'appartenir à une corporation. Cette obligation, désignée du nom de "Zopf" par allusion à l'esprit rétrograde de l'institution, fait l'objet d'innombrables caricatures dans la presse radicale des autres cantons<sup>102</sup>. Les radicaux de Bâle-Ville, pour leur part, ménagent les artisans et évitent soigneusement de s'en prendre à leurs privilèges, afin de ne pas s'aliéner,

---

Hälfte: *Basel-Stadttheil*, p. 170-182.

<sup>99</sup> Cf. *ibid.*, p. 174 sq.

<sup>100</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 22-34.

<sup>101</sup> "Das reiche und fromme Basel" est en fait un stéréotype bien antérieur au radicalisme. On en trouve déjà la trace, comme le montre Andreas Staehelin (*Das geistige Basel*, p. 51), dans le poème de Johann Peter Hebel "Die Vergänglichkeit":

Isch Basel nit e schöni tolli Stadt?  
's sin Hüser drinn, 's isch mengi *Chilche* nit  
so groß, und *Chilche*, 's sin in mengem Dorf  
nit so viel Hüser. 's isch e Volchspiel, 's wohnt  
e *Richtum* drinn (...)

Ist Basel nicht 'ne schöne, tolle Stadt  
mit Häusern, manche *Kirche* sonst ist nicht  
so groß, mit *Kirchen*, mehr als Häuser gar  
in manchem Dorf? Ein Volksspiel ist's!  
/Es wohnt  
ein *Reichtum* drin (...)

(Ed. Wilhelm Zentner, Reclam, p. 138 sq.; transposition en allemand littéraire standard par Richard Gäng.) C'est nous qui soulignons.

<sup>102</sup> Cf. *ibid.*, I. Teil, p. 22. Les cantons "régénérés" n'avaient cependant pas tous aboli immédiatement le *Zunftzwang*. A Zurich, par exemple, celui-ci fut maintenu jusqu'en 1837.

lors des élections, les voix de cette catégorie sociale<sup>103</sup>.

La principale raison d'être du système corporatif bâlois est de protéger les artisans de Bâle-Ville de la concurrence des régions limitrophes (Alsace, pays de Bade, Bâle-Campagne) en s'opposant à la fois à l'établissement d'artisans extérieurs et à l'importation de tout produit artisanal, quel qu'il soit. Parmi les artisans étrangers au canton, seuls peuvent s'établir à Bâle ceux qui appartiennent à un corps de métier n'existant pas encore dans le canton ou ne comptant pas de citoyens au nombre de ses membres. Du fait de sa situation frontalière, la cité rhénane est particulièrement exposée à la concurrence: aussi la liberté d'établissement est-elle un véritable cauchemar pour les artisans bâlois, qui, au dire d'un observateur de l'époque, la redoutent davantage que le choléra!<sup>104</sup>.

Le système corporatif bâlois devient plus rigoureux encore après 1833: ayant joué un rôle déterminant lors de la lutte contre la Campagne, les artisans exigent en effet du gouvernement - une fois les hostilités terminées - confirmation de leurs privilèges. Le principe de la liberté d'établissement ne prévaudra définitivement qu'en 1874, lorsque sera révisée la constitution fédérale de 1848<sup>105</sup>.

Dans la première moitié du XIXe siècle, Bâle occupe la première place parmi les villes de Suisse pour le commerce et le transit<sup>106</sup>. En 1837, le demi-canton compte 200 maisons spécialisées dans le commerce de gros ou l'expédition des marchandises<sup>107</sup>. Aux moyens de transport traditionnels, voitures attelées et bateaux de toutes sortes, vient s'ajouter, à partir de 1845, le chemin de fer<sup>108</sup>. Le

<sup>103</sup> Cf. *ibid.*, II. Teil, p. 66.

<sup>104</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel von der Zeit der Reformation bis zur Gegenwart*, p. 207.

<sup>105</sup> Cf. Edgar Bonjour, *Geschichte der Schweiz im neunzehnten und zwanzigsten Jahrhundert, 1798-1920*, p. 256.

<sup>106</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 78 sqq.

<sup>107</sup> Cf. L. A. Burckhardt, *Der Kanton Basel, historisch, geographisch, statistisch geschildert, Erste Hälfte: Basel-Stadttheil*, p. 81.

<sup>108</sup> Constituant le terminus de la ligne Strasbourg-Bâle, la première gare suisse fut inaugurée en grande pompe dans la cité rhénane le 11 décembre 1845. Elle était située à l'intérieur des remparts, qu'il avait fallu percer pour la circonstance. Une nouvelle porte de la ville (*Eisenbahntor*), crénelée et fermée la nuit comme les sept déjà existantes, fut construite en 1846 par l'architecte Melchior Berri. La première relation ferroviaire entre Bâle et une autre ville suisse ne fut établie qu'en 1854: il s'agissait de la liaison Bâle-Liestal. Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 93 sq. Symbole des temps nouveaux, l'arrivée du chemin de fer à Bâle inspira un poème à Balthasar Reber dans lequel celui-ci exprimait, sur le mode plaisant, son inquiétude face à ce qu'il considérait, à l'instar de nombre de ses concitoyens, comme un dangereux cheval de Troie:

Du Geist des alten Priamos,  
Erschein' im Großen Rate!  
Erzähl' ihm von dem hölzern Roß,

nombre des établissements bancaires de la ville, qui est de huit en 1841, double entre cette date et l'année 1847. La première banque suisse par actions est fondée à Bâle en 1845<sup>109</sup>.

Avant 1848, Bâle vient, pour l'industrie, au deuxième rang des villes de Suisse, après Zurich. L'industrie de loin la plus importante est celle des rubans de soie, qui ne cesse de progresser tout au long des années qui nous intéressent ici<sup>110</sup>. Cette branche est en effet représentée par 46 fabricants et 1506 ouvriers en 1837<sup>111</sup>, 63 fabricants et 2256 ouvriers en 1847<sup>112</sup>, 78 fabricants et 5221 ouvriers en 1860<sup>113</sup>. Les causes de cet essor sont multiples: prix de vente modique en raison du faible coût de la matière première et de la main d'oeuvre, mécanisation progressive des ateliers, importance de la mode. Les principaux clients de l'industrie du ruban sont l'Amérique du Nord et l'Allemagne, vers lesquelles sont exportés 70% de la production totale, les exportations vers l'Angleterre et la France

---

Das deinem Troja nahte.  
 Wie man den Wall geschleifet hat  
 Und zog es jubelnd in die Stadt,  
 Und wie dann aus des Rosses Bauch  
 Bei Nacht die Griechen krochen,  
 Und wie in Flammen und in Rauch  
 Deine Stadt ist zusammengebrochen.  
 Du Geist des alten Priamos,  
 Erschein' im Großen Rate!  
 Und warn' ihn vor dem Eisenroß,  
 Das gar zu gern uns nahte.  
 Sag' ihm: Zerbrecht nicht Euern Wall  
 Und werdet dieses Rosses Stall.  
 Sag' ihm: Es sei ganz einerlei  
 Ob's Roß von Holz, von Eisen,  
 Und ob der, der im Bauche sei,  
 Franzos' oder Grieche mög' heißen.

(Cité d'après Ernst Jenny, *Basel zur Biedermeierzeit*, p. 31)

<sup>109</sup> Cf. Fritz Liebrich, *Basels Bank- und Börsenwesen*, p. 250.

<sup>110</sup> Cf. Walter Bodmer, *Die Entwicklung der schweizerischen Textilwirtschaft im Rahmen der übrigen Industrien und Wirtschaftszweige*, p. 308 sqq.; L. A. Burckhardt, *Der Kanton Basel, historisch, geographisch, statistisch geschildert*, Erste Hälfte: *Basel-Stadttheil*, p. 75-77; Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 77 sq.; E. Forcart-Respinger, *Basel und das Seidenband*, p. 102 sqq.; A. Köchlin-Geigy, *Die Entwicklung der Seidenbandfabrikation in Basel*; Peter Stolz, *Technischer Wandel in der Wirtschaftsgeschichte Basels. Von der frühen Bandweberei bis zu den Anfängen der forschenden chemischen Industrie*, p. 84 sqq.; Peter Stolz, *Stadtwirtschaft und Stadtentwicklung: Basel in den Jahrzehnten nach der Kantonstrennung (1833-1860)*, p. 175 sqq.

<sup>111</sup> *Die Bevölkerungsaufnahme von Basel-Stadttheil am 25. Jenner 1837. Bericht an E. E. Kleinen Rath*, tableau XXII ("Berufsarten").

<sup>112</sup> *Die Bevölkerungsaufnahme von Basel-Stadt am 3. Februar 1847. Bericht an E. E. Kleinen Rath*, tableau XXI ("Berufsarten").

<sup>113</sup> Cf. Fritz Mangold, "Die Wirtschaft" in: *Basel. Stadt und Land. Ein aktueller Querschnitt*, p. 240.

ne représentant respectivement que 12% et 10%<sup>114</sup>. Lorsqu'en 1834 est fondé le *Zollverein* allemand, plusieurs fabricants de Bâle ouvrent des succursales en territoire badois afin de préserver leurs débouchés menacés par de nouvelles taxes douanières<sup>115</sup>. Consécutive au partage du canton, la perte de l'arrière-pays bâlois, quant à elle, n'a pas de répercussions négatives sur l'industrie de la soie puisque la quasi-totalité de la production est destinée aux marchés étrangers<sup>116</sup>.

Un phénomène apparu sous la Restauration<sup>117</sup> s'amplifie encore après 1833, sous la double influence du développement technologique et des événements politiques: nous voulons parler du regroupement de la main d'oeuvre dans les ateliers de la ville, lesquels deviennent maintenant des *Fabriken* au sens moderne<sup>118</sup>. Entraînant un recul du travail à domicile, la généralisation du métier Jacquard et les progrès de la transmission mécanique imposent la construction de véritables fabriques, que leurs propriétaires choisissent d'implanter en ville pour des raisons de commodité et de sécurité. En effet, le site urbain n'offre pas seulement des facilités de manutention et de transport - rappelons que la rubanerie est presque entièrement orientée vers l'exportation<sup>119</sup>, - mais encore une protection plus aisée de la production. Dans cette période particulièrement troublée de l'histoire suisse, deux facteurs incitent les fabricants bâlois à la prudence: d'une part, l'hostilité du nouveau demi-canton de Bâle-Campagne, d'autre part, les expéditions de corps francs conduites par les radicaux du reste de la

---

<sup>114</sup> Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 77.

<sup>115</sup> Cf. E. Forcart-Respinger, *Basel und das Seidenband*, p. 105. A cette occasion, les industriels bâlois introduisent en Forêt-Noire le travail à façon exécuté à domicile, complémentaire de la fabrication dans les ateliers et manufactures (*ibid.*, p. 105).

<sup>116</sup> Cf. Peter Stolz, *Stadtwirtschaft und Stadtentwicklung: Basel in den Jahrzehnten nach der Kantonstrennung (1833-1860)*, p. 179.

<sup>117</sup> Cf. *supra*, p. 186 sq.

<sup>118</sup> Au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, le terme *Fabrik* ne désigne pas, pour ce qui est de la rubanerie bâloise, un lieu de production industrielle mais le siège d'un comptoir-entrepôt (*Geschäftshaus*) où les passementiers travaillant à domicile viennent livrer leur marchandise au *Fabrikherr*. On assiste, à partir de 1800 environ, à une rationalisation des allées et venues entre la Ville et la Campagne: les longues marches - pénibles et coûteuses en temps - effectuées par les passementiers entre leurs villages et les entrepôts cèdent la place au système dit du *Bottenwesen*. Dès lors, une quinzaine de voitures bâchées (*Bottenwagen*) assurent quotidiennement la navette, transportant, dans un sens, la matière première, et dans l'autre, les produits fabriqués. Les *Bottenwagen*, qui servent également à l'acheminement du salaire des passementiers et au transport d'autres marchandises (denrées agricoles par exemple), sont escortées en permanence par des chiens assurant la sécurité des convois. Cf. Alfred Bürgin, *Geschichte des Geigy-Unternehmens von 1758 bis 1939. Ein Beitrag zur Basler Unternehmer- und Wirtschaftsgeschichte*, p. 53.

<sup>119</sup> Dans le cas particulier de Bâle, l'implantation urbaine des fabriques se trouvait être en même temps une implantation frontalière, ce qui ne faisait qu'accroître son intérêt dans la perspective du commerce avec l'étranger.

Confédération<sup>120</sup>. Au début des années 1840, 3000 métiers à tisser demeurent néanmoins en service dans les villages de Bâle-Campagne. Loués aux passementiers paysans, ils occupent environ 10 000 personnes dont le nombre vient s'ajouter à celui des ouvriers travaillant dans les fabriques<sup>121</sup>.

Après l'industrie du ruban viennent celles du tabac et du papier. Le demi-canton compte, en 1841, 5 fabriques de tabac, qui emploient 200 personnes, et 8 usines de papier, dans lesquelles travaillent 126 ouvriers<sup>122</sup>. D'autres industries sont également représentées, telles que la teinture de la soie, l'industrie du coton, l'imprimerie et la lithographie<sup>123</sup>. Signalons enfin une industrie encore peu importante à l'époque, mais appelée à connaître le développement considérable que l'on sait: l'industrie chimique. Les débuts de cette industrie sont indissociables du nom de Carl Geigy (1798-1861), qui, en 1840, divise l'entreprise familiale en deux branches distinctes, s'occupant respectivement de drogues et de colorants. La maison Geigy compte, en 1846, 43 représentants en Europe<sup>124</sup>.

Les conditions d'existence de la population ouvrière de Bâle sont, comme partout ailleurs à l'époque, assez misérables<sup>125</sup>. A l'exception du samedi où le travail cesse plus tôt, les ouvriers bâlois travaillent douze heures par jour, en échange d'un salaire très bas<sup>126</sup>. La plupart d'entre eux ne peuvent subsister qu'en

<sup>120</sup> Cf. Peter Stolz, *Stadtwirtschaft und Stadtentwicklung: Basel in den Jahrzehnten nach der Kantonstrennung (1833-1860)*, p. 173.

<sup>121</sup> *Gutachten der von der Baslerischen Abtheilung der Schweizerischen Gemeinnützigen Gesellschaft aufgestellten Kommission über die Frage betreffend die Fabrikarbeiter-Verhältnisse*, p. 16. Pour désigner les fabriques de la ville spécialisées dans le travail de la soie, ce même rapport utilisait l'expression "vereinigte Webereien" (*ibid.*, p. 22).

<sup>122</sup> Cf. L. A. Burckhardt, *Der Kanton Basel, historisch, geographisch, statistisch geschildert, Erste Hälfte: Basel-Stadttheil*, p. 73 sq.

<sup>123</sup> Cf. *ibid.*, p. 73 sq et 79 sq.

<sup>124</sup> Le développement de la branche des colorants est lié aux besoins spécifiques de la rubanerie. Sur la personne de Carl Geigy, voir: Alfred Bürgin, *Geschichte des Geigy-Unternehmens von 1758 bis 1939. Ein Beitrag zur Basler Unternehmer- und Wirtschaftsgeschichte*, p. 47-75 et *passim*; Eduard His, *Basler Handelsherren des 19. Jahrhunderts*, p. 93-100. En ce qui concerne les origines de l'industrie chimique à Bâle, on pourra se reporter à: *Origines et aspects de l'industrie chimique bâloise*, Ciba, 1959; Philippe Brandt, *L'origine de l'industrie chimique de Bâle*; Alfred Bürgin, *Geigy - eine baslerische Unternehmerfamilie*.

<sup>125</sup> Cf. *Gutachten der von der Baslerischen Abtheilung der Schweizerischen Gemeinnützigen Gesellschaft aufgestellten Kommission über die Frage betreffend die Fabrikarbeiter-Verhältnisse*, 1843, 68 p.; Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 100-110; Erich Gruner, *Die Arbeiter in der Schweiz im 19. Jahrhundert. Soziale Lage, Organisation, Verhältnis zu Arbeitgeber und Staat, passim*; Martin Schaffner, *Die Baslerarbeiterbevölkerung im 19. Jahrhundert. Beiträge zur Geschichte ihrer Lebensformen* (concerne plus spécialement la seconde partie du siècle); Edmund Wyss, *Die soziale Politik des konservativen Bürgertums in Basel, 1833-1875*.

<sup>126</sup> Malgré les peines encourues, certains fabricants faisaient travailler leurs ouvriers le dimanche. Cf. *Ueber die Veredlung der Vergnügungen der arbeitenden Klassen. Zwei gekrönte Preisschriften herausgegeben von der Baslerischen Gemeinnützigen Gesellschaft* (1840), p. X ("Vorwort").

se livrant, le dimanche, à une activité annexe ou en faisant travailler leur femme et leurs enfants. Le travail infantile est à vrai dire moins répandu à Bâle-Ville qu'à Zurich ou à Bâle-Campagne, par exemple<sup>127</sup>, car une loi de 1838 rend la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de douze ans révolus. Toutefois, plusieurs centaines de garçons et de fillettes, âgés de douze à quinze ans ou même plus jeunes, travaillent dans les usines de tissage et de tabac<sup>128</sup>. Dans la rubanerie, les parents s'engagent par contrat, lors de leur propre embauche, à mettre leurs enfants âgés de plus de douze ans à l'entière disposition du fabricant - et ceci pour quatre années - en échange de la nourriture et du logement<sup>129</sup>.

La distribution de la paye est hebdomadaire, mais une partie du salaire est retenue par l'employeur qui ne la verse, augmentée des intérêts, que trois ou même six mois plus tard. Les patrons peuvent à tout moment licencier leurs ouvriers pour embaucher de la main d'oeuvre étrangère<sup>130</sup>. Les caisses de maladie et de secours existent à peine<sup>131</sup>. Quant aux conditions d'habitat, elles sont en général déplorables, en raison de l'exiguïté des logements - aggravée par l'entassement des familles - et de la spéculation sur les loyers, qui, d'année en année, deviennent plus élevés<sup>132</sup>.

Dans la première moitié du XIXe siècle, la question "sociale" n'occupe pas

---

<sup>127</sup> Dans le demi-canton de Bâle-Campagne, où le pouvoir politique était pourtant entre les mains des radicaux, 2 à 3000 enfants, âgés de six à douze ans, travaillaient à l'emboînage des rubans de soie. Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 102.

<sup>128</sup> Cf. *ibid.*, I. Teil, p. 102.

<sup>129</sup> Cf. Erich Gruner, *op. cit.*, p. 113.

<sup>130</sup> Cf. *ibid.*, I. Teil, p. 100 sq. En novembre 1837, 163 ouvriers passementiers adressèrent une pétition au gouvernement dans laquelle ils dénonçaient le licenciement soudain de 60 d'entre eux, consécutif à l'embauche par les fabricants bâlois, avec un contrat de quatre ans, d'ouvriers français originaires de Lyon et de Saint-Etienne. La pétition attirait l'attention du Petit Conseil sur les risques que pouvait représenter une telle mesure pour la sécurité publique. Après avoir demandé un rapport au *Handelskollegium*, lequel mit six mois à l'élaborer, le gouvernement décida de classer l'affaire sans suite. Les fabricants avaient fait savoir qu'ils ne toléreraient pas l'ingérence des autorités dans leurs structures, compte tenu du fait que la loi ne les protégeait pas de la concurrence extérieure, alors qu'il en allait différemment - selon eux - pour les artisans. De manière significative, le rapport produit par le *Handelskollegium* se désintéressait totalement de la protection des ouvriers pour ne considérer que la question de savoir comment on pouvait se protéger d'eux (*loc. cit.*, p. 100 sq.).

<sup>131</sup> *Gutachten der von der Baslerischen Abtheilung der Schweizerischen Gemeinnützigen Gesellschaft aufgestellten Kommission über die Frage betreffend die Fabrikarbeiter-Verhältnisse*, p. 10 sq., 25 sq., 33, 37, 41 sqq., 44 sq., 46, 59 sqq. Ce rapport analyse minutieusement la situation dans les différentes branches de l'économie et émet des suggestions.

<sup>132</sup> En 1847, on dénombrait, en moyenne, 115 personnes pour 25 foyers d'habitation répartis dans 10 maisons, alors qu'en 1815, on ne comptait que 70 personnes et 15 foyers pour 10 maisons. Ces chiffres ne tiennent pas compte du fait qu'un certain nombre de grandes demeures étaient soit vides, soit peu occupées. Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 102.

encore le premier plan. Le mouvement ouvrier bâlois n'est pour ainsi dire pas structuré et toute cessation délibérée du travail équivaut à une émeute, justifiable de répression policière. La première épreuve de force sérieuse entre ouvriers et patrons ne se produira qu'en décembre 1848 et se soldera par un échec pour les premiers<sup>133</sup>. Dès 1841 cependant, négociants, rentiers et banquiers bâlois ne sont pas sans voir avec une certaine inquiétude l'essor de l'industrie à l'intérieur de leur canton. Un membre du Grand Conseil ne fait-il pas remarquer cette année-là, en pleine assemblée, que 6000 personnes dans la ville vivent au jour le jour et doivent pour cette raison être surveillées par la police!<sup>134</sup>. En octobre 1846, après les événements révolutionnaires de Genève - qu'il interprète comme une victoire "sociale" du prolétariat et non comme un succès "politique" des radicaux<sup>135</sup>, - Andreas Heusler prend conscience de ce que des troubles semblables menacent Bâle à court terme:

Es fiel mir sodann die Ruhe auf, welche seit den Ereignissen von Genf bei unserm Proletariat herrschte, eine nach allen Berichten ganz merkwürdige Stille und Ruhe. Ich schloß daraus, daß auch hier die Organisation der Arbeiterklassen weiter vorgerückt sein müsse, als wir alle dachten, und wurde auf die soziale Gefahr aufmerksam bedroht. - Ich fragte mich sodann, immer unter der Voraussetzung, daß ein Umsturz erfolgen werde, was dann zu späterer Herstellung eines bessern Zustandes geschehen müßte, und ich sagte mir, man müsse die uns fremd gewordenen arbeitenden Massen wieder gewinnen (...)<sup>136</sup>

<sup>133</sup> Cf. *ibid.*, I. Teil, p. 109 sq. L'échec de la première grève bâloise résulte d'une addition de facteurs: fermeté des autorités (lesquelles expulsent les meneurs), détermination et cohésion des fabricants (qui - tous sans exception - ferment leurs ateliers), insuffisance des réserves financières des ouvriers, absence de solidarité entre ces derniers. Cf. Edmund Wyss, *Die soziale Politik des konservativen Bürgertums in Basel (1833-1875)*, p. 27.

<sup>134</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel von der Zeit der Reformation bis zur Gegenwart*, p. 209.

<sup>135</sup> "Es ist der erste entschiedene Sieg, den die Arbeiterbevölkerung eines Staates, das sog. Proletariat, über allen andern Volksklassen, über sog. haute société, bourgeoisie und Landvolk davon trägt. Ganz natürlich wird das Proletariat diesen Sieg zu seinem Nutzen auszubeuten suchen, d. h. die Revolution ist nicht nur eine *politische*, sie ist eine *soziale*. Denkende Leser mögen die Behauptung dieses Umstandes ermessen" (*Basler Zeitung*, 10 octobre 1846). C'est la rédaction qui souligne.

<sup>136</sup> *Briefwechsel zwischen Georg v. Wyss und Andreas Heusler-Ryhiner, 1843-1867*, p. 56 (25 octobre 1846). Son interprétation de la "révolution" genevoise de 1846 valut à Andreas Heusler de très vives attaques de la part de la *Schweizerische National-Zeitung*, celle-ci l'accusant de discréditer les libéraux auprès des artisans en agitant le spectre du "communisme" (17 octobre 1846). Or les radicaux bâlois de cette époque (qui s'appliquaient à eux-mêmes l'étiquette de "libéraux") ne voulaient absolument pas être suspectés de sympathies socialistes ou communistes. Les articles d'Andreas Heusler sur la révolution genevoise, parus dans la *Basler Zeitung*, retinrent l'attention de Metternich qui les fit parvenir à l'ambassadeur autrichien à Paris avec ordre de les transmettre à Guizot. Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, III. Teil, p. 32 sq.; Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt*

L'Etat n'apporte aux ouvriers ni assistance ni protection. Celles-ci leur viennent soit des patrons, dont beaucoup savent se montrer charitables - quoique paternalistes, - soit des différentes oeuvres de bienfaisance patronnées et gérées par la G. G. G., soit encore d'association privées créées pour résoudre des problèmes conjoncturels. C'est ainsi qu'en 1846, un petit nombre de particuliers fortunés et philanthropes fondent le *Privatverein für Fruchtkäufe*, destiné à subvenir aux besoins alimentaires de la partie de la population sévèrement touchée par l'inflation et la disette qui sévissent à ce moment-là<sup>137</sup>.

Dans les années antérieures à 1848, la G. G. G. s'intéresse davantage aux conditions morales et intellectuelles de l'existence des ouvriers qu'à leur situation matérielle. Cette dernière ne retiendra son attention que dans la seconde moitié du siècle. Au cours de la période qui nous occupe ici, l'association se préoccupe essentiellement d'arracher les ouvriers à l'ambiance des cabarets, en veillant à leur formation culturelle et à l'organisation de leurs loisirs<sup>138</sup>.

A l'occasion du soixantième anniversaire de sa fondation, en 1837, la G. G. G. lance un concours d'idées sur le thème *Auf welche Weise läßt sich auf die Veredlung der Vergnügungen der arbeitenden Klassen hinwirken?* L'un des deux lauréats est Wilhelm Schmidlin, professeur au lycée de Bâle. Son mémoire, publié sans nom d'auteur en 1840, renferme à la fois un constat et des suggestions<sup>139</sup>.

Après avoir décrit les effets néfastes des *Wirtshäuser* et du carnaval, Wilhelm Schmidlin déplore la faible fréquentation de la *Bürgerbibliothek*, délaissée par les ouvriers pour des établissements similaires richement pourvus en littérature de bas étage. Pour prévenir la propagation de l'esprit de révolution, il importe -

*Basel von der Zeit der Reformation bis zur Gegenwart*, p. 244 sq.; Philipp Sarasin, *op. cit.*, p. 107 sqq.

<sup>137</sup> Parmi les denrées de première nécessité achetées en gros par l'association figuraient du maïs de Moldavie (pour remplacer les pommes de terre), des haricots importés de Naples et du blé polonais. Les vertus du maïs avaient fait l'objet d'une brochure largement diffusée auprès de la population. Vendues à bas prix, les réserves ainsi constituées permirent de soulager la moitié des habitants de la ville. Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 108 sq.

<sup>138</sup> Cf. August von Miaskowski, *Die Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigen in Basel während der ersten hundert Jahre ihres Bestehens*, p. 75-95; Paul Siegfried, *Geschichte der Gemeinnützigen Gesellschaft in Basel von 1777-1926, passim*; Walter Staehelin, *Die gesegneten Früchte, passim*.

<sup>139</sup> *Ueber die Veredlung der Vergnügungen der arbeitenden Klassen. Zwei gekrönte Preisschriften herausgegeben von der Baslerischen Gemeinnützigen Gesellschaft*, p. 68-122. Wilhelm Schmidlin avait mis en exergue à son mémoire l'injonction: "Erst besinn's, dann beginn's" (p. 68). L'autre lauréat, originaire de Saint-Gall, était le professeur Scheitlin, qui avait choisi comme exergue la parole du Christ: "Der Geist macht lebendig" (p. 1). Le jury, dont faisait partie le germaniste Wilhelm Wackernagel, avait examiné huit mémoires, dont quatre en provenance de Bâle (p. VI).

selon Schmidlin - de développer dans les classes laborieuses le sens du foyer et de l'épargne ainsi que le sentiment religieux et le goût des distractions "nobles". A ces fins diverses, le futur recteur de la *Gewerbeschule* recommande d'encourager la création de caisses populaires, d'augmenter le nombre des chorales et des écoles du dimanche<sup>140</sup>, enfin de favoriser la pratique des lectures sérieuses et de la gymnastique. N'escomptant rien de bon, par exemple, d'une fréquentation du théâtre par les ouvriers<sup>141</sup>, Wilhelm Schmidlin estime que l'on doit s'abstenir de créer chez eux des besoins culturels inadaptés à leur situation:

Mache man nur die arbeitende Klasse nicht mit Genüssen und Bedürfnissen auch geistiger Art bekannt, die für sie und ihre Lebensstufe nicht passen!<sup>142</sup>

Par ailleurs, Wilhelm Schmidlin suggère de taxer fortement les bals masqués - qu'il juge "dangereux" - afin d'en limiter l'accès aux seules classes fortunées!<sup>143</sup>

Suivant les recommandations de son lauréat, la *G. G. G.* fonde en 1842 une bibliothèque pour les ouvriers, organise des cours populaires d'histoire et de calcul et apporte son soutien à différentes chorales ouvrières<sup>144</sup>. L'association ouvre en

---

<sup>140</sup> Les *Sonntagssäle* dont parle Wilhelm Schmidlin avaient été instaurés au début des années 1830 par le pasteur Theophil Passavant pour arracher à la rue et aux débits de boisson les apprentis désœuvrés. Cf. Daniel Burckhardt-Werthemann, *Aus der Chronik der Basler Sonntagssäle für Knaben und Lehrlinge*.

<sup>141</sup> Wilhelm Schmidlin se montrait par conséquent hostile à l'ouverture du théâtre le dimanche. Sur cette question, voir *infra*, p. 362 sqq.

<sup>142</sup> Cité d'après Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 103.

<sup>143</sup> Cf. *ibid.*, p. 103 sq. Dans les années 1830, les dangers moraux du carnaval (*Fastnacht*) préoccupaient très fortement les milieux confessionnels bâlois. Une association locale fondée en 1837 diffusait une liste de personnes ayant pris l'engagement formel de ne pas fréquenter elles-mêmes les réjouissances carnavalesques et d'en dissuader leur entourage familial et professionnel (*ibid.*, p. 114). Le mouvement libéral, en revanche, soutenait l'usage des défilés masqués, à la fois au nom de la tradition et de la démocratie. C'est ainsi qu'on pouvait lire en 1844 dans la *Schweizerische National-Zeitung*: "Bekanntlich herrscht seit undenklicher Zeit in Basel die Sitte, an den beiden Faschingstagen Maskenzüge zu veranstalten, und daß diese im Durchschnitt nicht unglücklich ausfallen, beweist die gute Meinung, die man im Auslande von den Basler Fastnachtsbelustigungen hat. Die Fastnacht hat für uns einen besonderen Werth, einmal weil sie ein altes, von unsern Vorfahren herbeigekommenes Institut ist, und dann, weil sie dem Publikum gestattet, einmal im Jahre sich zu einem Volksfest zu vereinigen; sie bildet die kurze Periode, wo der starre Ständeunterschied sich einigermaßen auflöst, um einer allgemeinen Lustigkeit Raum zu geben. Es ist also klar, daß an ihrem Fortbestand jedem lebensfrohen gemeinsinnigen Bürger gelegen sein muß. Leider fängt aber die Lust zu öffentlichen Umzügen zu erlahmen an, nicht als ob die Freude an der Fastnacht selbst kühl geworden wäre, sondern weil es eben die Meisten bequemer finden, sich unterhalten zu lassen, als selbst zu unterhalten" (n° 21, 17 février, p. 84 A).

<sup>144</sup> En 1842 et en 1843, plusieurs de ces chorales, dont faisaient partie des ouvriers et compagnons allemands, s'unirent pour donner des concerts publics qui remportèrent un vif succès. L'attractivité de ces chorales populaires devait par la suite décliner. Cf. *ibid.*, I. Teil, p. 106.

1843 une école gratuite pour les enfants de trois à six ans dont la mère travaille à l'extérieur du foyer et institue en 1844 des écoles du dimanche pour les jeunes filles; enfin, elle crée, la même année, une commission chargée de "ne pas perdre de vue et d'améliorer les conditions d'existence des ouvriers d'usine"<sup>145</sup>. Cette commission, dont le premier rapport ne sera publié qu'en 1847, se limitera, dans un premier temps, à soutenir les caisses de maladie et de veuvage<sup>146</sup>.

En dépit de leur large spectre, les activités sociales de la *G. G. G.* ne touchent, à cette époque, qu'une minorité des ouvriers de la ville et ne connaissent, dans l'ensemble, qu'un succès relatif.

\*

\* \*

Pendant les quinze années qui suivent sa scission d'avec la Campagne, le petit demi-canton de Bâle-Ville, humilié et vaincu, se replie sur lui-même, mais ce n'est en définitive que pour mieux relever le défi que lui lance l'Histoire. Le besoin de compensation engendré par sa défaite politico-militaire agit en effet sur lui à la manière d'un stimulus, provoquant un puissant élan intellectuel que viennent soutenir les efforts matériels et moraux de toute une communauté.

Plusieurs facteurs contribuent au succès de cet élan<sup>147</sup>: en premier lieu, l'homogénéité et la cohésion de la classe sociale détentrice du pouvoir, en l'occurrence la bourgeoisie cultivée; ensuite, l'essor industriel de la cité et la paix en

---

Signalons ici que les ouvriers et artisans allemands avaient à Bâle, comme dans le reste de la Suisse, leurs propres associations culturelles (*Bildungsvereine*), lesquelles étaient suspectées de menées révolutionnaires par les gouvernements cantonaux. En ce qui concerne Bâle-Ville, les activités de ces associations sont très mal connues pour la période qui précède 1848. L'un des rares faits attestés est la fondation en 1832 d'un "club" bâlois de la Jeune Allemagne. Se livrant en Suisse à une lutte d'influence avec cette dernière, le mouvement du socialiste allemand Wilhelm Weitling (1808-1871) semble n'avoir exercé à Bâle qu'une influence minime. Cf. Friedrich Heeb, *Der deutsche Arbeiterverein in Basel* (1832-1907), p. 5 sqq. Au cours des années 1848-1849, les troubles politiques du proche duché de Bade provoquèrent une grande effervescence dans les sociétés d'artisans et ouvriers allemands de Bâle. Cf. *ibid.*, p. 22 sqq.; Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel von der Zeit der Reformation bis zur Gegenwart*, p. 255 sq.

<sup>145</sup> Cité d'après Paul Siegfried, *Geschichte der Gemeinnützigen Gesellschaft in Basel von 1777-1926*, p. 105.

<sup>146</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 105; Edmund Wyss, *Die soziale Politik des konservativen Bürgertums in Basel (1833-1875)*, p. 46 sq.

<sup>147</sup> Nous suivons ici les conclusions de l'article fondamental de Max Burckhardt, *Die Bildungsbestrebungen des bürgerlichen Zeitalters und der Humanismus des neunzehnten Jahrhunderts*, p. 211.

Europe; enfin, l'absence - pour quelque temps encore - de violents conflits sociaux. Après avoir échappé à un premier risque de minorisation - celui qu'aurait inévitablement entraîné une victoire politique de la Campagne, - les citoyens en titre de Bâle parviennent, du fait du conservatisme de leurs institutions, à différer de plusieurs décennies l'accueil en nombre d'éléments allogènes, préservant ainsi, au moment précis où se joue la réussite du processus de renouveau, l'identité culturelle de leur ancienne *polis*.

## CHAPITRE II

### L'UNIVERSITE AU PERIL DE LA SCISSION: SAUVEGARDE ET REORGANISATION

Zu einer Zeit, wo die Blicke aller derer, welche wünschen, daß dem Geiste der Zerstörung und des Aufruhrs Schranken gesetzt werden, nach dieser Anstalt sich hinwenden, welche diesem Geiste entgegen wirkte, wo sie ängstlich fragen, sollte es wohl dem Feinde gelingen, diese ihm verhaßte Schule zu zerstören? Sollten wir selbst, abtrünnig dem hohen Sinne unsrer Väter, abtrünnig den Grundsätzen, für welche unsre Bürger gekämpft (...) diese Anstalt zerstören (...) um der Gegenwart Schätze zu sammeln auf Kosten der Nachkommenschaft? Sollten das unsre Landesväter zugeben, unsre Bürger wollen? O sie haben des Sinnes der Väter, sie haben des biblischen Befehls, *daß die Eltern den Kindern Schätze sammeln sollen, nicht aber die Kinder den Eltern*, nicht vergessen.

Daniel Kraus, 1835<sup>1</sup>

Après avoir été entraînée dans les remous de la guerre civile, l'université de Bâle se trouve, au lendemain de la défaite militaire de 1833, dans une situation fort critique: elle doit en effet partager la totalité de ses biens avec le demi-canton de Bâle-Campagne, n'a que très peu d'étudiants et est concurrencée par les universités nouvelles de Berne et de Zurich<sup>2</sup>. Malgré ses origines médiévales prestigieuses, la vénérable institution n'échappe alors que de justesse à la disparition.

Divers journaux de la Confédération suggèrent - non sans condescendance - à la cité vaincue de transformer son université en école supérieure et de fournir des bourses à ses étudiants afin qu'ils puissent poursuivre leur formation ailleurs. Mais un petit nombre de citoyens bâlois, conscients de l'héritage irremplaçable que représente leur université - la plus ancienne du pays - décident de maintenir celle-ci

---

<sup>1</sup> *Schulpredigt über 2. Cor., XII, 14. In der St. Leonhards-Kirche zu Basel gehalten am 29. Merz 1835.* C'est Daniel Kraus qui souligne. La loi de réorganisation de l'université fut promulguée le 9 avril 1835. Daniel Kraus avait dispensé quelques cours à la faculté de théologie entre 1816 et 1822.

<sup>2</sup> L'université de Zurich avait été fondée en 1833, celle de Berne le sera en 1834.

envers et contre tout. Le mérite de ce sauvetage revient principalement à Andreas Heusler et à Peter Merian, l'un et l'autre professeurs et membres du Petit Conseil cantonal.

Réorganisée par une loi de 1835, l'université bâloise connaît, pendant les quinze années qui séparent le partage du canton de l'instauration de l'Etat fédératif, une période de stabilisation et de transition, marquée par le rayonnement d'éminents hommes de science et, pour ce qui est des étudiants, par une vie associative originale. De nouvelles menaces apparaissent dès 1841, peu après la réorganisation, mais elles ne parviennent pas à contrarier le sursaut né du traumatisme qu'a été pour les Bâlois la scission de leur territoire historique<sup>3</sup>.

### *L'université dans le tourbillon de la guerre civile*

L'université bâloise toute entière - étudiants et professeurs - est étroitement mêlée, dès le début des troubles à l'automne 1830 et jusqu'au dénouement dramatique que constitue en août 1833 la bipartition du canton, à ce que les livres d'histoire appellent les *Basler* ou *Dreissiger Wirren*.

Redoutant, sur la foi de rumeurs alarmantes, une attaque des Paysans, la Ville prend en décembre 1830 un certain nombre de mesures militaires préventives<sup>4</sup>. Cette décision incite la section locale de la Société de Zofingue à réclamer des armes aux autorités. A la faveur des circonstances, les étudiants obtiennent l'autorisation de se constituer, sous le commandement d'un capitaine et de deux lieutenants, en un "corps franc académique", auquel viennent se joindre des professeurs de l'université et des élèves du *Paedagogium*. Dans les mois qui suivent, les étudiants du corps franc assurent, en compagnie de la garde civique (*Bürgergarde*), la surveillance des portes de la ville. Ils participent également, lors des deux soulèvements de janvier et août 1831, aux opérations militaires contre la Campagne, aux côtés de la milice cantonale<sup>5</sup>.

Si la plupart des étudiants bâlois, Zofingiens en tête, épousent ouvertement la cause de la Ville, ce n'est pas qu'ils soient des partisans déclarés de la Réaction - depuis la fondation de leur association en 1819, les Zofingiens vouent au contraire

---

<sup>3</sup> Pour une histoire globale de l'université de Bâle entre 1833 et 1848, on se reportera essentiellement à: Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart*, p. 402-428; Albert Teichmann, *Die Universität Basel in den fünfzig Jahren seit ihrer Reorganisation im Jahre 1835*.

<sup>4</sup> Cf. Eduard Schweizer, *Die Dreissiger Wirren im Kanton Basel*, I. Teil, p. 179 sqq.

<sup>5</sup> Cf. Ulrich Beringer, *Geschichte des Zofingervereins*, t. II, p. 11 et 37.

un véritable culte à l'idéal de liberté<sup>6</sup> - mais issus, pour le plus grand nombre, de milieux citadins, naturellement respectueux par ailleurs de l'ordre et de la légalité, ils ne peuvent admettre l'idée d'une prise du pouvoir par les insurgés dont l'inculture et la grossièreté les effraient<sup>7</sup>. Notons que la section bâloise du *Zofingerverein* est formée pour moitié d'Argoviens et d'étudiants de Suisse orientale, qui, bien qu'étrangers au conflit, prennent une part active à ses différents épisodes<sup>8</sup>.

Les événements politiques du canton de Bâle contribuent, tant sur le plan local que confédéral, à ruiner l'harmonie existant jusqu'alors à l'intérieur de la Société de Zofingue. Dès l'automne 1830, un petit groupe d'étudiants radicaux, partisans du professeur Ignaz Troxler, quitte la Société et fonde l'*Allemannia*<sup>9</sup>. Lorsqu'à partir de janvier 1831, l'opposition des Campagnards tourne à l'émeute, de fortes tensions se manifestent au sein du groupe bâlois entre une majorité favorable à la Ville et une minorité libérale. Méfiance et intrigues s'ensuivent qui ont pour effet d'altérer profondément le climat de la section. Après n'avoir été adoptée qu'à une faible majorité, une lettre circulaire imprimée relatant les événements de Bâle dans une perspective défavorable à la Campagne est adressée en février 1831 aux sections des autres cantons<sup>10</sup>. A l'échelle de la Confédération, la marche des Zofingiens bâlois contre la Campagne en août 1831 suscite, dans le même temps qu'un comportement de même type à Neuchâtel, l'indignation des étudiants lucernois et amène la rupture. En 1832, la section lucernoise à laquelle se joint une minorité zurichoise fait sécession et forme l'*Helvetia*<sup>11</sup>.

Les Zofingiens bâlois - et plus particulièrement leur président Wilhelm Schmidlin - font encore parler d'eux à l'occasion des démêlés qu'a avec les autorités judiciaires de la Ville le professeur Ignaz Troxler précédemment mentionné<sup>12</sup>.

Bien que ses idées libérales très avancées fussent connues des Bâlois, Ignaz

<sup>6</sup> Cf. Charles Gilliard, *La Société de Zofingue*, p. 27 sqq.

<sup>7</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*, p. 137 sq.

<sup>8</sup> Cf. Ulrich Beringer, *op. cit.*, p. 27.

<sup>9</sup> Cf. Ulrich Beringer, *op. cit.*, t. II, p. 27 sqq.

<sup>10</sup> *Der Zofinger-Verein schweizerischer Studirender in Basel an die Vereins-Abtheilungen in andern Kantonen* (4 février 1831), 20 p. Sur les circonstances de la rédaction de cette lettre et sur son écho, voir: Ulrich Beringer, *op. cit.*, p. 30.

<sup>11</sup> Cf. Charles Gilliard, *op. cit.*, p. 32 sqq.

<sup>12</sup> Sur l'ensemble de la question Troxler, fort complexe, voir: Ulrich Beringer, *op. cit.*, t. II, p. 29; Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart*, p. 390 sqq.; Emil Sieber, *Basler Trennungswirren und nationale Erneuerung im Meinungsstreit der Schweizer Presse, 1830-1833*, p. 200 sqq.; Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*, p. 133 sqq.

Troxler est appelé par l'université en 1830 pour occuper la chaire de philosophie. Ses collègues le tiennent en haute estime, ce qui explique qu'il puisse être élu recteur quelques mois seulement après son arrivée. Troxler désapprouve sans tarder le fait que les étudiants aient reçu des armes et ordonne qu'en cas d'alerte, ils se tiennent à sa disposition et non à celle de l'armée. Cette mesure est très mal accueillie, car les étudiants n'entendent nullement se contenter d'assurer la protection des bâtiments universitaires. En outre, il semble qu'au cours de ses discussions avec les délégués des Zofingiens, Schmidlin et Pozzi, Troxler ait tenu des propos favorables à la Campagne<sup>13</sup>. Rapportés secrètement aux autorités, ces propos incitent la justice à perquisitionner chez le recteur, soupçonné par ailleurs de servir de correspondant à la presse radicale des autres cantons. L'attitude maladroite de Troxler qui, cédant à la panique, détruit sa correspondance, ne fait que renforcer la suspicion. Un procès lui est intenté, qui se termine en mai 1831 par un non-lieu. Pendant la durée de l'enquête, Troxler refuse non seulement d'assurer son enseignement, mais encore d'expédier les affaires courantes du rectorat. Craignant pour sa sécurité, il quitte clandestinement la ville pendant le deuxième soulèvement de la Campagne en août 1831. Bien qu'il ait fait savoir qu'il ne renonçait pas à sa chaire, Troxler est destitué de son poste et ses demandes successives de dédommagement sont rejetées. Le philosophe se vengera des Bâlois en donnant libre cours à son ressentiment dans les colonnes de la presse radicale. En 1834, il se fait élire à l'université de Berne nouvellement créée.

Une lettre du théologien Wilhelm Martin Leberecht de Wette, à l'initiative duquel Troxler avait été nommé à Bâle, résume bien les circonstances de toute l'affaire et donne une idée de l'exaspération des esprits pendant cette période troublée:

Ich habe einen dummen Streich gemacht, daß ich Troxler hieher gebracht habe. Ich darf sagen, daß ich ihn hieher gebracht habe; denn einmal habe ich die Einleitung dazu gemacht, und dann, hätte ich mich nicht dafür erklärt, so wäre es gewiß nicht gegangen. Ich sehe jetzt, daß ich ihn von Anfang an richtig beurteilt habe; aber die Hoffnung, daß er endlich ruhiger geworden sey, daß ihn das ruhige Basel, wo eine flotte Praxis auf ihn wartete, ihn ruhig stimmen würde, und das Zureden meiner Collegen, welche hofften, daß mit ihm die Universität einen neuen Sprung nehmen würde, überwand mich; und wenn die Revolution nicht dazwischen gekommen wäre, so wäre es auch nicht so schlimm gegangen. Aber nun richtet uns

---

<sup>13</sup> Troxler entretenait des contacts suivis avec l'un de ses anciens élèves, l'avocat Stephan Gutzwiller, membre du Grand Conseil cantonal au sein duquel il représentait la Campagne et chef de file des opposants à la politique de la Ville.

dieser Mensch, dessen Schlechtigkeit ganz grenzenlos, der eine wahre Ausgeburt der Hölle ist, zu Grunde. Erlassen Sie mir den Bericht. Auf einen moralisch sehr begründeten Verdacht hat ihn in der unruhigsten Zeit das Kriegskommando wegen politischer Umtriebe in Untersuchung genommen; das Criminal-Gericht aber hat ihn freisprechen müssen; und nun führt er in der "Appenzeller Zeitung", dem Tummelplatz aller revolutionären Gemeinheit, einen schändlichen Krieg gegen Basel<sup>14</sup>.

Les troubles de la guerre civile provoquent dans les rangs du corps enseignant d'autres défections, à vrai dire peu nombreuses<sup>15</sup>. Le philosophe Ludwig Snell abandonne son poste dès le début de l'année 1831 et fournit par la suite les journaux radicaux en articles particulièrement virulents contre la "fanatique ville de Bâle"<sup>16</sup>. Son frère, Wilhelm Snell, professeur de droit, ayant pris avec l'historien Friedrich Kortüm le parti de Troxler, est impliqué dans le procès de ce dernier. Wilhelm Snell se fait élire en 1833 à la nouvelle université de Zurich. Kortüm, quant à lui, avait quitté Bâle une année auparavant pour Berne. Enfin, le juriste Emil Remigius Frey, qui avait rejoint les révolutionnaires dès le début des événements, devait jouer ultérieurement un rôle important dans le nouveau demi-canton de Bâle-Campagne.

Si l'on excepte les quelques cas dont il vient d'être question, l'ensemble des professeurs de l'université fait preuve envers la Ville d'un loyalisme actif d'autant plus remarquable que beaucoup d'entre eux ne sont pas citoyens bâlois<sup>17</sup>. C'est ainsi que le Vaudois Alexandre Vinet, les Allemands Gerlach, Schönbein et de Wette s'enrôlent spontanément dans les rangs du corps franc et remplissent avec zèle et conviction leur mission temporaire<sup>18</sup>. Le 13 janvier 1831, de Wette décrit

<sup>14</sup> Cité d'après Ernst Staehelin, *Dewettiana*, p. 153 (lettre à Amalie von Voigt du 12 mai 1831).

<sup>15</sup> Cf. Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*, p. 138.

<sup>16</sup> C'est là le titre sous lequel il fait paraître dans l'*Appenzeller Zeitung* du 19 janvier 1831 l'horifiant récit du premier soulèvement des Paysans, dont on lira un extrait ci-après: "Eben gehen die scheusslichsten Nachrichten von Basel ein. Mit geworbenem, fremdem Gesindel zieht die Stadt Basel jeden Morgen gegen das Land aus. Gewalthaufen von 5-800 Mann führen eine Reihe von Feuerschlünden (woran es dem Landvolk gänzlich gebricht) mit sich und verwüsten die blühenden Dörfer an der Birs - besonders den Katholischen Teil des Kantons. Haufen unglücklicher oder verwundeter Landleute sind die schrecklichen Denkmäler dieser Kannibalenzüge. Eine satanische Wut hat die Stadt befallen; mit ihren Reichtümern und furchtbaren Waffenvorräten arbeitet sie an der eigentlichen Vertilgung des Landvolkes. Und die Eidgenossen sehen das und dulden das und schweigen !" (cité d'après Emil Sieber, *op. cit.*, p. 70). Comme le fait fort justement remarquer Emil Sieber, on trouve réunis dans cet article tous les griefs développés plus tard à satiété par les détracteurs de Bâle-Ville: fanatisme, puissance, richesse, dureté (p. 70).

<sup>17</sup> Sur le comportement des professeurs de l'université pendant les *Basler Wirren*, voir: Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*, p. 138 sqq.

<sup>18</sup> A l'époque du conflit, seul de Wette était citoyen bâlois (depuis 1829). Gerlach et Schönbein le devinrent en 1833. Vinet reçut la citoyenneté d'honneur lorsqu'il quitta Bâle, en 1837. On peut estimer que l'indéfectible attachement de la plupart des professeurs étrangers à la cause de la Ville était motivé, en dehors de leurs convictions politiques, par un sentiment naturel de reconnaissance,

comme suit sa nouvelle activité:

Letzthin schlug und läutete man Sturm um drei Uhr Morgens. Ich, der ich mich auch mit eingeschrieben und Waffen begehrt hatte, stellte mich dann auch. Die Gefahr war eingebildet, aber eine schöne Wahrheit war der einmüthige Bürgersinn, der sich dabei zeigte. Alle, Bürger und Einwohner, selbst die vom Lande, sind Ein Herz und Eine Seele gegen die Bauern, die höchst unbillige Forderungen machen (...)

Wir würden so von den Bauern regiert werden, und das will Niemand in der Stadt (...)

Wir haben die Aufhebung der Universität zu fürchten. Sie hatte immer einen großen Theil der Bürgerschaft gegen sich, und nun benehmen sich ein paar Professoren (Snell und Troxler) mehr als zweideutig. Studenten von ihrem Anhang haben sich zu den Rebellen geschlagen<sup>19</sup>.

De son côté, le frêle et délicat Vinet, que l'on imagine mal les armes à la main, rend compte des mêmes événements en ces termes:

Grâces à Dieu, le danger est passé; si le calme n'est pas encore rentré dans les esprits, l'ordre du moins est rétabli dans les choses. Nous aurions eu moins d'inquiétude si nous avions connu le peu de force, d'union et de résolution de nos ennemis. Ce sont de pauvres gens, que la fièvre révolutionnaire avait gagnés, et qui se seraient cru en arrière du siècle s'ils n'avaient pas eu au moins une révolte. La constitution qu'on leur offrait est plus libérale que celle de la France; mais il leur fallait écraser la ville, et la ville n'a pas voulu être écrasée. Ce n'a point été, comme on pourrait se l'imaginer, une guerre de peuple à gouvernement, mais de peuple à peuple. Aussi la bourgeoisie a vraiment gouverné dans le premier danger; l'unanimité a été imposante, l'élan admirable, plein de gravité et de religion. Tout s'est armé, jusqu'à l'enfance. Moi qui vous parle, j'ai pris le mousquet et la giberne, je me suis trouvé à l'appel du tocsin, j'ai monté la garde; le tout sans enthousiasme et sans héroïsme, mais avec le sentiment d'un père de famille qui défend ses foyers et d'un particulier qui défend la ville où il a passé quatorze heureuses années<sup>20</sup>.

Quant au professeur de chimie Christian Friedrich Schönbein, on rapporte qu'il maniait si farouchement le fusil sur les fortifications que ses compagnons jugèrent plus prudent de décharger son arme. C'est du moins ce que laisse entendre dans une lettre de l'époque son ami Herzog:

---

sans parler d'une inquiétude tout à fait justifiée pour l'existence même de l'institution dont dépendait leur subsistance. Il se peut que l'anticléricisme des meneurs de la Campagne ait également joué un rôle, dans la mesure où Vinet et de Wette, par exemple, étaient pasteurs.

<sup>19</sup> Cité d'après Ernst Staehelin, *Dewettiana*, p. 151 (lettre à Amalie von Voigt du 13 janvier 1831).

<sup>20</sup> *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. II, p. 77 sq. (lettre à Henri Grandpierre du 25 janvier 1831).

(...) aber das glaube ich, daß wenn ich in Basel gewesen wäre, es mir viel Vergnügen gemacht haben würde, meinen alten Freund mit der Musquete im Arm in der Jakobs- oder Johannisschanze zu sehen, wo seine Begeisterung so groß gewesen sein soll, daß die Spießler aus Furcht, das Gewehr möchte unversehens losgehen, den Schuß herausgezogen; so erzählt die vielzüngige Fama<sup>21</sup>.

L'extraordinaire empressement apporté par le corps professoral bâlois à la défense de la cité inspire à l'*Appenzeller Zeitung*, en mars 1831, une violente satire intitulée *Die hohe Militärschule in Basel*, dont la paternité est selon toute vraisemblance à attribuer au professeur Ignaz Troxler, qui, à cette date, fait l'objet d'une enquête judiciaire à Bâle même<sup>22</sup>.

Mais les membres de l'université ne se contentent pas de se défendre militairement. Hommes de plume par profession, ils réagissent aux attaques - portées non seulement contre la Ville, mais encore contre eux-mêmes, soit en tant qu'individus nommément mis en cause, soit en tant que groupe social - par une multitude d'écrits de toute sorte: brochures, mémoires, articles de presse, lettres adressées à des correspondants d'autres cantons, etc.

En janvier 1831, un comité de citoyens se constitue en vue de riposter à la campagne de diffamation menée contre Bâle dans le reste de la Confédération. Ce comité se propose de "répandre en Suisse des écrits propres à désabuser le public et à le mettre en état de juger sainement des affaires de Bâle"<sup>23</sup>. Alexandre Vinet est chargé de rédiger un Appel plus spécialement destiné aux Suisses romands, intitulé *Les Bâlois à leurs Confédérés*. Daté du 1er février 1831, l'Appel porte sept signatures, parmi lesquelles celles de trois professeurs de l'université (Christoph Bernoulli, Karl Rudolf Hagenbach et Vinet lui-même, lequel, arguant du fait qu'il n'est pas originaire du canton de Bâle, demande à ce que son nom ne soit pas placé en premier)<sup>24</sup>. Le 7 février 1831, Vinet envoie cinq cents exemplaires de cet

<sup>21</sup> Cité d'après W. A. Kahlbaum, *Schönbeins erster Aufenthalt in Basel, 1828-1835*, I. Teil, p. 1.

<sup>22</sup> Cf. Emil Sieber, *op. cit.*, p. 202.

<sup>23</sup> *Lettres d'Alexandre Vinet* (éd. Charles Secrétan / Eugène Rambert), t. I, p. 243 (lettre à Charles Monnard du 7 février 1831).

<sup>24</sup> Le texte français de cet Appel est partiellement reproduit in: *Lettres d'Alexandre Vinet* (éd. Charles Secrétan / Eugène Rambert), t. I; p. 244 sqq. On trouvera la traduction allemande qu'en donna le professeur de botanique Johannes Röper, cousin de Vinet, à l'intention des cantons germanophones in: *Alexandre Vinets ausgewählte Werke* (éd. Ernst Staehelin), t. II, p. 54 sqq. Les quatre autres signataires de l'Appel étaient le commandant des troupes cantonales Johann Rudolf Burckhardt, le pasteur Friedrich Merian, membre du Conseil d'éducation et de la Curatèle, le fabricant Felix Sarasin et le fabricant Balthasar Thurneysen, membre du Grand Conseil et du Conseil d'éducation. Alexandre Vinet avait rédigé auparavant un "Résumé des affaires de Bâle", que publia le *Nouvelliste vaudois*, journal libéré dirigé par son ami Charles Monnard (1831, n° 5, supplément).

opuscule à son ami Charles Monnard, en le priant de les faire joindre au prochain numéro du *Nouvelliste vaudois*:

Au milieu de la partialité hostile que Bâle rencontre presque partout, nous aimons à penser qu'un journal distingué par son impartialité et par la pureté de son libéralisme nous prêtera les moyens étendus de publicité dont il dispose, et nous aidera à regagner la bienveillance du peuple vaudois si nous l'avons perdue, ou à la conserver si nous l'avons encore. Vous verrez d'ailleurs que cet écrit est aussi un appel à la Suisse entière sur ses dangers, un appel aux honnêtes gens de tous les partis contre l'anarchie<sup>25</sup>.

Mentionnons enfin, au nombre des moyens mis en oeuvre par les membres de l'université pour défendre tant leur cité que leurs personnes, la fondation, au lendemain même de la première intervention contre la Campagne, de la gazette locale *Baseler Zeitung*, destinée à apporter une réplique vigoureuse aux calomnies de la presse radicale de certains cantons<sup>26</sup>. Trois professeurs de l'université font partie des rédacteurs de la première heure: Christoph Bernoulli, Christian Friedrich Schönbein et Andreas Heusler. Schönbein, chargé des informations en provenance de l'étranger, rédige ses premiers articles dans les locaux du corps de garde:

Mitten unter diesen stürmischen Auftritten ist mir ein neues Geschäft zugewachsen, ich bin Mitredactor der hier seit 14 Tagen erscheinenden Basler Zeitung geworden. Die ersten Artikel mußte ich auf der Wachtstube ausarbeiten<sup>27</sup>.

La *Baseler Zeitung*, dont les tendances reflètent celles du gouvernement, répond, tantôt par la persuasion, tantôt par la colère, aux coups et accusations portés contre elle par ses adversaires. Après la défaite d'août 1833, le journal appelle les citoyens à une attitude calme et digne<sup>28</sup>.

La malveillance des ennemis politiques de Bâle atteint un degré extrême en 1832, lorsque paraît dans les *Schweizer Blätter*, en réponse à un drame satirique du

<sup>25</sup> *Lettres d'Alexandre Vinet* (éd. Charles Secrétan / Eugène Rambert), t. I, p. 243 sqq.

<sup>26</sup> Les journaux du reste de la Confédération qui se déchaînaient contre Bâle étaient en fait assez peu nombreux, mais ils faisaient montre d'une extrême virulence. Les trois principaux étaient l'*Appenzeller Zeitung*, le *Eidgenosse* (Lucerne) et le *Schweizerischer Republikaner* (Zurich), dont le rédacteur était Ludwig Snell. Sur l'attitude de l'ensemble de la presse suisse à l'égard des événements de Bâle, voir: Eduard Schweizer, *Die Dreißiger Wirren im Kanton Basel*, I. Teil, p. 275 sqq.; Emil Sieber, *Basler Trennungswirren und nationale Erneuerung im Meinungsstreit der Schweizer Presse, 1830-1833*.

<sup>27</sup> Cité d'après Georg W. A. Kahlbaum, *Schönbeins erster Aufenthalt in Basel, 1828-1835*, II. Teil, p. 1 (lettre de Schönbein à ses parents).

<sup>28</sup> Sur les débuts du journal, voir: Eduard His, *Ratsherr Andreas Heusler und seine Politik in der Baseler Zeitung*, p. 276 sqq.

professeur de médecine Carl Gustav Jung, intitulé *Die Revolution*<sup>29</sup>, une épopée en vers du journaliste zurichois Reithard au titre suggestif *Die Revolution von Babel*<sup>30</sup>. Le cinquième chant de cette épopée débridée relate avec un luxe de détails horribles les prétendues atrocités perpétrées par le corps franc académique sur les personnes innocentes et sans défense d'une jeune fille (Elisabetha Karrer) et d'un jeune garçon de la Campagne<sup>31</sup>.

Le moment est venu de tenter de définir l'attitude foncière de l'ensemble du corps professoral face aux troubles de la guerre civile. Conservateurs éclairés pour la plupart, les membres de l'université ne sont pas opposés à certaines concessions ni même à une extension des droits des Paysans, mais ils estiment, par exemple, que la nouvelle constitution du 28 février 1831, négociée après le premier soulèvement des Paysans, constitution qui donne un léger avantage à la Campagne (laquelle obtient 79 sièges contre 75 à la Ville), représente un acquis au-delà duquel on ne peut aller sans courir le risque de voir la ville perdre son identité. Les professeurs se rangent par ailleurs à l'avis du gouvernement, qui fait valoir que les lourdes impositions supportées par la Ville s'ajoutant à la charge de l'administration du canton justifient une représentation inégale des deux parties<sup>32</sup>. Une lettre d'Alexandre Vinet, dans laquelle celui-ci défend les mérites de la nouvelle constitution bâloise auprès de son ami vaudois Louis Leresche, illustre parfaitement l'état d'esprit collectif de ces intellectuels certes soucieux de liberté - et Vinet l'était plus que tout autre, comme en témoigne à la même époque son combat pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat<sup>33</sup> - mais intimement convaincus de l'inaptitude à gouverner d'un peuple souverain dépourvu d'instruction et d'expérience politique:

Est-ce la constitution même qui te déplaît? Je le pense, car, au

---

<sup>29</sup> *Die Revolution*. Originaldrama in drei Acten von Demius, Tübingen, 1831. Demius est un pseudonyme pour C. G. Jung. L'action de ce drame se situe en janvier 1831 et se rapporte au premier soulèvement des Paysans. C. G. Jung y tourne en dérision la vanité du personnage principal, un certain "Glanzvoller", caricature du meneur Stephan Gutzwiller.

<sup>30</sup> *Die Revolution von Babel*. Komitragisches Heldengedicht von Demius dem Andern (1832).

<sup>31</sup> Ve chant, strophes 54 à 65 et 87 à 92. Les strophes les plus féroces visaient tout particulièrement Schönbein, représenté comme un chef sadique incitant les étudiants à la folie meurtrière et à la cruauté gratuite.

<sup>32</sup> Nous renvoyons ici à l'Appel d'Alexandre Vinet intitulé *Les Bâlois à leurs Confédérés*, dans lequel ces arguments sont développés (*Lettres d'Alexandre Vinet*, éd. Charles Secrétan / Eugène Rambert, t. I, p. 244 sqq.). Ce texte a une valeur exemplaire dans la mesure où, loin d'être le fait d'un individu isolé, il apparaît comme l'expression d'une communauté de personnes animées par les mêmes idéaux et les mêmes intérêts.

<sup>33</sup> Cf. Eugène Rambert, *Alexandre Vinet. Histoire de sa vie et de ses ouvrages*, p. 105 sqq.; Saint-René Taillandier, *Le libéralisme chrétien. Alexandre Vinet, sa vie et ses oeuvres*. Vinet avait publié à Bâle, en 1824, une brochure intitulée *Le respect des opinions*, et à Paris, en 1826, son *Mémoire en faveur de la liberté des cultes*.

premier coup d'oeil, elle est étrange aux yeux d'un Vaudois. Mais elle ne l'est point aux yeux d'un Zurichois, d'un Lucernois, d'un Soleurois. Ces gens-là, au contraire, la trouvent probablement très libérale, car elle fait une plus large part que chez eux à la campagne, et, tout considéré, ce devrait être l'inverse, au moins par rapport à Zurich, dont les campagnes sont beaucoup plus éclairées et cultivées que les nôtres. Voilà déjà un préjugé en notre faveur. Ce qu'il faut encore considérer, c'est que la ville, dans le nouveau projet, perd quinze représentants, qui passant à la campagne, y transportent la majorité. Enfin, venant au fond même de la question, il faut savoir quel est le principe générateur de l'organisation politique. Est-ce l'égalité absolue des droits politiques ? Dans ce cas, les constitutions qui passent pour les plus libérales, la française, par exemple, y portent une rude atteinte, auprès de laquelle ce qu'on nous reproche n'est rien. Par exemple, les conditions de fortune ne sont-elles pas blessantes pour qui n'a rien que des lumières et du patriotisme ? Il y a donc quelque autre principe, et je n'en connais point de plus clair que celui-ci : la société ne peut confier la gestion de ses intérêts à toutes sorte de personnes. Car la société, comme société, a aussi des droits et des intérêts, dont le premier est celui de sa conservation. D'après cela, elle fait des distinctions d'âge, de sexe, de fortune, non point dans une vue aristocratique, mais dans l'intérêt de l'ordre et même de la liberté, qui est inséparable de l'ordre. Quand nous serons tous chrétiens, nous pourrions nous élever à la démocratie pure ou à la théocratie. Or, dans ce canton, la population villageoise est, de son propre aveu, sur un échelon qui ne lui permet pas d'aspirer à une aussi grande part dans les travaux de la législation que son nombre la lui assignerait. La ville, de son côté, en accordant à la campagne les cinq septièmes de la représentation, tuerait non seulement ses intérêts particuliers, mais les intérêts généraux du canton. Parmi les gens raisonnables de la campagne, il n'y a pas de doute là-dessus<sup>34</sup>.

Une déclaration du théologien Karl Rudolf Hagenbach, Bâlois de souche et signataire de l'Appel rédigé par Vinet, va dans le même sens que le long plaidoyer de ce dernier. Foncièrement hostile à toute agitation révolutionnaire mais favorable à des aménagements constitutionnels, Hagenbach se range sans hésiter du côté de l'ordre et de la légalité, incarnés à ses yeux par la Ville :

Mein Herz ward bald entschlossen. Allem revolutionären Wesen abhold, schlug ich mich gleich zu denen, welche unter allen Umständen der rechtmäßigen Regierung treu zu bleiben sich das Wort gaben, obwohl ich dabei als sich von selbst verstehend voraussetzte, daß zeitgemäße Reformen Platz greifen sollten<sup>35</sup>.

<sup>34</sup> *Lettres d'Alexandre Vinet* (éd. Charles Secrétan / Eugène Rambert), t. I, p. 267 sq. (1er avril 1831).

<sup>35</sup> Cité d'après Rudolf Stähelin-Stockmeyer, *Karl Rudolf Hagenbach*, p. 32. Karl Rudolf Hagenbach participa, lui aussi, à la défense armée de la ville et fut même chargé de la responsabilité d'une patrouille : "Eine komische Figur machte ich allerdings. Von meinen Heldenthaten kann ich nicht viel erzählen; ich war nur froh, daß, als ich einmal hatte laden

L'inlassable dévouement de Vinet à la cause de sa cité d'adoption lui fait accepter, malgré la maladie, deux missions diplomatiques successives auprès du gouvernement de Vaud, en avril et en juillet 1832. Désireux d'informer la Diète fédérale au moment où celle-ci doit se prononcer sur le conflit, le gouvernement bâlois dépêche dans plusieurs cantons des hommes de confiance chargés de défendre ses intérêts. Vinet est l'ambassadeur tout désigné pour le canton de Vaud, canton modéré, appelé pour cette raison à jouer un rôle prépondérant à la Diète<sup>36</sup>.

Vinet s'acquitte avec idéalisme et abnégation de la tâche difficile qui lui est confiée. Lorsqu'un an plus tard, au terme de nouveaux combats fratricides, la défaite de la Ville et la séparation d'avec la Campagne sont consommées, il écrit à son ami Alexis Forel, en guise de bilan, ces lignes désabusées, lourdes de reproches pour le rôle joué dans les événements par la Confédération:

J'ai vu, pendant trois ans, la calomnie s'acharner sur une malheureuse ville, empoisonner tous ses actes, toutes ses intentions, lui créer audacieusement des crimes, jeter dans le public des faux matériels à sa charge, trouver toutes les oreilles ouvertes, les occuper, les remplir, et les fermer à toutes les paroles de la vérité; j'ai vu le manteau de la charité la plus inconcevable jeté sur les plus scandaleux excès d'un parti, une vive lumière appelée sur toutes les fautes de l'autre; un parti pris, un plan formé de perdre et de détruire; et la crédulité du grand nombre, la connivence de plusieurs aidant la perversité de quelques-uns (...) Et nous, je parle des étrangers, mes collègues, établis comme moi depuis des années dans cette ville, nous, assistant à tous les actes d'un gouvernement percé à jour, de qui rien n'est secret, et qui agit au milieu de ses subordonnés comme un père dans sa famille, nous, témoins de sa fière droiture et de son imperturbable candeur, nous avons le chagrin de voir que ces qualités étaient trop rares maintenant pour qu'on crût à leur réalité; que, plus il y avait de sincérité, plus on soupçonnait de ruse, parce qu'une telle austérité était trop inconcevable (...) Il ne faut plus parler de Bâle: son affaire est finie, la cause est perdue; elle a été perdue moralement depuis le moment où les amis du pays ont été comme forcés de s'en détacher, et où il a pu sembler à ceux qui la soutenaient qu'il fallait opter entre la Suisse et elle (...) Mais le moment d'être juste ne viendra, pour tout le monde et pour Bâle aussi, qu'un peu plus tard<sup>37</sup>.

A l'issue du conflit, Schönbein écrit dans le même esprit à ses parents:

---

müssen, ich nach einigen Tagen mir die Kugel wieder durfte ausziehen lassen, weil ich fürchtete, irgend ein Unglück damit anzurichten" (cité d'après R. Stähelin-Stockmeyer, *op. cit.*, p. 32).

<sup>36</sup> Cf. Paul Roches, *Alexandre Vinet en mission politique*.

<sup>37</sup> *Lettres d'Alexandre Vinet* (éd. Charles Secrétan / Eugène Rambert), t. I, p. 329 sqq. (lettre datée d'août et du 10 septembre 1833).

Ich behaupte keck und kühn, daß keine Stadt mehr verleumdet, mehr beleidigt worden ist als Basel und daß sich der Liberalismus nirgends auf eine schmähhchere Weise gezeigt hat als in unseren Angelegenheiten<sup>38</sup>.

L'université bâloise, qui tout au long des trois années de guerre, n'a cessé de se montrer solidaire de la Ville, doit, au lendemain de la défaite, affronter de nouvelles épreuves. Les difficultés, pour elle, ne font en réalité que commencer. Aux attaques des ennemis du dehors s'ajoutent bientôt celles des adversaires du dedans, sans parler de la situation matérielle précaire issue de la bipartition du canton.

### *La situation de l'université en 1833 et le problème de son maintien*

Les lois de 1813 et de 1818, relatives à une deuxième réorganisation de l'université<sup>39</sup>, avaient permis à celle-ci de connaître un début de renouveau encourageant. Au cours de la période qui suivit l'adoption des deux lois, les autorités bâloises purent en effet, à la faveur des persécutions politiques décrétées par Metternich, recruter d'excellents professeurs allemands frappés d'exclusion dans leur patrie. Par ailleurs, les sociétés savantes et la *Wissenschaftliche Zeitschrift*, organe scientifique de l'ensemble des disciplines représentées à l'université, déployèrent une activité tout à fait honorable. Enfin, les conférences publiques données par certains professeurs furent très appréciées de la bourgeoisie locale.

Ces germes de renouveau allaient être sérieusement menacés par la guerre civile des années 1830-1833. En dépit de progrès prometteurs, la situation de l'université bâloise n'avait à vrai dire jamais cessé d'être préoccupante, tant du fait des lenteurs de la mise en application des lois de 1813 et de 1818 qu'en raison d'effectifs constamment dérisoires, et le problème du maintien de l'institution se posait dès avant 1833<sup>40</sup>. Mais, de latente et sporadique qu'elle était jusque là, la crise devient, au lendemain du désastre militaire, manifeste et aiguë. Dès lors, la question de la survie de l'établissement ne peut plus être éludée: était-il ou non

---

<sup>38</sup> Cité d'après Georg W. A. Kahlbaum, *Schönbeins erster Aufenthalt in Basel, 1828-1835*, II. Teil, p. 1.

<sup>39</sup> Fondée en 1460, l'université de Bâle avait été réorganisée une première fois en 1532 pour remédier à l'exode des professeurs et des étudiants consécutif au succès de la Réforme en 1529. Cf. Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart*, p. 112 sqq.

<sup>40</sup> Le problème des effectifs hante comme un spectre tout le XIXe siècle, ce dont témoignent, à une génération d'intervalle, la correspondance d'Alexandre Vinet et celle de Jacob Burckhardt, pour ne mentionner que ces deux exemples. Ce n'est qu'à partir de 1880 que les effectifs, après s'être stabilisés, augmenteront régulièrement.

raisonnable, pour un petit Etat affaibli et mis au ban de la Confédération, réduit de surcroît aux dimensions d'une ville, de conserver et d'entretenir une université?

Pendant le semestre d'hiver 1833-1834, la plupart des enseignements sont assurés, mais le nombre des étudiants connaît, en relation avec les récents événements, une nouvelle diminution et Bâle, qui avait eu jusqu'alors le privilège de posséder l'unique université de la Confédération, se voit maintenant exposée à la concurrence de deux rivales, Zurich et Berne. Annoncé le 9 novembre 1833, le partage des biens de l'université bâloise fait croire un moment que le démantèlement depuis longtemps redouté est désormais inéluctable.

La Diète fédérale décide le 17 août 1833 que les deux tiers des biens et propriétés de l'ancien canton doivent revenir à Bâle-Campagne. Le problème est alors posé de savoir si les biens de l'université subiront le même sort que le reste du patrimoine collectif. Une majorité n'ayant pu se dégager sur ce point, c'est la voix du juriste zurichois Friedrich Ludwig Keller, arbitre des débats, favorable à la Campagne, qui emporte la décision dans le sens affirmatif<sup>41</sup>. A l'époque, ce jugement est contesté par un certain nombre de spécialistes, défenseurs de la thèse selon laquelle la situation juridique de l'université n'est pas celle d'un établissement intégré à l'Etat, mais, partiellement du moins, celle d'une corporation<sup>42</sup>. Dès qu'elle est connue, la décision du tribunal suscite dans la population stupeur et indignation, car la plus grande partie du patrimoine de l'université s'était constitué au cours des siècles grâce aux legs et donations de citoyens bâlois<sup>43</sup>. Aussi Alexandre Vinet, mû par un sentiment de révolte, peut-il déclarer à ce propos:

Aujourd'hui, l'homme que la Diète a chargé de disposer souverainement des intérêts de cette ville, a décidé que la fortune de notre université (corporation indépendante, propriétaire, administrant

---

<sup>41</sup> L'université de Bâle avait tenté, en 1825, de recruter Keller en qualité de lecteur, c'est-à-dire sans lui conférer le titre de professeur. Celui-ci avait refusé et probablement conservé depuis lors une certaine animosité envers les Bâlois. Cf. Alfred Labhardt, *Geschichte der Kollegiengebäude der Universität Basel, 1460-1936*, p. 26.

<sup>42</sup> Nous ne pouvons pas entrer ici dans les détails de cet imbroglio juridique, à propos duquel nous renvoyons aux travaux suivants: Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart*, p. 393 sqq.; Eduard His, *Eine historische Staatsteilung*; Erwin Ruck, *Die Rechtsstellung der Basler Universität*, p. 6 sq.; Albert Teichmann, *Die Universität Basel in den 50 Jahren seit ihrer Reorganisation im Jahre 1835*, p. 7 sqq.; J. Friedrich von Tschärner, *Verhandlungen über die Theilungsfrage in Betreff der Universität Basel von der Eidgenössischen Theilungskommission als bestelltem Schiedsgerichte*. - Il s'agit là d'un dernier écho de la sempiternelle controverse - remontant pratiquement aux origines! - sur le véritable statut de l'université bâloise au sein de l'Etat.

<sup>43</sup> Dans un article publié par l'*Augsburger Zeitung* du 20 novembre 1833, Christoph Bernoulli fit remarquer qu'il n'était venu à l'idée de personne, trente ans auparavant, d'exiger du canton de Berne qu'il attribuât une "dot" au Pays de Vaud et à l'Argovie, au moment où ceux-ci se libérèrent de leur condition de territoires sujets. Cf. Emil Sieber, *op. cit.*, p. 165.

son bien légué par des particuliers et grossi par elle), que cette fortune était un bien de l'état, et entrerait dans le partage. La décision était écrite avant qu'il eût entendu les plaidoyers des parties. Notre université, à dater d'aujourd'hui, n'existe plus. - La bibliothèque, contemporaine de l'invention de l'imprimerie, collection monumentale, riche en manuscrits, en tableaux précieux, en souvenirs, trésor de la gloire antique de Bâle, l'une des bases de son avenir, va être partagée, et les trois cinquièmes transportés dans quelque grange de Liestal, puis brocantés. Car ce peuple, à qui l'on a fait espérer de l'argent comptant, tête par tête, ne se soucie ni de nos in-folio ni de nos tableaux. - Nos professeurs partiront, une colonie lettrée n'existera plus, un foyer de lumière sera éteint. La patrie des Euler et des Bernouilli retombera vers les soins du négoce, où une pente fatale, fortifiée par les événements, ne l'attire que trop exclusivement. On tue du même coup son passé et son avenir. L'oeuvre d'une vieille envie est consommée. Mais, en revanche, l'académie de Zurich aura une rivale de moins<sup>44</sup>.

Six mois plus tard, alors que la procédure de partage suit son cours, le pasteur vaudois laisse de nouveau exploser sa colère:

On est en flagrant délit du partage des biens de notre Université, vol solennel, où la Confédération mettra son sceau comme elle l'a mis sur bien d'autres iniquités<sup>45</sup>.

La décision juridique du 9 novembre 1833, accueillie avec une joie maligne par la presse radicale<sup>46</sup>, a pour effet de faire prendre conscience aux Bâlois des liens historiques qui les unissent à leur université. C'est ce que rappellera, deux ans plus tard, le recteur en exercice W. M. L. de Wette, lors des cérémonies clôturant la réorganisation de l'*alma mater*:

Es erwachte lebhaft das Andenken an die mannigfachen Beziehungen, in welchen die Geschichte der Universität, ihrer Anstalten und Stiftungen zu der Geschichte der Vaterstadt und ihrer berühmtesten Männer steht. Man fühlte, daß die Universität ein geschichtliches Gut sei, und die Vaterlandsliebe, die in ihrer Innigkeit und Tiefe immer zugleich Vergangenheit, Gegenwart und Zukunft umfaßt, und sehr verschieden ist von der Neuerungswuth unserer Tage, umschlang dieses Gut mit warmen Liebesarmen<sup>47</sup>.

La liquidation du partage se révèle longue et extrêmement compliquée<sup>48</sup>.

---

<sup>44</sup> Cité d'après Eugène Rambert, *Alexandre Vinet. Histoire de sa vie et de ses oeuvres*, p. 279 (lettre du 19 novembre 1833 à M. Jaquet).

<sup>45</sup> *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. II, p. 239 (11 juin 1834, à Louis Leresche).

<sup>46</sup> Cf. Emil Sieber, *op. cit.*, p. 165 sqq.

<sup>47</sup> *Rede bei der öffentlichen Feier der Wiederherstellung der Universität am 1. October 1835*, p. 6.

<sup>48</sup> Voir relation détaillée in: Albert Teichmann, *op. cit.*, p. 7 sqq.

Fort heureusement, la Ville réussit à éviter la dispersion des biens de l'université<sup>49</sup> et peut racheter - à relativement bon compte, car le principe d'une déduction globale de 25% avait été obtenu - aussi bien les livres de la bibliothèque que les différentes collections artistiques et scientifiques.

Il faut souligner la combativité et l'ingéniosité dont font preuve à cette occasion les représentants de l'institution universitaire. Au cours des mois qu'ils passent à Aarau, siège du tribunal arbitral, Andreas Heusler et Peter Merian défendent les intérêts de leur établissement avec un acharnement peu commun. Au moment de l'inventaire, les professeurs de médecine Jung et Röper déclarent vouloir rentrer en possession des préparations effectuées par eux, instaurant par là un procédé de défense très efficace<sup>50</sup>. Quant au théologien de Wette, il ne ménage pas sa peine pour procurer à l'université la collaboration d'experts susceptibles de limiter les répercussions malheureuses de la répartition financière<sup>51</sup>.

Le 23 septembre 1834, les autorités universitaires (*Regenz*) demandent au Petit Conseil cantonal de doter le patrimoine de l'université - que l'on venait de reconquérir de haute lutte - d'un statut légal tel qu'il devienne absolument inaliénable quelles que soient les circonstances, ceci afin d'inciter les citoyens bâlois à soutenir l'université, comme dans le passé, par des donations et des legs<sup>52</sup>.

Signalons enfin au chapitre du partage matériel que Bâle-Campagne requiert le principe d'une compensation en argent pour le cas où l'université - comme le bruit en court alors - viendrait à être supprimée. Cette demande est rejetée par le tribunal arbitral le 17 novembre 1835<sup>53</sup>.

La situation critique dans laquelle se trouve l'université bâloise au lendemain de la bipartition du canton est de nature à ranimer le zèle de ses opposants de toujours et à décourager les citoyens prosaïques et timorés. Certains journaux d'autres cantons conseillent à ce moment-là - non sans arrogance et cynisme - de supprimer l'université et d'aménager le *Paedagogium* en école supérieure bivalente (de caractère à la fois "humaniste" et "réaliste"), les sommes ainsi économisées devant permettre d'attribuer des bourses aux étudiants souhaitant s'inscrire dans un

---

<sup>49</sup> Il en alla hélas tout autrement du trésor de la cathédrale. C'est ainsi qu'ayant échoué à Bâle-Campagne, le devant d'autel en or offert au début du XI<sup>e</sup> siècle par l'empereur Henri II fut revendu. Il se trouve aujourd'hui à Paris, au Musée des thermes et de l'hôtel de Cluny. Sur la dispersion du trésor de la cathédrale, voir: Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 234 sqq.

<sup>50</sup> Cf. Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart*, p. 393 sqq.

<sup>51</sup> Cf. *ibid.*, p. 396.

<sup>52</sup> Cf. Albert Teichmann, *op. cit.*, p. 10.

<sup>53</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Geschichte der Stadt Basel seit der Zeit der Reformation bis zur Gegenwart*, p. 215.

établissement extérieur au canton<sup>54</sup>.

A Bâle même, les cercles piétistes proches de l'Institut des Missions - lesquels n'ont jamais été favorables à l'université, dont ils blâment le rationalisme et la théologie critique<sup>55</sup>, - imputent le désastre de l'année 1833 au libéralisme et à l'impiété du corps professoral, s'en prenant plus particulièrement au théologien de Wette, qu'ils attaquent simultanément sur le plan politique et sur le plan religieux.

Peu après la défaite, un certain de Valenti (médecin militaire originaire de Saxe-Weimar, hôte à Bâle du fondateur de la Mission Christian Friedrich Spittler) publie dans la revue piétiste *Der graue Mann*, dont il est l'éditeur, un volumineux article consacré aux événements de Bâle, dans lequel il déclare que les malheurs de la Ville sont un juste châtiment de ses péchés:

Erscheint die Stadt Basel den Insurgenten gegenüber als eine in ihrem innersten Heiligthum geschändete Majestät, so dürfte sie sich vor dem obersten Richter, nämlich vor Gott, doch nicht anders als ein gebeugter und um seiner Sünden willen geschlagener David darstellen. Es ruhen allerdings Schulden auf ihr, welche die jetzigen blutigen Ereignisse als wahre Straf-, aber hoffentlich bloße Besserungsgerichte Gottes beurkunden<sup>56</sup>.

Selon de Valenti, la Ville est punie par Dieu pour avoir donné asile dans le passé à des "démagogues"<sup>57</sup> d'Allemagne du Nord et de Prusse, qui se sont ensuite rendus coupables de "haute trahison" envers leur protectrice:

Als in Norddeutschland, namentlich in Preußen, die Demagogen ihr Wesen trieben, fanden die flüchtigen Feinde der öffentlichen Ruhe in Basel eine gastliche Aufnahme. Basel hat sich dadurch fremder Sünden theilhaftig gemacht, und sich an den beteiligten Regierungen schwer versündigt. Was nun die Aufnahme, namentlich das Hegen und Hehlen solcher Hochverräter zu bedeuten

<sup>54</sup> Cf. *Baseler Zeitung*, 1835, n° 48, 24 mars, p. 212 A. Les journaux en question étaient le *Republikaner* et le *Schweizerbote*. Par contre, la *Bündnerzeitung* (Grisons) souhaitait aux Bâlois de faire mentir les radicaux en préservant leur vénérable institution: "Wenn der (...) Gesetzesentwurf die Genehmigung findet, so haben gewisse Neider und Brutalradikalen umsonst der althehrwürdigen Universität von Basel das Leichenlied zum Voraus gesungen. Freuen wird es uns, wenn die Bürgerschaft von Baselstadt, trotz der veränderten politischen Verhältnisse, sich das nicht rauben läßt, was ihrer Stadt Zierde und Ruhm gewesen, - die Universität als eine Pflege-Anstalt wissenschaftlicher Bildung. Es knüpfen sich an diese Universität so ehrwürdige Erinnerungen, daß die Aufrechterhaltung dieser Anstalt, auch in beschränkterer Gestalt, immerhin der Stadt zur Ehre gereichen wird" (*loc. cit.*, p. 212 A).

<sup>55</sup> Il s'agit là d'une attitude traditionnelle des piétistes, pour lesquels le savoir est pernicieux. Cf. René König, *Vom Wesen der deutschen Universität*, p. 19.

<sup>56</sup> Cité d'après Ernst Stachelin, *Dewettiana*, p. 161. La revue de de Valenti parut de 1831 à 1833; elle prenait, selon toute apparence, la relève de la revue du même nom éditée par Jung-Stilling.

<sup>57</sup> A l'époque de la Sainte-Alliance, on appelait ainsi les intellectuels de la Confédération germanique qui professaient des idées libérales.

habe, dieses hat das liebe Basel bald genug, und auch bitter genug empfinden müssen (...) Gerade diejenigen Leute, welche Basel größtentheils als die Märtyrer der Freiheit, und als Opfer norddeutscher Despotie ansah - gerade sie wurden die Meister und Führer ihrer eigenen Demagogen, die jetzt das schöne Ländchen mit Blut und Mord erfüllen<sup>58</sup>.

Se sentant visés, en raison de détails ne pouvant s'appliquer qu'à leurs personnes, par certaines allégations de l'article cité, les professeurs Jung et de Wette déposent une plainte contre de Valenti; l'affaire vient en jugement le 21 décembre 1833, les plaignants sont déboutés<sup>59</sup>.

Ne voulant pas laisser l'avantage à son adversaire, de Wette fait paraître en 1834 une brochure intitulée *Über den Angriff des Grauen Mannes gegen Lehrer der hiesigen Universität*, dans laquelle il fait ressortir que les véritables causes de la guerre civile bâloise sont à rechercher dans la révolution parisienne de juillet 1830. De Wette y dénonce par ailleurs deux tendances souvent réunies chez les mêmes citoyens, tendances susceptibles d'influencer les autorités bâloises dans le sens d'un abandon de l'université, à savoir le matérialisme d'une part, une "religieuse crainte de la lumière" d'autre part:

In dieser Beziehung möchte ich auch vor zwei verderblichen Ansichten und Gesinnungen warnen, welche auf die öffentlichen Beschlüsse Einfluß gewinnen können.

Die eine will ich Materialismus oder fleischlichen Sinn nennen (...) Dieser Materialismus spricht sich am größten in dem Urtheile aus: wir brauchen keine Gelehrten, Gewerbe und Handel machen das Glück unserer Stadt aus, und diese werden ohne Gelehrsamkeit blühen (...)

Die zweite jener Ansichten und Gesinnungen (...) ist die *fromme Lichtscheu*, die von der Freiheit der Wissenschaft Gefahr für den Glauben fürchtet, und der Universität deshalb abgeneigt ist, weil auf ihren theologischen Lehrstühlen die neuere Lehrart Platz genommen hat (...)

Wehe unserer guten Stadt Basel, wenn diese beiden finstern Mächte sich gegen ihr Wohl verschwören! Der Kampf der Lichtfreunde gegen sie ist eben so schwer als nothwendig<sup>60</sup>.

Dans le même temps où il doit riposter à des accusations d'ordre politique, de Wette se voit l'objet d'attaques dirigées contre le contenu de son enseignement théologique. En 1833, s'exprimant au nom des prédicateurs et plus spécialement des pasteurs de village, l'auteur anonyme d'un pamphlet d'inspiration piétiste,

<sup>58</sup> *Der graue Mann*, 1833, fasc. 42, p. 254 sq. L'article ne porte pas de titre.

<sup>59</sup> Cf. Johannes Kober, *Christian Friedrich Spittler's Leben*, p. 106.

<sup>60</sup> P. 21. C'est de Wette qui souligne.

intitulé *Sendschreiben eines Bibelgläubigen Geistlichen an Herrn Dr. und Prof. de Wette*, s'en prend vigoureusement à la liberté d'enseignement des théologiens, génératrice selon lui non seulement de confusion doctrinale mais encore de conflits avec les autorités religieuses<sup>61</sup>. Deux collègues de de Wette, le philosophe Friedrich Fischer et le théologien Karl Rudolf Hagenbach, prennent ouvertement sa défense en publiant conjointement deux articles réunis sous le titre commun *Zurechtweisung der anonymen gegen Herrn Dr. de Wette aufgetretenen Sendschreiber*<sup>62</sup>.

Enfin, c'est au sein du Grand Conseil que les piétistes manifestent leur opposition à l'université, par la voix de l'orateur Wenk, lequel attribue à l'incroyance affichée par les professeurs l'infortune qui s'est abattue sur Bâle<sup>63</sup>.

On trouve un écho de l'interprétation donnée par les piétistes à la défaite de la Ville dans la correspondance du chimiste Schönbein, qui écrit à son ami Wurm le 22 janvier 1834:

Du weißt, daß Basel beinahe ebenso reich an Pietisten als an Fünffrankenthalern ist (...) Du weißt aber auch, daß der Edle ein geschworener Feind dieses Unwesens ist, Du wirst daher Dich nicht verwundern, wenn ich Dir sage, daß ich es mir zur Aufgabe gemacht habe, dem Pietismus auf jede mir mögliche Weise entgegen zu arbeiten. Wenig bekümmert mich jedoch seine Wirksamkeit nach außen, destomehr aber dessen proselyten-macherische Tendenz in Bezug auf Basel (...)

Die unglücklichen Verhältnisse Basels sind ihm ganz à propos gekommen und er hat es auch laut ausgesprochen, daß der 3. August dem Reiche Gottes unendlichen Gewinn gebracht habe und bringen werde. Aber er soll sich vergeblich freuen, er soll es erfahren, daß Geist und Wissenschaft Mächte sind, welche sich durch dogmatische Zauberformeln nicht beschwören lassen. Fischer und die meisten akademischen Lehrer wirken in meinem Sinne und sind entschlossen, einen hartnäckigen Kampf zu kämpfen<sup>64</sup>.

Face aux opposants de l'intérieur et de l'extérieur, il faut aux partisans du maintien de l'université une conviction et une énergie sans faille pour faire prévaloir leur point de vue. L'action de sauvegarde entreprise par eux au lendemain même de

<sup>61</sup> P. 7 sqq.

<sup>62</sup> Bâle, 1833. La contribution de Fischer s'intitulait *Ein Wort über Rechtgläubigkeit*, celle de Hagenbach *Die Wissenschaft der Kritik, praktisch geübt an dem anonymen Sendschreiben eines bibelgläubigen Geistlichen*.

<sup>63</sup> Voir le journal allemand *Der Christenbote*, 1833, n° 11.

<sup>64</sup> Cité d'après W. A. Kahlbaum, *Aus Christian Friedrich Schönbeins Leben*, p. 217 sq. C'est Schönbein qui souligne. "Der Edle" était le surnom que l'on donnait à Schönbein à l'université, pour une raison que Kahlbaum ignore. Le 3 août 1833 est la date à laquelle les Bâlois furent mis en fuite par leurs adversaires, à l'issue d'une bataille qui fit 63 morts dans les rangs de la Ville et 4 dans ceux de la Campagne.

la liquidation définitive du partage financier (6 août 1834) connaît un aboutissement heureux le 9 avril 1835, lorsqu'est votée par le Grand Conseil la loi réorganisant l'institution universitaire. Cette action de défense, dont il faut rappeler qu'elle s'inscrit dans le contexte du sursaut intellectuel appelé à compenser le désastre militaire, se déroule comme suit:

Le 13 août 1834, après lecture du jugement du tribunal arbitral relatif au partage des biens, le Petit Conseil cantonal confie au Conseil d'éducation (*Erziehungskollegium*) la mission de délibérer sur l'avenir de l'université. Le 30 août, le Conseil d'éducation est officiellement chargé de faire des propositions pour l'aménagement d'un établissement d'enseignement supérieur "adapté /aux/ besoins scientifiques /des Bâlois/ et compatible avec /leur/ situation économique"<sup>65</sup>. Une commission de cinq personnes est élue à cet effet. Elle comprend deux représentants du gouvernement, qui sont en même temps membres de l'université, Andreas Heusler et Christoph Burckhardt-Hess, deux autres professeurs, de Wette et Peter Merian, enfin un pasteur, Johann Jakob Bischoff<sup>66</sup>. A la différence de ce qui s'était passé en 1813 et en 1818<sup>67</sup>, les professeurs de l'université sont donc, cette fois-ci, étroitement associés aux décisions les concernant. Leur présence au sein du gouvernement, rendue possible depuis 1823, n'est évidemment pas étrangère à ce nouvel état de fait. La commission tient vingt et une séances, au cours desquelles est élaboré un projet de loi; elle siège du 19 septembre 1834 au 19 mars 1835.

Au moment même où cette commission chargée des destinées de l'université se met au travail, le recteur de Wette insiste dans son discours de rentrée sur la nécessité, "vitale" pour l'entité politique autonome que constitue le petit Etat de Bâle, de conserver un foyer intellectuel:

Nun, es ist so: wir stehen von der Schweiz gemißhandelt, verkannt, verlassen, auf uns selbst gewiesen da (...) In der That ist ja unsre Zeit ganz in die Politik verschlungen; ihr liegt nicht viel mehr viel an Religion, Wissenschaft und Kunst; Politik ist ihr Eins und Alles (...) Ich wage es auch heute wieder auszusprechen, daß die Frage um die Fortdauer und neue Einrichtung unserer Universität eine wahre Lebensfrage für Basel ist (...)

Basel, immer eine verhältnismäßig kleine Stadt, hätte diese wissenschaftlichen Bedürfnisse nicht, wenn es nicht einen eigenen Staat bildete, sondern einem größern einverleibt wäre, der seine

<sup>65</sup> Cité d'après Andreas Staehelin, *Geschichte der Universität Basel, 1818-1835*, p. 147. C'est nous qui traduisons.

<sup>66</sup> Cf. *ibid.*, p. 147.

<sup>67</sup> Cf. *supra*, p. 146 sqq. et 207.

höhern wissenschaftlichen Anstalten hätte und auf die Provinzialstädte Licht verbreitete. Aber ein Staat, wie klein er auch sey, ohne einen Herd des Lichtes in seiner Mitte, steht in Gefahr sich zu verfinstern, und um so mehr, wenn vermöge der demokratischen Verfassung der unerleuchteten Masse ein Einfluß auf die Regierung gestattet, und durch beschränkende, ausschließende Einrichtungen und Gemeingeist fremdem Lichte der Eingang gewehrt wird. Basel, auf eine ähnliche Stellung, wie Genf vor der Vereinigung mit der Schweiz hatte, zurückgeführt, kann sich nur diesen durch geistige Regsamkeit ausgezeichneten kleinen Staat zum Muster nehmen, wenn es nicht in den Rang der dritten Städte der Schweiz zurücksinken will<sup>68</sup>.

Le 17 septembre 1834, annonçant à son ami Monnard l'envoi du discours de rentrée prononcé par de Wette, Vinet se montre très pessimiste quant à l'issue du processus engagé:

Vous recevrez dans quelque temps un discours remarquable de M. De Wette prononcé le jour de son installation comme recteur. C'est apparemment le dernier de cette espèce que nous entendrons. L'anniversaire prochain ne trouvera plus l'université debout. Les ennemis du dehors ont prêté la main aux ennemis du dedans. Aucune voix amie ne s'est élevée en Suisse pour la défense de cette antique institution et de son droit. La faveur publique s'est détournée d'un établissement qui n'arborait pas la livrée des opinions dominantes. Qu'on se hâte, du moins, afin que nous mourions debout. J'aime à espérer que nous conserverons néanmoins une école savante, et que les études supérieures peuvent compter sur un asile qu'elles sauront bien payer<sup>69</sup>.

La suite des événements, on le sait déjà, ne donnera pas raison à Vinet puisque l'université pourra finalement être sauvée.

Les deux principaux artisans de son maintien sont sans contredit Andreas Heusler et Peter Merian, l'un et l'autre à la fois membres du comité de partage des biens et de la commission chargée d'élaborer le projet de loi. C'est à l'infatigable activité déployée par ces deux hommes dans le cadre de leurs fonctions que Bâle doit d'avoir conservé l'institution qui est le témoin le plus illustre de son riche passé culturel.

Au terme d'une discussion de trois jours, discussion dont la *Baseler Zeitung* et la *Neue Zürcher Zeitung* soulignent le "sérieux" et la "dignité"<sup>70</sup>, le projet de loi préparé par la commission est adopté le 9 avril 1835, pratiquement sans

<sup>68</sup> *Einige Betrachtungen über den Geist unserer Zeit* (12 septembre 1834), p. 6 sqq.

<sup>69</sup> *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. II, p. 249 sq.

<sup>70</sup> *Baseler Zeitung* du 9 avril 1835, n° 57, p. 252 A; *Neue Zürcher Zeitung* du 11 avril 1835, n° 29, p. 114.

modification. Aucun orateur ne s'était exprimé dans le sens d'une dissolution de l'université, l'éventualité n'en avait même pas été mentionnée<sup>71</sup>.

### *La loi de 1835 et la réorganisation de l'université*

L'esprit ayant présidé à l'élaboration de la loi du 9 avril 1835 a été défini publiquement par Wilhelm Martin Leberecht de Wette:

Es ist der Geist der Erhaltung, der bescheidenen Mäßigung, der weisen Fürsorge für geistige Bildung; ein Geist, der die Bedürfnisse der Zeit und Basels in seiner jetzigen Stellung begriffen hat<sup>72</sup>.

Ces propos tenus le 1er octobre 1835 par le recteur alors en exercice, qui avait été membre, rappelons-le, de la commission chargée de préparer le projet de loi, font ressortir avec force et clarté la volonté des responsables du sort de l'université bâloise de situer leurs propositions dans une triple dimension temporelle. Trois exigences conjointes s'étaient imposées d'emblée à leur esprit: sauvegarder une tradition culturelle séculaire, s'adapter à la situation matérielle du temps présent, assurer l'avenir en tenant compte de l'évolution et des besoins de l'époque.

Ce sont bien ces trois exigences fondamentales que l'on trouve développées dans le préambule du projet de loi<sup>73</sup>. Les auteurs y analysent en premier lieu les changements survenus dans la situation de Bâle, puis les deux catégories de citoyens aux besoins desquels il s'agit de répondre en matière d'enseignement supérieur.

Considérée dans son ensemble, la situation est la suivante: du fait de la réduction territoriale, les besoins de l'Etat en personnel ont diminué et le nouveau canton<sup>74</sup> doit faire face à de lourdes dettes. Des restrictions s'avèrent par conséquent inéluctables. Par ailleurs, l'isolement de Bâle a pour conséquence que la Ville est maintenant dans l'obligation de se suffire à elle-même; il lui faut en outre

---

<sup>71</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 53 sq.

<sup>72</sup> *Rede bei der öffentlichen Feier der Wiederherstellung der Universität am 1. October 1835*, p. 11.

<sup>73</sup> *Rathschlag und Gesetzesentwurf betreffend die Organisation der Universität und des Pädagogiums. Dem E. Großen Rath eingegeben den 2. März 1835*, p. 3 sqq.

<sup>74</sup> Ou plus exactement: demi-canton, puisque tel est désormais, au sein de la Confédération, le nouveau statut officiel du territoire de Bâle-Ville, lequel demeure cependant souverain. Pour ce qui est de la terminologie, notons que les demi-cantons suisses se qualifient eux mêmes, le plus souvent, de "cantons".

préserver efficacement son avenir et conserver une activité intellectuelle de haut niveau<sup>75</sup>.

Deux types de citoyens sont en droit d'attendre de l'Etat un enseignement universitaire approprié à leur cas: d'un côté, ceux qui se destinent à une profession savante, c'est-à-dire les futurs prédicateurs, hommes de loi, médecins et professeurs, de l'autre, ceux qui recherchent une culture générale ou des connaissances spécialisées en vue d'améliorer leur qualification professionnelle<sup>76</sup>. Or l'unique établissement bâlois faisant suite au lycée, le *Paedagogium*, ne peut assurer à lui seul la formation des cadres nécessaires au canton. Ce n'est d'ailleurs pas sa vocation.

A cela s'ajoutent des considérations d'ordre intellectuel, moral et financier. Les auteurs du projet de loi estiment en effet qu'un jeune homme de dix-huit ans n'est pas suffisamment mûr, ni intellectuellement ni moralement, pour pouvoir être totalement livré à lui-même comme c'est le cas en Allemagne. Ils sont en outre d'avis qu'un cycle d'études complet (quatre ans), accompli dans une université éloignée, constituerait une charge trop lourde pour les familles modestes, qui seraient alors tentées d'influencer le choix professionnel de leurs enfants dans le sens de métiers intellectuellement moins exigeants. Il leur semble enfin que l'organisation pédagogique du *Paedagogium* fait obstacle à l'intégration directe des élèves bâlois dans une université de la Confédération germanique<sup>77</sup>.

Pour toutes ces raisons, Bâle se doit d'offrir à sa jeunesse la possibilité, au moins partielle<sup>78</sup>, d'acquérir sur place une formation supérieure. L'éventualité d'une extension du *Paedagogium* ne pouvant être retenue comme solution satisfaisante, il y a un double avantage pour Bâle à conserver son université. Les jeunes gens en âge de poursuivre des études pourront, d'une part demeurer dans leurs familles au moins jusqu'à l'âge de vingt ans, d'autre part raccourcir la durée de leur séjour à l'étranger<sup>79</sup>, argument capital dans la perspective des classes moyennes.

Les membres de la commission expriment ensuite le voeu de voir maintenue

<sup>75</sup> *Rathsschlag und Gesetzesentwurf betreffend die Organisation der Universität und des Pädagogiums. Dem E. Großen Rath eingegeben den 2. März 1835*, p. 5.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 8 sqq. Le fait que l'on n'envisageait absolument pas d'envoyer les étudiants bâlois dans l'une ou l'autre des nouvelles universités de Suisse alémanique, Zurich et Berne, en dit long sur l'isolement moral de Bâle-Ville au sein de la Confédération.

<sup>78</sup> Il était en effet envisagé de réduire certains enseignements universitaires au seul cycle propédeutique. Voir *infra*, p. 306 et 326.

<sup>79</sup> Cf. *supra*, p. 303, n. 73.

l'ancienne dénomination de l'établissement - "Universität", - motivant leur attitude par le désir de ne pas attenter sans raisons impérieuses à une longue tradition chargée de souvenirs glorieux, chers à la population:

Wir giengen dabei von der Ansicht aus, die wohl am allerwenigsten in gegenwärtiger Zeit in Basel Widerspruch finden dürfte, von der Ansicht, daß das Hergebrachte und Angewöhnte, das durch Alter und ehrwürdige Erinnerungen lieb und theuer gewordene, Sachen oder Namen, nicht ohne sehr genügende Gründe sollte geändert werden.

Allerdings knüpfen sich in Basel an den Namen Universität schöne und ruhmvolle Erinnerungen, - Erinnerungen von Gelehrten, deren Namen noch nach Jahrhunderten in Europa mit Achtung genannt werden; - Erinnerungen von Staatsmännern, die unserm Gemeinwesen mit Ehre vorgestanden, und die mit gewissenhafter Liebe die Anstalt pflegten, - Erinnerungen von Bürgern aus allen Ständen, welche ihre Theilnahme und ihre Liebe durch mehr oder minder ansehnliche Vergabungen zu erkennen gaben.

Es ist daher die Liebe, die Achtung für unsere eigene Vorzeit, weßhalb wir eine fromme Scheu tragen, einen Namen abzuthun, der durch die mit ihm verbundenen Erinnerungen manchem unserer Mitbürger zur Anregung und Ermuthigung dienen muß<sup>80</sup>.

Selon les membres de la commission, l'institution bâloise mérite pleinement le nom d'université - lequel n'a d'ailleurs traditionnellement rien à voir avec la dimension de l'établissement considéré, - à la fois par son organisation interne et par le mode d'enseignement pratiqué ("freihere Lehrweise"). Les responsables du projet se refusent résolument à justifier par des raisons politiques leur souhait de voir conservée l'appellation ancienne<sup>81</sup>. Ils assignent à l'institution dont ils proposent le maintien une double mission: l'université réorganisée doit être conçue à la fois comme un ensemble de facultés dispensant des enseignements spécialisés et comme une "académie bourgeoise" au sens où l'entendait Isaak Iselin, c'est-à-dire à vocation "immédiatement pratique"<sup>82</sup>. Les limitations imposées par la situation ne doivent pas faire perdre de vue les perspectives à long terme: il importe donc d'éviter les suppressions irréversibles et de ménager l'avenir en laissant la

<sup>80</sup> *Rathsschlag und Gesetzesentwurf betreffend die Organisation der Universität und des Pädagogiums. Dem E. Großen Rath eingegeben den 2. März 1835*, p. 13 sq.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 14 sq. Ces problèmes de dénomination étaient alors d'actualité. La nouvelle université de Berne, par exemple, oeuvre du mouvement politique de la Régénération, avait écarté la désignation "Universität" au profit de celle de "Hochschule", à la fois par souci de modestie et par volonté de rejeter les modèles anciens. Cf. Richard Feller, *Die Universität Bern, 1834-1934*, p. 17 sq.

<sup>82</sup> *Rathsschlag und Gesetzesentwurf betreffend die Organisation der Universität und des Pädagogiums*, p. 19.

porte ouverte à des extensions ultérieures<sup>83</sup>.

La loi du 9 avril 1835 maintient les quatre facultés existantes, mais tandis que les lettres et la théologie connaissent un certain développement, la médecine et le droit se trouvent réduits à un rôle strictement propédeutique<sup>84</sup>.

La faculté de philosophie se voit confirmer la double mission qui lui a été assignée en 1818. Son rôle consiste, d'une part, à élargir la formation dispensée dans les autres facultés, d'autre part, à offrir des éléments de culture générale à toutes les catégories d'auditeurs<sup>85</sup>. Elle ne possède donc toujours pas de vocation propre et n'affirmera progressivement son autonomie que dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Les professeurs de la faculté de philosophie, dont le service d'enseignement varie entre douze et quatorze heures, demeurent tenus d'en assurer la plus grande partie au *Paedagogium*<sup>86</sup>. Une chaire de langue et littérature françaises est créée, qui vient s'ajouter aux huit chaires déjà existantes (philosophie théorique et pratique, mathématiques, physique et chimie, histoire naturelle, langue et littérature grecques, langue et littérature latines, langue et littérature allemandes, histoire). La création à court terme d'enseignements nouveaux, tels que l'économie politique, la technologie et la statistique, l'italien et l'anglais, est explicitement prévue, sa mise en oeuvre devant s'effectuer en fonction des besoins<sup>87</sup>.

La faculté de théologie offre un cycle complet d'enseignement, Bâle se

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 19 sq.

<sup>84</sup> "Gesetz über Einrichtung des Pädagogiums und der Universität (vom 9. April 1835)" in: *Sammlung der Gesetze und Beschlüsse (...) für den Kanton Basel-Stadttheil*, 2. Abschnitt, § 13 à 45, p. 411-420.

<sup>85</sup> *Ibid.*, 2. Abschnitt, § 17, p. 412 sq.

<sup>86</sup> Les Bâlois étaient très attachés à cette institution d'un type particulier, à propos de laquelle il a déjà été précisé qu'elle assurait la transition entre les dernières classes du lycée et l'enseignement supérieur proprement dit (cf. *supra*, p. 201 sqq.). Les élèves du *Paedagogium* occupaient les mêmes bâtiments que les étudiants de l'université. Cette cohabitation, ajoutée au fait que les enseignements des deux établissements étaient assurés par les mêmes professeurs, contribuait fortement à assurer au *Paedagogium* un niveau élevé en même temps qu'une solide réputation. Rappelons ici que Jacob Burckhardt (qui y fut élève) et Friedrich Nietzsche, pour ne mentionner qu'eux, devaient y enseigner quelques décennies plus tard. Le *Paedagogium* avait en outre le mérite de renforcer les liens entre l'université et la bourgeoisie locale. En effet, les futurs industriels passaient par lui, bénéficiant ainsi, sans même fréquenter ultérieurement l'université, de l'enseignement des professeurs de cette dernière. Sur l'importance de l'institution du *Paedagogium* pour la formation des élites bâloises, voir: Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 310-384. Werner Kaegi se livre à une reconstitution minutieuse de l'atmosphère régnant dans l'établissement au cours des années 30 du XIXe siècle, analysant longuement aussi bien le contenu des enseignements des différents professeurs que leurs méthodes pédagogiques. Conçues pour des jeunes gens sortant de l'univers autoritaire du lycée, celles-ci favorisaient tout particulièrement un apprentissage progressif de la liberté et de la responsabilité.

<sup>87</sup> *Rathschlag und Gesetzesentwurf betreffend die Organisation der Universität und des Pädagogiums. Dem E. Großen Rath eingegeben den 2. März 1835*, p. 20.

devant en effet de conserver son renom dans le domaine des sciences religieuses. Par ailleurs, l'Etat est tenu d'assurer aux futurs ministres du culte la formation théorique indispensable à l'exercice de leurs fonctions<sup>88</sup>. Bien que les besoins en pasteurs aient notablement diminué du fait du partage du canton<sup>89</sup>, une émulation entre les candidats demeure souhaitable<sup>90</sup>. L'hébreu, précédemment enseigné à la faculté de philosophie, est maintenant rattaché, pour des raisons évidentes d'efficacité, à celle de théologie. L'enseignement existant de prédication pratique doit être maintenu et son développement encouragé. La faculté n'a que trois professeurs titulaires, mais on escompte des "contributions bénévoles".

Les facultés de droit et de médecine doivent, quant à elles, se contenter de proposer un enseignement préparatoire:

In der juristischen Fakultät werden die sich dem Studium der Rechtswissenschaft widmenden Jünglinge in dieselbe so weit eingeleitet, daß sie für den Besuch höherer Anstalten vollständig vorbereitet werden<sup>91</sup>.

Die medizinische Fakultät hat den Zweck, den sich dem Studium der Heilkunde widmenden Jünglingen eine gründliche, hauptsächlich theoretische Vorbildung zu ertheilen<sup>92</sup>.

La faculté de médecine dispose de quatre chaires; celle de droit n'en a que deux, mais on espère, là encore, que certaines personnalités locales accepteront d'assurer bénévolement quelques cours. La loi insiste sur la nécessité d'accorder une place importante au droit bâlois et suisse ("vaterländisches Recht"). Tous ceux qui le souhaitent ou en ont professionnellement besoin doivent avoir la possibilité d'étendre leurs connaissances juridiques dans le cadre de l'université.

Les professeurs reçoivent une rémunération des plus modestes, fixée selon le nombre d'heures qu'ils ont à donner, soit à 1600 francs annuels, soit seulement à la moitié de cette somme. Les professeurs de médecine, qui ne reçoivent que 800 francs par an, ont la possibilité de compenser la médiocrité de leur situation par

<sup>88</sup> Il n'y avait pas à Bâle de séparation de l'Eglise et de l'Etat. L'église évangélique réformée était désignée par la constitution cantonale du nom d' "église d'Etat" ("Landeskirche"). Cf. *Verfassung des Kantons Basel-Stadttheil von 1833*, § 15.

<sup>89</sup> Ayant interdit d'élire à la charge de pasteur des candidats originaires de Bâle-Ville, le gouvernement de Bâle-Campagne faisait appel à des citoyens d'autres cantons pour pourvoir les ministères vacants de son territoire. Cf. *Allgemeines Repertorium für die theologische Literatur und kirchliche Statistik*, 1834, t. V, p. 71.

<sup>90</sup> *Rathschlag und Gesetzesentwurf betreffend die Organisation der Universität und des Pädagogiums. Dem E. Großen Rath eingegeben den 2. März 1835*, p. 22.

<sup>91</sup> "Gesetz über Einrichtung des Pädagogiums und der Universität (vom 9. April 1835)" in: *Sammlung der Gesetze und Beschlüsse (...) für den Kanton Basel-Stadttheil*, § 25, p. 415.

<sup>92</sup> *Ibid.*, § 28, p. 415.

d'autres sources de revenus, service hospitalier et clientèle privée notamment. Des émoluments supplémentaires, prélevés sur des fonds particuliers, peuvent être accordés dans certains cas (notoriété, prestations exceptionnelles); leur montant est toutefois strictement réglementé<sup>93</sup>. La modicité des rémunérations est soulignée par les auteurs du projet de loi, qui comparent explicitement les traitements des professeurs bâlois à ceux de leurs collègues d'autres universités ainsi qu'à ceux des autres fonctionnaires du canton:

Es wird niemand läugnen wollen, daß die regelmäßigen Besoldungen, wie sie im Gesetze aufgestellt sind, nicht eben bedeutend genannt werden können, und daß, wenn auch überhaupt in unserm Gemeinwesen die Besoldungen nicht hoch angesetzt sind, so doch mehrere andere Stellen bedeutend höher remunerirt werden. Es wäre daher vielleicht nicht aufgefallen, wenn wir für die Professorenstellen mit voller Arbeit eine Besoldung von Fr. 1800-2000 verlangt hätten. Allein wir hielten dieses nicht für nothwendig, theils weil wir überhaupt glaubten, es werde auch in Zukunft mancher Professor im Falle seyn, sich mit Fr. 1600 zu begnügen, theils weil hin und wieder andre Mittel zu besserer Stellung darbiehen möchten<sup>94</sup>.

Le recrutement des professeurs s'opère normalement par voie de concours, après publication des chaires vacantes, mais l'université peut également recruter directement certains professeurs en raison, par exemple, de leur compétence reconnue dans une discipline donnée. Les membres du corps enseignant sont tenus à une conduite morale irréprochable<sup>95</sup>. La loi les dispense des obligations militaires<sup>96</sup>.

On doit souligner que la loi de réorganisation de 1835, à la différence de celle de 1813, n'est pas imposée autoritairement à l'université<sup>97</sup>; elle est, au contraire, l'oeuvre des professeurs eux-mêmes ou du moins celle de leurs représentants. Certes, ceux-ci ont dû accepter des sacrifices et tenir compte de facteurs très divers, mais le texte élaboré par eux, fruit d'une réflexion méthodique

<sup>93</sup> *Rathschlag und Gesetzesentwurf betreffend die Organisation der Universität und des Pädagogiums. Dem E. Großen Rath eingegeben den 2. März 1835*, p. 27 sq.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>95</sup> Sous peine de révocation pour "anstößiger Lebenswandel". A la différence des autres fonctionnaires du canton, les professeurs (tout comme les ministres du culte) se doivent, même en dehors du cadre strict de leurs fonctions, d'offrir une image d'eux-mêmes compatible avec leur rôle d'éducateurs publics. Cf. "Gesetz über Einrichtung des Pädagogiums und der Universität (vom 9. April 1835) in: *Sammlung der Gesetze und Beschlüsse (...) für den Kanton Basel-Stadttheil*, § 40, p. 419, ainsi que le commentaire justificatif du paragraphe en question in: *Rathschlag und Gesetzesentwurf betreffend die Organisation der Universität und des Pädagogiums*, p. 29.

<sup>96</sup> § 42, p. 419.

<sup>97</sup> Cf. *supra*, p. 147.

et courageuse, allie à un sens des réalités une largeur de vue permettant d'éviter l'irréparable. Si le maintien de l'établissement et celui de sa dénomination sont un hommage actif au passé, les sacrifices consentis (caractère propédeutique de deux facultés, modicité des rémunérations, recours à des contributions bénévoles) doivent être compris comme une concession inévitable aux contraintes matérielles de l'heure, tandis que les mesures de sauvegarde ménageant le développement ultérieur des quatre facultés représentent un gage d'espoir pour l'avenir.

Certaines modalités d'une loi du 9 juin 1834 servent de base juridique à une décision spéciale du Grand Conseil en date du 9 avril 1835, aux termes de laquelle le personnel de l'université ainsi que celui du *Paedagogium* est placé dans une situation dite "provisoire"<sup>98</sup>. Cette situation prend fin dès le 13 juin 1835. Tous les membres du corps enseignant sont alors reconduits dans leurs fonctions. La mesure se révèle *a posteriori* positive puisque certains professeurs extraordinaires obtiennent une chaire à cette occasion. Tel est le cas en particulier d'Alexandre Vinet et de Wilhelm Wackernagel. Ayant perdu tous ses enseignants, seule la faculté de droit n'est pas en mesure de proposer des confirmations individuelles<sup>99</sup>.

La loi du 9 avril 1835 connaît un certain nombre de prolongements bénéfiques: création d'une "Libre société académique" (*Freiwillige Akademische Gesellschaft*), fondation de plusieurs sociétés savantes, promulgation d'une loi relative aux biens de l'université, institution d'une corporation académique (*akademische Zunft*).

Destinée à soutenir moralement et matériellement la réorganisation de l'université en associant la bourgeoisie cultivée aux efforts du canton, la *Freiwillige Akademische Gesellschaft* a pour vocation de faciliter la création de chaires, d'augmenter les collections artistiques et savantes, de financer des cycles de conférences publiques, enfin de distribuer des suppléments de rémunération<sup>100</sup>. L'association compte 96 membres en 1835 et 485 un siècle plus tard<sup>101</sup>.

<sup>98</sup> *Großrathsbeschluß betreffend Provisorischerklärung der Professoren, Lehrer und Angestellten der Universität und des Paedagogiums vom 9. April 1835*. Cette disposition juridique qui concernait tous les personnels de l'Etat avait été rendue nécessaire par la suppression de l'ancien canton.

<sup>99</sup> Cf. Albert Teichmann, *op. cit.*, p. 14.

<sup>100</sup> Pour nous en tenir à un exemple, signalons que les fameuses conférences de Nietzsche *Über die Zukunft unserer Bildungsanstalten* seront prononcées dans le cadre d'un cycle de cours publics organisé par la *Freiwillige Akademische Gesellschaft* pendant le semestre d'hiver 1871-1872. C'est également cette société qui apportera un complément substantiel à la pension du philosophe, lorsque celui-ci se trouvera empêché par la maladie de poursuivre son enseignement. - Institution originale, la *Freiwillige Akademische Gesellschaft* de Bâle servira souvent de modèle tant en Suisse qu'à l'étranger. Cf. Jacob Wackernagel, *Stadt und Universität Basel*, p. 9.

<sup>101</sup> Cf. Georg Boner, *Geschichte der Freiwilligen akademischen Gesellschaft der Stadt Basel*

Parmi les sociétés savantes bâloises qui voient le jour peu après la réorganisation de l'université, il faut mentionner la *Juristische Gesellschaft* (1835), la *Historische und antiquarische Gesellschaft* (1836), le *Verein für christliche Theologie* (1836), le *Medicinischer Verein* (1838). Le rôle assigné à ces sociétés consiste, d'une part, à affermir la situation de l'université en général, d'autre part, à encourager le développement des différentes disciplines et à favoriser leur rayonnement.

L'administration du patrimoine de l'université fait l'objet d'une loi spéciale, promulguée le 6 avril 1836. Les biens et propriétés de l'établissement sont définitivement attachés à la Ville de Bâle et ne peuvent en aucun cas être détournés de leurs fins<sup>102</sup>. Leur gestion est confiée à la *Regenz*, institution regroupant la totalité des professeurs titulaires de chaires. L'exécutif et le législatif disposent, l'un et l'autre, d'un droit de regard sur la gestion de la *Regenz*<sup>103</sup>.

Une autre loi, datant également du 6 avril 1836, institue à Bâle une nouvelle corporation - la seizième, - ouverte à tous les citoyens de la Ville titulaires de grades universitaires<sup>104</sup>. Cent quarante *Akademiker* se regroupent ainsi la première année. A partir de cette époque, l'existence de la corporation académique permet aux membres de l'université de jouer un rôle politique plus important. Chaque corporation envoie en effet, quelle que soit son importance numérique, deux représentants au Grand Conseil cantonal. Avant 1836, les universitaires se répartissaient selon des critères divers, souvent arbitraires, entre les quinze corporations existantes et n'étaient par conséquent que rarement élus au parlement local<sup>105</sup>.

L'achèvement de la réorganisation de l'université donne lieu, le 1er octobre 1835, à une cérémonie officielle. Celle-ci se déroule dans la cathédrale, c'est-à-dire dans le lieu même où avait été remise à l'évêque, le 4 avril 1460, la bulle papale autorisant la cité à se doter d'une institution universitaire<sup>106</sup>. Dans le discours qu'il prononce en cette circonstance, le recteur de Wette invite les habitants de Bâle à ne pas se laisser aller au découragement et ses collègues à demeurer fidèles à eux-mêmes en dépit des limites imposées à leur champ d'activité:

---

während der ersten 100 Jahre ihres Bestehens, p. 122 et *passim*.

<sup>102</sup> "Gesetz über Verwaltung und Verwendung des Universitätsgutes vom 6. April 1836" in: *Sammlung der Gesetze und Beschlüsse (...) für den Kanton Basel-Stadttheil*, préambule, p. 13.

<sup>103</sup> *Ibid.*, § 1, p. 13 sq.

<sup>104</sup> "Gesetz über Organisation der Zunft der akademischen Bürger vom 6. April 1836" in: *Sammlung der Gesetze und Beschlüsse (...) für den Kanton Basel-Stadttheil*, p. 17-19.

<sup>105</sup> Cf. Paul Roth, *Die Anfänge der Akademischen Zunft in Basel*, *passim*.

<sup>106</sup> Cf. Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart*, p. 40.

Die Sache des Lichtes und der Vaterlandsliebe hat gesiegt: die Universität, deren Fortdauer in Frage gestellt war, ist durch Großrathsbeschluß vom 9. April d. J. wiederhergestellt und zweckmäßiger eingerichtet worden. Die Stimme des Widerspruchs und der Abneigung ist verstummt; an die Stelle kalter Gleichgültigkeit ist eifrige Theilnahme getreten; und Festigkeit der Ueberzeugung und entschiedene Liebe hat schwankender Unsicherheit ein Ende gemacht (...)

"Basel, sagt der Rathsschlag, *darf sich nicht vernachlässigen*:" es soll sich rühren, sich bestreben, sich erheben (...)

Meine werthesten Amtsgenossen! Klein ist der Wirkungskreis, der uns angewiesen ist, und nicht glänzend die Ermunterung, die unserm Wirken verheißen werden kann. Aber lassen Sie uns treu seyn im Kleinen, damit wir des Großen wenigstens würdig erscheinen, wenn es uns auch nicht anvertraut wird! Die Treue im Kleinen ist um so schöner, je anspruchsloser sie ist; auch hat sie ihre eigenthümliche Belohnung<sup>107</sup>.

De Wette conclut ses propos par cette exhortation aux étudiants:

(...) tretet uns näher und näher, betrachtet uns nicht bloß als Eure Lehrer, sondern als Eure Freunde und Führer, schließt Euch mit Zutrauen und Wärme an uns an! Wir bieten Euch die offenen Arme<sup>108</sup>.

### *La vie de l'université bâloise entre 1833 et 1848: enseignements et professeurs*

Rendant compte, en mars 1836, de la réorganisation de l'université de Bâle, l'*Allgemeine Literatur-Zeitung*, éditée à Halle et à Leipzig, dénombre 31 enseignants appartenant à l'établissement<sup>109</sup>. A la même époque, les universités de

<sup>107</sup> Rede bei der öffentlichen Feier der Wiederherstellung der Universität am 1. October 1835 im Chor der Münsterkirche, p. 4 sqq. C'est de Wette qui souligne.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>109</sup> *Intelligenzblatt der Allgemeinen Literatur-Zeitung*, n° 12, mars 1836, col. 100. Le texte de l'article, intitulé "Basel. Wiederherstellung der Universität", indique le nombre de 30 "Lehrer", mais la liste détaillée qui lui est jointe comporte en fait 31 noms. L'article, manifestement envoyé de Bâle, souligne longuement la part prise par la population tant au processus même de la réorganisation qu'aux festivités clôturant cette dernière: " (...) wir dürfen behaupten, daß im Allgemeinen auf dieser neu gegründeten Lehranstalt ein trefflicher Geist herrscht. Dazu kommt ein einträchtiges Zusammenwirken der Lehrer und Behörden, wodurch der Einfluß der Wissenschaft auf das Leben um Vieles befördert wird. Die Universität genießt des unbedingten Vertrauens der Bürgerschaft. Daher erklärt sich die großmüthige Unterstützung des trefflichen *naturhistorischen Museums*, welches fast ganz der Freigebigkeit der Privaten seine Ausdehnung verdankt. Daraus ist auch zu erklären, daß sich eine freiwillige akademische Gesellschaft gebildet (...) Die Feier der Wiederherstellung der Universität wurde deshalb auch durch die allgemeine Theilnahme der Bürgerschaft zu einem wirklichen Volksfest erhoben (...) Eine zahllose Menschenmenge hatte

Tubingue et de Berlin en comptent respectivement 56 et 150, la nouvelle université de Zurich, 46<sup>110</sup>.

De nombreux membres du corps professoral bâlois, anciens réfugiés politiques pour la plupart, sont d'origine allemande. En 1835, ils représentent 40% de l'effectif des professeurs titulaires. A Berne, leur proportion s'élève à 50%, tandis qu'elle atteint 100% à Zurich<sup>111</sup>. Cette situation présente l'avantage de rattacher directement à la science et à la recherche allemandes, alors en plein essor, la vie intellectuelle de la petite université rhénane.

Des liens étroits, de nature diverse, unissent de longue date l'université bâloise à la population locale. Nous avons déjà mentionné le fait que les conférences publiques, inaugurées à l'époque de la Restauration, sont très appréciées de la bourgeoisie cultivée. Par ailleurs, les membres des quatre facultés ont largement l'occasion, en dehors de leurs fonctions strictement universitaires, de se mêler à la vie de la cité. En effet, les professeurs de médecine exercent à l'hôpital et ont une clientèle privée; les théologiens font partie du *Kirchenrat* et prêchent volontiers, sans y être tenus par leur statut, dans les églises de la ville; les professeurs de la faculté de philosophie assurent obligatoirement des cours au *Paedagogium*; enfin, les juristes, tel Johannes Schnell, siègent au tribunal. En outre, un petit nombre de professeurs, citoyens bâlois d'origine ou d'adoption, associent enseignement et activité politique. C'est le cas d'Andreas Heusler, de Peter Merian et de Karl Rudolf Hagenbach, plus tard celui de Wilhelm Wackernagel.

L'Etat ne s'immisce en aucune façon dans les programmes d'enseignement. Il n'y a pas non plus de censure policière, à la différence de ce qui se passe depuis 1819 dans les pays de la Confédération germanique.

Des quatre facultés, celle de théologie est de loin la plus respectée, tant à Bâle même, où elle est considérée depuis toujours comme la faculté principale, qu'à

---

trotz der ungünstigen Witterung schon vorher den größten Theil des im schönsten gothischen Style aufgeführten Gebäudes eingenommen (...) Eine herrliche Musik, durch die freiwilligen Leistungen der Bürger und Bürgerinnen aufgeführt, leitete die Feierlichkeit ein (...) Durch diese innige Berührung der Wissenschaft mit dem öffentlichen Leben schlingt sich das Band zwischen der Universität und der Bürgerschaft immer enger; und wir dürften nicht mehr fern stehen, wo, wie in den schönsten Zeiten der Baseler Geschichte, die Universität recht eigentlich der geistige Mittelpunkt des höhern Lebens im Volke wird" (col. 99 sq.). C'est l'auteur de l'article qui souligne.

<sup>110</sup> En ce qui concerne Tubingue, voir la liste des cours annoncés pour le semestre d'été 1836 in: *Intelligenzblatt der Allgemeinen-Literaturzeitung*, n° 16, mars 1836, col. 129-131. Pour Berlin: Rudolf Köpke, *Die Gründung der königlichen Friedrich-Wilhelm-Universität zu Berlin*, p. 295. Pour Zurich: Ernst Gagliardi et al., *Die Universität Zürich, 1833-1933 und ihre Vorläufer*, p. 213.

<sup>111</sup> Cf. Ulrich Im Hof, *Die schweizerischen Varianten der kleindeutschen Universität*, p. 603.

l'extérieur de la Suisse, où son renom n'a rien à envier à celui d'établissements plus importants. C'est également la plus fréquentée<sup>112</sup>.

Les affrontements théologiques de l'époque ne peuvent laisser insensible une ville dont on a dit que "les objets religieux /avaient/ le privilège d'/y/ intéresser sérieusement toutes les classes"<sup>113</sup>. Aussi retrouve-t-on à Bâle, dans le deuxième tiers du XIXe siècle, un écho de la lutte que se livrent alors en Allemagne deux écoles opposées, représentées par Ernst Wilhelm Hengstenberg à Berlin et par Ferdinand Christian Baur à Tubingue. Le premier défend une théologie "positive", dite encore "supranaturaliste", tandis que l'enseignement du second se veut "historique et critique"<sup>114</sup>. Proches l'un et l'autre de la "nouvelle théologie" de Schleiermacher et de Neander, les deux grands théologiens bâlois, de Wette et Hagenbach, se caractérisent, quant à eux, par la volonté affirmée de concilier les positions extrêmes ainsi que par la place importante qu'ils font au sentiment religieux<sup>115</sup>.

Qu'il agisse en homme de science ou en homme d'Eglise ou bien encore en défenseur de l'université, dont il sera cinq fois recteur<sup>116</sup>, de Wette manifeste en toute circonstance une attitude mesurée qui lui vaut, pendant les vingt-sept années qu'il passe à Bâle, de jouir d'un très grand prestige moral<sup>117</sup>.

Lorsqu'en 1835, la *Vie de Jésus* de David Friedrich Strauss déclenche dans les milieux religieux des réactions d'hostilité à la libre recherche théologique, de Wette concède ouvertement qu'il partage sur un certain nombre de points les thèses de son collègue: comme lui, il estime, par exemple, qu'il faut soumettre à l'analyse historique les origines du christianisme et la vie du Christ; avant lui, il s'était prononcé pour une interprétation "mythique", non seulement de l'Ancien, mais encore du Nouveau Testament<sup>118</sup>. De Wette, cependant, est conscient du fossé qui le sépare de Strauss en ce qui concerne, entre autres, une vérité de foi aussi fondamentale que la mission médiatrice et rédemptrice du Christ. C'est pourquoi il

<sup>112</sup> Aux étudiants proprement dits s'ajoutaient en effet les pensionnaires des classes supérieures de l'Institut des Missions (au nombre de 10 à 20 en général), qui avaient l'habitude de s'inscrire aux cours de théologie de l'université.

<sup>113</sup> Alexandre Vinet, *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. I, p. 135 (18 janvier 1822, à Charles Monnard).

<sup>114</sup> Cf. Karl Rudolf Hagenbach, *Wilhelm Martin Leberecht de Wette. Eine akademische Gedächtnisrede*, p. 27 sqq.

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 27 sq.

<sup>116</sup> En 1823, 1829, 1834, 1835 et 1849. Cf. Ernst Staehelin, *Dewettiana*, p. 54. Il mourut au cours de son cinquième mandat.

<sup>117</sup> De Wette était à Bâle depuis 1822. Sur les circonstances mouvementées de sa nomination et ses débuts à la faculté bâloise de théologie, voir *supra*, p. 209 sqq.

<sup>118</sup> Cf. Rudolf Staehelin, *W. M. L. de Wette nach seiner theologischen Wirksamkeit und Bedeutung geschildert*, p. 23.

prend publiquement ses distances envers un système de pensée qu'il juge négatif et destructeur. En 1839, la nomination de Strauss à l'université de Zurich ayant donné lieu à des manifestations de rue, de Wette approuve l'Eglise zurichoise d'avoir interdit en chaire la doctrine du théologien contesté<sup>119</sup>. De Wette résumait ainsi sa position personnelle:

Ich will den Gewinn der Verstandesuntersuchungen in der Theologie bewahrt wissen und doch die Rechte des Glaubens geltend machen<sup>120</sup>.

Semblable attitude de conciliation entre les exigences de la raison et celles de la foi étant jugée par eux peu orthodoxe, certains milieux bâlois fondent en 1836 l'association *Verein für christlich-theologische Wissenschaft*, destinée à permettre le financement d'une quatrième chaire de théologie, d'orientation plus traditionnelle<sup>121</sup>. De Wette ne prend aucunement ombrage de cette initiative, favorisant même l'attribution du titre de professeur extraordinaire au candidat retenu pour le poste créé, Johannes Tobias Beck<sup>122</sup>.

La doctrine neuve et hardie de de Wette exerce, dans les années 1837-1839, une influence déterminante sur un jeune étudiant bâlois promis à un grand avenir scientifique, Jacob Burckhardt. Dans une lettre du 28 août 1838 à son ami Johann Riggenbach, le futur historien, qui à cette époque - conformément à la volonté paternelle - étudie la théologie à Bâle, décrit en des termes suggestifs l'impression produite sur lui par l'enseignement de de Wette:

Dewette's System wird vor meinen Augen täglich collossaler; man muß ihm folgen, es ist gar nicht anders möglich; aber es schwindet auch alle Tage ein Stück der gebräuchlichen Kirchenlehre unter

---

<sup>119</sup> Cf. *ibid.*, p. 44.

<sup>120</sup> Cité d'après Rudolf Staehelin, *W. M. L. de Wette nach seiner theologischen Wirksamkeit und Bedeutung geschildert*, p. 23 sq. Pour une caractérisation de la position de de Wette au sein de la théologie protestante de l'époque, voir: Karl Barth, *Die protestantische Theologie im 19. Jahrhundert*, p. 433-441. Dans un poème composé peu avant sa mort (1849), de Wette faisait un bilan résigné de ses efforts de conciliateur:

Ich fiel in eine wirre Zeit,  
Die Glaubens-Eintracht war vernichtet:  
Ich mischte mich in den Streit.  
Umsonst ! Ich hab ihn nicht geschlichtet.

Cité d'après Andreas Lindt, *Wilhelm Martin Leberecht De Wette*, p. 83.

<sup>121</sup> Cf. Eberhard Vischer, *Die Lehrstühle und der Unterricht an der theologischen Fakultät Basels seit der Reformation*, p. 97. L'inspecteur de l'Institut des Missions Christian Gottlieb Blumhardt faisait partie du petit comité de huit personnes chargées de proposer un candidat ("der tüchtige Wissenschaftlichkeit besitze und dabei ein volles Herz für das Evangelium Jesu Christi habe").

<sup>122</sup> Cf. *ibid.*, p. 98. Voir également Karl Rudolf Hagenbach, *Die theologische Schule Basels und ihrer Lehrer von Stiftung der Hochschule 1460 bis zu Dewette's Tod 1849*, p. 61.

seinen Händen. Heute bin ich endlich draufgekommen, daß er Christi Geburt durchaus für einen Mythos hält - und ich mit ihm. Ein Schauer überfiel mich heute, als mir eine Menge Gründe einfielen, weshalb es ja beinahe so sein *müsse* (...) Vielleicht giebt es ein Fach in der Theologie wo man den Lehren über Glauben und Offenbarung ganz ausweichen kann, etwa Alterthümer und Sprache und da ich zu beidem Talent und Neigung besitze, suche ich mir wenigstens die Thür dazu offen zu halten. Ich darf einstweilen den Trümmern meiner bisherigen Überzeugungen gar nicht in's Auge sehen. Dewette hütet sich wohl, auf die Consequenzen zu weit einzugehen, auch muß ich ihm nachreden, daß er nicht bloß einreißt, sondern auch wieder aufbaut, doch minder tröstlich als das Eingerißne<sup>123</sup>.

Les incertitudes théologiques de son siècle devaient être ressenties douloureusement par Burckhardt et éveiller en lui des scrupules quant à sa vocation de futur pasteur<sup>124</sup>.

De Wette n'était pas seulement un théologien universitaire de grand talent, c'était également un esprit religieux soucieux des réalités et des problèmes de l'Eglise de son temps. Le théologien bâlois contemporain Karl Barth a rendu hommage à ces deux aspects indissociables de son activité, soulignant en même temps la parfaite adéquation de la personnalité de de Wette au génie de sa ville d'adoption:

Was für ein echtes und freudiges Wiedererkennen zwischen ihm und dem theologischen Genius gerade dieser Stadt und Universität stattfinden mußte, kann der ermessen, der beide kennt: de Wette und Basel. Dieser Ruf mußte kommen und mußte angenommen werden. Er wurde Basler Bürger, Reorganisator und anerkanntes Haupt der dortigen Fakultät (...) So verwirklichte er nach außen die in Basel besonders erwünschte, aber gewiß auch allgemein eindrucksvolle Personalunion von besonnener moderner Philosophie, historisch-kritischer Gelehrsamkeit und Einfühlungskunst und gut kirchlicher Frömmigkeit<sup>125</sup>.

<sup>123</sup> *Briefe* (éd. Max Burckhardt), t. I, p. 84 sq. C'est Jacob Burckhardt qui souligne. En ce qui concerne les études de théologie faites par ce dernier à l'université de Bâle, voir: Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 431-487 (VIII. Kapitel: "Theologiestudium").

<sup>124</sup> "Mit meinen jetzigen Überzeugungen (wenn ichs so nennen darf) könnte ich nie mit gutem Gewissen eine Pfarrstelle annehmen, wenigstens beim jetzigen Stand der Meinungen über die Offenbarung - und der wird sich nicht so bald ändern (...) Wenn ich eine Verantwortung haben soll, so will ich sie wenigstens für mich selbst und nicht für andere haben" (lettre à Johannes Riggenbach du 28 août 1838, in: *Briefe*, éd. Max Burckhardt, t. I, p. 84). Ces problèmes de conscience provoquèrent chez Burckhardt une crise intérieure qui l'amena, au bout de cinq semestres, à abandonner la théologie pour la philologie et l'histoire. Cette décision lui fut d'autant plus difficile à prendre que son père venait alors d'être nommé premier pasteur (*Antistes*) de la ville. Burckhardt ne regretta cependant jamais d'avoir étudié la théologie.

<sup>125</sup> *Op. cit.*, p. 433 sqq.

Aimant lui-même prêcher et regrettant de ne pouvoir le faire de manière suivie, de Wette attachait une grande importance à la formation des futurs prédicateurs. Il caressa longtemps le projet d'un institut d'homilétique, pour lequel il ne rencontra pas de soutien<sup>126</sup>. Bien que luthérien, il n'avait pas hésité à se faire ordonner dès 1825 selon le rite de la Confession bâloise, manifestant par là un esprit de tolérance qui devait caractériser toutes ses entreprises ultérieures<sup>127</sup>. Ne partageant pas les idées des piétistes, il les respectait cependant et collaborait avec eux dans le cadre des institutions de bienfaisance<sup>128</sup>. Membre du *Kirchenrat*, il avait, en ce qui concerne les rapports de l'Eglise et de l'Etat, une attitude nuancée, à mi-chemin entre les opinions extrêmes de l'époque; il voulait que l'Eglise fût libre à l'intérieur de l'Etat, mais ne souhaitait nullement pour autant que celui-ci accordât à toutes les communautés religieuses les mêmes droits politiques. Lorsqu'en 1847, la constitution bâloise sera remaniée, de Wette se prononcera pour le maintien de l'unité confessionnelle<sup>129</sup>.

Karl Rudolf Hagenbach (1801-1874) avait été l'élève de de Wette avant de devenir son élève en 1824<sup>130</sup>. "Chef de file de la théologie de médiation" (*Vermittlungstheologie*)<sup>131</sup>, il fonde en 1845, en relation avec les grands débats théologiques du moment, la revue *Kirchenblatt für die reformierte Schweiz*. Ajoutant à sa qualité de théologien celles d'historien local, d'orateur recherché et de poète ami de Gotthelf - avec lequel il entretient une correspondance suivie<sup>132</sup>, -

<sup>126</sup> Cf. Karl Rudolf Hagenbach, *Wilhelm Martin Leberecht de Wette. Eine akademische Gedächtnisrede*, p. 41 sqq.

<sup>127</sup> Cf. *ibid.*, p. 44; Rudolf Staehelin, *W. M. L. de Wette nach seiner theologischen Wirksamkeit und Bedeutung geschildert*, p. 42 sq.

<sup>128</sup> Cf. *ibid.*, p. 47.

<sup>129</sup> Se montrant hostile, en particulier, à ce que les juifs obtiennent le mêmes droits civiques que les chrétiens. Cf. Karl Rudolf Hagenbach, *Wilhelm Martin Leberecht de Wette. Eine akademische Gedächtnisrede*, p. 45.

<sup>130</sup> Cf. *supra*, p. 212.

<sup>131</sup> Eduard His, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 100. Il faut entendre par "Vermittlungstheologie" une école s'efforçant de concilier christianisme traditionnel et humanisme moderne.

<sup>132</sup> S'étant livré à des attaques contre les professeurs allemands de Bâle, en particulier contre Wilhelm Wackernagel, Gotthelf manqua de peu en 1842 le titre de docteur *honoris causa* de l'université bâloise, distinction à laquelle avait pensé pour lui son ami Karl Rudolf Hagenbach. La proposition officielle était en effet du ressort du titulaire de la chaire de langue et littérature allemandes, lequel n'était autre que Wackernagel. Cf. *Jeremias Gotthelf und Karl Rudolf Hagenbach. Ihr Briefwechsel aus den Jahren 1841 bis 1853* (éd. Ferdinand Vetter), p. 98 sq. Cet incident n'empêcha pas Gotthelf, quelques années plus tard, de se réjouir du sauvetage définitif de l'université de Bâle, qu'il interprétait comme une victoire sur le matérialisme: "Für Eure Universität habt Ihr tapfer gestritten und sie glänzend gerettet. Wir alle müssen dafür dankbar sein, denn ich hielte es für das größte Unglück, wenn die höhere Erziehung nach Zürich käme und unter das Panier des ledernen Eschers, des Feldherrn der Materie gestellt würde" (lettre à Hagenbach du 16 février 1851, *ibid.*, p. 77). Chef des libéraux zurichoïses et conseiller national, Alfred Escher (1819-1882) oeuvrait pour que Zurich devînt le siège de l'université fédérale. - En ce qui concerne les

auteur par ailleurs de cantiques encore en usage dans l'Eglise réformée de Suisse, Hagenbach est pendant plusieurs décennies une figure extrêmement populaire de la vie intellectuelle bâloise.

La faculté de philosophie, quant à elle, compte parmi ses membres plusieurs figures marquantes, que nous ne pouvons évoquer ici que très brièvement. Alexandre Vinet, Wilhelm Wackernagel et le jeune Jacob Burckhardt retiendront plus spécialement notre attention.

Le Vaudois Alexandre Vinet (1797-1847), dont on connaît l'importance pour l'évolution du protestantisme de Suisse romande<sup>133</sup>, avait été appelé à Bâle en 1817 pour enseigner le français dans les deux classes supérieures du lycée ainsi qu'au *Paedagogium*<sup>134</sup>. Professeur extraordinaire de littérature française à l'université depuis 1819, il devient professeur ordinaire en 1835, à la faveur de la loi de réorganisation. Théologien de formation et de vocation, promu romaniste sans l'avoir recherché, Alexandre Vinet a une conception originale de l'étude des oeuvres littéraires: sa méthode n'est pas celle d'un philologue ou d'un historien de la littérature - il ne se préoccupe guère des interprétations d'autrui, - mais celle d'un moraliste chrétien<sup>135</sup>. Sainte-Beuve le tient en très haute estime, louant le combat qu'il mène à Bâle contre les "réalistes":

(...) il soutient, à propos des classiques français, la même cause que chez nous M. Saint-Marc Girardin contre M. de Tracy, M. de Lamartine contre M. Arago, à propos des classiques grecs et latins<sup>136</sup>.

La renommée à Bâle du penseur vaudois ne commence véritablement qu'en 1832-1833, avec le cycle de conférences publiques qu'il donne sur les moralistes français. Connaissant un vif succès - on y vient de Mulhouse, - ces conférences lui valent un auditoire assidu de deux cents personnes pendant une vingtaine de séances<sup>137</sup>. Signalons, pour le contraste, que le même Vinet n'a à cette époque

---

relations de Gotthelf avec Bâle, voir: Walter Muschg, *Gotthelf und Basel*.

<sup>133</sup> En dehors de son enseignement de romaniste, Vinet eut à Bâle une intense activité de publiciste religieux, collaborant notamment à l'hebdomadaire parisien *Le semeur*. Ses idées sur la liberté de l'Eglise face à l'Etat, qui l'amèneront - en 1844 - à démissionner de sa chaire de théologie à Lausanne, ont germé et mûri pendant les vingt années de son séjour bâlois (1817-1837).

<sup>134</sup> Cf. *supra*, p. 217 sq.

<sup>135</sup> Cf. Albert Barth et Ernst Tappolet, *Die romanische Philologie an der Universität Basel, 1680-1914*, p. 33-37.

<sup>136</sup> "Ecrivains critiques et moralistes de la France" (V: "M. Vinet"), in: *Revue des Deux-Mondes*, t. XI, 15 septembre 1837, p. 649.

<sup>137</sup> Cf. Eugène Rambert, *op. cit.*, p. 284 sqq.; A. Vinet, *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. II, p. 154 (26 février 1833, à Louis Leresche).

dans ses cours réguliers qu'entre 5 et 8 étudiants, auxquels s'ajoutent une dizaine de personnes n'appartenant pas à l'université<sup>138</sup>.

Lorsqu'en 1836, l'écrivain français Emile Souvestre consacre dans la *Revue des Deux-Mondes* un article détaillé à la ville de Bâle, il ne mentionne, en ce qui concerne l'université, que le seul nom d'Alexandre Vinet:

L'université de Bâle, sur laquelle les découvertes d'Euler et celles des Bernouilli jetèrent pendant long-temps un si grand éclat, n'a point su conserver le glorieux héritage qui lui avait été laissé, et sa réputation semble décroître chaque jour. Le seul de ses professeurs dont le nom ait dépassé les frontières de la république, est le pasteur Vinet, qui, à son corps défendant et malgré les réserves d'une modestie poussée à l'excès, s'est fait un nom dans l'église protestante, et occupe sans contredit le premier rang parmi les écrivains de la Suisse française. On doit à M. Vinet d'une Chrestomathie en trois volumes pleine de critiques ingénieuses ou profondes, un ouvrage sur la liberté des cultes couronné à Paris, et un volume de sermons dans lesquels l'élégance onctueuse de Fénelon se mêle heureusement à l'analyse tendre, fine et précise, de Massillon. Le caractère du talent de M. Vinet est la pureté; non pas cette pureté fade et pâle qui ne paraît sans tache que parce qu'elle manque de couleur, mais la pureté de Racine, vive, colorée, transparente comme le ciel, cette pureté qui, dégageant la pensée de toute son écume, la pose devant l'esprit, vivante, délicate et achevée<sup>139</sup>.

Fidèle à sa réputation de modestie, Vinet réagit promptement à l'éloge exclusif de Souvestre, lui signalant les noms de ses collègues de Wette, Wackernagel, Hagenbach et Bernoulli et lui précisant que c'est seulement "sous le rapport de la fréquentation" qu'on peut affirmer "avec trop de vérité que l'Université de Bâle est en décadence"<sup>140</sup>.

Entre 1830 et 1834, Alexandre Vinet s'était vu proposer d'honorables fonctions, de différente nature, à Lausanne, Genève, Paris, Montauban, Berne et Francfort, propositions qu'il avait toutes déclinées pour des motifs variés, préférant malgré tout rester à Bâle, bien qu'y "roulant - comme il disait - du substantif au participe et du participe au substantif"<sup>141</sup>. Après bien des hésitations, il accepte finalement, en 1837, une chaire de théologie pratique à l'Académie de Lausanne.

<sup>138</sup> Cf. ses rapports d'activité, adressés au recteur de l'université, en date du 3 décembre 1836 et du 4 avril 1837, in: *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. II, p. 386 et 388 (Répertoire). Sur le problème des effectifs étudiants entre 1833 et 1848, voir *infra*, p. , n. 154.

<sup>139</sup> "Bâle", in: *Revue des Deux-Mondes*, t. VIII, 1er octobre 1836, p. 69 sq.

<sup>140</sup> *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. II, p. 385 sq. (31 octobre 1836).

<sup>141</sup> Cité d'après Eugène Rambert, *op. cit.*, p. 276. Vinet conserva jusqu'à la fin de son séjour à Bâle ses lourdes charges au *Paedagogium*.

Dans la lettre de démission qu'il adresse au président de la Curatèle de l'université de Bâle et à laquelle il donne volontairement un ton personnel, Vinet exprime des sentiments de gratitude et de regret, dont nous savons par d'autres sources qu'ils ne sont pas feints:

Attaché depuis près de vingt ans aux écoles publiques de cet état et honoré depuis deux ans du titre de professeur ordinaire de l'université, j'ai vu se fortifier sans interruption les liens qui m'attachent à cette ville. Tout ce qui lie un homme à un sol, tout ce qui peut le lui rendre cher et sacré, les souvenirs, les habitudes, les amitiés, les bienfaits reçus, les grands intérêts ressentis en commun, tout avait fait de Bâle ma patrie, tout me faisait souhaiter d'y vivre et d'y mourir. Et cependant, monsieur, je me suis déterminé à répondre à une vocation qui doit m'entraîner, moi et ma famille, loin de Bâle, et n'y laissera de moi que mon coeur (...) Veuillez ajouter à cette communication (l'annonce de sa démission) l'hommage de ma profonde et ineffaçable gratitude pour toutes les marques de confiance, d'affection et d'estime, que m'a prodiguées, durant tant d'années, l'autorité de qui j'ai eu l'honneur de dépendre; mes vœux ardents pour elle (...), mes vœux pour que la bénédiction de Dieu, son esprit, sa lumière, sa paix, descendent et reposent sur ce pays, sur cette ville, sur leurs chefs, sur leurs habitants. Ce sera, tant que je vivrai, le souhait de mon coeur et la prière de mes lèvres.

Excusez-moi, monsieur, et faites en sorte qu'on m'excuse d'avoir laissé ainsi mon âme se répandre dans une lettre officielle. Je me serais menti à moi-même en affectant un autre langage. Vous en savez, je l'espère, toute la sincérité; ce vous en sera assez pour le supporter<sup>142</sup>.

Lorsqu'en décembre 1846, Vinet sera démis de ses fonctions par le gouvernement de Vaud<sup>143</sup>, la *Freiwillige Akademische Gesellschaft* essaiera de le reconquérir en lui faisant des propositions très généreuses, à la mesure du souvenir qu'il avait laissé à Bâle<sup>144</sup>. Mais Vinet, qui avait demandé un délai de réflexion,

<sup>142</sup> Cité d'après Eugène Rambert, *Alexandre Vinet. Histoire de sa vie et de ses ouvrages*, p; 333 sqq. (3 mai 1837, au chancelier Andreas Heusler). De nombreuses autres lettres de Vinet, de nature privée celles-là, confirment son profond attachement à la cité rhénane. Cf., par exemple, sa lettre du 10 mars 1837 à Alexis Forel: "Vous dire avec quelle force mon coeur est enraciné à cette terre de Bâle, est une chose impossible. Je n'ai jamais eu besoin qu'à ce sujet mon imagination fût attendrie par l'idée d'une séparation; dans les temps les plus ordinaires j'ai aimé ce pays, cette ville, ce fleuve, ces chemins, avec émotion; et lorsque, il y a quelques années, je vis se rompre mes engagements avec Paris, il n'y eut, je le dis sans figure, il n'y eut pierre dans le pavé de Bâle qui ne me devînt chère et sacrée. Mon coeur se brise à la pensée de quitter un lieu où j'ai tant vécu et où je comptais mourir" (cité d'après E. Rambert, *op. cit.*, p. 329). C'est Vinet qui souligne. Voir également lettres du 6 mai 1837 (*Lettres*, éd. Bovet, III, p. 4), du 28 août 1839 (*ibid.*, III, p. 136 sq.) et du 27 janvier 1843 (*ibid.*, III, p. 303 sq.).

<sup>143</sup> La réorganisation de l'Académie de Lausanne donna lieu au limogeage de la totalité du corps enseignant. Le motif invoqué pour la destitution de Vinet était qu'il fréquentait d'autres assemblées religieuses que celles de l'Eglise nationale. Cf. Eugène Rambert, *op. cit.*, p. 585 sqq.

<sup>144</sup> Andreas Heusler, président de la Société, lui écrivit le 6 janvier 1847: "(...) la Société académique m'a chargé aujourd'hui de vous adresser une demande: pourriez-vous vous résoudre à

mourra quelques mois plus tard, en mai 1847.

Appelé à Bâle en 1833 pour succéder à Karl Friedrich Sartorius, le Berlinois Wilhelm Wackernagel (1806-1869) avait dû, jusqu'à cette date, vivre d'expédients, car il était politiquement compromis depuis l'âge du lycée et ne pouvait de ce fait trouver une situation stable en Prusse<sup>145</sup>. Elève de Lachmann et ami de Simrock, le nouveau germaniste avait été recommandé aux Bâlois par Jacob Grimm<sup>146</sup>. S'étant parfaitement intégré à son nouveau milieu, Wackernagel fait souche dans la cité rhénane, devenant même l'ancêtre illustre de plusieurs générations de savants. Professeur au *Paedagogium* et à l'université, membre de sociétés et de commissions diverses, fondateur de la *Mittelalterliche Sammlung* (d'où est issu l'actuel Musée historique), poète reconnu<sup>147</sup>, homme politique<sup>148</sup>, Wilhelm Wackernagel se distingue par la richesse et la variété de ses dons<sup>149</sup>. Son rayonnement personnel

---

revenir dans une ville qui, pendant vingt ans, a appris à vous apprécier et à vous aimer? Je vous en adresse l'invitation formelle par la présente lettre, en vous offrant au nom de cette société, préalablement, pour six ans, une subvention annuelle de 1600 fr. de Suisse, en retour de quoi on vous prie de donner un cours d'une heure par semaine à un public mixte. Nous savons, monsieur, combien la situation provisoire que nous vous offrons est modeste, et nous n'oserions vous en parler, si nous ne pensions en même temps qu'un séjour dans notre ville vous offrira, après les fatigues des dernières années, un repos bien mérité". Cité d'après E. Rambert, *op. cit.*, p. 594. Texte original en français. Une seconde offre en provenance de Bâle parvint à Vinet: elle émanait du Consistoire de l'Eglise française, qui lui proposait un siège en son sein. Cf. *Lettres* (éd. Pierre Bovet), t. IV, p. 296 sq. (réponse négative de Vinet).

<sup>145</sup> En 1819, Wilhelm Wackernagel, alors âgé de treize ans, avait écrit à son frère Philipp, surveillé par la police en raison de ses sympathies pour le mouvement de Jahn, une lettre exaltée où il développait l'idée d'une Allemagne unie, ayant à sa tête un empereur élu. La lettre fut interceptée. Cette circonstance, survenue l'année des résolutions de Carlsbad, devait suffire par la suite à l'empêcher de devenir fonctionnaire prussien. Cf. Konrad Kettig, *Wilhelm Wackernagel. Schicksal eines Berliner Demagogen von 1819*, p. 8-24; Jörg Jochen Müller, "*Kriminelle Germanisten*", p. 43 sqq.

<sup>146</sup> Cf. Rudolf Wackernagel, *Wilhelm Wackernagel. Jugendjahre (1806-1833)*. Soutenu par de Wette, Hagenbach, Gerlach et Andreas Heusler, Wilhelm Wackernagel avait été préféré aux Bâlois Balthasar Reber et Samuel Preiswerk. Il deviendra professeur titulaire en 1835.

<sup>147</sup> Cf. Karl Goedeke, *Grundriß zur Geschichte der deutschen Dichtung*, t. XIV, p. 815-836. Depuis 1835, Wilhelm Wackernagel réunissait régulièrement à son domicile certains de ses élèves doués pour la poésie (dont Jacob Burckhardt), auxquels il prodiguait ses conseils et qu'il encourageait à publier dans des revues, comme l'almanach poétique *Alpenrose* qu'il éditait avec l'Argovien Abraham Emanuel Fröhlich. Par ailleurs, Wilhelm Wackernagel formait avec Karl Rudolf Hagenbach et Balthasar Reber le populaire trio des "Stadtpeifer", qui rehaussaient de leurs contributions lyriques la plupart des manifestations officielles de Bâle. Sur le cercle littéraire constitué autour de Wackernagel et le rôle joué par celui-ci comme poète de circonstance, voir: K. E. Hoffmann, *Basler Dichterstätten*, p. 22-30; Ernst Jenny, *Basler Dichtung und Basler Art im 19. Jahrhundert*, p. 21 sq; Otto Markwart, *Jacob Burckhardt. Persönlichkeit und Jugendjahre*, p. 182-186; Gustaf Adolf Wanner, *Wilhelm Wackernagels bleibende Spuren*.

<sup>148</sup> Devenu citoyen bâlois en 1837, Wilhelm Wackernagel fut élu, une première fois, au Grand Conseil cantonal en 1854.

<sup>149</sup> Wilhelm Wackernagel mériterait, tant par sa carrière de germaniste que par l'ensemble de ses autres activités, de faire l'objet d'une monographie. Pour une présentation synthétique des différentes facettes de sa personnalité, voir notamment: Eduard His, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 113-124; Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, p. 355-366; Edw. Schröder, art. "Wackernagel", in: *Allgemeine Deutsche Biographie*, t. XL, p. 460-465; J(akob)

est très grand, tant au *Paedagogium* où l'originalité et la rigueur de ses exercices de style sont proverbiales<sup>150</sup> qu'à l'université où ses cours et ses travaux témoignent d'un intérêt universel<sup>151</sup>. A l'étude de la langue et de la littérature proprement dite, Wackernagel joint en effet celle de l'histoire de l'art, de la mythologie comparée et de l'histoire du droit. Hermann Paul a dit de lui qu'il était, à son époque, "der vielseitigste unter allen Germanisten"<sup>152</sup>.

De mai 1844 à février 1846, Jacob Burckhardt dispense à l'université de sa ville natale, d'abord en tant que privat-docent puis en tant que professeur extraordinaire, un enseignement mixte d'histoire et d'histoire de l'art pour lequel il ne reçoit aucune rémunération. Son gagne-pain est à cette époque l'emploi très prenant qu'il occupe à la *Basler Zeitung* où il fait office de rédacteur principal<sup>153</sup>. Tenus devant un public variant entre quatre et six étudiants, les premiers cours de Burckhardt concernent l'histoire du Moyen Age, les origines historiques de la Suisse et l'histoire de l'architecture<sup>154</sup>.

---

W(ackernagel), *Zur Erinnerung an die Basler Zeit von Wilhelm Wackernagel*, 19. April 1833 bis 21. Dezember 1869.

<sup>150</sup> Voir, par exemple, le témoignage personnel de l'écrivain Carl Spitteler (1845-1924): "Das Mittel der Wirkung (...) war der deutsche Aufsatz und nur er. Auch hier übrigens keinerlei Unterricht; keine Belehrung über Stilgesetze, keine Einführung in den Inhalt des Themas, nichts; nur das Thema, "jetzt schreib" (...) Und dennoch hat Wackernagel mit diesem System geradezu Wunder gewirkt. Hunderte hat er aus Stilstümpfern zu anständigen Schreibern erzogen, Dutzende von Individualitäten und Talenten geradezu geweckt. Wie ging nun das wieder zu? Erstens war es der Ehrgeiz jedes Schülers, unter dem deutschen Aufsatz eine gute Zensur zu lesen (...) Zweitens flößte Wackernagels Aufsatz-Kritik Mut ein, löste hiemit die Eigenart eines jeden, indem sie die Furcht und die Bedenken beseitigte". Cité d'après J(akob) W(ackernagel), *Zur Erinnerung an die Basler Zeit von Wilhelm Wackernagel*, p. 14 sq. S'agissant du souvenir vivace laissé par l'enseignement de Wackernagel au *Paedagogium*, l'écrivain et théologien bâlois Carl Albrecht Bernoulli pourra écrire en 1934 encore: "Ihm ist es zweifellos zu danken, daß man in Basel ein gutes Deutsch weniger sprach als schrieb, in unserer Jugend schwebte sein Name über jedem Aufsatzheft, das man korrigiert zurückerhielt" (*Die Kultur von Baselstadt seit 100 Jahren*, p. 102).

<sup>151</sup> Cf. Wilhelm Wackernagel, *Kleinere Schriften*, t. III, p. 434-449 (Anhang: "Lebensskizze, Charakteristik und Schriftenverzeichniss W. Wackernagels"). On trouvera également, à la fin de cet appendice rédigé par J. G. Wackernagel et L. Sieber, une liste des cours professés à Bâle par W. Wackernagel.

<sup>152</sup> *Geschichte der germanischen Philologie*, p. 100. Sur l'apport de Wilhelm Wackernagel aux études germaniques, voir également: Josef Dünninger, *Geschichte der deutschen Philologie*, p. 170; Rudolf von Raumer, *Geschichte der germanischen Philologie, vorzugsweise in Deutschland*, p. 597-601, 668-669, 705.

<sup>153</sup> Cf. Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. II, p. 295-586 (IV. Kapitel: "Dozent der Geschichte und Redaktor der 'Basler Zeitung' 1843-1846"). Après cinq semestres de théologie à Bâle, Jacob Burckhardt s'était orienté vers l'histoire et l'histoire de l'art, poursuivant ses études à Berlin et à Bonn d'octobre 1839 à mars 1843. Docteur depuis mai 1843, il avait obtenu à l'université de Bâle, en mars 1844, l'habilitation à enseigner l'histoire (*venia legendi*) et, en mars 1845, le titre de professeur extraordinaire. Cf. *Aktenstücke zur Laufbahn Jacob Burckhardts* (éd. Paul Roth), p. 9 sqq.

<sup>154</sup> Cf. Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. II, p. 333 sqq. Wilhelm Wackernagel, par exemple, enseignait devant un auditoire qui ne comptait pas plus de 5 à 8 étudiants. Faute d'auditeurs, certains enseignements annoncés devaient être annulés. Burckhardt lui-même en fit l'expérience au semestre d'été 1844, pour le cours qu'il envisageait de consacrer à

A côté de son enseignement régulier, le jeune historien - il est né en 1818 - donne, deux hivers de suite, un cycle de conférences publiques consacrées à l'histoire de la peinture<sup>155</sup>. Financées par la *Freiwillige Akademische Gesellschaft*, ces conférences ont lieu le samedi soir et connaissent d'emblée un grand succès:

A propos von Succeß, die Vorlesung(en über) Geschichte der Malerei ziehen das ganze (gebildete?) Basel zu meinen Füßen und tragen mir (etwa) 130 Rthlr. ein, wie ich glaube. Das da(rf man) natürlich hier nicht wissen, daß es mir (dabei um) nichts Anderes zu thun ist, als um ein paar (Monate? der) Freiheit mehr, die ich mir dereinst mit diesem Geld erkaufen kann<sup>156</sup>.

Les attaques de Burckhardt contre la "Kunstpietisterei" - il entendait par là la peinture d'Overbeck et de ses disciples - lui valent, en 1844, des ennuis avec les piétistes bâlois, qui essaient d'empêcher que le cycle de conférences se poursuive l'hiver suivant. Loin d'intimider le jeune professeur de vingt-six ans, cette opposition ne fait que l'inciter à persévérer dans l'audace:

Diesen Winter setze ich die malerischen Vorlesungen vor gemuschenem Bupflicco /i.e. gemischtem Publikum/ fort. Die Pietisten suchten mich indirekt daran zu verhindern; sie hätten gerne einen Erbaulichern gehabt als mich Weltkind. Jetzt sollen sie es aber grade so weltlich als möglich haben, und das was ich gegen Ende des Aufsatzes über Murillo sagte, soll vor ihren Ohren entwickelt werden daß ihnen die Haare zu Berge stehen. Damit, wenn ich auskratze, in Erfüllung gehe, was geschrieben stehet: Und er fuhr aus und hinterließ einen großen Stanck<sup>157</sup>.

---

l'histoire allemande (*ibid.*, p. 332 sq.). - Son cours sur les origines de la Confédération suisse amena Burckhardt à prendre position dans le débat scientifique relatif au pacte de 1291 et à l'existence historique de Guillaume Tell (*ibid.*, p. 361 sqq.).

<sup>155</sup> Cf. *ibid.*, p. 470 sqq.

<sup>156</sup> *Briefe* (éd. Max Burckhardt), t. II, p. 142 (24 décembre 1844, à Gottfried Kinkel). Les parenthèses sont de l'éditeur des lettres. L'abréviation "Rthlr." signifie Rheinthalers. Il ressort de la liste de participants établie par Burckhardt lui-même que l'auditoire comptait 93 personnes, dont environ un tiers de femmes (*ibid.*, t. II, p. 281, note de l'éditeur). - Voir également lettre du 22 mars 1845 à Heinrich Schreiber: "Dieser Winter war eine saure und mühselige Zeit für mich. Fürs Erste wollte sechsmal wöchentlich die Zeitung geschrieben sein; sodann las ich dreistündig Geschichte des Mittelalters; drittens hielt ich alle Sonnabende vor etwa hundert Personen ein Vorlesung über Geschichte der Malerei (was Beifall und Geld eintrug); daneben gab es noch allerlei zu thun in gelehrten Gesellschaften u.s.w. Endlich brachten unsre verteufelten Wirren den armen Zeitungsschreiber oft um das letzte Stündchen guter Laune und geistiger Freiheit" (*ibid.*, t. II, p. 157). Les économies réalisées grâce aux conférences publiques permettront à Burckhardt de se libérer plus rapidement de sa charge très contraignante de rédacteur à la *Basler Zeitung*. Traumatisé par cette brève expérience journalistique - qui coïncide avec la phase la plus turbulente du radicalisme suisse - il cherchera l'évasion en Italie de mars à octobre 1846.

<sup>157</sup> *Briefe* (éd. Max Burckhardt), t. II, p. 183 (1er novembre 1845, à Gottfried Kinkel). Voir également lettre du 24 janvier 1846 à Eduard Schauenburg, plus détaillée mais d'une tonalité identique: "(...) ich hatte Anstoß gegeben bei unsern Frommen, die einmal einen langen Arm haben; - Anstoß, nicht etwa durch unschickliche, frivole Aeußerungen im vorigen Kurse - nein,

Traversant une grave crise personnelle, Burckhardt quitte Bâle en mars 1846 pour aller restaurer son équilibre sous d'autres cieux<sup>158</sup>. Après deux périodes romaines entrecoupées d'un séjour à Berlin, il réintègre en mai 1848 - suite à un appel pressant d'Andreas Heusler - "la bonne vieille alma mater Basiliensis"<sup>159</sup> où son poste (non rétribué) de professeur extraordinaire lui avait été conservé:

Wollen Sie nicht nach Basel kommen? Sie sind doch eigentlich für Basel gemacht und sollten auch denken, daß Sie viel Ihrer Vaterstadt schuldig sind. Ist auch bei uns nicht alles, wie es sein sollte, wird vielleicht noch manches schlimmer, - verzeihen Sie den Ausdruck einem Ratsherrn - als es bisher war, je nun, es ist doch auch noch manches Gute hier und Stoff zu allerlei Besserm, wenn man den Mut nicht aufgibt und treu zusammenhält (...) Die Hauptsache ist, daß Sie kommen, Ihre Anwesenheit unter uns ist es, worauf wir vor allem Wert legen; sind Sie hier, so wissen wir zum Voraus, daß Sie Tüchtiges leisten. Sie sind der Mann, um gerade in gegenwärtiger Zeit Manches unter uns anzuregen, solche Kräfte haben wir nötig (...) Wie gesagt, entschließen Sie sich, und bedenken Sie, daß Basel bei allen seinen Fehlern doch immer noch eine Stadt ist, in der, wie Pius II. und Erasmus sagten, es nicht so übel leben läßt. Berlin ist doch kein Klima für Sie<sup>160</sup>.

---

durch die bloße Abwesenheit alles und jeglichen theologischen, erbaulichen Inhalts, womit Hagenbach (nach seiner angeborenen ehrlichen Art) und Gelzer (aus Frommscheißerei) ihre Vorträge zu durchwurzeln pflegten. Besserung war bei mir nicht vorauszusehen, man mußte mich verhindern, überhaupt zu lesen (...) Ich lese nun natürlich erst recht unerbaulich und mache die weltlichsten Witze, die ich irgend auftreiben kann. Mir hat diese kleine Intrigue unendlichen Spaß gemacht" (*ibid.*, t. II, p. 192 sqq.). Heinrich Gelzer, historien aux convictions religieuses très affirmées, avait quitté Bâle en 1843 pour l'université de Berlin.

<sup>158</sup> Cf. Marie-Jeanne Heger-Etienvre, *Patriotisme et culture chez Jacob Burckhardt: un itinéraire personnel en contrepoint de l'histoire*, p. 324 sqq.

<sup>159</sup> On trouve cette expression à maintes reprises dans la correspondance de Burckhardt ("die gute alma mater Basiliensis"). Voir, par exemple, *Briefe* (éd. Max Burckhardt), t. II, p. 195 (24 janvier 1846, à Eduard Schauenburg).

<sup>160</sup> Cité d'après Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. III, p. 169, n. 32a (lettre du 8 janvier 1848 adressée à Rome). Burckhardt se trouve placé à ce moment-là devant un choix difficile: retourner à Berlin auprès de l'historien de l'art Kugler, dans l'espoir très hypothétique d'obtenir un poste de bibliothécaire à l'Académie des beaux-arts, ou bien revenir définitivement à Bâle, où lui sont proposés, pour assurer sa subsistance, différents emplois, dont celui de conservateur du nouveau musée et celui de professeur dans la section "réaliste" du *Paedagogium*. Renonçant aux meilleures perspectives scientifiques offertes par Berlin, Burckhardt opte finalement pour Bâle et annonce sa décision à Andreas Heusler le 4 mars 1848: "Also ich komme, wann und wie man mich haben will (...) Natürlich kann ich in einer solchen Eile keinen Beschluß darüber fassen, ob ich die akademische Stellung oder die eines Conservators vorziehen soll (...) Ich gestehe Ihnen im Vertrauen, daß ich doch weit mehr nach der akademischen Thätigkeit hinneige; allein ich weiß auch, daß der Augenblick vielleicht zwingen kann, in meinem Namen zu handeln und zu versprechen, und gebe Ihnen hiefür förmliche carte blanche" (*Briefe*, éd. Max Burckhardt, t. III, p. 102 sq.). A propos de ce qui est véritablement un tournant dans l'existence de Burckhardt, son biographe Werner Kaegi écrit ceci: "Wäre der Plan /der Berliner Plan/ verwirklicht worden, besäßen wir vielleicht drei Meisterwerke der Geschichtsschreibung mehr, aber es fehlte uns die Schönheit der lebendigen, menschlichen Wirksamkeit Burckhardts in seinem Basler Schülerkreis. Es fehlte uns das fruchtbare Verhältnis zu seinen Mitbürgern und vielleicht fehlte uns sein Zorn:

Au cours du semestre d'hiver 1848-1849, Burckhardt prononce seize conférences publiques sur la Contre-Réforme et dispense un cours d'histoire romaine de quatre heures hebdomadaires<sup>161</sup>. Consacré à la Rome impériale, ce cours débouche en 1852 sur la publication du *Siècle de Constantin*, première des trois grandes oeuvres qui fonderont la notoriété de l'historien bâlois<sup>162</sup>. Quant au cycle sur la Contre-Réforme, il connaît un tel afflux d'auditeurs - plus de 250 personnes - que les organisateurs sont contraints d'en transférer les séances du siège de la *Safranzunft* à la salle du *Stadtcasino*<sup>163</sup>.

En 1852, à la suite d'un différend avec le recteur de la nouvelle *Gewerbeschule*, Wilhelm Schmidlin, la carrière universitaire bâloise de Jacob Burckhardt s'interrompt momentanément<sup>164</sup>. Elle reprendra en 1858, lorsque l'historien - à l'invitation expresse de la Curatèle - reviendra occuper un poste dans sa ville natale, après un détour de quatre années par l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Ce sera à Johann Jakob Bachofen, membre de la Curatèle depuis 1855, qu'incombera le rôle de convaincre Burckhardt d'accepter l'offre des autorités bâloises:

Wenn Sie nun noch den Freund hören wollen, so füge ich bei, daß Ihre Bereitwilligkeit, wieder nach Basel überzusiedeln, bei Allen, die davon in Kenntnis gesetzt werden mußten, das gleiche Gefühl hoher Befriedigung, mit welchem ich sie vernahm, hervorgerufen hat. Ich habe keine Ursache, Ihnen die Sache anders darzustellen als sie ist. Sie sind nicht nur der Liebling des Publikums, sondern, was Sie, ohne jenes zu unterschätzen, doch wohl höher anschlagen werden, der Ersehnte Ihrer zukünftigen Kollegen (...) Kommen Sie also recht fröhlich hieher und helfen Sie das geistige Leben entwickeln und zu der Frische erheben, die ihm, wenn wir den Mut nicht sinken lassen, unter uns gewiß noch beschieden ist<sup>165</sup>.

Sincèrement touché par la confiance de ses concitoyens, laquelle venait compensait d'anciens malentendus, Burckhardt accepte avec joie sa nouvelle

---

der Zorn über die Zeit, die er in Basel als Mitbürger erlebte" (*Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. III, p. 170 sq.).

<sup>161</sup> Cf. Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. III, p. 288-324.

<sup>162</sup> Les deux autres seront *Cicerone* (1854) et *La civilisation de la Renaissance en Italie* (1860).

<sup>163</sup> Cf. Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. III, p. 305.

<sup>164</sup> Cf. *ibid.*, t. III, p. 447 sqq. Voir également *Aktenstücke zur Laufbahn Jacob Burckhardts* (éd. Paul Roth), p. 29-31; Jacob Burckhardt, *Briefe* (éd. Max Burckhardt), t. III, p. 357 sq. (note de l'éditeur). Ce différend affectera durablement Jacob Burckhardt et ternira sa relation à Wilhelm Wackernagel, qu'il tenait pour responsable de son limogeage de la *Gewerbeschule* (issue du *Paedagogium*).

<sup>165</sup> Cité d'après Paul Roth (éd.), *Aktenstücke zur Laufbahn Jacob Burckhardts*, p. 65 (lettre du 24 janvier 1858).

charge, considérant explicitement qu'elle le lie définitivement à Bâle:

Es wird nun mein aufrichtiges Bestreben sein, dieses Zutrauen zu rechtfertigen und darin den Zweck meines Lebens zu erkennen, daß ich mit Aufwand aller Kräfte für dieses mir so schön dargebotene Amt thätig bin, hoffentlich so lange es Tag ist<sup>166</sup>.

S'identifiant dès lors totalement avec les intérêts de l'*alma mater Basiliensis*, Jacob Burckhardt devait rester fidèle à cet engagement solennel de sa quarantième année. Il déclina en effet six propositions flatteuses en provenance d'universités allemandes, y compris la succession de Leopold von Ranke à Berlin (la chaire la plus prestigieuse de sa discipline!), pour se consacrer pendant trente-cinq ans exclusivement à l'université de Bâle<sup>167</sup>.

Outre Vinet, Wackernagel et Burckhardt, les principaux professeurs de la faculté de philosophie sont, entre 1833 et 1848: le latiniste Franz Dorotheus Gerlach (1793-1876), ardent défenseur de l'idéal néo-humaniste<sup>168</sup>, l'historien Friedrich Brömmel (1791-1856), professeur titulaire depuis 1823<sup>169</sup>, l'helléniste Wilhelm Vischer-Bilfinger (1808-1874), qui fera venir Nietzsche à Bâle en 1869<sup>170</sup>, le chimiste Christian Friedrich Schönbein (1799-1868), célèbre pour ses travaux sur l'ozone et le pyroxyle<sup>171</sup>, l'économiste Christoph Bernoulli (1782-1863), que nous avons évoqué à maintes reprises, enfin le géologue Peter Merian (1795-1883)<sup>172</sup>, dont ses collègues disaient, faisant allusion à son prénom (*Petrus*), qu'il était le "roc" sur lequel reposait l'*academia Basiliensis*<sup>173</sup>.

Cinq de ces professeurs de la faculté de philosophie, qui tous furent les maîtres de Burckhardt et certains ses collègues, forment ce que Werner Kaegi a appelé "la pentarchie humaniste"<sup>174</sup> de l'université de Bâle, désignant par là

<sup>166</sup> Cité d'après Paul Roth (éd. ), *Aktenstücke zur Laufbahn Jacob Burckhardts*, p. 74 (lettre du 7 février 1858 à Peter Merian, président du Conseil d'éducation).

<sup>167</sup> Cf. Marie-Jeanne Heger-Etienvre, *Patriotisme et culture chez Jacob Burckhardt: un itinéraire personnel en contrepoint de l'histoire*, p. 336 sqq.

<sup>168</sup> Cf. *supra*, p. 225 sqq.

<sup>169</sup> Cf. Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 338-343.

<sup>170</sup> Cf. Eduard His, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 125-135; Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 332 sqq. Nommé professeur ordinaire en 1836 (sans rémunération jusqu'en 1843), Wilhelm Vischer avait fondé en 1842 l'*Antiquarische Gesellschaft*, qui - fondue depuis 1875 avec la *Historische Gesellschaft* - existe encore aujourd'hui. Il était l'élève de Niebuhr.

<sup>171</sup> Cf. Eduard His, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 86-94.

<sup>172</sup> Cf. *ibid.*, p. 77-84.

<sup>173</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 56. Le rôle décisif joué par Peter Merian dans la lutte pour la sauvegarde de l'université a été décrit précédemment (v. *supra*, p. 302).

<sup>174</sup> *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 336.

l'extraordinaire constellation de talents à laquelle la cité rhénane doit son rayonnement intellectuel de la seconde moitié du XIXe siècle. Soulignons au passage qu'un seul des pentarques dont parle Kaegi est enfant de Bâle: il s'agit de Wilhelm Vischer, dont on peut rappeler ici qu'il est l'arrière-petit-fils d'Isaak Iselin. Les quatre autres, c'est-à-dire Vinet d'une part, Gerlach, Brömmel et Wackernagel d'autre part, sont respectivement originaires - comme on sait - de Suisse romande et de la Confédération germanique.

La faculté de médecine est dirigée par l'anatomiste d'origine allemande Carl Gustav Jung (1794-1864), appelé à Bâle en 1822 pour sauver l'établissement<sup>175</sup>. L'extension de l'hôpital public et son installation au *Markgräflerhof* à partir de 1838 sont en grande partie son oeuvre. Comme il ne percevait plus, depuis la mise en application de la loi de 1835, qu'une demi-rémunération, Jung quitte prématurément l'université en 1850 pour pouvoir se consacrer davantage à sa clientèle privée et mieux subvenir ainsi aux besoins d'une très nombreuse famille<sup>176</sup>. Il conserve toutefois ses fonctions au sein de la *Regenz* ainsi que la direction du Musée d'anatomie, qu'il avait créé. L'enseignement médical pâtit fortement de son départ.

La faculté de droit a à sa tête le Bâlois Johannes Schnell (1812-1889), spécialiste de droit suisse et président du tribunal civil<sup>177</sup>. Réduite à deux chaires, la faculté ne parvient à fonctionner qu'avec le concours bénévole de personnalités locales. C'est ainsi qu'Andreas Heusler (1802-1868), membre du Petit Conseil depuis 1831 et rédacteur en chef de la *Basler Zeitung*, continue - malgré sa mise en congé - de dispenser quelques cours jusqu'en 1843. Son influence est déterminante pour toutes les questions touchant à l'université puisqu'il est, en plus de ses fonctions au gouvernement, à la fois président du Conseil d'éducation et président de la Curatèle<sup>178</sup>. Andreas Heusler voue aux affaires publiques de sa ville natale une passion telle qu'il refusera toujours de quitter Bâle, préférant à une brillante

---

<sup>175</sup> Cf. *supra*, p. 213 sq.

<sup>176</sup> Cf. Eduard His, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 72. La décision de quitter l'université coûta beaucoup à Jung, comme le montre un extrait de son Journal du 28 octobre 1850: "Meine schönsten Träume, mit dem 60. Jahre etwa mich auf Konsultationen, Unterricht und Schreiben zu beschränken, sind zerronnen und ich muß leider allein für den Brotkorb schaffen und schanzen. Soweit hab' ich's nach 28jährigen Mühen und Quälen also gebracht". Cité d'après Ernst Jung, *Aus den Tagebüchern meines Vaters*, p. 28. Jung devint le praticien le plus populaire de Bâle (cf. Eduard His, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 74).

<sup>177</sup> Cf. *ibid.*, p. 145-154.

<sup>178</sup> Sur la personnalité et les différentes fonctions occupées par Andreas Heusler, voir: Carl Bischoff, *Andreas Heusler*; Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart, 1460-1960*, p. 550 sq. et *passim*; Max Burckhardt, *Aus den Studienjahren des Ratsherrn Andreas Heusler*; Max Burckhardt, *Der Ratsherr Andreas Heusler (1802-1868) als jugendlicher Patriot und Aufklärer*; Eduard His, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 104-112.

carrière universitaire à l'étranger l'épanouissement qu'apporte l'enracinement actif dans la cité:

Draußen wäre ich ein Fachgelehrter geworden - hier wurde ich ein *Mensch*<sup>179</sup>.

L'un de collègues d'Andreas Heusler à la faculté de droit est, pour une brève période, Johann Jakob Bachofen (1815-1887), qui assure de 1841 à 1844 un enseignement de droit romain. Issu d'une très riche famille bâloise, le futur auteur de la *Gräbersymbolik* (1859) et du *Mutterrecht* (1861) se démet rapidement de ses fonctions pour mener l'existence aisée d'un *Privatgelehrter*, partageant son temps entre ses recherches personnelles et diverses charges bénévoles<sup>180</sup>. C'est ainsi que ses fonctions de membre de la cour d'appel lui permettent - conformément à ses principes - de demeurer étroitement en contact tant avec l'exercice du droit qu'avec la vie de la cité, ce dont témoignent ses notes autobiographiques rédigées en 1854 à la demande de son ancien maître Karl von Savigny:

Festgewurzelt steht man nur im heimathlichen Boden. Die großen Erfahrungen des Lebens können nur da gemacht werden, denn die Geschieke der Familien und Staaten vollenden sich nicht in Einem Leben, sondern nur in einer ganzen Reihe aufeinanderfolgender Geschlechter. Soll ich nun Ew. Exc. mitten in das Leben und Getriebe einer kleinen regsamen Schweizer Republik hineinstellen? Ich trage Bedenken, und doch würde es Ihnen vielleicht ergehen wie mir damals, aus der Beobachtung und Zusammenstellung des Einzelnen würde sich zuletzt ein Gemälde gewinnen lassen, das an Reichtum merkwürdigen und baroken Details manchem größeren wenig nachstände<sup>181</sup>.

L'évocation des membres les plus éminents des quatre facultés nous a permis d'illustrer une constatation faite précédemment, à savoir la présence, aux côtés de Bâlois de naissance, de très nombreux professeurs d'origine étrangère. Cette politique d'ouverture et d'osmose sera poursuivie délibérément au cours des

---

<sup>179</sup> Cité d'après Carl Bischoff, *Andreas Heusler*, p. 39. C'est Andreas Heusler qui souligne.

<sup>180</sup> Sur la personnalité de Bachofen et ses liens avec Bâle, voir notamment: Carl Albrecht Bernoulli, *Das Dreigestirn: Bachofen, Jakob Burckhardt, Nietzsche*; Hermann Blocher, *Autobiographische Aufzeichnungen von Prof. Johann Jakob Bachofen*; Max Burckhardt, *Johann Jakob Bachofen und die Politik*; Max Burckhardt, in: Johann Jakob Bachofen, *Gesammelte Werke*, t. I, p. 486 sq.; Johannes Georg Fuchs, *Johann Jakob Bachofen als Lehrer des römischen Rechts an der Universität Basel (1841-1844)*; Eduard His, *Bâler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 155-175; Karl Meuli, in: Johann Jakob Bachofen, *Gesammelte Werke*, t. III, p. 1011-1079; Albert Teichmann, art. "Bachofen", in: *Allgemeine Deutsche Biographie*, t. 47 (Nachträge), p. 743-745.

<sup>181</sup> *Autobiographische Aufzeichnungen von Prof. Johann Jakob Bachofen* (éd. Hermann Blocher), p. 315. Membre de la cour d'appel de 1844 à 1866, Bachofen en assura pendant de longues années la présidence par délégation.

décennies suivantes et prévaut encore aujourd'hui. Elle a fortement contribué - il suffit de citer les noms de Friedrich Nietzsche et de Karl Jaspers - à restaurer définitivement le prestige d'une université que le XIXe siècle commençant avait trouvé moribonde.

Le renouveau scientifique de l'université bâloise se manifeste de manière éclatante à l'occasion des deux temps forts que constituent pour l'institution nouvellement réorganisée, d'une part, les festivités commémoratives de l'invention de l'imprimerie en 1840, d'autre part, le congrès des philologues de langue allemande en 1847.

Organisées conjointement par la *Historische Gesellschaft* et l'association des imprimeurs, avec le soutien matériel du gouvernement, de la *Freie Akademische Gesellschaft* et de la *G. G. G.*, les grandioses cérémonies du 24 juin 1840<sup>182</sup> fournissent aux membres de l'université l'occasion de célébrer, à la fois par des études érudites et par des poésies de circonstance<sup>183</sup>, le riche passé humaniste de Bâle, inséparable de l'imprimerie. Un vibrant hommage est également rendu dans ce cadre aux mérites particuliers du temps présent, illustrés par les activités florissantes de la Société biblique et de l'Institut des Missions en matière de diffusion des textes sacrés. Sont tout spécialement glorifiées à ce propos la dimension universelle de la foi chrétienne et sa valeur civilisatrice<sup>184</sup>. Ainsi se rejoignent par delà les siècles, dans le miroir que se tend à elle-même la cité rhénane, l'antiquité gréco-latine ressuscitée par Froben et le piétisme évangéliste de Spittler.

Sept ans plus tard, le dixième congrès des philologues de langue allemande réunit à Bâle, pendant quatre jours, 236 professeurs d'université et de lycée, venus de toutes les régions d'Allemagne et de Suisse. *L'Allgemeines Intelligenzblatt der*

---

<sup>182</sup> Cf. *Festreden bei der vierten Säcularfeier der Erfindung der Buchdruckerkunst in Basel, gehalten im Münster daselbst von den Herren Antistes Burckhardt und Professor Hagenbach den 24ten Juni 1840. Nebst einer Beschreibung des Festes*; Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 171-176.

<sup>183</sup> *Gedichte zur Feier des Johannistages 1840*. Le recueil contient notamment plusieurs poèmes en grec et en latin, de la plume de Gerlach, Wackernagel et Vischer, à la gloire de l'humanisme bâlois. Le poème de Wackernagel s'intitule "Augusta Rauracorum decimo post excidium saeculo rediviva" (p. 71 sq.).

<sup>184</sup> Cf. Le poème de Wilhelm Wackernagel "Die vereinte Menschheit" (*ibid.*, p. 10-13). Voir également le discours de l'Antistes, père de Jacob Burckhardt: "Es kömmt jedoch alles, was die drei ersten Jahrhunderte in dieser Beziehung geleistet haben, in keinen Vergleich mit dem, was in den letzten vierzig Jahren durch die Hülfe der Bibelgesellschaften geschehen ist (...) Es wird keine Sprache noch Rede sein, darin man nicht diese Stimme Gottes höre, und was weder Waffengewalt noch Handelsbestrebungen vermögen, das wird die Bibel tun, denn sie wird den noch wilden Völkern der Erde die wahre Cultur, die ächte Humanität verschaffen und das allgemeine Band bilden, durch welches erfüllt wird die Verheißung des Herrn: Es wird eine Herde und ein Hirt sein". Cité d'après Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 175.

*Stadt Basel* rend amplement compte de l'événement, auquel il ne consacre pas moins de six articles<sup>185</sup>. Ouvert par une allocution du recteur Gerlach traitant de l'apogée de l'université bâloise au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>186</sup>, le congrès fait alterner travaux scientifiques et visites culturelles. Au programme de ces dernières figurent notamment : la bibliothèque publique, les fouilles romaines d'Augst, la collection artistique du fabricant Bachofen-Merian et le *Turnverein*. Quant aux agapes qui encadrent ces journées mémorables, elles sont pour les hôtes bâlois et leurs invités étrangers l'occasion de toasts enflammés, portés respectivement à "l'union intellectuelle de l'Allemagne et de la Suisse"<sup>187</sup> et à "Bâle la royale"<sup>188</sup>. Au nombre des thèmes développés sur le mode plaisant, signalons, pour son caractère programmatique, celui de l'alliance indispensable entre savoir et pédagogie, traité avec verve par l'un des trois "Stadtpfeifer" de service<sup>189</sup>, Karl Rudolf Hagenbach:

<sup>185</sup> N° 229 (28 septembre 1847), 230 (29 septembre), 231 (30 septembre), 232 (1<sup>er</sup> octobre), 233 (2 octobre) et 234 (4 octobre).

<sup>186</sup> *Allgemeines Intelligenzblatt der Stadt Basel*, 1847, n° 232 (1<sup>er</sup> octobre), p. 1135 B-1136 A ("Die Eröffnungsrede des Herrn Vorstehers").

<sup>187</sup> *Ibid.*, n° 231 (30 septembre 1847), p. 1125 A-1126 A et B. Après avoir incité les Allemands à se montrer reconnaissants envers la Suisse, qui leur a fait don du Rhin ("ein Schweizerknabe"), Balthasar Reber poursuit (*loc. cit.*, p. 1126 B):

Was sind wir Schweizer, Deutschland, ohne dich?  
 Ich bin ein Patriot, stolzer ist keiner,  
 Allein vor Deutschlands Geiste beug' ich mich;  
 Mein ganzes Land mit mir, als Mann als Einer,  
 Vor Deutschlands höhern Geiste beugt es sich;  
 Deutsche, das ist ein Dank, ein freier, reiner,  
 Wir Schweizer sind ein Volk von starren Erzen,  
 Drum, wenn wir huldigen, so geht's von Herzen!  
 Was ist der Rheinstrom nun, den wir euch spenden,  
 Mit seinen Reben, Burgen, Domen, Städten?  
 Verglichen mit dem Schatz aus Deutschlands Händen,  
 Den wir in unsre rauhen Alpen retten,  
 Verglichen mit dem Strom, den sie uns senden,  
 Dem Geistesstrom durch unsrer Thale Betten?  
 Der Rhein ist Wasser, unser Schweizerknabe,  
 Ein Feuerstrom ist Deutschlands Gegengabe.

<sup>188</sup> *Ibid.*, n° 234 (4 octobre 1847), p. 1150 B. Allusion à l'une des étymologies avancées pour le nom de Bâle (en rapport avec le grec *basileus* 'roi', attesté en latin comme mot d'emprunt). Parmi les autres explications du nom de la ville, mentionnons celle (citée par Montaigne, *Journal de voyage en Italie*, p. 1128) qui le rapproche de l'allemand *Paß*, au sens de 'passage', et celle, fort populaire, établissant un lien avec le basilic, lequel sert traditionnellement de support héraldique à l'écu bâlois. Cf. notamment René Teuteberg, *Basler Geschichte*, p. 32. Peter Ochs, pour sa part, ne recensait pas moins de douze hypothèses étymologiques en relation avec le nom de Bâle (*Geschichte der Stadt und Landschaft Basel*, t. I, p. 106).

<sup>189</sup> Après avoir remercié Bâle pour son hospitalité "royale", l'un des orateurs du jour, le professeur Salomon Vögelin de Zurich, avait vanté les mérites des trois poètes de la cité rhénane, les assimilant aux rois mages de la Bible: "Glücklich die Stadt, die neben allen ihren reichen Schätzen auch solche Männer hat, die ihre königlichen Gaben spenden, von denen es bei ihren Festen heißt - um noch einmal zu citiren - 'zu dem Guten bringen sie das Beste', die der Freude die Verklärung, dem Leid die Erhebung, jeder Stunde ihre Weihe geben (...) Ja theure Stadt, ehre deine Dichter und sei durch sie geehrt und erquickt (...) und nun lassen Sie noch vereint ertönen ein Hoch den drei

(...) Eines noch. Nicht *Philologen*  
 Nennt Ihr Euch nur; auch *Pädagogen*,  
*Schulmänner* nennt Ihr Euch mit Recht;  
 Daß die Propheten nicht ersterben,  
 Muß auch die Gabe sich vererben  
 Stets von Geschlechte zu Geschlecht;

D'rum auf! erhebet Euch vom Stuhle  
 Ihr Meister! All' es gilt der Schule  
 Und *ihren* Meistern allermeist;  
*Es leben hoch die Pädagogen*  
 Die, als Propheten groß gezogen  
 Fortleiten den Prophetengeist<sup>190</sup>.

Peut-être n'est-il pas tout à fait extravagant d'entrevoir, en filigrane de ces propos, un message de Karl Rudolf Hagenbach à l'adresse de ses collègues bâlois. On peut penser en effet que le théologien souhaite leur remettre en mémoire, au moment où l'université doit faire face aux attaques de la presse radicale<sup>191</sup>, la volonté pragmatique manifestée par le législateur de 1835.

### *La vie de l'université bâloise entre 1833 et 1848: étudiants et activités associatives*

La loi du 9 avril 1835 fixe les conditions d'admission à l'université de Bâle comme suit:

Jeder Studirende hat sich sowohl bei dem Rektor, als dem Dekan der betreffenden Fakultät einzuschreiben, wo er sich über seine bisherigen Studien auszuweisen hat. Nichtstudierende, welche einzelne Vorlesungen der Anstalt zu besuchen gedenken, müssen wenigstens das siebenzehnte Altersjahr zurückgelegt haben<sup>192</sup>.

Le niveau d'entrée exigé par les facultés bâloises pour les candidats non issus du *Paedagogium* local est nettement plus élevé que celui requis par les universités de Zurich et de Berne<sup>193</sup>. Au cours de la période qui nous intéresse ici,

---

Königen des Gesanges, den Dichtern Basels: Hagenbach, Reber und Wackernagel!" (p. 1151 A)

<sup>190</sup> *Ibid.*, n° 233 (2 octobre 1847), p. 1143 B. C'est Hagenbach qui souligne.

<sup>191</sup> Cf. *infra*, p. 337 sqq.

<sup>192</sup> "Gesetz über Einrichtung des Pädagogiums und der Universität (vom 9. April 1835)" in: *Sammlung der Gesetze und Beschlüsse (...) für den Kanton Basel-Stadttheil*, 2. Abschnitt, § 44, p. 420.

<sup>193</sup> Le laxisme des autorités bernoises en matière de recrutement étudiantin ne resta pas sans

le nombre des étudiants bâlois passe de 40, en 1835, à 76, en 1848<sup>194</sup>. A la même époque, le nombre des inscrits oscille à Zurich entre 150 et 180<sup>195</sup>, tandis que les petites universités allemandes, comme Marbourg, Fribourg-en-Brigau ou Kiel, en comptent à peine plus de 200<sup>196</sup>. Attirés par la réputation de de Wette, les théologiens sont de loin les plus nombreux. Un fort pourcentage d'étudiants est originaire d'Argovie et des cantons orientaux de la Confédération (Grisons, Glaris, Saint-Gall), politiquement proches du gouvernement bâlois qu'ils avaient soutenu lors des *Wirren*. Malgré l'absence de statistiques en ce domaine, on peut penser que les étudiants bâlois se recrutent essentiellement dans la moyenne et la petite bourgeoisie: ils sont pour la plupart fils de pasteurs, de fonctionnaires, de maîtres d'école et d'artisans<sup>197</sup>.

Si l'on excepte deux ou trois autres corporations à l'existence très éphémère, la section locale de la Société de Zofingue demeure jusqu'en 1847, date à laquelle est fondé le groupement chrétien *Basler Schwizerhüsli*<sup>198</sup>, la seule association estudiantine de Bâle<sup>199</sup>. Bien qu'animées par les étudiants, les sociétés de gymnastique, telle par exemple la *Turnerschaft Alemannia*, sont en effet largement ouvertes aux personnes étrangères à l'université. Cette cohabitation ne va d'ailleurs pas sans conflits, le comportement des étudiants n'étant pas toujours du goût des autres membres:

/Es/ ergaben sich aus dieser gemischten Zusammensetzung nach kurzer Zeit schon mannigfache Schwierigkeiten, da die bürgerlichen Mitglieder sich mit dem burschikosen Auftreten der Studententurner nicht anfreunden konnten und es diesen auch übel vermerkten, daß

---

répercussions sur le niveau des enseignements. Il découlait à la fois de la volonté politique de démocratiser l'instruction publique et de la nécessité économique d'atteindre des effectifs honnêtes. Edgar Bonjour, *Zum hundertsten Stiftungstag der Berner Hochschule*, p. 423; Richard Feller, *Die Universität Bern, 1834-1934*, p. 74.

<sup>194</sup> Albert Teichmann, *op. cit.*, p. 62.

<sup>195</sup> Ernst Gagliardi et al., *Die Universität Zürich, 1833-1933*, p. 219 sqq.

<sup>196</sup> Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 58.

<sup>197</sup> Cf. Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart, 1460-1960*, p. 481.

<sup>198</sup> Le *Schwizerhüsli* était inspiré du *Wingolfsbund* allemand. Cf. Friedrich Schulze und Paul Szymank, *Das deutsche Studentum von den ältesten Zeiten bis zur Gegenwart*, p. 273. Fondé en 1841, le *Wingolfsbund* (ainsi dénommé par référence à une ode de Klopstock) regroupait les corporations d'obédience catholique et protestante dans un esprit supra-confessionnel qui se voulait radicalement différent de celui des associations s'adonnant essentiellement aux beuveries et aux duels.

<sup>199</sup> Cf. Ulrich Beringer, *Geschichte des Zofingervereins*, t. II, p. 435 sqq. L'*Alemannia* avait été dissoute dès février 1831. Les élèves du *Paedagogium* originaires de Bâle-Campagne fondèrent en 1845 l'association *Basellandia*, qui devint un an plus tard la *Rauracia*. Les relations de celle-ci avec le *Zofingerverein* étaient relativement tendues. Cf. Ulrich Beringer, *op. cit.*, t. II, p. 233 sq.

sie beim Turnen weniger Können und Ehrgeiz zeigten<sup>200</sup>.

Opposée au particularisme cantonal ("Kantönligeist"), la société patriotique de Zofingue se veut totalement étrangère à la lutte des partis politiques. Cette neutralité avait été solennellement réaffirmée et inscrite dans les statuts en 1832, à la suite de graves dissensions internes nées, entre autres causes, de la guerre civile bâloise<sup>201</sup>.

A l'origine, les Zofingiens souhaitaient prendre leurs distances par rapport aux moeurs et habitudes des étudiants allemands. C'est ainsi qu'ils refusaient de former une caste sociale distincte et de s'opposer aux "bourgeois". Ils étaient par ailleurs hostiles au duel, très répandu en Allemagne, dont la pratique leur semblait relever d'une fausse conception de l'honneur<sup>202</sup>. Cette volonté de susciter un patriotisme authentique et original, exempt de toute référence à un modèle étranger, avait été clairement définie dès le 23 juillet 1819, à Zofingue même, par l'étudiant en médecine Karl Bitzius:

Es ist die Schweiz eine Republik, und Deutschland steht unter Königen und Fürsten. So wird der Studentenstaat, der auch republikanisch ist, bei uns nicht so abgesondert und für sich stehen wie in einem Fürstenthum (...) Wir haben ferner in der Schweiz keine Universitäten, wo Jünglinge aus fremden Landen herkommen, sondern nur Akademien, wo weitaus der grösste Theil Einheimische sind. Wir leben also in unseren Familien und sind an ihre Verhältnisse gebunden (...) Lasst uns in unserem Studentenleben uns hüten, alles nachzuäffen, was die Studenten in Deutschland thun, eben weil sie es thun (...) Es sei unser Leben ganz schweizerisch! Studium der vaterländischen Geschichte sei eines Jeden Pflicht (...) Und jetzt noch eines lasset uns bedenken, meine Freunde ! Ihr wisst, wie unser Vaterland sich theilt in viele verschiedene Kantone; ihr seht, wie diese Scheidung nicht blos in der Form bleibt, sondern auch einwirkt in sein inneres Leben (...) Es haben die frühern Geschlechter dieses Unheil über uns gebracht; an uns ist es, dasselbe zu heben (...) Es verschwinde von nun an all dieser Unterschied ganz und gar unter uns ! Es spreche keiner: "Ich bin ein Zürcher, oder ein Berner oder Luzerner," nein, er spreche: "Ich bin ein Schweizer !" und auf diesen Namen sei er stolz und dieses Namens Ehre bestrebe er sich aus allen Kräften zu schützen und zu bewahren<sup>203</sup>.

<sup>200</sup> *Die farbentragenden Verbindungen an der Universität Basel. Festschrift des Delegierten - Convents zum 500jährigen Bestehen der Universität Basel*, p. 8.

<sup>201</sup> Cf. Charles Gilliard, *La Société de Zofingue*, p. 42.

<sup>202</sup> Cf. Ulrich Beringer, *op. cit.*, t. II, p. 277 sqq.

<sup>203</sup> Cité d'après Ulrich Beringer, *op. cit.*, t. I, p. 53 sqq. Karl Bitzius était le cousin d'Albert Bitzius, alias Jeremias Gotthelf. Ce dernier figurait également parmi les 60 membres fondateurs du *Zofingerverein* (26 Zurichoïses et 34 Bernois).

Une section zofingienne avait été fondée à Bâle en 1821<sup>204</sup>. Elle comptait 24 membres en 1829. A la même époque, les sections de Berne et de Zurich en comptaient respectivement 81 et 74<sup>205</sup>. Après la défaite de 1833, le ressentiment envers la Confédération étant davantage de circonstance que l'enthousiasme national, le nombre des membres bâlois tombe à 15. Il ne devait se relever durablement que dix ans plus tard<sup>206</sup>.

Les réunions périodiques des sections locales étaient obligatoires pour tous les membres dits "actifs". Elles se déroulaient en deux "actes", selon un rituel variant peu d'un endroit à l'autre. Le premier acte prévoyait traditionnellement des activités de type sérieux: exposés sur des sujets patriotiques, discussions à propos de textes distribués à l'avance, lectures d'ouvrages historiques. Le deuxième acte était consacré à la musique, aux jeux de société et à la boisson<sup>207</sup>.

C'est à Bâle, en 1830, que l'on voit apparaître pour la première fois les rubans aux couleurs de la Société de Zofingue (rouge et blanc). Ils avaient été offerts à la section locale par un fabricant de la ville<sup>208</sup>. Rappelons ici que le ruban de soie était la principale industrie du canton. Les Zofingiens bâlois avaient choisi d'arborer les couleurs de la Confédération pour se distinguer des membres de l'*Allemannia*, qui portaient, eux, des rubans noir, rouge et or<sup>209</sup>. Les Zofingiens bâlois renoncèrent à vrai dire très rapidement à exhiber leurs propres marques distinctives. En effet, la guerre civile commença peu de temps après et le port des couleurs confédérales aurait alors constitué aux yeux de la population une véritable provocation<sup>210</sup>. Cette situation particulière ne devait cependant pas mettre dans l'embarras les Zofingiens de Bâle, car leurs camarades des autres sections se montraient de toute façon peu enclins à se différencier de leur entourage par des détails vestimentaires.

Rendue méfiante envers toute forme d'engagement politique par les événements des années 1830-1833, la *Zofingia* bâloise cultive davantage que les autres sections la partie "scientifique" de ses activités. Elle se distingue de ce fait par le nombre et la qualité de ses travaux écrits<sup>211</sup>. Lorsqu'après 1848 - les

---

<sup>204</sup> Cf. *supra*, p. 196.

<sup>205</sup> Charles Gilliard, *op. cit.*, p. 26.

<sup>206</sup> Cf. Ulrich Beringer, *op. cit.*, t. II, p. 433.

<sup>207</sup> Cf. *ibid.*, t. II, p. 438 sqq.

<sup>208</sup> Cf. *ibid.*, t. II, p. 185.

<sup>209</sup> Cf. *ibid.*, t. II, p. 186.

<sup>210</sup> Cf. *ibid.*, t. II, p. 186. Nous avons déjà souligné à plusieurs reprises le caractère extrêmement tendu des relations entre Bâle et la Confédération à l'époque des *Dreissiger Wirren*.

<sup>211</sup> Cf. *ibid.*, t. II, p. 297.

aspirations fédérales se trouvant réalisées - il faudra proposer de nouveaux objectifs à l'ardeur idéaliste des Zofingiens, cette attitude de prudente réserve politique se révélera un avantage appréciable<sup>212</sup>.

Johann Jakob Bachofen et Jacob Burckhardt, qui étudièrent pendant quelques semestres à l'université de Bâle, appartenrent l'un et l'autre à la Société de Zofingue. Bachofen en fut membre "actif" de septembre 1834 à avril 1835<sup>213</sup>, Burckhardt de janvier 1838 à septembre 1839<sup>214</sup>.

Les sentiments éprouvés envers la *Zofingia* par l'étudiant Burckhardt furent en fin de compte mitigés, comme le révèle - entre autres sources - sa Correspondance de l'époque<sup>215</sup>. Les témoignages que nous livre celle-ci sont du plus haut intérêt, car ils projettent un éclairage singulier tant sur le climat de la section bâloise que sur certains aspects de la Société susceptibles d'engendrer l'insatisfaction chez un esprit exigeant et critique.

Il semble que Burckhardt ait été un membre dynamique et influent du *Zofingerverein* de Bâle, si l'on en juge par le fait qu'il en devient le chroniqueur élu (*Aktuar*) au bout de quelques mois seulement<sup>216</sup> et si l'on considère la fréquence et la diversité de ses contributions: exposés au cours du premier "acte" des réunions, lecture de poèmes, collaboration régulière au *Gästli* (l'une des feuilles récréatives de l'association)<sup>217</sup>, participation appréciée au deuxième "acte" des soirées, laquelle lui vaut les sobriquets évocateurs de "Spottdrossel" et de "Vereinspapagei"<sup>218</sup>.

Certaines lettres de Burckhardt dépeignent l'atmosphère chaleureuse régnant

<sup>212</sup> Cf. Andreas Staehelin, *150 Jahre Sektion Basel des Schweizerischen Zofingervereins 1821-1871*, p. 7.

<sup>213</sup> *Mitglieder-Verzeichnis der Sektion Basel des Zofingervereins, 1820-1894*, p. 7.

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>215</sup> Cf. Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 577 sqq.; Otto Markwart, *Jacob Burckhardt. Persönlichkeit und Jugendjahre*, p. 225-228.

<sup>216</sup> Elu le 18 mai 1838, il démissionne de cette fonction dès le 7 juillet suivant, pour être libre le vendredi. Cf. Jacob Burckhardt, *Briefe* (éd. Max Burckhardt), t. I, p. 281 (note de l'éditeur).

<sup>217</sup> Edité à Bâle à partir de 1830, le *Gästli* contenait à la fois des articles de nature humoristique ou satirique et des poésies. Dans les années 40, il fut influencé par l'écrivain badois Georg Herwegh. Cf. Ulrich Beringer, *Geschichte des Zofingervereins*, t. II, p. 331 et 436. On trouvera un choix de poèmes patriotiques publiés dans le *Gästli in: Aus dem Gästli, 1838-1845*, Basel, Fritz Bassermann, 1872.

<sup>218</sup> Cf. Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 578. Les procès-verbaux des réunions font apparaître le dynamisme de Burckhardt au sein de la section. Cf. Felix Staehelin, "J. Burckhardt" in: *Centralblatt des Zofinger-Vereins, Feuille centrale, organe officiel de la Société de Zofingue*, 38, 1897-1898, p. 112-122. Le 9 juin 1838, Burckhardt fait un exposé sur les monuments anciens de la Confédération, dans le but d'exhorter ses frères zofingiens à ne pas se désintéresser de cet héritage lorsqu'ils seront entrés dans la vie pratique; le 17 mai et le 28 juin 1839, il se livre à une "description historico-ethnographique" du canton du Tessin, qui produit une forte impression; le 28 août 1839, jour anniversaire de la naissance de Goethe, il traite des relations de ce dernier avec la Suisse (comme à l'habitude "in freiem Vortrag").

à l'intérieur de la section, d'autres sont nettement négatives, telle celle adressée en juin 1838 à son ami et confident Johannes Riggenbach, où il déplore l'inanité des activités zofingiennes et regrette son engagement:

Im Zofingerverein giebt es nicht viel neues (...) übrigens hätte ich mehr Lust als je, auszutreten, und nur meine eingegangene Verbindlichkeit bewegt mich zum Bleiben. Ich sehe, an was für unheilbaren Übeln der Verein laboriert, ein Catalina kann und darf ich nicht sein, und den Verein langsam umgestalten geht mir alle Fähigkeit und Lust ab. Auf keinen Fall bleibe ich länger darin als nächstes Frühjahr. Eine Masse guter Zeit und Kräfte werden auf die ärgsten Bagatellen verwandt, dem mag ich nicht mehr lange zusehen (...) Nach Zofingen gehe ich in keinem Fall; ich weiß wie es dort zugeht, und weiß es von unparteiischer Seite. - Es wird im Verein gedroschen, aber kein Getreide, ja nicht einmal leeres Stroh, es wird bloß gedroschen. Doch schimmerts als wollte eine bessere Zeit hereinbrechen, die ich aber nicht abwarten mag<sup>219</sup>.

Quelques mois plus tard, à la suite d'un incident avec un membre de la section, qui lui reprochait (sans le nommer) de privilégier la tendance "scientifique" au détriment des activités "patriotiques", Burckhardt envisage - sérieusement cette fois - de démissionner<sup>220</sup>. Ses amis l'en ayant dissuadé, il y renonce, mais seulement après qu'une franche discussion au sein de la section ait permis de trouver un accord avec le parti des "Anti-scientifiques"<sup>221</sup>. La proposition de Burckhardt visant à ce que les exposés du premier "acte" des réunions se concentrent sur des sujets d'histoire suisse permet, semble-t-il, de concilier les points de vue et rencontre l'assentiment général. C'est du moins ce qui ressort

<sup>219</sup> *Briefe* (éd. Max Burckhardt), t. I, p. 74 sq. (11 juin 1838).

<sup>220</sup> Cf. Otto Markwart, *op. cit.*, p. 226 sq.

<sup>221</sup> Cf. lettre du 26 août 1838 à Johannes Riggenbach: "Ich bleibe nun im Zofingerverein, da in der ersten Sitzung nach den Ferien eine offene Erklärung von allen Seiten erfolgte (...) Auf vielfachen Zuspruch hin entschloß ich mich im Verein zu bleiben, obwohl ich schon über den Samstag Abend disponiert hatte. Ich wäre eigentlich gerne ausgetreten, aber jetzt bleibe ich auch gerne" (*Briefe*, éd. Max Burckhardt, t. I, p. 82 sq.). L'expression "Anti-scientifiques" est employée par le président de la section lui-même, Alois Biedermann, dans une lettre du 28 novembre 1838 au comité central (traduite en français par "Jaques Burckhardt" pour "diminuer de tant soit peu la tâche sans doute énorme de vos traducteurs"): "Dans le cours de l'été passé deux tendances principales se prononcèrent avec une telle énergie, qu'à la fin la section se trouva divisée en deux partis (...) Les uns croyaient trouver le principe fondamental de nos assemblées dans l'élément scientifique de la réunion, les autres croyaient le trouver dans son élément amical et cordial, et la tension entre les deux partis allait en croissant comme une fièvre chaude d'un côté et froide de l'autre jusqu'au moment des nouvelles élections. Je fus appelé à la tête de notre section; mais étant considéré comme partisan zélé des Anti-scientifiques, je comprends, et vous comprendrez avec moi, combien est pénible et difficile la tâche de réunir impartialement toutes les tendances de notre grand but, de protéger Ce qui est bon, de quel parti qu'il vienne, et de combattre ce qui est mauvais quand même il vient de ce côté dont je suis considéré comme partisan" (J. B., *Briefe*, éd. Max Burckhardt, t. I, p. 93 sq.).

implicite­ment d'une lettre officielle de janvier 1839 - qu'il écrit à la nouvelle section de Neuchâtel en sa qualité de correspondant - où le contenu des réunions bâloises est présenté comme suit:

Den Zofingern in Neuenburg die Zofinger in Basel

Gruß und Handschlag zuvor:

Freunde, Brüder! -

(...) Nicht ohne ein ganz eignes Gefühl habe ich unlängst die Schreiben der alten Section von Neuenburg an die unsrige durchlaufen; mehrere davon gehören einer politischen sehr bewegten Zeit an (...) Diese Zeiten sind jetzt vorbei (...) und wir sehen eine, so Gott will, friedliche Zukunft vor uns. Deßhalb ist auch unsere Section wieder völlig in den gewohnten Gang der Geschäfte eingetreten, und dieser qualificiert sich wesentlich als eine *wissenschaftliche*. -

Den Kern unserer Sitzungen nämlich bilden nicht, wie in den meisten andern Sektionen, die Verhandlungen, Briefe und Geschäfte, sondern die ziemlich regelmäßig vorgelesenen *Aufsätze*, die in einer gewissen Ordnung geliefert zu werden pflegen. Bisdahin und auch jetzt noch steht die Wahl des Gegenstandes jedem frei, nur liebt man es nicht, daß einer seine Themata bloß aus den seiner Facultaet angehörigen Disciplinen wähle. -

In neuster Zeit jedoch scheint sich eine Vorliebe für *vaterländische* Gegenstände, die längst nicht mehr in einem solchen Grade vorhanden war, von neuem hervorthun zu wollen, und wir halten dieß für ein gutes Zeichen. So war es zu den Zeiten, als der Verein gestiftet ward; damals wurden ganz ausschließlich schweizerische Gegenstände behandelt, und so kann es auch jetzt werden. Es ist nicht damit gemeint, daß aus dem Verein eine historische Gesellschaft werden solle, wie wir denn überhaupt uns nicht vermessen, irgendwie die Wissenschaft als solche zu fördern, sondern wir finden bloß, daß Behandlung vaterländischer Themata die natürlichste Beschäftigung unseres Vereins sei<sup>222</sup>.

Burckhardt prend également parti avec fougue dans un autre débat, celui des relations entre Zofingiens et *Turner*, se prononçant dans le sens d'une fusion des deux associations<sup>223</sup>. Défendu par les Bâlois à Zofingue, lors de l'assemblée annuelle de 1838, le projet d'union est repoussé<sup>224</sup>. La participation de Burckhardt

<sup>222</sup> *Briefe* (éd. Max Burckhardt), t. I, p. 103 sq. C'est Burckhardt qui souligne. Il avait été désigné comme correspondant de la section de Neuchâtel au cours de la séance du 13 novembre 1838. Dissoute en 1832, cette section s'était reconstituée en 1838. Mais des tensions internes subsistaient, en relation avec le statut particulier de Neuchâtel au sein de la Confédération. Neuchâtel était en effet à la fois un canton suisse et une possession du roi de Prusse.

<sup>223</sup> Cf. lettre du 26 août 1838 à Johannes Riggenbach: "Das Project ist riesenhaft, wäre aber bei einer gewissen Quantitaet guten Willens gar wohl ausführbar" (*Briefe*, éd. Max Burckhardt, t. I, p. 83).

<sup>224</sup> Cf. Ulrich Beringer, *Geschichte des Zofingervereins*, t. II, p. 339.

aux activités du *Zofingerverein* prend fin le 13 septembre 1839, avec la joyeuse fête d'adieu (*Abschiedswichs*) qui précède son départ pour l'université de Berlin<sup>225</sup>.

On observe après 1840 une évolution très sensible de la *Zofingia*, dont les habitudes se rapprochent de celles des corporations allemandes<sup>226</sup>, autrefois si décriées par les Zofingiens eux-mêmes. A partir de cette date, une plus grande attention est accordée aux signes extérieurs: les rubans de couleur font leur réapparition, tandis que sont introduites casquettes et bannières; la hiérarchie interne se diversifie; le deuxième "acte" des réunions prend une importance beaucoup plus grande, en même temps qu'augmente la consommation de bière<sup>227</sup>. Inspiré des pratiques en vigueur chez les étudiants de Heidelberg, un *Biercomment* est imposé en 1846 à l'intérieur de la section bâloise<sup>228</sup>.

L'évolution générale de la Société de Zofingue dans le sens de la *Burschikosität* allemande est particulièrement nette à Bâle. Cette affinité nouvelle permet aux étudiants bâlois poursuivant leurs études dans une université de la Confédération germanique de s'inscrire dans une corporation allemande sans perdre leur qualité de Zofingiens<sup>229</sup>.

En résumé, l'étudiant bâlois des années 1833-1848 occupe une place à part dans la typologie de l'époque, puisqu'il se distingue et se rapproche tour à tour, en raison des circonstances que nous avons analysées, à la fois de ses camarades confédérés et de ses homologues allemands.

### *Nouvelles menaces*

Après la réorganisation de l'université en 1835, ses adversaires observent un temps de répit. Celui-ci est de courte durée. Dès 1841 en effet, la jeune presse radicale bâloise prend l'antique institution pour cible privilégiée, dirigeant ses attaques haineuses à la fois contre l'orientation trop peu pratique des enseignements et contre le conservatisme politique du corps professoral. L'offensive émane conjointement du *Basellandschaftliches Volksblatt*, édité à Bâle-Campagne mais fort lu à Bâle-Ville<sup>230</sup>, et de la *Neue Basler Zeitung*, à laquelle succède en 1842 la

<sup>225</sup> Cf. Otto Markwart, *op. cit.*, p. 228.

<sup>226</sup> Cf. Ulrich Beringer, *op. cit.*, t. II, p. 260 sqq.

<sup>227</sup> Cf. *ibid.*, t. II, p. 440 sq.

<sup>228</sup> Cf. *ibid.*, t. II, p. 271 sq. Le *Biercomment* est un ensemble de règles strictes fixant les modalités suivant lesquelles doivent se dérouler les séances de beuveries. Le "Biercomment für die Zofinger in Basel" de 1846 comportait 45 paragraphes (Beringer, t. II, p. 272).

<sup>229</sup> Cf. Ulrich Beringer, *op. cit.*, t. II, p. 261.

<sup>230</sup> Chaque jeudi, les lecteurs citadins du journal le "dévoraient plus avidement qu'Isaïe son plat de

*Schweizerische Nationalzeitung.*

Le 1er avril 1841, puis de nouveau le 10 avril de la même année, la *Neue Basler Zeitung* reproche à l'université d'avoir manqué aux promesses contenues explicitement dans la loi de réorganisation en ne réaménageant pas les disciplines enseignées, en particulier le droit, dans un sens utilitaire:

Was wir bedürfen, ist die versprochene praktische Richtung der Erziehung<sup>231</sup>.

Le 30 septembre 1845, la *Schweizerische Nationalzeitung* met en parallèle la situation de l'université et celle des enseignements primaire et secondaire, dans un long article ayant pour titre: "*Die Universität, oder Wir verwenden so viel für das Unnöthige, daß uns wenig für das Nöthige übrig bleibt*"<sup>232</sup>. L'auteur y dénonce avec virulence l'attribution généreuse de bourses à des étudiants de l'extérieur, alors que dans le même temps des droits d'inscription trop élevés éloignent des écoles un grand nombre d'enfants:

Ja, eine Universität, die durchschnittlich von einem Dutzend hiesiger und etwa drei bis vier Dutzend auswärtiger Studenten besucht wird, die dazu noch an goldenen und silbernen Haaren herbeigezogen werden müssen, ist für uns kein Bedürfniß (...) Da sie so viel kostet, das andern Anstalten, die wirklich Bedürfniß sind, zugewendet werden könnte, so ist es lächerliche Eitelkeit, die uns zu theuer zu stehen kommt, eine Universität zu haben, die nur dem Namen und den Kosten nach eine solche ist (...) Auch zieht sie noch andere nicht unbedeutende Auslagen nach sich. Da ist der botanische Garten, worin ein Professor thront. Da ist das neue Museum u.s.w. Oder lassen wirklich unsre übrigen Lehranstalten nichts mehr zu wünschen übrig, daß solche Gebäude als erstes Bedürfniß sich herausstellen? Keineswegs (...) Was nützen die besten Schulen, wenn sie nicht Allen zugänglich gemacht werden? Das hohe Schulgeld ist zum Theil Ursache, daß arme Leute ihre Kinder oft so früh aus der Schule und dem Kinderleben wegnehmen (...) *Kein Buch, keine Schrift kann ein armes Kind unentgeltlich aus der Schule erhalten, aber ein einziger auswärtiger Student erhält so viel an Stipendien, daß man einer ganzen Schulklasse damit das Papiergeld erlassen könnte*<sup>233</sup>.

---

lentilles". Cité d'après Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, II. Teil, p. 69. C'est nous qui traduisons. Lorsque la *Lesegesellschaft*, par souci de décence, résilia son abonnement, le *Basellandschaftliches Volksblatt* gagna 150 nouveaux abonnés en l'espace d'une semaine (*ibid.*, p. 69).

<sup>231</sup> 10 avril 1841, n° 42, p. 169. Etaient particulièrement visés les cours de droit romain assurés par Johann Jakob Bachofen. Etant donné sa fortune et sa jeunesse, on aurait pu - d'après le même journal - attendre de Bachofen, plutôt que de l'impécunieux angliciste Marriott, qu'il fournît des contributions bénévoles (1er avril, n° 39, p. 115 sq.).

<sup>232</sup> N° 134, p. 495 A-B. C'est la rédaction du journal qui souligne.

<sup>233</sup> *Loc. cit.*, p. 495 A-B. C'est la rédaction du journal qui souligne.

Il est indéniable que la situation des écoles publiques de la ville est, sous la Régénération, loin d'être idyllique<sup>234</sup>. Celles-ci avaient certes vu, sous la Restauration, leurs méthodes et leur encadrement pédagogique s'améliorer<sup>235</sup>; toutefois leurs effectifs étaient demeurés pléthoriques et leur accès interdit aux classes laborieuses, deux données que l'accroissement de la population et l'introduction de la scolarité obligatoire<sup>236</sup> ne font désormais qu'aggraver. Aussi la *Nationalzeitung* n'a-t-elle sans doute pas tout à fait tort, lorsqu'opposant l'université à l'ensemble des autres établissements, elle compare la première à un parc d'agrément ("schöner englischer Park") dissimulant à son propriétaire la misère des seconds, à savoir le verger et le potager, directement utiles, eux, aux besoins de la vie quotidienne<sup>237</sup>.

Le *Basellandschaftliches Volksblatt*, quant à lui, déchaîne son animosité contre les membres du corps enseignant, en particulier contre les professeurs d'origine étrangère, le plus dangereux étant à ses yeux l'"apostat" Wilhelm Wackernagel:

Die Professoren, statt wie es von Gott und Amtswegen ihre Pflicht wäre, ihre Schüler aufzuklären und durch Befreiung des jugendlichen Geistes auch eine zukünftige politische Emanzipation Basels anzubahnen, wirken gerade durch Wort und That auf das direkte Gegentheil, auf eine völlige Verdampfung und Verfinsterung der Köpfe hin. *Anstatt den alten Basler Zopf zu amputiren und zu extirpiren, balsamiren sie denselben ein, um ihm die Unsterblichkeit einer Mumie zu verschaffen.* - Schöne Aufgabe für Jugenderzieher. Der Haß, den die Liberalen gegen die Universität haben, ist (...) nur ein bedingter und sekundärer; er gilt nicht sowohl der Anstalt *an und für sich*, als der Anstalt, *die solche Lehrer hat.*

Derjenige Basler Professor, der in dieser Beziehung am meisten auf dem Bückel trägt, ist der (wer sollte ihn nicht kennen?) berüchtigte Apostat *Wackernagel*. Früher ein in *jeder* Beziehung "flottes" Haus,

<sup>234</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Kantonstrennung bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 62-65.

<sup>235</sup> Cf. *supra*, p. 198 sqq. Sous la Restauration, Bâle était citée en exemple dans les autres cantons et à l'étranger pour l'avance qu'elle avait prise dans le domaine de l'instruction publique. Cf. Rudolf Hanhart, *Basels Bildungsanstalten, literarische Hilfsmittel und wissenschaftliche Vereine*, p. 1; J. W. Heß, *Die Gemeindeschulen der Stadt Basel in den Jahren, 1817-1822*, p. 133; J. W. Heß, *Die Knabengemeindeschulen der Stadt Basel in den Jahren, 1825-1835*, p. 172 sq.

<sup>236</sup> Un décret du 21 février 1838 rendait la fréquentation de l'école obligatoire pour tous les enfants âgés de six à douze ans. Le même décret imposait aux enfants de familles protestantes la fréquentation du catéchisme (*Kinderlehre*) jusqu'à la confirmation. Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 62.

<sup>237</sup> 6 février 1847, n° 31, p. 122 A. L'auteur de l'article en question en arrivait à la conclusion suivante: "*Wir sehen daher kein Heil für die untern Schulen, solange diese lateinische Küche dasteht*". C'est la rédaction qui souligne.

ist er jetzt einer der ärgsten Spieße und Pietisten geworden, welche die an solchen Produkten doch überreiche Stadt nur aufzuweisen hat<sup>238</sup>.

Le journal de Bâle-Campagne se réjouit ouvertement des difficultés de l'université, qu'il qualifie tantôt de "geistige Verkrüppelungsanstalt, intellektuelle/s/ Spittel und Treibhaus für Zöpfe"<sup>239</sup>, tantôt de "verkrüppeltes Zwergen- und Zwitterinstitut"<sup>240</sup>. Le 13 octobre 1842, le *Basellandschaftliches Volksblatt* proclame sur le ton du triomphe:

Es ist der beste Beweis von der ursprünglich gesunden und kernhaften Natur der Basler, daß sie *trotz* all' der zahlreichen Verkrüppelungsanstalten, an deren Spitze die Universität steht, noch nie zur völligen Ertötung gekommen (...) Der Untergang der Universität ist der Aufgang einer schönen Zukunft für Basel<sup>241</sup>.

Mais l'université trouve également des défenseurs du côté de la presse locale. C'est ainsi qu'en janvier 1847, l'*Allgemeines Intelligenzblatt der Stadt Basel*, journal indépendant paraissant depuis 1845<sup>242</sup>, réplique vigoureusement aux attaques des libéraux dans une série de quatre articles intitulée "Die Basler Universität vom liberalen Standpunkt betrachtet"<sup>243</sup>. Deux questions retiennent plus particulièrement l'attention du journal: le conservatisme politique des membres de l'université et l'utilité d'une école professionnelle supérieure (*Gewerbeschule*). Bien que ne partageant pas les idées de la plupart des professeurs, l'auteur des articles en question démasque le caractère tendancieux des raisons qui poussent les libéraux à demander la suppression de l'université:

(...) die Hand auf's Herz, ihr Liberalen, wenn die Baslerprofessoren zu eurer Fahne gehörten, wenn sie der Bewegung sich angeschlossen hätten, wenn ihr in ihnen nicht einen feindlichen Damm gegen eure Bestrebungen sähet, würdet ihr mit derselben Hartnäckigkeit, derselben Heftigkeit und Rücksichtslosigkeit die Aufhebung der Universität durchzusetzen suchen? (...) Gewiß, auch Einsender dieses ist mit der politischen Gesinnung vieler Universitätsglieder nicht einverstanden, er wünschte lebhaft sie hätten eine andere politische Bahn eingeschlagen; aber ferne sei es um der Personen und persönlichen Gesinnungen willen das Institut

<sup>238</sup> 24 novembre 1842, n° 47, p. 207 B-208 A. C'est la rédaction qui souligne. Le titre de l'article est: "Basler Universitäts-Stückli".

<sup>239</sup> *Ibid.*, p. 207 B.

<sup>240</sup> 19 septembre 1844, n° 111, p. 447 B.

<sup>241</sup> N° 41, p. 182 A. C'est la rédaction qui souligne.

<sup>242</sup> Cf. Fritz Blaser, *Bibliographie der Schweizer Presse*, t. I, p. 526-527.

<sup>243</sup> N° 22 (27 janvier), p. 97 A-B et 98 A; n° 23 (28 janvier), p. 101 A-B et 102 A-B; n° 24 (29 janvier), p. 105 A-B et 106 A-B; n° 25 (30 janvier), p. 109 A-B et 110 A.

der Universität anzufeinden (...) Die politische Meinung ist die Privatangelegenheit der Professoren, ihre Stellung an der Universität ist eine reinwissenschaftliche (...) Die Universität ist kein politisches Institut, wenigstens keines der Tagespolitik, ihr Zweck ist am Ende freilich auch der Staat, aber bloß auf dem Wege der Wissenschaft<sup>244</sup>.

Quant aux arguments des libéraux en faveur de la création d'une école professionnelle, le correspondant du journal ne les trouve guère convaincants, ce qui l'amène à subodorer là aussi des *a priori* de nature politique:

Fassen wir einmal diesen schimmernden Paradiesvogel "Gewerbschule", den man so lockend vor den Augen der Bürgerschaft flattern läßt, genauer in's Auge: Von den möglichen Vorzügen einer Gewerbschule für Basel können wir hier nicht sprechen (...) nur eins in Bezug auf ihre Realisirung möchte zu bemerken sein, nämlich daß sie in unsern Verhältnissen schwerlich gar tiefen Grund und Boden finden dürfte, daß die Vortheile die sie gewähren soll, mehr in den Köpfen ihrer Gönner als je in der Wirklichkeit könnten vorhanden sein<sup>245</sup>.

Les multiples attaques dont l'université fait l'objet expliquent en partie pourquoi Jacob Burckhardt, quittant Bâle en janvier 1846 à destination de Rome, se montre à ce point pessimiste sur les chances de survie de l'établissement où il vient d'enseigner pendant deux années:

Vielleicht stürzt inzwischen die gute alma mater Basiliensis üben Haufen; sie hängt schon lange an einem Faden<sup>246</sup>.

Burckhardt - on le sait - se trompe. Pourtant, après son départ, l'opposition radicale loin de se tempérer, s'amplifie encore, au point qu'en 1850, un membre du Grand Conseil soumet à l'assemblée cantonale une motion visant la suppression de l'université au profit de la création d'une école professionnelle supérieure<sup>247</sup>. Cette proposition est rejetée par un vote sans ambiguïté le 3 février 1851, à l'issue d'un débat de cinq heures auquel prennent part, en leur qualité de conseillers, le recteur

<sup>244</sup> N° 23, p. 101 A-B.

<sup>245</sup> N° 23, p. 102 A-B. A l'appui de sa thèse selon laquelle Bâle ne constituait pas un terrain favorable à l'implantation d'une *Gewerbschule*, l'auteur des articles en question rappelait le médiocre succès de la section réaliste du *Paedagogium*: "Die Realabtheilung des Pädagogiums, die grundsätzlich den Zweck einer Industrieschule erfüllen soll, zeigt es ja am besten, wie gering hier die Neigung zu wissenschaftlicher industrieller Bildung ist" (*loc. cit.*, p. 102 B).

<sup>246</sup> *Briefe* (éd. Max Burckhardt), t. II, p. 195 (lettre du 24 janvier 1846 à Eduard Schauenburg).

<sup>247</sup> Cf. C. Meyer, *Die Stadt Basel von 1848-1858*, I. Teil, p. 126 sqq. Le conseiller en question était Daniel Senn, originaire de Liestal (Bâle-Campagne). Cette motion voit le jour - coïncidence non fortuite - au moment où est relancée l'idée d'une université centrale. Cf. Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart 1460-1960*, p. 420 sq.

Heusler, Peter Merian, Wilhelm Vischer et Karl Rudolf Hagenbach. L'alerte avait cependant été chaude<sup>248</sup>. Ce fut à vrai dire la dernière puisqu'à partir de cette date l'existence de l'université ne fut plus jamais remise en question. Une loi contribuant à sa consolidation devait même être votée peu après, qui dotait chaque faculté d'une chaire supplémentaire, augmentait les crédits alloués aux collections scientifiques et augmentait la rémunération des professeurs<sup>249</sup>.

\*

\*      \*

Quelle image l'université de Bâle offre-t-elle en 1848, au moment où se renforcent les liens jusqu'alors très lâches entre le pouvoir fédéral et les cantons?

Treize années se sont écoulées depuis qu'en 1835, l'irréparable a été - de peu - évité, treize années au cours desquelles s'est opéré insensiblement, malgré

---

<sup>248</sup> Cf. *ibid.*, p. 419 sqq. La proposition fut repoussée par 81 voix contre 11 (*ibid.*, p. 427). - Le recteur Johannes Schnell et le chimiste Christian Friedrich Schönbein réagirent aux attaques dirigées contre l'université en publiant, en 1851, une brochure intitulée *Die Universität von Basel, was sie fordert und was sie leistet. Ein Wort, im Einverständnis mit mehreren Collegen ausgesprochen*. Après avoir démontré - chiffres à l'appui - que l'université ne coûtait en fait que fort peu à l'Etat (dans la mesure où elle puisait largement dans ses fonds propres), les auteurs exprimaient le souhait - légitime à leurs yeux - de jouir du respect de la population: "Die Universität fordert aber nicht nur Geld, sie verlangt auch guten Willen bei den Behörden, Achtung bei der Bürgerschaft. Sie will nicht ein Bettlerleben führen und für ihre Besoldungen alle Beschimpfungen der Rohheit hinnehmen (...) Bei der Bürgerschaft hat sie nicht nur an den Gastmahlen, sondern auch bei andern Anlässen Anhänglichkeit angetroffen und das ist allein der Boden, in dem sie gedeihen kann. 'Ihr seid meine Flügel', sagte Pyrrhus zu seinen Soldaten, Niebuhr zu seinen Zuhörern. Wo der Lehrer der Wissenschaft für seine Ergebnisse kein Verständniß, für seinen Mund kein Ohr mehr findet, da weiche er von dannen! Alles Geld der Staatskasse wird seinen Muth nicht beleben. - Aber Achtung muß *erworben* werden; Mantel und Kragen werden sie nicht mehr einflößen; sie, das erstgeborene Kind der Freiheit, ist allem Zwang und Erbgang entzogen" (p.12). Ce sont les auteurs qui soulignent. Dans la deuxième partie de leur plaidoyer ("Was die Universität leistet?"), Schnell et Schönbein énuméraient les services rendus par les différentes facultés tant au canton et à la Confédération qu'à la science en général. Dans un appendice intitulé "Was an der Universität hängt", Schönbein insistait sur l'étroitesse des liens entre l'université et la ville. - On retrouve les idées défendues par Schnell et Schönbein dans la brochure anonyme *Schulen und Universität in Basel. Aufklärungen*, parue également en 1851. Le fabricant et conseiller d'Etat Adolf Christ y expose le point de vue personnel d'un représentant des milieux du négoce sur l'intérêt qu'il y a pour une ville à posséder une université: "Wenn der Schreiber dieser Zeilen hier die Vortheile der Universität für Nichtstudirende hervorhebt, so thut er es neben den allgemeinen Gründen auch aus einer Pflicht persönlicher Dankbarkeit, denn ihm, einem Gliede des Gewerbsstandes, sind diese Vortheile wirklich zu Gute gekommen, und er zweifelt nicht, daß Hunderte mit ihm einstimmen werden. Er erinnert sich und seine Mitbürger desselben Standes, welche Eindruck der Oede und Leere wir aus solchen Städten mit heim brachten, die ganz und gar, und ohne ein wissenschaftliches Gegengewicht nur dem Handel oder den Gewerben leben, wie z. B. Lyon und Havre" (p. 14).

<sup>249</sup> Cette loi fut votée le 15 janvier 1855. Cf. Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart, 1460-1960*, p. 430.

une remise en question quasi permanente de son droit à l'existence, l'ancrage irréversible de l'institution dans le tissu social de la cité.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, effectifs médiocres<sup>250</sup>, moyens financiers restreints et isolement politique assignent à l'université bâloise - dont l'originalité est d'être le foyer intellectuel d'un Etat dont les dimensions se réduisent à une ville - une place des plus modestes sur le plan européen. Pourtant, en dépit des limites imposées à leur expansion, les disciplines représentées dans l'établissement participent toutes du mouvement des idées et des progrès de la science. Malgré une aire d'influence restreinte et des circonstances hostiles, la petite université de Bâle réussit la gageure de ne pas manquer le rendez-vous avec l'évolution spirituelle et scientifique de son temps.

Loin d'être une société close sur elle-même, l'université bâloise de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle entretient des liens multiples avec la population du canton, se distinguant en cela de ses jeunes soeurs helvétiques. Sa fonction didactique et culturelle ne fait aucun doute: l'institution assure en effet la formation des élites locales et remplit de manière satisfaisante le rôle d' "académie bourgeoise" dans lequel l'a confirmée la loi de 1835.

Maintenue envers et contre tout, l'université ne jouit cependant pas d'une reconnaissance unanime, ses adversaires ayant beau jeu d'opposer à sa faible fréquentation la surcharge des établissements scolaires. Sa mise en cause par l'opposition radicale, dont les chevaux de bataille dans les années 40 du XIX<sup>e</sup> siècle sont les écoles et le théâtre, fait de l'université bâloise, à l'instar de l'université de Berne mais pour la raison inverse<sup>251</sup>, un enjeu politique de première importance.

Le dernier assaut livré contre la vénérable *Universitas Basiliensis*, dans les années 1850-1851, tourne finalement à l'avantage de cette dernière puisque l'institution sort du redoutable combat non seulement intacte mais encore moralement renforcée. C'est ce que souligne, avec un vif contentement, le pédagogue argovien Rudolf Rauchenstein, dans une lettre de félicitations adressée à un conseiller bâlois de ses amis, l'helléniste Wilhelm Vischer, à l'occasion du vote décisif du 3 février 1851:

Ich kann nicht anders, ich muß an Jemanden von meinen Freunden

---

<sup>250</sup> Cf. *ibid.*, p. 492 sqq.

<sup>251</sup> A Berne, ce furent les conservateurs qui voulurent, en 1850, supprimer le foyer de radicalisme que constituait à leurs yeux l'université cantonale. Cf. Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart, 1460-1960*, p. 420.

nach Basel schreiben, um meine große Freude über Ihre Verhandlungen über die Universität auszudrücken, wovon ich den Schluß noch gestern Abend halb 11 Uhr in einem Kreise von Freunden aus der Basler Zeitung vorgelesen habe. Alle, gelehrt und ungelehrt, was da war, äußerten lebhaft ihre Freude.

Zwar daß die Stürmer in der Minderheit bleiben würden, durfte man schon fest annehmen; aber ob in starker, drohender oder temporärer, darüber durfte man unruhig sein. Nun aber hat man erst Ursache, sich zu freuen und ich gratulire Ihnen und allen unsern Freunden in Basel und der ganzen Universität und der in Basel sich so lange kundgebenden edeln geistigen Kraft und dem rühmlichen Sinn für alle Güter höherer Bildung. Dieses scheint mir nun, aus dem Stimmenverhältniß abzunehmen, nicht bloss erhalten und gerettet, sondern durch die Abstimmung selber tiefer in der öffentlichen Achtung und Liebe gewurzelt und fester zu stehen, als wenn kein Angriff Statt gefunden hätte (...)

Der Beschluss ist für Basel nicht allein, sondern für die Schweiz ein Gewinn und eine Ehre und erhält unserm Vaterlande einen leuchtenden und seit den letzten Jahren vor andern ausgezeichneten Brennpunkt geistiger Bildung. Auch hat Basel den Segen erfahren; denn keine andere Schweizerstadt wird so viel oder mehr geistig hervorragende Männer, aus den eigenen Landeskindern herangezogen, aufweisen als Basel, und Basel selbst hatte vor 30 Jahren lange nicht so viel<sup>252</sup>.

Menacée trente ans plus tôt de disparition et sauvée grâce à un extraordinaire élan collectif, l'université bâloise verra son importance et ses mérites définitivement reconnus par les pouvoirs publics en 1866, lorsqu'une nouvelle loi viendra mettre fin au caractère propédeutique de certains de ses enseignements<sup>253</sup>. Contribuant fortement à améliorer l'image de l'institution, cette mesure produira à court terme des effets salutaires sur les effectifs estudiantins<sup>254</sup>.

En 1860 déjà, le quatrième centenaire de l'université - célébré en grande pompe - avait fourni l'occasion au recteur Peter Merian de se montrer optimiste quant à l'avenir de son établissement, en raison du resserrement des liens de ce dernier avec la ville:

Den innigen Verband unserer Anstalt mit dem allgemeinen Staatsleben zu pflegen und weiter auszubilden ist auch der Ruf, der

<sup>252</sup> Cité d'après Eduard Vischer, *Wilhelm Vischer, Gelehrter und Ratsherr, im Spiegel seiner Korrespondenz mit Rudolf Rauchenstein*, p. 35 sqq. (lettre du 6 février 1851). C'est Rauchenstein qui souligne.

<sup>253</sup> Ce caractère propédeutique n'était certes inscrit dans la loi de 1835 que pour le droit et la médecine, mais il valait *de facto*, encore que ce fût dans une moindre mesure, pour les deux autres facultés. Un rapport rédigé par le germaniste Wilhelm Wackernagel exerça une influence décisive sur la décision des autorités de compléter la gamme des enseignements offerts par l'université bâloise. Cf. Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart, 1460-1960*, p. 431 sqq.

<sup>254</sup> Cf. *ibid.*, p. 494 sq.

an ihre gegenwärtigen Mitglieder ergeht<sup>255</sup>.

Surpassant en ampleur et en faste celles des deux précédents jubilés, les cérémonies de 1860 manifestent avec éclat la nouvelle conscience de soi de l'université bâloise, laquelle n'hésite pas à convier aux festivités - outre les recteurs de tous les lycées et établissements suisses d'enseignement supérieur - l'ensemble des universités d'Allemagne, de Hollande, de Belgique et d'Angleterre ainsi que les facultés de Strasbourg<sup>256</sup>. L'impression favorable produite par le jubilé sur les hôtes de marque étrangers contribue, en retour, à ce que les Bâlois soient de nouveau légitimement fiers de leur *alma mater*<sup>257</sup>.

---

<sup>255</sup> Cité d'après Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart, 1460-1960*, p. 475. De manière significative, la date retenue pour la commémoration n'avait pas été, cette fois-là, le 4 avril, jour anniversaire de la cérémonie ayant eu lieu à la cathédrale pour marquer la fondation de l'université, mais le 6 septembre, en souvenir de la démarche par laquelle le premier recteur (Georg von Andlau) avait pris officiellement acte des privilèges conférés par la ville. Cf. Albert Teichmann, *Die Universität Basel in den fünfzig Jahren seit ihrer Reorganisation im Jahre 1835*, p. 21.

<sup>256</sup> Cf. Edgar Bonjour, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart, 1460-1960*, p. 473 sqq. Organisées par un comité que présidait l'helléniste Wilhelm Vischer, les festivités durèrent deux jours et réunirent une centaine d'invités extérieurs à la ville. Chacune des quatre facultés fut chargée, à cette occasion, de publier un recueil de travaux scientifiques. Un groupe de particuliers fit don à l'université d'un observatoire astronomique et d'anciens élèves de Bâle-Campagne instituèrent une bourse d'études. Wilhelm Wackernagel et Karl Rudolf Hagenbach officièrent, comme à l'habitude, en poètes de circonstance (*ibid.*, p. 474 sq.). Lors de l'excursion archéologique qui conduisit les participants à Augst, Wilhelm Vischer adressa des paroles de réconciliation aux habitants de Bâle-Campagne. Cf. Eduard Vischer, *Wilhelm Vischer, Gelehrter und Ratsherr, im Spiegel seiner Korrespondenz mit Rudolf Rauchenstein*, p. 99, n. 263. Après avoir, le 9 septembre 1860, rendu compte objectivement des festivités du jubilé, la *Neue Zürcher Zeitung* publia, les 10, 11, 12, 14, 17 et 18 septembre, une série de six articles polémiques intitulée "Die Universität Basel". L'auteur de ces articles était, de toute évidence, un Bâlois. Cf. *ibid.*, p. 101 sqq.

<sup>257</sup> Cf. Albert Teichmann, *Die Universität Basel in den fünfzig Jahren seit ihrer Reorganisation im Jahre 1835*, p. 21.

## CHAPITRE III

### VITALITE DE LA TRADITION MUSICALE ET DIFFICILE AFFIRMATION DU THEATRE

Entweder Sonntagtheater und Konzert oder Konzert für alle oder für alle gar nichts!

*Schweizerische National-Zeitung*, 1845<sup>1</sup>

In Basel ist man sich sonst gewöhnt, was man genießt zu bezahlen; wenn dies beim Theater nicht möglich ist, so stecke man's auf.

*Allgemeines Intelligenzblatt der Stadt Basel*, 1846<sup>2</sup>

Das Basler Theater ist ein wenig das Sorgenkind unserer Stadt (...) Dem Theater haftet in unserer soliden Stadt der Ruf des Unsteten, Bohemienmäßigen an (...) Das arbeitsame und fromme Basel hat sein Theater immer mit etwas scheelen Augen betrachtet; das Institut, das dem Drama und der Oper dient, hatte es im Gegensatz zur reinen musikalischen Kunst stets schwer, vor dem kritischen Urteil der Basler zu bestehen.

Rudolf Schwabe, 1937<sup>3</sup>

Auréolées du prestige de la tradition et ayant bénéficié sous la Restauration de conditions particulièrement propices, les activités musicales de Bâle poursuivent, entre 1833 et 1848, leur progression régulière. Le théâtre, quant à lui, fait figure, pendant la même période, de parent pauvre de la vie intellectuelle. Les obstacles auxquels se heurte son développement tiennent à un ensemble de facteurs défavorables: indifférence des autorités, hostilité des milieux piétistes, absence d'un

---

<sup>1</sup> Cité d'après Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, II. Teil, p. 67.

<sup>2</sup> N° 299, 19 décembre, p. 1497 B ("Wort und Rath für's hiesige Theaterwesen"). L'article est signé: "Ein Actionnair".

<sup>3</sup> *Das Basler Theater*, p. 137.

véritable public, concurrence des concerts, difficultés matérielles insurmontables<sup>4</sup>. Dans la Suisse du XIXe siècle, l'essor du théâtre va de pair avec le succès du libéralisme politique: aussi une ville comme Zurich, qui voit très tôt triompher la Régénération, joue-t-elle un rôle de premier plan dans le domaine du spectacle<sup>5</sup>. Il en va tout autrement de la cité rhénane conservatrice où la lutte des libéraux pour la création d'une scène permanente s'avèrera longue et difficile.

### *Un épanouissement musical varié*

Dans le prolongement des progrès accomplis depuis l'arrivée de Johann Tollmann en 1805 et grâce aux conditions matérielles satisfaisantes créées sous la Restauration - construction d'une salle appropriée et réorganisation de la Société des concerts,- la vie musicale bâloise connaît entre 1833 et 1848 un développement harmonieux et continu<sup>6</sup>. Deux faits majeurs méritent, pendant cette période, de retenir notre attention: le recrutement, en 1839, d'un chef d'orchestre alliant compétence et dynamisme, et la tenue à Bâle, en 1840, de la Fête fédérale de la musique.

Un quart de siècle après les débuts de Tollmann et dix ans après la mort de ce dernier, survenue en 1829, la *Concertgesellschaft* bâloise fait de nouveau un choix heureux en élisant à sa tête un élève de Ludwig Spohr et de Moritz Hauptmann, le violoniste badois Ernst Reiter (1814-1875). Celui-ci demeurera

---

<sup>4</sup> Pour l'histoire du théâtre à Bâle entre 1833 et 1848, on se reportera à: *Stadttheater Basel, 1834-1934-1959* (éd. Rudolf Schwabe), p. 11-15; Ernst Jenny, *Das alte Basler Theater auf dem Blömlin*; K. G. Kachler, *Zur Geschichte des Theaterbaus in der Schweiz vom höfischen Barocktheater bis zu den Reformen seit dem Klassizismus (in soziologischer und architektonischer Hinsicht)*, p. 108-128; Paul Lang, *Bühne und Drama der deutschen Schweiz im XIX. und beginnenden XX. Jahrhundert*, p. 26-28; Wilhelm Merian, *Basels Musikleben im XIX. Jahrhundert*, p. 43-47 et 73-79; Eugen Müller, *Schweizer Theatergeschichte*, p. 275-281; Martin Schmassmann, *Das Basler Stadttheater, passim*; Rudolf Schwabe, *Das Basler Stadttheater*; Fritz Weiß, *Das Basler Stadttheater, 1834-1934. Die Spielpläne, die künstlerischen Leiter, das darstellende Personal, passim*.

<sup>5</sup> Cf. Gordon A. Craig, *Geld und Geist. Zürich im Zeitalter des Liberalismus, 1830-1869*, p. 163-166; Eugen Müller, *Schweizer Theatergeschichte*, p. 263 sqq.; Eugen Müller, *Eine Glanzzeit der Zürcher Stadttheaters: Charlotte Birch-Pfeiffer, 1837-1843*.

<sup>6</sup> Sur la vie musicale à Bâle entre 1833 et 1848, voir: Paul Burckhardt, *Die Geschichte des Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 67 sq.; A. Gams, *Der Basler Männerchor (1826-1926)*, p. 26-53; Gertrud Lendorff, *Die Ursprünge des Basler Musiklebens*, p. 55-57; Wilhelm Merian, *Basels Musikleben im XIX. Jahrhundert*, p. 39-72; Paul Meyer, *Basels Concertwesen, 1804-1875*, p. 89-101; Karl Nef, *Die Musik in Basel von den Anfängen im 9. bis zur Mitte des 19. Jahrhunderts*, p. 563; E. Refardt, *Die Programme der von Ernst Reiter geleiteten Sinfoniekonzerte*, p. 171-188; Hans-Peter Schanzlin, *Basels private Musikpflege im 19. Jahrhundert*, p. 12-25; Rudolf Thommen, *Festschrift zur Feier des hundertjährigen Bestehens des Basler Gesangvereins, 1824-1924, passim*.

trente-cinq ans à Bâle, concentrant dans ses mains l'ensemble des activités musicales de la ville et leur imposant sa marque propre<sup>7</sup>.

Avant de prendre la direction de la Société des concerts en 1839, Ernst Reiter avait déjà eu l'occasion, pendant trois années, de se faire apprécier des Bâlois en sa qualité de directeur musical du théâtre<sup>8</sup>. Dès 1845, il succède comme chef de chœur du *Gesangverein* à Ferdinand Laur, fonction à laquelle vient s'ajouter, en 1852, la responsabilité de la *Liedertafel*, nouvellement fondée. Marié à une cantatrice se produisant fréquemment et avec succès aussi bien à la cathédrale qu'au *Stadtcasino*, Ernst Reiter est, par ailleurs, très bien introduit dans les cercles musicaux privés de Bâle, lesquels recherchent activement son concours<sup>9</sup>. Notons ici que des liens très étroits unissent ces cercles d'amateurs à la Société des concerts puisque l'orchestre administré par cette dernière est constitué, pour partie, de musiciens bénévoles.

La Fête fédérale de la musique de 1840, dont l'organisation leur est confiée, constitue pour les Bâlois l'événement musical le plus important de la Régénération. Minutieusement préparée à la fois par les associations et par les autorités locales, cette manifestation remporte un immense succès et a des répercussions sur deux plans: d'une part, elle contribue au réchauffement des relations entre Bâle et le reste de la Confédération, mises à mal - comme on sait - par les *Dreißiger Wirren*; d'autre part, elle stimule puissamment les différentes chorales de la ville en leur fournissant l'occasion de démontrer leurs capacités.

Pendant quatre jours, du 6 au 9 juillet 1840, Bâle connaît une extraordinaire effervescence, due à la présence dans ses murs de musiciens affluant de toute la Suisse. Comme cela avait déjà été le cas vingt ans plus tôt<sup>10</sup>, l'arrivée par bateau des délégués de Zurich, de Saint-Gall et des Grisons suscite la liesse populaire. S'associant à l'enthousiasme général, la *Basler Zeitung* relate l'accueil de ces derniers en termes dithyrambiques:

Auf mit Blumen bekränzt und mit Fahnen geschmücktem Schiffe wurden sie durch den Donner des auf der St. Alban-Bastion aufgestellten Geschützes und den Jubelruf der an den Rheinufeln und auf der Rheinbrücke versammelten Bevölkerung begrüßt und

<sup>7</sup> Cf. Wilhelm Merian, *Basels Musikleben im XIX. Jahrhundert*, p. 47 sqq.

<sup>8</sup> Cf. *ibid.*, p. 48 sq. A une époque où triomphait l'opéra italien, Ernst Reiter avait eu l'audace de proposer aux Bâlois, le 27 février 1837, une représentation de *Fidelio* (*ibid.*, p. 48).

<sup>9</sup> Cf. Hans Peter Schanzlin, *Basels private Musikpflege im 19. Jahrhundert*, p. 21 sqq. De son côté, Ernst Reiter organisait des soirées musicales à son domicile.

<sup>10</sup> En 1820, Bâle avait organisé, pour la première fois, la Fête fédérale de la musique. Cf. Wilhelm Merian, *Basels Musikleben im XIX. Jahrhundert*, p. 29 sqq.

von dem hiesigen Männerchore mit klingendem Spiele, Gesang und Rede empfangen. Ja, seydt uns herzlich willkomm, eidgenössische Brüder! Denn Basel freut sich von Herzen, in seinen Mauern einen so schönen Kreis biederer Eidgenossen in harmonischem Verein versammelt zu sehen!<sup>11</sup>

De toutes les prestations musicales données pendant ces quatre jours, la plus imposante est sans contredit l'exécution du *Samson* de Haendel par 400 chanteurs et 150 musiciens dans le chœur de la cathédrale<sup>12</sup>.

Malgré certaines difficultés, les deux principales chorales fondées sous la Restauration, le *Gesangverein* et le *Männerchor*, continuent de se développer, chacune d'elles accentuant son originalité. Ainsi le *Gesangverein*, dont le recrutement est élitare, se spécialise dans les oratorios, tandis que le *Männerchor*, fidèle à ses origines populaires, privilégie des genres plus accessibles et variés<sup>13</sup>.

La vie musicale bâloise de la Régénération est cependant loin de se réduire aux activités de la *Concertgesellschaft* et des chorales. Composante importante tant de la sphère publique que de l'existence privée, la musique, à Bâle, affirme également sa présence à l'école et à l'église ainsi que dans le cadre de la famille. Aussi voit-on la *G. G. G.*, par exemple, continuer de se préoccuper de la formation des organistes et des professeurs de chant<sup>14</sup>. Par ailleurs, on observe une grande vitalité de la *Hausmusik*. Particulièrement actif dans ce domaine est le cercle constitué par les Bischoff-Kestner à leur domicile du *Kirschgarten*. Pendant le seul hiver 1841-1842, ceux-ci organisent une quinzaine de soirées musicales, au cours desquelles sont interprétées des oeuvres aussi bien instrumentales que vocales. En ce qui concerne la musique de chambre, les préférences du cercle vont à Bach, Mozart et Beethoven; pour ce qui est de la musique vocale, à Haendel, Marcello, Haydn, Mendelssohn et Schubert<sup>15</sup>.

En dépit d'indéniables tentatives de démocratisation, émanant notamment de la *G. G. G.*, force est de constater que les activités musicales demeurent à Bâle, entre 1833 et 1848, l'apanage des classes favorisées. Mais alors que jusqu'en 1830 l'inégalité sociale sous-jacente à l'antinomie entre musique et théâtre avait été peu

<sup>11</sup> Cité d'après Wilhelm Merian, *Basels Musikleben im XIX. Jahrhundert*, p. 50.

<sup>12</sup> Cf. *ibid.*, p. 51.

<sup>13</sup> Cf. *ibid.*, p. 58 sqq. Voir également: A. Gams, *Der Basler Männerchor (1826-1926)*, *passim*; Rudolf Thommen, *Festschrift zur Feier des hundertjährigen Bestehens des Basler Gesangvereins, 1824-1924*, *passim*.

<sup>14</sup> Cf. August von Miaskowski, *Die Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnütziges in Basel während der ersten hundert Jahre ihres Bestehens*, p. 44 sq.; Walter Staehelin, *Die gesegneten Früchte*, p. 194 sq.

<sup>15</sup> Cf. Hans Peter Schanzlin, *Basels private Musikpflege im 19. Jahrhundert*, p. 22 sqq.

ou prou acceptée comme état de fait, elle devient, sous la Régénération, objet de scandale pour les libéraux, qui en font un de leurs thèmes de combat.

### *La scène bâloise entre 1833 et 1848: de l'euphorie à la crise ouverte*

Les dernières années de la Restauration s'étaient révélées bénéfiques pour le théâtre: relevant jusqu'alors d'une commission municipale, celui-ci avait en effet été pris en main en 1827 par une association privée, laquelle était parvenue - au prix de grandes difficultés - à réaliser la construction d'une nouvelle salle pour remplacer le *Ballenhaus* que sa vétusté rendait dangereux.

Retardés par les *Wirren*, les travaux extérieurs s'achèvent à l'automne 1832, mais l'aménagement intérieur requiert encore une année, car il faut d'abord rassembler la somme nécessaire et à cette fin lancer un nouvel appel à souscription<sup>16</sup>. Faute de régisseur, le théâtre *Auf dem Blömlin* ne peut fonctionner au cours du premier hiver, le directeur du théâtre d'Augsbourg - engagé pour douze à seize représentations - s'étant désisté au dernier moment. La première représentation n'a lieu de ce fait que le 6 octobre 1834. Dès le 10 mars précédent, les actionnaires et souscripteurs avaient toutefois été invités à admirer l'éclairage et la décoration intérieure de la nouvelle salle, exceptionnellement ouverte à leur intention. La *Baseler Zeitung* rendit compte de cette présentation des lieux en des termes très élogieux:

Da verschiedener Hindernisse wegen darauf verzichtet werden musste, diesen Winter noch das neuerbaute Theater auf eine würdige Weise einzuweihen, so ordnete die Kommission auf verwichenen Montag Abend eine vorläufige Eröffnung des erleuchteten und dekorierten Hauses an, um über ihre Leistungen den Theilnehmern durch die neugeschaffene Anstalt selbst Rechnung abzulegen. Nach so mannigfacher Verzögerung, nach so angestregten, vielseitigen Bemühungen der mit der Ausführung Beauftragten war die Erwartung bedeutend gespannt; aber die angenehme Ueberraschung, welche sich beim Eintritte in den Saal auf eines Jeden Gesichte malte, der Beifall, der dem großartigen Ganzen sowohl als den einzelnen Lieferungen der Künstler zu Theil ward, und das allgemeine Bedauern, die Bühne erst im künftigen Winter belebt zu sehen, mögen jedem Anwesenden bewiesen haben, daß man sich in der Erwartung nichts weniger als getäuscht fand, noch der Tätigkeit und dem Kunstsinne der Kommission zu viel vertraut hatte<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> Cf. K. G. Kachler, *op. cit.*, p. 112 sq. Afin de stimuler la souscription, les visiteurs avaient été admis sur le chantier pendant les trois derniers jours de novembre.

<sup>17</sup> Cité d'après K. G. Kachler, *op. cit.*, p. 114. La nouvelle salle bénéficiait d'un éclairage au gaz.

Le programme du spectacle inaugural comprenait une pièce allégorique en un acte, composée pour la circonstance par un certain Dr Wilhelmi et intitulée *Die Weihe der Kunst*<sup>18</sup>, ainsi qu'une tragédie en cinq actes du ministre bavarois Eduard von Schenk, *Die Krone von Cypern oder Hoch-Verrath und Volkes-Treue*<sup>19</sup>.

Bien qu'écrite dans un style pompeux et alambiqué, la pièce allégorique de Wilhelmi mérite qu'on s'y arrête quelques instants, car elle est éminemment révélatrice de la haute idée que se font les Bâlois de la double tradition - commerciale et culturelle - de leur ville. Extraites de la scène 2, les strophes qui suivent renferment un hommage exalté aux multiples activités de la cité, en même temps qu'elles rappellent les nobles intentions ayant présidé à l'édification du nouveau temple des muses.

C'est le génie de l'Helvétie qui parle<sup>20</sup>; ses paroles s'adressent à Thalie, représentée sous les traits d'une jeune femme triste et pensive que ses pérégrinations en vue de trouver une "patrie" (*Heimat*) ont conduite aux portes de Bâle:

Ein Lustrum ist bereits dahingeschwunden,  
Seit welchem wir das Janusbild entbehrt,  
Durch welches Wahrheit nach des Tages-Stunden,  
Dein Zauberstab, bald ernst, bald scherzend lehrt<sup>21</sup>.  
Geschmack und Bildung trauerten vergebens,  
Um dies vermißte Bild des Menschenlebens!

Wo Kunst und Kunstfleiß, stets Altäre fanden,  
Wo uns gelabt des Edlern Blüthenduft,  
Wo Eulers, der Bernoullis Wiegen standen<sup>22</sup>,  
Erasmus Geist schwebt über seiner Gruft;  
Hier sollte uns beflügeln die Stunden,  
Dein Blütenkranz aus Scherz und Ernst gewunden?

<sup>18</sup> *Allegorisches Festspiel in einem Aufzuge. Bei Gelegenheit der Eröffnung des neuerbauten Schauspielhaus zu Basel, am 6. October 1834*, 18 p. - "Wilhelmi" était sans doute un pseudonyme derrière lequel se cachait une personnalité bâloise, peut-être un professeur de l'université. Cf. K. G. Kachler, *op. cit.*, p. 116.

<sup>19</sup> Ministre de l'Intérieur de 1828 à 1832, Eduard von Schenk (1788-1841) devait sa notoriété littéraire à la tragédie *Belisar*. - Le régisseur ayant loué le théâtre pour la première saison était le comédien Johann Weinmüller, "pensionnaire de la cour royale de Bavière". Cf. K. G. Kachler, *op. cit.*, p. 115.

<sup>20</sup> Les autres personnages étaient: Thalie, Melpomène, Polyhymnie, Eros et le génie de la concorde. La présence dans la pièce d'un génie de l'Helvétie incite à penser que l'auteur appartenait au camp des libéraux. Ces derniers se distinguaient en effet des conservateurs par leurs convictions unitaristes. Le génie de la concorde était décrit comme le "symbole de l'union des classes cultivées" (p. 2).

<sup>21</sup> Les dernières représentations au *Ballenhaus* avaient eu lieu en 1829.

<sup>22</sup> Leonhard Euler et les Bernoulli étaient, au XVIIIe siècle, des mathématiciens célèbres dans toute l'Europe.

Und wo Minervens reicher Schacht zu finden  
 Merkur den Schlangenstab belohnend schwingt,  
 Hochherzige Vereine sich verbinden,  
 Das Gute fördernd und was Nutzen bringt<sup>23</sup>,  
 Wo der Verfolgte das Asyl erreicht,  
 Wenn schuldlos, ihn der Meinung Zwiespalt scheuchet;

Hier sollten die Verehrer der Camönen,  
 In einer Stadt, vermissen deinen Gruß  
 In welcher auf der reichen Flur des Schönen  
 Gesucht, gefunden wird, sein Hochgenuß?  
 Darf mit des Spottes unverdientem Rufe,  
 Das Ausland schau'n auf ihre Bildungsstufe?  
 Nein! wem fürs Vaterland die Götterflamme  
 Der wahren Liebe, rein im Busen glüht  
 Der duldet nicht, daß fruchtlos auf dem Stamme  
 Des Baums der Kunst, auch nur ein Zweig verblüht,  
 Er sorgt, daß von der Pflege Thau befeuchtet  
 Die Blüthe hell, wenn auch nicht blendend, leuchtet.

Und rasch verbanden hier der Künste Freunde  
 Hochherzig sich, zu einem edlen Bund;  
 Der Bildung zartes Blumenband vereinte  
 Sie eng, - sieh'! ihr Wirken macht sich kund  
 Durch einen würd'gen Tempel den sie weihten  
 Dir als ein Monument für alle Zeiten<sup>24</sup>.

A cette noblesse de ton devait bientôt succéder pour le nouveau théâtre la réalité quotidienne, infiniment plus prosaïque!..

La première saison théâtrale, celle de l'hiver 1834-1835, s'avère satisfaisante, car la nouvelle salle constitue une attraction; les suivantes, par contre,

<sup>23</sup> Allusion à la société de bienfaisance *Gemeinnützige Gesellschaft* dont le nom était primitivement *Gesellschaft zur Aufmunterung und Beförderung des Guten und Gemeinnützigen in Basel*.

<sup>24</sup> P. 10 sq. Le décor représentait un temple ombragé de palmiers. Sur les quatre colonnes supportant la coupole brillaient les noms de Lessing, Iffland, Schiller et Göthe. Au milieu du temple s'élevait un autel surmonté des armoiries de Bâle ornées de l'inscription "Schutz und Gedeihen den Musen". En bas de l'autel étaient peints différents emblèmes, tels que le caducée de Mercure, un globe terrestre, un miroir ardent, une lyre, une palette, une corne d'abondance et un masque à deux faces (p. 12). - En l'absence de tout compte rendu sur la soirée d'ouverture, on peut se faire une idée du jugement porté par le public sur la nouvelle salle en lisant ce qu'écrivait quinze jours plus tard la *Basler Zeitung* (à propos de la représentation du *Tancred* de Rossini): "Aus dem Gelärme der gegenwärtigen politischen Herrlichkeiten (...) flüchteten wir uns gestern Abends beinahe lebensmüde ins Theater (...) Abgestumpft und miserabel, als wir beim Eintritt ins Schauspielhaus waren, fühlten wir doppelt lebhaft die Annehmlichkeiten, welche der neue Saal in seltnem Verein darbietet. Der Beleuchtung würden wir gar nicht erwähnen (sie ist im Grunde Nebensache), wenn sie nicht die rühmliche Konsequenz gehabt hätte, von Anfang bis zu Ende gleich gut zu seyn. Die Sitze und Logen weichen an Bequemlichkeit keinem Rathherrnstuhle, und mancher geplagte Rathsherr ist seines Lebens im Stuhle nie so froh geworden, als der geringste Inhaber der erstgenannten, besonders wenn sein Geist in einem müssigen Augenblicke sich auf die altersgrauen, ehrwürdig harten Bänke des frühern Schauspielhauses schauernd zurückversetzte". Cité d'après K. G. Kachler, *op. cit.*, p. 118 sq.

se soldent toutes par un déficit<sup>25</sup>. Au fil des années, la situation devient telle que le théâtre demeure fermé pendant toute la saison 1844-1845. Les représentations reprennent normalement en octobre 1845, mais en décembre 1846, une violente polémique s'engage dans les colonnes de l'*Allgemeines Intelligenzblatt* entre la commission du théâtre et un groupe de particuliers à propos de la gestion du régisseur d'alors, le Bernois J. Edele.

La controverse - très embrouillée - porte sur le bien-fondé de l'attitude de la commission envers le régisseur: mécontents des services d'Edele, les représentants des actionnaires se refusent à le dédommager de son déficit, alors qu'ils s'y étaient engagés lors de la signature du contrat. Prenant fait et cause pour l'infortuné régisseur et invoquant la réputation de Bâle, les correspondants anonymes du journal en appellent au jugement de l'opinion publique, ce que la commission du théâtre fait à son tour<sup>26</sup>. Les représentations de la saison suivante (1847-1848) prennent fin dès le 12 décembre 1847, à la suite de quoi le théâtre demeurera fermé jusqu'en janvier 1849<sup>27</sup>.

A bout d'expédients, la commission du théâtre décide, dans sa séance du 25 novembre 1848, d'entamer des négociations auprès des autorités pour que le théâtre, géré jusqu'alors par une société à actions, devienne un établissement de la ville<sup>28</sup>. A défaut d'y consentir, le Petit Conseil municipal propose diverses mesures d'aide matérielle, telles que la prise en charge des frais de chauffage pour soixante représentations, le paiement de l'assurance contre l'incendie, la remise des intérêts dûs au titre de l'emprunt souscrit auprès des pouvoirs publics, enfin la réfection

<sup>25</sup> Cf. Ernst Jenny, *Das alte Theater auf dem Blömlein*, p. 32.

<sup>26</sup> *Allgemeines Intelligenzblatt der Stadt Basel*, 1846, n° 299 (19 décembre), n°306 (29 décembre) et n° 307 (30 décembre). Voir également: 1847, n° 6 (8 janvier). Voici ce qu'écrivaient les particuliers en question, dans leur article du 29 décembre (signé "Mehrere Bürger und Theaterliebhaber"): Es scheint Pflicht, daß Alle den Flecken abwaschen helfen, welchen die Theaterkommission auf den guten Ruf Basels wirft. 'In Basel ist man gewöhnt, was man genießt, zu bezahlen.' Dieser Sinn, hoffen wir, ist allgemein unter uns, allgemeiner als die Geschäftsgewandheit der Theaterkommission, aus welcher das entrüstende Benehmen gegen Herrn Edele hervorgegangen. In diesem Vertrauen nehmen wir uns die Freiheit, bei den bekannten Theaterfreunden Basels eine Liste zu Unterzeichnung freiwilliger Beiträge alsofort herumbieten zu lassen, um den baaren Verlust des Herrn Edele von 1400 Fr. decken zu helfen. Wir überlassen uns gerne der Hoffnung, daß dieser Weg, den Jemand einschlagen mußte, im Interesse des Herrn Edele und für die Ehre Basels zu erwünschtem Ziele führe!" (p. 1559 A). Ce sont les auteurs qui soulignent.

<sup>27</sup> En ce qui concerne le calendrier des représentations pendant la période 1834-1848, voir: Fritz Weiß, *Das Basler Stadttheater, 1834-1934*, p. 21-48. Durant toute l'année 1848, le théâtre n'ouvrit ses portes qu'à deux occasions: les 13, 14 et 15 mars pour des bals masqués et le 4 juillet, lors de la tournée de Félix Rachel et de la troupe du Théâtre-Français. Cf. *ibid.*, p. 48.

<sup>28</sup> Cf. Ernst Jenny, *Das alte Basler Theater auf dem Blömlein*, p. 40 sqq.; Wilhelm Merian, *Basels Musikleben im XIX. Jahrhundert*, p. 76 sqq.

extérieure du bâtiment<sup>29</sup>. Mais le Grand Conseil municipal, à la stupéfaction générale, repousse ces propositions. Dès lors, la crise est ouverte et la polémique relancée sur la nécessité, pour une ville de l'importance de Bâle, de posséder un théâtre<sup>30</sup>.

### *L'organisation matérielle du théâtre "Auf dem Blömlein"*

La situation que nous venons de décrire est avant tout la conséquence de conditions matérielles déplorables. Relevons en particulier: l'absence de toute subvention officielle, l'extrême précarité du statut de régisseur, la brièveté de la saison théâtrale, l'interdiction des représentations du dimanche, l'inconfort de la salle.

Le canton et la ville ne subviennent en aucune façon aux besoins du théâtre<sup>31</sup>, dont le fonctionnement est placé sous le contrôle de la société à actions précédemment évoquée. Cette société engage, pour chaque saison, un régisseur étranger à la ville, le plus souvent allemand ou autrichien. L'autorisation d'engagement est soumise à l'approbation du Petit Conseil municipal, sous réserve de l'accord du Petit Conseil cantonal et du bourgmestre. Le régisseur supporte seul la totalité des charges, qui sont lourdes et nombreuses: location des lieux, frais de

---

<sup>29</sup> Selon les délégués des actionnaires auprès du Petit Conseil municipal, l'état de délabrement du bâtiment était tel que "l'on ne pouvait passer devant sans détourner la tête". Cité d'après Ernst Jenny, *Das alte Basler Theater auf dem Blömlein*, p. 41. C'est nous qui traduisons. En réponse à une demande d'information de son ami Theodor Gsell Fels, membre de la commission pour la construction d'un théâtre à Saint-Gall, Jacob Burckhardt décrivait, comme suit, la situation matérielle de la scène bâloise, dans une lettre du 3 décembre 1850: "Das hiesige Theater hat 90 000 Schw. Fr. gekostet (...) Allein der Stadtrath hatte den Platz dazu geschenkt und dann erst noch 30 000 Schw. Fr. (NB nicht unverzinslich) vorgeschossen, zu Erstellung der Maschinerie, Dekorationen etc. (...) Die 90 000 Fr. wurden per subscription auf sog. Aktien zusammengebracht. Es versteht sich, daß etliche gute Leute meinten, diese Aktien würden, wenn auch nicht volle 5%, doch wenigstens ein kleines Dividendchen als alljährliches Schmerzensgeld abwerfen. Allein schon die Verzinsung jener 30 000 an den Stadtrath hat Schwierigkeit; die Aktionäre müßten vollends alle Jahre nachzahlen, wenn die Sache recht gehen sollte. Die Folge davon ist, daß man das ohnedieß sparsam gebaute Theater nicht unterhält und trotz aller Warnung meines Schwagers Berri namentlich den Dachstuhl in einem Zustande läßt, welcher auf allmähliche Fäulniß und baldigen Einsturz deuten könnte (...) Es war davon die Rede, der Stadtrath solle etwas von den Kosten, etwa die Heizung übernehmen, ich weiß aber nicht ob es dazu gekommen ist. Alle diese Verhältnisse hier sind so schäbig als möglich" (*Briefe*, éd. Max Burckhardt, t. IV, p. 267 sq.).

<sup>30</sup> Cf. Ernst Jenny, *Das alte Basler Theater auf dem Blömlein*, p. 42 sqq.

<sup>31</sup> Il en allait de même à Zurich où le refus de toute subvention de la part des autorités provoqua en 1843 le départ de l'excellent régisseur qu'était Charlotte Birch-Pfeiffer. Cf. Gordon A. Craig, *op. cit.*, p. 165; Eugen Müller, *Schweizer Theatergeschichte*, p. 266 sq. Le théâtre de Berne, par contre, recevait du gouvernement une aide annuelle, ce que la *Schweizerische National-Zeitung* ne manquait pas de rappeler avec insistance. Cf., par exemple, année 1844, n° 115, 28 septembre (article intitulé: "Warum im kommenden Winter kein Theater in Basel?").

chauffage et d'éclairage, assurance contre l'incendie, droits d'enregistrement. Ces derniers grèvent d'autant plus fâcheusement le budget que le théâtre, nous l'avons vu, ne bénéficie d'aucune aide matérielle de la part des autorités. En novembre 1842, le journal libéral *Schweizerische National-Zeitung*, s'indignant de cet état de choses, revendique la suppression des droits en question dans un long article consacré au problème du théâtre:

Wir verlangen übrigens gar nicht einmal, daß ihr etwas *für* das Theater thun sollt, thut doch nur wenigstens nichts *dagegen*. So könntet ihr z. B. gar wohl die drückende *Stempelabgabe* aufheben, die allein schon eine größere Bresche in die Theaterkassa bohrt, als viele Vorstellungen nicht ausfüllen<sup>32</sup>.

La commission du théâtre se heurte à de sérieuses difficultés chaque fois qu'il lui faut recruter un nouveau régisseur. Rebutés par les mauvaises conditions financières, les candidats sont en effet peu nombreux. La plupart des régisseurs engagés dans les années 1834 à 1848 font faillite et certains se voient même contraints, pour éviter à leurs comédiens de mourir de faim, de faire appel à la générosité publique. Si l'on en juge d'après les articles de la *Schweizerische National-Zeitung*, la chose se produit au moins à deux reprises: une première fois en 1842 et une seconde en 1844.

Dans son numéro du 24 novembre 1842, la *Schweizerische National-Zeitung* s'en prend avec véhémence à l'amour-propre de la ville. Celle-ci s'enorgueillit - selon le journal - d'être amie des arts, mais accule dans le même temps le directeur de son théâtre à la mendicité:

(...) aber gestehen müssen wir denn doch, die Art und Weise, wie ein Mann von Herrn Schmidts Künstlerischem Gehalte und Selbstbewußtsein sich herabwürdigen *mußte*, wenn er mit seiner Gesellschaft nicht verhungern, und länger ein ehrlicher Mann bleiben wollte, an das öffentliche *Mitleid* zu appelliren, hat uns wahrhaft empört, - nicht um Herrn Schmidts willen (es ist zuletzt ehrenvoller, mit gutem Gewissen betteln gehen, als mit bösem zu prassen), aber um Basels willen, das man das reiche, wohl hie und da gar das "*Kunstliebende*" (? !) nennt (...)<sup>33</sup>

<sup>32</sup> N° 138 (24 novembre), p. 558 A. C'est la rédaction qui souligne. Voir également: année 1844, n° 118, 5 octobre, p. 475 B ("Klein ist endlich das Schärflin, das wir für das Theater von unserer Regierung, von dem *Staate* erbitten möchten: es betrifft nur den *sicheren Erlaß* einer bis dahin *sehr unsicher* gewesenen *Einnahme: des Stempels der Theater-Zettel*. - Wie in dem kommenden Winter der Ausfall an nicht eingehendes Stempelgebühr sich wird decken lassen, ohne sonstige erhebliche Belastung des Budgets, so dürfte das hinfort regelmäßig geschehen können. Ihm, dem *Staate*, sind diese, ohnehin also fraglichen Vierhundert Franken Wenig, dem Theater-Unternehmen Viel, sehr Viel!"). C'est la rédaction qui souligne.

<sup>33</sup> N° 138, p. 558 A. C'est la rédaction qui souligne.

Le 3 février 1844, le même journal lance un appel pour la constitution de comités d'entraide destinés à permettre aux comédiens de quitter la ville dans l'honneur et la dignité:

Wie jetzt schon etliche Gesellschaften edler Frauen und Jungfrauen zusammengetreten sind, um die hilfsbedürftigsten Theater-Mitglieder durch Zuweisung nothwendigster oder besonders erwünschter Lebensmittel, Heizmaterial &c. zu unterstützen, so dürften dann erweiterte Hilfsvereine sich unter uns bilden lassen, welche Sorge für Herbeischaffung der Mittel trügen, um die hier angestellt gewesenen Theatermitglieder ohne Einbuße ihrer letzten Habe, ihrer Garderobestücke &c., überhaupt mit Ehre von hier scheiden zu lassen, so daß ihnen wenigstens anderwärts ein Unterkommen nicht zur positiven Unmöglichkeit gemacht werde<sup>34</sup>.

Le système selon lequel sont recrutés les régisseurs nuit fortement, d'une part, à la continuité des efforts en vue d'améliorer la situation générale du théâtre, d'autre part, à la qualité des représentations. A l'exception de C. G. Hehl et de C. Schmidt, aucun régisseur n'assure la direction du théâtre durant plus d'une saison. D'octobre 1834 à décembre 1847, on ne compte en effet pas moins de dix régisseurs différents<sup>35</sup>. Livrés à eux-mêmes et ne possédant pas d'attaches dans la ville, ces régisseurs temporaires se soucient peu du niveau artistique de la maison qu'ils dirigent; leur unique préoccupation est d'ordre financier. Le système des *Pachtdirektoren* durera jusqu'en 1892, date à laquelle la commission des actionnaires décidera de prendre elle-même en main la gestion de l'établissement.

La saison théâtrale dure en général moins de six mois puisqu'elle commence en octobre et se termine une semaine avant le dimanche des Rameaux. A cette brièveté de la saison, déjà dommageable en soi, vient s'ajouter le préjudice que représente la fermeture obligatoire du théâtre huit jours avant et huit jours après Noël ainsi que les dimanches et jours de fête<sup>36</sup>. Aussi les régisseurs ont-ils l'habitude, à l'époque de Noël et du Nouvel An, de donner des représentations dans les villes voisines de Mulhouse, Soleure et Sigmaringen où semblables restrictions n'existent pas. En 1846, au terme d'une controverse publique de plusieurs années, un assouplissement du règlement de police autorise les représentations du dimanche et ramène de huit à trois jours la durée des périodes de

<sup>34</sup> N° 15, p. 60 A-B.

<sup>35</sup> En ce qui concerne la durée du séjour à Bâle des différents régisseurs, voir: Fritz Weiß, *Das Basler Stadttheater, 1834-1934*, p. 21-47.

<sup>36</sup> Cf. *Allgemeine Polizei-Strafordnung für den Kanton Basel-Stadttheil nebst einem Anhang darauf bezüglicher Verordnungen* (1837), § 33 b, 34 et 52.

fermeture avant et après Noël<sup>37</sup>.

On joue en général trois jours par semaine. Les représentations commencent dès 18 heures et ne doivent pas, sous peine d'amende, se terminer au-delà de 21 heures, mais cette limite se trouve fréquemment dépassée<sup>38</sup>. Il n'y a pas, en dehors des abonnements, de location préalable. En effet, les jours de représentation, chaque actionnaire doit pouvoir disposer jusqu'à midi d'une loge ou de deux sièges d'orchestre. La *Schweizerische National-Zeitung* s'insurge contre ce privilège et en réclame la suppression<sup>39</sup>. Les formules d'abonnement sont extrêmement variées: le théâtre a besoin d'argent et la moindre somme est par conséquent la bienvenue<sup>40</sup>.

La nouvelle salle compte 400 places assises et peut contenir jusqu'à 1200 personnes<sup>41</sup>. Les conditions de chauffage laissent fortement à désirer, car les régisseurs, sans cesse en butte à des difficultés financières, s'efforcent par tous les moyens de réaliser des économies. La salle sert également à d'autres usages: c'est ainsi qu'elle accueille les concerts s'adressant à un large auditoire<sup>42</sup> et que des bal masqués y sont donnés à l'issue des représentations pendant la période du carnaval<sup>43</sup>.

---

<sup>37</sup> Cf. *infra*, p. 363.

<sup>38</sup> Cf. Ernst Jenny, *Das alte Basler Theater auf dem Blömlin*, p. 17 sqq.

<sup>39</sup> 1844, n° 115 (28 septembre), p. 463 A-B.

<sup>40</sup> Cf. Ernst Jenny, *Das alte Basler Theater auf dem Blömlin*, p. 16 sq.

<sup>41</sup> Cf. *ibid.*, p. 15 sq.

<sup>42</sup> C'est le cas notamment pour deux des trois concerts donnés par Franz Liszt en juin et juillet 1845 (le premier ayant eu lieu dans la salle archicomble du *Stadtcasino*) ainsi que pour les manifestations musicales organisées lors de l'inauguration de la gare de chemin de fer (décembre 1845) et du dixième congrès des philologues de langue allemande (septembre-octobre 1847). Cf. Wilhelm Merian, *Basels Musikleben im XIX*, p. 70 sqq.

<sup>43</sup> Cf. Ernst Jenny, *Das alte Basler Theater auf dem Blömlin*, p. 19. - Signalons ici qu'en dépit de l'opposition de certains milieux, le carnaval (*Fastnacht*) a toujours occupé une place privilégiée dans la vie de la cité bâloise. La tradition en remonte fort haut puisque Bâle avait, dès le Moyen Age, la réputation d'être l'évêché le plus gai de toute la "Pfaffengasse" rhénane. Ni les autorités civiles ni l'Eglise, pourtant toute-puissante dans la ville, n'ont pu au cours des siècles triompher du carnaval bâlois, bien vivant encore de nos jours. C'est seulement dans la première partie du XIXe siècle que se sont fixés un certain nombre d'usages caractéristiques de la *Fastnacht* bâloise, tels que le fameux défilé du *Morgestraich* - qui ouvre le carnaval à quatre heures du matin,- les lanternes peintes transparentes et les couplets satiriques appelés *Schnitzelbänke*. Après 1833, les organisateurs de la *Fastnacht* n'appartenaient pas, semble-t-il, aux vieilles familles de la ville, mais se recrutaient parmi les nouveaux arrivants. Quant à la graphie "Fasnacht" (sans t!) - aujourd'hui impérative,- elle ne date que des années 30 du XXe siècle. Les motifs de ce changement d'orthographe sont d'ordre étymologique, l'idée de déraison (*faseln*) se substituant à celle de jeûne (*fasten*). Sur la *Fas(t)nacht* bâloise d'hier et de maintenant, voir: Alfred Berchtold, *Bâle et l'Europe. Une histoire culturelle*, t. I, p. 179-193 ("Tradition et innovation: la Fasnacht bâloise"); Blasius et al., *Unsere Fasnacht*; Robert B. Christ et Eugen A. Meier, *Fasnacht in Basel*; Paul Kölner, *Die Basler Fastnacht*; Eugen A. Meier et al., *Die Basler Fasnacht. Geschichte und Gegenwart einer lebendigen Tradition*; Robert Kopp, "/Bâle:/Trois jours de folie mesurée" in: *Des villes en Suisse*, p. 141-142; Peter Weidkuhn, *Le carnaval de Bâle ou l'Histoire inversée*; Peter Weidkuhn, *Ideologisches zum Streit zwischen Fasnacht und Protestantismus in Basel*.

### *Le répertoire et le public*

Aucune conception particulière ne préside à l'élaboration du programme des saisons théâtrales<sup>44</sup>. On joue en alternance des oeuvres classiques, des pièces "modernes", des opéras, des comédies larmoyantes, des vaudevilles et des farces. Il n'est pas rare de voir figurer au programme d'une même représentation une oeuvre théâtrale proprement dite et des spectacles d'un genre tout à fait différent, tels que tableaux vivants, numéros de magiciens, intermèdes musicaux, chants et danses. Tous les quinze jours, une commission de surveillance composée d'actionnaires se fait soumettre la liste des représentations prévues par le régisseur. Il arrive parfois que des artistes en tournée donnent des séances exceptionnelles: la célèbre tragédienne Félix Rachel de la troupe du Théâtre-Français se produit ainsi à Bâle dans le rôle de la Phèdre de Racine, le 4 juillet 1848<sup>45</sup>.

L'étude du répertoire de la période qui va de 1834 à 1848 fait apparaître une nette prédominance - de plus en plus marquée au fil des années - de l'opéra<sup>46</sup>. Trois compositeurs se partagent les faveurs du public: Rossini, Bellini, Donizetti. Viennent ensuite, mais avec un succès moindre: Meyerbeer, Auber, Boieldieu, Weber, Mozart et Beethoven. La tragédie et le drame sérieux de qualité sont représentés essentiellement par Schiller<sup>47</sup>, Goethe<sup>48</sup>, Kleist<sup>49</sup>, Zacharias Werner<sup>50</sup>, Theodor Körner<sup>51</sup> et Kotzebue<sup>52</sup>, ainsi que par les auteurs étrangers Shakespeare<sup>53</sup>, Lope de Vega<sup>54</sup> et Victor Hugo<sup>55</sup>. Les préférences du public vont à

<sup>44</sup> *Stadttheater Basel, 1834-1934-1959* (éd. Rudolf Schwabe), p. 11.

<sup>45</sup> Cf. Eugen Müller, *Schweizer Theatergeschichte*, p. 230; Fritz Weiß, *Das Basler Stadttheater, 1834-1934*, p. 48.

<sup>46</sup> Cf. Ernst Jenny, *Das alte Basler Theater auf dem Blömlin*, p. 45 sq.; Wilhelm Merian, *Basels Musikleben im XIX. Jahrhundert*, p. 45. Plus de 300 opéras furent donnés en l'espace de 13 saisons. Pour un inventaire des oeuvres représentées entre 1834 et 1848, voir: Fritz Weiß, *Das Basler Stadttheater, 1834-1934*, p. 21-48.

<sup>47</sup> Dans cette note et dans celles qui suivent, nous indiquons entre parenthèses, pour chaque pièce citée, le nombre de représentations qui en sont données à Bâle entre 1834 et 1848. Les pièces de Shakespeare, de Lope de Vega et de Victor Hugo, jouées en traduction allemande, sont mentionnées par leur titre allemand. Les oeuvres de Schiller données à Bâle pendant la période indiquée sont: *Die Räuber* (5), *Wilhelm Tell* (5), *Die Jungfrau von Orleans* (3), *Kabale und Liebe* (2), *Don Carlos* (2), *Wallensteins Lager* (2), *Wallensteins Tod* (1), *Maria Stuart* (1).

<sup>48</sup> *Egmont* (2), *Faust* (1), *Götz von Berlichingen* (1).

<sup>49</sup> *Das Käthchen von Heilbronn* (4), dans l'adaptation de Franz von Holbein.

<sup>50</sup> *Martin Luther* (2).

<sup>51</sup> *Zriny oder Die Belagerung von Sigeth* (2), *Toni oder die Franzosen auf der Insel St. Domingo* (2), *Hedwig, die Banditenbraut* (1).

<sup>52</sup> *Die Kreuzfahrer von Nicäa* (1), *Johann von Montfaucon* (1). Les pièces comiques de Kotzebue remportaient davantage de succès que ses drames.

<sup>53</sup> *König Lear* (1), *Hamlet* (1), *Der Kaufmann von Venedig* (1).

<sup>54</sup> *Der verlorene Sohn* (1).

vrai dire aux comédies larmoyantes de Charlotte Birch-Pfeiffer<sup>56</sup>, aux vaudevilles français et aux farces grossières. Celles-ci donnent lieu, de la part des comédiens, à des improvisations qui sont souvent d'un goût douteux, voire franchement déplacées<sup>57</sup>. Le public bâlois de l'époque recherche avant tout l'émotion facile et le divertissement.

En dehors des directeurs de troupe eux-mêmes, qui semblent avoir été dans l'ensemble des acteurs de talent, les comédiens sont, pour la plupart, assez médiocres. La *Schweizerische National-Zeitung* attribue la responsabilité de cette situation au public qui, ne soutenant pas par sa présence les efforts méritoires du directeur, prive ce dernier de la possibilité financière d'engager de meilleurs comédiens:

Freilich kommen nicht alle Schauspieler, die sich jeweilen unter Hrn. Schmidt vereinigen, ihrem Direktor gleich, vielmehr scheint mancher derselben oft nur die *Folie* zu sein, die das Talent des erstern *kontrastweise* in ein um so helleres Licht setzen soll; aber wer trägt denn davon wieder die Schuld? Herr Schmidt, der alles mögliche thut, um sowohl seiner bürgerlichen als künstlerischen Reputation keine Schande zu machen; oder das *Publikum*, das ihm mit so verletzender Kälte im Stiche läßt? (...) Gebt Herrn Schmidt die Mittel an die Hand, die ihm zur Zeit abgehen und die es ihm allein erst möglich machen, seinen *eigenen* Ansprüchen an das Theater zu genügen; setzt ihn in den Stand bessere Schauspieler bezahlen zu *können*, und dann beklagt euch, wenn ihr noch etwas zu klagen findet; vorher aber habt ihr kein Recht dazu<sup>58</sup>.

Au fond, le théâtre bâlois n'a pas de véritable public, d'où les plaintes sans cesse réitérées des actionnaires et de certains journaux quant à la fréquentation irrégulière et insuffisante des représentations. Les causes de cette désaffection sont multiples. Nous avons déjà évoqué le caractère hybride du programme des soirées, au cours desquelles le meilleur côtoie le pire, ainsi que le niveau assez bas des exigences du public. Le fait que la foire ou le cirque peuvent sérieusement

---

<sup>55</sup> *Ruy Blas* (1), *Angelo, der Tyrann von Padua* (1).

<sup>56</sup> Le nombre des pièces de Charlotte Birch-Pfeiffer représentées à Bâle entre 1834 et 1849 s'élève à 34. Membre de la troupe royale de Bavière depuis l'âge de treize ans, Charlotte Pfeiffer (1800-1868) se mit à composer elle-même des oeuvres pour le théâtre à partir de 1828, sous l'influence de son mari, l'écrivain danois Christian Birch. Après avoir dirigé magistralement le théâtre de Zurich de 1837 à 1843, elle termina sa carrière au théâtre royal de Berlin. Les oeuvres écrites par Charlotte Birch-Pfeiffer pour la scène étaient le plus souvent des adaptations de romans étrangers (par exemple, *Der Glöckner von Notre-Dame* d'après Victor Hugo). Sur l'accueil fortement mitigé réservé par la critique bâloise aux pièces de Charlotte Birch-Pfeiffer, voir: Ernst Jenny, *Das alte Basler Theater auf dem Blömlin*, p. 50 sq.

<sup>57</sup> Cf. *ibid.*, p. 60 sq.

<sup>58</sup> 1842, n° 138 (24 novembre), p. 558 A. C'est la rédaction qui souligne.

concurrer le théâtre en dit long, effectivement, sur l'indigence intellectuelle de ceux qui fréquentent d'ordinaire celui-ci<sup>59</sup>. A ces deux raisons s'en ajoutent plusieurs autres, comme le désavantage que représente pour la classe des travailleurs l'horaire des spectacles<sup>60</sup> et l'hostilité de principe des milieux piétistes, sans oublier le mépris dans lequel la bourgeoisie cultivée - qui préfère les concerts - tient les manifestations du théâtre local.

S'interrogeant sur les causes pour lesquelles le théâtre, à Bâle, est si peu fréquenté par la population - à la différence de ce qui se passe dans d'autres villes de même importance,- la *Schweizerische National-Zeitung* écrit le 22 novembre 1842, à propos des piétistes:

Aber woher, woher nun diese Theilnahmlosigkeit, woher diese beispiellose Apathie für Genüsse *der Art* in einer Stadt, die doch sonst bei aller Frömmigkeit die Genüsse der Erde eben keineswegs zu verschmähen im Rufe steht; woher diese Kälte für ein volksbildendes Institut in derselben Stadt, die doch sonst (und wer sollte es nicht mit innigem Danke erkennen?) für die "Veredlung der Volksvergnügen"<sup>61</sup> namentlich in neuester Zeit so viel Schönes, so viel wahrhaft Preisenwerthes gethan hat? -

So hat man sich schon oft gefragt, und doch ist die Antwort nicht schwierig zu finden. -

Der erste Grund (es sind deren mehrere) liegt in dem leider in unserer Stadt so tief gewurzelten *Pietismus*, der noch immer seinen Bann nicht gelöst, in den er das Theater und mit ihm alle diejenigen Anstalten und Bestrebungen gethan hat, die mit seiner, Gott und die Welt grau in grau malenden, trübsinnigen Lebensanschauung nicht harmoniren. Verhehlen wir es uns nicht: vielen unserer frommen Brüdern und Schwestern in dem Herrn gilt ein "Kummediant" noch heut zu Tage nicht viel mehr als ein Heide oder wenigstens als ein "Weltkind", von dem die christliche "Schlangenkugheit" erfordert, sich so fern als möglich zu halten, und dem, wenn anders nicht das Sprichwörtlein paßte: "es jinge wohl, aber es jeht nich", man noch heut zu Tage ein ehrliches Begräbnis versagte. Die fortgeschrittene Bildung und die durch diese bedingte, allgemeiner gewordenen Toleranz, das Beispiel der größten Geister aller Zeiten und Länder, die es nicht unter ihrer Würde gehalten, sich, und zwar praktisch wie theoretisch, mit dem Theater zu beschäftigen; alles, alles dies ist spurlos an jenen Leuten vorübergegangen, und ihr Anathema lastet noch jetzt wie vor 200 Jahren auf dem Tempel der Muse wie auf ihren Priestern. *Sie haben Molière's Tartuffe noch immer nicht verschmerzt: hinc illae irae!* ("da liegt der Hund begraben").

<sup>59</sup> Cf. Ernst Jenny, *Das alte Basler Theater auf dem Blömlin*, p. 23.

<sup>60</sup> A 18 heures, ouvriers, compagnons et domestiques n'avaient pas encore achevé leur journée de travail.

<sup>61</sup> Allusion au concours organisé en 1840 par la G. G. G. sur le thème *Auf welche Weise läßt sich auf die Veredlung der Vergnügungen der arbeitenden Klassen hinwirken?* Huit mémoires furent soumis au jury; l'un des deux lauréats - il s'agissait de Wilhelm Schmidlin, professeur au lycée de Bâle - s'était prononcé contre le théâtre du dimanche. Cf. *supra*, p. 279 sq.

Et l'auteur de poursuivre, en apostrophant sans ménagement les piétistes eux-mêmes:

O ihr Pharisäer, die ihr Mücken seiget und Kameele verschlucket, den Splitter in des Nächsten Auge bekrittelt, und den Balken im eigenen nicht wahrnehmt! - wie lange wird dieß Kopfhängergeschlecht noch den Ton angeben dürfen in Basel, und wie lange noch wird eine gebildete und ehrenfeste Bürgerschaft nach dieser Pietistenfistel tanzen? <sup>62</sup>

Quelques jours plus tard, le même journal s'en prend, cette fois, aux classes privilégiées, fustigeant leur dédain à l'endroit des prestations de la scène locale:

Eine dritte Klasse endlich von *Nichtbesuchern* des Theaters sind diejenigen, die man mit einem kurzen Ausdrucke die *Verwöhnten* nennen kann. Sie sind nicht wie die arbeitenden Klassen durch Berufsgeschäfte vom Theaterbesuche *abgehalten*; sie sind auch nicht wie die Pietisten grundsätzliche Gegner des Theaters *überhaupt*; sondern ihre Abneigung oder wenigstens ihre Gleichgültigkeit bezieht sich nur auf das *hiesige* Theater in seiner lokalen Beschränktheit. Sie sind in Paris und Mailand, in Berlin und München gewesen; sie haben die dortigen Theater fleißig und, wie sie sagen, aufmerksam besucht; sie haben die Meisterwerke der dramatischen Literatur von Virtuosen der Mimik aufführen sehen - was könnte ihnen das *Basler* Theater in seiner bekannten Mangelhaftigkeit darbieten? Sie sehen von der Höhe fremder Kunstleistungen vornehm verächtlich auf die heimischen Bestrebungen herab und - gehen gleichfalls nicht ins Theater. Was diesen Leuten vorzuwerfen ist, ist vor allem die *Unbilligkeit*, die in jener Zusammenstellung liegt, und, dann der Mangel an Einsicht, der dasjenige, was er, sei es nun mit recht oder Unrecht, für mangelhaft erklärt, durch *seine eigene Schuld* in der gerügten Mangelhaftigkeit beläßt<sup>63</sup>.

Dans le même article, l'organe des libéraux - résolu à faire évoluer la situation - exprime sa foi en la possibilité pour Bâle de posséder un théâtre, sinon

---

<sup>62</sup> N° 137 (22 novembre), p. 553 A-B. C'est la rédaction qui souligne. Par le terme "piétiste", l'opinion publique bâloise désignait essentiellement les membres de la "communauté des Frères" (*Brüdersocietät*), fondée à Bâle en 1740 selon l'esprit et les règles professées par le comte de Zinzendorf dans sa propriété morave de *Herrnhut*. La communauté bâloise comprenait, dans la première moitié du XIXe siècle, environ 800 membres. Ceux-ci ne formaient pas à proprement parler une "secte", car ils vivaient en bonne intelligence avec l'Eglise officielle. L'influence exercée par la communauté des Frères dans le domaine politique et culturel s'explique par le fait que celle-ci comptait parmi ses membres un certain nombre de personnalités dirigeantes affichant ouvertement leur appartenance piétiste. Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 51; Rolf Hartmann, *Das Autobiographische in der Basler Leichenrede*, p. 119 sq.

<sup>63</sup> N° 138 (24 novembre), p. 557 B-558 A. C'est la rédaction qui souligne.

prestigieux, du moins honorable:

Wir können allerdings keine Oper haben, die der Pariser oder Mailänder gleichkäme, und kein Schauspiel, das die Vollendung des Dresdener oder Berliner erreichte, und es hieße unsre Kräfte allzu eitel überschätzen, wenn wir solches auch nur prätendierten. Aber zwischen dem Besten und dem Schlechtesten gibt es bekanntlich noch Mittelstufen, und wir sehen nicht ein, warum unser Theater nicht eine *dieser* einnehmen könnte<sup>64</sup>.

### *La querelle des spectacles du dimanche (1842-1846)*

Un problème, dont on a quelque peine aujourd'hui à saisir la véritable portée, agita l'opinion publique bâloise pendant près de quatre années, de novembre 1842 à juin 1846. L'objet du débat était le suivant: convenait-il ou non d'autoriser le théâtre local à ouvrir ses portes le dimanche? D'importance a priori mineure, la controverse devait, pour des raisons politiques et religieuses propres à Bâle, prendre les dimensions d'une affaire d'Etat<sup>65</sup>.

L'interdiction à Bâle de tout spectacle dominical remonterait, si l'on en croit W. T. Streuber, auteur d'un mémoire publié à titre documentaire justement pendant la période troublée qui nous occupe, à l'année 1656 et serait à mettre en relation avec la première bataille de Villmergen, épisode sanglant des guerres de religion entre catholiques et réformés<sup>66</sup>. Le problème, selon Streuber, se serait de nouveau

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 558 A. C'est la rédaction qui souligne.

<sup>65</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 70; II. Teil, p. 66-68; Marie-Jeanne Heger-Etienvre, *Théâtre et société: la querelle des spectacles du dimanche à Bâle (1842-1846)*; Ernst Jenny, *Das alte Basler Theater auf dem Blömlin*, p. 24-29; Eugen Müller, *Schweizer Theatergeschichte*, p. 276-279. - Le périodique de Christoph Bernoulli, *Baslerische Mittheilungen*, s'était intéressé dès 1826 au problème de l'interdiction des spectacles dominicaux, voyant dans celle-ci un frein au développement du théâtre: "Noch etwas das geeignet wäre unserm Theater emporzuhelfen berühre ich, ich gestehe es, nur ungerne und auf fremde Eingebung hin, doch weniger weil ich das Mittel für schädlich halte, als weil ich den sich ergebenden Widerstand voraussehe. Es ist dieß - die Erlaubnis auch an *Sonntagen* Vorstellungen geben zu dürfen. Viele würden freilich über Entheiligung des Sonntags schreien (selbst solche die sonst gerne das Theater besuchen) aber wirklich sehe ich nicht ein, wie durch Etwas das man die ganze Woche hindurch für ein erlaubtes und anständiges Vergnügen hält, den Sonntag entheiligen sollte, wenn solches erst einige Zeit nach vollendetem Gottesdienste beginnt und dadurch die Sonntagsfeier keineswegs stört. Oder sind wir Sonntagschristen, die sich zwar die Woche hindurch auch Unerlaubtes erlauben dürfen, hingegen am Sabbath sich davon enthalten müssen?" (n° 19, 14 octobre, p. 454). C'est la rédaction qui souligne. - Redoutée d'avance par l'auteur de cet article, l'opposition au théâtre du dimanche se révélera effectivement très forte, comme le montre la suite du présent chapitre.

<sup>66</sup> *Der Sonntag, das Theater und das Sonntagstheater mit besonderer Beziehung auf Basel*, 1846, p. 59 sqq. Privatdocent à l'université et membre de la Société d'histoire de Bâle, W. T. Streuber envisageait la question du théâtre du dimanche d'un point de vue strictement historique, s'abstenant de tout jugement (*ibid.*, p. VII).

posé en 1756, puis en 1764. Toujours est-il qu'à l'époque qui nous intéresse, le règlement de police en vigueur dans le canton de Bâle-Ville interdit effectivement toute représentation théâtrale huit jours avant et huit jours après Noël ainsi que les dimanches et jours de fête<sup>67</sup>. Il convient de souligner au passage le caractère particulièrement rigoriste que revêt la sanctification du dimanche dans la cité rhénane, réputée de longue date pour la piété de ses habitants. Ne faut-il pas en effet, ce jour-là, que toute activité - quelle qu'elle soit - cesse pendant les offices religieux du matin et pendant les prêches de l'après-midi? C'est ainsi qu'aux heures en question, les portes de la ville doivent demeurer fermées, qu'il est interdit de circuler en voiture à l'intérieur des remparts et que les auberges et débits de boisson n'ont pas le droit d'accueillir d'autres clients que les voyageurs étrangers à la ville<sup>68</sup>.

L'interdiction du théâtre du dimanche ne lèse à vrai dire que les seuls membres de la classe populaire - ouvriers, compagnons, apprentis et domestiques<sup>69</sup> - auxquels leurs horaires de travail ne permettent pas de fréquenter le théâtre en semaine puisque les représentations commencent dès dix-huit heures<sup>70</sup>. A cette première inégalité sociale s'en ajoute une seconde puisque les concerts, réservés traditionnellement aux classes possédantes, sont, eux, autorisés le dimanche. Il y a là pour le jeune mouvement libéral bâlois une occasion idéale de manifester, en même temps que son existence même, son opposition aux autorités conservatrices de la ville et du canton en revendiquant publiquement la

<sup>67</sup> Cf. *supra*, p. 356 sq.

<sup>68</sup> *Allgemeine Polizei-Strafordnung für den Kanton Basel-Stadttheil nebst einem Anhang darauf bezüglicher Verordnungen* (1837), Zweiter Abschnitt: "Polizeiuebertretungen, wodurch die Gottesverehrung gestört, so wie Beeinträchtigungen der Sittlichkeit, Ruhe und Ordnung. Sonn- und Festtage und Gottesdienst überhaupt", § 25-34. Voir également: Emil Schaub, *Bilder aus der Sittengeschichte Basels im 18. Jahrhundert*, p. 38 sq.

<sup>69</sup> Soit environ 8200 personnes des deux sexes sur une population totale de 22199 habitants. Cf. *Die Bevölkerungsaufnahme von Basel Stadt-Theil am 25. Jenner 1837. Bericht an E. E. Kleinen Rath*, planches XVIII-XXIII ("Berufsarten") et *passim*.

<sup>70</sup> La *Schweizerische Nationalzeitung* écrivait à ce sujet le 22 novembre 1842: "Der gemeine Mann, der sich mit seiner Hände Arbeit zu ernähren hat, der Handwerker und seine Gesellen, die die ganze Woche hindurch an den Werkisch geschmiedet sind, und erst zu einer Zeit Feierabend haben, wo das Schauspiel schon längst begonnen; sie alle können die Woche hindurch an kein Theater denken. Der *Sonntag* ist ihr Ruhetag, ihr Erholungsfest; am Sonntag könnten sie hingehen, - aber am Sonntag bekanntlich - wird *nicht* gespielt. - Nicht gespielt?! Ists möglich? Und warum denn nicht? so haben schon staunend tausend und aber tausend Fremde gefragt, die mit unserer Stadt nicht bekannt waren; so haben wohl schon tausend und aber tausend Bürger und Einwohner gefragt, - und was kann man antworten? - "*Die Pietisten wollen nicht.*" - Kann wohl sein; aber um's Gotteswillen, was gehn uns die Pietisten an? - Wer hat denn den Pietisten das Recht gegeben, uns unsere Vergnügen und Unterhaltungen nach dem Herrnhuter Ellstecken zuzumessen? Wenn *sie* nicht ins Theater gehen wollen, unsertwegen!" (n° 137, p. 553 B-554 A). C'est la rédaction qui souligne.

démocratisation du théâtre<sup>71</sup>. La lutte, dont l'enjeu est avant tout d'ordre politique, se déroule conjointement dans le cadre de la presse et dans celui des institutions.

Les principaux arguments invoqués de part et d'autre - c'est-à-dire pour et contre le théâtre du dimanche - sont les suivants: le gouvernement du canton fait valoir, en ce qui le concerne, le caractère sacré du dimanche<sup>72</sup> ainsi que l'existence, ce jour-là, d'autres divertissements populaires - en particulier musicaux - organisés par la G. G. G. L'opposition libérale, quant à elle, voit dans l'interdiction des représentations du dimanche à la fois une injustice flagrante, une atteinte à la liberté des citoyens et un frein au développement de la scène locale. Elle souligne, par ailleurs, le rôle culturel et moral que pourrait jouer auprès des masses un théâtre dont les programmes seraient judicieusement choisis.

Les péripéties des années 1842 à 1846 s'enchaînent de la manière suivante. Le 24 novembre 1842, la *Schweizerische National-Zeitung* qui, deux jours auparavant, s'en était déjà prise très violemment aux "piétistes" de la ville<sup>73</sup>, lance un appel à ses lecteurs, leur demandant d'adresser aux autorités une pétition en faveur des représentations du dimanche:

Am kräftigsten und nachdrücklichsten aber würde auf eine Hebung des Theaters gewirkt - durch *Freigebung des Sonntagsspiels*.  
 Und hier sind wir nun an einem Punkte angelangt, wo wir es nicht gern bei Worten allein möchten bewenden lassen. Es ist schon so viel und so viel über dieß Thema gesprochen worden, daß uns das bloß Reden zum Ekel ist. Es gilt die *That*.  
 Bürger von Basel! die ihr noch nicht ganz im Sumpf des Geist und Leib ertödteten Pietismus erstickt seid, die ihr noch trotz der mephitischen Dünste, die aus jenem Sumpfe schwindelerregend aufsteigen, euch noch so viel klaren Verstand und gesunden Geschmack bewahrt habt, daß ihr, statt läppischer Gaukelspiele und lasciver Seiltänzersprünge, es vorzieht zu sehen  
 "das Große aller Zeiten  
 auf den Brettern, die die Welt bedeuten,  
 sittsam, still an euch vorübergehen;"  
 und die ihr zugleich noch den Muth habt, als freie Männer ein freies Wort zu reden, wohlan denn! tretet zusammen, setzt eine Bittschrift auf, worin ihr eure deßfallsigen Wünsche ausdrückt, zeichnet eure

<sup>71</sup> La presse libérale résumait ses revendications par la formule suivante: "Entweder Sonntagstheater und Konzert oder Konzert für alle oder für alle gar nichts!". Cité d'après Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, II. Teil, p. 67.

<sup>72</sup> Certains membres du Grand Conseil cantonal, respectueux à l'extrême du serment de fidélité chrétienne prêté par eux lors de leur entrée en fonction, n'hésitèrent pas, à l'occasion des débats relatifs au théâtre du dimanche, à agiter publiquement le spectre du parjure. Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, II. Teil, p. 67.

<sup>73</sup> N° 137, 22 novembre, p. 553 sq. (première livraison de l'article intitulé "Theater in Basel").

Namen darunter und gebt sie dem nächsten Gr. Rathe ein. Die Höchste gesetzgebende Behörde unsers Kantons, die erleuchteten Vertreter unserer Gesamtbürgerschaft, wir sind es gewiß, werden, wenn es nur nachdrücklich und würdig gehalten ist, euer Gesuch nicht zueückweisen. Drum, nur frisch ans Werk!<sup>74</sup>

Le 2 décembre 1842, c'est-à-dire une semaine plus tard, la commission du théâtre soumet au Petit Conseil cantonal une pétition demandant la modification des paragraphes 33 b et 52 du règlement de police, aux termes desquels - nous l'avons vu - tout spectacle était interdit le dimanche. La requête ne comporte que 42 signatures et indique qu'il n'a pas été possible d'en recueillir davantage avant la séance du Conseil. On devait effectivement, sur une feuille postérieure, compter plus de 200 noms; il semble toutefois que certains signataires aient regretté, par la suite, de s'être laissé forcer la main<sup>75</sup>.

Deux arguments sont mis en avant par les auteurs de la pétition en faveur de l'instauration du théâtre du dimanche à Bâle: l'égalité des droits de tous les citoyens et l'exemple d'autres villes de la Confédération moins peuplées que Bâle. Le Petit Conseil cantonal soumet la requête, pour avis, au Petit Conseil municipal, au Conseil ecclésiastique (*Kirchenrat*) et à la Chambre de justice (*Justizkollegium*). Après avoir procédé à un examen attentif de la question, ces différentes instances rendent, toutes les trois, un avis défavorable.

Jacob Burckhardt, alors premier pasteur de la ville (*Antistes*), père de l'historien du même nom, répond au nom du Conseil ecclésiastique qu'il faut protéger la célébration du dimanche et que le nombre des pétitionnaires n'est pas suffisamment élevé pour que l'on prenne le risque de blesser le sentiment religieux de la majorité des citoyens. L'autorisation des représentations dominicales serait, à ses yeux, la porte ouverte à d'autres exigences; seules des pièces d'un niveau très bas pourraient remplir la caisse du théâtre, enfin, la fréquentation des cabarets s'en trouverait accrue<sup>76</sup>.

Le Petit Conseil municipal fait valoir, pour sa part, que l'autorisation demandée est difficilement conciliable avec les habitudes et les moeurs de la ville et qu'elle constituerait une source de désordre dans la mesure où elle inciterait les travailleurs à fréquenter les cabarets et à se livrer à des dépenses futiles<sup>77</sup>. La Chambre de justice répond dans le même sens que le Conseil ecclésiastique et que le Petit Conseil municipal. En janvier 1843, le Petit Conseil cantonal rejette, faisant

<sup>74</sup> N° 138, p. 558 B. C'est la rédaction qui souligne.

<sup>75</sup> Cf. Ernst Jenny, *Das alte Basler Theater auf dem Blömlin*, p. 25.

<sup>76</sup> Cf. *ibid.*, p. 26.

<sup>77</sup> Cf. *ibid.*, p. 26.

sien l'avis des trois instances consultées, la pétition déposée par la commission du théâtre en décembre 1842.

La réponse négative du Petit Conseil cantonal provoque, le dimanche 15 janvier 1843, un léger incident de rue. Répondant à un appel lancé par le *Basellandschaftliches Volksblatt*, journal radical de Bâle-Campagne<sup>78</sup>, un petit groupe d'ouvriers, de compagnons et d'employés de maison tente de troubler par des sifflements le concert qui se donne au *Stadtcasino*<sup>79</sup>. Une pierre ayant été lancée en direction de la salle, la police intervient et arrête quatre jeunes gens. Ces arrestations et la pluie qui commence à tomber ont pour effet de disperser rapidement les fauteurs de trouble.

Rapportant les faits dans son numéro du 19 janvier 1843, la *Basler Zeitung*, organe officieux du gouvernement, dénonce l'existence, derrière les manifestants, d'instigateurs secrets poursuivant en fait un tout autre but que celui de l'autorisation du dimanche:

(...) daß geheime Anstifter, denen es um etwas ganz Anderes als um das Sonntagstheater zu thun ist, hinter den wirklichen Theilnehmern am Unfuge steckten, ist nur zu wahrscheinlich; auch Drohungen, daß man das nächste Mal noch weiter gehen werde, wurden gehört. Aber der Ernst der Behörden und der entschiedene Wille der ordnungsliebenden Bürgerschaft wird, wie wir hoffen, die Wünsche der Ruhestörer vereiteln<sup>80</sup>.

A la suite de cet incident, la police demeure quelques jours en état d'alerte et les dirigeants du mouvement libéral se voient accuser par une partie de l'opinion publique d'avoir voulu inciter le peuple au désordre, ce dont ils se défendent avec véhémence par l'intermédiaire de la *Schweizerische National-Zeitung*, faisant remarquer qu'ils disposent de moyens légaux suffisants pour parvenir à leurs fins<sup>81</sup>.

Une deuxième manifestation populaire, annoncée par le

<sup>78</sup> Le *Basellandschaftliches Volksblatt*, feuille hebdomadaire fondée en 1835 par un pasteur de Liestal, était l'un des journaux les plus populaires et les plus lus de toute la Suisse. Edité à Birsfelden, c'est-à-dire à la limite des deux demi-cantons, il renfermait de nombreux articles dirigés contre Bâle-Ville. Le *Basellandschaftliches Volksblatt* comptait de nombreux lecteurs - plus ou moins clandestins - à Bâle même. Cf. Fritz Blaser, *Bibliographie der Schweizer Presse*, t. II, p. 1077 sq.

<sup>79</sup> 1843, n° 1 (5 janvier), p. 10 (texte intitulé *Großer Gesang-Verein anstatt des Sonntags-Theaters*). L'appel en question, disposé sur une seule colonne, occupait une pleine page.

<sup>80</sup> N° 16, p. 61 A-B.

<sup>81</sup> N'ayant pu avoir accès aux numéros en question de la *Schweizerische National-Zeitung*, nous renvoyons à Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, II. Teil, p. 67.

*Basellandschaftliches Volksblatt* pour le 29 janvier, ne peut avoir lieu, la police ayant menacé d'expulsion les compagnons et domestiques qui y prendraient part<sup>82</sup>. La seule annonce de cette manifestation devait toutefois provoquer un certain émoi et donner lieu à des rumeurs de complot contre la sûreté de l'Etat<sup>83</sup>.

Le 6 février 1843, Carl Brenner, membre libéral du Grand Conseil cantonal, dépose devant cette assemblée une motion visant à supprimer les paragraphes 34 et 52, déjà mentionnés, du règlement de police. Cette motion est repoussée, le 4 avril de la même année, par 52 voix contre 17. A la différence de la *Basler Zeitung* qui rend sobrement compte du déroulement du vote<sup>84</sup>, le *Christlicher Volksbote aus Basel*, conservateur et protestant, rapporte longuement, en les développant avec une évidente complaisance, les arguments exposés par les adversaires de la motion<sup>85</sup>. Ce même journal publie, à la date du 19 avril 1843, un poème anonyme à la louange de la cité et de ses habitants qui ont ouvertement manifesté leur attachement à Dieu en repoussant le projet des libéraux<sup>86</sup>.

Une brochure anonyme intitulée *Die Sonntagsfeier und das Theater* avait circulé au sein du Grand Conseil cantonal pendant les discussions. Son auteur affirmait laisser de côté l'aspect religieux du problème et se placer sur un plan

<sup>82</sup> L'immense majorité d'entre eux n'étaient pas citoyens du canton de Bâle-Ville.

<sup>83</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, II. Teil, p. 68.

<sup>84</sup> N° 81 (5 avril 1843), p. 321 A-B.

<sup>85</sup> N° 14 (5 avril 1843): "In einer vierstündigen Berathung wurde der Gegenstand gründlich und einleuchtend behandelt. Die Meinung, welche das Theater im Allgemeinen als eine Bildungsschule darstellen wollte, fand sehr wenig Anklang und wurde auch von der Mehrzahl der Theaterfreunde nicht unterstützt, die darin nur ein gewöhnliches Vergnügen sehen wollten. Ob sodann das Theatervergnügen für den Sonntag passe, wurde von einigen Mitgliedern bejaht, indem es Manche vor Schlimmerem abhalte, durchaus keine öffentliche Störung veranlasse und bei gehöriger Auswahl der Stücke auch gute Eindrücke heimgenommen werden können, welchem noch beigefügt wurde, daß das Verbot eine unnöthige Beschränkung der bürgerlichen Freiheit wäre. Diese Meinung aber wurde zuerst bekämpft durch Hinweisung auf den Sonntag, als Tag des Herrn, dessen Ehre zu fördern und der Großrathseid auffordere, und es gelte hier die Ehre eines Herrn, der über bürgerlicher Freiheit und Volkssouveränität stehe und Seinen Geboten Nachdruck zu geben wisse. Es wurde ferner gezeigt, wie die Regierung eine fromme Sitte, die jedenfalls noch in unserer Bürgerschaft festen Fuß habe, unterstützen müsse, und namentlich wurden sodann von einigen Mitgliedern des Handwerksstandes die praktischen Nachteile des Sonntagstheaters für die Familien- und Gesellenverhältnisse lebhaft auseinandergesetzt, der bürgerliche Segen der Gottesfurcht und Sonntagsfeier nachgewiesen und rücksichtlich der Auswahl der Stücke an die letztvorgekommene grobe Unschicklichkeit erinnert, daß ein Stück: 'der Untergang der Welt durch den Kometen' aufgeführt worden sey, dem am andern Morgen der warnungsvolle Erdstoß folgte. Endlich wurde durch Hinweisung auf die verschiedenen an den Sonntagen hier dargebotenen Gelegenheiten zur Belehrung und Unterhaltung durch Zeichnen, Gesang, Lektüre u. a. m. gezeigt, wie man nicht ein bloßes kaltes Verbot gebe, sondern zugleich Besseres dargeboten sey". C'est la rédaction qui souligne.

<sup>86</sup> N° 16, p. 125 A-B. Faisait suite à ce poème un article intitulé *Der östliche Beobachter und das Sonntagstheater in Basel* (p. 125 B-126 B) dans lequel le *Christlicher Volksbote*, répondant à son confrère *Der östliche Beobachter*, vantait longuement l'importance de la sanctification du dimanche pour la préservation de la piété et du bien-être collectifs ("Frömmigkeit und Wohlfahrt").

purement moral<sup>87</sup>. Il réfutait un à un les différents arguments des pétitionnaires (existence de concerts du dimanche pour les riches - exemple de Genève, Lausanne, Zurich et Berne - influence bénéfique du théâtre sur les travailleurs<sup>88</sup>) et concluait par une violente diatribe contre les radicaux auxquels ce problème servait - selon lui - de "position avancée" dans la lutte politique ("vorgeschobener Posten"):

Dem Geist fallen wir in die Hände, gegen den wir seit 13 Jahren mit den schwersten Opfern kämpfen, der bei allem Rühmen von Freiheit ein *despotischer*, bei allem Schein von Thätigkeit in innerlich *unfruchtbarer* ist<sup>89</sup>.

Les choses devaient en rester là jusqu'au début du mois de novembre 1845, date à laquelle le régisseur du théâtre C. G. Hehl, présente lui-même au gouvernement cantonal une requête modeste par laquelle il sollicite une autorisation limitée à trois dimanches (9 novembre, 23 novembre et 7 décembre), dimanches pour lesquels aucun concert n'était prévu. Le Petit Conseil municipal et la Chambre de justice se montrent favorables à un essai. Le 5 novembre 1845, après en avoir délibéré très longuement, le Petit Conseil cantonal donne son accord, par 6 voix contre 5. Valable seulement pour les trois dimanches en question, l'autorisation est assortie de deux clauses restrictives: la caisse du théâtre ne peut pas ouvrir avant 17 heures et le programme des représentations doit être soumis à l'approbation du Petit Conseil municipal<sup>90</sup>.

---

<sup>87</sup> *Die Sonntagsfeier und das Theater. Den Mitgliedern des Großen Raths gewidmet und seinen Mitbürgern vorgelegt von einem Basler*, p. 20. Souhaitant exercer une action formatrice sur ceux qui ne croyaient pas au caractère sacré du repos dominical et estimant qu'on ne pouvait rien obtenir de positif à coup d'interdictions, l'auteur - qui se voulait philanthrope - proposait d'étendre au dimanche des activités déjà existantes, telles que les cours de chant et de dessin ainsi que la fréquentation des bibliothèques et des musées. A l'attitude des pétitionnaires, qui agissaient au nom de la "liberté civique", l'auteur opposait - en l'approuvant - celle du gouvernement, lequel se conduisait comme un "père" et un "pédagogue" (p. 22). - Une autre brochure anonyme, intitulée *Das Gastmahl des Herodes*, avait paru au plus fort de la controverse. Elle défendait, de toute évidence, un point de vue religieux. Cf. Ernst Jenny, *Das alte Basler Theater auf dem Blömlin*, p. 29 sq.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 4-12. Selon l'auteur, Genève était redevable du théâtre du dimanche à l'influence française. Dans le cas de Lausanne, Zurich et Berne, l'autorisation en remontait à une époque de paroxysme radical où tout examen serein de la question était impossible (p. 8 sqq.). Se fondant sur l'exemple des villes qui autorisaient les représentations dominicales, l'auteur démontrait par ailleurs que le théâtre du dimanche ne détournait absolument pas les travailleurs de la fréquentation des cabarets et que les plus mauvaises pièces étaient jouées précisément le dimanche, pour des raisons financières (p. 11 sq.).

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 23. C'est l'auteur de la brochure qui souligne. Ce dernier établissait un parallèle entre le rôle politique joué par le problème du théâtre du dimanche et l'importance de la journée du 10 août pour la Révolution française (p. 23).

<sup>90</sup> *Allgemeines Intelligenzblatt der Stadt Basel*, 1845, n° 188 (6 novembre), p. 830 A. - Ces trois dimanches-là, on joua, dans l'ordre: *Die beiden Schützen*, opéra d'Albert Lortzing (1801-1851),

En janvier 1846, une nouvelle autorisation est accordée pour trois dimanches. Après avoir tenté de gagner du temps en ajournant à plusieurs reprises sa décision, le gouvernement cantonal se décide finalement, en juin 1846, à autoriser définitivement les représentations du dimanche. Satisfaite de la décision, mais circonspecte quant aux modalités de son application, la *Schweizerische National-Zeitung* rend compte, en ces termes, de l'attitude des autorités:

Das *Sonntags-Theater* ist nun vom kl. Rathe dem Grundsatz nach definitiv bewilligt und löbl. Stadtrath nur mit Bezeichnung derjenigen Sonntage beauftragt worden, an welchen aus kirchlichen oder anderen Interessen das Theater ferner *ausnahmsweise* geschlossen bleiben soll. Eine demnächst durch den Druck zu veröffentlichende Publikation wird hierüber das Nähere festsetzen. Das alte starre *Eis* der Rücksichtslosigkeit, welches in Folge der letzten *Augustwärme* zu schmelzen begann, wird eben den früheren Gefrierpunkt nicht mehr erreichen können<sup>91</sup>.

L'esprit du temps, en tout état de cause, l'emportait sur la tradition, tout comme pour le chemin de fer, à l'encontre duquel avaient également été émises de nombreuses réserves d'ordre moral, précisément au cours des mêmes années et pour des raisons étrangement similaires<sup>92</sup>...

### *L'attitude de la presse à l'égard du théâtre*

Entre 1833 et 1848, il n'existe pas encore à Bâle de critique théâtrale digne de ce nom<sup>93</sup>. Ce n'est donc pas à cet aspect particulier de la presse bâloise que

*Joseph et ses frères*, opéra d'Etienne Méhul (1763-1817) et *La Flûte enchantée* de Mozart. Cf. Fritz Weiß, *Das Basler Stadttheater, 1834-1934*, p. 43.

<sup>91</sup> 1846, n° 78 (30 juin), p. 305 B. C'est la rédaction qui souligne.

<sup>92</sup> Voir, par exemple, l'article consacré au prolongement jusqu'à Bâle de la ligne de chemin de fer Strasbourg-Saint-Louis dans le *Christlicher Volksbote aus Basel* du 26 avril 1843. L'auteur de l'article y évoquait, le plus sérieusement du monde, le danger que pouvait représenter pour les moeurs bâloises et pour la célébration du dimanche le fait de rendre les contacts plus faciles avec la France en général et avec Mulhouse en particulier: "Gegen die *Verlängerung der Eisenbahn in die Stadt* überhaupt erheben sich zuerst diejenigen Stimmen, welche von der immer nähern und leichtern Verbindung mit Frankreich und zunächst mit Mülhausen für unsere Sitten und häuslichen Verhältnisse einen großen Schaden erwarten, die unser schweizerischen verhältnismäßig noch einfachen soliden Gewohnheiten von französischer Eitelkeit und äußerem Prunk, von Ausgelassenheit und frecher Liederlichkeit verdrängt zu sehen fürchten, die unsere Sonntagsfeier zum Voraus sich schwächen und manchen heilsamen Damm unserer Polizei-Verordnungen brechen sehen" (n° 17, p. 134 A). C'est la rédaction du journal qui souligne.

<sup>93</sup> Celle-ci était très aléatoire parce que liée à la personne des rédacteurs en poste. Cf. Ernst Jenny, *Das alte Basler Theater auf dem Blömlin*, p. 65. En 1846, énumérant les dix carences les plus criantes dont souffrait - à ses yeux - le théâtre bâlois, la *Schweizerische National-Zeitung* citait en dernière position: "der Mangel einer für das ganze Publikum berechneten Kritik, die da durch richtige Kenntniß der Stücke und Musik das geleistete Gute gerecht und ohne Lobhudelei

nous nous attacherons mais à l'attitude générale des différents périodiques face à la situation et aux problèmes du théâtre.

Cinq journaux retiendront notre attention: la *Basler Zeitung*, de tendance gouvernementale, le *Christlicher Volksbote*, conservateur et protestant, l'*Allgemeines Intelligenzblatt*, modéré, le *Basilisk* et la *Schweizerische National-Zeitung*, organes des radicaux.

L'attitude de la *Basler Zeitung* envers le théâtre se distingue de celle des autres journaux en ce qu'elle connaît au fil des années une certaine évolution. Avant 1845, la *Basler Zeitung* semble avoir voulu tout ignorer du théâtre puisqu'elle ne lui consacre aucun article et n'en publie pas même le programme<sup>94</sup>. Les choses changent quelque peu après octobre 1845: à partir de cette date en effet, le journal annonce régulièrement les représentations, propose occasionnellement la critique d'une pièce et va même jusqu'à insérer des articles de ses lecteurs incitant le public à soutenir les efforts de la commission du théâtre<sup>95</sup>. En ce qui concerne le problème du théâtre du dimanche, la *Basler Zeitung* se caractérise par la sobriété et la retenue avec lesquelles elle annonce - quelle qu'en soit la teneur - les décisions des autorités<sup>96</sup>.

En dehors de la question des représentations dominicales, à l'autorisation desquelles il est violemment opposé, le *Christlicher Volksbote* n'accorde, entre 1833 et 1848, aucune place aux problèmes généraux du théâtre. A la différence de la *Basler Zeitung* qui ne prend pas ouvertement parti dans la querelle du théâtre du dimanche, le *Christlicher Volksbote* exprime tantôt sa satisfaction, tantôt son inquiétude, selon la nature des décisions du gouvernement sur le sujet<sup>97</sup>. Il n'est

---

anerkennen, die vorkommenden Fehler jedoch gehörig und mit Belehrung tadeln würde, ohne aber die betreffenden Personen der Art zu beleidigen, daß dieselben gänzlich entmuthigt werden, wie wir leider letzten Winter zum Nachtheil des Theaters zu erfahren den Aerger hatten" (n° 41, 2 avril, Beilage). Les neuf autres carences inventoriées par le journal libéral étaient, dans l'ordre de leur énumération: la précarité des conditions d'embauche des comédiens, le mauvais état des décors et des costumes, les déficiences de l'éclairage, l'insuffisance numérique de l'orchestre, la médiocrité du chœur, les imperfections de la mise en scène, le très faible taux d'occupation des premiers rangs, les droits exorbitants impossibles à couvrir par les recettes ordinaires, enfin l'habitude solidement établie de ne représenter les oeuvres - notamment les opéras - qu'une seule fois (*loc. cit.*).

<sup>94</sup> Signalons toutefois une exception. En effet, du 3 au 13 octobre 1842, la *Basler Zeitung* annonça les représentations que devait donner à Bâle une troupe française en route pour Vienne. Cf. n° 233, 234, 236, 238, 239, 240 et 242. Il est vrai qu'il ne s'agissait pas de manifestations du théâtre local et que les pièces étaient jouées en français. Parmi les onze comédies ou vaudevilles représentés figuraient *Le dépit amoureux* de Molière et deux pièces d'Eugène Scribe, *Le verre d'eau* et *La grand-mère*. Rappelons, par ailleurs, que la *Baseler Zeitung* avait, en 1834, salué avec enthousiasme l'ouverture de la nouvelle salle. Cf. *supra*, p. 350 sq. et 352, n. 24.

<sup>95</sup> Cf., par exemple, *Basler Zeitung*, 1846, n° 299 (18 décembre), p. 1204.

<sup>96</sup> Cf., par exemple, 1843, n° 81 (5 avril) et 1845, n° 263 (6 novembre).

<sup>97</sup> Cf., par exemple, 1843, n° 5 (1er février) et 1845, n° 45 (12 novembre).

pas rare que le journal protestant évoque, sur le mode pathétique, les châtiments exemplaires réservés par le ciel à ceux qui osent bafouer ouvertement le jour du Seigneur<sup>98</sup>.

L'*Allgemeines Intelligenzblatt* est le seul journal bâlois à insérer des articles émanant aussi bien des défenseurs que des adversaires du théâtre. Il est également le seul à publier des critiques détaillées des spectacles. Nous en avons compté dix-huit pour la seule année 1846.

Le *Basilisk*, journal radical dont l'existence ne dure qu'une seule année (1839)<sup>99</sup>, accorde, dès son premier numéro, une place de choix aux questions du théâtre. Le *Basilisk* annonce bien entendu le programme des représentations, recommande certaines pièces au public et incite les spectateurs à venir nombreux pour montrer par leur présence qu'ils apprécient les efforts de la direction<sup>100</sup>. Ses critiques théâtrales sont sans complaisance: le *Basilisk* sait être bienveillant et prodiguer des encouragements<sup>101</sup>, mais il n'hésite pas non plus à formuler des reproches lorsqu'il estime que le régisseur et les comédiens manquent à la bienséance<sup>102</sup>. Dans un article intitulé *Theater und Geistlichkeit in Basel*, le *Basilisk* dénonce avec force le fait que la fréquentation d'une institution dûment autorisée par le gouvernement puisse faire l'objet d'anathèmes de la part du clergé:

Ist der Besuch des Theaters eine erlaubte Sache oder nicht? - Diese Frage dringt sich uns nothwendigerweise auf, wenn wir einerseits berücksichtigen, daß das Theater als eine von der hohen Regierung sanktionierte Institution dasteht; und anderseits, wenn wir hören müssen, mit welcher Leidenschaft Mehrere unserer Geistlichen gegen den Besuch des Theaters in ihren Predigten eifern, und alle hiesigen Bürger und Einwohner, welche der Schauspielkunst ihren Tribut zollen, mit Fluch und Verdammniß bedrohen (...) Es ist in der That empörend, wenn Leute von ächt christlichem Sinne, die auf dieser Welt freilich noch mehr lieben als *Kopfhängerei*, des

<sup>98</sup> Le 10 mars 1847, relatant l'incendie du théâtre de Karlsruhe un dimanche soir, le *Christlicher Volksbote* écrivait: "Das Feuer von Karlsruhe ist auch für uns ein warnendes Flammenzeichen, uns aufzuwecken aus unserer Genußsucht, welche auch keinen Sonntag mehr achten will" (n° 10, p. 76). Le 24 mars suivant, le journal protestant déclarait à propos du même incendie: "Es drängt sich Einem der Gedanke auf, für dieses Haus, in welchem seit 40 Jahren der Sonntag entheiligt worden, war eine Stunde des Gerichts gekommen" (n° 12). C'est la rédaction du journal qui souligne. Voir également, 1843, n° 14 (5 avril).

<sup>99</sup> Cf. *supra*, p. 266.

<sup>100</sup> 1839, n° 5 (15 janvier). Dans ce numéro, le *Basilisk* annonçait et recommandait, par exemple, l'opéra de Meyerbeer *Die Huguenotten*, auquel il consacra par la suite une critique détaillée (n° 8 sq.).

<sup>101</sup> 1839, n° 2. Selon le *Basilisk*, l'exécution de l'*Oberon* de Weber n'avait pas été parfaite, mais il fallait se réjouir des progrès réalisés par le théâtre et les encourager.

<sup>102</sup> 1839, n° 11 (5 février). Rendant compte de la représentation de la farce musicale de A. von Mühling *Werthers Leiden*, le journal réprouvait l'indécence des vêtements du principal protagoniste et invitait le régisseur Karschin à manifester à l'avenir davantage d'égards envers le public.

Sonntags die Kirche besuchen, um sich an den Lehren unserer erhabenen Religion zu erbauen, und statt Religion und Moral, *fanatische Schmähungen* über ein erlaubtes Institut anhören müssen. Daß dadurch mehr geschadet als genützt wird, liegt klar am Tage (...) Die Regierung sollte aber selbst nicht dulden, daß Einrichtungen, die sie als eine zeitgemäße Nothwendigkeit zu erlauben für gut gefunden hat, auf eine solche beleidigende Weise angegriffen werden (...) Man suche doch den Geist der Zeit in seinem Fortschreiten nicht zu hemmen! Die Erfahrung hat schon oft auf traurige Weise gelehrt, daß der Zeitgeist unaufhaltbar seine Bahn zu finden weiß, und zerstörend mit sich fortreißt, was bei vernünftigen Grundsätzen und zeitgemäßer Klugheit sich sanft geebnet und nach und nach friedlich ausgeglichen hätte<sup>103</sup>.

La *Schweizerische National-Zeitung*, enfin, se comporte en véritable porte-parole - passionné et souvent virulent - des amis du théâtre. L'organe des libéraux livre une lutte acharnée pour l'avènement d'une scène digne de la ville et défend avec véhémence la valeur formatrice et culturelle du théâtre dans lequel il voit une institution comparable à l'école et à l'église. L'attitude de la *Schweizerische National-Zeitung* se veut constructive: dans ses longs articles spécialisés, celle-ci émet en effet des suggestions, propose des remèdes précis et incite ses lecteurs à l'action. Si nous l'avons très largement exploitée et citée au cours de ce chapitre, c'est qu'elle est, mis à part le *Basilisk* qui ne paraît que pendant une seule année, le seul journal bâlois à s'intéresser de très près à la situation du théâtre local.

\*

\* \*

De tous les domaines de la vie culturelle bâloise, le théâtre est celui dont la situation sous la Régénération est la moins satisfaisante. Alors que pendant cette période les activités musicales consolident leurs assises, ce qui leur permettra de connaître après 1848 une expansion considérable, les spectacles ne cessent de se

---

<sup>103</sup> 1839, n° 11 (5 février), p. 46. C'est la rédaction du journal qui souligne. Dans le même registre, la *Schweizerische National-Zeitung*, invoquant le jugement de Luther, s'efforçait de montrer que la fréquentation du théâtre n'était nullement incompatible avec la foi chrétienne. Prenant violemment à partie les ennemis du théâtre, le journal libéral faisait précéder une longue citation du Réformateur de l'apostrophe suivante: "(...) ihr Weisen dieser Erde, ihr Herolde unserer Tage, wißt ihr, was der ernste *Luther*, dem ihr nicht würdig seid, die Schuhriemen aufzulösen, in seinen Tischreden hierüber sagt? Vernehmt's und verschließet eure Ohren nicht!". Cf. année 1842, n° 148 (17 décembre), p. 601 B-602 A. C'est la rédaction qui souligne.

débattre dans des difficultés insurmontables. Aussi la seconde moitié du siècle se présente-t-elle pour eux sous un jour des plus sombres.

S'agissant de Bâle, l'opposition entre musique et théâtre n'est à vrai dire pas un phénomène récent; ses origines - on le sait - remontent fort haut. Mais la dimension politique que prend cette antinomie après 1830 constitue, elle, un fait nouveau, dont l'ampleur ira croissant jusqu'à la victoire des libéraux en 1875.

Relégué au dernier rang de ses préoccupations par la bourgeoisie conservatrice, le théâtre de Bâle ne participe guère du renouveau intellectuel de la cité. A l'inverse, les progrès de la musique, constants depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, vont de pair avec la mise en valeur du patrimoine artistique collectif et avec le relèvement de l'université.

## CHAPITRE IV

### DEFENSE ET ILLUSTRATION D'UN HERITAGE MULTISECULAIRE: MUSEE, COLLECTIONS PRIVEES ET SOCIETES ARTISTIQUES

Unter allen der Schweitzer Eydgenoss-Städten ist keine, die lobwürdiger die Studien und edlen Künste, sonderlich aber der vortrefflichen Mahlerey, Handrisse und dergleichen mit grossen Kosten und Fleisse samlet und in hohe Ehren gesetzt, als wie der löbliche Magistrat der Stadt Basel gethan hat.

Joachim von Sandrart, *Teutsche Academie der Bau-, Bild- und Mahlerey-Künste*, 1679<sup>1</sup>

Je n'aurais pas quitté Bâle sans visiter la bibliothèque. Je savais que Bâle est pour les Holbein ce que Francfort est pour les Albert Durer. A la bibliothèque, en effet, c'est un nid, un tas, un encombrement; de quelque côté qu'on se tourne, tout est Holbein.

Victor Hugo, *Le Rhin*<sup>2</sup>

Grâce à son incomparable patrimoine artistique, tant public que privé, Bâle n'a jamais cessé, même au temps de son relatif déclin intellectuel, de procurer des satisfactions au visiteur cultivé. C'est ainsi qu'aucun récit de voyage du XVIIIe siècle n'omet de mentionner parmi les curiosités de la ville, d'une part, les nombreuses collections particulières, d'autre part, la bibliothèque de l'université où sont conservées les collections publiques. Il en va de même des premières décennies du XIXe siècle au cours desquelles la cité rhénane continue de fonder sa

---

<sup>1</sup> Seconde partie, Nuremberg. Cité d'après Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, p. 7. Peintre et graveur formé notamment dans l'atelier du Bâlois Matthäus Merian, Joachim von Sandrart (Francfort-sur-le-Main, 1606 - Nuremberg, 1688) est surtout connu comme étant le premier historien de l'art de langue allemande.

<sup>2</sup> Lettre XXXIII ("Bâle"), 8 septembre 1839.

renommée sur les exceptionnels trésors d'art renfermés dans ses murs.

Sauvées au prix d'efforts importants, les collections publiques font l'objet, après les *Wirren*, de la sollicitude particulière des autorités de Bâle-Ville. Naît alors l'idée d'un musée dont la réalisation occupe les esprits pendant toute la Régénération et alimente une controverse de nature politique. Directement liée au relèvement de l'université, cette coûteuse entreprise suscite en effet les réserves de l'opposition libérale, laquelle - indifférente au rayonnement d'un établissement qu'elle abhorre - se veut par contre attentive aux préoccupations des artistes tenus, selon elle, à l'écart du projet.

Pendant cette même période, les sociétés artistiques locales s'intéressent, elles aussi, aux problèmes de la création, s'efforçant de faire connaître la production des peintres bâlois. Regroupant collectionneurs, amateurs et artistes, ces associations sont fort actives entre 1833 et 1848.

### *Les destinées des collections publiques après la scission de 1833*

Rappelons tout d'abord que les collections publiques bâloises exposées dans le bâtiment *Zur Mücke*, siège de la bibliothèque de l'université, se composent essentiellement de deux fonds prestigieux. Le premier est le cabinet Amerbach, contemporain de l'humanisme et acquis par la ville en 1661 pour éviter sa dispersion par le négoce d'art hollandais; le second, constitué au XVII<sup>e</sup> siècle, est le cabinet Faesch, dévolu en 1823 à l'université au terme d'un long procès<sup>3</sup>.

Faisant partie intégrante des biens de l'université, les collections publiques subissent après 1833 le même sort que ces derniers, ce qui signifie qu'elles sont incluses dans le partage financier consécutif à la bipartition du canton et que le même taux de répartition leur est appliqué, soit 36% pour la Ville et 64% pour la Campagne<sup>4</sup>. Les biens de l'université - y compris les collections - étant toutefois considérés comme indivis, leur rachat global peut être effectué par la Ville après expertise. L'estimation des collections est par conséquent confiée à une commission

---

<sup>3</sup> Cf. *supra*, p. 68 sq. Les oeuvres et objets d'art composant le cabinet Amerbach ont été rassemblés successivement par l'imprimeur Johannes Amerbach (1430-1513), son fils Bonifacius (1495-1562), juriste et exécuteur testamentaire d'Erasmus, et son petit-fils Basilius (1533-1591), également juriste. Des trois Amerbach, seul le dernier, Basilius, était un authentique collectionneur. C'est par lui qu'ont été réunies les pièces les plus précieuses du cabinet. Au siècle suivant, le juriste Remigius Faesch (1595-1667) constituera sa collection avec le même esprit systématique et la même passion que Basilius Amerbach. Sur l'histoire des deux cabinets depuis les origines, voir: Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, p. 9-40; Georg Schmidt, *Die Entstehung der öffentlichen Kunstsammlung*, p. 146-154.

<sup>4</sup> Cf. *supra*, p. 295 sqq.

spéciale de quatre experts, désignés pour moitié par chacune des deux parties. Après que les deux commissaires bernois désignés par Bâle-Ville aient proposé la somme de 16 000 francs et que leurs homologues de Zurich choisis par Bâle-Campagne aient avancé, de leur côté, celle de 113 000, l'expert en chef nommé par le tribunal arbitral, le Schaffhousien Bernhard Keller, tranche dans un sens très favorable à la Ville puisque le *pretium doloris* accordé à la Campagne ne s'élèvera finalement qu'à 22 000 francs<sup>5</sup>. Le destin que connaissent les collections publiques après les *Wirren* est donc relativement enviable, du moins si on le compare à celui du trésor de la cathédrale, lequel est démembré dans des circonstances honteuses et échappe à la Ville pour ses pièces les plus rares<sup>6</sup>.

La loi du 6 avril 1836, relative à l'administration du patrimoine de l'université, sépare la gestion des collections artistiques de celle de la bibliothèque, conférant par là aux premières un statut d'autonomie dont les répercussions s'avèreront éminemment positives:

*Die Kunstsammlung steht unter Aufsicht einer Kommission von wenigstens 3 Mitgliedern, welche für Aufstellung und Benützung dieser Sammlung Sorge tragen und darüber wachen wird*<sup>7</sup>.

Conformément à cette disposition de la loi, le Conseil de l'université (*Regenz*) nomme, le 2 juin de la même année, une commission artistique composée de deux professeurs et de trois personnalités extérieures à l'établissement. Le choix des cinq premiers membres est particulièrement judicieux puisque la nouvelle commission réunit, sous la présidence du théologien de Wette, le latiniste Gerlach, conservateur de la bibliothèque, Felix Sarasin, membre du Grand Conseil et futur bourgmestre<sup>8</sup>, l'éminent collectionneur et amateur d'art Peter Vischer-Passavant<sup>9</sup>,

<sup>5</sup> Cf. Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, p. 69.

<sup>6</sup> Le magnifique devant d'autel en or offert au XI<sup>e</sup> siècle par l'empereur Henri II ne faisait partie d'aucun des trois lots constitués lors du partage du trésor de la cathédrale. Une vente aux enchères ayant été spécialement organisée entre les deux parties pour sa liquidation, il échet à la Campagne, qui en avait offert davantage. La Ville laissa passer une nouvelle fois l'occasion de le racheter en 1836, lorsque se tint à Liestal une seconde vente; pendant des années encore, le parement d'autel devait rester entreposé chez un négociant de Bâle, faute de trouver acquéreur. - Relégué depuis la Réforme dans un coin obscur de la cathédrale, l'ensemble du trésor - et par conséquent le devant d'autel de saint Henri, patron de la cité - avait été transféré en 1827 à l'hôtel de ville et rappelé de ce fait au souvenir des Bâlois, qui ne surent pas pour autant en apprécier, à cette époque, la valeur artistique. Cf. notamment Rudolf Wackernagel, *Die Erhaltung vaterländischer Alterthümer in Basel*, p. 249 sq.

<sup>7</sup> "Gesetz über Verwaltung und Verwendung des Universitätsgutes vom 6. April 1836" in: *Sammlung der Gesetze und beschlüsse (...) für den Kanton Basel-Stadttheil*, § 6, p. 15.

<sup>8</sup> Petit-fils du fabricant-mécène Jacob Sarasin (1742-1802) qui fit construire la "Maison bleue" et accueillit chez lui les principaux représentants du *Sturm und Drang*, Felix Sarasin (1797-1862), lui aussi fabricant, entra au gouvernement cantonal en 1840 et fut élu bourgmestre en 1847. Siégeant

enfin le peintre et marchand de tableaux Samuel Birmann<sup>10</sup>. Outre leurs compétences en matière artistique, les trois membres extérieurs ont pour trait commun de faire bénéficier la commission de leurs liens avec les cercles influents de la ville et avec des milieux sociaux variés. Par la suite, ils figureront, tous les trois, parmi les donateurs du musée<sup>11</sup>.

S'étant mise sans tarder au travail, la commission artistique soumet à la *Regenz* ses premières propositions dès le 23 juin 1836: accès gratuit à la salle des peintures le dimanche matin de dix heures et demie à midi, rédaction d'un règlement destiné aux visiteurs, mise au point d'un catalogue complet des collections, calcul de la superficie devant être réservée à ces dernières dans le bâtiment universitaire alors à l'étude<sup>12</sup>.

Le transfert des collections dans des locaux spécialement aménagés était effectivement devenu une nécessité impérieuse, car l'entassement et le manque de lumière nuisaient fortement à la mise en valeur des objets exposés<sup>13</sup>. Une pittoresque aquarelle du caricaturiste Hieronymus Hess, datée de 1837, permet de se faire une idée de l'incroyable disposition de la salle principale de la *Mücke*, où les tableaux sont accolés les uns aux autres, sur toute la hauteur des murs, sans le moindre espace vide<sup>14</sup>. L'état des lieux dressé par Victor Hugo en septembre 1839 est également très éloquent:

A la bibliothèque, (...) c'est un nid, un tas, un encombrement; de quelque côté qu'on se tourne, tout est Holbein. Il y a Luther, il y a Erasme, il y a Mélanchton, il y a Catherine de Bora, il y a Holbein

---

dans un très grand nombre de commissions et de sociétés, il était notamment membre du Conseil d'éducation, de la *Freiwillige Akademische Gesellschaft* et de la *G. G. G.* Comptant parmi les défenseurs de l'art néogothique, il avait fait réaliser à son domicile, par l'architecte Melchior Berri, une salle lambrissée dans ce style. Cf. Daniel Burckhardt-Werthemann, *Baslerisches Kunstleben im Bannkreis der Romantik*, p. 27. Sur la personnalité et la carrière politique de Felix Sarasin, voir: Eduard His, *Basler Staatsmänner des 19. Jahrhunderts*, p. 135-143.

<sup>9</sup> Membre particulièrement influent de la *Basler Künstlergesellschaft* et de la *Schweizerische Künstlergesellschaft*, le fabricant Peter Vischer-Passavant (1779-1851) était le fils du grand collectionneur Peter Vischer-Sarasin (1751-1823). Il siégeait au Grand Conseil cantonal depuis 1822.

<sup>10</sup> Samuel Birmann ((1793-1847) était le fils du peintre et négociant d'art Peter Birmann (1758-1844).

<sup>11</sup> Cf. Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, p. 70 sq.

<sup>12</sup> Cf. *ibid.*, p. 70; Andreas Heusler, *Geschichte der öffentlichen Bibliothek der Universität Basel*, p. 67.

<sup>13</sup> Dans le premier tiers du XIXe siècle, plusieurs collections privées, dont le cabinet Faesch, étaient venues augmenter massivement les fonds anciens de la bibliothèque, accentuant l'hétérogénéité d'un ensemble dont les conditions de conservation laissaient déjà à désirer. Cf. Karl Schwarber, *Die Entwicklung der Universitätsbibliothek zu Basel*, p. 14 sq.

<sup>14</sup> *Museumsbesuch in der "Mücke"*, in: Annie Hagenbach, *Basel im Bilde seiner Maler, 1770-1870* (reproduction hors texte en couleurs).

lui-même, il y a la femme de Holbein, belle femme d'une quarantaine d'années (...) Il y a aussi Thomas Morus avec toute sa famille, avec son père et ses enfants, avec son singe (...) Et puis il y a deux *Passions*, l'une peinte, l'autre dessinée à la plume; deux *Christ mort*, admirables cadavres qui font tressaillir (...) Tout cela est de Holbein (...) Outre les tableaux, la bibliothèque a des meubles; force bronzes romains trouvés à Augst, un coffre chinois, une tapisserie-portière de Venise, une prodigieuse armoire du seizième siècle (...) et enfin la table de la Diète des treize cantons (...) La bibliothèque de Bâle est assez mal tenue; les objets y sont rangés comme des écailles d'huîtres. J'ai vu sur un bahut un petit tableau de Rubens qui est posé debout contre une pile de bouquins, et qui a déjà dû tomber bien des fois, car le cadre est tout brisé. - Vous voyez qu'il y a un peu de tout dans cette bibliothèque, des tableaux, des meubles, des étoffes rares; il y a aussi quelques livres<sup>15</sup>.

En novembre 1843, c'est au tour de l'historien de l'art Gustav Friedrich Waagen, lui-même directeur depuis 1830 du musée des beaux-arts de Berlin, de déplorer les mauvaises conditions matérielles dans lesquelles sont exposées les collections bâloises:

Das sehr geräumige Zimmer, an dessen Wänden alle die wesentlichsten Denkmale, Gemälde u. Handzeichnungen vertheilt sind, gewährt, da es nur an einer schmalen Seite Fenster hat, kein vortheilhaftes Licht und ist so vollständig ausgefüllt, daß selbst an der Fensterwand zum Theil sehr wichtige Bilder aufgehangen sind<sup>16</sup>.

Six ans après cette description de Gustav Friedrich Waagen, Bâle inaugurerait solennellement son "musée".

### ***Les étapes de la réalisation du musée (1836-1849)***

Inauguré en novembre 1849, le musée de Bâle représente dans la typologie de l'époque un cas peu commun: d'une part, il est la réalisation semi-privée d'une modeste république citadine<sup>17</sup>, alors que la quasi-totalité des galeries publiques

<sup>15</sup> *Le Rhin. Lettres à un ami* (lettre XXXIII, 8 septembre 1839) in: *Oeuvres complètes* (éd. Jean Massin), t. VI, p. 464. Lors de son inventaire de la bibliothèque, la commission d'experts désignée en 1834 dans le cadre du partage des biens entre la Ville et la Campagne avait recensé 44 000 livres et 4000 manuscrits. Cf. Andreas Heusler, *Geschichte der öffentlichen Bibliothek der Universität Basel*, p. 65.

<sup>16</sup> *Kunstwerke und Künstler in Bayern, Schwaben, Basel, dem Elsaß und der Rheinpfalz*, t. II, p. 267 (texte publié en 1845).

<sup>17</sup> Antérieur au musée de Bâle est le musée Rath de Genève (1826) qui doit également son existence, pour une large part, à des dons privés. Cf. Georg Germann et Dorothee Huber, *Der Bau des alten Museums in Basel (1844-1849)*, p. 17, n. 48.

instituées avant 1848 sont dues à des initiatives royales ou princières<sup>18</sup>; d'autre part, il n'accueille pas exclusivement des oeuvres d'art. Ce second trait distinctif tient aux circonstances particulières dans lesquelles se sont constituées ses collections.

Entre les premières investigations en vue de trouver un terrain approprié et l'ouverture du musée au public s'écoulaient un peu plus de treize années, treize années ponctuées de soucis financiers et de tâtonnements architecturaux, les premiers expliquant en grande partie les seconds<sup>19</sup>. Après que le projet de transférer la bibliothèque dans des locaux plus spacieux ait échoué en raison des *Wirren*<sup>20</sup>, le gouvernement bâlois ordonne au *Baukollegium*, le 23 juillet 1836, de rechercher dans les réserves foncières de l'université un terrain convenant à la construction d'un "nouvel édifice universaire de grandes dimensions"<sup>21</sup>. Pour l'implantation de ce bâtiment, primitivement destiné à abriter en plus de la bibliothèque le *Paedagogium*, le choix se porte d'emblée sur l'ancien couvent des Augustins situé dans la ruelle du même nom, à proximité immédiate de la cathédrale<sup>22</sup>. On prévoit, dès ce moment-là, de vendre le *Haus zur Mücke* après le départ de la bibliothèque et d'affecter le revenu de sa vente au remboursement des sommes engagées par l'Etat pour les travaux de l'*Augustinerstrasse*. La répartition des superficies entre les différents bénéficiaires du projet occupe les années 1837 à 1841.

En décembre 1841, une commission privée constituée *ad hoc* lance un "appel aux citoyens et habitants de Bâle" en vue de réunir une partie des moyens nécessaires à la construction du bâtiment désigné peu après du nom de "musée". Cette initiative rencontre un large écho dans la population puisque 455 donateurs se

---

<sup>18</sup> C'est le cas notamment des différents musées de Berlin et de Munich, de la *Kunsthalle* de Karlsruhe, du musée de Stuttgart et de la *Gemäldegalerie* de Dresde. Cf. Volker Plagemann, *Das deutsche Kunstmuseum, 1790-1870*, p. 30-33.

<sup>19</sup> Sur les différents stades de la réalisation du musée de Bâle, voir notamment: Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, p. 73; Georg Germann u. Dorothee Huber, *op. cit.*, p. 5-11; Alfred Labhardt, *Geschichte der Kollegiengebäude der Universität Basel, 1460-1936*, p. 26-29; Volker Plagemann, *op. cit.*, p. 156 sq.

<sup>20</sup> Cf. Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, p. 68 sq.; Andreas Heusler, *Geschichte der öffentlichen Bibliothek der Universität Basel*, p. 64 sq.; Karl Schwarber, *Die Entwicklung der Universitätsbibliothek zu Basel*, p. 16.

<sup>21</sup> Cité d'après Georg Germann et Dorothee Huber, *op. cit.*, p. 7. C'est nous qui traduisons.

<sup>22</sup> Attribué à l'université lors de la sécularisation consécutive à la Réforme, le couvent des Augustins avait reçu l'appellation d'*oberes Kollegium* pour le distinguer du *unteres Kollegium*, situé en contrebas, où se donnaient la plus grande partie des enseignements; l'*oberes Kollegium* abritait notamment le *Paedagogium*, quelques salles de cours de l'université et, jusqu'à l'ouverture du *Stadtcasino* en 1826, la salle des concerts mise gracieusement à la disposition de la *Concertdirektion* depuis 1752.

manifestent dans un délai très bref<sup>23</sup>. A la somme imposante de 70 608 francs ainsi rassemblée vient alors s'ajouter une contribution du Conseil municipal s'élevant à 16 000 francs. En juin 1842, le Bâlois Melchior Berri est définitivement retenu comme maître d'oeuvre au terme d'une procédure complexe comportant deux expertises successives, dont la première avait été confiée à des spécialistes locaux et la seconde à des architectes de l'extérieur proposés par chacun des sept candidats<sup>24</sup>.

Après que Berri ait apporté à ses plans, à la demande des experts, un certain nombre de modifications<sup>25</sup>, une commission spéciale soumet, en janvier 1843, l'ensemble du projet au Grand Conseil en sollicitant son soutien financier. Les arguments justifiant cette requête résument les différents aspects de la question et sont formulés de la manière suivante:

Das schon lange gefühlte Bedürfnis nach einem gemeinschaftlichen und unsere schönen Sammlungen umfassenden Museum, die Dürftigkeit und das Ungenügende der gegenwärtigen Localien zu diesem Zwecke, die Pflicht des Staates, für die uns überlieferten Schätze der Wissenschaften und der Kunst entsprechend zu sorgen, die Vortheile, die dem Staat bei der Disponibelwerdung vorzüglich günstig gelegener Gebäude für die mannigfaltigen Schulzwecke erwachsen, und dann endlich der lebhafte Wunsch eines ansehnlichen Theils unserer Bürger und Anwohnerschaft, wie er sich durch die zahlreiche Theilnahme an der Beiträge-Subskription und durch die aner kennenswerthe Mitwirkung der Stadtbehörden an den Tag gelegt hat, - dies alles sollte nach unserem Dafürhalten die Betheiligung des Staates in dem Maße, da dasselbe doch auch nicht übermäßig genannt werden kann, genügend rechtfertigen und wir erlauben uns, den Gegenstand Hochdensenelben angelegentlich zu empfehlen<sup>26</sup>.

Le 21 mars 1843, le Grand Conseil autorise la construction du musée et alloue dans le même temps les 180 000 francs demandés, correspondant à la différence entre le montant global estimé par Berri et les sommes déjà réunies grâce à la générosité du Conseil municipal et des donateurs privés<sup>27</sup>. Les travaux commencent immédiatement. La démolition partielle du couvent une fois achevée, la première pierre du nouvel édifice est posée le 12 novembre 1844. Sous la plume

---

<sup>23</sup> Cf. Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, p. 73.

<sup>24</sup> Cf. Georg Germann et Dorothee Huber, *op. cit.*, p. 7 sqq.

<sup>25</sup> En plus des souhaits d'ordre purement fonctionnel ou architectural exprimés par la commission compétente, Melchior Berri dut tenir compte du fait que les autorités avaient finalement renoncé à installer le *Paedagogium* dans les locaux du musée. Cf. Georg Germann et Dorothee Huber, *op. cit.*, p. 8 sq.

<sup>26</sup> Cité d'après Volker Plagemann, *op. cit.*, p. 156.

<sup>27</sup> Cf. Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, p. 73.

de son rédacteur du moment, Jacob Burckhardt, la *Basler Zeitung* rend compte dès le lendemain des détails de la cérémonie au cours de laquelle divers documents officiels, des monnaies, un assortiment de graines et même... un exemplaire du journal sont scellés dans la pierre pour la postérité<sup>28</sup>. Négligeant tout élément anecdotique, la presse d'opposition donne de la même manifestation un récit polémique sur lequel nous reviendrons.

Si le gros oeuvre de l'édifice peut être mené à bien sans dépassement des crédits, une rallonge d'environ 30 000 francs s'avère nécessaire pour l'aménagement intérieur, laquelle est puisée à parts égales dans les caisses de l'État et dans les fonds propres de l'université<sup>29</sup>. Les collections sont déménagées à partir de la fin de l'année 1848 et le musée officiellement inauguré le 26 novembre 1849. A l'occasion de cet événement significatif pour elle, l'université publie une *Festschrift*<sup>30</sup>.

Le déroulement des festivités du 26 novembre 1849 nous est connu à la fois par un très long article de l'*Allgemeines Intelligenzblatt der Stadt Basel* du 27 novembre<sup>31</sup> et par une lettre de l'épouse de Melchior Berri du même jour<sup>32</sup>. Réunissant, autour des autorités cantonales et municipales, les membres du clergé et de l'université, les représentants des sociétés artistiques, les donateurs, les artisans associés à la construction ainsi que de nombreux invités de la Confédération, cette journée comporte trois moments solennels: tout d'abord, une homélie à la cathédrale, prononcée par le professeur de théologie Karl Rudolf Hagenbach, puis la remise officielle des clés au bourgmestre suivie de plusieurs discours et de la visite des lieux, enfin un banquet assorti d'innombrables toasts sur des registres variés. Malgré leur rhétorique aujourd'hui désuète, ces diverses allocutions méritent que nous leur prêtions attention, car elles sont le miroir à facettes dans lequel une partie de Bâle, ce jour-là, se contemple elle-même avec une évidente délectation.

Précédé de chants exécutés par un chœur mixte, le sermon de Karl Rudolf Hagenbach souligne l'indispensable union de la religion, de la science et de l'art.

<sup>28</sup> Cf. Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. II, p. 430.

<sup>29</sup> Cf. Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, p. 73.

<sup>30</sup> *Festschrift zur Einweihung des Museums in Basel am 26. November 1849*, Basel, 1849. L'une des contributions, signée de Peter Merian, concernait l'histoire des collections ("Zur Geschichte der in dem neuen Museum aufgestellten akademischen Sammlungen", p. 15 sqq.). Le volume renfermait également une étude du chimiste Christian Friedrich Schönbein sur sa célèbre découverte de l'ozone.

<sup>31</sup> N° 281, p. 1895 A - 1901 B ("Das Fest zur Einweihung des neuen Museums").

<sup>32</sup> Reproduite in: Gertrud Lendorff, *Zur Einweihung des Museums an der Augustinergasse am 26. November 1849*, p. 176-178.

On a là un écho du syncrétisme prôné par certains tenants du néo-humanisme, dont le souci avait été - on s'en souvient - d'allier foi et savoir<sup>33</sup>. Après que de la cathédrale on eut rejoint en cortège le musée tout proche, la nombreuse assemblée accède par l'escalier monumental à l'imposante *Aula*, galerie des ancêtres tapissée de pourpre, qui deviendra par la suite l'un des hauts lieux de la vie culturelle bâloise<sup>34</sup>. L'*Intelligenzblatt* s'attarde à la description de cet instant:

Die hohen weiten Hallen des im großartigsten Stile gehaltenen Museum nahmen die Menge auf. Die Vorhalle, dem Eintretenden durch ihre Farbenpracht im pompejanischen Stile imponirend, die breite Stiege, die mit einer Purpurtappete geschmückte Aula, in der die Portraits von verschiedenen Männern, die sich in Kunst und Wissenschaft ausgezeichnet, eingerahmt sind. Die ernsten Köpfe, die von den Wänden der Aula niedersahen, die Euler, die Bernoulli, alle die Männer, die ihren Namen und den Namen der Vaterstadt groß und berühmt gemacht, eine lange Reihe von Trägern der Wissenschaft, die wie mahndend auf die Versammelten ihre Blicke richteten und unter denen uns besonders wehmüthig das treffliche Bild unseres verewigten DeWette auffiel. - Alles diese wirkte anregend und erhebend<sup>35</sup>.

Dans le majestueux décor de l'*Aula*, trois discours se succèdent, prononcés par l'architecte Melchior Berri, le bourgmestre Felix Sarasin et le latiniste Franz Dorotheus Gerlach, conservateur de la bibliothèque. Prenant la parole au nom de la "commission pour la construction du musée", Melchior Berri insiste tout particulièrement sur la dette de la nouvelle institution envers ce qu'il appelle "l'esprit républicain", lequel a non seulement inspiré le projet mais encore présidé à

<sup>33</sup> Cf. *supra*, p. 229 sq. Voici ce qu'écrivit Margaretha Berri à sa fille aînée à propos de l'homélie de Karl Rudolf Hagenbach: "Die Feier begann mit einer herrlichen Einweihungsrede im Chore des Münsters welche Herr Prof. Hagenbach hielt, er sagte unter Anderem wie der Mensch, wenn sein Werk vollendet vor ihm stehe, wie eine Scheu vor demselben empfinde und er dasselbe nicht in alltäglichen Gebrauch nehmen möchte, ehe dasselbe eine göttliche Weihe empfangen habe. Auch berührte er so schön die Verbindung der wahren Kunst und Wissenschaft mit dem Göttlichen und wie sich weder die Religion der Kunst, noch die Kunst der Religion entziehen solle". Cité d'après Gertrud Lendorff, *Zur Einweihung des Museums an der Augustinergasse am 26. November 1849*, p. 176. Margaretha Berri était la fille du premier pasteur de Bâle (*Antistes*) et la soeur aînée de l'historien Jacob Burckhardt.

<sup>34</sup> Jacob Burckhardt et Friedrich Nietzsche, pour ne citer qu'eux, y donneront des cours publics.

<sup>35</sup> *Allgemeines Intelligenzblatt der Stadt Basel*, 1849, n° 281 (27 novembre), p. 1895 B. Le professeur de théologie Wilhelm Martin Leberecht de Wette, qui fut cinq fois recteur de l'université de Bâle et avait été le premier président de la *Kunstkommission* créée en 1836, était mort le 16 juin 1849. - Margaretha Berri, de son côté, donne de l'*Aula* la description suivante: "Die Hauptpforte des Museums war bekränzt, der Zug zog nun die schönen Treppen hinauf in die Aula, deren Wände mit einer karmoisinroten Tapete, auf der eine Unzahl von Professoren- und Antistesporträts, die in Goldstäben eingerahmt sind, sich trefflich ausnehmen. Die Decke ist mit prächtigen Cassetten mit reicher Vergoldung bemahlt" ( cité d'après Gertrud Lendorff, *Zur Einweihung des Museums an der Augustinergasse am 26. November 1849*, p. 177).

son exécution dénuée de "tout luxe superflu et de tout faste princier"<sup>36</sup>. Avant de remettre au géologue Peter Merian, président de la commission du musée, la clé préalablement reçue des mains de Berri, le bourgmestre Félix Sarasin, quant à lui, rappelle à l'auditoire la sentence fameuse du fondateur de l'université bâloise selon laquelle la science - à la différence de toute autre matière - ne subit pas de déperdition lors de sa transmission mais connaît au contraire un accroissement<sup>37</sup>. Intervenant en dernier, Franz Dorotheus Gerlach exhorte Bâle, qui a su conserver même aux heures les plus sombres de son histoire un vif penchant pour les choses de l'esprit, à persévérer sur cette voie malgré les attaques et à continuer - à l'instar des Pays Bas - d'associer le négoce aux sciences et aux arts<sup>38</sup>.

A l'issue du discours de Gerlach, les participants sont conviés à découvrir par eux-mêmes les salles du musée. Louant la mise en valeur des collections - parfaitement réussie à ses yeux - l'*Intelligenzblatt* souligne au passage l'ancienneté des liens existant entre ces trésors artistiques et les habitants de Bâle auxquels semblable visite doit faire prendre conscience des richesses de leur cité:

Die Theilnehmer zerstreuten sich in die geöffneten Säle, in denen die verschiedenen Sammlungen aufgestellt sind. Auch hier ist überall der Geschmack in Ausführung und Anordnung zu bewundern, das oberste Stockwerk des Frontgebäudes nimmt die Gemädegalerie ein, die ihr Licht von oben empfängt, an sie schließen sich rechts und links Räume an, in deren einen die Antiquitäten von Baselaugst, im andern die mexikanischen Alterthümer geschmackvoll und ansprechend aufgestellt sind. Wir lernen hier erst unsern ganzen Reichthum an Kunstschätzen aller Art kennen, er spricht aber um so mehr an, da er hauptsächlich dem Gemeinsinn der Bürgerschaft zu verdanken ist<sup>39</sup>.

Faisant suite à cette découverte du nouveau décor des collections, le banquet donné au *Stadtcasino* pour clore la journée fait défiler, dans une atmosphère tour à tour grave et enjouée, les toasts les plus variés. Les autorités cantonales, le Conseil municipal, la Confédération, l'université et la Société du musée sont ainsi, entre autres bénéficiaires, l'objet d'envolées dithyrambiques, les Bâlois rivalisant d'imagination avec leurs invités pour d'interminables congratulations<sup>40</sup>. Le bourgmestre Sarasin, par exemple, évoque longuement, en réponse aux louanges qui lui sont décernées, les nombreux avantages retirés par Bâle de son entrée dans

---

<sup>36</sup> *Loc. cit.*, p. 1895 B.

<sup>37</sup> *Loc. cit.*, p. 1895 B - 1896 A.

<sup>38</sup> *Loc. cit.*, p. 1896 A.

<sup>39</sup> *Loc. cit.*, p. 1896 A.

<sup>40</sup> *Loc. cit.*, p. 1896 B - 1901 B.

la Confédération, citant notamment la stabilité, la paix, l'indépendance et la liberté.

Après un long intermède constitué par la remise du diplôme de docteur à Melchior Berri<sup>41</sup>, l'ancien bourgmestre de Zurich Johann Jakob Hess, s'exprimant en sa qualité de délégué de la Société des artistes suisses, donne lecture d'un poème composé spécialement pour la circonstance, exaltant - outre l'objet propre des festivités - le rôle spécifique assigné à Bâle au sein de la Confédération par la géographie et l'histoire:

Ihr habt geladen uns nach Vätersitte  
 Auf dieses Weihefest, in Eure Mitte,  
 Zu seh'n was der Gemeinsinn hat vollbracht  
 Trotz manches Sturmes, mancher Wetternacht,  
 An dem Gebilde unsern Blick zu laben,  
 Das Kunst und Wissenschaft nun inne haben;  
 Und mit der Freundschaft Segenswunsch zu weih'n,  
 Den schönen Bau der Schwesterstadt am Rhein!  
 So laßt uns denn bei frohem Becher kreisen,  
 Das *Bürgerglück*, das Ihr genießet, preisen!  
 Ihr habt gewahrt, Ihr habt's erkämpft mit Muth,  
 Das theure Gift, mit Euerm Herzensblut!  
 (...) Ihr seid ein starkes Thor am Schweizerhaus,  
 Ein Riegel gegen ungestümes Toben,

---

<sup>41</sup> Cf. lettre de Margaretha Berri du 27 novembre 1849 in: Gertrud Lendorff, *Zur Einweihung des Museums an der Augustinergasse am 26. November 1849*, p. 177 sq. - L'éloge du nouveau docteur fut prononcé par le germaniste Wilhelm Wackernagel sous la forme d'un *Trinkspruch* en vers faisant référence, sur le mode humoristique, au récit biblique de l'arche de Noé. Cf. *Allgemeines Intelligenzblatt der Stadt Basel*, 1849, n° 281 (27 novembre), p. 1896 B - 1897 B. Le bref passage cité ci-après fait allusion à l'extrême diversité des collections de l'université, réunies désormais au musée et dont une grande partie était préalablement conservée dans le bâtiment *Zur Mücke*. Le musée abritait également le laboratoire de chimie de Christian Friedrich Schönbein, découvreur de l'ozone et inventeur de la nitro-cellulose (*loc. cit.*, p. 1897 A):

Ja, was nur bis auf diesen Tag  
 Zerstreut durch Basel stand und lag  
 Von Thieren großen, Thieren kleinen,  
 Von edlen Erzen und Gesteinen,  
 Und was von schön bemalten Tüchern,  
 Von alten Kasten, alten Büchern,  
 Nicht minder auch die Wohlgerüche,  
 Aufsteigend aus der chem'schen Küche,  
 Kurz alles, dem die Professoren  
 Nur irgend Lieb' und Treu geschworen,  
 Die ganze Kunst und Wissenschaft,  
 Hier steht zusammen sie gerafft  
 Und denkt: Ich bin entflohn dem Drucke;  
 Man hat mich nicht mehr auf der Mücke.  
 Ich fahre fort und laß' es regnen.  
 Fahrt nur so fort! wir wollen segnen  
 Vor Wind und Wellen, Sand und Riff  
 Die ganze Mannschaft und das Schiff;

Ein Bollwerk, das zu aller Schutz erhoben,  
 Ein Leuchthurm an des Vaterlandes Strand,  
 Von seiner Treu ein rühmlich Unterpand!<sup>42</sup>

Mentionnons enfin, pour clore cette évocation des festivités du 26 novembre 1849, deux allocutions particulièrement révélatrices de l'entente restaurée entre les Bâlois et leurs Confédérés. Il s'agit, d'une part, du toast porté à la "vénérable" université de Bâle par le prorecteur bernois Wyss, "représentant - selon ses propres termes - un jeune établissement n'ayant pas la prétention, sous prétexte qu'il siège dans la capitale fédérale, de se croire tout permis"<sup>43</sup>; d'autre part, de l'hommage rendu à la vocation intellectuelle de Bâle par le poète argovien Abraham Emanuel Fröhlich (1796-1865). Après avoir célébré avec emphase l'essor parallèle des sciences et des arts dans l'histoire tant passée que présente de la riche cité rhénane, Fröhlich conclut son propos avec une chaleur toute particulière:

Was Basel war, es bleibe das:  
 Der Künste *Universitas!*  
 Drum Jedem *Hoch!* der mit uns spricht,  
 "Geldreichthum ist das Höchste nicht:  
 Und wenn auch groß des Goldes Macht:  
 Der Geist ist's, der lebendig macht!"<sup>44</sup>

### *Des voix discordantes*

L'atmosphère de liesse dans laquelle baigne la journée du 26 novembre 1849, couronnement des efforts de toute une décennie, ne doit pas occulter complètement les critiques suscitées par le musée à différents stades de sa réalisation. Les principales attaques contre la nouvelle institution - première du genre en Suisse par l'ampleur de sa conception - se produisent aux deux moments décisifs que sont, d'une part, la collecte de fonds auprès de donateurs privés en 1842, d'autre part, la pose officielle de la première pierre en 1844. Outre certains choix d'ordre esthétique, les critiques visent essentiellement le coût global des travaux et la marginalisation des artistes locaux, écartés du projet. Dans les deux derniers cas, la véritable cible des adversaires du musée, lesquels se recrutent

<sup>42</sup> *Loc. cit.*, p. 1898 A. C'est Hess qui souligne.

<sup>43</sup> *Loc. cit.*, p. 1898 A. C'est nous qui traduisons.

<sup>44</sup> *Loc. cit.*, p. 1901 A. C'est Fröhlich qui souligne. Parlant de la floraison présente des sciences et des arts à Bâle, le poète argovien voyait dans le théologien Hagenbach un continuateur des Bauhin, Euler et Buxtorf et dans le peintre Hieronymus Hess un digne successeur de Holbein (*loc. cit.*, p. 1901 A).

surtout dans l'opposition libérale, est en fait l'université, détentrice des collections et maîtresse des lieux.

En août 1842, quelques semaines avant de s'en prendre violemment à l'université elle-même<sup>45</sup>, le *Basellandschaftliches Volksblatt* consacre un long article au projet de musée qui occupe alors les esprits. Tirant argument des faibles effectifs étudiantins, le journal dénonce, dans un premier temps, l'affectation à un projet inutile de sommes qui seraient mieux employées au financement d'établissements pour le plus grand nombre:

Ein Hauptgegenstand des Gesprächs ist jetzt das *neue Museum*, dessen Bau mehr denn 200 000 Franken kosten, und daß, wie Professor Gerlach sagt, unsere 2 Universitätsrivalen, Zürich und Bern, gewaltig in die Nase beißen soll. Es ist dies ohne Zweifel ein schöner Plan: für Wissenschaft und Kunst kann nie genug verwendet werden. Aber trotz aller Wissenschaft und Kunst bleibt denn doch das Sprüchlein wahr: das Hemd ist näher als der Mantel. Wozu möchte man fragen, wozu all dieser ungeheure Aufwand, wenn er Niemand zu Gute kommt, als nur einigen dreißig Professoren und einigen und zwanzig Studenten. Warum das Geld, wenn man doch welches zum Ausgeben hat, nicht zum Wohl der Gesamtheit verwenden? Warum jene Summen, statt für ein Prachtgebäude auszugeben, von dem bei weitem der größte Theil der Bürgerschaft doch nur das Ansehen hat, nicht vielmehr für die Erziehung und Bildung der Jugend des Mittelstandes benutzen, die der Bildung so nöthig hat, und für die gar nichts gethan wird? (...) Warum überhaupt keine tüchtige, gründliche *Bürgerschule*, statt einer doch nichtssagenden, aller Welt zum Gelächter dienenden Karrikatur von einer *Universität* ???<sup>46</sup>

La suite de l'article dévoile rapidement les vraies raisons de l'animosité que nourrit envers l'université le *Basellandschaftliches Volksblatt*. La sollicitude affichée par ce dernier pour les autres ordres d'enseignement dissimule mal en effet la motivation politique de son combat, laquelle s'étale bientôt sans retenue. Ce n'est du reste pas tant contre l'institution universitaire elle-même que se déchaîne le journal radical que contre ses membres, auxquels il décoche des flèches d'une rare virulence, fustigeant - en plus de leur "parasitisme" - leur état d'esprit conservateur et assortissant sa dénonciation de menaces explicites:

Man *will*, daß die Bürger nicht gebildet werden, man *will* eine Aristokratie, auch eine geistige, der Vornehmen, damit man die guten Bürger, die nie zu, auch nur zu einer mittelmäßigen Klarheit des Denkens und Gewandtheit des Ausdrucks kommen, ferner im

<sup>45</sup> Cf. *supra*, p.339 sq.

<sup>46</sup> N° 31 (4 août), p. 139 A. C'est la rédaction qui souligne.

Großen Rathe und in den übrigen Behörden an der Nase herumführen könne, wie man's bisher gethan. - Das ist der Zweck (...) Warum, da man aus Erfahrung hinlänglich weiß, daß eine *Basler* Universität doch nichts ist, - warum arbeitet man denn nicht für eine *eidgenössische* Hochschule, die etwas sein würde?? - Die Antwort ist wieder leicht: Weil gar manche akademische Schmarotzer der *salva venia Basler* Universität bei einer *eidgenössischen* Anstalt wegfallen müßten, da es hier nicht auf Kriecherei, Kopfhängerei, Tellerschleckerei, sondern auf **ächte Bildung** und **liberalen Sinn** ankäme. Da liegt der Has' im Pfeffer. - Nur für die Prunksucht und Schaulust seiner wenigen Universitätsstiftler ist das Museum berechnet (...) Die Bürger sind aber nicht so kreuzdumm, als gewisse Herren Professoren sie dafür ausgeben, und werden seiner Zeit, bei Gelegenheit der Verfassungsrevision, (...) der aristokratischen Klike der gelehrten Zopfträger und ihrer hochgestellten Gönner schon den Wurm aus der Nase ziehen, daß es eine Art hat. - Darauf getröstet euch!<sup>47</sup>

C'est également aux professeurs de l'université que s'en prend - à propos du musée - la *Schweizerische Nationalzeitung*, dans un article du 19 novembre 1844 consacré à la pose de la première pierre du bâtiment. Toutefois, à la différence de son confrère de Bâle-Campagne, le journal radical de Bâle-Ville ne critique le comportement politique des membres de l'université que de manière allusive, concentrant ses attaques sur le sort injuste fait aux artistes lors de la cérémonie marquant officiellement le début des travaux:

Manches Wort des Tadels über die geheimnißvolle Grundsteinlegung des Museums ist laut geworden, und mit Recht; aber eine nicht zu überhörende Stimme, eine Stimme, die man gänzlich und schnöde hintangesetzt hat, ist diejenige der *Basler Künstler*, die nach der Ueberschrift der Grundstein-Urkunde, das Gebäude sei für *Kunst und Wissenschaft* gebaut, sicherlich auch ein Recht gehabt hätten, dem Feste *ex officio* beizuwohnen; allein es ist eben charakteristisch für Basel, daß man mit so hochtönenden Worten der Kunst herumschlägt und dazu nur die Universität und deren Repräsentanten ladet, die Künstler aber nicht nur hintansetzt, sondern mit Ausnahme der beim Bau beteiligten Architekten vornehm ignorirt (...) So müssen also von vorn herein die Basler Künstler beim Museum in den Hintergrund treten; dasselbe ist also bloß den Händen der Universität übergeben, und die Professoren werden alsdann nach Gutdünken die etwaige Benutzung den Künstlern gestatten, wenn diese fein artig sie darum angehen<sup>48</sup>.

La mise à l'écart des artistes lors de la pose de la première pierre - faute

<sup>47</sup> *Loc. cit.*, p. 139 A-B. Les différenciations typographiques figurent dans le texte original. La révision de la constitution cantonale de 1833 était l'une des revendications du mouvement libéral bâlois. Cette revendication sera satisfaite en 1847.

<sup>48</sup> N° 137 (19 novembre), p. 555 B - 556 A. C'est la rédaction qui souligne.

jugée par lui impardonnable - fournit au journal libéral une double opportunité puisqu'elle lui permet à la fois de railler l'excès de prestige accordé aux professeurs et de défendre vigoureusement la cause des mal-aimés de la société bâloise que sont, à ses yeux, les professionnels de l'art:

(...) die Professoren, als hohe Beamtete, betrachtet unsere vornehme Welt als hellglänzende Meteore; ihnen glaubt man; ihnen hört man; sie sind in gewissen Kreisen überall voran, während dem der eben so verdienstvolle, nicht angestellte, nicht besoldete Künstler lange sich herumschlagen muß, bis er nur einige Anerkennung erringt<sup>49</sup>.

Loin de rejeter pour raisons politiques - comme l'avait fait le *Basellandschaftliches Volksblatt* - le nouveau type d'institution qu'est le musée, la *Schweizerische Nationalzeitung* adopte à son endroit une attitude *a priori* positive, exprimant l'espoir que les autorités bâloises, légitimement fières de leurs vénérables collections, en viendront à reconnaître à l'art les mêmes droits qu'à la science. Cette approche constructive du problème s'accompagne d'une démarche résolument offensive. Invoquant expressément la tradition locale, la *Schweizerische Nationalzeitung* défend en effet la dignité des artistes contre la morgue des professeurs, rappelant d'ailleurs à certains de ceux-ci au passage - avec une once de perfidie - leur passé de "démagogues" et leur dette de reconnaissance envers la collectivité bâloise:

Wir hoffen aber, die Zeit wird uns eines Bessern belehren, daß ähnliche Verstöße sich nicht nur niemals wiederholen, sondern daß auch von Oben herab dafür gesorgt wird, daß die Kunst nicht nur auf dem Pergament, sondern auch in der Wirklichkeit gesetzt wird, denn so gut die Einen die Wissenschaft vertreten, so sind die Andern Repräsentanten der Kunst, und wenn Papst Pius die Universität für die Wissenschaften stiftete, so hat Remigius Fäsch seine kostbaren Holbeinischen Bilder nicht einer öffentlichen Sammlung vermacht, damit die Künstler deren Benutzung nur erbetteln müssen. Uebelstände müssen gerügt werden, und *leider* haben die Künstler keine Verfechter, die ihre Rechte und ihre Interessen bei unserer Regierung wie die der Universität geltend machen; Niemanden kümmert es, was aus ihnen wird; Niemand sucht sie zu heben, und am allerwenigsten jene Männer, welche seiner Zeit in Deutschland geächtet, bei Basler Bürgern liebevolle Gastfreundschaft und Heimath fanden. Kunst und Wissenschaft sind sonst Schwestern, aber stiefbrüderlicher konnte die erstere trotz aller Urkunden nicht behandelt werden, und wenn es nicht anders kommt, so wird das schöne Museum, dem Geiste und Sinne seiner wackern Stifter entgegen, nur eine Residenz, in welcher Allem, was nicht der

---

<sup>49</sup> *Loc. cit.*, p. 556 A.

Herrschaft convenirt, die Thür gewiesen wird<sup>50</sup>.

Se refusant manifestement - à la différence de certains de ses lecteurs - à assimiler le nouveau musée à l'université, la *Schweizerische Nationalzeitung* est amenée, en septembre 1845, à prendre ses distances par rapport à un article agressif publié dans ses propres colonnes sous la plume d'un correspondant anonyme. Intitulé "*Die Universität oder Wir verwenden so viel für das Unnötige, daß uns wenig mehr für das Nötige übrig bleibt*", l'article en question n'a, de toute évidence, rien d'autre à reprocher au musée lui-même que ses liens avec les membres de l'université:

Ferner in der Augustinergasse wird ein Museum gebaut, wie der König von Bayern sie aufführen läßt. Wer kann dagegen das Schulhaus am Steinenberg unter den jetzigen Umständen betrachten, ohne Lehrer und Schüler innig zu beklagen? Und zu derselben Zeit, als der Bau des Museums beschlossen wurde, war die neugegründete Mädchen-Realschule ohne Obdach, und nun steckt diese in einer verlorenen Sackgasse, während dorten ein Pallast gebaut wird. Warum geschieht das? *In jenen Göttertempel kommen ausgestopfte Thiere u. dgl. und das sind Universitäts-Angehörige, und für diese haben wir Geld; hingegen die Kinder jener beiden Schulen gehören nur gemeinen Leuten an, und für die bleibt uns wenig mehr übrig*<sup>51</sup>.

Ces dernières lignes font l'objet, de la part de la rédaction de la *Schweizerische Nationalzeitung*, d'une prudente mise au point dont l'habileté consiste à dissocier implicitement la responsabilité du musée de celle de l'université pour ce qui est de la situation scandaleuse des établissements scolaires. Les nuances et réserves apportées par le journal aux affirmations outrancières de son correspondant ne valent en effet que pour la première des deux institutions mises en cause:

Wir glauben kaum, daß es der Verfasser dieses aus dem realistischen Gesichtspunkte aufgefaßten Artikels so ernst mit seinem Angriffe gegen das Museum gemeint hat; wenigstens glauben wir, daß Basel für die Aufbewahrung, Aeuffnung und Benutzung seiner wissenschaftlichen und Kunstschatze wohl ein solches Opfer bringen durfte; nur glauben wir, sollte man dann allerdings *das Eine thun und das Andere nicht lassen*<sup>52</sup>.

<sup>50</sup> *Loc. cit.*, p. 556 A. C'est la rédaction qui souligne. Sous la Restauration et dans les premières années de la Régénération, l'université bâloise avait recruté un certain nombre de professeurs allemands frappés d'interdiction professionnelle dans leur patrie à la suite des résolutions de Carlsbad. Le plus impopulaire auprès des radicaux était le germaniste Wilhelm Wackernagel.

<sup>51</sup> N° 134 (30 septembre), p. 495 B. C'est le correspondant qui souligne.

<sup>52</sup> *Loc. cit.*, p. 495 B (note signée de la rédaction). C'est le journal qui souligne.

A vrai dire, les attaques de la presse libérale bâloise contre le musée ne sont comparables, ni en nombre ni en durée ni surtout en intensité, aux assauts livrés par cette même presse contre l'université en tant que telle. Les attaques que nous avons mentionnées ne constitueront du reste, à aucun moment, une menace sérieuse pour la réalisation du projet de l'*Augustinergasse*. Dans le contexte bâlois de la Régénération, celui-ci semble donc être un enjeu politique de moindre importance que le théâtre ou l'université. La raison en est sans doute qu'il s'agit d'une institution culturelle de type nouveau dont la fonction sociale reste à définir. Ainsi s'expliqueraient, selon nous, les hésitations de l'opposition libérale sur la conduite à tenir à son égard.

Un dernier aspect de la construction du musée soulève des objections dans l'opinion publique bâloise: nous voulons parler de l'inspiration pompéienne des revêtements muraux. Mais nous abordons là un tout autre sujet, celui de la conception architecturale de l'édifice, elle-même liée à la destination assignée à ce dernier par ses commanditaires.

### *Architecture et finalités d'un musée polyvalent*

Le musée de Bâle est l'oeuvre maîtresse du plus grand architecte local de l'époque, Melchior Berri (1801-1854), dont nous avons déjà évoqué deux réalisations: le *Stadtcasino*, achevé en 1826, et le théâtre *Auf dem Blömllein*, ouvert au public en 1834.

Pour le "temple de la science" dont la réalisation lui est confiée par les Bâlois en 1842<sup>53</sup>, le beau-frère de Jacob Burckhardt choisit le style néo-antique, se conformant par là, d'une part, à la tendance dominante en matière de construction de musées<sup>54</sup>, d'autre part, à l'orientation reçue pendant ses études. Melchior Berri a en effet eu pour maîtres deux éminents représentants de l'école antiquisante, Friedrich Weinbrenner (1766-1826) à Karlsruhe et Jean-Nicolas Huyot (1780-1840) à Paris. Avant de s'établir définitivement dans sa ville natale en 1827, le jeune architecte bâlois complète sa formation artistique par un séjour de plusieurs

---

<sup>53</sup> L'expression "Tempel der Wissenschaft" figurait textuellement dans le *Projektwettbewerb* officiel de janvier 1842. Cf. Georg Germann et Dorothee Huber, *op. cit.*, p. 22.

<sup>54</sup> Le *British Museum* de Londres (1823) s'inspirait des Propylées et la grande rotonde de l'*Altes Museum* de Berlin (1824-1828) du Panthéon; l'architecture de la Glyptothèque de Munich (1816-1830) était également imitée de l'Antiquité.

mois en Italie, visitant notamment Rome, Pompéi et Paestum<sup>55</sup>.

Melchior Berri s'engage en juin 1842 dans une entreprise qui tient de la gageure puisqu'il lui faut se plier à trois contraintes quasi inconciliables, à savoir réaliser, sur un site déterminé et avec des moyens financiers réduits, un bâtiment de prestige aux finalités multiples<sup>56</sup>. Dans la situation délicate où il se trouve, l'architecte bâlois n'est pas même en mesure de recourir à des modèles, le problème posé n'ayant pas de véritable précédent<sup>57</sup>.

Triomphant des astreintes inhérentes au projet, Melchior Berri réussit l'audacieux pari d'intégrer dans un environnement médiéval exigü un édifice conforme à la fois aux canons esthétiques du temps, à la majesté de l'institution et aux impératifs de la polyvalence. Parmi d'autres qualités architecturales, le musée de l'*Augustinergasse* allie, de ce fait, une monumentalité extérieure sobre et élégamment proportionnée à une fonctionnalité intérieure qui, bien que dictée par les besoins d'utilisateurs divers, échappe au piège du disparate.

Disposées sur trois niveaux dont deux seulement se signalent à l'oeil par des ouvertures en façade - l'étage supérieur recevant la lumière d'en haut, - les différentes composantes du musée se répartissent selon un plan savant découlant pour une large part de la configuration du terrain et de la nécessité de réutiliser certaines parties du bâtiment primitif<sup>58</sup>.

Le corps principal et les deux ailes arrière du rez-de-chaussée abritent, d'une part, la bibliothèque, d'autre part, le laboratoire de chimie, le cabinet de physique et deux salles de cours, dont l'une en forme d'amphithéâtre. S'étant enrichie - à la faveur de son transfert - d'innombrables ouvrages de sciences naturelles, la bibliothèque accueille désormais, dans cinq hautes salles baignées de lumière et pourvue d'échelles acrobatiques, 70 000 volumes et 4000 manuscrits<sup>59</sup>.

<sup>55</sup> Sur les années de formation de Melchior Berri, voir: Georg Germann et Dorothee Huber, *op. cit.*, p. 20 sq.; Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 300-305; Arnold Pfister, *Melchior Berri. Ein Beitrag zur Kultur des Spätklassizismus*, II. Teil.

<sup>56</sup> Cf. Georg Germann et Dorothee Huber, *op. cit.*, p. 18.

<sup>57</sup> Volker Plagemann établit un parallèle, pour ce qui est de la transformation en musée d'un couvent sécularisé, entre le musée de Bâle et le Musée des Monuments Français de la rue des Petits-Augustins, ce à quoi Georg Germann et Dorothee Huber objectent qu'il ne s'était agi dans le cas parisien que d'aménagements mineurs et non pas, comme à Bâle, d'une restructuration totale du site. Cf. Volker Plagemann, *op. cit.*, p. 17 sq. et 159; Georg Germann et Dorothee Huber, *op. cit.*, p. 18, n. 49.

<sup>58</sup> Sur la disposition des lieux, voir: Georg Germann et Dorothee Huber, *op. cit.*, p. 13 sqq.; Volker Plagemann, *op. cit.*, p. 157 dss.; Wilhelm Theodor Streuber, *Die Stadt Basel, historisch-topographisch beschrieben*, p. 318-328.

<sup>59</sup> Cf. Andreas Heusler, *Geschichte der öffentlichen Bibliothek der Universität Basel*, p. 70; Karl Schwarber, *Die Entwicklung der Universitätsbibliothek zu Basel*, p. 16; Wilhelm Theodor Streuber, *Die Stadt Basel, historisch-topographisch beschrieben*, p. 318 sqq.; Albert Teichmann, *Die Universität Basel in den fünfzig Jahren seit ihrer Reorganisation im Jahre 1835*, p. 65 sqq. A

Outre les collections d'histoire naturelle à la présentation desquelles il a été affecté, le premier étage comporte une salle d'apparat, l'*Aula*, précédemment décrite. L'impressionnante succession de personnages illustres qui orne les murs de cette dernière s'ouvre avec Enea Silvio Piccolomini et Georg von Andlau, respectivement fondateur et premier recteur de l'université, pour s'achever - nous le savons déjà - avec le théologien Wilhelm Martin Leberecht de Wette, premier président de la *Kunstkommission* instaurée en 1834. Signalons ici que c'est cette commission et non pas celle de la bibliothèque qui demeure la gardienne légale de tous les portraits exposés dans l'*Aula*<sup>60</sup>.

Regroupées à l'étage supérieur, c'est-à-dire au troisième niveau du bâtiment, les collections artistiques n'occupent pas moins de sept salles. Deux de celles-ci, la salle des peintures (*Gemäldegalerie*) et la salle des antiques (*Antikensaal*) reçoivent leur éclairage des verrières situées au plafond. D'utilisation alors courante pour les musées, ce dispositif présente, malgré sa fragilité, le double avantage d'augmenter considérablement les surfaces d'exposition et d'éviter les reflets intempestifs en diffusant uniformément la lumière<sup>61</sup>.

C'est évidemment dans la *Gemäldegalerie*, cloisonnée en cinq parties, que sont exposés les trésors artistiques qui font à juste titre l'orgueil de Bâle, à savoir les toiles de Holbein et les vestiges de la *Danse des morts*. Constituant dans la distribution générale le pendant de la salle des peintures, la salle des antiques présente une collection de moulages réunissant les principaux chefs-d'oeuvre de la statuaire gréco-romaine. Egaleme nt prestigieuse est la salle des dessins et gravures, en raison de sa richesse en pièces de Holbein<sup>62</sup>.

De part et d'autre de la salle des peintures, on trouve enfin deux "cabinets". Le premier, où sont conservés essentiellement des objets provenant d'Augst et de la proche région de Bâle, est consacré aux antiquités romaines et celtiques ainsi qu'à la numismatique; le second, légué à la ville en 1840 par un certain Lukas Vischer, est constitué d'antiquités mexicaines<sup>63</sup>.

Loin d'être le fruit du hasard, cette imbrication de locaux à usage d'enseignement et de salles d'exposition - si caractéristique du musée de

---

cette époque, la superposition vertigineuse des rayonnages sur toute la hauteur des parois demeure la règle, y compris pour les bibliothèques nouvellement construites.

<sup>60</sup> Cf. Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, p. 74.

<sup>61</sup> Cf. Georg Germann et Dorothee Huber, *op. cit.*, p. 19. En juin 1849, soit moins de six mois avant l'ouverture du musée au public, les verrières avaient été endommagées par la grêle (*ibid.*, p. 10).

<sup>62</sup> Cf. Wilhelm Theodor Streuber, *Die Stadt Basel, historisch-topographisch beschrieben*, p. 325 sqq.

<sup>63</sup> Cf. *ibid.*, p. 335 sq.

*l'Augustinergasse* - s'explique par les liens historiques existant, à Bâle, entre les collections publiques et l'université. Aussi n'est-il pas surprenant que cette union des sciences et des arts, publiquement réaffirmée à chaque nouvelle étape de la réalisation du projet, ait donné lieu, sous la forme d'une frise sculptée, à une représentation figurative à l'intention de la postérité. Justifiée au départ par des exigences purement techniques, la frise destinée à orner la façade du musée se révèle bientôt le support idéal d'un message didactique susceptible d'éclairer le visiteur sur l'originalité du lieu.

La nécessité d'un bandeau ornemental couvrant toute la largeur de la façade découle de ce que l'étage supérieur du bâtiment, à la différence des deux autres, ne comporte pas d'ouvertures en façade. Affecté aux collections artistiques, celui-ci est en effet éclairé par le haut, selon la règle en usage. Il s'avère de ce fait indispensable de corriger l'impression de plate uniformité engendrée par la partie supérieure de l'édifice. La solution retenue par Berri pour introduire à la fois variété et symétrie consiste à fragmenter la surface aveugle en un nombre d'espaces égal à celui des ouvertures des deux étages inférieurs et à garnir de reliefs les sept compartiments ainsi délimités. L'idée de relier la signification allégorique de la frise à l'histoire particulière du musée semble être née très tôt; elle est en tout cas antérieure à la désignation du sculpteur chargé d'exécuter les reliefs. En effet, si, au cours de l'été 1842, il n'est encore question que de représentations allégoriques passe-partout - telles qu'Adam et Eve tentés par le serpent ou Apollon au milieu des muses<sup>64</sup> - il en va tout différemment en juillet 1843 où nous voyons le président de la *Basreliefcommission*, L. August Burckhardt, exprimer le voeu que les reliefs aient pour rôle de "symboliser les relations du musée avec l'art et la science ainsi que celles de l'art et de la science avec notre ville"<sup>65</sup>. Le sculpteur auquel est confié la mission de donner forme à ce souhait est choisi à l'automne 1844: il s'agit du Schaffhousien Johann Jakob Oechslin (1802-1873), élève de Thorwaldsen et ami de Melchior Berri<sup>66</sup>.

L'ensemble des sept rectangles composant la frise s'ordonne autour d'un relief central situé à la verticale du porche, les six reliefs latéraux formant des groupes binaires de part et d'autre de l'espace médian. Tandis que la scène du centre constitue un hommage à la ville et que les deux reliefs des extrémités représentent les différents arts, les quatre rectangles intermédiaires sont consacrés

<sup>64</sup> Cf. Georg Germann et Dorothee Huber, *op. cit.*, p. 27.

<sup>65</sup> Cité d'après Georg Germann et Dorothee Huber, *op. cit.*, p. 27. C'est nous qui traduisons. Le peintre bâlois Hieronymus Hess faisait partie de la *Basreliefcommission*.

<sup>66</sup> Cf. *ibid.*, p. 28.

aux disciplines enseignées à l'université<sup>67</sup>. Signalons que le relief attribué à l'architecture et à la sculpture, situé à l'extrême droite de la frise, montre Melchior Berri et Johann Jakob Oechslin en action<sup>68</sup>. Le relief du milieu retiendra plus spécialement notre attention, car il est révélateur de l'image éminemment positive que Bâle se fait d'elle-même en 1849, c'est-à-dire à la date constituant le terme de nos investigations

L'espace délimité par le rectangle central est occupé par six figures allégoriques. Trônant sur fond de cheminée fumante, le personnage principal est ici Basilea, entourée du Rhin, de Mercure et d'Helvetia, figurant respectivement la situation géographique de la ville, sa vocation commerciale et industrielle ainsi que la liberté dont elle jouit. Résultant de ces trois facteurs favorables, la prospérité et la paix sont représentées sous les traits de deux figures jumelles tenant, dans une main, un rameau d'olivier et, dans l'autre, une corne d'abondance<sup>69</sup>.

La première ébauche du relief central prévoyait que soit associée au personnage d'Helvetia une silhouette enfantine représentant le fils de Guillaume Tell tendant à cette dernière la pomme transpercée de la flèche. Mais les troubles du *Sonderbund* étant survenus entretemps, la commission préféra bannir de la frise une référence politique aussi univoque<sup>70</sup>. L'emblème de la cohésion des Suisses n'était en effet pas vraiment de mise au moment où les cantons s'entre-déchiraient. Les événements des années 1844-1845 eurent, par ailleurs, des répercussions négatives sur la collecte des fonds nécessaires à la réalisation de la frise, un appel à la générosité publique ayant été lancé à la même date en faveur des victimes des expéditions de corps-francs<sup>71</sup>.

Nous possédons sur la frise et notamment sur sa partie centrale un commentaire humoristique de la plume du poète local Balthasar Reber. Il s'agit

---

<sup>67</sup> Pour une description détaillée de la frise et une élucidation des différentes figures allégoriques, voir: Georg Germann et Dorothee Huber, *op. cit.*, p. 28-30; Volker Plagemann, *op. cit.*, p. 399-401 (texte explicatif de W. Wackernagel); Wilhelm Theodor Streuber, *Die Stadt Basel, historisch-topographisch beschrieben*, p. 311-317. Ce dernier ouvrage contient des reproductions graphiques des sept reliefs sculptés par Oechslin. - Nous possédons sur la valeur esthétique de ces derniers un jugement tardif de Jacob Burckhardt. Invité à formuler un avis sur la restauration du revêtement polychrome de la frise, l'historien écrivait, le 30 juin 1877, à Rudolf Falkner, membre du gouvernement bâlois: "Zunächst würde die ganze Composition, eine sehr brave Arbeit des verstorbenen Oechslin, bei der Färbung des Grundes geradezu einen Mangel offenbaren, den man jetzt sehr viel weniger bemerkt: nämlich die keinesweges strenge, oft sehr unvollkommene Vertheilung der Figuren im Raum" (*Briefe*, éd. Max Burckhardt, t. VI, p. 138).

<sup>68</sup> Cf. Wilhelm Theodor Streuber, *Die Stadt Basel, historisch-topographisch beschrieben*, p. 316 (reproduction).

<sup>69</sup> Cf. *ibid.*, p. 312 (reproduction).

<sup>70</sup> Cf. Georg Germann et Dorothee Huber, *op. cit.*, p. 29.

<sup>71</sup> Cf. *ibid.*, p. 29.

d'un long poème composé à l'occasion du banquet donné au *Stadtcasino* le 26 novembre 1849, jour de l'inauguration du musée. Les vers liminaires en sont particulièrement instructifs, pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce qu'ils soulignent ironiquement un détail matériel non dénué d'importance pour le visiteur, à savoir l'absence - liée à l'étroitesse de l'*Augustinergasse* - d'un recul suffisant pour observer convenablement la frise:

Zu Grabe ging das Augustiner-Kloster  
Sammt Kutten und sammt Paternoster.  
Und statt des Augustinum, statt des dunkeln,  
Sehen wir nun das Museum funkeln,  
Basels Juwel! Es thronet auch die Stadt  
Hoch über dem Portale stolz und satt.  
Wollt ihr sie sehen? So drückt euch nur recht platt  
Gegenüber an die Häuser und verrenket  
Den Hals ein wenig, das wird nicht geschenket,  
*Per aspera ad astra*, deß gedenket!<sup>72</sup>

Balthasar Reber nous donne ensuite, non sans une certaine émotion, une idée suggestive de la fierté éprouvée par ses compatriotes en ce jour mémorable du 26 novembre 1849. Le poète reprend ici manifestement à son compte - même si c'est sous le masque de l'humour - la conviction sans cesse répétée que Bâle ne doit en aucun cas se satisfaire de sa prospérité matérielle:

Nun sagt mir: Sieht nicht unser Basel aus  
Als jauchze sie: Ja mir gefällt dieß Haus!  
Ich mag doch nicht allein im Kaufhaus leben,  
Nein, auch von Kunst und Wissenschaft umgeben,  
Die vom Comptoir-Buch mir das Herz erheben!  
Drum blick nicht sauer, lieber Gott Merkur,  
Des Reichthums Füllhorn soll dir bleiben, nur  
Den Lorbeer will ich, als bescheidnes Zeichen  
Des Dankes, Kunst und Wissenschaft reichen!  
Und Basels Lorbeergenien, seht, sie fliegen  
Nach Rechts und Links. Merkur hat zwar geschwiegen;<sup>73</sup>

Poursuivant sa description irrévérencieuse, Balthasar Reber en arrive au relief consacré aux mathématiques, ce qui nous vaut l'évocation pittoresque de l'invention technique choisie pour symboliser les sciences appliquées, à savoir la

---

<sup>72</sup> *Allgemeines Intelligenzblatt der Stadt Basel*, 1849, n° 281 (27 novembre), p. 1898 B. Il semble que Melchior Berri ait, à l'origine, conçu le projet de dégager les abords du musée en détruisant les maisons lui faisant face et en aménageant devant le corps principal du bâtiment un espace descendant jusqu'au Rhin. Cf. *Basler Zeitung*, 1980, N° 109 (10 mai), p. 25 D-E (article non signé, intitulé "Berri-Museum in Original-Gelb").

<sup>73</sup> *Loc. cit.*, p. 1898 B.

locomotive:

Bekränzt wird *Medizin!* bekränzt sogar,  
Und mit dem allergrünsten Lorbeer zwar,  
Weil, zu verdorren, sonst Gefahr er liefe:  
Bekränzt sogar wird die *Lokomotive!*<sup>74</sup>

Un autre détail n'a pas échappé à la vigilance subversive de Balthasar Reber, mais ne s'agit-il vraiment en l'occurrence que d'un détail? Nous voulons parler du sort inégal réservé respectivement aux sciences et aux arts dans l'économie générale de la frise. Le déséquilibre entre les premières et les seconds est à la fois d'ordre quantitatif et qualitatif puisque les arts, déjà défavorisés pour ce qui est du nombre de reliefs - deux au lieu de quatre pour les sciences, - se trouvent de surcroît relégués aux extrémités. Ayant fini de passer en revue les scènes allégoriques consacrées aux sciences, le poète feint de calmer l'impatience des arts et clôt son évocation de la frise par un vibrant hommage à l'architecte et au sculpteur :

O Kränze über Kränze! Lorbeerknaben,  
Spart doch, laßt auch die Künste etwas haben:  
Die *Sing-* und *Dicht-* und *Mal-Kunst*, die am Ecken  
Hoch rechts, und die am linken sich verstecken:  
Die *Bau-* und *Bildhau-Kunst*, kranzdurstig strecken  
Auch sie die Häupter aus nach Lorbeerdecken!  
Doch halt: Uns dünkt, dort blicken aus der Mauer  
Ein Architekt-Gesicht und ein Bildhauer,-  
Wir kennen Euch! O decket sie alsbald  
Mit Lorbeern zu, mit einem ganzen Wald:  
Den *Doktor Berri*, und *Oechsli's* Gestalt!<sup>75</sup>

<sup>74</sup> *Loc. cit.*, p. 1898 B. C'est Balthasar Reber qui souligne. - Voir la reproduction de ce relief in: Wilhelm Theodor Streuber, *Die Stadt Basel, historisch-topographisch beschrieben*, p. 315. En 1845, Balthasar Reber avait consacré un poème au chemin de fer, à l'occasion de l'inauguration de la gare de Bâle. Cf. *supra*, p. 273 sq., n. 108.

<sup>75</sup> *Loc. cit.*, p. 1898 B - 1899 A. C'est Reber qui souligne. Les coloris pompéiens adoptés par Melchior Berri pour les peintures intérieures de l'édifice n'avaient pas fait l'unanimité dans l'opinion bâloise. Balthasar Reber y fait ironiquement allusion dans la suite de son poème (*loc. cit.*, p. 1899 A):

Jetzt aber sind wir müd' vom Aufwärtsschauen.  
Wir haben auf der Stirn, der hohen, blanken,  
Von dieser genialsten aller Frau'n,  
Von Frau Museum, nunmehr die *Gedanken*  
Gelesen. Und die Neugier muß uns stechen,  
Mit dieser Frau voll Geist ein *Wort zu sprechen!*

Ihr Mund geht auf: Das prächtige Portal.  
Wir treten ein. Ein reines Pompejianisch  
Ist ihre Sprache: Treppe, Wand und Saal.

La place - somme toute importante - faite à Oechslin aux côtés de Berri, illustre l'importance tant esthétique que didactique accordée par les Bâlois à la frise du musée de l'*Augustinergasse*. Egayant de leurs couleurs retrouvées le classicisme austère de la façade<sup>76</sup>, les reliefs allégoriques du sculpteur schaffhousien rendent témoignage, aujourd'hui encore, à la volonté de sursaut affichée par Bâle au lendemain de sa défaite militaire et morale d'août 1833. Quant au principe de polyvalence qu'ils voulaient immortaliser dans la pierre, il n'a, bien entendu, pas survécu à la formidable expansion intellectuelle de la ville.

### *Fonctionnement et accroissement du musée*

L'ouverture du musée ayant été primitivement prévue pour l'été 1848, la Curatèle de l'université se met dès le mois de février en quête d'un conservateur. Son choix se porte d'emblée sur Jacob Burckhardt, qui séjourne alors à Rome et dont les Bâlois croient savoir qu'il n'excluerait pas de s'installer dans sa ville natale, à l'université de laquelle il a occupé, de mars 1845 à février 1846, les fonctions non rétribuées de professeur extraordinaire. Le jeune historien - nous l'avons vu - se trouve à ce moment-là à la croisée des chemins, devant opérer un choix quasi existentiel entre un nouveau séjour berlinois auprès de Franz Kugler et un retour définitif à Bâle<sup>77</sup>. Ayant "formellement donné carte blanche" à Andreas Heusler pour les négociations avec la Curatèle<sup>78</sup>, Burckhardt tranche pour la seconde solution avant même de connaître le dernier état de l'offre que lui font les autorités bâloises. Or celles-ci étaient tombées d'accord, le 6 mars 1848, pour proposer à leur talentueux compatriote un arrangement financièrement acceptable, consistant à cumuler trois emplois: celui de conservateur du musée, celui de professeur au *Paedagogium*, enfin celui occupé par lui à l'université avant son départ pour l'Italie<sup>79</sup>.

---

Der Styl ist schön, obwohl er etwas spanisch  
Uns Anfangs schien (...)

(C'est Balthasar Reber qui souligne).

<sup>76</sup> Le musée de l'*Augustinergasse*, qui abrite aujourd'hui les collections d'histoire naturelle et d'ethnographie, a fait l'objet d'une restauration générale en 1980. Cf. *Basler Zeitung*, 1980, N° 109 (10 mai), p. 25 D-E (*loc. cit.*).

<sup>77</sup> Cf. *supra*, p. 323 sq., n. 160.

<sup>78</sup> Cf. Lettre à Andreas Heusler du 4 mars 1848 in: *Briefe* (éd. Max Burckhardt), t. III, p. 102. Jacob Burckhardt emploie textuellement l'expression française "carte blanche".

<sup>79</sup> Cf. lettre de Peter Merian, président de la Curatèle, au Conseil d'éducation in: Paul Roth, *Aktenstücke zur Laufbahn Jacob Burckhardts*, p. 22-26. Dans une lettre du 11 mars 1848, Andreas

Clairement définie par la Curatèle<sup>80</sup>, la charge nouvelle de conservateur de l'*Öffentliche Kunstsammlung* - ainsi se dénomme désormais la composante artistique du "musée" - comporte cinq obligations principales:

- 1) assurer - avec l'aide d'un gardien - la surveillance des salles d'exposition deux heures le dimanche ("après les offices religieux du matin"<sup>81</sup>) et une heure et demie les autres jours.
- 2) mettre à la disposition du public les dessins, gravures et livres d'art non exposés en permanence.
- 3) accueillir - en dehors des horaires normaux - les visiteurs de marque, notamment les connaisseurs attirés par la réputation des collections bâloises, et leur donner accès aux oeuvres et objets rares.
- 4) établir et tenir à jour un catalogue précis de l'ensemble des collections.
- 5) assister les artistes et amateurs locaux dans les recherches ou le travail qu'ils souhaitent effectuer au musée.

Pour ce poste, rémunéré grâce à une subvention de la *Freiwillige Akademische Gesellschaft*, le jeune professeur Burckhardt est, aux yeux de la Curatèle, le candidat idéal:

Daß nun Herr Professor Burckhardt nach seiner sozialen Bildung, nach seinem Charakter, nach seinen umfassenden kunsthistorischen Kenntnissen und seiner Selbständigkeit im Urtheil der ganz geeignete Mann für diese Conservatorstelle sey, darüber dürfte wohl nur *eine* Stimme seyn und die Freude darüber ungetheilt, daß diese neue wichtige Stelle mit einem Manne von den hervorragenden Eigenschaften des Herrn J. Burckhardt besetzt werden kann. Für die Besoldung der Stelle hat auf dankenswerthe Weise die *Freiwillige akademische Gesellschaft*, welche sich für die hiesige Anstellung des Herrn Professor Burckhardt, sowie überhaupt für die

---

Heusler exposait à Burckhardt comment se décomposerait le traitement de 1636 francs annuels que lui proposait la Curatèle: "Ich bin nun im Stande, Sie definitiv als den unsern zu behaften. Wir haben in der Zwischenzeit die Sache bei letzter Instanz ins Reine gebracht, und ich kann Ihnen nun folgendes als ausgemacht melden, insofern Sie beistimmen, woran ich nach Ihrem letzten /Briefe/ nicht mehr zweifele.

1. Acht Stunden am Pädagogium, wie bereits gemeldet, 4 zu Fr. 2. -, 4 zu Fr. 21/2, also wöchentlich Fr. 18. -, thut per annum Fr. 936. - (nach üblichem Tarif).
2. Conservator des Museums mit der Verpflichtung, acht Stunden wöchentlich dort zu arbeiten, besonders zur Verfertigung des Katalogs, Fr. 400. - Diese Besoldung, sowie die Verpflichtung zu acht Stunden, ist nach Analogie des Bibliothekariats festgesetzt.
3. Bethätigung als Lehrer im Fache der Geschichte und Kunstgeschichte, einige Stunden wöchentlich, Fr. 300. - Zusammen also Fr. 1636. -."

( Cité d'après Paul Roth, *Aktenstücke zur Laufbahn Jacob Burckhardts*, p. 26, n. 1.)

<sup>80</sup> Cf. lettre du président de la Curatèle au Conseil d'éducation en date du 6 mars 1848 in: Paul Roth, *Aktenstücke zur Laufbahn Jacob Burckhardts*, p. 23 sq.

<sup>81</sup> Cette précision ("nach der Morgenkirche") figure dans le procès-verbal de la réunion tenue par la Curatèle le 6 mars 1848 (*ibid.*, p. 21).

Unterstützung der Kunst in unserm Basel lebhaft interessiert, einstweilen gesorgt<sup>82</sup>.

Malgré les grands espoirs mis en lui par les autorités bâloises et son accord de principe du 4 mars 1848, Burckhardt n'occupera pas le poste de conservateur. En effet, l'ouverture du musée est repoussée d'une année en raison du retard pris par les travaux et le jeune historien, qui a entre-temps réintégré sa ville natale et mesuré le poids de ses deux autres charges, préfère se démettre par anticipation dès le mois de février 1849:

Vor einem Jahre wurde ich durch den gütigen Antrag überrascht, das Amt eines Conservators an den Kunstsammlungen des hiesigen Museum's zu übernehmen; ohne dasselbe angetreten zu haben, lege ich es hiemit in Ew. Hochwolgeboren Hände nieder. Anderweitige Pflichten meines Berufes, deren Umfang ich seither kennen gelernt habe, so wie auch der Wunsch, einige Zeit und Kräfte zu freien Arbeiten übrig zu behalten, machen mir diesen Entschluß zur Nothwendigkeit; doch bleibe ich gerne bereit, bei der übersiedlung und neuen Aufstellung der Sammlungen thätig zu sein, soweit Sie irgend von meinen Kräften Gebrauch machen wollen<sup>83</sup>.

Les choses devaient en rester là jusqu'en 1860, date à partir de laquelle la *Kunstkommission* devient en mesure de rémunérer un conservateur sur ses fonds propres, grâce aux intérêts du capital légué par Samuel Birmann<sup>84</sup>. Le premier titulaire du poste est le graveur Johann Jakob Falkeisen (1804-1883) auquel est attribué un traitement annuel de 2000 francs pour 23 heures hebdomadaires de travail. N'en ayant pas l'ambition et ne disposant pas du reste des connaissances scientifiques requises, celui-ci n'exerce guère d'influence sur le développement des collections, limitant son activité aux tâches d'administration et de classement<sup>85</sup>. La direction effective du musée demeure de ce fait entre les mains de la

<sup>82</sup> Lettre de Peter Merian, président de la Curatèle, au Conseil d'éducation, en date du 6 mars 1848 (*ibid.*, p. 24). C'est Peter Merian qui souligne.

<sup>83</sup> *Briefe* (éd. Max Burckhardt), t. III, p. 107 (lettre du 25 février 1849 adressée à la *Museumscommission*). - En 1859, à son retour de Zurich où il enseignait depuis 1855, Jacob Burckhardt devint membre de la *Kunstkommission*. Pendant les sept premières années, il ne prit guère part aux réunions, sans doute en raison du différend qui l'opposait à Wilhelm Wackernagel. Après le retrait de ce dernier en 1866, il en alla tout différemment. Cf. Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, p. 84.

<sup>84</sup> Le peintre Samuel Birmann, qui mit fin à ses jours en 1847, avait légué à la *Kunstsammlung* la moitié de sa fortune et la totalité de ses riches collections. Les intérêts du capital détenu par la Fondation portant son nom devaient obligatoirement être affectés soit à l'acquisition d'oeuvres suisses anciennes et modernes, soit au soutien des artistes vivants, soit encore aux dépenses de fonctionnement du musée. Ces dispositions testamentaires n'entrèrent toutefois en vigueur qu'en 1859, à la mort de sa femme Juliana Birmann-Vischer. Cf. *ibid.*, p. 78 et 83.

<sup>85</sup> Cf. *ibid.*, p. 84 sq.

*Kunstkommission*, présidée depuis 1839 par le philosophe Friedrich Fischer (1801-1853)<sup>86</sup>, auquel succède en 1854 le germaniste Wilhelm Wackernagel, qui fondera en 1856 la *Mittelalterliche Sammlung*<sup>87</sup>.

Très modestes au départ puisque se limitant à une subvention du *Museumsverein* et aux maigres recettes provenant des entrées, les ressources matérielles du musée connaissent en 1854 une première amélioration due à l'aide de la *G. G. G.*<sup>88</sup>. Ce n'est toutefois qu'à partir de 1859, date d'entrée en vigueur des dispositions testamentaires de Samuel Birmann, que la *Kunstsammlung* jouira d'une véritable autonomie financière, lui permettant non seulement de faire face à ses dépenses de fonctionnement mais encore de procéder elle-même à l'acquisition d'oeuvres et d'objets d'art.

L'accroissement de la *Kunstsammlung* avait toutefois commencé bien avant 1859, grâce à la générosité de riches particuliers et d'associations privées. En effet, ravivé par le sauvetage des collections publiques en 1834, l'intérêt des Bâlois pour le patrimoine artistique de leur ville se traduit, dès le début des années quarante et pendant toute la période de construction du musée, par une série de legs et de dons, de valeur à vrai dire inégale. Collectionneurs avertis, trois donateurs émergent du nombre: il s'agit de Peter Vischer-Passavant, d'Emilie Linder et de Samuel Birmann dont les noms nous sont déjà familiers<sup>89</sup>.

Dans la période qui suit l'ouverture du musée, l'enrichissement des collections connaît une accélération sensible grâce au soutien actif de plusieurs associations, au premier rang desquelles le *Museumsverein* et le *Kunstverein*. La contribution de ces derniers prend notamment la forme de commandes auprès d'artistes suisses vivants tels qu'Alexandre Calamé (1810-1864), Charles Gleyre (1806-1874) et Rudolf Koller (1828-1905), de sorte que le musée se constitue en quelques années un remarquable ensemble d'oeuvres modernes<sup>90</sup>. L'extension

<sup>86</sup> Friedrich Fischer avait succédé au théologien de Wette, lequel avait été le premier président de la *Kunstkommission* (instaurée en 1834 après le partage des biens entre la Ville et la Campagne).

<sup>87</sup> Cf. *ibid.*, p. 82 sqq. Sur les origines de la *Mittelalterliche Sammlung*, voir: Albert Teichmann, *Die Universität Basel in den fünfzig Jahren seit ihrer Reorganisation im Jahre 1835*, p. 75-78.

<sup>88</sup> La contribution annuelle du *Museumsverein* s'élevait à 600 francs, celle de la *G.G.G.* à 500 francs. Cf. Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, p. 82 sq. Ayant pour vocation de promouvoir le développement des collections artistiques et des fonds de la bibliothèque, le *Museumsverein* avait été fondé en 1849 à l'instigation du chimiste Christian Friedrich Schönbein, qui en fut le premier président. Cf. Andreas Heusler, *Geschichte der öffentlichen Bibliothek der Universität Basel*, p. 70; Eduard His, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*, p. 90; Albert Teichmann, *Die Universität Basel in den fünfzig Jahren seit ihrer Reorganisation im Jahre 1835*, p. 19.

<sup>89</sup> Cf. *ibid.*, p. 74 sq.; Albert Teichmann, *Die Universität Basel in den fünfzig Jahren seit ihrer Reorganisation im Jahre 1835*, p. 69 sq. (texte d'Emanuel La Roche).

<sup>90</sup> Cf. Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, p. 85.

rapide des collections a pour conséquence que les locaux de l'*Augustinergasse* se révèlent trop petits moins de deux décennies après leur inauguration. Aussi l'idée d'un bâtiment exclusivement réservé aux beaux-arts naît-elle dès les années soixante<sup>91</sup>. Elle ne se réalisera qu'en 1936, le musée devant - dans l'intervalle - se contenter de solutions provisoires.

### *Collections privées, création artistique et vie associative*

Peu de nouvelles collections privées voient le jour à Bâle entre 1833 et 1848. Les principaux collectionneurs de cette période, Johann Jakob Bachofen-Merian, Peter Vischer-Passavant, Samuel Birmann et Emilie Linder sont en effet, tous les quatre, les continuateurs d'une tradition familiale remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces héritiers se distinguent toutefois de leurs ancêtres par un plus grand sens artistique ainsi que par l'ampleur de leurs connaissances spécialisées<sup>92</sup>. C'est notamment le cas de Peter Vischer-Passavant, qui entretient des relations suivies avec l'historien de l'art Karl von Rumohr et avec le directeur du musée des beaux-arts de Berlin Gustav Friedrich Waagen. Quant à Emilie Linder (1797-1867), qui vit à Rome et à Munich, elle a suivi en 1824 les cours de Peter von Cornelius à l'Académie bavaroise des beaux-arts et deviendra par la suite la protectrice du peintre Johann Friedrich Overbeck et de ses disciples "nazaréens"<sup>93</sup>.

Dans le domaine de la création artistique, Bâle ne compte guère sous la Régénération, en dehors de Hieronymus Hess (1799-1850) qualifié de "génial" par Jacob Burckhardt<sup>94</sup>, que des peintres mineurs, des "petits maîtres", puisant leur inspiration dans les scènes de la vie quotidienne. Citons parmi eux: Achilles Bentz (1766-1852), Johann Jakob Neustück (1800-1867) et Constantin Guise (1811-1858)<sup>95</sup>. Rappelons aussi les noms des deux paysagistes de talent que sont Jacob Christoph Miville (1786-1836) et Samuel Birmann (1793-1847), déjà évoqués. Si Hieronymus Hess mérite ici une place à part, il le doit à la fois à l'abondance de sa

<sup>91</sup> Cf. *ibid.*, p. 85.

<sup>92</sup> Cf. *ibid.*, p. 75 sqq.

<sup>93</sup> Cf. Verena Jent, *Emilie Linder (1797-1867). Studien zur Biographie der Basler Kunstsammlerin und Freundin Clemens Brentanos, passim.*

<sup>94</sup> "Mittheilungen aus Basel" in: *Kunstblatt*, N° 36 (2 mai 1844), p. 151. Dans cet article non signé où il énumérait les récentes réalisations bâloises dans le domaine artistique, Jacob Burckhardt écrivait ceci à propos de vitraux dessinés par Hieronymus Hess: "Ratsherr F. Sarrasin hat ein Zimmer im zierlichen spätgothischen Styl erbauen lassen (...) Zu den Glasgemälden der Fenster hat unser genialer Hieron. Hess (bekannt durch seine 'Synagoge' und 'Judenpredigt in Rom') vier ausgezeichnete Entwürfe geliefert".

<sup>95</sup> Cf. Annie Hagenbach, *Basel im Bilde seiner Maler, 1770-1870, passim.*

production et à la diversité de ses dons, se faisant tour à tour portraitiste - ses clients sont dans ce cas les artisans - illustrateur de livres et d'almanachs, caricaturiste, dessinateur de vitraux ou bien encore peintre d'histoire<sup>96</sup>. La popularité dont il jouit dans sa ville natale ne l'empêche pas de terminer ses jours dans le plus grand dénuement. Un an avant sa mort, survenue en 1850, Hieronymus Hess avait donné libre cours à son amertume à l'occasion de l'inauguration du musée<sup>97</sup>.

Après plusieurs décennies totalement improductives dans le domaine, Bâle connaît à partir de 1840 une intense activité architecturale, tout particulièrement en ce qui concerne les bâtiments publics<sup>98</sup>. Retrouvant sa ville natale à l'automne 1843, au terme de quatre années d'études en Allemagne, Jacob Burckardt ne peut s'empêcher de manifester sa surprise:

Hier ist in meiner Absenz viel gebaut (darunter auch manches entworffen) worden, sodaß ich Basel kaum mehr kannte<sup>99</sup>.

Les principaux édifices publics à voir le jour pendant cette période sont, dans l'ordre de leur achèvement: en 1842 l'hôpital civil (*Bürgerspital*)<sup>100</sup>, en 1845 la gare "française" et l'*Eisenbahntor*, en 1846 le *Kaufhaus* où sont déchargées toutes les marchandises arrivant dans la ville, enfin en 1849 le "musée" de l'*Augustinergasse*. Tandis que l'hôpital et le *Kaufhaus* ont pour architecte Christoph Riggerbach (1810-1863), la tour fortifiée donnant accès au *Französischer Bahnhof*<sup>101</sup> et le musée sont - comme nous le savons déjà - l'oeuvre de Melchior Berri. Quant à la gare elle-même, sa réalisation avait été confiée au Mulhousien Nicolas Koechlin<sup>102</sup>.

<sup>96</sup> Cf. Margarete Pfister-Burkhalter, *op. cit.*, *passim*.

<sup>97</sup> Cf. *ibid.*, p. 120.

<sup>98</sup> Cf. Albert Burckhardt-Finsler, *Basels bauliche Entwicklung im 19. Jahrhundert, 1800-1850* (1901); Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 70 sqq.

<sup>99</sup> *Briefe* (éd. Max Burckhardt), t. II, p. 47 (lettre du 12 octobre 1843 à Gottfried Kinkel).

<sup>100</sup> L'hôpital avait été transféré sur le site du *Markgräflerhof* où avaient été réalisés des travaux d'extension.

<sup>101</sup> Dans ses "Mittheilungen aus Basel" publiées le 2 mai 1844 (*Kunstblatt*, n° 36, p. 151), Jacob Burckhardt écrivait à propos de la décoration de l'*Eisenbahntor*: "Der Bahnhof der elsässischen Bahn wird ein reiches Thor erhalten, dessen Zinne mit der Statue eines sitzenden Kriegers geschmückt werden soll, welcher unter der aufgehobenen Hand hindurch nachdenklich gegen Frankreich blickt (Entwurf von Landerer)".

<sup>102</sup> Occupant une superficie de 214 mètres de long sur 97 de large, les installations du chemin de fer alsacien se composaient d'une salle d'accueil pour les voyageurs avec différents guichets, d'un entrepôt de marchandises, de remises pour les locomotives et les wagons, d'une station d'eau, enfin de trois logements de gardiens. Cf. Eugen A. Meier, *Basel anno dazumal*, p. 97 sqq.

Les années de la Régénération sont également marquées par un grand dynamisme des sociétés artistiques, lesquelles s'efforcent visiblement de diversifier leurs activités, organisant des conférences, prenant l'initiative d'expositions pour faire connaître les artistes suisses et leur permettre de vendre leurs oeuvres, contribuant enfin à l'enrichissement des collections publiques<sup>103</sup>. C'est précisément dans le cadre de l'une de ces associations que Jacob Burckhardt inaugure, en 1843, sa longue carrière de conférencier:

Ich halte jetzt öfter Vorträge in der Künstlergesellschaft wo meist junge Leute sind, und werde jetzt regelmäßig drum getreten. ZB: über Murillo, über Stilleben, das Nächste Mal über den Rococo u.s.w. Das kommt unter die Leute und macht Spaß<sup>104</sup>.

Sur la lancée de ses premières prestations, le jeune *privat-docent* donne au cours de l'hiver 1844-1845, à l'invitation cette fois de la *Freie Akademische Gesellschaft*, de nouvelles conférences publiques sur l'histoire de l'art, lesquelles lui valent un très nombreux auditoire et incitent les autorités universitaires à s'attacher ses services en qualité de professeur extraordinaire. La requête formulée par la Curatèle en ce sens auprès du Conseil d'éducation fait expressément référence à l'intérêt renouvelé des Bâlois pour les collections publiques et à leur soutien actif à la construction du musée:

Herr Dr. Jakob Burckhardt (...) hat sowohl im verflossenen Sommersemester als im laufenden Winter durch Vorträge an der Universität wieder größeres Interesse für historische Studien erregt und durch seine vor einem größeren Publikum im Laufe dieses Winters gehaltenen Vorlesungen über Kunstgeschichte den Beyfall und die Anerkennung bewährter Sachkenner sich erworben. Wir glauben daher, unsere Anstalt dürfe sich in jeder Beziehung Glück wünschen, diesen jungen, wissenschaftlich wohl ausgerüsteten und thätigen Mann unter ihre Mitarbeiter zu zählen (...) Auch wäre es gewiß erfreulich, wenn in einem Zeitpunkte, wo unsere Kunstsammlungen ein allgemeines Interesse zu erregen anfangen und wo durch vereinte Kräfte des Staats und der Privaten für geeignete Aufstellung derselben zu sorgen gesucht wird, auch das Fach der Kunstgeschichte unter den akademischen Lehrern bestimmter vertreten wäre<sup>105</sup>.

<sup>103</sup> Cf. Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833-1848*, I. Teil, p. 67; Dorothea Christ, *Die Basler Künstlergesellschaft*, p. 8 sqq.

<sup>104</sup> *Briefe* (éd. Max Burckhardt), t. II, p. 59 (lettre du 28 décembre 1843 à Gottfried Kinkel).

<sup>105</sup> Cité d'après Paul Roth, *Aktenstücke zur Laufbahn Jacob Burckhardts*, p. 13 sq. (lettre du 7 mars 1845).

Outre qu'elle nous informe sur le rayonnement scientifique du jeune Burckhardt dans sa ville natale, cette lettre de la Curatèle illustre de manière suggestive le climat intellectuel de Bâle sous la Régénération, témoignant notamment du nouveau prestige dont jouissent les arts dans la cité rhénane.

\*  
\*   \*   \*

La construction du "musée" constitue, avec le sauvetage de l'université - auquel elle est du reste intimement liée, - l'un des faits majeurs de la vie culturelle bâloise entre 1833 et 1848. Participant - au même titre que la réorganisation de l'*alma mater* - du sursaut intellectuel consécutif aux *Wirren*, la sauvegarde et la mise en valeur des collections artistiques bénéficient d'un extraordinaire élan collectif, à l'occasion duquel pouvoirs publics, citoyens et associations unissent leurs efforts. Rappelons en effet, d'une part, que le financement de l'édifice de l'*Augustinergasse* est assuré conjointement par le canton, la ville, l'université et 455 particuliers<sup>106</sup>, d'autre part, que les donateurs privés et les sociétés culturelles contribuent dès le lancement des travaux à l'enrichissement des collections.

Ce puissant élan de toute une cité en faveur de son patrimoine artistique a toutefois pour effet paradoxal de reléguer quelque peu dans l'ombre les artistes eux-mêmes, la conservation éclipsant en l'occurrence la création. Il s'agit là à vrai dire d'une tendance qui n'est pas nouvelle à Bâle où la connaissance et l'étude - nous l'avons vu - l'emportent traditionnellement sur l'esprit d'invention.

---

<sup>106</sup> Réunissant dans un même hommage tous les donateurs - qu'ils fussent riches ou modestes, - le poète Balthasar Reber s'adressait à eux, le jour de l'inauguration, en ces termes:

(...) Allen, Allen, Allen,  
Die zum Museumsbau ihr Scherflein gaben;  
Allen, die wogend hier im Saale wallen (...);  
Den Gebern von verschiedensten Metallen,  
Vom Gold-Napoleon bis zum Franken-Knaben:  
*Hoch lebet denn Museums-Basler Alle,  
Vierhundertfünfundfünfzig sinds, mit Schalle!*

(*Allgemeines Intelligenzblatt der Stadt Basel*, 1849, n° 281 (27 novembre), p. 1899 B. C'est Balthasar Reber qui souligne..

## EPILOGUE

### LE MYTHE DE BALE REVIVIFIE

Die nächsten Ereignisse scheinen nur locker verknüpft, aber sie sympathisieren desto wunderbarer mit entfernteren; und nur dann, wenn man im Stande ist, eine lange Reihe zu übersehn, und weder alles buchstäblich zu nehmen, noch auch mit muthwilligen Träumen die eigentliche Ordnung zu verwirren, bemerkt man die geheime Verkettung des Ehemaligen und Künftigen, und lernt die Geschichte aus Hoffnung und Erinnerung zusammensetzen.

Novalis, *Heinrich von Ofterdingen*<sup>1</sup>

Les mythes sont les âmes de nos actions (...)  
Paul Valéry, *Variété*<sup>2</sup>

Au moment où la Suisse, en 1848, devient un véritable Etat fédératif, l'une de ses plus petites composantes, le demi-canton de Bâle-Ville, a virtuellement reconquis, après une éclipse centenaire, le prestige scientifique et artistique qui fut le sien, jadis, au sein de l'Ancienne Confédération. En effet, les conditions sont alors réunies, au terme d'un long processus de maturation, pour que la cité rhénane connaisse dans la seconde partie du siècle l'épanouissement intellectuel que l'on sait. Lien puissant entre le passé et l'avenir, la conscience mythique d'un héritage collectif à préserver joua dans la genèse de ce renouveau un rôle déterminant.

#### *Le déclin exorcisé*

Ainsi donc l'indifférence des Bâlois envers les choses de l'esprit, si amèrement déplorée par Isaak Iselin et Jakob Sarasin à la fin de l'Ancien Régime,

---

<sup>1</sup> Chap. V, in: *Schriften* (éd. Paul Kluckhohn et Richard Samuel), t. I, p. 257 sq.

<sup>2</sup> "Petite lettre sur les mythes", p. 967.

fait place, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, dans la cité rhénane amputée entre-temps de sa campagne, à un incontestable dynamisme culturel. Ce spectaculaire redressement n'est nullement le fruit d'une brusque mutation mais l'aboutissement d'un processus complexe dont les origines remontent fort haut, jusqu'aux deux personnalités - le secrétaire d'Etat et le fabricant-mécène - que nous venons de nommer. Ce sont précisément leurs efforts en faveur des sciences, des lettres et des arts qui constituent les premières manifestations décelables d'un nouveau comportement des citoyens bâlois envers la culture.

Conduite sur une période de cent ans, l'analyse génétique du renouveau intellectuel de Bâle a permis de montrer, d'une part, la lente fixation des grandes tendances culturelles qui sont encore aujourd'hui celles de la ville, à savoir la prééminence de l'université, des collections artistiques et de la musique, d'autre part, l'existence - derrière l'apparente discontinuité des phénomènes - d'étonnantes filiations structurelles et humaines.

Dans le processus du renouveau intellectuel de Bâle, individus et structures ont un rôle complémentaire. C'est ainsi que les *personnages influents* dont nous avons étudié les activités exercent leur ascendant de trois manières: d'abord par leurs actes proprement dits, ensuite par les disciples qu'il suscitent, enfin par les institutions qu'ils fondent ou réforment. C'est notamment le cas d'Isaak Iselin, de Peter Ochs et d'Andreas Heusler. De leur côté, les *structures* mises en place ou réorganisées par ces fortes individualités développent une dynamique propre et contribuent à leur tour à l'émergence de personnalités agissantes. Tantôt favorisée, tantôt freinée par les circonstances politiques, économiques et religieuses, l'action conjuguée des hommes et des institutions produit au bout du compte, en dépit de vicissitudes de toute sorte, l'essor intellectuel que l'on constate à Bâle au seuil de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Deux facteurs particuliers, d'ordre tout à fait différent, méritent de retenir une dernière fois notre attention dans la mesure où leur portée dans le processus du renouveau est susceptible de prêter à controverse: nous voulons parler, d'une part, des conséquences de la bi-partition, d'autre part, de l'appartenance au piétisme de larges cercles de la population.

Le partage du canton a-t-il été ou non, finalement, bénéfique à la ville? Telle est la redoutable question, difficile à esquiver et au demeurant un peu vaine, à laquelle nous voudrions tenter de répondre de manière nuancée, en limitant notre horizon à la sphère culturelle et au XIX<sup>e</sup> siècle. Disons, tout d'abord, qu'il est difficile de ne pas souscrire à l'affirmation d'Emil Dürr selon laquelle la séparation

d'avec la campagne a permis à la ville, en lui épargnant la domination numérique des paysans, de préserver - en même temps que son identité - un haut niveau de culture<sup>3</sup>. Par ailleurs, nous avons montré quel extraordinaire stimulant avait été pour la vie intellectuelle bâloise le traumatisme provoqué par la défaite militaire et morale de 1833. Cela dit, si le sursaut consécutif à l'humiliation a puissamment relancé le mouvement de renouveau culturel, il ne l'a pas créé, celui-ci étant même fort engagé au moment où commencèrent les *Wirren*. Aussi ne faut-il pas s'exagérer les bienfaits culturels de la scission. Une chose est en tout cas certaine: le renouveau intellectuel de Bâle a reçu, du fait de la rupture politique avec la campagne, une coloration nettement conservatrice qu'il n'aurait peut-être pas eue autrement. Faut-il le regretter? Il ne nous appartient pas de prendre position dans ce débat.

Une autre question délicate est celle du rôle exact joué par les milieux piétistes de la ville dans le processus de relèvement intellectuel qui nous occupe: l'existence de deux communautés très influentes, la *Brudersocietät* et la *Christentumsgesellschaft*, a-t-elle été, dans la perspective de celui-ci, un frein ou bien un moteur? Une réponse tranchée s'avère, là encore, impossible, ne serait-ce qu'en raison de la multiplicité des facteurs impliqués - religieux et extra-religieux - et de leur interaction sur une période longue.

D'une part, nous avons pu constater que les principaux artisans du renouveau intellectuel de Bâle - depuis Isaak Iselin jusqu'à Jacob Burckhardt en passant par Sarasin, Ochs et de Wette - ont tous, sans exception, eu maille à partir avec les piétistes de la ville. L'occasion nous a, en outre, été maintes fois donnée d'évoquer l'attitude négative de ces derniers soit envers l'institution universitaire et ses membres soit envers le théâtre, cette attitude s'étant du reste nettement exacerbée après l'issue dramatique des *Wirren*. D'autre part, force est d'admettre que l'action en profondeur de la spiritualité piétiste, laquelle prône tout particulièrement l'austérité des mœurs, ne saurait être étrangère à l'évolution que nous avons observée dans la mentalité des classes dirigeantes bâloises entre la fin de l'Ancien Régime et les premières décennies du XIXe siècle, évolution allant dans le sens d'une diminution de l'intérêt pour une vie sociale fastueuse et ostentatoire au profit d'une conception intériorisée de la culture. A vrai dire, seule une monographie prenant en compte la polymorphie du piétisme bâlois et l'ensemble de ses rapports aux actions et institutions culturelles locales permettrait de formuler ici un jugement réellement fondé.

---

<sup>3</sup> Cf. *Jacob Burckhardt als politischer Publizist*, p. 39 sq.

La médiocrité de la vie culturelle bâloise du XVIII<sup>e</sup> siècle tenait pour une large part - nous l'avons vu - au déclin de la vénérable *alma mater*, laquelle ne jouissait plus d'aucune considération de la part des autorités et menait au sein de la cité une existence marginale. Lorsqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle le processus de renouveau intellectuel s'engagera de manière décisive, il sera, lui aussi, inséparable de l'université. Après sa réorganisation autoritaire par l'Etat en 1813, celle-ci concentrera en effet autour d'elle et de ses membres l'essentiel de la vie culturelle bâloise. Ayant au fil de deux décennies tissé des liens étroits avec la bourgeoisie locale et retrouvé de ce fait son rôle public, l'université de Bâle bénéficiera après 1833, lorsque son existence sera remise en question, d'un extraordinaire élan collectif. Pour avoir cristallisé les énergies et les espoirs d'une cité vaincue, son difficile sauvetage prendra par la suite les dimensions d'un fait héroïque, la rendant encore plus chère au coeur des Bâlois.

Au stade auquel il est parvenu en 1848, le renouveau intellectuel de Bâle - bien qu'incontestable - n'en demeure pas moins à la fois précaire et modeste. C'est ainsi que l'université, en dépit de son réel rayonnement scientifique, ne progressera jusqu'à la fin du siècle que fort lentement, inspirant en 1875 encore de vives inquiétudes à Jacob Burckhardt. Ce sont du reste celles-ci qui inciteront le grand historien à décliner de flatteuses propositions de chaires en provenance d'Allemagne pour ne pas porter préjudice à sa ville natale dont il avait fait, après son retour de Zurich en 1858, l'objet exclusif de sa sollicitude<sup>4</sup>.

Par ailleurs, le renouveau intellectuel de Bâle n'est pas immédiatement perçu au dehors. La *Neue Zürcher Zeitung* écrivait en effet en 1840, soulignant au passage la discrétion naturelle des Bâlois:

Ja wohl gehört Basel zu den vorwärtsschreitenden Kantonen; man betrachte einmal, was es für Wissenschaft, Kunst u/sw/. thut; aber es thut es, ohne viel Aufhebens zu machen; darum wird es vielfach verkannt<sup>5</sup>.

Se caractérisant non pas par des actions spectaculaires mais par un

---

<sup>4</sup> Cf. Marie-Jeanne Heger-Etienvre, *Patriotisme et culture chez Jacob Burckhardt: un itinéraire personnel en contrepoint de l'histoire*, p. 334 sqq. Dans son souci de ne pas soustraire à l'*alma mater Basiliensis* la moindre part du temps qu'il estimait lui devoir, Jacob Burckhardt poussait l'abnégation jusqu'à refuser de donner des conférences hors de Bâle. Il écrivait ainsi le 3 décembre 1869 à son ami allemand Eduard Schauenburg: "(...) ich bin trotz mehrmaligen Einladungen nach andern Städten niemals mit meinen Vorträgen über die Thorschwelle von Basel hinaus gegangen und will fest dabei bleiben. Ja, ehrlich gesagt, ich würde es für einen Raub an Basel halten, wenn ich anders handelte. Meine ganze Nervenkraft gehört einzig diesem Grund und Boden" (*Briefe*, éd. Max Burckhardt, t. V, p. 61).

<sup>5</sup> N° 80 (3 juillet), p. 317 B.

cheminement lent et feutré, les progrès culturels accomplis par Bâle dans la première moitié du XIXe siècle échappent au regard de la plupart des voyageurs. Aussi ceux-ci continuent-ils à propager bien au-delà de 1840 l'image-cliché d'une ville intellectuellement apathique dont l'université ne se relèvera jamais de son déclin<sup>6</sup>. Cette méconnaissance de l'essor culturel bâlois par les visiteurs étrangers ne doit pas surprendre outre mesure, car on peut lui trouver plusieurs explications. D'une part, la perception d'un phénomène de ce type s'accompagne généralement, par rapport à son apparition, d'un décalage dans le temps; d'autre part, cette perception ne devient possible qu'à partir d'une certaine intensité du phénomène en question; enfin, nous avons décelé chez les voyageurs de la période considérée, notamment chez ceux venant de France, une hargne mal contenue, inspirée à la fois par la prospérité matérielle de la ville et par son conservatisme politique. Semblable sentiment, venant s'ajouter au caractère nécessairement superficiel des impressions de voyage, ne constitue évidemment pas un bon préalable à la découverte sérieuse et objective d'un micro-univers aussi complexe que l'était Bâle aux alentours de 1850.

### *Vers un nouvel humanisme bâlois?*

Le prestige intellectuel qui s'attache au nom de Bâle dans la seconde moitié du XIXe siècle est inséparable de l'excellente réputation dont jouissent à la même époque les institutions scolaires de la ville. Rappelons, par exemple, qu'en janvier 1872, impressionné par le haut degré de culture de son auditoire bâlois, Nietzsche éprouvait le besoin, en préambule à sa première conférence sur *L'avenir de nos établissements d'enseignement*, de prononcer un vibrant éloge des efforts de la cité rhénane en faveur de l'éducation:

Ich bin mir nämlich wohl bewußt, an welchem Ort ich /diese Vorträge halte/, in einer Stadt nämlich, die in einem unverhältnismäßig großartigen Sinne die Bildung und Erziehung

---

<sup>6</sup> Voir par exemple: A. Aragon, *Deux mois en Suisse*, p. 256 sqq.; Emile Bégin, *Voyage pittoresque en Suisse, en Savoie et sur les Alpes*, p. 13 sqq.; Theodor Mügge, *Die Schweiz und ihre Zustände*, t. III, p. 414 sqq.; Edmond Texier, *Voyage pittoresque sur les bords du Rhin*, p. 21 sqq. Voici notamment ce qu'écrivait A. Aragon en 1842: "Il est impossible de parcourir Bâle sans penser à cette université qui la rendit si longtemps célèbre, et qui n'est plus aujourd'hui que l'ombre d'elle-même: sciences, beaux-arts, littérature, tout ce qui constitue si glorieusement l'existence intellectuelle de cette ville a reculé pour céder le pas à l'esprit industriel et commercial (...) En résumé, je crois impossible à quiconque n'a pas de spéculations de ce genre /commerciales/ à faire de ne pas se sentir atteint, dans cette ville, de langueur et d'ennui: tout y respire la monotonie, la vie y semble engourdie (...)" (*op. cit.*, p. 258 et 286).

ihrer Bürger zu fördern sucht, in einem Maßstabe, der für größere Staaten geradezu etwas Beschämendes haben muß: so daß ich hier gewiß auch mit dieser Vermuthung nicht fehlgreife, daß dort, wo man um so viel mehr für diese Dinge *thut*, man auch über sie um so viel mehr *denkt*<sup>7</sup>.

On se souvient qu'à la faveur de la réorganisation scolaire et universitaire des années 1817-1818 le néo-humanisme avait pu faire à Bâle une entrée en force. La très grande importance accordée depuis lors aux études classiques, tant au gymnase qu'au *Paedagogium*, devait contribuer à imprégner de culture antique plusieurs générations de jeunes Bâlois, comme en témoignent en particulier les textes autobiographiques de Jacob Burckhardt et de Carl Spitteler. C'est ainsi que l'auteur du *Siècle de Constantin* (1853) et de l'*Histoire de la civilisation grecque* (1898) vouait dans sa vieillesse une profonde gratitude au système scolaire bâlois auquel il devait, disait-il, sa familiarité de toute une vie avec l'Antiquité:

Den Schulen von Basel ist er schon Dank schuldig dafür, daß er sich nicht überarbeiten mußte und keinen Haß gegen das Lernen faßte, sodann ganz besonders für diejenige Grundlage in den alten Sprachen, welche ihm in allen Zeiten seines Lebens die Vertrautheit mit dem Altertum möglich gemacht hat (...) <sup>8</sup>

De son côté, corroborant à une génération de distance les affirmations de son maître Jacob Burckhardt, l'écrivain Carl Spitteler (1845-1924) attribuait à la manière dont les langues classiques étaient enseignées au gymnase de Bâle l'intérêt vivant conservé à l'âge mûr pour celles-ci par la bourgeoisie cultivée de la ville:

Das Basler Gymnasium aber ist (...) etwas wesentlich anderes als (...) die meisten deutschen Gymnasien. Die klassischen Sprachen wurden da nicht so stramm, so peinlich einexerziert, es gab wohl viel Schelten und auch Drohungen, aber keine Strafen, es herrschte ein familiärer, gutartiger Geist, was freilich nicht ausschließt, daß einem auch dort ein gründlicher Haß gegen den toten Grammatikkram kommen konnte. Das Ergebnis an sachlichem und grammatischem Wissen war denn auch, wie ich von Professoren behaupten hörte, durchschnittlich weniger glänzend als in Deutschland; aber jener Zustand zeitigte unter günstigen Bedingungen andersartige, nicht examinierbare Ergebnisse, Ergebnisse für das Leben. Nämlich das Studium der klassischen Sprachen gehört zu den ererbten Heiligtümern Basels; humanistische Pietät weht in der Stadluft; die gesamte Bürgerschaft, samt Bankiers und Seidenhändlern, nimmt warmen Anteil daran; lateinische

<sup>7</sup> *Werke*, t. III<sup>2</sup>, p. 144. C'est Nietzsche qui souligne. Sur le contexte bâlois et européen de ces conférences, cf. Marie-Jeanne Heger-Etienvre, "Nietzsche à Bâle. Genèse, anatomie et réception des conférences sur *L'avenir de nos établissements d'enseignement*".

<sup>8</sup> Cité d'après Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. I, p. 324.

Vokabeln laufen im Dialekt, mitunter sogar im Mund der Damen<sup>9</sup>;

Il nous paraît difficile de ne pas établir un lien causal entre cette traditionnelle solidité des études classiques à Bâle et le rôle majeur joué par l'Antiquité dans les oeuvres de savants ou artistes formés dans les établissements de la ville, tels que Johann Jakob Bachofen, Jacob Burckhardt, Arnold Böcklin et Carl Spitteler. Ces quatre grandes figures, auxquelles il faudrait ajouter Friedrich Nietzsche - issu de *Schulpsforta* mais dont toute la carrière de philologue se déroula dans la cité rhénane - ont en commun d'avoir renouvelé l'image de la civilisation antique, et ce non seulement selon des perspectives originales mais encore d'une manière pour le moins non-conformiste et hétérodoxe, voire provocante<sup>10</sup>.

Faut-il maintenant, eu égard à ce qui vient d'être dit et dans le prolongement des habitudes prises<sup>11</sup>, parler d'humanisme à propos de la floraison intellectuelle bâloise de la seconde moitié du XIXe siècle? C'est là une tentation contre laquelle l'éminent spécialiste de cette période qu'est Max Burckhardt nous met en garde, l'épithète "humaniste" lui paraissant, d'une part, trop vague, d'autre part, inadaptée à la personnalité profonde de chacun des trois auteurs qu'il évoque dans ce contexte, à savoir Bachofen, Burckhardt et Nietzsche<sup>12</sup>. Au-delà d'une possible - et sans doute stérile - querelle de mots, il reste que Bâle, ayant renoué avec sa grande tradition intellectuelle du temps d'Erasme et de Froben, dispose au seuil de la seconde moitié du XIXe siècle, tant en hommes qu'en institutions, du potentiel qui lui permettra de s'affirmer à nouveau comme un exceptionnel foyer de culture.

### *Un mythe générateur d'histoire*

L'un des enseignements qu'apporte l'analyse génétique du renouveau intellectuel de Bâle au XIXe siècle est que la "cité des humanistes" - comme on l'appelle encore aujourd'hui - ne pouvait sans doute déchoir durablement dans l'ordre de l'esprit, en raison de l'emprise exercée sur l'imaginaire collectif de ses membres par l'héritage du passé. Tradition oblige, en quelque sorte!

<sup>9</sup> "Böcklin, Burckhardt, Basel" in: *Gesammelte Werke*, t. VI, p. 163 sq.

<sup>10</sup> En ce qui concerne, par exemple, la correction apportée par Jacob Burckhardt à l'image idéalisée que donnent du monde antique Goethe et Schiller, voir: Werner Kaegi, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*, t. VII, p. 22 sqq. Sur le non-conformisme de Böcklin, peintre de sujets inspirés de l'Antiquité classique, et la difficulté que le milieu bâlois lui-même eut à l'assumer, v. Marie-Jeanne Heger-Etienvre, "Arnold Böcklin et Bâle: d'une exposition à l'autre (1897-1977)".

<sup>11</sup> Voir notamment: August Rüegg, *Die beiden Blütezeiten des Basler Humanismus. Eine Gedenkschrift zur Fünfhundertjahrfeier der Basler Universität*.

<sup>12</sup> *Humanistisch geprägte Epochen in Basels Geschichte*, p. 23.

Roger Caillois a montré que l'un des traits du mythe était son caractère "coercitif"<sup>13</sup>. Dans le cas de la cité rhénane, nous avons effectivement pu observer, aux différents stades du processus de renouveau, l'action contraignante produite sur la mentalité collective par les représentations mythiques liées aux origines de l'université et au temps de l'humanisme. C'est ainsi qu'après avoir, au XVIII<sup>e</sup> siècle, contribué à amplifier l'impression de déclin, la conscience mythique d'un héritage à préserver a incité les citoyens bâlois à restaurer une flatteuse réputation d'amis des sciences et des arts, avant de leur permettre - en surmontant le traumatisme de la guerre civile - d'achever l'oeuvre de renouveau entreprise antérieurement.

Tributaire du mythe pour sa genèse, le renouveau intellectuel que nous avons étudié nourrit à son tour le mythe, l'enrichissant de significations nouvelles. C'est ainsi que les grands savants et artistes qui assureront dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle le rayonnement de Bâle, à commencer par Jacob Burckhardt, rejoindront dans l'imaginaire collectif les grandes figures de la Renaissance. Revivifié, le "mythe de Bâle" ne l'était-il pas pleinement lorsque Nietzsche déclarait dans le *Crépuscule des idoles* que c'était au grand historien, son ami, que la cité rhénane devait sa "prééminence en matière d'humanité"?<sup>14</sup>

L'importance accordée au mythe dans le processus du renouveau intellectuel de Bâle ne doit cependant pas nous conduire imperceptiblement à une attitude que nous récusons en commençant, à savoir le finalisme. Aussi faut-il préciser que si le mythe possède bel et bien un pouvoir contraignant, il ne peut l'exercer - comme l'a amplement démontré l'analyse génétique - sans que soit réuni un ensemble de facteurs autres que la force qu'il constitue par lui-même.

---

<sup>13</sup> *Le mythe et l'homme*, p. 150 sqq.

<sup>14</sup> *Werke*, t. VI<sup>3</sup>, p. 101 ("ihm zuerst verdankt Basel seinen Vorrang von Humanität").

## **BIBLIOGRAPHIE**

## SOMMAIRE DE LA BIBLIOGRAPHIE

Abréviations (416)

### A. - SOURCES (416)

#### I. - MANUSCRITS (416)

1. Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt (416)
2. Öffentliche und Universitätsbibliothek Basel, Handschriftenabteilung (417)
3. Schweizerisches Bundesarchiv, Bern (417)
4. Archives du Ministère des Affaires étrangères, Paris (418)

#### II. - IMPRIMES (418)

1. Documents politiques, législatifs et administratifs (418)
2. Histoire, géographie, statistique (419)
3. Journaux et périodiques (421)
4. Correspondances (421)
5. Journaux personnels et mémoires (423)
6. Voyages (426)
7. *Personalia* (427)
8. Enseignement, université, néohumanisme (428)
9. Belles-lettres (431)
10. Musique et théâtre (434)
11. Beaux-arts (435)
12. *Varia* (435)

**B. - ETUDES ET OUVRAGES DIVERS (438)**

1. Bibliographies, dictionnaires biographiques et autres ouvrages de référence (438)
2. Histoire bâloise (439)
3. Contexte historique suisse et européen (444)
4. Histoire intellectuelle (Bâle, Suisse, Europe) (447)
5. Vie économique et sociale (449)
6. Histoire religieuse (451)
7. Vie associative (453)
8. Histoire de la presse (456)
9. Personnalités bâloises et suisses (456)
10. Voyages (464)
11. Enseignement primaire et secondaire (465)
12. Université (466)
13. Vie estudiantine (470)
14. Néohumanisme (470)
15. Belles-lettres (471)
16. Vie musicale (473)
17. Théâtre (474)
18. Beaux-arts (475)
19. Civilisation et moeurs bâloises (480)
20. Carnaval (480)
21. Essais sur Bâle (481)
22. *Varia* (482)

## ABREVIATIONS

*BJ* = *Basler Jahrbuch* (1879–1959). Relais *Basler Taschenbuch* (1850–1864). Remplacé par *Basler Stadtbuch*.

*BSt* = *Basler Stadtbuch* (1960 sqq.). Publié depuis 1973 par la Christoph–Merian–Stiftung, Basel.

*BZ* = *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, hg. von der Historischen und Antiquarischen Gesellschaft zu Basel (1902 sqq.). Relais *Beiträge zur vaterländischen Geschichte*, Basel (1882–1901), qui relais *Beiträge zur Geschichte Basels* (1839–1875).

*Nbl* = *Neujahrsblatt*, hg. von der Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigen, Basel (1873 sqq.). Relais *Neujahrsblatt für Basels Jugend* (1821–1872).

## A. – SOURCES

### I. – MANUSCRITS

#### *1. Staatsarchiv des Kantons Basel–Stadt*

Erziehung X 1, 1.

Handel und Gewerbe JJJ 6 (1789).

Privatarchive 212 (Sarasinsches Familienarchiv F 23: Preisschriften).

Protokolle Kleiner Rat (1789, 1808).

**2. Öffentliche und Universitätsbibliothek Basel  
Handschriftenabteilung**

Privatarchive 328 (Nachlass Andreas Heusler–Ryhiner G IV 14: Briefe).

**3. Schweizerisches Bundesarchiv, Bern**

ZENTRALARCHIV DER HELVETISCHEN REPUBLIK (1798–1803)

**B. Regierungsarchiv**

Ministerium der Künste und Wissenschaften

*Erziehung, Kultur, Wissenschaft und Presse*

579: Gründung von literarischen Sozietäten zur Verbreitung des Aufklärungsgedankens. Satzung der Literarischen Gesellschaft von Basel.

583: Organisation von mittleren und höheren Schulen. Akten über die Universität Basel. Inventarisierung und Sammlung von Kunstwerken aus verschiedenen Klöstern.

**C. Ministerialarchive**

Ministerium der Künste und Wissenschaften

*Erziehung*

1426: Basel, Schulenquôte.

1427: Basel, Universität, Gymnasium.

*Kultur, Wissenschaft und Presse*

1474: Umfrage unter den schweizerischen Künstlern. Zuschriften von Kunstschaffenden.

1478: Buchhändlerquôte vom November 1798.

1479: Berichte, u. a. von Stapfer, über literarische Gesellschaften.

1480: Umfrage unter Buchdruckern, Buchhändlern, Bibliothekaren und Literaten.

#### 4. Archives du Ministère des Affaires étrangères, Paris

Correspondance politique, Suisse, vol. 480.

Mémoires et documents, Suisse (1785 à 1813).

## II. – IMPRIMES

### 1. Documents politiques, législatifs et administratifs

#### Bâle

*Allgemeine Polizei–Strafordnung für den Kanton Basel–Stadtteil, nebst einem Anhang darauf bezüglicher Verordnungen.* Basel, 1837.

*Gesetz über die öffentlichen Lehr–Anstalten in Basel (vom 18. Juny 1817).* In: *Sammlung der Gesetze und Beschlüsse wie auch der Polizei–Verordnungen des Kantons Basel, welche seit Anfangs 1814 bis zu Ende 1817 gegeben und publicirt worden.* Vierter Band. Basel, Schweighauser, 1818.

*Gesetz über Einrichtung des Pädagogiums und der Universität, vom 9. April 1835.* In: *Sammlung der Gesetze und Beschlüsse wie auch der Polizei–Verordnungen, welche seit 26 August bis Ende 1835 für den Kanton Basel–Stadttheil erlassen worden.* Erster Band. Basel, Schweighauser, 1838, p. 407–420.

*Gesetz über Organisation der Zunft der akademischen Bürger, vom 6 April 1836.* In: *Sammlung der Gesetze und Beschlüsse wie auch der Polizei–Verordnungen (...) für den Kanton Basel–Stadttheil.* Zweiter Band. Basel, Schweighauser, 1839.

*Gutachten der Universitäts–Commission an E. E. und W. W. Rath über die Organisation der Universität und Aufstellung des Erziehungsrathes.* (Basel) 1818.

*Gutachten an den E. Grossen Rath betreffend den Bestand des Universitätsvermögens und die künftige Stellung desselben. Dem E. Grossen Rath eingegeben den 7. Dec. 1835 von der hiezu niedergesetzten Commission.* Basel, 1835.

*Rathschlag und Gesetzesentwurf betreffend die Organisation der Universität und des Pädagogiums. Dem E. Rath eingegeben den 2. März 1835.*

*Rathschlag und Gesetzesentwürfe betreffend die Stellung und Verwaltung des*

*Universitätsvermögens und die Organisation der academischen Zunft. Dem E. Grossen Rath eingegeben den 3. August 1835..*

*Sammlung der Gesetze und Beschlüsse wie auch der Polizei-Verordnungen des Kantons Basel, welche seit Anfangs 1818 bis zu Ende 1822 gegeben und publicirt worden. Basel, Schweighauser, 1823.*

*Verfassung des Kantons Basel-Stadttheil von 1833.*

Rudolf WACKERNAGEL (ed.), *Acten der Basler Revolution 1798*. Basel, 1898.

### Suisse

Jakob KAISER (ed.), *Repertorium der Abschiede der eidgenössischen Tagsatzungen aus den Jahren 1803 bis 1813*. 2. Auflage. Bern, 1886.

Johannes STRICKLER et al. (ed.), *Amliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik*. 16 volumes. Bern & Freiburg i. Ü., 1886–1966.

J. Friedrich von TSCHARNER, *Verhandlungen über die Theilungsfrage in Betreff der Universität Basel vor der Eidgenössischen Theilungskommission als bestelltem Schiedsgerichte*. Fasc. 1: Aarau, 1834. Fasc. 2: Chur, 1835.

## **2. Histoire, géographie, statistique**

*Ausführliche Beschreibung des Festes, welches zu Ehren S. K. K. Hoheit des Erzherzogs Johann von Oesterreich von der hohen Regierung des Kts Basel angeordnet und den 4. September 1815 gefeyert wurde. Basel, Haas, 1815.*

*Die Bevölkerungsaufnahme von Basel Stadttheil am 25 Jenner 1837. Bericht an E. E. Kleinen Rath. Basel, Schweighauser, 1838.*

*Die Bevölkerungs-Aufnahme von Basel-Stadt am 3. Februar 1848. Bericht an E. E. Kleinen Rath. Basel, Carl Detloff, 1848.*

M. BLUMHARDT, *Die evangelische Missionsschule in Basel im Jahre 1819*. Basel, 1819. /Rapport annuel auquel est joint la *Hausordnung* (p. 15 sq.)/

L. A. BURCKHARDT, *Der Kanton Basel, historisch, geographisch, statistisch geschildert*. 1. Hälfte: *Basel Stadttheil* (Historisch-geographisch-statistisches Gemälde der Schweiz, 11, 1). St. Gallen & Bern, Huber, 1841.

*Gutachten der von der Baslerischen Abtheilung der Schweizerischen Gemeinnützigen Gesellschaft aufgestellten Kommission über die Frage betreffend die Fabrikarbeiter-Verhältnisse.* Basel, Schweighauser, 1843.

Karl Rudolf HAGENBACH, *Luther und seine Zeit.* Zürich und Frauenfeld, Ch. Beyel, 1839.

Andreas HEUSLER, *Die Trennung des Kantons Basel.* 2 volumes. Zürich, 1839–1842.

Johann Jakob HOTTINGER, *Geschichte der Eidgenossen während der Zeiten der Kirchentrennung. I. Abtheilung* (= Johann's von Müller und Robert Glutz Blotzheims Geschichten Schweizerischer Eidgenossenschaft, fortgesetzt von Johann Jakob Hottinger, 6). Zürich, Orell & Füssli, 1825.

Fritz KLAUS, *Basel-Landschaft in historischen Dokumenten. 1. Teil: Die Gründungszeit, 1798–1848* (Quellen und Forschungen zur Geschichte und Landeskunde des Kantons Baselland, 20). Liestal, 1982.

Marcus LUTZ, *Kurzer Überblick der Stadt Basel und ihrer litterarischen und philanthropischen Institute.* Basel, Felix Schneider, 1830.

Peter OCHS, *Geschichte der Stadt und Landschaft Basel.* 8 volumes. 1: Berlin & Leipzig, Georg Jakob Decker, 1786. 2: Basel, Johann Heinrich Decker, 1792. 3–8: Basel, Schweighauser, 1819–1822.

Wilhelm OECHSLI (ed.), *Quellenbuch zur Schweizergeschichte. Kleine Ausgabe. 2e éd.* Zürich, Schulthess, 1918.

Hans-Joachim RUCKHÄBERLE (ed.), *Bildung und Organisation in den deutschen Handwerksgelesen- und Arbeitervereinen in der Schweiz. Texte und Dokumente zur Kultur der deutschen Handwerker und Arbeiter 1834–1848.* Tübingen, Niemeyer, 1983.

Ernst STAEHELIN (ed.), *Die Christentumsgesellschaft in der Zeit von der Erweckung bis zur Gegenwart. Texte aus Briefen, Protokollen und Publikationen (Theologische Zeitschrift, Sonderband 4).* Basel, Reinhardt, 1974.

Philipp Albert STAPFER, *Histoire et description de la ville de Berne.* Paris, Desenne, 1835.

Wilhelm Theodor STREUBER, *Die Stadt Basel, historisch-topographisch beschrieben.* Basel, Neukirch, s. d. /1853/.

Anton von TILLIER, *Geschichte der Helvetischen Republik.* 3 volumes. Bern, Chr. Fischer, 1843.

Alexandre VINET, *Les Bâlois à leurs Confédérés.* S. 1. /Texte de 8 pages imprimées, daté du 1er

février 1831 et paru sans indication d'auteur./

### 3. Journaux et périodiques

*Allgemeines Intelligenzblatt der Stadt Basel.* Basel, 1er avril 1845 – 31 décembre 1855. /Quotidien. Relais *Tägliches Avisblatt der Stadt Basel*. Remplacé par *Basler Nachrichten aus der Schweiz und für die Schweiz*. Accompagné, du 6 janvier 1849 à la fin de l'année 1855, du supplément hebdomadaire *Literarische Beilage zum Intelligenzblatt der Stadt Basel*./

*Basellandschaftliches Volksblatt.* Birsfelden, 6 novembre 1835 – 30 juin 1953. /Hebdomadaire paraissant le jeudi./

*Der Baslisk. Blätter von und für Basel und die Schweiz, aus dem Gebiete der Politik, Belletristik, Kunst, Industrie, Literatur und des Humors.* Basel, 1er janvier 1839 – 31 décembre 1839. /Bihebdomadaire. Relayé par *Neue Basler Zeitung*./

*Baslerische Mittheilungen zur Förderung des Gemeinwohls.* Basel, 15 janvier 1826 – 5 janvier 1833. /Bimensuel./

*Baseler Zeitung.* Basel, 13 janvier 1831 – 31 décembre 1859. /Quotidien. Changements de titre: *Basler Zeitung*, 1er janvier 1840 – 19 décembre 1856; *Basler-Zeitung*, 20 décembre 1856 – 31 décembre 1857; *Basler Zeitung*, 1858 et 1859./

*Christlicher Volksbote aus Basel.* Basel, 2 mai 1833 – 31 décembre 1841. /Hebdomadaire paraissant le mercredi./

*Neue Basler Zeitung.* Basel, 2 janvier 1840 – 12 février 1842. /Paraît trois fois par semaine./

*Schweizerische National-Zeitung.* Basel, 4 janvier 1842 – 27 février 1858. /Paraît trois fois par semaine de 1842 à 1846. Quotidien de 1847 à 1858./

### 4. Correspondances

#### Burckhardt (Jakob) / Frei (Johann Jakob)

Peter DIETZ (ed.), "Briefe des Antistes Jakob Burckhardt (1785–1858) an seinen Freund Johann Jakob Frei (1789–1852), Pfarrer in Appenzell, Ausserrhoden". In: *BZ*, t. 53, 1954, p. 99–158.

#### Burckhardt (Jacob) / divers

Jacob BURCKHARDT, *Briefe*. Vollständige und kritisch bearbeitete Ausgabe. Mit Benützung des handschriftlichen Nachlasses hergestellt von Max Burckhardt. 10 volumes parus. Basel, Benno

Schwabe, 1949 sqq. /Le vol. 10 a été publié en 1986. Le 11e et dernier est à paraître./

Drollinger (Karl Friedrich) / Bodmer (Johann Jakob)

Gerhard SAUDER (ed.), "Drollinger an Bodmer. 12 Briefe". In: *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, t. 112, 1964, p. 163–185.

Erasme de Rotterdam / divers

*Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*. Ed. P. S. Allen, H. M. Allen /et H. W. Garrod/. Vol. 8 (1529–1530). Oxford, Clarendon Press, 1934. /Lettre à Willibald Pirckheimer, Fribourg–en–Brigau, 15 juillet 1529: n° 2196, p. 230–236./

*La correspondance d'Erasme*. Traduite et annotée d'après le texte latin de l'*Opus epistolarum* de P. S. Allen, H. M. Allen et H. W. Garrod. Vol. 8 (1529–1530), par Jacques Chomarat et al., sous la direction d'Aloïs Gerlo. Bruxelles, Presses universitaires, 1979. /Lettre à Willibald Pirckheimer, Fribourg–en–Brigau, 15 juillet 1529: n° 2196, p. 299–307./

Graff (Abbé)

Lucien KIECHEL (ed.), "Une lettre du curé de Saint–Louis à propos du prosélytisme protestant bâlois (1830)". In: /Publications de la/ *Société d'histoire et du Musée de la Ville et du Canton de Huningue*, t. 23, 1975, p. 34–46.

Hagenbach (Rudolf / Gotthelf (Jeremias)

*Jeremias Gotthelf und Karl Rudolf Hagenbach. Ihr Briefwechsel aus den Jahren 1841 bis 1853*. Hg. von Ferdinand Vetter. Basel, Lendorff, 1910.

Hebel (Johann Peter) / divers

Johann Peter HEBEL, *Briefe*. Hg. und erläutert von Wilhelm Zentner. 2 volumes. Karlsruhe, C. F. Müller, 1939. 2e éd.: 1957.

Iselin (Isaak) / divers

Friedrich Karl MOSER (ed.), "Briefwechsel zwischen Herrn Isaac Iselin, weyl. Rathschreiber des Freystaats Basel, und einem deutschen Staatsmann /= Johann Jakob Moser/" /1764–1771/. In: *Patriotisches Archiv für Deutschland*, t. 4, 1786, p. 345–396.

Ferdinand SCHWARZ (éd.), "Briefe Moses Mendelssohns an Isaak Iselin". In: *BJ*, 1923, p. 54–80.

Ferdinand SCHWARZ (ed.), "Briefwechsel des Basler Ratschreibers Isaak Iselin mit dem

Luzerner Ratsherrn Felix Balthasar". In: *BZ*, t. 24, 1925, p. 1–311.

Louis FRISON (ed.), "Isaak Iselin, Zehn Briefe an Thomas Abbt. Erstausgabe mit Einführung". In: *Recherches germaniques*, n° 6, 1976, p. 250–268.

Ochs (Eduard) / Wüst (J. J.)

Rudolf THOMMEN (ed.), "Aus den Briefen eines Baslers vor hundert Jahren". In: *BJ*, 1916, p. 249–272.

Ochs (Peter) / divers

*Korrespondenz des Peter Ochs (1752–1821)*. Hg. von Gustav Steiner. 3 volumes. Basel, Birkhäuser, 1927–1937.

Stapfer (Philipp Albert) / divers

Rudolf LUGINBÜHL (ed.), *Aus Philipp Albert Stapfers Briefwechsel*. 2 volumes. Basel, 1891.

Vinet (Alexandre) / divers

Alexandre VINET, *Lettres*. Ed. Pierre Bovet (Oeuvres d'Alexandre Vinet, 5e série). 4 volumes. Lausanne, Payot, 1947–1949.

*Lettres de Alexandre Vinet et de quelques-uns de ses correspondants*. T. 1. Lausanne, Bridel, 1882. / L'avertissement est signé de Charles Secrétan et d'Eugène Rambert./

Heusler-Ryhiner (Andreas) / Georg von Wyss

Eduard HIS (ed.), "Briefwechsel zwischen Georg von Wyss und Andreas Heusler-Ryhiner, 1843–1867". In: *BZ*, t. 32, 1933, p. 1–237.

### 5. Journaux personnels et mémoires

Bachofen (Johann Jakob)

Hermann BLOCHER (ed.), "Autobiographische Aufzeichnungen von Prof. Johann Jakob Bachofen". In: *BJ*, 1917, p. 295–348.

Bieler (Johann Heinrich)

Paul Paul KOELNER (ed.), *Im Schatten unserer gnädigen Herren. Aufzeichnungen eines Basler Ueberreiters, 1720–1772*. Basel, Benno Schwabe, 1930.

Bonstetten (Charles Victor de)

Charles Victor de BONSTETTEN, *Souvenirs (écrites /sic!/ en 1831)*. Paris, Cherbuliez / Zurich, Orell & Fussli, 1832.

Buser (Matthias)

Wilhelm KRADOLFER (ed.), "Ein Lehrerleben vor hundert Jahren. Aufzeichnungen des Basler Armenschullehrers Matthias Buser (1788–1848)". In: *BJ*, 1930, p. 48–112.

Hagenbach (Karl Rudolf)

Eva M. DÜBLIN-HONEGGER (ed.), "Karl Rudolf Hagenbach, *Autobiographie*". In: *Schweizerisches Archiv für Volkskunde*, t. 67, 1971, p. 307–312.

Iselin (Isaak)

Ferdinand SCHWARZ (ed.), *Isaak Iselins Pariser Tagebuch 1752*. Basel, Benno Schwabe, 1919.

Jung (Carl Gustav)

Ernst JUNG (ed.), *Aus den Tagebüchern meines Vaters*. S. 1., 1910.

Kraus (Daniel)

Paul MEYER (ed.), "Aus den Aufzeichnungen von Pfarrer Daniel Kraus (1786–1846)". In: *BJ*, 1910 et 1912.

Kündig (Eucharius)

Eucharius KÜNDIG, *Erinnerungen an Joh. Fried. Miville*. Mit einem Vorwort von K. R. Hagenbach. Basel, Bahnmeier (C. Detloff), 1851.

Merian (Andreas)

Edgar REFARDT (ed.), "Zwei Tagebücher Andreas Merians". In: *BZ*, t. 16, 1917, p. 266–293.

Ochs (Peter) et Vischer (Peter)

Emilie SCHLUMBERGER-VISCHER, *Aus den Zeiten der Basler Revolution von 1798. Briefe und Tagebücher zweier baslerischer Staatsmänner (Peter Ochs und Peter Vischer)*. Frauenfeld, Huber, 1906.

Ryhiner (Samuel)

Charles BOURCART (ed.), " Aus den Papieren des Samuel Ryhiner". In: *BZ*, t. 11, 1912, p. 1–220.

Schweizer (Alexander)

Alexander SCHWEIZER, *Biographische Aufzeichnungen, von ihm selbst entworfen*. Hg. von Paul Schweizer. Zürich, Friedrich Schulthess, 1888.

Schulze-Kummerfeld (Karoline)

Inge BUCK (ed.), *Ein fahrendes Frauenzimmer. Die Lebenserinnerungen der Komödiantin Karoline Schulze-Kummerfeld, 1745–1815*. Berlin, Orlanda-Frauenverlag, 1988.

Teleki von Szeke (Joseph et Samuel)

Otto SPIESS (ed.), *Basel anno 1760. Nach den Tagebüchern der ungarischen Grafen Joseph und Samuel Teleki*. Basel, Birkhäuser, 1936.

Vischer (Anna Elisabeth)

Carl BURCKHARDT-BURCKHARDT (ed.), "Aus dem Tagebuch einer Baslerin (Anna Elisabeth Vischer) zur Zeit des Durchmarsches der Alliierten". In: *Beiträge zur vaterländischen Geschichte*, Basel, t. 14 (Neue Folge, 4), p. 363 sqq.

Vischer-Sarasin (Peter)

Emilie SCHLUMBERGER-VISCHER (ed.), *Der Reichensteiner Hof zur Zeit der Alliierten, 1813–1815*. Basel, s. d. (1901).

Vogt (Martin)

Karl NEF (ed.), "Martin Vogt, *Autobiographie*". In: *Schweizerische Musikzeitung*, t. 44, 1904, p. 81 sqq.

Zschokke (/Johann/ Heinrich)

Heinrich ZSCHOKKE, *Eine Selbstschau*. Bearbeitet von Rémy Charbon (Schweizer Texte, 2). Bern & Stuttgart, Haupt, 1977. /Reproduit l'éd. Aarau, 1842./

## 6. Voyages

/Anonyme./ *Itinéraire alphabétique de la ville de Bâle, de ses environs et de son canton, à l'usage des voyageurs curieux, par un amateur*. Bâle, Charles Auguste Serini, 1782.

A. ARAGON, *Souvenirs d'un voyage en Suisse*. Paris, Jules Chapelle, 1843.

A. ARAGON, *Deux mois en Suisse*. Paris, Pinard, 1842.

Emile BEGIN, *Voyage pittoresque en Suisse, en Savoie et sur les Alpes*. Paris, Bélin-Leprieur et Morizot (1852).

/Jean (III) BERNOULLI./ *Lettres sur différens sujets, écrites pendant le cours d'un voyage par l'Allemagne, la Suisse, la France méridionale et l'Italie en 1774 et 1775, par M. Bernoulli*. 3 volumes. Berlin, Decker, 1777–1779.

C. von B/IRKENHEIM/, *Briefe über den politischen, bürgerlichen und natürlichen Zustand der Schweiz, zum Gebrauch für Reisende*. Augsburg & Gunzenhausen, G. W. F. Späth, 1797.

L. de CLAIRVOYANT [= Léopold de CURTY]/, *Lettres sur la Suisse*. Altona, Eckhardt, 1797.

Gottlob Heinrich HEINSE, *Reisen durch das südliche Deutschland und die Schweiz in den Jahren 1808 und 1809*. 2 volumes. Leipzig, 1810.

Mr HENTZY, *Promenade pittoresque dans l'évêché de Bâle*. 2 volumes. Amsterdam, Groebe, s. d. /1808?/

Victor HUGO, *Le Rhin. Lettres à un ami*. In: V. H., *Oeuvres complètes* (éd. Jean Massin), t. 2. Paris, Club français du livre, 1968, p. 171–540.

Nicolai M. KARAMSIN, *Lettres d'un voyageur russe en France, en Allemagne et en Suisse (1789–1790)*. Trad. du russe. Paris, 1867. /Ed. en allemand: *Briefe eines reisenden Russen*. Wien, 1922./

J. C. KRÖGER, *Reisen durch Deutschland und die Schweiz*. Vol. 1. Leipzig, Hartmann, 1833.

Karl Gottlob KÜTTNER, *Briefe eines Sachsen aus der Schweiz an seinen Freund in Leipzig*. 3 volumes. Leipzig, 1785–1786.

/Sophie von LA ROCHE./ *Tagebuch einer Reise durch die Schweiz, von der Verfasserin von Rosaliens Briefen*. Altenburg, 1787.

Christoph MEINERS, *Briefe über die Schweiz*. 2 volumes. Berlin, Spener, 1784–1785.

Michel de MONTAIGNE, *Journal de voyage en Italie par la Suisse et l'Allemagne, en 1580 et 1581*. In: *Oeuvres complètes*, éd. Albert Thibaudet et Maurice Rat (Bibliothèque de la Pléiade, 14).

Paris, Gallimard, 1962, p. 1099–1342, 1678–1718.

Theodor MÜGGE, *Die Schweiz und ihre Zustände. Reiserinnerungen*. 3 volumes. Hannover, Kins, 1847.

Gérard de NERVAL, "Le Rhin à Bâle" /paru dans *La Charte de 1830*/. In: *Oeuvres*, éd. Jean Richer (Bibliothèque de la Pléiade), t. 2. Paris, Gallimard, p. 887–891.

Désiré RAOUL–ROCHETTE, *Lettres sur la Suisse écrites en 1824 et 1825*. Paris, C. Froment, 1826.

Christian Gottlieb SCHMIDT, *Von der Schweiz. Journal meiner Reisen vom 5. Julius 1786 bis den 7. August 1787*. Aus dem Nachlass von Günther Goldschmidt hg. von Theodor und Hanni Salfinger (Schweizer Texte, 8). Bern & Stuttgart, Paul Haupt, 1985.

/Johann Rudolf SINNER von BALLAIGUES,/ *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*. Vol. 1. Neuchâtel, 1781. /Traduction allemande: *Historische und litterarische Reise durch das abendländische Helvetien*. Vol. 1. Leipzig, Junius, 1782.

Emile SOUVESTRE, "Bâle". In: *Revue des Deux-Mondes*, t. 8, 1er octobre 1836, p. 50–72.

Edmond TEXIER, *Voyage pittoresque sur les bords du Rhin*. Paris, Morizot, 1858.

Hélène–Marie WILLIAMS, *Nouveau voyage en Suisse*. 2 volumes. Paris, Pougens, an VI (1798). /Ed. anglaise: Helen Maria Williams, *A Tour in Switzerland*. London, 1798. Trad. par J. B. Say./

## 7. Personalia

### Buckhardt (Jacob)

Paul ROTH, "Aktenstücke zur Laufbahn Jacob Burckhardts". In: *BZ*, t. 34, 1935, p. 5–106.

### De Wette (Wilhelm Martin Leberecht)

Karl Rudolf HAGENBACH, *Rede bei der Beerdigung des Herrn Dr. u. Prof. W. M. L. de Wette, gehalten den 19. Juni 1849 in der Kirche zu St. Elisabeth. Mit einer Beilage, die Beschreibung der Leichenfeier enthaltend*. Basel, Schweighauser, s. d.

Karl Rudolf HAGENBACH, *Wilhelm Martin Leberecht de Wette. Eine akademische Gedächtnisrede*. Leipzig, Weidmann, 1850.

Ernst STAEHELIN, *Dewettiana. Forschungen und Texte zu Wilhelm Martin Leberecht de Wettes Leben und Werk* (Studien zur Geschichte der Wissenschaften in Basel, 2). Basel, Helbing &

Lichtenhahn, 1956.

Lavater (Johann Caspar)

Ernst STAEHELIN, "Die amtlichen Akten über Johann Caspar Lavaters Deportation vom Jahre 1799". Extrait de: *Zeitschrift für schweizerische Geschichte*, 1944, fasc. 4.

Drollinger (Friedrich)

Wilhelm WACKERNAGEL, *Karl Friedrich Drollinger. Akademische Festrede*. Basel, Felix Schneider, 1841. /Figure également dans: W. W., *Kleinere Schriften*. Ed. Moritz Heyne. Vol. 2. Leipzig, Hirzel, 1873, p. 428 sqq./

Vinet (Alexandre)

Charles Augustin SAINTE-BEUVE, "Ecrivains critiques et moralistes de la France, V: M. Vinet". In: *Revue des Deux-Mondes*, t. 11, 15 septembre 1837, p. 641-657.

Wackernagel (Wilhelm)

J. G. WACKERNAGEL, L. SIEBER, "Lebensskizze, Charakteristik und Schriftenverzeichnis W. Wackernagels". In: Wilhelm Wackernagel, *Kleinere Schriften*. Hg. von Moritz Heyne. Vol. 3. Leipzig, Hirzel, 1874.

## **8. Enseignement, université, néohumanisme**

Enseignement (généralités)

/Adolf CHRIST,/ *Schulen und Universität in Basel. Aufklärungen*. Basel, Schweighauser, 1851.

*Einführung des Erziehungs-Rathes und der Schul-Inspektoren des Kantons Basel, den 14. April 1799*. Basel, Schweighauser (1799).

Rudolf HANHART, "Basels Bildungsanstalten, literarische Hilfsmittel und wissenschaftliche Vereine". Extrait de: *Wissenschaftliche Zeitschrift*, hg. von Lehrern der Baseler Hochschule, t. 1, 1824, fasc. 1-3.

Rudolf HANHART, *Von der Ueberfüllung der Schulklassen. Zwölfter Bericht an das Publikum über das Gymnasium und die Realschule in Basel*. Basel, August Wieland, 1828.

Daniel KRAUS, *Schulpredigt über 2 Cor. XII. 14. In der St. Leonhard-Kirche zu Basel gehalten am 29. Merz 1835*. Basel, Wilhelm Haas, 1835.

Enseignement secondaire

Christoph BERNOULLI, *Nachricht von dem Zweck und der Einrichtung des philotechnischen Lehrinstitutes in Basel*. Basel, Samuel Flick, 1810.

Johann Jakob FAESCH, *Bemerkungen über einige Lehrgegenstände des Gymnasiums*. Basel, 1827.

Wilhelm VISCHER, *Bericht über die Leistungen des Pädagogiums in Basel im Schuljahr 1840 auf 1841, nebst Erinnerungen an Isaak Iselin*. Basel, 1841.

Universität

/Anonyme./ *Sendschreiben eines Bibelgläubigen (sic!) Geistlichen an Herrn Dr. und Prof. de Wette*. Basel, Felix Schneider, 1833.

/Anonyme./ "Ueber Basel, seine Universität und sein geistiges Treiben". In: *Blätter für literarische Unterhaltungen* (Leipzig, Brockhaus), 1828, n° 7, p. 25–26, 29–31.

W. M. L. DE WETTE, *Rede nach dem Antritt des Rectorats der Universität den 12. Mai 1823 gehalten*. Basel, Aug. Wieland, 1823.

W. M. L. DE WETTE, "Basels Hochschule und die Schweiz". In: *Neue Zürcher Zeitung*, 1830, Nr. 1 vom 2. Januar samt Extrabeylage.

W. M. L. DE WETTE, *Über den Angriff des Grauen Mannes gegen Lehrer der hiesigen Universität*. Basel, J. G. Neukirch, 1834.

W. M. L. DE WETTE, *Einige Betrachtungen über den Geist unserer Zeit. Academische Rede am 12. September 1834 gehalten*. Basel, Schweighauser, 1834.

W. M. L. DE WETTE, *Rede bei der öffentlichen Feier der Wiederherstellung der Universität am 1. October 1835 im Chor der Münsterkirche*. Basel, Wieland, 1835.

/Isaak ISELIN./ *Unvorgreifliche Gedanken über die Verbesserung der B...schen hohen Schule*. (Basel, 1757.)

Markus LUTZ, *Geschichte der Universität Basel, von ihrer Gründung bis zu ihrer neuesten Umgestaltung*. Aarau, J. J. Christen, 1826.

Peter MERIAN, "Ueber die Verdienste der Hochschule Basels um die Förderung der Naturwissenschaften und der Mathematik". In: *Wissenschaftliche Zeitschrift*, hg. von Lehrern der Baseler Hochschule, t. 2, 1825, p. 1–32.

Johann Kaspar von ORELLI, "Rede über den geistigen Bildungstrieb der Schweiz in der Gegenwart". In: *Verhandlungen der Helvetischen Gesellschaft zu Schinzach im Jahre 1822*. Glarus, 1822.

Johannes/ SCHNELL, Christian/ Friedrich/ SCHÖNBEIN, *Die Universität von Basel. Was sie fordert und was sie leistet*. Basel, Detloff, 1851.

Max TRIET, Pius MARRER, Hans RIEDLISBACHER (ed.), *Die Matrikel der Universität Basel*. Vol. 5 : 1726/27–1817/18. Basel, Universitätsbibliothek, 1980.

*Urkunden betreffend die Stiftung und die Freyheiten der Universität zu Basel*. Basel, 1801. /Est insérée la brochure polémique anonyme intitulée *Bemerkungen über die Rechte der Universität zu Basel*. S. 1., s. d./

Dr. de VALENTI /auteur probable/, article anonyme et sans titre sur les causes de la guerre civile bâloise 1830–1833. In: *Der Graue Mann* /périodique/, hg. von Dr. de Valenti in Basel, fasc. 42, 1833 (Nürnberg, Raw), p. 217–277.

#### Néohumanisme (discussion)

Christoph BERNOULLI, *Ueber die Entbehrlichkeit des Lateinlernens für Nicht-Studirende*. Basel, J. G. Neukirch, 1825.

Franz Dorotheus GERLACH, *Verschiedene Ansichten über höhere Bildung. Einladungsschrift zur Eröffnung der Sommervorlesungen*. Basel, August Wieland, 1822.

Rudolf HANHART, *Von der wissenschaftlichen Bildung als Quelle und Stütze der wahren Frömmigkeit. Rede bei der Promotions-Feierlichkeit des Gymnasiums am 10. Juli 1821*. Basel, 1821.

Rudolf HANHART, *Von der Stärkung der Körperkraft durch gymnastische Uebungen*. Basel, A. Wieland, 1824.

Rudolf HANHART, *Vom sittlichen Werthe der Leibesübungen. Neunter Bericht an das Publikum über das Gymnasium und die Realschule in Basel*. Basel, A. Wieland, 1825.

Rudolf HANHART, *Erinnerungen an Friedrich August Wolf. Einladungsschrift zur Promotionsfeier des Pädagogiums und zur Eröffnung des Jahreskurses 1825*. Basel, August Wieland, 1825.

Rudolph HANHART, *Ein Wort über die Erlernung der lateinischen Sprache. Eilfter Bericht an das Publikum über das Gymnasium und die Realschule in Basel*. Basel, A. Wieland, 1827.

Rudolf HANHART, *Von der Einrichtung der höheren wissenschaftlichen Bildungsanstalten nach*

*den Anforderungen der Gegenwart. Einladungsschrift zur Promotionsfeier des Pädagogiums.* Basel, 1830.

Daniel HUBER, *Einige Bemerkungen über höhere Bildung und die Mittel zu derselben.* Basel, August Wieland, 1824.

Immanuel KANT, *Der Streit der Facultäten, in drey Abschnitten* /Königsberg, Friedrich Nicolovius, 1798/. In: I. K., *Werke in sechs Bänden.* Hg. von Wilhelm Weischedel. Vol. 6. Frankfurt am Main, Insel-Verlag / Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1964, p. 261–393.

/Simon LA ROCHE./ *Ein Wort über Bildung und ihre höheren Zwecke. Veranlasst durch die Schrift: Verschiedene Ansichten über höhere Bildung.* Basel, Emanuel Thurneisen, 1822.

Karl Friedrich SARTORIUS, *Ueber das Wesen der schoenen Literatur und ihr Verhaeltniss zu den hoehern Wissenschaften wie zum Leben.* Basel, Schweighauser, 1818. /"Zweite Akademische Rede vorgetragen bei der Eroeffnung der zweiten Klasse des Paedagogium /sic!/ in Basel am 1. Juni 1818. Im Auditorium Juridicum" (p. 5)./

(Karl Friedrich SARTORIUS), *De animo magno et excelso ex Graecae et Romanae antiquitatis studiis percipiendo. Commentatio quam ad solemnia Paedagogii Basileensis indicenda scriptam typis excudi jussit Carolus Fridericus Sartorius, philos. doct., liter. Teuton. in Acad. Basil. professor.* Basileae, in libraria Schweighauseriana, MDCCCXXVII.

## 9. Belles-lettres

### Litterarische Gesellschaft in Basel

*Verfassung der Litterarischen Gesellschaft in Basel, zur Beförderung der Aufklärung, des Gemeingeistes und der Industrie.* Basel, Samuel Flick, s. d.

### Auteurs divers, anthologies

*Alpenrosen.* Hg. von A. E. Fröhlich, K. R. Hagenbach und W. Wackernagel. Années 1837–1839 (Aarau).

*Aus dem Gästli, 1838–1845* (Den Basler Zofingern zum fünfzigjährigen Bestand ihres Vereins die alten Mitglieder). Druck von Fritz Wassermann in Basel, s. d. /Le poème liminaire date de décembre 1871./

*Gedichte zur Feier des Johannistages 1840.* Basel, Seul & Mast (1840).

Peter BUXTORF, *Alma mater poetica* (Studien zur Geschichte der Wissenschaften in Basel, hg.

zum fünfihundertjährihen Jubiläum der Universität Basel, 1460–1960, 9). Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1960. /Etude contenant le texte de nombreux poèmes composés dans le milieu universitaire bâlois, du XVIe au XIXe s./

*Weihnachtsgabe* (1834) *zum Besten der Wasserbeschädigten in der Schweiz*. Basel, Schweighauser, 1835. /2e éd., non modifiée, en 1835./

*Weihnachtsgabe zum Besten der Wasserbeschädigten in der Schweiz*. Hg. von A. E. Fröhlich, K. R. Hagenbach, K. H. W. Wackernagel. Basel, Schweighauser, 1839. /2e éde., non modifiée, en 1839./

*Weihnachtsgabe zum Besten der Brandgeschädigten in Ehrikon, Kanton Zürich*. Hg. von K. L. Schuster und S. Vögelin. Zürich, 1840. /Contient en particulier des poèmes de Karl Rudolf Hagenbach et de Wilhelm Wackernagel./

*Weihnachtsgabe für Hamburg*. Hg. von Abr. Em. Fröhlich, Karl Rud. Hagenbach und Wilh. Wackernagel. Basel, Felix Schneider, 1842. /Contient de nombreuses pièces de K. R. Hagenbach et de W. Wackernagel./

#### Anonyme

*Die Weihe der Kunst. Allegorisches Festspiel in einem Aufzuge*. Bei Gelegenheit der Eroeffnung des neuerbauten Schauspielhauses zu Basel am 6. October 1834. Basel, J. G. Neukirch, 1834.

#### Burckhardt (Jacob)

Jacob BURCKHARDT, *Gedichte*. Nach den Handschriften des Jacob Burckhardt–Archivs in Basel hg. von K. E. Hoffmann. Basel, Benno Schwabe, 1926.

#### De Wette (Wilhelm Martin Leberecht)

W. M. L. de Wette, *Heinrich Melchthal, oder Bildung und Gemeingeist. Eine belehrende Geschichte*. 2 volumes. Berlin, Reiner, 1829.

#### Drollinger (Carl Friedrich)

Carl Friedrich DROLLINGER, *Gedichte samt andern dazu gehörigen Stücken* (Deutsche Neudrucke). Kommentiert von Uwe K. Ketelsen. Stuttgart, Metzler, 1972. / D'après l'éd. Basel, Spreng, 1743./

#### Hagenbach (Karl Rudolf)

K/ar| R/udolf/ HAGENBACH, *Gedichte*. 2 volumes. Basel, Schweighauser, 1846.

Hebel (Johann Peter)

Johann Peter HEBEL, *Sämtliche Werke*. 8 volumes. Karlsruhe, C. F. Müller, 1832–1834.

Johann Peter HEBEL, *Gesammelte Werke*. Hg. von Rolf Max Kully, in Zusammenarbeit mit Heinz Rupp. Gütersloh, S. Mohn, 1966.

Johann Peter HEBEL, *Werke*. Hg. von Eberhard Meckel. 2 volumes. Leipzig, Insel-Verlag, 1968.

Johann Peter HEBEL, *Sämtliche Schriften*. Kritisch hg. von Adrian Braunbehrens, Gustav Adolf Benrath und Peter Pfaff. 5 volumes. Karlsruhe, C. F. Müller, 1990–1991.

Johann Peter HEBEL, *Poetische Werke*. Nachwort von Theodor Salfinger. München, Winkler, 1961.

Johann Peter HEBEL, *Alemannische Gedichte*. Einführung und Auswahl von Wilhelm Altwegg. Basel, Verlag Gute Schriften, 1960.

Johann Peter HEBEL, *Alemannische Gedichte*. Mit hochdeutscher Übertragung von Richard Gäng, hg. von Wilhelm Zentner. Stuttgart, Reclam, 1969.

Johann Peter HEBEL, *Alemannische Gedichte – Hochdeutsche Gedichte – Rätsel*. Hg. von Wilhelm Zentner. Karlsruhe, C. F. Müller, 1972.

Johann Peter HEBEL, *Erzählungen und Aufsätze des Rheinländischen Hausfreunds. Gesamtausgabe*. Hg. von Wilhelm Zentner. 2 volumes. Karlsruhe, C. F. Müller, 1968.

Johann Peter HEBEL, *Schatzkästlein des rheinischen Hausfreundes*. Kritische Gesamtausgabe mit den Kalenderholzschnitten. Hg. von Wilfried Theiss (Universal-Bibliothek, 142/6). Stuttgart, Reclam, 1981.

Jung (Carl Gustav)

Demius [= Carl Gustav Jung], *Die Revolution. Originaldrama in drei Akten*. Tübingen, Ernst Traugott Eifert, 1831.

Klinger (Friedrich Maximilian)

/Friedrich Maximilian KLINGER,/ *Plimplaplasko, der hohe Geist (heut Genie). Eine Handschrift aus den Zeiten Knipperdollings und Doctor Martin Luthers*. Faksimiledruck nach der Ausgabe von 1780, mit Nachwort von Peter Pfaff (Deutsche Neudrucke, Reihe Goethezeit). Heidelberg, Lambert Schneider, 1966. /Roman anonyme dont l'auteur principal est F. M. Klinger. Jakob Sarasin et Johann Caspar Lavater ont été associés à la rédaction de la première partie de l'oeuvre./

Ochs (Peter)

Peter OCHS, *L'homme à l'heure. Comédie en trois actes et en prose*. Paris, Tourneisen fils, 1808.

Ronus (Susanna)

Selma /= Susanna Ronus/, *Grossvaters Erzählungen und Märchen für die Jugendwelt*. Hg. von J. C. Appenzeller. Winterthur (1831).

Selma /= Susanna Ronus/, *Natalie. Eine Erzählung für alle Stände, besonders für die reifere weibliche Jugend*. Zürich, 1835.

Wackernagel (Wilhelm)

Wilhelm WACKERNAGEL, *Neuere Gedichte, 1832–1841*. Zürich & Frauenfeld, Beyel, 1842.

Wilhelm WACKERNAGEL, *Zeitgedichte*. Mit Beiträgen von Balthasar Reber. Basel, Schweighauser, 1843.

Wilhelm WACKERNAGEL, *Weinbüchlein*. Leipzig, 1845.

Zschokke (/Johann/ Heinrich)

/Johann Heinrich ZSCHOKKE./ *Vignetten*. Gezeichnet vom Verfasser des *Abällino*. Mit Kupfern. Basel, Flick, 1801.

## **10. Musique et théâtre**

Musique

Johann Christian HAAG, *Leichte Melodien für eine und mehrere Stimmen mit Clavier-Begleitung zu Hebels Allemannischen /sic!/Gedichten*. Basel, im Verlag des Autors, 1813 (imprimé chez Haas).

Martin VOGT, *Allemannische /sic!/ Gedichte für Freunde ländlicher Natur und Sitten, von J. P. Hebel. In Musik gesetzt mit Begleitung des Fortepiano oder Guitarre*. Bourglibre, im Musikalischen Verlag, und in Basel, s. d.

/Emanuel WOLLEB/, *Die Reise nach dem Concerte, durch einen Vetter des Eidsgenossen* (anonyme, s. l., 1755). Reproduit dans les *Basler Nachrichten* en 1858 (feuilleton de mai), puis par Paul Meyer, "Basels Concertwesen im 18. und zu Anfang des 19. Jahrhunderts", in: *BJ*, 1884, p. 181–236, plus particulièrement p. 192 sqq.

### Théâtre

/Anonyme./ *Die Sonntagsfeier und das Theater. Den Mitgliedern des Grossen Rathes gewidmet und seinen Mitbürgern vorgelegt von einem Basler.* Basel, 1843.

W/ilhelm/ T/heodor/ STREUBER, *Der Sonntag, das Theater und das Sonntagstheater, mit besonderer Beziehung auf Basel.* Zürich, Meyer & Zeller, 1846.

### 11. Beaux-arts

/Martin BIRMANN./ *Frau Juliana Birmann geb. Vischer. Blätter der Erinnerung, geboten auf den 14. März 1885 denen, welche der Verewigten ein freundliches Andenken bewahren, vor Allem ihren Verwandten.* Liestal, 1885.

/Peter BIRMANN./ *Voyage pittoresque de Bâsle à Bienne, par les vallons de Mottiers-Grandval. Les planches dessinées par Pierre Birmann, accompagnées d'un texte par l'auteur de la Course de Basle à Bienne* /Ph. C. Bridel/. Basle, P. Birmann, 1802. /Avertissement de P. Birmann, auteur des 18 planches gravées par F. Hegi. 2e éd. en 1803./

/Jacob BURCKHARDT./ *Mittheilungen aus Basel* /fin mars 1844/. In: *Kunstblatt*, n° 36, 2 mai 1844, p. 151 sq.

Ludwig August BURCKHARDT (ed.), *Notizen über Kunst und Künstler zu Basel. Als Zugabe zur diesjährigen Kunst-Ausstellung vom Kunst-Verein herausgegeben.* Basel, 1841.

*Festschrift zur Einweihung des Museums in Basel am 26. November 1849.* Basel, Schweighauser, 1849.

Gustav Friedrich WAAGEN, *Kunstwerke und Künstler in Deutschland.* Vol. 2. Leipzig, Brockhaus, 1845.

### 12. Varia

/Anonyme./ *Sendschreiben eines Bibelgläubigen /sic!/ Geistlichen an Herrn Dr. und Prof. de Wette.* Basel, Felix Schneider, 1833.

*Ausführliche Beschreibung des Festes, welches zu Ehren S. K. K. Hoheit des Erzherzogs Johann von Oesterreich von der hohen Regierung des Kts Basel angeordnet und am 4. September 1815 gefeyert wurde.* Basel, Haas, 1815.

Benjamin BRITTEN, *Cantata academica "Carmen Basiliense". Der Universität Basel zur Feier*

*ihres 500-jährigen Bestehens gewidmet. Lateinischer Text unter Verwendung der Stiftungsurkunde der Universität und älteren Lobreden auf Basel.* Zusammenestellt von Bernhard Wyss. London, Boosey & Hawkes, 1960.

/Jacob BURCKHARDT (père) et al./ *Festreden bei der vierten Säcularfeier der Erfindung der Buchdruckerkunst in Basel, gehalten im Münster daselbst von den Herren Antistes Burckhardt und Professor Hagenbach den 24ten Juni 1840. Nebst einer Beschreibung des Festes.* Basel, 1840.

Jacob BURCKHARDT, *Gesammelte Werke.* 10 volumes. Basel & Stuttgart, Schwabe, 1980.

Jacob BURCKHARDT, *Weltgeschichtliche Betrachtungen. Über geschichtliches Studium. Vollständige Ausgabe.* Mit einem Nachwort von Werner Kaegi. München, Deutscher Taschenbuch Verlag, 1978. /Reproduit le texte de la première édition, procurée par Jacob Oeri, Berlin & Stuttgart, 1905./

Jacob BURCKHARDT, *Über das Studium der Geschichte. Der Text der 'Weltgeschichtlichen Betrachtungen'.* Auf Grund der Vorarbeiten von Ernst Ziegler nach den Handschriften hg. von Peter Ganz. München, C. H. Beck, 1982.

Abbé DESFONTAINES, *Apologie du caractère des Anglois et des François, ou observations sur le livre intitulé Lettres sur les Anglois et les François et sur les voyages. Avec la défense de la sixième Satyre de Monsieur Despréaux et la justification du Bel-Esprit François.* Paris, Briasson, 1726.

Denis DIDEROT (ed.), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres.* Vol. 17. Neuchastel, Samuel Faulche, 1765.

FREY, Préface à la traduction de H. C. Hirzel, *Le Socrate rustique (...).* V. *infra*: Hans Caspar HIRZEL.

Henricus GLAREANUS, *Helvetiae descriptio. Panegyricum.* Hg. und übersetzt von Werner Näf. St. Gallen, Tschudy, 1948.

Johann Peter HEBEL, *Unabgefordertes Gutachten über eine vortheilhaftere Einrichtung des Calenders, vom 18. Februar 1806.* Texte compris dans la contribution de Heinrich Funck, "Über den Rheinländischen Hausfreund und Johann Peter Hebel". In: *Festschrift zur 300-jährigen Jubelfeier des Grossherzoglichen Gymnasiums in Karlsruhe.* Karlsruhe, 1886, p. 45-51 /*Gutachten*/.

Hans Caspar HIRZEL, *Le Socrate rustique, ou Description de la conduite économique et morale d'un paysan philosophe. Traduit de l'Allemand de M. Hirzel, premier médecin de la République de Zurich, par un officier suisse au service de la France [= Frey] et dédié à l'AMI DES HOMMES [= monsieur le marquis de Mirabeau].* Zurich, Heideggerer, 1762. /Importante préface du traducteur./

Isaak ISELIN, *Ueber die Notwendigkeit der Prachtgesetze in einem Freystaate*. Zürich, Orell & Gessner, 1769. /La 2e partie de l'ouvrage est constitué par: I. I., *Palaemon, oder Von der Ueppigkeit*./

Paul KOELNER, *O Basel , du holdselige Stadt. Gedichte, Sprüche und Inschriften aus Basels Vergangenheit*. Basel, Birckhäuser, 1944.

Beat de MURALT, *Lettres sur les Anglais et les Français* (1725). Publiées avec une notice sur l'auteur par Eugène Ritter. Berne, Steiger / Paris, Le Soudier, 1857.

Friedrich NIETZSCHE, *Werke. Kritische Gesamtausgabe*. Hg. von Giorgio Colli und Mazzino Montinari. Berlin & New York, Walter de Gruyter. Vol. 3, t. 2 (1973) et vol. 6, t. 3 (1969).

NOVALIS, *Heinrich von Ofterdingen*/1e éd. 1802/. In: Novalis, *Schriften. Die Werke Friedrich von Hardenbergs*. Hg. von Paul Kluckhohn und Richard Samuel. Vol. 1. 3e éd. Stuttgart, W. Kohlhammer / Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1977, p. 181–370.

Carl SPITTELER, "Böcklin, Burckhardt, Basel". In: C. S., *Gesammelte Werke*. Vol. 6 . Zürich, Artemis-Verlag, 1947, p. 163–165.

Wilhelm OECHSLI, *Quellenbuch zur Schweizergeschichte*. Kleine Ausgabe. 2. Auflage. Zürich, Schulthess, 1918.

Joseph Marie QUERARD, *La France littéraire*. Vol. 6. Paris, Didot, 1834.

*Ueber die Veredlung der arbeitenden Klassen. Zwei gekrönte Preisschriften, herausgegeben von der Baslerischen Gemeinnützigen Gesellschaft*. Basel, Schweighauser, 1840. /Vorwort (p. II–XX). Gekrönte Preisschrift mit dem Motto "Der Geist macht lebendig", von Prof. Scheitlin in St. Gallen (p. 1–67). Gekrönte Preisschrift "Erst besinns, dann beginns", von einem Ungenannten (p. 68–122)./

Alexandre VINET, *Ausgewählte Werke*. In deutscher Übersetzung hg. von Ernst Staehelin. Zürich, Zwingli-Verlag, 1944–1945.

Alexandre/ VINET, *Chrestomathie française ou Choix de morceaux tirés des meilleurs écrivains français. Ouvrage destiné à servir d'application méthodique et progressive à un cours régulier de langue française*. 2 volumes. Bâle, Neukirch, 1829.

## B. - ETUDES ET OUVRAGES DIVERS

### 1. Bibliographies, dictionnaires biographiques et autres ouvrages de référence

*Allgemeine deutsche Biographie.* 56 volumes. Berlin, Duncker & Humblot, 1968 (réimpression de la première édition, Berlin, 1979).

*Basler Bibliographie.* Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1919 sqq.

Emmanuel BENEZIT, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays.* 3e éd. 10 volumes. Paris, Gründ, 1976.

*Bibliographie der Schweizer Presse mit Einschluss des Fürstentums Liechtenstein,* bearbeitet von Fritz Blaser. 2 volumes. Basel, Birkhäuser, 1956–1958.

*Bibliographie internationale de l'histoire des universités* (Etudes et documents publiés par la section d'histoire de la Faculté des lettres de l'Université de Genève, 9). Volume II (Portugal, Leyden, Franeker, Pecs, Basel). Genève, Droz, 1976.

*Bibliographie nationale suisse.* 55 ouvrages en 82 volumes. Berne, Wyss, 1892–1945.

J. L. BRANDSTETTER (ed.), *Repertorium über die in Zeit- und Sammelschriften der Jahre 1812–1890 enthaltenen Aufsätze und Mitteilungen schweizergeschichtlichen Inhaltes.* Basel, Geering, 1892.

Carl BRUN, *Schweizerisches Künstler-Lexikon.* 4 volumes. Frauenfeld, Huber, 1905–1917.

*Dictionnaire historique et biographique de la Suisse.* 8 volumes. Neuchâtel, 1921–1934.

Hans Heinrich FÜSSLI, *Allgemeines Künstlerlexikon. Iler Theil* /complétant Johann Rudolf Füssli, *Allgemeines Künstlerlexikon* (1763–1776; 3e éd. 1799/. 3 volumes. Zürich, 1806–1821.

Karl GOEDECKE, *Grundriss zur Geschichte der deutschen Dichtung. Aus den Quellen.* 2., ganz neu bearbeitete Auflage. Volume 14. Berlin, Akademie-Verlag, 1959.

Martin HÜRLIMANN (ed.), *Grosse Schweizer. Hundertzehn Bildnisse zur eidgenössischen Geschichte und Kultur.* Zürich, Atlantis, 1938.

Erwin JAECKLE, Eduard STÄUBLE (ed.), *Grosse Schweizer und Schweizerinnen. Erbe als Auftrag.* Stäfa (Zürich), Th. Gut, 1990.

Guido HUNZIKER, Andreas FANKHAUSER, Niklaus BARTLOME, *Das Zentralarchiv der Helvetischen Republik, 1798–1803* (Schweizerisches Bundesarchiv, Inventare). Vol. 1. Bern, 1990.

Edgar REFARDT, *Musikbibliographie zu Johann Peter Hebel*. Basel, 1936–1941 (multigr.).

J. L. SANTSCHY, *Manuel analytique et critique de bibliographie générale de l'histoire suisse*. Bern, 1961.

Rudolf WOLF, *Biographien zur Kulturgeschichte der Schweiz*. 4 volumes. Zürich, Orell & Füssli, 1858–1862.

## 2. Histoire bâloise

Martin ALIOTH, "Geschichte des politischen Systems bis 1833". In: Lukas Burckhardt et al., *Das politische System Basel–Stadt*. Basel, Helbing, 1984, p. 17–36.

Martin ALIOTH, Ulrich BARTH, Dorothee HUBER, *Basler Stadtgeschichte*, 2: Vom Brückenschlag 1225 bis zur Gegenwart. Basel, Fr. Reinhardt, 1981.

*Basel. Denkschrift zur Erinnerung an die vor 2000 Jahren erfolgte Gründung der Colonia Raurica, 44 v. Chr. – 1957 n. Chr.* 2. Auflage. Olten, Basel & Lausanne, Urs Graf, 1957.

*Baselland vor 150 Jahren. Wende und Aufbruch. Neun Beiträge*. Liestal, Jubiläumsverlag, 1983.

Denis van BERCHEM, "Bâle et Augst. Réflexions sur le site d'une ville". In: D. v. B., *Les routes de l'histoire. Etudes sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Europe romaine*. Genève, Droz, 1982, p. 247–252.

August BERNOULLI, *Basel in den Dreissiger Wirren* (Nbl, 85–88). Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1907–1910.

P.–O. BESSIRE, *Histoire du Jura bernois et de l'ancien évêché de Bâle*. Saignelégier, Paul Bessire, 1968 (reproduction de l'édition de 1935).

Edgar BONJOUR, "Basels Vermittlung in den Sonderbundswirren, 1847–1848." Extrait de: *Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern*, t. 34, 1948.

Edgar BONJOUR, Albert BRUCKNER, *Basel und die Eidgenossen*. Basel, Birkhäuser, 1951.

Edgar BONJOUR, *Die Schweiz und Europa. Ausgewählte Reden und Aufsätze*. 6 volumes. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1958–1979.

Edgar BONJOUR, "Basel und die Revolutionierung der Schweiz". In: E. B., *Die Schweiz und Europa*, vol. 5 (1977), p. 257–264.

C. D. BOURCART, "Die Bürgermeisterwahl im Jahre 1811: Peter Burckhardt, Samuel Ryhiner und Peter Ochs." In: *BJ*, 1909, p. 1–43.

August BURCKHARDT, *Basler in fremden Diensten* (Nbl, 95). Basel, 1917.

August BURCKHARDT, *Bürgerschaft und Regiment im alten Basel* (Nbl, 97). Basel, 1919.

Lukas BURCKHARDT et al., *Das politische System Basel–Stadt. Geschichte, Strukturen, Institutionen, Politikbereiche*. Basel, Helbing, 1984.

Max BURCKHARDT, "Die Schlacht im Gedächtnis der späteren Jahrhunderte". In: *Gedenkbuch der Fünfhundertjahrfeier der Schlacht bei St. Jakob an der Birs vom 26. August 1444*, im Auftrage des Regierungsrates des Kantons Basel–Stadt hg. von der Historischen und antiquarischen Gesellschaft zu Basel. Basel, 1944, p. 215–286.

Paul BURCKHARDT, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833–1848* (Nbl, 90–92). Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1912–1914.

Paul BURCKHARDT, *Geschichte der Stadt Basel von der Zeit der Reformation bis zur Gegenwart*. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1942.

Paul BURCKHARDT, "Basel und die Bundesverfassung von 1848". In: *BJ*, 1948, p. 91–101.

Th. BURCKHARDT–BIEDERMANN, "Die Staatsumwälzung des Jahres 1798. Nach den Papieren eines alten Baslers". In: *Beiträge zur vaterländischen Geschichte*, Basel, t. 12, 1888, p. 183–224.

Albert BURCKHARDT–FINSLER, "Der Durchmarsch der Alliierten durch Basel". In: *Jahrbuch für schweizerische Geschichte*, t. 23, 1898, p. 31–88.

Albert BURCKHARDT–FINSLER, "Die Revolution zu Basel im Jahre 1798". In: *BJ*, 1899, p. 1–80.

Albert BURCKHARDT–FINSLER, *Basel und die Eidgenossen. Aufklärung und Revolution*. Basel, 1901.

Hans BUSER, *Basel während der ersten Jahre der Mediation, 1803–1806* (Nbl, 81). Basel, 1903.

Hans BUSER, *Basel in den Mediationsjahren 1807–1813* (Nbl, 82). Basel, 1904.

Paul DOPPLER, *Organisation und Aufgabenkreis der Stadtgemeinde Basel, 1803–1876*. Basel, Ingenbohl, 1933 (thèse de doctorat).

M. FALLET–SCHEURER, "Die Zeitmessung im alten Basel". In: *BZ*, t. 15, 1916, p. 237–366.

Rudolf FELLMANN, *Das römische Basel* (Führer durch das Historische Museum Basel, 2). Basel, Christoph Merian, 1981.

Ernst FISCHLI et al., *Die Wiedervereinigung der Kantone Basel–Stadt und Basel–Land. Fünf akademische Vorträge* (Akademische Vorträge gehalten an der Universität Basel, 3). Basel, 1963.

L. FREIVOGEL, "Stadt und Landschaft Basel in der 2. Hälfte des 18. Jahrhunderts". In: *BJ*, 1899, p. 171–247.

Hans FREY, *Die Staatsumwälzung des Cantons Basel im Jahre 1798* (Nbl, 54). Basel, 1876.

Hans FREY, *Basel während der Helvetik /1798–1803/* (Nbl, 55). Basel, 1877.

Andres FURGER–GUNTI, *Das keltische Basel* (Führer durch das historische Museum Basel, 1). Basel, Christoph Merian, 1981.

Markus FÜRSTENBERGER, *Das Basler Stadthaus* (Nbl, 150). Basel, Helbing, 1972.

D. Karl GAUSS et al., *Geschichte der Landschaft Basel und des Kantons Basellandschaft*. 2 volumes. Liestal, 1932.

Fritz GRIEDER, *Die Beziehungen zwischen den beiden Halbkantonen Basel seit deren Trennung* (Nbl, 130). Basel, 1952.

Andreas HEUSLER, *Basels Aufnahme in die Schweizer Eidgenossenschaft*. Basel, Fr. Reinhardt, 1901.

Andreas HEUSLER, *Geschichte der Stadt Basel*. 3. Auflage. Basel, Frobenius, 1920.

Eduard HIS, "Eine historische Staatsteilung". Extrait de: *Festgabe für Fritz Fleiner zum 60. Geburtstag*. Tübingen, 1927.

Eduard HIS, *Basler Staatsmänner des 19. Jahrhunderts*. Basel, Benno Schwabe, 1930.

August HUBER, *Die Refugianten in Basel* (Nbl, 75). Basel, 1897.

Ulrich IM HOF, "Vom politischen Leben im Basel des 18. Jahrhunderts". In: *BZ*, t. 47, 1948, p. 141–166.

Ernst JENNY, "Basel zur Biedermeierzeit". In: *BJ*, 1949, p. 21–58.

Gertrud LENDORFF, *Basel*. 1: Mittelalterliche Weltstadt. 2: Im Bund der alten Eidgenossenschaft. 3: Die Biedermeierzeit. (Schweizer Heimatbücher, 33, 42, 76). Bern, Haupt, 1949–1956.

Markus LUTZ, *Die Festung Hüningen von ihrer Anlage bis zu ihrer Schleifung. Eine geschichtliche Darstellung ihres die Stadt Basel beengenden Daseyns (...)*. Basel, 1815–1816.

Paul MANZ, "Baselland unterwegs. Von Trennung, Wiedervereinigung, Partnerschaft". In: *Baselland vor 150 Jahren. Wende und Aufbruch*, p. 165–173.

Eugen Anton MEIER, *Das verschwundene Basel*. Basel, Pharos, 1968.

Eugen A. MEIER, *Johann Friedrich Mähly und sein Vogelschauplan der Stadt Basel*. Basel, Pharos, 1969.

Eugen A. MEIER, *Aus dem alten Basel*. Basel, Birkhäuser, 1970.

Eugen A. MEIER (ed.), *Basel. Eine illustrierte Stadtgeschichte*. 3. Auflage. Aarau, H. A. Bosch, 1975.

Eugen A. MEIER, *Basel anno dazumal*. Basel, Birkhäuser, 1980.

Fritz MEIER, *Basler Heimatgeschichte. Heimatgeschichtliches Lesebuch von Basel*. 4. Auflage. Basel, Lehrmittelverlag des Kantons Basel–Stadt, 1970.

C. MEYER, "Basel zur Zeit der Freischarenzüge und des Sonderbundes". In: *BJ*, 1902, p. 45–106.

C. MEYER, "Die Stadt Basel von 1848–1858". In: *BJ*, 1906, p. 93–135, et 1908, p. 172–211.

Rudolf MOOSBRUGGER–LEU, "Das langgesuchte Munimentum Valentinians von 374". In: *BSt*, 1974, p. 61–70.

Willy PFISTER, *Die Einbürgerung der Ausländer in der Stadt Basel im 19. Jahrhundert /Basler Bürgerbuch, 3/ (Quellen und Forschungen zur Basler Geschichte, 8)*. Basel, Reinhardt, 1976.

Josef ROSEN, *Chronik von Basel. Hauptdaten der Geschichte*. Basel, Schwabe, 1971.

Paul ROTH, "Die Anfänge der Akademischen Zunft in Basel". Extrait de: *BZ*, t. 35, 1934.

Philipp SARASIN, "Sittlichkeit, Nationalgefühl und frühe Ängste vor dem Proletariat. Untersuchungen zu Politik, Weltanschauung und Ideologie des Basler Bürgertums in der Verfassungskrise von 1846/47". *BZ*, t. 84, 1984, p. 51–127. /Auparavant: Lizentiatsarbeit, vorgelegt bei Privatdozent Dr. Martin Schaffner. Universität Basel, August 1982. 144 p./

Martin SCHAFFNER, "Geschichte des politischen Systems von 1833 bis 1905". In: Lukas Burckhardt et al., *Das politische System Basel–Stadt. Geschichte, Strukturen, Institutionen*,

*Politikbereiche*. Basel, Helbing, 1984, p. 37–53.

Emilie SCHLUMBERGER-VISCHER, "Beiträge zur Geschichte Basels in den 90er Jahren des 18. Jahrhunderts". Extrait de: *BZ*, t. 13, 1914.

Ferdinand SCHWARZ, "Der Kampf um die Wiederaufnahme neuer Bürger in Basel, 1757–1762". In: *BJ*, 1925, p. 212–249.

Eduard SCHWEIZER, *Eine Revolution im alten Basel /Das Einundneunziger Wesen/* (Nbl, 109). Basel, 1931.

Eduard SCHWEIZER, "Die Dreissiger Wirren im Kanton Basel". In: *BZ*, t. 30 (1931), 33 (1934), 36 (1937), 38 (1939), 39 (1940), 40 (1941), 43 (1944), 45 (1946), 46 (1947).

Emil SIEBER, *Basler Trennungswirren und nationale Erneuerung im Meinungsstreit der schweizer Presse, 1830–1833* (Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, 96). Basel & Stuttgart, Helbing & Lichtenhahn, 1964.

Paul SIEGFRIED, *Basel im neuen Bund* (Nbl, 103, 104, 106). Basel, 1925–1928.

Christian Walter SIMON, *Untertanenverhalten und obrigkeitliche Moralpolitik. Studien zum Verhältnis zwischen Stadt und Land im ausgehenden 18. Jahrhundert am Beispiel Basels* (Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, 145). Basel, Helbing & Lichtenhan, 1981.

Christian SIMON, "Die Basler Landschaft und die französische Revolution. Aspekte des Verhältnisses zwischen Obrigkeit und Untertanen, 1789–1797". In: *BZ*, t. 82, 1982, p. 65–96.

Andreas STAEHELIN, Ulrich BARTH, "Der Baselstab". In: *BSt*, 1975, p. 147–178.

Gustav STEINER, "Die Mission des Stadtschreibers Ochs nach Paris 1791". In: *BJ*, 1924.

Gustav STEINER, *Die Befreiung der Landschaft Basel in der Revolution von 1798* (Nbl, 110). Basel, 1932.

René TEUTEBERG, *Basler Geschichte*. Basel, Christoph Merian, 1986.

Eduard VISCHER, "Zum 3. August 1833". In: *BZ*, t. 83, 1983, p. 193–195.

Fritz VISCHER, *Der Kanton Basel von der Auflösung der Nationalversammlung bis zum Ausbruch des zweiten Koalitionskrieges (April 1798 – März 1799)*. Basel, 1905.

Fritz VISCHER, "Beiträge zur Geschichte der Mediation, von ihren Anfängen bis zum Abschluss des Friedens zu Pressburg, 1803–1805". In: *BZ*, t. 12, 1913, p. 65–279.

Wilhelm VISCHER, *Basel in der Zeit der Restauration, 1814–1830* (Nbl, 83–84). Basel, 1905–1906.

Rudolf WACKERNAGEL, *Geschichte der Stadt Basel*. 3 tomes en 4 volumes. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1907–1924.

Gustaf Adolf WANNER, *Was Basler Gedenktafeln erzählen. Kleiner Spaziergang durch sechs Jahrhunderte*. Basel & Stuttgart, Helbing & Lichtenhahn, 1964.

Karl WEBER, *Die Revolution im Kanton Basel 1830–1833*. Liestal, 1907.

Carl WIELAND, *Basel während der Vermittlungszeit bis zur Einnahme der Festung Hünningen, 1803–1815* (Nbl, 56). Basel, 1878.

### 3. Contexte historique suisse et européen

Hans BARTH, "Mengaud und die Revolutionierung der Schweiz". in: *BJ*, 1900, p. 136–204.

Jean-Charles BIAUDET, *La Suisse et la Monarchie de Juillet, 1830–1838*. Lausanne, F. Roth, 1941 (thèse de doctorat, Lausanne, 1941).

Holger BÖHNING, *Revolution in der Schweiz. Das Ende der Alten Eidgenossenschaft. Die Helvetische Republik, 1798–1803*. Bern, Frankfurt am Main & New York, Peter Lang, 1985.

Edgar BONJOUR, *Geschichte der Schweiz im neunzehnten und zwanzigsten Jahrhundert, 1798–1920*. Zürich, Schulthess, 1937.

Edgar BONJOUR, *Geschichte der schweizerischen Neutralität*. Kurzfassung. Basel & Stuttgart, Helbing & Lichtenhahn, 1978.

Ernst BRAND, "Die Auswirkungen der deutschen Demagogenverfolgung in der Schweiz". In: *BZ*, t. 47, 1948, p. 137–208.

Rudolf BRAUN, *Das ausgehende Ancien Régime in der Schweiz. Aufriss einer Sozial- und Wirtschaftsgeschichte des 18. Jahrhunderts*. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1984.

Eberhard BÜSSEM, *Die Karlsbader Beschlüsse von 1819. Die endgültige Stabilisierung der restaurativen Politik im Deutschen Bund nach dem Wiener Kongress von 1814–15*. Hildesheim, Gerstenberg, 1974 (thèse de doctorat, München).

Bernard de CERENVILLE, *Le Système continental et la Suisse, 1803–1813*. Lausanne, 1906.

Marcel DUNAN, "Napoléon et les Cantons suisses d'après de récentes publications". In: *Revue des*

*études napoléoniennes*, t. 2, 1912, p. 190–218.

Richard FELLER, "Geschichte Berns, III. II. Teil: Zeitalter der Aufklärung". In: *Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern*, t. 43, 1956, p. 355–733.

Daniel FREI, *Die Förderung des schweizerischen Nationalbewusstseins nach dem Zusammenbruch der Alten Eidgenossenschaft 1798*. Zürich, Juris-Verlag, 1964 (thèse de doctorat, Zürich).

Jacques GODECHOT, *La Grande nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde de 1789 à 1799*. 2 volumes. Paris, Aubier-Montaigne, 1956 (2e éd., entièrement refondue: 1983).

Paul GUICHONNET (ed.), *Histoire de Genève*. 3e édition. Toulouse, Privat / Lausanne, Payot, 1986 (1ère éd. : 1974).

Edouard GUILLON, *Napoléon et la Suisse, 1803–1815*. Paris & Lausanne, 1910.

*Handbuch der Schweizer Geschichte*. 2 volumes. Zürich, Verlag Berichthaus, 1972–1977.

Carl HILTY, *Öffentliche Vorlesungen über die Helvetik*. Bern, 1878.

Eduard HIS, *Geschichte des neueren schweizerischen Staatsrechts*. Band 1: Die Zeit der Helvetik und der Vermittlungsakte, 1798–1813. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1920.

Annemarie HUNZIKER, *Der Landammann der Schweiz in der Mediation, 1803–1813*. Zürich, Schulthess, 1942 (thèse de doctorat, Zürich).

Ulrich IM HOF, "Vom Bern des 'Ancien Régime' und vom Bern der Aufklärung". In: *Archiv des Historischen Vereins für den Kanton Bern*, t. 42, 1953, p. 291–318.

Georg KREIS, *Der Weg zur Gegenwart. Die Schweiz im XIX. Jahrhundert*. Basel & Boston & Stuttgart, Birkhäuser, 1986.

Georges LIVET, Raymond OBERLE (ed.), *Histoire de Mulhouse, des origines à nos jours* (Histoire des villes d'Alsace, 1). Strasbourg, Editions des Dernières Nouvelles d'Alsace, Istra & Willy Fischer, 1977.

William MARTIN, *Histoire de la Suisse. Essai sur la formation d'une confédération d'Etats* (Bibliothèque historique). Paris, Payot, 1926 (4e éd., augmentée par Pierre Béguin: Lausanne, Payot, 1959).

William MARTIN, *La Suisse et l'Europe, 1813–1814*. Lausanne, Payot, 1931.

Markus MATTMÜLLER, "Der politische Kontext der helvetischen Volkszählung von 1798". In: André Schluchter (ed.), *Die Bevölkerung der Schweiz um 1800*. Bern, Bundesamt für Statistik, 1988, p. 11–17.

Ariane MEAUTIS, *Le Club helvétique de Paris (1790–1791) et la diffusion des idées révolutionnaires en Suisse*. Neuchâtel, La Baconnière, 1969.

Berthold van MUYDEN, *La Suisse sous le Pacte de 1815*. 2 volumes (1: 1813–1830, 2: 1830–1838). Lausanne & Paris, 1890–1892.

Thomas NIPPERDEY, *Deutsche Geschichte 1800–1866. Bürgerwelt und starker Staat*. 2. Auflage. München, Beck, 1984.

*Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*. 3 volumes. Lausanne, Payot, 1: 1982 (2e éd.), 2: 1983, 3: 1983.

Wilhelm OECHSLI, *Geschichte der Schweiz im neunzehnten Jahrhundert*. 2 volumes (1: 1798–1813, 2: 1813–1830). Leipzig, Hirzel, 1903–1913.

Wilhelm OECHSLI, *Der Durchzug der Alliierten durch die Schweiz im Jahre 1813–1814* (Neujahrsblatt zum Besten des Waisenhauses in Zürich, hg. von der Gelehrten Gesellschaft, 70, 71). Zürich, 1907–1908. /Traduit en français par Francis Borrey, sous le titre: *Le passage des Alliés en Suisse, 1813–1814*. Paris, 1912./

André PALLUEL–GUILLARD, "La Suisse pendant l'épopée napoléonienne: servilité et neutralité". In: Jean Tulard (ed.), *L'Europe au temps de Napoléon*. Paris, Horvath, 1989, p. 235–248.

André PALLUEL–GUILLARD, "La Suisse de l'assoupissement au réveil (1810–1815)". in: Jean Tulard (ed.), *L'Europe au temps de Napoléon*. Paris, Horvath, 1989, p. 521–529.

William E. RAPPARD, *Die Bundesverfassung der Schweizerischen Eidgenossenschaft, 1848–1948 /La Constitution fédérale de la Suisse. Ses origines, son évolution, 1848–1948*. Trad. par A. Lött/. Zürich, 1943.

*Gonzague de REYNOLD raconte la Suisse et son histoire*. Lausanne, Payot, 1965.

Louis–Edouard ROULET, "Le visage de Napoléon Ier dans l'opinion suisse du Régime de la Médiation". In: *Napoléon et l'Europe*. Paris & Bruxelles, Brepols, 1961, p. 107–117.

Leo SCHELBERT, "Die Fünfte Schweiz in der Berichterstattung des *Aufrichtigen und wohlverfahrenden Schweizer–Boten*, 1804–1830". In: *Schweizerisches Archiv für Volkskunde*, t. 67, 1971, p. 84–114.

André SCHLUCHTER (ed.), *Die Bevölkerung der Schweiz um 1800*. Bern, Bundesamt für Statistik, 1988.

P. SEIPPEL, *La Suisse au XIXe siècle*. 3 volumes. Lausanne, Payot, 1899–1901.

Andreas STAEHELIN, "Die Schweiz von 1648 bis 1789". In: Theodor Schieder (ed.), *Handbuch der europäischen Geschichte*, vol. 4, Stuttgart, Union Verlag, 1968, p. 659–689.

Gustav STEINER, *Napoleon I. Politik und Diplomatie in der Schweiz während der Gesandtschaft des Grafen Auguste de Talleyrand*. Band 1: Bis zum Wiener Frieden 1809. Zürich, Schulthess, 1907.

Gustav STEINER, "Rheinbund und 'Königreich Helvetien' ". In: *BZ*, t. 18, 1919, p. 1–159.

Gustav STEINER, "Bonapartes Reise durch die Schweiz". In: *BJ*, 1928, p. 218–245.

#### 4. *Histoire intellectuelle (Bâle, Suisse, Europe)*

Ernst BAUMANN, *Strassburg, Basel und Zürich in ihren geistigen und kulturellen Beziehungen im ausgehenden 18. Jahrhundert* (Schriften des Wissenschaftlichen Instituts des Elsass–Lothringen im Reich an der Universität Frankfurt, Neue Folge, 20). Frankfurt am Main, Moritz Diesterweg, 1938.

Alfred BERCHTOLD, *Bâle et l'Europe. Une histoire culturelle* (Territoires). 2 volumes. Lausanne, Payot, 1990.

Peter G. BIETENHOLZ, "Edition et Réforme à Bâle, 1517–1565". In: Jean-François Gilmont (ed.), *La Réforme et le livre*. Paris, Editions du Cerf, 1990, p. 239–268.

Martin BIRCHER, Franz HAFNER, Richard ZÜRCHER, *Geist und Schönheit im Zürich des 18. Jahrhunderts*. Zürich, Orell & Füssli, 1968.

Edgar BONJOUR, "Geistige Beziehungen zwischen Baslern und anderen Eidgenossen in der Epoche der Aufklärung". In: E. B., *Die Schweiz und Europa*. Vol. 5. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1977, p. 247–256.

Edgar BONJOUR, "Kulturelle Bereicherung der Schweiz durch Basel". In: E. B., *Die Schweiz und Europa*. Vol. 6. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1979, p. 189–203.

Max BURCKHARDT, "Humanistisch geprägte Epochen in Basels Geschichte". In: *Officina*, Mitteilungen des Hauses Schwabe, Basel, juin 1989, p. 20–23.

*Erasmus von Rotterdam, Vorkämpfer für Frieden und Toleranz*. Ausstellung zum 450. Todestag

des Erasmus von Rotterdam, veranstaltet vom Historischen Museum Basel. Katalog. Basel, Historisches Museum, 1986.

Fritz ERNST, *Die Schweiz als geistige Mittlerin. Von Muralt bis Jacob Burckhardt*. Zürich, 1931.

Roger FRANCILLON, "Dans le sérail helvétique". In: R. F. et al., *Filiations et filatures. Littérature et critique en Suisse romande*. Carouge (Genève), Editions Zoé, 1991, p. 11–88.

Karl GEISER, *Beiträge zur bernischen Kulturgeschichte des XVIII. Jahrhunderts*. Bern, K. J. Wyss, 1890.

Edgar GUHDE, *Gottlieb Konrad Pfeffel. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte des Elsass*. Winterthur, P. G. Keller, 1964.

Marie-Jeanne HEGER-ETIENVRE, "Nietzsche à Bâle. Genèse, anatomie et réception des conférences sur *l'Avenir de nos établissements d'enseignement*". In: *Recherches germaniques*, n° 19, 1989, p.103–121.

Martin HÜRLIMANN, *Die Aufklärung in Zürich. Die Entwicklung des Zürcher Protestantismus im 18. Jahrhundert*. Leipzig, Kröner, 1924.

Ulrich IM HOF, *Aufklärung in der Schweiz* (Monographien zur Schweizer Geschichte, 5). Bern, Francke, 1970.

Werner KAEGI, "Erasmus im 18. Jahrhundert". In: E. K., *Historische Meditationen*. Zürich, 1942, p. 183–219.

Werner KAEGI, *Erasmus ehedem und heute. 1469–1969* (Basler Universitätsreden, 61). Basler, Helbing, 1969.

Werner NÄF (ed.), *Deutschland und die Schweiz in ihren kulturellen und politischen Beziehungen während der 1. Hälfte des 19. Jahrhunderts* (Berner Untersuchungen zur Allgemeinen Geschichte, 9). Bern, Herbert Lang, 1936.

Hans REINHARDT, "Erasmus und Holbein". In: *BZ*, 1981, p. 42–70.

August RÜEGG, *Desiderius Erasmus von Rotterdam* (Nbl, 115). Basel, 1937.

August RÜEGG, *Die beiden Blütezeiten des Basler Humanismus*. Basel & Stuttgart, Schwabe, 1960.

Andreas STAEHELIN, "Das geistige Basel". In: Eugen A. Meier (ed.), *Basel. Eine illustrierte Stadtgeschichte*. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1969, p. 51–72.

Max WEHRLI, *Das geistige Zürich im 18. Jahrhundert. Texte und Dokumente von Gotthard Heidegger bis Heinrich Pestalozzi* (Birkhäuser Klassiker). Neuausgabe. Basel, Birkhäuser, 1989.

Hans WYSLING (ed.), *Zürich im 18. Jahrhundert*. Zum 150. Jahrestag der Universität Zürich. Zürich, Buchverlag Berichthaus, 1883.

### 5. Vie économique et sociale

Nathalie ATGER, *Les Allemands en Suisse durant le "Vormärz" d'après le Rapport Vinet (1845)*. Mémoire pour la maîtrise d'allemand, Université de Provence, 1977.

Jean-François BERGIER, *Naissance et croissance de la Suisse industrielle* (Monographies d'histoire suisse, 8). Bern, Francke, 1974.

Jean-François BERGIER, *Histoire économique de la Suisse*. Lausanne, Payot, 1984.

Walter BODMER, *Die Entwicklung der schweizerischen Textilwirtschaft im Rahmen der übrigen Industrien und Wirtschaftszweige*. Zürich, Berichthaus, 1960.

Philippe BRANDT, "L'origine de l'industrie chimique de Bâle". In: *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, n° 4, 1975, p. 33–40.

Otto BRUGGER, *Geschichte der deutschen Handwerkervereine in der Schweiz (1836–1843). Die Wirksamkeit Weitlings (1841–1843)*. Bern, Haupt, 1932.

Alfred BÜRGIN, *Geschichte des Geigy-Unternehmens von 1758 bis 1939. Ein Beitrag zur Basler Unternehmer- und Wirtschaftsgeschichte*. Basel, J. R. Geigy, 1958.

Alfred BÜRGIN, "Geigy, eine baslerische Unternehmerfamilie". In: *BJ*, 1959, p. 69–95.

Carl BURCKHARDT-SARASIN, "Die geschäftliche Tätigkeit von Johann Rudolf Forcart-Weiss", 1749–1834". In: *BJ*, 1950, p. 102–141.

Paul FINK, *Vom Passamenterhandwerk zur Bankindustrie* (Nbl, 157). Basel, 1979.

Paul FINK, *Geschichte der Basler Bandindustrie, 1550–1800* (Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, 147). Basel, 1983.

E. FORCART-RESPINGER, *Basel und das Seidenband*. Basel, Birkhäuser, 1942.

M. FÜRSTENBERGER, E. RITTER, *500 Jahre Basler Messe*. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1971.

Traugott GEERING, *Handel und Industrie der Stadt Basel. Zunftwesen und Wirtschaftsgeschichte bis zum Ende des XVII. Jahrhunderts*. Basel, 1886.

Antje GERLACH, *Deutsche Literatur im Schweizer Exil. Die politische Propaganda der Vereine deutscher Flüchtlinge und Handwerksgesellen in der Schweiz von 1833–1845*. Frankfurt am Main, Klostermann, 1975.

Erich GRUNER, *Die Arbeiter in der Schweiz im 19. Jahrhundert. Soziale Lage, Organisation, Verhältnis zu Arbeitgeber und Staat* (Helvetica politica, A, 1). Bern, Francke, 1968.

Friedrich HEEB, *Der Deutsche Arbeiterverein Basel (1832–1907)*. Basel, Verlag des Deutschen Arbeitervereins, 1907.

Eduard HIS, *Basler Handelsherren des 19. Jahrhunderts*. Basel, 1929.

A. KÖCHLIN-GEIGY, "Die Entwicklung der Seidenbandfabrikation in Basel". In: *BJ*, 1885, p. 59–104.

Paul KÖLNER, *Die Basler Rheinschiffahrt* (Nbl, 96). Basel, 1918.

Hans LANZ, *Basler Wohnkunst und Lebensart im 18. Jahrhundert* (Nbl, 137). Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1959.

Fritz LIEBRICH, "Basels Bank- und Börsenwesen". *Basel. Stadt und Land. Ein aktueller Querschnitt*. Basel, Benno Schwabe, 1937, p. 250–255.

Fritz MANGOLD, *Die Bank in Basel 1844–1907 und die Entwicklung des Konkordats der schweizerischen Emissionsbanken*. Basel, 1909.

Fritz MANGOLD, "Die Wirtschaft". In: *Basel. Stadt und Land. Ein aktueller Querschnitt*. Basel, Benno Schwabe, 1937, p. 239–244.

Hans MAUERSBERG, *Wirtschafts- und Sozialgeschichte zentraleuropäischer Städte in neuerer Zeit. Dargestellt an den Beispielen von Basel, Frankfurt a. M., Hannover, Hamburg und München*. Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1960.

Martin MAURER, *Die soziale Differenzierung in Stadt und Landschaft Basel als Ursache der Kantonstrennung 1833* (Quellen und Forschungen zur Geschichte und Landeskunde des Kantons Baselland, 22). Liestal 1985. /Lizentiatsarbeit/.

*Origines et aspects de l'industrie chimique bâloise*. Ouvrage publié par Ciba à l'occasion du 75e anniversaire de sa création. Alten & Lausanne, Urs Graf, 1959. /Préface par Robert Käppeli./

Martin SCHAFFNER, *Die Basler Arbeiterbevölkerung im 19. Jahrhundert. Beiträge zur*

*Geschichte ihrer Lebensformen* (Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, 123). Basel & Stuttgart, Helbing & Lichtenhahn, 1972.

Emil SCHAUB, *Aus dem Leben des Basler Kaufmanns im 18. Jahrhundert* (Nbl, 94). Basel, 1916.

Wolfgang SCHIEDER, *Anfänge der deutschen Arbeiterbewegung. Die Auslandsvereine im Jahrzehnt nach der Revolution von 1830*. Stuttgart, Ernst Klett, 1963.

Hansrudolf SCHWABE (ed.), *Schaffendes Basel. 2000 Jahre Basler Wirtschaft*. Basel, Birkhäuser, 1957.

Andreas STAEHELIN, "Gold aus Seide". In: Hansrudolf Schwabe (ed.), *Schaffendes Basel. 2000 Jahre Basler Wirtschaft*. Basel, Birkhäuser, 1957, p. 102–117.

Peter STOLZ, "Wirtschaftspolitik und Gruppeninteressen im alten Basel (1670–1798)". In: *Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, 1974, p. 551–579.

Peter STOLZ, *Basler Wirtschaft in vor- und frühindustrieller Zeit. Ökonomische Theorie und Wirtschaftsgeschichte im Dialog* (Basler sozialökonomische Studien, 6). Zürich, Schulthess, 1977.

Peter STOLZ, "Stadtwirtschaft und Stadtentwicklung. Basel in den Jahrzehnten nach der Kantonstrennung (1833–1860)". In: *Regio Basiliensis*, t. 20, 1979, p. 165–187.

Peter STOLZ, "Technischer Wandel in der Wirtschaftsgeschichte Basels. Von der frühen Bandweberei bis zu den Anfängen der forschenden chemischen Industrie". In: *BZ*, t. 81, p. 71–96.

Arthur VETTORI, *Finanzhaushalt und Wirtschaftsverwaltung Basels (1689–1798). Wirtschafts- und Lebensverhältnisse einer Gesellschaft zwischen Tradition und Umbruch* (Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, 149). Basel & Frankfurt a. M., Helbing & Lichtenhahn, 1984.

Eduard WIRZ, "Wie man früher nach Amerika reiste. Zur Geschichte der baslerischen Auswanderung zu Beginn des 19. Jahrhunderts". In: *BJ*, 1941, p. 79–102.

Edmund WYSS, *Die soziale Politik des konservativen Bürgertums in Basel (1833–1875)*. Weinfelden, Neuenschwander, 1948 (thèse de doctorat, Basel).

## 6. Histoire religieuse

E. B., "Der religiöse Zustand von Basel im Jahre 1800 und 1850". In: *Kirchenblatt für die reformierte Schweiz*, n° 7, 4 avril 1850, p. 53–66.

*Die Basler Christentumsgesellschaft* (Pietismus und Neuzeit, 7). Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1982. /Actes d'un colloque de 1980./

Karl BARTH, *Die protestantische Theologie im 19. Jahrhundert*. Zollikon, 1947.

Gustav Adolf BENRATH, "Die Basler Christentumsgesellschaft in ihrem Gegensatz gegen Aufklärung und Neologie". In: *Die Basler Christentumsgesellschaft* (Pietismus und Neuzeit, 7). Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1982, p. 87–114.

L. ENEQUIST, *Kurzer Abriss der Geschichte der Brüder-Societät zu Basel. Zur 150-jährigen Jubelfeier*. Basel, 1890.

Paul EPPLER, *Geschichte der Basler Mission, 1815–1899*. Basel, Verlag der Missionsbuchhandlung, 1900.

Markus FÜRSTENBERGER, *1529 – 1798 – 1973. Katholisch Basel. Jubiläumsausgabe aus Anlass des 175-jährigen Bestehens der Römisch-katholischen Gemeinde Basel*. Basel, Meier, 1974.

Fritz GRIEDER, "Ein Basler Drucker und Verleger im Dienste des Pietismus: Felix Schneider (1768–1845)". In: *BJ*, 1946, p. 124–153.

Wilhelm HADORN, *Geschichte des Pietismus in den schweizerischen reformierten Kirchen*. Konstanz & Emmishofen, 1901.

Wilhelm HADORN, *Die Basler Mission, 1815–1915*. Basel, 1914.

Karl-Rudolf HAGENBACH, "Die religiöse Physiognomie Basels in der 1. Hälfte dieses Jahrhunderts". In: *Basler Nachrichten*, n° 130, p. 130, 132, 136 et 137.

Rolof HARTMANN, *Das Autobiographische in der Basler Leichenrede* (Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, 90). Basel, 1963.

Louis JUNOD, *Histoire de l'Eglise française de Bâle*. Lausanne, 1868.

Johannes KOBER, *Christian Friedrich Spittler's Leben*. Basel, C. F. Spittler, 1887.

Andreas LINDT, "C. F. Spittler und W. M. L. de Wette. Zur Begegnung von Erweckungsfrömmigkeit und Universitätstheologie im Basel des 19. Jahrhunderts". In: *Gottesweihe und Menschenreich. Festschrift für Ernst Staehelin*. Hg. von Max Geiger. Basel, 1969, p. 361–384.

Andreas LINDT, "200 Jahre Christentumsgesellschaft in Basel". In: *BSr*, 1980, p. 133–146.

Albert OSTERTAG, *Entstehungsgeschichte der Evangelischen Missionsgesellschaft zu Basel*. Basel, 1865.

Paul ROTH, *Die Reformation in Basel*. 2 volumes (Nbl, 114 et 121). Basel, 1936–1943.

Martin Anton SCHMIDT, "Das Basler Konzil. Ursachen, Verlauf, Bedeutung". In: *BSt*, 1981, p. 169–182.

Ernst STAEHELIN, "Die Basler Kirche in den Basler Revolutionswirren von 1830– 1833". In: *Aus fünf Jahrhunderten schweizerischer Kirchengeschichte. Zum sechzigsten Geburtstag von Paul Wernle*. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1932, p. 257–298.

H. STEINBERG, *Hundert Jahre im Ringgässlein, 1811–1911. Zwanglose Bilder aus der Geschichte und dem Leben der Brüder-Sozietät in Basel*. Basel, Verlag der Brüder-Sozietät, 1911.

Ferdinand STROBEL, *Die Jesuiten und die Schweiz im 19. Jahrhundert*. Olten & Freiburg im Breisgau, Walter, 1954.

Gustaf Adolf WANNER, "175 Jahre Basler Bibelgesellschaft". In: *Basler Zeitung*, n° 204, 1er septembre 1979, p. 35.

Peter WEIDKUHN, "Strukturlinien des baslerischen Pietismus". Extrait de: *Schweizerisches Archiv für Volkskunde*, t. 62, fasc. 3–4, 1966.

Walter WENDLAND, *Siebenhundert Jahre Kirchengeschichte Berlins* (Berlinische Forschungen, 3). Berlin & Leipzig, Walter de Gruyter, 1930.

Paul WERNLE, "Das Verhältnis der schweizerischen zur deutschen Reformation". In: *BZ*, t. 17, 1918, p. 227–315.

Paul WERNLE, *Der schweizerische Protestantismus im 18. Jahrhundert*. Tübingen, 3 volumes. J. C. B. Mohr, 1922–1924.

Paul WERNLE, *Der schweizerische Protestantismus in der Zeit der Helvetik, 1798–1803*. 2 volumes. Zürich, Max Niehaus, 1938–194

## 7. Vie associative

Conrad BÄSCHLIN, *Die Blütezeit der Ökonomischen Gesellschaft in Bern, 1759–1766*. Laupen, 1913.

M. BÜHLER, "Les fêtes nationales". In: Paul Seppel (ed.), *La Suisse au XIXe siècle*. Vol. 3. Lausanne, Payot / Berne, Schmid & Francke, 1901, p. 357–394.

Daniel BURCKHARDT-WERTHEMANN, *Aus der Chronik der Basler Sonntagssäle für Knaben und Lehrlinge*. Basel, Missionsbuchhandlung, 1907.

Beat HENZIHOHS, *Die eidgenössischen Schützenfeste 1824–1849. Ihre Entwicklung und politische Bedeutung*. Thèse de doctorat, Fribourg en Suisse, 1976.

Heinrich BOOS, "Geschichte der Freimaurerei in Basel, 1744–1891". In: *Festschrift zur Feier der Einweihung des neuen Hauses genannt zum neuen Venedig*. Basel, Verlag der Basler Loge, 1892.

Heinrich BOOS, *Festschrift zum hundertjährigen Jubiläum der Loge zur Freundschaft und Beständigkeit in Basel*. Basel, Verlag der Basler Loge, 1908.

Wilfried HAEBERLI, "Die drei ersten Jahrzehnte des Basler Grütlivereins". In: *BSt*, 1964, p. 77–106.

Eduard HIS, "Geschichte der Historischen und Antiquarischen Gesellschaft zu Basel im ersten Jahrhundert ihres Bestehens, 1836–1936". Extrait de: *BZ*, t. 35.

Ulrich IM HOF, *Das gesellige Jahrhundert. Gesellschaft und Gesellschaften im Zeitalter der Aufklärung*. München, Beck, 1982.

Ulrich IM HOF, "Der Sozietätsgedanke im 18. Jahrhundert". In: *Die Basler Christentumsgesellschaft (Pietismus und Neuzeit, 7)*. Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1982, p. 9–27.

Hans-Ulrich JOST, "Sociétés culturelles et artistiques en Suisse". In: Etienne François (éd.), *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse (1750–1850)*. Paris, Editions Recherche sur les civilisations, 1986, p. 123–133.

Eugen A. MEIER, *Turnen und Handball. 100 Jahre RTV Basel 1879*. Basel, Birkhäuser, 1979.

Barney M. MILSTEIN, *Eight Eighteenth Century Reading Societies. A Sociological Contribution to the History of German Literature*. Bern, Lang, 1972.

Paul ROTH, "Die Basler Casino-Gesellschaft. Von den Anfängen bis zur Gegenwart". In: *BSt*, 1961, p. 139–166.

Emil ROTHPLETZ, "Die philhellenische Bewegung in Basel zur Zeit des griechischen Freiheitskampfes (1821–1829)". In: *BZ*, t. 43, 1944, p. 119–134.

#### Allgemeine Lesegesellschaft zu Basel

Fr. MEISSNER, *Geschichte der Lesegesellschaft zu Basel. Zur Erinnerung an ihr hundertjähriges Bestehen*. Basel, Schweighauser, 1887.

Paul ROTH, *Hundertfünfzig Jahre Allgemeine Lesegesellschaft in Basel, 1787–1937*. Basel, 1937.

Daniel SPEICH, *Une société de lecture à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle: la "Allgemeine Lesegesellschaft" de Bâle, 1787–1832*. Thèse de doctorat, Basel, 1975.

#### Freiwillige Akademische Gesellschaft der Stadt Basel

C. F. BURCKHARDT, *Geschichte der Freiwilligen Akademischen Gesellschaft der Stadt Basel während der ersten 50 Jahre ihres Bestehens*. Basel, 1885.

Georg BONER, C. F. BURCKHARDT, *Geschichte der Freiwilligen Akademischen Gesellschaft der Stadt Basel während der ersten 100 Jahre ihres Bestehens*. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1935.

Andreas STAEHELIN, "150 Jahre Freiwillige Akademische Gesellschaft". In: *BSt*, 1985.

#### Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnütigen in Basel

*Die sechzigjährige Jubelfeier der Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnütigen in Basel, den 30. März 1837*. Basel, Schweighauser, 1837.

*Die Jubelfeier der Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnütigen in Basel am 2. und 3. April 1877*. Basel, Schweighauser (Benno Schwabe), 1877.

August von MIASKOWSKI, *Die Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnütigen in Basel während der ersten hundert Jahre ihres Bestehens*. Basel, Schweighauser, 1877.

Siegfried PAUL, *Geschichte der Gemeinnütigen Gesellschaft in Basel, 1777–1926*. Basel, Benno Schwabe, 1927.

Walter STAEHELIN, *Die gesegneten Früchte*. Basel, 1943.

Walter STAEHELIN, *GGG, der Zeit voraus. dem Staat voraus. Zur Zweihundertfeier der Gesellschaft für das Gute und Gemeinnützig Basel* (Nbl, 155). Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1977.

Walter STAEHELIN, "Zur Zweihundert-Jahrfeier der GGG". in: *BSt*, 1977, p. 9–22.

#### Helvetische Gesellschaft

Ulrich IM HOF, François de CAPITANI, *Die Helvetische Gesellschaft. Spätaufklärung und Vorrevolution in der Schweiz*. 2 volumes. Frauenfeld & Stuttgart, Huber, 1983.

Karl MORELL, *Die Helvetische Gesellschaft*. Winterthur, 1863.

Hans NABHOLZ, *Die Helvetische Gesellschaft 1761–1848*. Zürich, Atlantis, 1961.

Otto ZINNIKER, *Der Geist der Helvetischen Gesellschaft des XIX. Jahrhunderts, besonders zwischen 1807 und 1849. Ein Beitrag zur Geschichte des Liberalismus in der Schweiz*. Thèse de doctorat, Zürich, 1932.

### 8. Histoire de la presse

Werner GYSIN, *Zensur und Pressefreiheit in Basel während der Mediation und Restauration*. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1944.

Samuel MARKUS, *Geschichte der schweizerischen Zeitungspressen zur Zeit der Helvetik, 1798–1803*. 2 volumes. Zürich, Rascher, 1910.

Karl WEBER, "Die Entwicklung der Presse in Basel–Stadt und Basel–Land". In: *Das Buch der schweizerischen Zeitungsverleger, 1899–1924*. Zürich, 1925.

Karl WEBER, "Die Entwicklung der politischen Presse in der Schweiz". In: *Die Schweizer Presse. Festschrift zum 50jährigen Jubiläum des Vereins der Schweizer Presse*. Luzern, Keller, 1933, p. 5–103.

### 9. Personalités bâloises et suisses

Carl Albrecht BERNOULLI, *Das Dreigestirn Bachofen, Jacob Burckhardt und Nietzsche*. Basel, 1931.

René TEUTEBERG, *Berühmte Basler und ihre Zeit. Sieben Biographien*. Basel, Birkhäuser, 1976. /Concerne Johannes Oekolampad, Christian Wurstisen, Johann Rudolf Wettstein, Isaak Iselin, Peter Ochs, Johann Ludwig Burckhardt (Scheik Ibrahim), Christoph Merian./

Carl WIELAND, "Erinnerungen an Carl Felix Burckhardt und Gottfried Bischoff, Bürgermeister und Staatschreiber zu Basel". In: *BJ*, 1888, p. 1–38.

#### Bachofen (Johann Jakob)

Max BURCKHARDT, *Johann Jakob Bachofen und die Politik*. Basel, Benno Schwabe, 1942.

Johannes Georg FUCHS, "Johann Jakob Bachofen als Lehrer des römischen Rechts an der Universität Basel (1841–1844)". In: *Schweizerische Hochschulzeitung (Sonderheft Universität Basel, 1460–1960)*, 1960, p. 135–155.

Karl MEULI, "Bachofens Leben". In: Johann Jakob Bachofen, *Gesammelte Werke*. Ed. K. Meuli. Vol. 3. Basel, Benno Schwabe, 1948, p. 1012–1079.

Burckhardt (Jacob)

Max BURCKHARDT, "Jacob Burckhardt in seinen letzten Lebensjahren". In: *BZ*, t. 86, p. 113–134.

Emil DÜRR, *Jacob Burckhardt als politischer Publizist. Mit seinen Zeitungsberichten aus den Jahren 1844/45*. Aus dem Nachlass hg. von Werner Kaegi. Zürich, Fretz & Wasmuth, 1937.

Marie-Jeanne HEGER-ETIENVRE, "Jacob Burckhardt et la vie intellectuelle parisienne sous la Monarchie de Juillet". In: *Paris et le phénomène des capitales littéraires – carrefour ou dialogue des cultures*. Actes du Ier Congrès international du Centre de recherche en littérature comparée de l'Université de Paris–Sorbonne /1984/. Vol. 1 (Recherches actuelles en littérature comparée, 3). Paris, Presses de l'Université de Paris–Sorbonne, 1986, p. 159–173.

Marie-Jeanne HEGER-ETIENVRE, "Patriotisme et culture chez Jacob Burckhardt: un itinéraire en contrepoint de l'histoire". In: *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* (n° spécial *Cultures et identité suisses*), t. 23, 1991, p. 319–340.

Karl-Emil HOFFMANN, *Jacob Burckhardt als Dichter*. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1918.

Karl JOËL, *Jacob Burckhardt als Geschichtsphilosoph*. Basel, 1918. /Déjà paru dans *Festschrift zur Feier des 450jährigen Bestehens der Universität Basel*. Basel, 1910./

Werner KAEGI, *Jacob Burckhardt. Eine Biographie*. 7 tomes en 8 volumes. Basel (& Stuttgart), Benno Schwabe, 1947–1982.

Werner KAEGI, *Jacob Burckhardt als Lehrer am Basler Pädagogium* (Vereinigung Oltner Bücherfreunde, Publ. 96). Olten, 1962.

Werner KAEGI, "Discordia concors. Vom Mythos Basel und von der Europa-Idee Jacob Burckhardts". In: Marc Sieber (ed.), *Discordia concors. Festgabe für Edgar Bonjour zu seinem 70. Geburtstag*. Vol. 1. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1968, p. 131–152.

Otto MARKWART, *Jacob Burckhardt. Persönlichkeit und Jugendjahre*. Basel, Benno Schwabe, 1920.

Felix STAEHELIN, "J. Burckhardt". In: *Centralblatt des Zofinger-Vereins / Feuille centrale, organe officiel de la Société de Zofingue*, t. 38, 1997–1998, p. 112–122.

Hans TROG, "Jakob Burckhardt". In: *BJ*, 1998, p. 1–172.

Ernst Walter ZEEDEEN, "Jacob Burckhardt. Die Persönlichkeit und geistige Gestalt in Urteil und Erinnerung der Zeitgenossen". In: *Deutsche Vierteljahrsschrift für Literaturwissenschaft und Geistesgeschichte*, 1952, p. 237–257.

Burckhardt (Johann Rudolf)

Abel Th. BURCKHARDT, *Johann Rudolf Burckhardt. Eine Pfarrergestalt aus dem alten Basel*. Basel, Fr. Reinhardt (1944).

De Wette (Wilhelm Martin Leberecht)

Paul HANDSCHIN, *Wilhelm Martin Leberecht de Wette als Prediger und Schriftsteller*. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1958.

Ernst JENNY, "Wie De Wette nach Basel kam". In: *BJ*, 1941, p. 51–78.

Max LENZ, "Zur Entlassung de Wettes". In: *Philothesia. Paul Kleinert zum LXX. Geburtstag dargebracht*. Berlin, Trowitzsch, 1907, p. 337–388.

Andreas LINDT, "Wilhelm Martin Leberecht De Wette". In: *Der Reformation verpflichtet. Gestalten und Gestalter in Stadt und Landschaft Basel aus fünf Jahrhunderten*. Basel, Christoph Merian, 1979, p. 79–84.

Rudolf STÄHELIN, *W. M. L. de Wette, nach seiner theologischen Wirksamkeit und Bedeutung geschildert*. Basel, Detloff, 1880.

Euler (Leonhard)

A. FELLMANN, "Leonhard Euler. Ein Essay über Leben und Werk". In: *Leonhard Euler, 1707–1783. Beiträge zu Leben und Werk. Gedenkband des Kantons Basel–Stadt*. Basel, Birkhäuser, 1983, p. 13–93.

Felice (Fortunato Bartolomeo de)

Eugène MACCABEZ, *F. B. de Felice (1723–1789) et son Encyclopédie, Yverdon, 1770–1780*. Bâle, 1903.

Fellenberg (Philipp Emanuel)

Kurt GUGGISBERG, *Philipp Emanuel von Fellenberg und sein Erziehungsstaat*. 2 volumes. Bern, Peter Lang, 1953.

Frey (Johann Rudolf)

Doris FLACH, *Johann Rudolf Frey (1727–1799), Freund Isaak Iselins*. Zürich, 1945 (thèse de doctorat, Zürich).

Gerlach (Dorotheus)

Johann Jakob BACHOFEN, *Gesammelte Werke*. Ed. Karl Meuli et al. Vol. 1. Basel & Stuttgart, Schwabe, 1943, p. 486 sqq.

Girard (Jean-Baptiste, en religion le P. Grégoire Girard)

Léon VEUTHEY, *Un grand éducateur, le père Girard, 1765–1850*. Paris, E. de Boccard, 1934.

Gutzwiller (Stephan)

Kaspar BIRKHÄUSER, *Der Baselbieter Politiker Stephan Gutzwiller /1802–1875/ (Quellen und Forschungen zur Geschichte und Landeskunde des Kantons Baselland, 21)*. Liestal, Kantonale Schul- und Büromaterialverwaltung Baselland, 1983.

Hagenbach (Karl Rudolf)

Rudolf STÄHELIN-STOCKMEYER, *Karl Rudolf Hagenbach* (Nbl, 53). Basel, 1875.

Hanhart (Rudolf H.)

KELCHNER, "Hanhart, Rudolf H." In: *Allgemeine deutsche Biographie*. Vol. 10. Berlin, Duncker & Humblot, 1968 (réimpression de la 1e éd., 1879), p. 513.

Heusler (Andreas)

Carl BISCHOFF, "Andreas Heusler". In: *BJ*, 1963, p. 1–53.

Max BURCKHARDT, "Aus den deutschen Studienjahren des Ratsherrn Andreas Heusler". In: *BJ*, 1955, 40–63.

Max BURCKHARDT, "Der Ratsherr Andreas Heusler (1802–1868) als jugendlicher Patriot und Aufklärer". In: *BZ*, t. 91, 1991, p. 209–229.

Eduard HIS, "Ratsherr Andreas Heusler und seine Politik in der Basler Zeitung". In: *BZ*, t. 28, 1929, p. 249–317.

Huber (Wernhard)

Paul WERNLE, "Wernhard Huber, der helvetische Grossrat und Basler Dichter". In: *BZ*, t. 20,

1922, p. 59–126.

Iselin (Isaak)

*Dem Andenken Isaac Iselins. Zur Feier der Enthüllung seines Denkmals am 18. September 1891.* Hg. von der Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigen in Basel. Basel, Schweighauser, 1891.

Ulrich IM HOF, *Isaak Iselin. Sein Leben und die Entwicklung seines Denkens bis zur Auffassung der 'Geschichte der Menschheit' von 1764.* 2 volumes. Basel, Benno Schwabe, 1947.

Ulrich IM HOF, *Isaak Iselin /1728–1782/* (Nbl, 138). Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1960.

Ulrich IM HOF, *Isaak Iselin und die Spätaufklärung.* Bern & München, Francke, 1967.

Ferdinand SCHWARZ, *Isaak Iselins Jugend- und Bildungsjahre* (Nbl, 101). Basel, 1923.

Jung (Carl Gustav)

M. H. KÖLBING, "Wie Karl Gustav Jung Basler Professor wurde. Ein Beitrag zur Universitätsgeschichte". In: *Basler Nachrichten*, 26 septembre 1954, supplément *Sonntagsblatt*, n°39.

Klein (Wilhelm)

Fritz BRÄNDLIN, *Wilhelm Klein, Regierungsrat des Kantons Basel–Stadt und schweizerischer Nationalrat. Ein Lebensbild.* Basel, Emil Birkhäuser, 1907.

Kleinjogg

Fritz ERNST, *Kleinjogg der Musterbauer in Bildern seiner Zeit.* Zürich, 1935.

*Lob der Tätigkeit. Kleinjogg und die Zürcher Landwirtschaft am Vorabend des Industriezeitalters. Zum zweihundertsten Todesjahr Kleinjogg Gujers (1716–1785).* Zürich, Staatsarchiv, 1985.

Lavater (Johann Caspar)

Ernst STAEHELIN, "Johann Caspar Lavaters Deportation nach Basel im Jahre 1799". In: *BJ*, 1945, p. 31–58.

Legrand (Johann Lukas)

Hans BUSER, "Joh. Lukas Legrand, Direktor der Helvetischen Republik". Extrait de: *Basler Biographien*, hg. von Freunden vaterländischer Geschichte. Vol. 1. Basel, Benno Schwabe, 1900,

p. 233–288.

Merian (Christoph)

Gustav Adolf WANNER, *Christoph Merian, 1800–1858*. Basel & Stuttgart, Benno Schwabe, 1958.

Merian (Peter)

L. RÜTIMEYER, *Ratsherr Peter Merian*. Basel, Schulze, 1883.

Ochs (Peter)

Hans BARTH, *Untersuchungen zur politischen Tätigkeit von Peter Ochs während der Revolution und Helvetik*. Basel, 1926.

Nelly S. HOYT, "Peter Ochs, Aufklärer, Staatsmann, Verräter?" In: *BZ*, t. 87, 1987, p. 71–93.

Robert KOPP, "Peter Ochs". In: Jean Tulard (ed.), *Dictionnaire Napoléon*. Paris, Fayard, 1987, p. 1261.

Andreas STAEHELIN, *Peter Ochs als Historiker* (Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, 43). Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1952.

Gustav STEINER, "Der Einfluss Isaac Iselins auf Peter Ochs". In: *BJ*, 1921, p. – .

Gustav STEINER, "Die Herkunft des Basler Staatsmannes Peter Ochs". In: *BSt*, 1960, p. 82–95.

René TEUTEBERG, "Peter Ochs". In: R. T., *Berühmte Basler und ihre Zeit. Sieben Biographien*. Basel, Birkhäuser, 1976, p. 82–95.

Pestalozzi (Johann Heinrich)

Franz FÄH, *Heinrich Pestalozzis Beziehungen zu Basel*. Basel, 1896.

Ernst MARTIN, *Johann Heinrich Pestalozzi und die alte Landschaft Basel. Zur Wirkungsgeschichte der pestalozzischen Pädagogik*. Liestal, Kantonsverlag Baselland, 1986.

H. MORF, *Zur Biographie Pestalozzi's. Ein Beitrag zur Geschichte der Volkserziehung*. 4 volumes. Winterthur, Ziegler, 1868–1889.

Alfred RUFER, *Pestalozzi, die französische Revolution und die Helvetik*. Bern, Paul Haupt, 1928.

Sarasin (Jakob)

August LANGMESSER, *Jakob Sarasin, der Freund Lavaters, Lenzens, Klingers u. a. Ein Beitrag zur Geschichte der Genieperiode*. Zürich, E. Speidel, 1899.

Emil SCHAUB, "Jakob Sarasin, 1742–1802". In: E. S., *Geschichte der Familie Sarasin in Basel*. Vol. 1. Basel, 1914, p. 95–283.

/C/ R/udolf/ HAGENBACH, "J. J. Sarasin und seine Freunde. (Ein Beitrag zur Literaturgeschichte)". In: *Beiträge zur vaterländischen Geschichte*, Basel, t. 4, p. 1–103.

#### Schönbein (Christian Friedrich)

Georg W. A. KAHLBAUM, *Christian Friedrich Schönbein, 1799–1868. Ein Blatt zur Geschichte des 19. Jahrhunderts*. Vol. 1. Leipzig, Barth, 1899. /Extraits de l'ouvrage, sous le titre "Schönbeins erster Aufenthalt in Basel, 1828–1835", in: *Nationalzeitung*(Basel), n° 243, 15 octobre 1899, n° 17 octobre 1899, n° 245, 18 octobre 1899./

Georg W. A. KAHLBAUM, "Aus Christian Friedrich Schönbeins Leben". In: *BJ*, 1900, p. 205–227.

#### Socin (Berhard)

Bernhard RIGGENBACH, "Berhard Socin, ein Basler Ratsherr aus der ersten Hälfte des neunzehnten Jahrhunderts". Extrait de: *BJ*, 1889.

#### Spreng (Johann Jakob)

Adolf SOCIN, "Johann Jakob Spreng. Ein baslerischer Gelehrter und Dichter aus dem XVIII. Jahrhundert". In: *BJ*, 1893, p. 227–250.

#### Stapfer (Philipp Albert)

Rudolf LUGINBÜHL, *Philipp Albert Stapfer, helvetischer Minister der Künste und Wissenschaften (1766–1840)*. Basel, 1887.

Adolf ROHR, "Von den geistigen Voraussetzungen für Philipp Albert Stapfers helvetischen Erziehungsplan". In: *Argovia*, t. 72, 1960 (*Festgabe für Otto Mittler*), p. 227–241.

#### Thurneysen (Johann Jakob)

Martin GERMANN, *Johann Jakob Thurneysen der Jüngere, 1754–1803, Verleger, Buchdrucker und Buchhändler in Basel. Ein Beitrag zur Geschichte der Spätaufklärung in Basel und zur Geschichte des Eindringens der englischen und französischen Aufklärung im deutschen Sprachgebiet am Ende des 18. Jahrhunderts* (Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, 128).

Basel, 1973.

Troxler (Ignaz Paul Vital)

Eduard VISCHER, "Der versöhnte Troxler". In: *Argovia*, t. 72, 1960 (*Festgabe für Otto Mittler*), p. 324–337.

Tscharner (Vincent Bernard de)

Enid STOYE, *Vincent Bernard de Tscharner, 1728–1778. A Study of Swiss Culture in the Eighteenth Century*. Fribourg (Suisse), 1954.

Usteri (Leonhard)

Heiner PETER, *Leonhard Usteri, 1741–1789, Freund Rousseaus und Gründer der Zürcher Töchterschule*. Zürich, 1965.

Vinet (Alexandre)

Eugène RAMBERT, *Alexandre Vinet. Histoire de sa vie et de ses ouvrages*. Lausanne, Bridel, 1875.

Paul ROCHES, "Alexandre Vinet en mission politique". In: *BJ*, 1910, p. 186–232.

Paul ROCHES, "L'activité pédagogique de Vinet à Bâle". In: *Oeuvres d'Alexandre Vinet. Série 2, vol. 1* (éd. Philippe Bridel). Lausanne & Bâle, 1925, p. 497–654.

SAINT-RENE TAILLANDIER /René Gaspard Ernest Taillandier, dit/, "Le libéralisme chrétien. Alexandre Vinet, sa vie et ses oeuvres". In: *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1864, p. 362–395.

Ernst STAEHELIN, "Alexandre Vinet als Literarhistoriker, Prediger und politischer Schriftsteller während seiner Basler Zeit. Gedenkrede". In: Adolf Portmann, Ernst Staehelin, *Alexandre Vinet. Reden, gehalten an der am 2. Mai 1947 veranstalteten Feier zur hundertsten Wiederkehr seines Todestages* (Basler Universitätsreden, 21). Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1947.

Vischer (Wilhelm)

Eduard VISCHER, *Wilhelm Vischer, Gelehrter und Ratsherr, 1808–1874, im Spiegel seiner Korrespondenz mit Rudolf Rauchenstein* (Studien zur Geschichte der Wissenschaften in Basel, 6). Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1958.

Wackernagel (Wilhelm)

Konrad KETTIG, "Wilhelm Wackernagel. Schicksal eines Berliner Demagogen von 1819". In: *Der Bär von Berlin*, Jahrbuch des Vereins für die Geschichte Berlins, 1960, p. 7–27.

Edw. SCHRÖDER, "Wilhelm Wackernagel". In: *Allgemeine deutsche Biographie*. Vol. 40. Leipzig, Duncker & Humblot, 1896, p. 460–465.

J/akob/ W/ACKERNAGEL/, *Zur Erinnerung an die Basler Zeit von Wilhelm Wackernagel, 19. April 1833 bis 21. Dezember 1869*. Basel, den 19. April 1933.

Rudolf WACKERNAGEL, *Wilhelm Wackernagel. Jugendjahre, 1806–1833*. Basel, C. Detloff, 1885.

Gustaf Adolf WANNER, "Wilhelm Wackernagels bleibende Spuren". In: *Basler Nachrichten*, n° 540, 1969, p. 7 A–C.

### 10. Voyages

Wilhelm BODE, *Goethes Schweizer Reisen*. Leipzig, H. Haessel, 1922.

Max BURCKHARDT, "Europäische Notabilitäten auf der Durchreise in Basel. Ein Einblick in das alte Gästebuch der Basler Universitätsbibliothek". In: *BZ*, t. 71, 1971, p. 203–250.

Claude PICHOIS, "Basel im Urteil und Erlebnis französischer Schriftsteller". In: *National-Zeitung*, n° 375, 16 août 1964, *Sonntagsbeilage*.

Claude PICHOIS, "Nouveaux aspects de l'image de Bâle dans les lettres françaises, de la Révolution à nos jours". In: *Discordia concors. Festgabe für Edgar Bonjour zu seinem siebenzigsten Geburtstag am 21. August 1968*. Vol. 2. Basel & Stuttgart, Helbing & Lichtenhahn, 1968, p. 713–722.

H. SOMMER, "Deutsche Schweizerreisen in der 1. Hälfte des 19. Jahrhunderts". In: Werner Näf (ed.), *Deutschland und die Schweiz in ihren kulturellen und politischen Beziehungen während der 1. Hälfte des 19. Jahrhunderts*. Bern, Herbert Lang, 1936, p. 5–51.

Hedwig WÄBER, *Die Schweiz des 18. Jahrhunderts im Urteil ausländischer Reisender. Das staatliche Leben*. Thèse de doctorat, Bern, 1907. /La version imprimée ne comprend que la 1e partie de l'étude./

Gustaf Adolf WANNER, *Berühmte Gäste in Basel*. Basel, Buchverlag der Basler Zeitung /vers 1980/.

### 11. Enseignement primaire et secondaire

Paul BURCKHARDT, *Geschichte der Töchterschule in Basel, besonders während der ersten Jahrzehnte ihres Bestehens*. Basel, 1906.

Theophil BURCKHARDT-BIEDERMANN, *Die gymnasialen Anstalten Basels*. Extrait de: *4. Jahresheft des Vereins schweizerischer Gymnasiallehrer*. Aarau, Sauerländer, 1872.

Theophil BURCKHARDT-BIEDERMANN, *Die Gymnasien in Basel am Ende des 18ten Jahrhunderts (1766 bis 1800)*. Basel, Schweighauser, 1873.

Theophil BURCKHARDT-BIEDERMANN, *Geschichte des Gymnasiums zu Basel*. Basel, Birkhäuser, 1889.

Elisabeth FLUELER, *Die Geschichte der Mädchenbildung in der Stadt Basel* (Nbl, 162). Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1984.

J. W. HESS, "Die Gemeindeschulen der Stadt Basel in den Jahren 1817–1822". In: *BJ*, 1884, p. 104–134.

J. W. HESS, "Die Knabengemeindeschulen der Stadt Basel in den Jahren 1825–1835". In: *BJ*, 1889, p. 172–206.

Friedrich MEYER, *Das Humanistische Gymnasium Basel, 1889–1989*. Basel, Schwabe, 1989.

Alois KOCHER, "Die Katholische Schule zu Basel. Von den Anfängen bis zur Aufhebung 1884". In: *BZ*, t. 75, 1975, p. 121–219.

Markus LOCHER, *Den Verstand von unten wirken lassen. Schule im Kanton Baselland 1830–1863* (Quellen und Forschungen zur Geschichte und Landeskunde des Kantons Baselland, 23). Liestal, Kantonale Schul- und Büromaterialverwaltung Baselland, 1985. /Thèse de doctorat, Basel./

Eduard SCHWEIZER, "Das Basler Kirchen- und Schulgut in seiner Entwicklung bis zur Gegenwart". In: *BZ*, t. 9, 1910, p. 177–346.

Eduard VISCHER, *Die Wandlungen des Verhältnisses der Schule zu Kirche und Staat in Basel von der Mitte des 18. bis gegen das Ende des 19. Jahrhunderts*. Zürich, 1931, Dissertations-Druckerei Gebr. Leemann. /Thèse de doctorat, Basel. A également paru dans la série "Schweizer Studien zur Geschichtswissenschaft" (vol. 25), Zürich, Leemann, 1931./

Eduard ZINGG, *Das Schulwesen auf der Landschaft Basel nach den amtlichen Berichten an das Erziehungs-Comité vom März 1798*. Liestal, Lüdin, 1898.

## 12. Université

### Bâle

Edgar BONJOUR, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart, 1460–1960*. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1960. /2e éd., 1971./

Edgar BONJOUR, "La fondation de l'Université de Bâle: coup d'audace de quelques érudits". In: E. B., *Die Schweiz und Europa*. Vol. 5. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1977, p. 405–408.

Albrecht BURCKHARDT, *Ueber den Zustand der Universität Basel im 17. und 18. Jahrhundert*. Basel, Basler Berichthaus, 1910.

Albrecht BURCKHARDT, "Über die Wahlart der Basler Professoren im 18. Jahrhundert". Extrait de: *BZ*, t. 15, 1916.

Eduard HIS, *Basler Gelehrte des 19. Jahrhunderts*. Basel, Benno Schwabe, 1941.

Georg Samuel KOPRIO, *Basel und die eidgenössische Universität* (Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, 87). Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1963.

Alfred LABHARDT, "Geschichte der Kollegengebäude der Universität Basel, 1460–1936". In: *Festschrift der Universität Basel zur Einweihung des neuen Kollegienhauses am 10. Juni 1939*. Basel, Braus–Riggenbach, 1939, p. 4–91.

Rudolf LUGINBÜHL, "Die Basler Hochschule während der Helvetik". In: *BJ*, 1888.

Erwin RUCK, *Die Rechtsstellung der Basler Universität* (Basler Universitätsreden, 1). Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1930.

Otto SPIESS, "Die Basler Universität im Ausgang des 18. Jahrhunderts". In: *BJ*, 1935, p. 70–106.

Andreas STAEHELIN, "Die Universität Basel am Anfang des 19. Jahrhunderts, ihr Verhältnis zum Staat und ihre Reorganisation im Jahre 1818". In: *BZ*, t. 52, 1953, p. 109–137.

André STAEHELIN, "Le Bâle d'Erasmus, de Castellion et des naturalistes Bauhin et Platter". In: *Cahiers de l'Université radiophonique internationale*, 1957, p. 64–68.

Andreas STAEHELIN, *Geschichte der Universität Basel, 1632–1818* (Studien zur Geschichte der Wissenschaften in Basel, 4 et 5). 2 volumes. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1957.

Andreas STAEHELIN, *Geschichte der Universität Basel, 1818–1835* (Studien zur Geschichte der Wissenschaften in Basel, 7). Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1959.

Andreas STAEHELIN (ed.), *Professoren der Universität Basel aus fünf Jahrhunderten. Bildnisse und Würdigungen*. Basel, Reinhardt, 1960.

Albert TEICHMANN, *Die Universität Basel in den fünfzig Jahren seit ihrer Reorganisation im Jahre 1835*. Basel, Schulze (L. Reinhardt), 1885.

Rudolf THOMMEN, "Die Rektoren der Universität Basel von 1460–1910". In: *Festschrift zur Feier des 450jährigen Bestehens der Universität Basel*. Basel, 1910.

Rudolf THOMMEN, "Zensur und Universität in Basel bis 1799". In: *BJ*, 1944, p. 49–82.

*Universität Basel 1460–1960*. N° spécial de: *Schweizerische Hochschulzeitung*, t. 33, 1960.

Wilhelm VISCHER, *Geschichte der Universität Basel von der Gründung 1460 bis zur Reformation 1529*. Basel, H. Georg, 1860.

Jacob WACKERNAGEL sen., *Stadt und Universität Basel*. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1930.

Rudolf WACKERNAGEL, "Die dritte Säcularfeier der Universität Basel 1760". In: *BJ*, 1887, p. 1–40.

#### Contexte suisse et international

Edgar BONJOUR, "Zum hundertsten Stiftungstag der Berner Hochschule". In: E. B., *Die Schweiz und Europa*. Vol. 1. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1958, p. 419–427.

Richard FELLER, *Die Universität Bern 1834–1934. Dargestellt im Auftrag der der Unterrichtsdirektion des Kantons Bern und des Senats der Universität Bern*. Bern & Leipzig, Haupt, 1935.

Ernst GAGLIARDI, Hans NABHOLZ, Jean STROHL, *Die Universität Zürich 1833–1933 und ihre Vorläufer. Festschrift zur Jahrhundertfeier*, hg. vom Erziehungsrate des Kantons Zürich. Zürich, Erziehungsdirektion, 1938.

Ulrich IM HOF, "Die hohen Schulen der reformierten Schweiz im 18. Jahrhundert". In: *Schweizer Beiträge zur allgemeinen Geschichte*, t. 15, 1957, p. 111–133.

Ulrich IM HOF, "Die schweizerischen Varianten der kleindeutschen Universität. Zum Problem der ausländischen Einflüsse auf das schweizerische Hochschulwesen im 19. Jahrhundert". In: *Festgabe für Hans von Greyerz*. Bern, Lang, 1967, p. 593–623.

Stephen d'IRSAY, *Histoire des universités françaises et étrangères, des origines à nos jours*. 2 volumes. Paris, Picard, 1933–1935.

Eberhard KESSEL, "Wilhelm von Humboldt und die deutsche Universität". In: *Studium generale*, t. 8, 1955, p. 409–425.

René KÖNIG, *Vom Wesen der deutschen Universität*. Berlin, Die Runde, 1935. /Réimpression Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1970./

Rudolf KÖPKE, *Die Gründung der Königlichen Friedrich–Wilhelms–Universität zu Berlin*. Berlin, Gustav Schade, 1860.

Max LENZ, *Geschichte der Königlichen Friedrich–Wilhelms–Universität zu Berlin*. Halle, Verlag und Buchhandlung des Waisenhauses, 1910.

Friedrich PAULSEN, *Die deutschen Universitäten und das Universitätsstudium*. Berlin, A. Asher, 1902.

Friedrich PAULSEN, *Geschichte des gelehrten Unterrichts auf den deutschen Schulen und Universitäten vom Ausgang des Mittelalters bis zur Gegenwart. Mit besonderer Rücksicht auf den klassischen Unterricht*. Vol. 2. 2e éd. Leipzig, 1897. /3e éd.: Berlin & Leipzig, W. de Gruyter, 1921./

Otto VOSSLER, "Humboldts Idee der Universität". In: *Historische Zeitschrift*, t. 178, 1954, p. 251–268.

#### Bibliothèque publique et universitaire de Bâle

Th. BÄSCHLIN, "Aus einem Fremdenbuche der Öffentlichen Bibliothek der Stadt Basel". In: *BJ*, 1906, p. 193–202.

Max BURCKHARDT, "Vom Wachstum der Basler Universitätsbibliothek, aus den ersten Anfängen bis in die Gegenwart". In: *Schweizerische Hochschulzeitung*, t. 33, 1960 (n° spécial *Universität Basel 1460–1960*), p. 76–99.

Andreas HEUSLER, *Geschichte der Öffentlichen Bibliothek der Universität Basel. Programm zur Rektoratsfeier der Universität Basel*. Basel, 1896, Universitätsbuchdruckerei von Fr. Reinhardt. /Faux-titre: *Festschrift zur Einweihung der Bibliothek in Basel am 6. November 1896*./

Karl SCHWARBER, "Die Oeffentliche Bibliothek der Universität". In: *Basel. Stadt und Land*. Basel, Schwabe, 1937, p. 155–161.

Karl SCHWARBER, "Die Entwicklung der Universitätsbibliothek zu Basel". Extrait de: *Basler Studentenschaft*, t. 25, fasc. 5, 1944.

#### Histoire des disciplines universitaires

Albert BARTH, Ernst TAPPOLET, "Die romanische Philologie an der Universität Basel, 1680–1914". Extrait de: *Romanischer Jahresbericht*, t. 13, 1915.

Karl BARTH, *Die protestantische Theologie im neunzehnten Jahrhundert. Ihre Vorgeschichte und ihre Geschichte*. Zollikon (Zürich), Evangelischer Verlag, 1947.

Albrecht BURCKHARDT, *Geschichte der Medizinischen Fakultät zu Basel, 1460–1900*. Basel, Reinhardt, 1917.

Josef DÜNNINGER, "Geschichte der deutschen Philologie". In: Wolfgang Stammeler (éd.), *Deutsche Philologie im Aufriss*. 2e éd. Berlin, Erich Schmidt, 1957, p. 83–222.

E. FUETER, *Geschichte der exakten Wissenschaften in der schweizerischen Aufklärung, 1680–1780*. Aarau & Leipzig, Sauerländer, 1941.

Karl Rudolf HAGENBACH, *Die Theologische Schule Basels und ihre Lehrer von Stiftung der Hochschule 1460 bis zu Dewette's Tod 1849*. Basel, Schweighauser, 1860.

Wilhelm HIS, "Zur Geschichte des anatomischen Unterrichts in Basel". In: *Gedenkschrift zur Eröffnung des Vesalianums, der neu errichteten Anstalt für Anatomie und Physiologie in Basel, 28. Mai 1885*. Leipzig, von Veit, 1885.

Otto MARTI, *Entstehung und Entwicklung der Basler Anatomischen Sammlung, 1543–1943*. Thèse de doctorat, Basel, 1949.

Jörg Jochen MÜLLER, *Germanistik und deutsche Nation (1806–1848). Zur Konstitution bürgerlichen Bewusstseins* (Literaturwissenschaft und Sozialwissenschaften, 2). Stuttgart, Metzler, 1974.

Hermann PAUL, "Geschichte der germanischen Philologie". In: H. P. (éd.), *Grundriss der germanischen Philologie*. 2e éd. Vol. 1. Strasbourg, Trübner, 1901, p. 9–158.

Rudolf von RAUMER, *Geschichte der germanischen Philologie, vorzugsweise in Deutschland* (Geschichte der Wissenschaften in Deutschland, Neuere Zeit, 9). München, Oldenbourg, 1870.

Friedrich RINTELEN, "Die Medizinische Fakultät der Universität Basel". in: *BSt*, 1970, p. 164–181.

Andreas SPEISER, *Die Basler Mathematiker /Jakob Bernoulli, Johann Bernoulli, Daniel Bernoulli, Leonhard Euler/* (Nbl, 117). Basel, 1939.

Eberhard VISCHER, "Die Lehrstühle und der Unterricht an der theol. Fakultät Basels seit der Reformation". In: *Festschrift zur Feier des 450jährigen Bestehens der Universität Basel*. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1910, p. 111–242.

Gerhard WOLF-HEIDEGGER, "Geschichte der Medizin in Basel". In: *Denkschrift zur Erinnerung an die vor 2000 Jahren erfolgte Gründung der Colonia Raurica, 44 v. Chr. – 1957 n. Chr.* Olten, Basel & Lausanne, Urs Graf, 1957, p. 181–194.

### 13. Vie estudiantine

*Die farbentragenden Verbindungen an der Universität Basel. Festschrift des Delegierten-Convents zum 500jährigen Bestehen der Universität Basel.* Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1960.

Friedrich SCHULZE, Paul SZYMANK, *Das deutsche Studententum von den ältesten Zeiten bis zur Gegenwart 1931.* 4e éd. München, Verlag für Hochschulkunde, 1932.

#### Société de Zofingue

D. BARTH, Max BURCKHARDT, Olof GIGON, *Der Schweizerische Zofingerverein*, Im Auftrag de Centralausschüsse bearbeitet. 1819–1935. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1935.

Ulrich BERINGER, *Geschichte des Zofingervereins.* 2 volumes. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1895–1907.

Charles GILLIARD, *La Société de Zofingue.* Lausanne, Georges Bridel, 1919. / 2e éd., augmentée d'un appendice par Louis Junod: Lausanne, Payot, 1946./

*Mitglieder-Verzeichnis der Sektion Basel des Zofingervereins, 1820–1894.* Basel, Kreis, 1894.

*Mitglieder-Verzeichnis der Sektion Basel des Zofinger-Vereins, 1821–1902.* Basel, Kreis, 1902.

*Der Schweizerische Zofingerverein, 1819–1969. Eine Darstellung.* Hg. vom Schweizerischen Zofingerverein und vom Schweizerischen Altzofingerverein. Bern, Wyss, 1969.

Andreas STAEHELIN, "150 Jahre Sektion Basel des Schweizerischen Zofingervereins, 1821–1971". In: *Basler Nachrichten*, n° 250, 20 juin 1971, supplément *Sonntagsblatt*.

*Der Zofinger-Verein schweizerischer Studirender in Basel an die Vereins-Abtheilungen in andern Kantonen. Auf Verlangen achtbarer Männer öffentlich bekannt gemacht.* Basel, Felix Schneider, 1831.

### 14. Néohumanisme

Adolf BECKER, *Der Neuhumanismus. Sein Ursprung und seine Entwicklung in Deutschland. Ein Beitrag zur Geschichte des deutschen Bildungswesens.* Vacha an der Werra, Erich Homuth, 1924.

Max BURCKHARDT, "Die Bildungsbestrebungen des bürgerlichen Zeitalters und der Humanismus des neunzehnten Jahrhunderts". In: *Basel. Denkschrift zur Erinnerung an die vor 2000 Jahren erfolgte Gründung der Colonia Raurica, 44 v. Chr. – 1957 n. Chr.* 2e éd. Olten, Basel & Lausanne, Urs Graf, 1957, p. 203–211.

Thomas GELZER, "Der Neuhumanismus und das klassische Altertum im Basel des 19. Jahrhunderts". In: *Basler Nachrichten*, 18 août 1957, supplément *Sonntagsblatt*, n° 33.

Manfred LANDFESTER, *Humanismus und Gesellschaft im 19. Jahrhundert. Untersuchungen zur politischen und gesellschaftlichen Bedeutung der humanistischen Bildung in Deutschland*. Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1988.

Clemens MENZE, *Die Bildungsreform Wilhelm von Humboldts*. Hannover, Hermann Schroedel, 1975.

Walther REHM, *Griechentum und Goethezeit. Geschichte eines Glaubens*. 3e éd. Bern, Francke, 1952.

Andreas STAEHELIN, "Die Anfänge des Neuhumanismus in Basel. Ein Beitrag zur Basler Bildungsgeschichte". In: *BSt*, 1960, p. 140–157.

### 15. Belles-lettres

Wolfgang BENDER, *J. J. Bodmer / J. J. Breitinger* (Sammlung Metzler, 113). Stuttgart J. B. Metzler, 1973.

Eduard BODEMANN, *Julie von Bondeli und ihr Freundeskreis*. Hannover, Hahn, 1874.

Emil ERMATINGER, *Wieland und die Schweiz*. Frauenfeld & Leipzig, Huber, 1924.

Emil ERMATINGER, *Dichtung und Geistesleben der deutschen Schweiz*. München, Beck, 1933.

Albert GESSLER, "Peter Ochs als Dramatiker". In: *BJ*, 1894, p. 106–186.

Philippe GODET, *Histoire littéraire de la Suisse française*. 2e éd., revue et augmentée. Paris, Fischbacher, 1895.

K. E. HOFFMANN, *Basler Dichterstätten*. Hg. im Auftrage der Kommission zur Förderung des heimischen Schrifttums in Basel. 2e éd. Basel, Benno Schwabe, 1947. /1e éd. 1934./

Hans Otto HORCH, *Das Wunderbare und die Poetik der Frühaufklärung: Gottsched und die*

*Schweizer* (Erträge der Forschung, 262). Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1988.

Ernst JENNY, *Basler Dichtung und Basler Art im 19. Jahrhundert* (Nbl, 105). Basel, 1927.

J. KELLER, "Goethe im Kreise Isaak Iselins". In: *Goethe-Jahrbuch*, t. 6, 1885, p. 84–95.

Fritz LÖWENTHAL, "Beiträge zur Entstehung und Würdigung der Satire *Plimplamlasko, der hohe Geist (heut Genie)*". In: *Euphorion*, t. 22, 1918, p. 287–302.

Walter MUSCHG, "Gotthelf und Basel". In: *BJ*, 1954, p. 75–130.

Gonzague de REYNOLD, *Histoire littéraire de la Suisse au XVIIIe siècle*. 2 vol. Lausanne, Bridel, 1909–1912.

Herbert SCHÖFFLER, *Das literarische Zürich 1700–1750*. Frauenfeld, 1925.

Adolf SOCIN, *Basler Mundart und Basler Dichter* (Nbl, 74). Basel, 1896.

Rudolf SUTER, *Die baseldeutsche Dichtung vor H. P. Hebel. Basler Mundart und Mundartforschung im 17. und 18. Jahrhundert*. Basel, 1949 (thèse de doctorat).

Hans WERTHMÜLLER, *Tausend Jahre Literatur in Basel*. Basel, Boston & Stuttgart, Birkhäuser, 1980.

#### Hebel (Johann Peter)

Wilhelm ALTWEGG, *Johann Peter Hebel*. Frauenfeld & Leipzig, Huber, 1935.

Dieter ARENDT, "Dialektpoesie als Weltliteratur. Johann Peter Hebels Alemannische Gedichte". In: *Schweizer Monatshefte*, 1989, fasc. 3, p. 219–234.

C. J. BURCKHARDT, *Ein Vormittag beim Buchhändler*. Basel, 1943.

Hans BÜHLER, "Das Geburtshaus von Johann Peter Hebel am Totentanz". In: *BJ*, 1966, p. 7–12.

Uli DÄSTER, *Johann Peter Hebel in Selbstzeugnissen und Bilddokumenten*. Reinbek bei Hamburg, 1973.

Albert GESSLER, "Basel in Hebels Werken". In: *BJ*, 1899, p. 248–277.

Martin HEIDEGGER, *Hebel, der Hausfreund*. Pfullingen, Neske, 1957. /Reproduit dans R. Kawa (ed.), *Interpretationen zu Johann Peter Hebel*. Stuttgart, Klett, 1981./

Rolf Max KULLY, *Johann Peter Hebel* (Sammlung Metzler, 80). Stuttgart, J. B. Metzler, 1969.

Fritz LIEBRICH, *J. P. Hebel und Basel*. Basel, Helbing & Lichtenhan, 1926.

Robert MINDER, "Heidegger und Hebel, oder Die Sprache von Messkirch". In: R. M., *Dichter in der Gesellschaft. Erfahrungen mit deutscher und französischer Literatur*. Frankfurt am Main, Insel-Verlag, 1966, p. 210–264.

Robert MINDER, "Hebel, der erasmische Geist, oder Nützliche Anleitung zu seiner Lektüre". In: J. P. Hebel, *Werke*. Hg. von Eberhard Meckel. Vol. 1. Frankfurt am Main & Leipzig, Insel-Verlag, 1968, p. III–XLIV.

Walther REHM, *Goethe und Hebel* (Freiburger Universitätsreden, 7). Freiburg im Breisgau, Selbstverlag der Universität, 1949.

Hans TRÜMPY, "Volkstümliches und Literarisches bei J. P. Hebel". In: *Wirkendes Wort*, t. 20, 1970, p. 1–19.

Louis WIESMANN, "Johann Peter Hebels Standort im Ablauf der Literaturgeschichte". In: *Nationalzeitung*, Basel, 9 mai 1965, *Sonntagsbeilage*.

Wilhelm ZENTNER, *Johann Peter Hebel*. Karlsruhe, C. F. Müller, 1965.

### 16. *Vie musicale*

A/lfred/ GAMS, *Der Basler Männerchor, 1826–1926. Denkschrift zur Jahrhundertfeier*. Im Auftrage des Vereins verfasst. Basel, E. Birkhäuser, 1927.

Peter HOLSTEIN, " 'Z'Basel an mi'm Rhi' ". In: *BSt*, 1973, p. 71–100.

Gertrud LENDORFF, "Die Ursprünge des Basler Musiklebens". In: *BSt*, 1877, p. 53–58.

Wilhelm MERIAN, *Basels Musikleben im XIX. Jahrhundert*. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1920.

Paul MEYER, "Basels Concertwesen im 18. und zu Anfang des 19. Jahrhunderts". In: *BJ*, 1884, p. 181–236.

Paul MEYER, "Basels Concertwesen 1804–1875". In: *BJ*, 1890, p. 76–111.

Fritz MOLEL, "Schweizerische Musik im Basler Konzertleben früherer Zeit". In: *BSt*, 1963, p. 148–171.

Karl NEF, "Die Musik in Basel, von den Anfängen im 9. bis zur Mitte des 19. Jahrhunderts". In: *Sammelbände der Internationalen Musikgesellschaft*, t. 10, 1908–1909, p. 532–563.

Arnold NIGGLI, *Die Schweizerische Musikgesellschaft*. Zürich, Hug, 1886.

Edgar REFARDT, "Biographische Beiträge zur Basler Musikgeschichte". In: *BJ*, 1920, p. 57–104.

Edgar REFARDT, "Die Programme der von Ernst Reiter geleiteten Sinfoniekonzerte". In: *BJ*, 1926, p. 171–232.

Edgar REFARDT, "Die Musik in Basel". In: *Basel. Denkschrift zur Erinnerung an die vor 2000 Jahren erfolgte Gründung der Colonia Raurica, 44 v. Chr. – 1957 n. Chr.* 2e éd. Olten, Basel & Lausanne, Urs Graf, 1957, p. 279–282.

K. F. RIEBER, *Alte Weisen zu den Alemannischen Gedichten J. P. Hebels. Zum 100. Todestag des Dichters*. Kandern & Baden, Umbach, 1926.

Hans Peter SCHANZLIN, *Basels private Musikpflege im 19. Jahrhundert* (Nbl, 139). Basel, 1961.

Rudolf THOMMEN, *Festschrift zur Feier des hundertjährigen Bestehens des Basler Gesangvereins, 1824–1924*. Basel, Kreis, 1924.

Eduard WÖLFFLIN, *Das Collegium musicum und die Concerte in Basel*. S. 1., s. d. /Brochure in 8° de II + 52 p., postérieure à mai 1858 (v. p. 1, note 1)./

### 17. Théâtre

L. August BURCKHARDT, "Geschichte der dramatischen Kunst zu Basel". In: *Beiträge zur vaterländischen Geschichte*, Basel, t. 1, 1839, p. 169–212.

Herbert EICHHORN, *Konrad Ernst Ackermann. Ein deutscher Theaterprinzpal* (Die Schaubühne, 64). Emsdetten, Lechte, 1965.

Max FEHR, "Die wandernden Theatertruppen in der Schweiz". Extrait de: *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Theaterkultur*, t. 18, 1948. Einsiedeln, 1949.

Marie-Jeanne HEGER-ÉTIENVRE, "Théâtre et société: la querelle des spectacles du dimanche à Bâle (1842–1846)". In: *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, t. 7, 1975, p. 201–210.

Ernst JENNY, "Das alte Basler Theater auf dem Blömlin". In: *BJ*, 1908, p. 1–68.

Ernst JENNY, "Basels Komödienwesen im 18. Jahrhundert". In: *BJ*, 1919, p. 177–248.

K. G. KACHLER, "Zur Geschichte des Theaterbaus in der Schweiz. Vom höfischen Barocktheater bis zu den Reformen seit dem Klassizismus (in soziologischer und architektonischer Hinsicht)" In: *Stadtheater Basel einst und jetzt, 1807 – 1834 – 1875 – 1909 – 1975. Eine Dokumentation anlässlich der Eröffnung des neuen Hauses im Oktober 1975*. Vol. spécial de: *Schweizer Theaterjahrbuch*, hg. von der Schweizerischen Gesellschaft für Theaterkultur, t. 38–39. Bern,

Theaterkultur-Verlag, 1975, p. 11–192.

Paul LANG, *Bühne und Drama der deutschen Schweiz im XIX. und beginnenden XX. Jahrhundert*. Zürich, Orell & Füssli, 1924.

Berthold LITZMANN, *Friedrich Ludwig Schröder. Ein Beitrag zur deutschen Litteratur- und Theatergeschichte*. Hamburg & Leipzig, Voss, 1890.

Eugen MÜLLER, *Eine Glanzzeit des Zürcher Stadttheaters: Charlotte Birch-Pfeiffer, 1837–1843*. Zürich, 1911.

Eugen MÜLLER, *Schweizer Theatergeschichte*. Zürich & New York, Oprecht, 1944.

Martin SCHMASSMANN, *Das Basler Stadttheater*. Thèse de doctorat, Wien, 1970 (multigr.).

Rudolf SCHWABE, "Das Basler Theater". In: *Basel. Stadt und Land. Ein aktueller Querschnitt*. Basel, Benno Schwabe, 1937, p. 137–140.

Rudolf SCHWABE, *Stadttheater Basel, 1834 – 1934 – 1959. Festschrift zur Feier des 125jährigen Bestehens des Basler Stadttheaters*. Hg. im Auftrag der Genossenschaft des Basler Stadttheaters. Basel, Pharos-Verlag, 1959.

Armand STREIT, *Geschichte des bernischen Bühnenwesens vom XV. Jahrhundert bis auf unsere Zeit*. 2 vol. Bern, 1873–1874.

Fritz WEISS, *Das Basler Stadttheater, 1834–1934. Die Spielpläne. Die künstlerischen Leiter. Das darstellende Personal. Mit einem Anhang: Theaterkommissionen, Subventionen*. Basel, Benno Schwabe, 1934.

## 18. Beaux-arts

### Bäle

Gottlieb BISCHOFF, *Peter Vischer* (Neujahrsblatt der Basler Künstlergesellschaft für das Jahr 1864). Basel, 1864.

Paul-Henry BOERLIN, "Das Basler Sommercasino". In: *BJ*, 1956, p. 162–186.

Paul-Henry BOERLIN, "Der Basler Prediger-Totentanz". Extrait de: *Unsere Denkmäler*, Basel, t. 17, 1966, p. 128–140.

Paul-Henry BOERLIN, "Emilie Linder: Painter and Patroness of the Arts". In: *Art in Basle*. Fascicule d'*Apollo*, n° 178, 1976, p. 65–69.

Rolf BRÖNNIMANN, "Basle Architecture of the Nineteenth Century". In: *Art in Basle*. Fascicule d'*Apollo*, n° 178, 1976, p. 70–75.

Achilles BURCKHARDT, "Abbruch des Todtentanzes in Basel". In: *BJ*, 1883, p. 174–201.

Max BURCKHARDT, "Zur Geschichte des St. Jakobsdenkmals und des St. Jakobsfestes". In: *BJ*, 1939, p. 94–126.

Albert BURCKHARDT-FINSLER, "Basels bauliche Entwicklung im 19. Jahrhundert". In: *BJ*, 1901, p. 259–279, et 1903, p. 207–258.

Daniel BURCKHARDT-WERTHEMANN, "Emanuel Büchel. Ein Beitrag zur Basler Kunstgeschichte des XVIII. Jahrhunderts". In: *BJ*, 1894, p. 187–219.

Daniel BURCKHARDT-WERTHEMANN, "Die baslerischen Kunstsammler des 18. Jahrhunderts". Supplément à: *Basler Kunstverein, Jahresberichte 1901–1902*. Basel, 1902–1903.

Daniel BURCKHARDT-WERTHEMANN, "Ein Bildnis des Malers Peter Birmann". In: *BJ*, 1903, p. 198–206.

Daniel BURCKHARDT-WERTHEMANN, "Der Klassizismus in Basel". Supplément à: *Jahresbericht der Öffentlichen Kunstsammlung in Basel*, 58, Neue Folge, 1 (Berichterstattung über das Jahr 1904). Basel, 1905.

Daniel BURCKHARDT-WERTHEMANN, "Basler Kunst dilettanten vergangener Zeiten". Supplément à: *Basler Kunstverein, Jahresbericht 1905*. Basel, 1906.

/Daniel BURCKHARDT-WERTHEMANN,/ "Zur Erinnerung an eine alt-baslerische Gemäldegalerie". In: *Basler Nachrichten*, n° 83, 26 mars 1909, 1. Beilage.

Daniel BURCKHARDT-WERTHEMANN, "Das baslerische Landgut vergangener Zeiten". Supplément à: *Basler Kunstverein, Jahresbericht 1911*. Basel, 1912.

Daniel BURCKHARDT-WERTHEMANN, "Wie der Barockstil in Basel seinen Einzug gehalten hat". Supplément à: *Basler Kunstverein, Jahresbericht 1913*. Basel, 1914.

Daniel BURCKHARDT-WERTHEMANN, "Baslerisches Kunstleben im Bannkreis der Romantik". Supplément à: *Basler Kunstverein, Jahresbericht 1914*. Basel, 1915.

Daniel BURCKHARDT-WERTHEMANN, *Blätter der Erinnerung an baslerische Landsitze*. Basel, 1938.

Dorothea CHRIST, "Die Basler Künstlergesellschaft". In: *Maler und Bildhauer der Basler Künstlergesellschaft, 1850–1950. Ausstellungskatalog*. Kunsthalle, Basel. Basel, Schwabe, 1980, p. 4–17.

Otto FISCHER, "Geschichte der öffentlichen Kunstsammlung". In: *Oeffentliche Kunstsammlung Basel. Festschrift zur Eröffnung des Kunstmuseums*. Basel, E. Birkhäuser, 1936, p. 7–118.

Andres FURGER-GUNTI, "Ausgraben, sammeln, präsentieren". In: *Basler Zeitung*, 15 février 1986, supplément *Basler Magazin*, p. 1-2.

Paul GANZ, Préface à: *Meisterwerke der Öffentlichen Kunstsammlung in Basel. 227 Abbildungen* (Meisterwerke der bedeutendsten Galerien Europas, 10). München, Franz Hanfstaengl, 1924.

Paul Leonhard GANZ, *Die Sandgrube. Von einem Basler Landsitz zum Kantonalen Lehrerseminar*. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1961.

Paul Leonhard GANZ, "Marquard Woher (1760-1830). Panorama der Stadt Thun und ihrer Umgebung". In: *Bericht der Gottfried-Keller-Stiftung 1960-1962*, Zürich, 1963, p. 81-101.

Georg GERMANN, "Baukultur in Basel 1770-1920". In: *Unsere Denkmäler*, Basel, t. 28, 1977, p. 136-159.

Georg GERMANN, Dorothea HUBER (ed.), "Der Bau des alten Museums in Basel (1844-1849)". In: *BZ*, t. 78, 1978, p. 5-30. /Travail collectif d'un groupe de neuf étudiants avancés./

Veronika HÄNGGI-GAMPP, "Das erste Basler St. Jakobsdenkmal". In: *BZ*, t. 83, 1983, p. 127-173.

Annie HAGENBACH, *Basel im Bilde seiner Maler, 1770-1870*. Basel, B. Wepf, 1939.

Peter HEMAN (ed.), *Bauten und Bilder aus Basels Kulturgeschichte, 1019 bis 1919*. Basel, Peter Heman, 1986.

Eduard HIS, "Der Miniaturmaler Friedrich Ochs gen. His, 1782-1844". In: *BJ*, 1938, p. 40-60.

Ed/uard/ HIS-HEUSLER, Wilhelm HIS-VISCHER, "Der Namenswechsel der Söhne von Peter Ochs". In: *BJ*, 1901, p. 202-209.

Verena JENT, *Emilie Linder, 1797-1867. Studien zur Biographie der Basler Kunstsammlerin und Freundin Clemens Brentanos*. Berlin, 1970 (thèse de doctorat, Bâle, 1967).

Rudolf KAUFMANN, *Die bauliche Entwicklung der Stadt Basel* (Nbl, 126, 127). Basel, 1948-1949.

Hans LANZ, *Der Basler Maler Jakob Christoph Miville, 1786-1836. Ein Beitrag zur Geschichte der frühromantischen Malerei in der Schweiz*. Thèse de doctorat, Basel, 1954.

Gertrud LENDORFF, "Die Einweihung des Museums an der Augustinerstrasse am 26. November 1849". In: *BJ*, 1936, p. 175-178.

François MAURER, "Der Basler Grossratsaal des frühen 19. Jahrhunderts". In: *BZ*, t. 73, 1973, p. 129–156.

Fritz MEYER, "Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung zu Basel". In: *BJ*, 1891, p. 147–176, et 1893, p. 145–174.

Erich MÜLLER, *200 Jahre Zeichenanstalt in Basel* (Nbl, 160). Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1982.

Maya MÜLLER, "Samuel Werenfels. Ein Basler Architekt des 18. Jahrhunderts". In: *BZ*, t. 71, 1971, p. 9–160.

Arnold PFISTER, "Melchior Berri. (Ein Beitrag zur Kultur des Spätklassizismus)". In: *BJ*, 1931 et 1936.

Margarete PFISTER–BURKHALTER, "Hieronymus Hess, 1799–1850". In: *BJ*, 1950, p. 89–101.

Margarete PFISTER–BURGHALTER, *Hieronymus Hess, 1799–1850*. Mit einem Vorwort von Werner Kaegi. Basel, Benno Schwabe, 1952.

Ursula REINHARDT, "Architecture in an Opulent Age". In: *Art in Basle*. Fascicule d'*Apollo*, n° 178, p. 50–57.

Carl ROTH, "Der ehemalige Besitz der Markgrafen von Baden". In *BJ*, 1912, p. 195–245.

Paul ROTH, "Hofrat Carl Friedrich Drollinger und die Baden–Durlachschen Sammlungen zu Basel". Extrait de: *BZ*, t. 58, 1958.

Georg SCHMIDT, "Private und öffentliche Kunstpflege in Basel, von Konrad Witz bis zum Kunstkredit". In: *Atlantis*, t. 24, fasc. 4, avril 1952 (n° spécial *Basel*), p. 161–166.

Georg SCHMIDT, "Die Entstehung der Öffentlichen Kunstsammlung". In: *Basel. Denkschrift zur Erinnerung an die vor 2000 Jahren erfolgte Gründung der Colonia Raurica, 44 v. Chr. – 1957 n. Chr.* 2e éd. Olten, Basel & Lausanne, Urs Graf, 1957, p. 145–162.

Wilfried SEIPEL, *Das Weltbild der Zizenhausener Figuren*. Konstanz, Friedrich Stadler, 1984.

Hermann SPIESS, "Zwei Maler aus dem alten Basel: Johann–Rudolf Follenweider–Birmann (1774–1847) und Adolf Follenweider–Otto (1823–1895)". In: *BSt*, 1970, p. 221–233.

Albert SPYCHER, *Der Basler Lällenkönig, seine Nachbarn, Freunde und Verwandten* (Nbl, 166). Basel, 1987.

F. STEHLIN, "Der Reichensteiner und der Wendeltoerfer Hof. Eine Baurechnung aus dem XVIII.

Jahrhundert". In: *BJ*, 1914, p. 73–125.

H. Albrecht STEIGER, "Marquard Woher, 1760–1830". In: *BJ*, 1943, p. 18–35.

M. STETTLER, *Marquard Woher's Panorama von Thun*. Bern, 1968.

Beat TRACHSLER, *Das vielseitige Werk des Basler Zeichners Emanuel Büchel (1705–1775)*. Basel, Verlag Gute Schriften, 1973.

Beat TRACHSLER, "Der unvergleichliche Zeichner Herr Emanuel Büchel...!". In: *BSI*, 1975, p. 277–290.

Rudolf WACKERNAGEL, "Die Erhaltung vaterländischer Alterthümer in Basel". In: *BJ*, 1888, p. 225–255.

Lukas Heinrich WÜTHRICH, *Christian von Mechel. Leben und Werk eines Basler Kupferstechers und Kunsthändlers /1737–1817/* (Basler Beiträge zur Geisteswissenschaft, 63). Basel & Stuttgart, Helbing & Lichtenhahn, 1956.

#### Contexte suisse et européen

Adrien BOVY, *La peinture suisse de 1600 à 1900* (Art suisse, 4). Bâle, Birkhäuser, 1948.

Raoul de BROGLIE, Chantilly. Histoire du château et de ses collections. Paris, Calmann–Levy, s. d.

Pierre CHESSEX, "Documents pour servir à l'histoire des arts sous la République helvétique". In: *Etudes de lettres*, Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, 1980, fasc. 2, p. 93–121.

Joseph GANTNER, Adolf REINLE, *Kunstgeschichte der Schweiz, von den Anfängen bis zum Beginn des 20. Jahrhunderts*. Vol. 4: Adolf Reinle, *Die Kunst des 19. Jahrhunderts. Architektur, Malerei, Plastik*. Frauenfeld, Huber, 1962.

Conrad de MANDACH, "L'art en Suisse au XIXe siècle et jusqu'à nos jours". In: André Michel (ed.), *Histoire de l'art*. Vol. 6–8. Paris, 1926.

Lisbeth MARFURT-ELMIGER, *Der Schweizerische Kunstverein, 1806–1981*. Bern, Schweizerischer Kunstverein, 1981.

Volker PLAGEMANN, *Das Deutsche Kunstmuseum, 1790–1870*. München, Prestel, 1967.

Paul WESCHER, *Jean Fourquet und seine Zeit*. Basel, Holbein–Verlag, 1945.

### 19. *Civilisation et moeurs bâloises*

Carl Albrecht BERNOULLI, "Bildwandel. Ein Blick über die letzten 100 Jahre baslerischer Kultur". In: *Basler Nachrichten*, 1926, supplément *Sonntagsblatt*, n° 7–9.

Carl Albrecht BERNOULLI, "Die Kultur von Baselstadt seit 100 Jahren. Vortrag in der Historischen und Antiquarischen Gesellschaft vom 19. März 1934". In: *Basler Nachrichten*, 1934, supplément *Sonntagsblatt*, n° 25, p. 102–104.

Alb/ert/ BURCKHARDT–FINSLER, "Die alten Basler. Eine Studie". In: *BJ*, 1906, p. 203–228.

Daniel BURCKHARDT–WERTHEMANN, *Häuser und Gestalten aus Basels Vergangenheit*. Basel, Frobenius, 1925.

Daniel BURCKHARDT–WERTHEMANN, *Bilder und Stimmen aus dem verschwundenen Basel*. Basel, Friedrich Reinhardt, 1946.

Daniel BURCKHARDT–WERTHEMANN, *Vom alten Basel und seinen Gästen*. Basel, Friedrich Reinhardt, 1948.

Paul KOELNER, *Unterm Baselstab. Kulturgeschichtliche Skizzen*. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1918.

Paul KOELNER, *Res publica Basiliensis. Kulturgeschichtliche Bilder und Szenen aus sechs Jahrhunderten*. Basel, Benno Schwabe, 1938.

Gertrud LENDORFF, *Kleine Geschichte der Baslerin*. Basel & Stuttgart, Birkhäuser, 1966.

Emil SCHAUB, *Bilder aus der Sittengeschichte Basels im 18. Jahrhundert* (Nbl, 107). Basel, 1929.

Fanny STAMM, "Der Einfluss der französischen Refugianten auf die Kultur Basels". In: *BJ*, 1934, p. 12–36.

Johanna VON DER MÜHLL, *Basler Sitten. Herkommen und Brauch im häuslichen Leben einer städtischen Bürgerschaft* (Volkstum der Schweiz, 5). 2e éd. Basel, Krebs, 1969.

Carl WIELAND, "Einiges aus dem Leben zu Basel während des 18. Jahrhunderts". In: *BJ*, 1890, p. 170–218.

### 20. *Carnaval*

"Blasius" et al., *Unsere Fasnacht*. Basel, Peter Heman, 1971.

Robert B. CHRIST, Eugen A. MEIER, *Fasnacht in Basel* (Basler Schriften, 16). Basel, Pharos, 1968.

Paul KÖLNER, "Die Basler Fastnacht". In: *BJ*, 1913, p. 176–244.

Robert KOPP, "Trois jours de folie mesurée". In: Jean-Pierre Moulin (ed.), *Des villes en Suisse* (Collection Monde de la revue *Autrement*, 25). Paris, Editions Autrement & Le Seuil, mai 1987, p. 141–142.

Eugen A. MEIER, Hans TRÜMPY (ed.), *Die Basler Fasnacht. Geschichte und Gegenwart einer lebendigen Tradition*. Fasnachts-Comité (Basel), 1985. /19 auteurs./

Peter WEIDKUHN, "Le carnaval de Bâle ou l'Histoire inversée". In: *Cultures*, t. 3, fasc. 1, 1976, p. 29–55.

Peter WEIDKUHN, "Ideologiekritisches zum Streit zwischen Fasnacht und Protestantismus in Basel". In: *Schweizerisches Archiv für Volkskunde*, t. 65, 1969, p. 36–74.

## 21. Essais sur Bâle

Carl Jacob BURCKHARDT, "Basel". In: C. J. B., *Gesammelte Werke*. Vol. 5: *Erzählungen. Helvetica*. Bern, Scherz, 1971, p. 381–388.

Robert KOPP, "Erasmus Sandoz. Richesse. Causticité". In: Jean-Pierre Moulin (ed.), *Des villes en Suisse* (Collection Monde de la revue *Autrement*, 25). Paris, Editions Autrement & Le Seuil, mai 1987, p. 129–136.

Georg KREIS, "Basel und seine Geschichte". In: *Basler Zeitung*, 7 novembre 1992, supplément hebdomadaire *Basler Magazin*, n° 45, p. 1–3.

Rudolf MOOSBRUGGER, *Was ist ein Basler?* 2e éd. Basel, Buchverlag Basler Zeitung, 1988.

Gonzague de REYNOLD, "La leçon de Bâle". In: G. de R., *Cités et pays suisses*. Vol. 3. Lausanne, Payot, 1920, p. 7–27.

August RÜEGG, *Von Basels Geist und vom Charakter der Basler*. Basel, Benno Schwabe, 1943.

Edgar SALIN, "Vom Geist der Stadt". Extrait de: Hermann Rinn, Max Rychner (ed.), *Dauer und Wandel. Festschrift für Carl J. Burckhardt*. München, Callwey, 1961.

August RÜEGG, *Vom Geist der Polis. Basler Lebensbilder* (Basler Schriften, 11). Basel, 1964.

Siegfried STREICHER, *Basel. Geist und Antlitz einer Stadt*. Basel, Cratander, 1937.

Hans TRÜMPY, "Vom Wesen der Basler". In: Lukas Burckhardt et al., *Das politische System Basel-Stadt. Geschichte, Strukturen, Institutionen, Politikbereiche*. Basel, Helbing, 1984, p. 145–153.

L. VÖCHTING-OERI, "Das weisse und das rote Haus – zwei Welten im Basel des ausgehenden 19. Jahrhunderts (Rudolf Sarasin und Nietzsche)". Extrait de: *Schweizer Rundschau*, t. 61, 1962.

Rudolf WACKERNAGEL, *Basel*. Genève, 1924.

## 22. Varia

Hannah ARENDT, "Compréhension et politique". In: *Esprit*, 1980, fasc. 6 (mai), p. 66–79. /Traduction d'un texte paru dans *Partisan Review*, t. 20, juillet–août 1953, p. 377–392./

Roger CAILLOIS, *Le mythe et l'homme* (Folio, Essais, 56). Paris, Gallimard, 1987. /1e éd. Paris 1938./

Max FRISCH, *Tagebuch 1946–1949* (Suhrkamp Taschenbuch, 1148). Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1985. /1e éd. 1950./

Paul VALÉRY, *Variété*. In: P. V., *Oeuvres*. Ed. Jean Hytier. Vol. 1 (Bibliothèque de la Pléiade, 127). Paris, Gallimard, 1959, p. 423–1512, 1701–1797. /"Petite lettre sur les mythes" (1928), p. 961–967./

## TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT.....	3
PROLOGUE. - LES DONNEES DE L'ESPACE ET DE L'HISTOIRE .....	7
Le site de Bâle: virtualités et paradoxes (8)	
Une triple vocation historique (9)	
Bâle et les Confédérés (10)	
<i>Genius loci Basiliensis</i> (12)	
De l'éclipse intellectuelle au renouveau (13)	
LIVRE Ier. - DE LA FIN DE L'ANCIEN REGIME A LA BIPARTITION DU CANTON DE BALE: LES PREMICES DU RENOUVEAU .....	14
<b>CHAPITRE Ier. - LUMIERES ET OMBRES DE LA VIE INTELLECTUELLE BALOISE DANS LA SECONDE MOITIE DU XVIIIe SIECLE .....</b>	<b>15</b>
Une certaine langueur intellectuelle (18)	
L'exemple envié de Zurich et de Berne (21)	
Déclin de l'université bâloise (30)	
La figure d'Isaak Iselin (36)	
La vie littéraire et le théâtre (45)	
Beaux-arts et musique (61)	
<b>CHAPITRE II. - BALE AU SEIN DE LA REPUBLIQUE HELVETIQUE (1798-1803): BIENFAITS ET MEFAITS DU CENTRALISME .....</b>	<b>77</b>
La Révolution bâloise (78)	
De l'invasion française à la République helvétique (82)	
Le rôle de Philipp Albert Stapfer (84)	
Centralisation et enseignement (86)	
Menaces sur l'université (92)	
Une vie associative et littéraire ralentie (98)	
Les aléas de la vie théâtrale et musicale (107)	
Fièvre et agitation dans les beaux-arts (109)	
<b>CHAPITRE III. - INCERTITUDES POLITIQUES ET ELAN INTELLECTUEL SOUS L'ACTE DE MEDIATION (1803-1813) .....</b>	<b>119</b>
Napoléon Bonaparte, "Médiateur de la Confédération de la Suisse" (120)	
Prestige et vulnérabilité du canton de Bâle sous la Médiation (124)	
Les conditions de la vie intellectuelle à Bâle sous la Médiation (133)	
Les progrès de l'enseignement à la Campagne et à la Ville (136)	

Prise en charge de l'université par l'Etat (143)  
 Imprimeurs et libraires en butte à la censure (150)  
 La dimension bâloise de Johann Peter Hebel (152)  
 Création picturale, négoce d'art et collections (166)  
 Essor musical et stagnation du théâtre (174)

**CHAPITRE IV. - ENTRE RESTAURATION  
 ET GUERRE CIVILE (1814-1833): UN ESSOR INTELLECTUEL  
 MENACE .....179**

Bâle sous le régime du Pacte confédéral de 1815 (180)  
 Culture et société à Bâle sous la Restauration (189)  
 La loi scolaire du 18 juin 1817: son esprit et ses effets (197)  
 La loi universitaire de 1818 et les débuts du renouveau scientifique (204)  
 Sous le signe du néo-humanisme (223)  
 Innovations dans les beaux-arts, la musique et le théâtre (232)  
 La vie littéraire: création et sociabilité (238)

**LIVRE II. - DE LA DEFAITE DE 1833 A LA CONSTITUTION  
 FEDERALE DE 1848: LE SURSAUT INTELLECTUEL  
 DE BALE-VILLE .....247**

**CHAPITRE Ier. - PORTRAIT SOCIO-HISTORIQUE  
 DU NOUVEAU DEMI-CANTON DE BALE-VILLE .....248**

Origines et déroulement des *Basler Wirren* (249)  
 La volonté de sursaut des citoyens de Bâle-Ville après la défaite (250)  
 La constitution cantonale de 1833 (256)  
 Les forces politiques en présence (262)  
 Les finances publiques (270)  
 La vie économique et sociale (272)

**CHAPITRE II. - L'UNIVERSITE AU PERIL DE LA SCISSION:  
 SAUVEGARDE ET REORGANISATION .....283**

L'université dans le tourbillon de la guerre civile (284)  
 La situation de l'université en 1833 et le problème de son maintien (294)  
 La loi de 1835 et la réorganisation de l'université (303)  
 La vie de l'université bâloise entre 1833 et 1848: enseignements  
 et professeurs (311)  
 La vie de l'université bâloise entre 1833 et 1848: étudiants  
 et activités associatives (330)  
 Nouvelles menaces (337)

**CHAPITRE III. - VITALITE DE LA TRADITION MUSICALE  
 ET DIFFICILE AFFIRMATION DU THEATRE .....346**

Un épanouissement musical varié (347)  
 La scène bâloise entre 1833 et 1848: de l'euphorie  
 à la crise ouverte (350)  
 L'organisation matérielle du théâtre *Auf dem Blömlein* (354)  
 Le répertoire et le public (358)

La querelle des spectacles du dimanche (1842-1846) (362)  
 L'attitude de la presse à l'égard du théâtre (369)

**CHAPITRE IV. - DEFENSE ET ILLUSTRATION D'UN HERITAGE  
 MULTISECULAIRE: MUSEE, COLLECTIONS PRIVEES  
 ET SOCIETES ARTISTIQUES .....374**

Les destinées des collections publiques après la scission  
 de 1833 (375)  
 Les étapes de la réalisation du musée (1836-1849) (378)  
 Des voix discordantes (385)  
 Architecture et finalités d'un musée polyvalent (390)  
 Fonctionnement et accroissement du musée (397)  
 Collections privées, création artistique  
 et vie associative (401)

**EPILOGUE. - LE MYTHE DE BALE REVIVIFIE. 405**

Le déclin exorcisé (405)  
 Vers un nouvel humanisme bâlois? (409)  
 Un mythe générateur d'histoire (411)

**BIBLIOGRAPHIE .....413**

PLANCHE HORS-TEXTE





**MARIE-JEANNE HEGER-ETIENVRE**

**LE RENOUVEAU INTELLECTUEL DE BALE**

**AU XIX<sup>e</sup> SIECLE**

**GENESE ET STRUCTURES**

**FASCICULE COMPLEMENTAIRE**



**UNIVERSITE DES SCIENCES HUMAINES DE STRASBOURG**

**DIRECTEUR DE RECHERCHE: PROFESSEUR JEAN B. NEVEUX**

**LE RENOUVEAU INTELLECTUEL DE BALE  
AU XIX<sup>e</sup> SIECLE**

**GENESE ET STRUCTURES**

**THESE**

**POUR LE DOCTORAT ES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

**PRESENTEE PAR**

**MARIE-JEANNE HEGER-ETIENVRE**

**FASCICULE COMPLEMENTAIRE**

**1993**

## **INDEX DES NOMS DE PERSONNES**

Figurent dans le présent index les noms de toutes les personnes mentionnées aux pages 1 à 412 et sur la planche hors texte (frontispice). En ce qui concerne la bibliographie (pages 413 à 482), ont été répertoriés les noms des auteurs et, le cas échéant, ceux des éditeurs scientifiques et des traducteurs, de même que les noms des personnes figurant dans les titres.

Chaque référence renvoie au numéro de page, suivi, s'il y a lieu, du numéro de note (abréviation: n.).

- A**bbt, Thomas, 37, 37 n. 78 et 79, 423.  
Aberli, Johann Ludwig, 71, 109.  
Abt, Franz, 160, 160 n. 112.  
Ackermann, Konrad Ernst, 58, 58 n. 148, 59, 60, 474.  
Ackermann, Sophie, 59.  
Alembert, Jean Le Rond d', 61.  
Alexandre Ier Pavlovitch, tsar, 113, 130, 130 n. 31, 131, 167, 170, 171, 171 n. 151, 209 n. 110.  
Alioth, Martin, 8 n. 4, 16 n. 3, 145 n. 73, 439.  
Allen, H. M., 7 n. 1, 422.  
Allen, P. S., 7 n. 1, 422.  
Altenstein, Karl von, 209 n. 110.  
Altwegg, Wilhelm, 153 n. 94, 157 n. 103, 433, 472.  
Amerbach, famille (collections), 67, 68 n. 184, 69, 235, 375 n. 3.  
Amerbach, Basilius, 375 n. 3.  
Amerbach, Bonifacius, 71, 375 n. 3.  
Amerbach, Johannes, 30, 375 n. 3.  
Andlau, Georg von, 345 n. 255, 392.  
Anhalt-Zerbst, maison d'. Voir: Catherine II, princesse d'Anhalt-Zerbst, tsarine; Frédérique Augusta Sophie, princesse d'Anhalt-Zerbst.  
Arago, François, 317.  
Aragon, A., 409 n. 6, 426.  
Arendt, Dieter, 153 n. 94, 472.  
Arendt, Hannah, 3, 482.  
Aristote, 231.  
Arminius, chef des Chérusques, 228 n. 181.  
Arndt, Ernst Moritz, 226.  
Atger, Nathalie, 449.  
Auber, Esprit, 358.  
Aumale, Henri Eugène Philippe d'Orléans, duc d', 111 n. 111.

- B**aader, Klemens Alois. Voir: Birkenheim, C. von.
- Bach, Johann Sebastian, 349.
- Bachofen (-Burckhardt), Johann Jakob (1755-1828), 169, 170.
- Bachofen (-Burckhardt), Johann Jakob (1815-1887), 217 n. 141, 324, 327, 327 n. 180, 334, 338 n. 231, 411, 423, 456, 457, 459.
- Bachofen-Merian, Johann Jakob, 329, 401.
- Bade (-Durlach), maison de, 45, 46 n. 109, 62, 62 n. 163, 125, 169, 478. Voir aussi: Charles Frédéric, grand-duc de Bade; Charles Guillaume, margrave de Bade-Durlach.
- Bäschlin, Conrad, 27 n. 41, 453.
- Bäschlin, Th., 67 n. 183, 468.
- Balthasar, Felix Urs von, 30 n. 51, 44 n. 103, 95, 423.
- Barth, Albert, 317 n. 135, 469.
- Barth, D., 195 n. 56, 470.
- Barth, Hans, 79 n. 8, 80 n. 10, 444, 461.
- Barth, Karl, 314 n. 120, 315, 452, 469.
- Barth, Ulrich, 439, 443.
- Barthélémy, François, marquis de, 121 n. 5.
- Bartlome, Niklaus, 83 n. 20, 438.
- Bauhin, famille, 385 n. 44.
- Bauhin, Caspar, 464.
- Baumann, Ernst, 447.
- Baur, Ferdinand Christian, 313.
- Beaumarchais, Pierre Augustin Caron de, 51.
- Beck, Johannes Tobias, 314.
- Becker, Adolf, 224 n. 169, 470.
- Beethoven, Ludwig van, 175, 177 n. 171, 349, 358.
- Bégin, Emile, 188 n. 35, 409 n. 6, 426.
- Béguin, Pierre, 445.
- Bellini, Vincenzo, 358.
- Bender, Wolfgang, 24 n. 31, 471.
- Bénézit, Emmanuel, 438.
- Benjamin, Walter, 165 n. 129.
- Benrath, Gustav Adolf, 49 n. 120, 433, 452.
- Bentz, Achilles, 401.
- Berchem, Denis van, 8 n. 4, 439.
- Berchtold, Alfred, 4, 8 n. 4, 172 n. 154, 233 n. 198, 357 n. 43, 447.
- Bergier, Jean-François, 16 n. 6, 186 n. 28, 187 n. 29 et 31, 449.
- Beringer, Ulrich, 191 n. 40, 196 n. 56, 196 n. 58-60, 215 n. 136, 284 n. 5, 285 n. 8-10, 285 n. 12, 331 n. 199, 332 n. 203, 333 n. 206-211, 334 n. 217, 336 n. 224, 337 n. 226-229, 470.
- Bernoulli, famille, 31 n. 56, 296, 318, 351, 351 n. 22, 382, 469.
- Bernoulli, August, 180 n. 2, 439.
- Bernoulli, Carl Albrecht, 321 n. 150, 327 n. 180, 456, 480.
- Bernoulli, Christoph, 134, 136, 140, 140 n. 57 et 58, 141, 142, 143, 145, 175, 184, 184 n. 16, 185, 185 n. 19, 186, 186 n. 25, 197, 203, 216 n. 140, 220, 220 n. 158, 225, 230, 230 n. 187, 244, 289, 290, 295 n. 43, 318, 325, 362 n. 65, 429, 430.
- Bernoulli, Daniel (Ier), 27, 31, 32, 38, 42, 52, 74, 75 n. 208.
- Bernoulli, Daniel (II), 190 n. 37.
- Bernoulli, Jakob, 469.
- Bernoulli, Johannes (Ier), 46, 140.
- Bernoulli, Johannes (II), 31.
- Bernoulli, Johannes /Jean/ (III), 65 n. 172 et 175, 426.
- Berri, Margaretha, 381, 382 n. 33 et 35, 384 n. 41.
- Berri, Melchior, 233, 237, 273 n. 108, 372 n. 8, 380, 380 n. 25, 382, 383, 384, 384 n. 41, 390, 391, 391 n. 55, 392, 393, 394, 395 n. 72, 396, 396 n. 75, 397, 402, 478.
- Berthier, Alexandre, 123 n. 12.
- Bessire, Paul-Otto, 439.
- Biaudet, Jean-Charles, 180 n. 2 et 3, 182 n. 9, 444.
- Biedermann, Alois, 335 n. 221.
- Bieler, Johann Heinrich, 59, 423.

- Bietenholz, Peter G., 447.  
 Birch, Christian, 359 n. 56.  
 Birch-Pfeiffer, Charlotte, 347 n. 5, 354 n. 31, 359, 359 n. 56, 475.  
 Bircher, Martin, 447.  
 Birkenheim, C. von /probablement pseudonyme de Baader, Klemens Alois/, 18, 18 n. 12, 72 n. 201, 75 n. 208, 426.  
 Birkhäuser, Kaspar, 6, 180 n. 2, 182 n. 8 et 10, 185 n. 23, 459.  
 Birmann (-Vischer), Juliana, 110 n. 107, 399 n. 84, 435.  
 Birmann, Martin, 110 n. 107, 435.  
 Birmann, Peter, 109, 110, 110 n. 108, 111, 112, 166, 435, 476.  
 Birmann, Samuel, 235, 377, 377 n. 10, 399, 399 n. 84, 400, 401.  
 Birr, Anton, 47.  
 Bischoff, Achilles, 270 n. 92.  
 Bischoff, Carl, 326 n. 178, 327 n. 179, 459.  
 Bischoff, Gottfried, 456.  
 Bischoff, Gottlieb, 174 n. 161, 475.  
 Bischoff, Johann Jakob, 301.  
 Bischoff-Kestner, famille, 349.  
 Bischoff-Respinger, H., 237.  
 Bitzius, Albert. Voir: Gotthelf, Jeremias.  
 Bitzius, Karl, 332, 332 n. 203.  
 Blarer, Anton von, 182 n. 8.  
 Blarer, Jakob von, 182 n. 8.  
 Blarer von Wartensee, Hans, 24.  
 Blaser, Fritz, 265 n. 70 et 71, 266 n. 75-77, 268 n. 86, 340 n. 242, 366 n. 78, 438.  
 Blasius /pseudonyme/, 357 n. 43, 480.  
 Bloch, Ernst, 165 n. 129.  
 Blocher, Hermann, 327 n. 180 et 181, 423.  
 Blum, Roger, 249 n. 6.  
 Blumhardt, Christian Gottlieb, 314 n. 121.  
 Blumhardt, M., 192 n. 45, 419.  
 Bode, Wilhelm, 464.  
 Bodemann, Eduard, 28 n. 44, 471.  
 Bodmer, Johann Jakob, 22, 22 n. 26, 23, 24, 24 n. 31, 25, 28, 33, 39, 42, 46 sq., 46 n. 109, 47 n. 111, 48, 61, 70, 422, 471.  
 Bodmer, Walter, 186 n. 27, 187 n. 29, 274 n. 110, 449.  
 Böcklin, Arnold, 411, 411 n. 9 et 10, 437.  
 Böhm /musicien/, 108.  
 Böning, Holger, 83 n. 20, 444.  
 Boerlin, Paul-Henry, 172 n. 153, 475.  
 Boieldieu, François Adrien, 358.  
 Boileau, dit Boileau-Despréaux, Nicolas, 166 n. 131, 436.  
 Boisserée, Sulpiz, 168, 171.  
 Bonaparte, Napoléon, 78, 78 n. 4, 79, 80, 81, 84, 108, 109, 120, 120 n. 2 et 3, 121, 121 n. 6, 122, 122 n. 7, 125, 181 n. 6, 447. Voir aussi: Napoléon Ier, empereur.  
 Bondeli, Julie von, 27, 28, 28 n. 44, 54, 471.  
 Boner, Georg, 309 n. 101, 455.  
 Bonjour, Edgar, 8 n. 4, 10 n. 5, 11 n. 7, 31 n. 53 et 54, 32 n. 59, 35 n. 69 et 70, 75 n. 206, 77 n. 1, 78 n. 3, 83 n. 20, 93 n. 54, 120 n. 2, 180 n. 3, 182 n. 9, 187 n. 32, 205 n. 96, 207 n. 101, 225 n. 171, 269 n. 87 et 90, 270 n. 91 et 92, 273 n. 105, 284 n. 3, 285 n. 12, 294 n. 39, 295 n. 42, 297 n. 50 et 51, 310 n. 106, 326 n. 178, 331 n. 193 et 197, 341 n. 247, 342 n. 248 et 249, 343 n. 250 et 251, 344 n. 253 et 254, 345 n. 250 et 256, 439, 444, 447, 457, 464, 466, 467.  
 Bonstetten, Charles Victor de, 25, 26 n. 37, 424.  
 Boos, Heinrich, 136 n. 45, 454.  
 Boucher, François, 65.  
 Bourcart, Charles D., 134 n. 40, 425, 440.  
 Bora (Bohra), Katharina von, 377.  
 Borrey, Francis, 446.  
 Bovet, Pierre, 188 n. 34, 191 n. 42, 193 n. 46-48, 195 n. 55, 209 n. 108, 210 n. 113, 211 n.

- 115, 212 n. 122, 216 n. 139, 217 n. 142 et 143, 218 n. 149, 219 n. 154, 227 n. 179, 228 n. 180, 232 n. 196, 238 n. 221, 245 n. 239, 248 n. 1, 288 n. 20, 296 n. 45, 302 n. 69, 313 n. 113, 317 n. 137, 318 n. 138 et 140, 119 n. 142, 320 n. 144, 423.
- Bovy, Adrien, 479.
- Brändlin, Fritz, 460.
- Brand, Ernst, 207 n. 100, 444.
- Brandstetter, J. L., 438.
- Brandt, Philippe, 276 n. 124, 449.
- Brant, Sebastian, 13.
- Brauer, Friedrich, 162 n. 116.
- Braun, Rudolf, 24 n. 33, 61 n. 160, 444.
- Braunbehrens, Adrian, 161 n. 114, 433.
- Breitinger, Johann Jakob, 22, 22 n. 26, 23, 24, 24 n. 31, 28, 33, 471.
- Brenner Carl, 263, 263 n. 59, 264, 267, 367.
- Brenner, Johann Rudolph, 172 n. 154.
- Brentano, Clemens, 111 n. 111, 401 n. 93, 477.
- Brentano, Georg, 111 n. 111.
- Bridel, Philippe-Sirice, 23 n. 29, 110, 435, 463.
- Britten, Benjamin, 160 n. 112, 435.
- Brömmel, Friedrich, 216, 325, 326.
- Brönnimann, Rolf, 475.
- Broglie, Raoul de, 111 n. 111, 479.
- Bruckner, Albert, 8 n. 4, 11 n. 7, 31 n. 53, 269 n. 87, 270 n. 92, 439.
- Brugger, Otto, 449.
- Brun, Carl, 166 n. 135, 438.
- Brunel, Pierre, 6.
- Brunetière, Ferdinand, 218.
- Buck, Inge, 60 n. 152 et 153, 425.
- Büchel, Emanuel, 69, 69 n. 189, 70, 172, 172 n. 154, 479.
- Büchel, Johann Ulrich, 63, 66, 69.
- Bühler, Hans, 153 n. 96 et 97, 472.
- Bühler, M., 195 n. 54, 453.
- Bürgin, Alfred, 16 n. 6, 62, 62 n. 161, 186 n. 25, 275 n. 118, 276 n. 124, 449.
- Büssem, Eberhard, 209 n. 110, 444.
- Buffon, Georges Louis Leclerc, comte de, 27.
- Burckhardt, Abel Th., 458.
- Burckhardt, Achilles, 173 n. 155, 475.
- Burckhardt, Albrecht, 31 n. 54, 33 n. 61 et 65, 35 n. 69, 212 n. 123, 213 n. 125 et 126, 214 n. 129, 466, 469.
- Burckhardt, August, 16 n. 3, 440.
- Burckhardt, Carl Felix, 185 n. 21, 255 n. 20, 455, 456.
- Burckhardt, Carl Jacob, 164 n. 126, 165, 165 n. 129, 472, 481.
- Burckhardt, Daniel, 171.
- Burckhardt, Isaak /colonel/, 34.
- Burckhardt, Jacob (Jakob) /*Antistes*/, 220 n. 157, 315 n. 124, 328 n. 182 et 184, 365, 382 n. 33, 421, 436.
- Burckhardt, Jacob /*historien*/, 3, 3 n. 1, 13, 154, 157, 212 n. 122, 266, 266 n. 74, 294 n. 40, 297 n. 49, 306 n. 86, 314, 315, 315 n. 123 et 124, 317, 320 n. 147 et 149, 321-325, 321 n. 153 et 154, 322 n. 154-156, 323 n. 157-160, 324 n. 161, 324 n. 163-165, 325 n. 166 et 167, 325 n. 170 et 174, 327 n. 180, 328 n. 182 et 184, 334-337, 334 n. 215 et 216, 334 n. 218, 336 n. 222, 341, 354 n. 29, 365, 381, 382 n. 33 et 34, 390, 394 n. 67, 397, 397 n. 78 et 79, 398, 398 n. 79 et 80, 399, 399 n. 83, 401, 401 n. 94, 402, 402 n. 101, 403, 403 n. 105, 404, 407, 407 n. 3, 408, 408 n. 4, 410, 410 n. 8, 411, 411 n. 9 et 10, 412, 421, 427, 432, 435, 436, 437, 448, 456, 457, 458.
- Burckhardt, Johann Ludwig (Scheik Ibrahim), 456.
- Burckhardt, Johann Rudolf /*pasteur*/, 458.
- Burckhardt, Johann Rudolf /*fabricant*/, 63, 66, 73, 109.
- Burckhardt, Johann Rudolf /*commandant*/, 289 n. 24.
- Burckhardt, Lukas, 8 n. 4, 249 n. 5, 439, 440, 442, 482.

- Burckhardt, Ludwig August, 256 n. 22, 257 n. 31, 258 n. 35 et 37, 259 n. 40 et 41, 260 n. 44-46, 270 n. 93, 271 n. 98, 272 n. 99, 273 n. 107, 274 n. 110, 276 n. 122 et 123, 393, 419, 435, 474.
- Burckhardt, Max, 6, 206, 206 n. 99, 217 n. 141, 225 n. 171, 233 n. 198, 234 n. 200, 281 n. 147, 315 n. 123 et 124, 322 n. 156 et 157, 323 n. 159 et 160, 324 n. 164, 326 n. 178, 327 n. 180, 334 n. 216, 335 n. 219 et 221, 336 n. 222 et 223, 341 n. 246, 354 n. 29, 394 n. 67, 397 n. 78, 399 n. 83, 402 n. 99, 403 n. 104, 408 n. 4, 411, 421, 440, 447, 456, 457, 459, 464, 468, 470, 471, 476.
- Burckhardt, Paul, 8 n. 4, 16 n. 3, 56 n. 141, 78 n. 5, 141 n. 61, 180 n. 2, 181 n. 4, 182 n. 10, 183 n. 11, 249 n. 5, 252, 256 n. 23, 257 n. 26, 260 n. 43, 261 n. 51, 262 n. 56, 263 n. 57-59, 264 n. 61-64, 265 n. 66 et 67, 265 n. 70, 266 n. 72 et 75, 266 n. 77, 267 n. 78 et 79, 267 n. 81, 268 n. 82-85, 269 n. 87-89, 270 n. 91-93, 271 n. 96 et 97, 272 n. 100 et 102, 273 n. 103 et 104, 273 n. 106 et 108, 274 n. 110, 275 n. 114, 276 n. 125, 277 n. 127 et 128, 277 n. 130 et 132, 278 n. 134 et 136, 279 n. 137, 280 n. 142-144, 281 n. 144 et 146, 297 n. 53, 303 n. 71, 325 n. 173, 331 n. 196, 338 n. 230, 339 n. 234 et 236, 346 n. 1, 347 n. 6, 361 n. 62, 362 n. 65, 364 n. 71 et 72, 366 n. 81, 367 n. 83, 402 n. 98, 403 n. 103, 440, 465.
- Burckhardt, Peter, 41, 82 n. 19, 125, 125 n. 17, 146, 440.
- Burckhardt-Biedermann, Theophil, 78 n. 4, 92 n. 50, 198 n. 64, 199 n. 73, 200 n. 76, 201 n. 78, 225 n. 171, 231 n. 195, 232 n. 197, 440, 465.
- Burckhardt-Burckhardt, Carl, 425.
- Burckhardt-Finsler, Albert, 78 n. 4, 109 n. 104, 129, 402 n. 98, 440, 476, 480.
- Burckhardt-Hess, Christoph, 301.
- Burckhardt-Sarasin, Carl, 64 n. 171, 449.
- Burckhardt-Werthemann, Daniel, 62 n. 162, 64 n. 168, 65 n. 173, 66 n. 177-179, 67 n. 181, 69 n. 189, 110 n. 108, 111 n. 110, 113 n. 117 et 119, 169 n. 147, 170 n. 150, 280 n. 140, 377 n. 8, 454, 476, 480.
- Burckhardt-Wildt, Daniel, 64, 66, 69, 80, 169, 170, 172.
- Buser, Hans, 124 n. 16, 128 n. 26, 130 n. 29, 133 n. 37, 150 n. 84, 440, 460.
- Buser, Matthias, 139 sq. n. 56, 424.
- Buxtorf, famille, 385 n. 44.
- Buxtorf, Peter, 431.
- Buxtorf, Rudolf, 207, 212.

## Calas, Jean, 218 n. 149.

- Cagliostro (Guiseppe Balsamo, dit Alexandre, comte de), 55, 55 n. 139.
- Caillois, Roger, 412, 482.
- Calamé, Alexandre, 400.
- Capitani, François de, 21 n. 20, 27 n. 42, 40 n. 89, 83 n. 20, 455.
- Castellion, Sébastien (Castellio, Sebastian), 466.
- Catherine II, princesse d'Anhalt-Zerbst, tsarine, 54.
- Cérenville, Bernard de, 123 n. 10, 444.
- Cervantes Saavedra, Miguel de, 106 n. 95.
- Champagne, Philippe de, 113.
- Charbon, Rémy, 425.
- Charles VII, roi de France, 233 n. 198.
- Charles (Louis Jean), archiduc d'Autriche, duc de Teschen, 151.
- Charles-Auguste, grand-duc de Saxe-Weimar-Eisenach, 65 sq.
- Charles Frédéric, grand-duc de Bade, 125, 169.
- Charles Guillaume, margrave de Bade-Durlach, 45.
- Chessex, Pierre, 113 n. 120, 479.
- Chevalier, Etienne, 111.
- Chomarat, Jacques, 7 n. 1, 422.
- Christ, Adolf, 342 n. 248, 428.
- Christ, Dorothea, 173 n. 157-159, 174 n. 162 et 163, 403 n. 103, 476.
- Christ, Robert B., 357 n. 43, 481.
- Claivoyant, L. /pseudonyme/. Voir: Curty, Léopold de.

Claudiel, Paul, 172 n. 154.  
 Colli, Giorgio, 437.  
 Constantin Ier (le Grand), empereur romain, 324, 410.  
 Corneille, Pierre, 59, 166 n. 130.  
 Cornelius, Peter von, 401.  
 Colta, Johann Friedrich, 152, 184.  
 Coxe, William, 30 sq. n. 52.  
 Craig, Gordon A., 347 n. 5, 354 n. 31.  
 Crüger, Johannes, 22 n. 26.  
 Curchod, Suzanne, 28.  
 Curty, Léopold de, 17, 18, 45, 61, 70 n. 191, 71, 75 n. 208, 426.

**D**äster, Rolf Uli, 153 n. 94, 472.

Demius /pseudonyme/. Voir: Jung, Carl Gustav (1794-1864).  
 Desfontaines, Pierre-François Guyot, abbé, 36, 436.  
 De Wette, Wilhelm Martin Leberecht, 179, 205, 209, 209 n. 109 et 110, 210 n. 111-114, 211, 211 n. 115-118, 212, 212 n. 119 et 120, 212 n. 122, 213, 215, 215 n. 134, 219, 220, 220 n. 159, 221, 221 n. 159 et 163, 222, 223 n. 168, 230 n. 186, 238, 239, 239 n. 224, 242, 242 n. 235, 245, 245 n. 239, 253, 253 n. 14 et 15, 254, 254 n. 16, 287, 287 sq. n. 18, 296, 297, 299, 300, 301, 302, 303, 310, 311, 313, 313 n. 114 et 115, 313 n. 117 et 118, 314, 314 n. 120 et 122, 315, 316, 316 n. 126-129, 318, 320 n. 146, 331, 376, 382, 382 n. 35, 392, 400 n. 86, 407, 427, 429, 432, 435, 452, 458, 469.  
 Diderot, Denis, 67, 436.  
 Dienast, Johann Conrad, 169, 170.  
 Dietz, Peter, 220 n. 157, 421.  
 Donizetti, Gaetano, 358.  
 Doppler, Paul, 261 n. 48, 440.  
 Drollinger, Karl Friedrich, 45, 46, 46 n. 109, 47, 47 n. 111, 422, 428, 432, 478.  
 Ducros, Pierre, 109.  
 Dublin-Honegger, Eva M., 424.  
 Dünninger, Josef, 321 n. 152, 469.  
 Dürer, Albrecht, 374.  
 Dürr, Emil, 406, 457.  
 Dufraisie, Roger, 83 n. 20, 120 n. 2.  
 Dunan, Marcel, 120 n. 2, 444.

**E**ckenstein, Johannes, 266.

Edele, J., 353, 353 n. 26.  
 Eichhorn, Herbert, 58 n. 148, 474.  
 Enequist, L., 139 n. 55, 452.  
 Engel, Samuel, 27, 28.  
 Eppler, Paul, 192 n. 44, 452.  
 Erasme de Rotterdam (Erasmus Desiderius Roterodamus /Geert Geerts/), 6, 7, 7 n. 1, 8 n. 4, 12, 13, 30, 30 n. 52, 55, 67 n. 182, 190, 244, 244 n. 237, 323, 351, 377, 411, 422, 447, 448, 466, 473.  
 Erlacher, Johann Jacob, 79.  
 Ermatinger, Emil, 22 n. 26, 28 n. 43, 471.  
 Erne, Emil, 24 n. 33, 27 n. 41, 28 n. 46, 41 n. 91, 47 n. 115, 75 n. 207.  
 Ernesti, Johann August, 224.  
 Ernst, Fritz, 23 n. 29 et 30, 40, 240, 448, 460.  
 Escher, Alfred, 316 n. 132.  
 Escher, Johann Caspar, 24.  
 Escher, Johann (Hans) Konrad, 182 n. 8.  
 Esperlin, Joseph, 71.  
 Euler, Leonhard, 21 n. 23, 31 n. 56, 296, 318, 351, 351 n. 22, 382, 385 n. 44, 458, 469.  
 Eylert, R. F., 209 n. 110.

- F**äh, Franz, 40 n. 90, 461.
- Faesch, famille (collections), 68, 68 n. 187, 235, 375 n. 3.
- Faesch, Johann Jakob, 89, 103, 225, 230 sq., 231 n. 188, 429.
- Faesch, Johann Rudolf, 169.
- Faesch, Remigius, 68 n. 187, 375 n. 3, 388.
- Falckner, Johann Heinrich, 94.
- Falkeisen, Hieronymus, 212.
- Falkeisen, Johann Jakob, 399.
- Falkner, Rudolf, 394 n. 67.
- Fallet-Scheurer, M., 75 n. 208, 440.
- Fankhauser, Andreas, 83 n. 20, 438.
- Fecht, Gustave, 155 n. 100.
- Fechter, Johann Jakob, 63, 64.
- Fehr, Max, 58 n. 148, 474.
- Felice, Fortunato Bartolomeo de, 28, 29, 29 n. 47, 52, 458.
- Félix V (Amédée VIII, duc de Savoie), antipape, 68.
- Félix, Elisabeth Rachel. Voir: Rachel, Mille.
- Fellenberg, Daniel, 27, 95, 145.
- Fellenberg, Philipp Emanuel, 21 n. 21, 26 n. 39, 27, 458.
- Feller, Ignaz, 163.
- Feller, Richard, 21 n. 22, 305 n. 81, 331 n. 193, 445, 467.
- Fellmann, Emil A., 31 n. 56, 458.
- Fellmann, Rudolf, 441.
- Fénelon, François de Salignac de La Mothe-, 318.
- Feyerabend, Franz, 70.
- Feyerabend, J. Rudolf, 172 n. 154, 173 n. 155.
- Fichte, Johann Gottlieb, 221, 221 n. 162.
- Fink, Gonthier-Louis, 6.
- Fink, Paul, 16 n. 6, 449.
- Fischer, Friedrich, 300, 300 n. 62, 400, 400 n. 86.
- Fischer, Otto, 68 n. 184 et 185, 68 n. 187, 168 n. 143, 170 n. 148 et 149, 171 n. 152, 174 n. 160, 235 n. 211, 274 n. 1, 375 n. 3, 376 n. 5, 377 n. 11 et 12, 379 n. 19 et 20, 380 n. 23 et 27, 380 n. 29, 392 n. 60, 399 n. 83-85, 400 n. 87-90, 401 n. 91 et 92, 476.
- Fischli, Ernst, 185 n. 24, 441.
- Flach, Doris, 24 n. 30, 37 n. 80, 57 n. 144, 58 n. 145-147, 459.
- Fleiner, Fritz, 441.
- Flick, Samuel, 79, 102, 104, 106, 117, 127, 150, 151, 151 n. 87, 152, 152 n. 91, 162, 163, 163 n. 120.
- Flueler, Elisabeth, 465.
- Follen, Karl, 206 n. 100.
- Follenweider (-Otto), Adolf, 478.
- Follenweider (-Birmann), Johann Rudolf, 166, 235, 478.
- Forcart, Johann Rudolf, 41.
- Forcart-Respinger, E., 186 n. 28, 187 n. 29 et 30, 274 n. 110, 275 n. 115, 449.
- Forcart-Weiss, Johann Rudolf, 64, 64 n. 171, 66, 449.
- Forel, Alexis, 248 n. 1, 293, 319 n. 142.
- Fouquet, Jean, 111, 111 n. 111.
- Francillon, Roger, 23 n. 29, 448.
- François Ier, empereur d'Autriche, 67, 113, 130, 130 n. 31, 131, 167, 170, 171, 177 n. 171.
- François, Etienne, 454.
- Frédéric II (le Grand), roi de Prusse, 49, 50, 57, 68.
- Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, 67, 113, 130, 171, 207 n. 100, 254 n. 16.
- Frei, Daniel, 80 n. 12, 120 n. 2, 445.
- Frei, Johann Jakob, 220 n. 157, 421.
- Freivogel, L., 16 n. 3, 441.
- Frey, Hans, 78 n. 2 et 4, 80 n. 13, 441.
- Frey, Johann Rudolf, 23 sq. n. 30, 27, 37, 37 n. 80, 38, 53, 57, 436, 459.
- Frey, Remigius, 287.

Frey, Samuel, 166.  
 Frédérique Augusta Sophie, princesse d'Anhalt-Zerbst, 53, 54.  
 Fries, Jakob Friedrich, 210 n. 111, 215, 215 n. 134 et 135, 239.  
 Frisch, Max, 11, 482.  
 Frison, Louis, 37 n. 78, 423.  
 Froben, Johannes, 6, 168, 328, 411.  
 Fröhlich, Abraham Emanuel, 385, 385 n. 44, 431, 432.  
 Fuchs, Johannes Georg, 327 n. 180, 456.  
 Fürstenberger, Markus, 139 n. 54, 449, 452.  
 Füssli, Hans (Johann) Heinrich (1745-1832), 438.  
 Füssli, Johann Heinrich (1741-1825), 24, 25.  
 Füssli, Johann Rudolf (1709-1793), 438.  
 Fueter, E., 20 n. 19, 31 n. 56, 469.  
 Fugger, famille, 127.  
 Funck, Heinrich, 162 n. 117 et 118.  
 Furger-Gunti, Andres, 66 n. 180, 441, 477.  
 Fuss, Nicolaus, 31 n. 56.

**G**äng, Richard, 156 n. 101, 157 n. 103, 158 n. 105 et 106, 159 n. 107, 159 n. 109 et 110, 161 n. 113, 272 n. 101, 433.  
 Gagliardi, Ernst, 312 n. 110, 331 n. 195, 467.  
 Gams, Alfred, 347 n. 6, 349 n. 13, 473.  
 Gantner, Joseph, 479.  
 Ganz, Paul, 168 n. 142, 477.  
 Ganz, Paul Leonhard, 64 n. 168, 167 n. 137, 477.  
 Ganz, Peter, 3 n. 1, 436.  
 Garrod, H. W., 422.  
 Gauss, Karl, 180 n. 2, 181 n. 4, 183 n. 14, 249 n. 5, 441.  
 Geering, Traugott, 16 n. 5, 450.  
 Geiger, Max, 452.  
 Geigy, famille, 16 n. 6, 62 n. 161, 186 n. 25, 275 n. 118, 276 n. 124, 449.  
 Geigy, Carl, 276, 276 n. 124.  
 Geiser, Karl, 21 n. 22, 26 n. 37, 448.  
 Gelineck, von /premier gentilhomme de la chambre de l'empereur François Ier d'Autriche/, 171.  
 Gellert, Christian Fürchtegott, 45.  
 Gelzer, Heinrich, 323 n. 157.  
 Gelzer, Thomas, 471.  
 Gengenbach, Franz August, 239, 240, 240 n. 227 et 228.  
 Gerlach, Antje, 450.  
 Gerlach, Franz Dorotheus, 201, 216, 217, 217 n. 141, 221, 222, 225, 226, 226 n. 173, 227, 228, 229, 229 n. 182, 231, 287, 287 n. 18, 320 n. 146, 325, 326, 328 n. 183, 329, 376, 382, 383, 386, 430, 459.  
 Gerlo, Alois, 7 n. 1, 422.  
 Germann, Georg, 378 n. 17, 379 n. 19, 380 n. 24 et 25, 390 n. 53, 391 n. 55-58, 392 n. 61, 393 n. 64-66, 394 n. 67, 394 n. 70 et 71, 477.  
 Germann, Martin, 51 n. 125, 462.  
 Gesner, Johann Mathias, 224.  
 Gessler, Albrecht, 164, 166 n. 132, 471, 472.  
 Gessner, Salomon, 22, 23, 24, 40, 42, 45.  
 Geymüller, Salome, 53, 54.  
 Gigon, Olof, 470.  
 Gilliard, Charles, 196 n. 56, 285 n. 6 et 11, 332 n. 201, 333 n. 205, 470.  
 Gilmont, Jean-François, 447.  
 Girard, Jean-Baptiste, 89, 89 n. 36, 459.  
 Gisze, Georg, 168, 168 n. 142.  
 Glareanus, Henricus Loriti (Heinrich Loris), dit, 8 n. 4, 71.  
 Gleim, Johann Wilhelm Ludwig, 22, 22 n. 25.

- Gleyre, Charles, 400.  
 Glutz-Blotzheim, Robert, 420.  
 Godechot, Jacques, 83 n. 20, 445.  
 Godet, Philippe, 218 n. 145, 471.  
 Goedeke, Karl, 320 n. 147, 438.  
 Goethe, Johann Caspar, 45.  
 Goethe, Johann Wolfgang von, 23, 23 n. 30, 28, 42, 43, 43 n. 99, 44 n. 101, 45, 54, 66, 66 n. 176, 67, 110, 156, 157, 157 n. 102, 334 n. 218, 352 n. 24, 358, 411 n. 10, 464, 471, 473.  
 Goldoni, Carlo, 59.  
 Goldschmidt, Günther, 427.  
 Gossman, Lionel, 4.  
 Gotthelf, Jeremias (Albert Bitzius), 316 n. 132, 332 n. 203, 422, 472.  
 Gottsched, Johann Christoph, 22, 22 n. 26, 46, 59, 471.  
 Graf, Urs, 68.  
 Graff, abbé /curé de Saint-Louis/, 194 n. 51, 422.  
 Grandpierre, Henri, 288 n. 20.  
 Grebel, Johann Felix, 24.  
 Greyerz, Hans von, 21 n. 22, 467.  
 Grieder, Fritz, 102 n. 83, 150 n. 86, 185 n. 24, 441, 452.  
 Grimm, Jacob, 320.  
 Grooth, Johann Niklaus, 65.  
 Gruner, Erich, 276 n. 125, 277 n. 129, 450.  
 Gsell Fels, Theodor, 354 n. 29.  
 Guggisberg, Kurt, 21 n. 21, 26 n. 39, 27 n. 41, 458.  
 Guhde, Edgar, 448.  
 Guichonnet, Paul, 15 n. 1, 445.  
 Guillon, Edouard, 120 n. 2, 445.  
 Guise, Constantin, 401.  
 Guizot, François, 278 n. 136.  
 Gujer, Jakob. Voir: Kleinjogg.  
 Gutzwiller, Stephan, 180 n. 2, 182 n. 8 et 10, 185, 286 n. 13, 291 n. 29, 459.  
 Gysin, Werner, 150 n. 83, 151 n. 89 et 90, 456.

- H**aag, Johann Christian, 164, 164 n. 123, 176, 176 n. 167, 434.  
 Haas, Wilhelm, 71, 132 n. 34, 150, 163, 168, 174.  
 Hadorn, Wilhelm, 191 n. 42, 192 n. 44, 452.  
 Haeberli, Wilfried, 264 n. 62, 454.  
 Händel, Georg Friedrich, 349.  
 Hänggi-Gampp, Veronika, 234 n. 200 et 202, 234 n. 204-206, 477.  
 Hafner, Franz, 447.  
 Hagedorn, Friedrich von, 45.  
 Hagenbach, Annie, 67 n. 181, 166 n. 135, 377 n. 14, 401 n. 95, 477.  
 Hagenbach, Carl Friedrich, 212, 213 n. 124.  
 Hagenbach, Karl Rudolf, 55 n. 137, 56, 56 n. 142, 60 n. 156, 142, 142 n. 65, 153, 190, 191 n. 42, 210 n. 112, 212, 212 n. 121 et 122, 223 n. 168, 238, 240, 240 n. 228, 289, 292, 292 n. 35, 300, 300 n. 62, 312, 313 n. 114 et 115, 316, 316 n. 126-129, 316 n. 132, 317, 318, 320 n. 146 et 147, 323 n. 157, 328 n. 182, 329, 330, 330 n. 189 et 190, 342, 345 n. 256, 381, 382 n. 33, 385 n. 44, 420, 422, 424, 427, 431, 432, 452, 459, 462, 469.  
 Haller, Albrecht von, 21 n. 23, 23 n. 29, 26, 27, 28, 45, 46, 46 n. 109, 47.  
 Handschin, Paul, 458.  
 Hanhart, Rudolf, 185, 190 n. 37, 191 n. 40, 202, 202 n. 81, 217 n. 143, 225, 226 n. 172, 227, 227 n. 179, 229, 229 n. 185, 230 n. 186, 231, 239, 241 n. 233, 339 n. 235, 428, 430, 459.  
 Hartmann, Rolf, 191 n. 42, 361 n. 62, 452.  
 Hauptmann, Moritz, 347.  
 Haydn, Joseph, 175, 177 n. 171, 349.  
 Hebel, Johann Peter, 7, 13, 49 n. 118, 152-165, 171, 187, 240, 272 n. 101, 422, 433, 434, 439, 472-473, 474.

- Heeb, Friedrich, 281 n. 144, 450.  
 Heer, Roman, 139.  
 Heger-Etienvre, Marie-Jeanne, 1, 266 n. 74, 323 n. 158, 325 n. 167, 362 n. 65, 408 n. 4, 410 n. 7, 411 n. 10, 448, 457, 474.  
 Hegi, Franz, 435.  
 Hehl, C. G., 356, 368.  
 Heidegger, Gotthard, 449.  
 Heidegger, Konrad, 24.  
 Heidegger, Martin, 165 n. 129, 472, 473.  
 Heine, Gottlob Heinrich, 112 n. 114, 144 n. 69, 150 sq., 426.  
 Heman, Peter, 477.  
 Hengstenberg, Ernst Wilhelm, 313.  
 Henri II, empereur, 297 n. 49, 376 n. 6.  
 Henri /Frédéric *Henri* Louis/, prince de Prusse, 68.  
 Hentzy, Rudolf, 62, 426.  
 Henzi, Samuel, 27.  
 Henzirohs, Beat, 195 n. 54, 454.  
 Herder, Johann Gottfried, 23.  
 Hermann, Jakob, 31 n. 56.  
 Herrenschwand /colonel/, 129.  
 Herwegh, Georg, 268, 334 n. 217.  
 Herzog /correspondant de Christian Friedrich Schönbein/, 288.  
 Herzog, Johann Wernhard, 49, 49 n. 120, 102.  
 Hess, Hieronymus, 172 n. 154, 235, 235 n. 208, 377, 385 n. 44, 393 n. 65, 401, 401 n. 94, 402, 478.  
 Hess, Johann Jakob, 384.  
 Hess, Johann Wernhard, 202 n. 79, 203 n. 89, 339 n. 235, 465.  
 Heusler, Andreas (Ier) /Heusler-Ryhiner/, 180 n. 2, 185, 214, 234 n. 204, 242, 243, 244 n. 237, 250, 251, 255 n. 20, 265 n. 67, 266, 278, 278 n. 136, 284, 290, 290 n. 28, 297, 301, 302, 312, 319 n. 142 et 144, 320 n. 146, 323, 323 n. 160, 326, 326 n. 178, 327, 327 n. 179, 342, 397, 397 n. 78, 398 n. 79, 406, 417, 420, 423, 459.  
 Heusler, Andreas (II) /Heusler-Sarasin/, 68 n. 184 et 186, 377 n. 12, 378 n. 15, 379 n. 20, 391 n. 59, 400 n. 88, 441, 468.  
 Heyne, Christian Gottlob, 224, 227 n. 179.  
 Heyne, Moritz, 428.  
 Hickel, Anton, planche hors texte (frontispice).  
 Hilty, Carl, 84 n. 24, 445.  
 Hirzel, Heinrich, 211 n. 116.  
 Hirzel, Johann (Hans) Caspar, 23, 23 sq. n. 30, 436.  
 Hirzel, Salomon, 19, 40, 43 n. 99, 44 n. 103.  
 His (antérieurement Ochs), Eduard, 132 n. 33, 235 n. 207, 423, 477.  
 His (-Heusler), Eduard, 235 n. 207, 477.  
 His, Eduard, 79 n. 8, 86 n. 27, 96 n. 66, 140 n. 57, 144 n. 68, 185 n. 21, 186 n. 26, 209 n. 109, 210 n. 112, 212 n. 121, 213 n. 127, 214 n. 128, 217 n. 141 et 142, 235 n. 207, 265 n. 67, 271 n. 96, 276 n. 124, 290 n. 28, 295 n. 42, 316 n. 131, 320 n. 149, 325 n. 171 et 172, 326 n. 176-178, 327 n. 180, 377 n. 8, 400 n. 88, 423, 441, 445, 450, 454, 459, 466, 477.  
 His (antérieurement Ochs), Friedrich, 235, 235 n. 207, 477.  
 His, Wilhelm (Ier) /His-Vischer/, 235 n. 207, 469, 477.  
 Hitzig, Friedrich Wilhelm, 162 n. 116, 163, 164 n. 124 et 126.  
 Hoffmann, Karl-Emil, 153 n. 96, 320 n. 147, 432, 457, 471.  
 Hoffmann von Fallersleben, August Heinrich, 268.  
 Holbein, Franz von, 358 n. 49.  
 Holbein, Hans (le Jeune), 13, 42, 55, 65, 67 n. 182, 68, 68 n. 185, 69, 114, 168, 171, 235, 374, 377, 378, 385 n. 44, 388, 392, 448.  
 Holstein, Peter, 160 n. 111, 473.  
 Holzach, Hieronymus, 69.  
 Homère, 166 n. 130.  
 Honegger, Arthur, 160 n. 112, 172 n. 154.

Hopf, Samuel, 137, 142.  
 Horace (Quintus Horatius Flaccus), 30 n. 52.  
 Horch, Hans Otto, 22 n. 26, 471.  
 Hottinger, Johann Jakob, 25, 244, 244 n. 237, 420.  
 Hoyt, Nelly S., 79 n. 8, 461.  
 Huber /associé de Peter Birmann/, 168.  
 Huber, August, 16 n. 5, 441.  
 Huber, Daniel, 225, 231, 431.  
 Huber, Dorothee, 378 n. 17, 379 n. 19, 380 n. 24 et 25, 390 n. 53, 391 n. 55-58, 392 n. 61, 393 n. 64-66, 394 n. 67, 394 n. 70 et 71, 439, 477.  
 Huber, Rudolf, 67.  
 Huber, Wernhard, 45, 45 n. 107, 46, 79, 80 n. 9, 459.  
 Hübner, Bartholomäus, planche hors texte (frontispice).  
 Hürlimann, Martin, 21 n. 21, 23 n. 28, 61 n. 159, 438, 448.  
 Hugo Victor, 358, 358 n. 47, 359 n. 56, 374, 377, 426.  
 Humboldt, Wilhelm von, 67, 112, 214 n. 131, 224, 224 n. 169, 468, 471.  
 Hume, David, 50.  
 Hunziker, Anne-Marie, 125 n. 17, 445.  
 Hunziker, Guido, 83 n. 20, 438.  
 Huyot, Jean-Nicolas, 390.  
 Hytier, Jean, 482.

**I**ffland, August Wilhelm, 352 n. 24.

Illenberger, Ferdinand, 107, 108.  
 Im Hof, Ulrich, 16 n. 3, 19 n. 14 et 15, 20 n. 19, 21 n. 20, 23 n. 29, 27, 27 n. 42, 30 n. 51, 31 n. 56, 33, 33 n. 61, 33 n. 63 et 64, 36 n. 76 et 77, 38 n. 82, 39 n. 84 et 87, 40 n. 89, 42, 42 n. 95-97, 44 n. 102 et 103, 47 n. 114, 75 n. 207, 312 n. 111, 441, 445, 448, 454, 455, 460, 467.  
 Irsay, Stephen d', 214 n. 131, 467.  
 Iselin, Isaak, planche hors texte (frontispice), 5 n. 6, 15, 19, 19 n. 14 et 15, 27, 30, 30 n. 51, 34, 34 n. 68, 35, 36-44, 36 n. 76 et 77, 37 n. 77 et 80, 38 n. 81 et 82, 39 n. 84 et 87, 40 n. 90, 42 n. 95-97, 43 n. 99 et 101, 44 n. 102-104, 45, 47, 47 n. 114, 48, 50 n. 123, 52, 52 n. 129, 53, 54 n. 134, 55, 56, 57, 58, 59, 64, 64 n. 172, 65 n. 172, 74, 75, 76, 79 n. 8, 92, 95, 118, 137, 189, 190, 231 n. 190, 243, 244, 246, 305, 326, 405, 406, 407, 422, 423, 424, 429, 437, 456, 459, 460, 461.  
 Iselin, Johann Jakob, 154.  
 Iselin, Johann Rudolf, 42, 42 n. 97.  
 Iselin, Ludwig, 79.

**J**acobi, Friedrich Heinrich, 55.

Jacobi, Johann Georg, 55.  
 Jaeckle, Erwin, 438.  
 Jahn, Friedrich Ludwig, 226.  
 Jaquet, Auguste, 232 n. 196, 296 n. 44.  
 Jaspers, Karl, 328.  
 Jauslin, Karl, 131 n. 32.  
 Jean (-Baptiste Joseph Fabien Sébastien), archiduc d'Autriche, 132, 132 n. 34 et 35, 134, 167, 419, 435.  
 Jenny, Ernst, 58 n. 148, 59 n. 149, 60 n. 154, 107 n. 98, 108 n. 99 et 100, 210 n. 112, 237 n. 219, 240, 249 n. 5, 274 n. 108, 320 n. 147, 347 n. 4, 353 n. 25 et 28, 354 n. 29 et 30, 357 n. 38 et 40, 357 n. 41 et 43, 358 n. 46, 359 n. 56 et 57, 360 n. 59, 362 n. 65, 365 n. 75-77, 368 n. 87-89, 369 n. 93, 441, 458, 472, 474.  
 Jent, Verena, 401 n. 93, 477.  
 Joël, Karl, 457.  
 Joseph II, empereur, 66.  
 Jost, Hans-Ulrich, 454.  
 Juncker, Justus, 65.

Jung, Carl (Karl) Gustav (1794-1864), 206, 213, 213 n. 127, 214, 214 n. 129, 222, 291, 291 n. 29 et 30, 297, 299, 326, 326 n. 176, 424, 433, 460.  
 Jung, Carl Gustav (1875-1961), 214.  
 Jung, Ernst, 213 n. 127, 326 n. 176, 424.  
 Jung-Stilling, Johann Heinrich, 298 n. 56.  
 Junod, Louis, 56 n. 142, 452, 470.

**K**achel, Jacob Christof, 71, 72.

Kachler, K. G., 175 n. 164, 176 n. 168, 177 n. 169, 347 n. 4, 350 n. 16 et 17, 351 n. 18 et 19, 352 n. 24, 474.  
 Kaegi, Werner, 157 n. 104, 210 n. 112, 212 n. 121, 217 n. 141 et 142, 218 n. 148, 227 n. 179, 265 n. 68, 266 n. 74, 297 n. 49, 306 n. 86, 315 n. 223, 320 n. 149, 321 n. 153 et 154, 323 n. 160, 325, 325 n. 169 et 170, 326, 328 n. 182 et 184, 334 n. 215 et 218, 381 n. 28, 391 n. 55, 410 n. 8, 436, 448, 457, 478.  
 Käppeli, Robert, 450.  
 Kahlbaum, Georg W. A., 289 n. 21, 290 n. 27, 294 n. 38, 300 n. 64, 462.  
 Kaiser, Jakob, 419.  
 Kant, Immanuel, 85, 210 n. 111, 224 n. 170, 431.  
 Karamsin, Nicolai M.25 n. 34, 426.  
 Karmarsch, Karl, 140 n. 57.  
 Karschin /directeur d'une troupe de théâtre/, 371 n. 102.  
 Kaufmann, Angelika, 110.  
 Kaufmann, Christian, 55.  
 Kaufmann, Rudolf, 477.  
 Kawa, Rainer, 165 n. 129, 472.  
 Kelchner, 227 n. 179, 459.  
 Keller, Bernhard, 376.  
 Keller, Friedrich Ludwig, 295, 295 n. 41.  
 Keller, Gottfried, 193 n. 49, 248.  
 Keller, J., 43 n. 99-101, 472.  
 Keller, Johann Heinrich, 71.  
 Kessel, Eberhard, 224 n. 169, 468.  
 Ketelsen, Uwe K., 432.  
 Kettig, Konrad, 464.  
 Kiechel, Lucien, 194 n. 51, 422.  
 Kinkel, Gottfried, 322 n. 156 et 157, 402 n. 99, 403 n. 104.  
 Kittig, Konrad, 320, n. 145.  
 Klaus, Fritz, 180 n. 2, 182 n. 8, 420.  
 Klein, Wilhelm, 264, 264 n. 62, 460.  
 Kleinert, Paul, 458.  
 Kleinjogg, Chlijogg (Jakob Gujer, dit), 23, 23 n. 30, 460.  
 Kleist, Ewald von, 22, 22 n. 25.  
 Kleist, Heinrich von, 67, 358.  
 Klinger, Friedrich Maximilian, 44, 54, 55, 55 n. 137 et 138, 433, 462.  
 Klopstock, Friedrich Gottlieb, 22, 27, 53, 166 n. 130, 331 n. 198.  
 Kluckhohn, Paul, 405 n. 1, 437.  
 Kober, Johannes, 299 n. 59, 452.  
 Kocher, Alois, 465.  
 Koechlin, Nicolas, 402.  
 Köchlin-Geigy, A., 274 n. 110, 450.  
 Koelbing, M. H., 213 n. 127, 460.  
 Kölner, Paul, 59 n. 151, 134 n. 38 et 39, 136 n. 43, 357 n. 43, 423, 437, 450, 480, 481.  
 König, René, 298 n. 55, 468.  
 Köpke, Rudolf, 312 n. 110, 468.  
 Körner, Theodor, 358.  
 Körte, Wilhelm, 22 n. 25.  
 Kohn, Hans, 23 n. 29.  
 Kolb, Karl Wieland, 163 n. 121.

Koller, Rudolf, 400.  
 Kopp, Robert, 6, 8 n. 4, 79 n. 8, 357 n. 42, 461, 481.  
 Koprio, Georg Samuel, 95 n. 64, 96 n. 67, 466.  
 Kortüm, Friedrich, 215, 216, 287.  
 Kotzebue, August von, 209, 209 n. 110, 358, 358 n. 52.  
 Kradolfer, Wilhelm, 424.  
 Kraus, Daniel, 283, 283 n. 1, 424, 428.  
 Kreis, Georg, 8 n. 4, 83 n. 20, 180 n. 3, 445, 481.  
 Kröger, J. C., 426.  
 Kündig, Eucharius, 90 n. 41, 101 n. 77, 208 n. 107 et 108, 242 n. 234, 424.  
 Küttner, Karl Gottlob, 21, 32, 34, 39, 56, 57, 58, 61 n. 160, 63, 64 n. 170, 70, 75 n. 208, 426.  
 Kugler, Franz, 323 n. 160, 397.  
 Kully, Max, 153 n. 94, 433, 472.

**L**abhardt, Alfred, 295 n. 41, 379 n. 19, 466.  
 Lachmann, Karl, 320.  
 La Croze, Jean Cornand de, 67 n. 182.  
 Lamartine, Alphonse de, 317.  
 Lamy, J. P. 112.  
 Landerer, Albert, 402 n. 101.  
 Landfester, Manfred, 224 n. 169, 471.  
 Lang, Paul, 347 n. 4, 475.  
 Langmesser, August, 55 n. 137-139, 462.  
 Lanz, Hans, 18 n. 9, 70 n. 192, 450, 477.  
 La Roche, Benedikt, 270 n. 92.  
 Laroche, David, 45.  
 La Roche, Emanuel, 400 n. 89.  
 La Roche, Simon, 225, 229, 229 n. 183, 431.  
 La Roche, Sophie von, 25 n. 34, 55, 426.  
 Laur, Ferdinand, 348.  
 Lavater, Johannes Caspar, 22 sq., 23 n. 29, 24, 25, 43, 44, 55, 55 n. 137 et 138, 104, 104 n. 89 et 90, 107, 109, 113, 428, 433, 460, 462.  
 Legrand, Johann Lukas, 49, 50, 50 n. 122, 79, 83, 460.  
 Legrand, Lukas, 67.  
 Leissler, Achilles, 64.  
 Lendorff, Gertrud, 347 n. 6, 381 n. 32, 382 n. 33 et 35, 384 n. 41, 441, 473, 477, 480.  
 Lenz, Jakob Michael Reinhold, 44, 54, 55 n. 137, 462.  
 Lenz, Max, 209 n. 110, 254 n. 16-18, 458, 468.  
 Leresche, Louis, 192, 193, 193 n. 46, 195, 211 n. 115, 217 n. 143, 219 n. 154, 220 n. 157, 245 n. 239, 246 n. 239, 291, 296 n. 45, 317 n. 137.  
 Lessing, Gotthold Ephraim, 22 n. 25, 59, 352 n. 24.  
 Leucht, Johann Jakob, 134.  
 Liebrich, Fritz, 153 n. 96, 274 n. 109, 450, 473.  
 Linder, Emilie, 170, 400, 401, 475, 477.  
 Lindt, Andreas, 49 n. 120, 194, 195 n. 52, 212 n. 119, 314 n. 120, 452, 458.  
 Linné, Carl von, 27.  
 Liszt, Franz, 357 n. 42.  
 Litzmann, Berthold, 59 n. 150, 475.  
 Livet, Georges, 187 n. 31, 445.  
 Locher, Markus, 465.  
 Löhlein, T., 46 n. 109.  
 Lött, A., 446.  
 Löwenthal, Fritz, 55 n. 138, 472.  
 Lope de Vega Carpio, Felix, 358, 358 n. 47.  
 Lorrain, Claude, 110.  
 Lortzing Albert, 368 n. 90.  
 Louis XVIII, roi de France, 151.  
 Louis, dauphin /fils de Charles VII, roi de France/, 233 n. 198.

Louise (de Mecklembourg-Strelitz), reine de Prusse, 111.  
 Luginbühl, Rudolf, 33 n. 65, 85 n. 26, 89 n. 38, 93 n. 54, 93 n. 56 et 57, 94 n. 60, 96 n. 65, 116 n. 128, 220 n. 158, 423, 462, 466.  
 Luther, Martin, 55, 150, 164 n. 126, 377, 433.  
 Luttringshausen, Johann Heinrich, 166.  
 Lutz, Markus, 79 n. 7, 133 n. 37, 148 n. 79, 241 n. 233, 420, 429, 442.

**M**accabez, Eugène, 29 n. 47, 458.  
 Macklott, Philipp, 163, 163 n. 121.  
 Madame Royale /fille de Louis XVI/. Voir: Marie-Thérèse Charlotte, duchesse d'Angoulême.  
 Malebranche, Nicolas de, 54.  
 Mandach, Conrad de, 69, 479.  
 Mangold, Fritz, 11 n. 6, 274 n. 113, 450.  
 Manuel, Niklaus, 68.  
 Manz, Paul, 185 n. 24, 442.  
 Marcello, Alessandro, 349.  
 Marfurt-Elmiger, Lisbeth, 479.  
 Marie-Louise (de Habsbourg-Lorraine), archiduchesse d'Autriche, impératrice des Français, 131, 167, 168.  
 Marie-Thérèse Charlotte, duchesse d'Angoulême (Madame Royale), 112 n. 115.  
 Mariott /maître de langue anglaise/, 338 n. 231.  
 Markus, Samuel, 49 n. 119, 456.  
 Markwart, Otto, 320 n. 147, 334 n. 215, 335 n. 220, 337 n. 225, 457.  
 Marrer, Pius, 430.  
 Marti, Otto, 469.  
 Martin, Ernst, 91 n. 45-47, 138 n. 52, 139 n. 53, 461.  
 Martin, William, 83 n. 20, 120 n. 2, 180 n. 3, 445.  
 Masséna, André, 94.  
 Massillon, Jean-Baptiste, 318.  
 Massin, Jean, 378 n. 15, 426.  
 Mattmüller, Markus, 446.  
 Mauersberg, Hans, 450.  
 Maurer, François, 234 n. 201, 478.  
 Maurer, Martin, 180 n. 2, 450.  
 Méautis, Ariane, 446.  
 Mechel, Christian von, planche hors texte (frontispice), 43, 65, 65 n. 174 et 175, 66, 66 n. 176, 67, 68, 71, 74, 81, 111, 112, 112 n. 113, 137, 167, 168, 171, 479.  
 Meckel, Eberhard, 157 n. 102, 433, 473.  
 Médicis, Cosme l'Ancien (Cosimo de' Medici, 1389-1464), 243.  
 Méhul, Etienne, 369 n. 90.  
 Meier, Eugen A., 191 n. 40, 357 n. 43, 402 n. 102, 442, 448, 454, 481.  
 Meier, Fritz, 164 n. 125, 442.  
 Meiners, Christoph, 25, 25 n. 34, 26 n. 37, 426.  
 Meissner, Fritz, 52 n. 132, 99 n. 71-73, 454.  
 Meister, Leonhard, 50 n. 124, 142 n. 64.  
 Melancton (Philipp Schwarzzerd), 377.  
 Mendelssohn, Moses, 39, 422.  
 Mendelssohn-Bartholdy, Felix, 349.  
 Mengaud, Antoine, 79, 80, 80 n. 10, 444.  
 Mengs, Anton Raphael, 66.  
 Menze, Clemens, 224 n. 169, 471.  
 Merck, Johann Heinrich, 54.  
 Merian, famille, 187.  
 Merian, Andreas, 124, 125 n. 17, 127, 135, 144, 144 n. 68, 146, 146 n. 76, 149, 424.  
 Merian, Christoph /père/, 127, 186 n. 27.  
 Merian, Christoph /fils/, 127 n. 21-23, 186 n. 27, 187 n. 31, 456, 461.  
 Merian, Friedrich, 289 n. 24.  
 Merian, Johann Bernhard, 31 n. 56.

- Merian, Johann Jacob, 127, 186 n. 27.  
 Merian, Matthäus, 172, 172 n. 154, 374 n. 1.  
 Merian, Peter, 185, 213 n. 126, 216 n. 140, 284, 297, 301, 302, 312, 325, 325 n. 166 et 173, 342, 381 n. 30, 383, 397 n. 79, 399 n. 82, 429, 461.  
 Merian, Wilhelm, 71 n. 195, 72 n. 196, 109 n. 103, 175 n. 164 et 165, 236 n. 213, 237 n. 216, 347 n. 4 et 6, 348 n. 7 et 8, 348 n. 10, 349 n. 11-13, 353 n. 28, 357 n. 42, 358 n. 46, 473.  
 Metternich-Winneburg, Clément, prince de, 130 n. 31, 170, 189, 278 n. 136, 294.  
 Meuli, Karl, 327 n. 180, 457, 459.  
 Meyer, C., 341 n. 247, 442.  
 Meyer, Friedrich /artiste-peintre/ (1780-1835), 166.  
 Meyer, Friedrich /historien du gymnase de Bâle/, 465.  
 Meyer, Fritz, 478.  
 Meyer, Paul, 73 n. 202, 175 n. 164, 176 n. 167, 347 n. 6, 424, 434, 473.  
 Meyerbeer, Giacomo (Jakob Liebmann Beer), 358, 371 n. 100.  
 Miaskowski, August von, 41 n. 91, 190 n. 37, 191 n. 39, 279 n. 138, 349 n. 14, 455.  
 Michel, André, 479.  
 Milstein, Barney M., 53 n. 132, 454.  
 Milton, John, 166 n. 130.  
 Minder, Robert, 153, 165 n. 129, 473.  
 Minder, Samuel, 263 n. 59.  
 Mirabeau, Victor Riquetti, marquis de, 23 n. 30, 36, 36 n. 76, 436.  
 Mittler, Otto, 462, 463.  
 Miville, Jacob Christoph, 166, 235, 401, 477.  
 Miville, Johann Friedrich, 87, 88, 89, 90, 90 n. 41, 91, 92, 92 n. 52, 101, 103, 117, 207, 208, 208 n. 107 et 108, 241, 242, 242 n. 234, 424.  
 Miville-Kolb, Susanna, 159 n. 109.  
 Molière, Jean-Baptiste Poquelin, dit, 166 n. 130, 370 n. 94.  
 Monnard, Charles, 209 n. 108, 210 n. 113, 211 n. 115, 216 n. 139, 220 n. 155, 238 n. 221, 289 n. 23 et 24, 290, 302, 313 n. 113.  
 Montaigne, Michel Eyquem de, 12, 12sq. n. 9, 75 n. 208, 329 n. 188, 426.  
 Montinari, Mazzino, 437.  
 Moosbrugger (-Leu), Rudolf, 8 n. 4, 442, 481.  
 Morel, Fritz, 160 n. 112, 473.  
 Morell, Karl, 40 n. 89, 456.  
 Morf, Heinrich, 131 n. 32, 461.  
 Moser, Friedrich Karl, 422.  
 Moser, Johann Jakob, 15, 38 n. 81, 422.  
 Moulin, Jean-Pierre, 481.  
 Mozart, Wolfgang Amadeus, 175, 177 n. 171, 349, 358, 369 n. 90.  
 Mügge, Theodor, 409 n. 6, 427.  
 Mühling, A. von, 371 n. 102.  
 Müller, Erich, 169 n. 144, 478.  
 Müller, Eugen, 347 n. 4 et 5, 354 n. 31, 358 n. 45, 362 n. 65, 475.  
 Müller, Jörg Jochen, 469.  
 Müller, Johannes von, 2, 23 n. 29, 50 n. 123, 244 n. 237, 420.  
 Müller, Maya, 63 n. 166, 478.  
 Muralt, Béat L. de, 23 n. 29, 36 n. 75, 437, 448.  
 Murillo, Bartolomé Esteban, 113, 322.  
 Muschg, Walter, 317 n. 132, 472.  
 Muyden, Berthold van, 180 n. 3, 446.

**N**abholz, Hans, 40 n. 89, 456, 467.

Näf, Werner, 8 n. 4, 448, 464.

Nägeli, Hans Georg, 176, 176 n. 167.

Napoléon Ier, empereur des Français, 79 n. 8, 83 n. 20, 113, 119, 123, 123 n. 11-13, 124, 125, 125 n. 17, 127, 128, 129, 131, 133, 149, 151, 166, 166 n. 130, 169, 178, 180, 185 n. 20, 234, 245, 253, 444, 445, 446, 447, 461. Voir aussi: Bonaparte, Napoléon.

Napoléon II (François Charles Joseph Bonaparte, roi de Rome), 131, 133.

Neander, Johann August Wilhelm (David Mendel), 212, 313.  
 Nef, Karl, 347 n. 6, 425, 473.  
 Nerval, Gérard de, 427.  
 Neuenburger, Daniel, 130 n. 30.  
 Neustück, Johann Jakob, 401.  
 Neustück, Maximilian, 70, 71.  
 Neveux, Jean B., 1, 6.  
 Ney, Michel, 126.  
 Nicolai, Friedrich, 39, 67.  
 Niebuhr, Barthold Georg, 325 n. 170.  
 Nietzsche, Friedrich, 2, 306 n. 86, 309 n. 100, 325, 327 n. 180, 328, 409, 410 n. 7, 411, 412, 437, 448, 456, 482.  
 Niggli, Arnold, 474.  
 Nipperdey, Thomas, 119, 224 n. 169, 446.  
 Novalis (Friedrich von Hardenberg), 405, 437.  
 Nüscher, Felix, 22.

**O**berlé, Raymond, 187 n. 31, 445.

Ochs (puis His), Eduard, 132 n. 33, 235 n. 207, 423, 477.  
 Ochs (puis His), Friedrich, 235, 235 n. 207, 477.  
 Ochs, Peter, 44, 44 n. 104, 50, 50 n. 123 et 124, 53, 53 n. 133, 54, 65 n. 172, 71, 73, 77, 78, 78 n. 2, 79, 79 n. 8, 80, 80 n. 9, 81, 81 n. 16 et 17, 82, 82 n. 18 et 19, 83, 112, 115, 119, 130 n. 30, 132 n. 33-35, 133, 134, 134 n. 38, 135, 135 n. 41-43, 136, 136 n. 44, 137, 137 n. 48, 138, 141, 142, 142 n. 64, 143, 144, 144 n. 70, 145, 146, 146 n. 76, 147, 148, 148 n. 80, 149, 149 n. 82, 165, 165 n. 130, 166, 172, 177, 178, 182, 189, 192, 192 n. 43, 198, 198 n. 65, 207, 208, 208 n. 106, 212, 113 n. 124, 218, 219 n. 150, 235, 235 n. 207, 239, 240, 240 n. 230, 244, 329 n. 188, 406, 407, 420, 423, 424, 434, 440, 443, 456, 461, 471, 477.  
 Oechsli, Wilhelm, 120 n. 2 et 3, 180 n. 3, 195 n. 53, 420, 437, 446.  
 Oechslin, Johann Jakob, 393, 394, 394 n. 67, 397.  
 Oekolampad (Hausschein, Husschin), Johannes, 456.  
 Oeri, Jacob, 3 n. 1, 436.  
 Oppermann, Wilhelm Ulrich, 166.  
 Orelli, Johann Kaspar von, 223 n. 167, 430.  
 Ostertag, Albert, 192 n. 44, 452.  
 Oswald, Mathias, 263 n. 59.  
 Oswald-Merian, Matthias, 176.  
 Overbeck, Johann Friedrich, 322, 401.

**P**alluel-Guillard, André, 83 n. 20, 120 n. 2, 446.

Parent, Henri Joseph Aubert, 66.  
 Passavant, Theophil, 210, 210 n. 114, 280 n. 140.  
 Paul Ier Petrovitch, tsar, 111.  
 Paul, Hermann, 321, 469.  
 Paulsen, Friedrich, 214 n. 131, 224 n. 169, 468.  
 Périelès, 243.  
 Pestalozzi, Johann Heinrich, 24, 25, 40, 40 n. 90, 89, 89 n. 36, 90, 91, 91 n. 45-47, 103, 103 n. 85 et 86, 131, 131 n. 32, 137, 138, 138 n. 52, 142, 143, 176 n. 167, 449, 461.  
 Peter, Heiner, 25 n. 35, 463.  
 Pfaff, Peter, 55 n. 138, 433.  
 Pfeffel, Gottlieb Konrad, 55, 448.  
 Pfeiffer /musicien/, 176 n. 167.  
 Pfister, Arnold, 391 n. 55, 478.  
 Pfister, Willy, 258 n. 32-34, 442.  
 Pfister-Burkhalter, Margarete, 235 n. 208, 402 n. 96 et 97, 478.  
 Piccolomini, Enea Silvio. Voir Pie II.  
 Pichois, Claude, 464.

Pictet de Rochemont, Charles, 131, 132 sq.  
 Pie II (Enea Silvio Piccolomini), pape, 10 n. 5, 323, 388, 392.  
 Pirckheimer, Willibald, 7 n. 1, 422.  
 Plagemann, Volker, 379 n. 18 et 19, 380 n. 26, 391 n. 57 et 58, 394 n. 67, 479.  
 Platon, 231.  
 Platter, Felix, 71, 466.  
 Plutarque, 30 n. 52.  
 Portmann, Adolf, 463.  
 Pozzi, Johann, 286.  
 Preiswerk, Samuel, 320 n. 146.

**Q**uérard, Joseph Marie, 166, 437.

**R**achel, Mlle (Elisabeth Rachel Félix, dite), 353 n. 27, 358.  
 Racine, Jean, 59, 60, 166 n. 130, 318, 358.  
 Rambert, Eugène, 211 n. 115, 217 n. 142, 289 n. 23 et 24, 290 n. 25, 291 n. 32 et 33, 292 n. 34, 293 n. 37, 296 n. 44, 317 n. 137, 318 n. 141, 319 n. 142 et 143, 320 n. 144, 423, 463.  
 Ramler, Karl Wilhelm, 22, 22 n. 25.  
 Ranke, Leopold von, 325.  
 Raoul-Rochette, Désiré, 234 n. 204, 427.  
 Rappard, William E., 446.  
 Rat, Maurice, 426.  
 Rauchenstein, Rudolf, 343, 344 n. 252, 463.  
 Raumer, Rudolf von, 321 n. 152, 469.  
 Reber, Balthasar, 273 n. 108, 320 n. 146 et 147, 329 n. 187, 394-396, 396 n. 74 et 75, 404 n. 106, 434.  
 Reber, Nikolaus, 112, 112 n. 115, 169, 169 n. 146.  
 Refardt, Edgar, 71 n. 195, 72 n. 196, 164 n. 123, 175 n. 164, 176 n. 166, 347 n. 6, 424, 439, 474.  
 Rehm, Walther, 224 n. 169, 471, 473.  
 Reinhard, Hans, 123.  
 Reinhardt, Hans, 448.  
 Reinhardt, Ursula, 478.  
 Reinle, Adolf, 479.  
 Reiter, Ernst, 347, 347 n. 6, 348, 348 n. 8 et 9, 474.  
 Reithard /journaliste/, 291.  
 Rembrandt (Rembrandt Harmenszoon van Rijn, dit), 68.  
 Reni, Guido, 113.  
 Reynold, Gonzague de, 20 n. 19, 23 n. 29, 446, 472, 481.  
 Richer, Jean, 427.  
 Rieber, Karl Friedrich, 164 n. 123, 474.  
 Riedlisbacher, Hans, 430.  
 Riggerbach, Bernhard, 271 n. 95 et 96, 462.  
 Riggerbach, Christoph, 402.  
 Riggerbach, Johannes, 315 n. 124, 335, 335 n. 221, 336 n. 223.  
 Rilke, Rainer Maria, 164 n. 126.  
 Rinn, Hermann, 481.  
 Rintelen, Friedrich, 469.  
 Ritter, Ernst, 449.  
 Ritter, Eugène, 437.  
 Roches, Paul, 217 n. 142, 293 n. 36, 463.  
 Röper, Johannes, 289 n. 24, 297.  
 Rohr, Adolf, 87 n. 31, 462.  
 Ronus, Susanne (nom de plume: Selma), 239, 241, 241 n. 232, 434.  
 Rosen, Josef, 442.  
 Rossini, Gioacchino, 352 n. 24, 358.

Roth, Carl, 62 n. 163, 478.  
 Roth, Paul, 46 n. 109, 52 n. 128-132, 53 n. 132, 99 n. 72 et 73, 233 n. 199, 259 n. 42, 310 n. 105, 321 n. 153, 324 n. 165, 325 n. 166, 397 n. 79, 398 n. 79 et 80, 403 n. 105, 427, 442, 453, 454, 455, 478.  
 Rothpletz, Emil, 230 n. 186, 454.  
 Roulet, Louis-Edouard, 120 n. 2, 446.  
 Rousseau, Jean-Jacques, 25 n. 35, 27, 50, 61, 463.  
 Rouyer /commissaire français/, 127.  
 Rubens, Petrus Paulus, 65, 68.  
 Ruck, Erwin, 295 n. 42, 466.  
 Ruckhäberle, Hans Joachim, 420.  
 Rüegg, August, 3 n. 3, 8 n. 4, 411 n. 11, 448, 481.  
 Rütimeyer, Ludwig, 461.  
 Rufer, Alfred, 83 n. 20, 89 n. 36, 103 n. 85, 461.  
 Rumigny /diplomate/, 180 n. 2.  
 Rumor, Karl von, 171, 401.  
 Rupp, Heinz, 433.  
 Rychner, Max, 481.  
 Ryhiner, Johannes, 18 n. 9.  
 Ryhiner, Samuel, 134, 425, 440.

**S**acher, Paul, 172 n. 154.

Sainte-Beuve, Charles Augustin, 218, 218 n. 145, 317, 428.  
 Saint-Marc Girardin, Marc Girardin, dit, 317.  
 Saint-René Taillandier, René Gaspard Ernest Taillandier, dit, 291 n. 33, 463.  
 Salathé /gérant d'un café littéraire/, 52, 53.  
 Salfinger, Hanni, 427.  
 Salfinger, Theodor, 427, 433.  
 Salin, Edgar, 481.  
 Salse, comte de, 188, 188 n. 35.  
 Samson, Johann Ulrich, 71.  
 Samuel, Richard, 405 n. 1, 437.  
 Sand, Karl Ludwig, 209, 210 n. 111.  
 Sandrart, Joachim von, 374, 374 n. 1.  
 Santschy, J. L., 439.  
 Sarasin, famille, 20 n. 18, 65 n. 172, 416, 462.  
 Sarasin, Bernhard, 125, 135, 146 n. 76, 148.  
 Sarasin, Felix, 185, 289 n. 24, 376, 376 n. 8, 377 n. 8, 382, 383, 401 n. 94.  
 Sarasin, Jakob, 18 n. 9, 19, 19 n. 16, 20, 20 n. 17, 25, 41, 44, 51, 51 n. 126, 53, 54, 55, 55 n. 137-139, 56, 56 n. 142, 60, 60 n. 155 et 156, 61, 63, 64, 64 n. 172, 65 n. 172, 71, 73, 74, 75, 76, 76 n. 209, 88, 117, 137, 140, 141, 141 n. 59, 189, 244, 376 n. 8, 405, 406, 407, 433, 462.  
 Sarasin, Karl, 234 n. 204, 243, 244 n. 237.  
 Sarasin, Lukas, 63, 71, 72, 113.  
 Sarasin, Philipp, 249 n. 5, 264 n. 64, 279 n. 136, 442.  
 Sarasin, Rudolf, 482.  
 Sartorius, Karl, Friedrich, 216, 218, 218 n. 148 et 149, 219, 225, 226 n. 172, 227, 228, 228 n. 180, 231, 320, 431.  
 Sauder, Gerhard, 46 n. 109, 47 n. 111, 422.  
 Savigny, Karl von, 327.  
 Say, J. B., 19 n. 13, 51 n. 127, 427.  
 Schaffner, Martin, 6, 249 n. 5, 256 n. 21 et 24, 259 n. 38, 261 n. 47 et 52, 271 n. 95, 276 n. 125, 442, 450.  
 Schanzlin, Hans Peter, 175 n. 164, 177 n. 171, 347 n. 6, 348 n. 9, 349 n. 15, 474.  
 Schard /maréchal-ferrand/, 50.  
 Schaub, Emil, 16 n. 3, 18 n. 9, 20 n. 18, 55 n. 137, 60 n. 155, 61 n. 160, 65 n. 172, 363 n. 68, 451, 462, 480.  
 Schauenburg, Eduard, 322 n. 157, 323 n. 159, 341 n. 246, 408 n. 4.

- Scheitlin /professeur/, 279 n. 139, 437.  
 Schelbert, Leo, 127 n. 24, 446.  
 Schenk, Eduard von, 351, 351 n. 19.  
 Scherb, Emanuel, 267.  
 Schieder, Theodor, 21 n. 20, 447.  
 Schieder, Wolfgang, 451.  
 Schiller, Friedrich von, 108, 240, 352 n. 24, 358, 358 n. 48, 411 n. 10.  
 Schinkel, Karl Friedrich, 112, 234.  
 Schlegel, Friedrich von, 171.  
 Schlegel, Jeremias, 65.  
 Schlegel, Johann Elias, 59.  
 Schleiermacher, Friedrich, 209, 212, 221 n. 162, 313.  
 Schlosser, Johann Georg, 43, 54.  
 Schluchter, André, 446, 447.  
 Schlumberger-Vischer, Emilie, 78 n. 4, 128 n. 27, 131 n. 31, 132 n. 35, 167 n. 138 et 139, 168 n. 140, 171 n. 151, 177 n. 171, 424, 425, 443.  
 Schmalz /conseiller de Frédéric-Guillaume III de Prusse/, 254 n. 16.  
 Schmassmann, Martin, 347 n. 4, 475.  
 Schmid, Johann Jakob, 104, 104 n. 90.  
 Schmidlin, Wilhelm, 279, 279 n. 139, 280, 280 n. 140 et 141, 285, 286, 324, 360 n. 61.  
 Schmidt, Carl, 355, 356, 359.  
 Schmidt, Christian Gottlieb, 25, 51, 51 n. 127, 60, 60 n. 157, 73, 191 n. 42, 427.  
 Schmidt, Georg, 375 n. 3, 478.  
 Schmidt, Martin Anton, 453.  
 Schneider, Felix, 102, 102 n. 83, 103, 150, 150 n. 86, 452.  
 Schnell, Johannes, 221 n. 163, 312, 326, 342 n. 248, 430.  
 Schöffler, Herbert, 21 n. 21, 472.  
 Schönbein, Christian Friedrich, 221 n. 163, 287, 287 n. 18, 288, 290, 290 n. 27, 291 n. 31, 293, 294 n. 38, 300, 300 n. 64, 325, 342 n. 248, 381 n. 30, 384 n. 41, 400 n. 88, 430, 462.  
 Schröder, Edward, 320 n. 149, 464.  
 Schröder, Friedrich Ludwig, 59 n. 150, 475.  
 Schreiber, Heinrich, 322 n. 156.  
 Schrot, Martin, 7.  
 Schubert, Franz, 349.  
 Schuch, Franz, 58, 59.  
 Schulze, Friedrich, 331 n. 198, 470.  
 Schulze, Johannes, 224.  
 Schulze (-Kummerfeld), Karoline, 59, 60, 60 n. 152 et 153, 425.  
 Schuster, K. L., 432.  
 Schwabe, Hansrudolf, 451.  
 Schwabe, Rudolf, 346, 347 n. 4, 358 n. 44, 475.  
 Schwarber, Karl, 68 n. 184 et 187, 377 n. 13, 379 n. 20, 391 n. 59, 468.  
 Schwarz, Ferdinand, 37 n. 77, 38 n. 83, 39 n. 86, 44 n. 103, 54 n. 134, 422, 424, 443, 460.  
 Schweizer, Alexander, 227 n. 179, 425.  
 Schweizer, Eduard, 180 n. 2, 284 n. 4, 290 n. 26, 443, 465.  
 Schweizer, Paul, 227 n. 179, 425.  
 Scribe, Eugène, 370 n. 94.  
 Sébastiani de La Porta, Horace François, comte, 180 n. 2.  
 Secrétan, Charles, 217 n. 142, 289 n. 23 et 24, 290 n. 25, 291 n. 32, 292 n. 34, 293 n. 37, 423.  
 Seebold, Karl, 215 n. 135.  
 Seekatz, Johann Konrad, 65.  
 Seipel, Wilfried, 172 n. 154, 478.  
 Seippel, Paul, 195 n. 54, 447, 453.  
 Selma /nom de plume/. Voir: Ronus, Susanna.  
 Senn, Daniel, 341 n. 247.  
 Shakespeare, William, 164 n. 126, 358, 358 n. 47.  
 Sieber, Emil, 180 n. 2, 248 n. 4, 250 n. 7, 285 n. 12, 287 n. 16, 289 n. 22, 290 n. 26, 295 n. 43, 296 n. 46, 443.  
 Sieber, Ludwig, 321 n. 151, 428.

- Sieber, Marc, 457.
- Siegfried, Paul, 41 n. 91-93, 42 n. 94, 190 n. 37 et 38, 191 n. 41, 270 n. 92, 279 n. 138, 281 n. 145, 443, 455
- Simon, Christian (Walter), 16 n. 3, 78 n. 4, 443.
- Simrock, Karl, 320.
- Sinner (de Ballaigues), Johann Rudolf, 18, 28, 64, 75 n. 208, 427.
- Smith, Adam, 84.
- Snell, Ludwig, 287, 288, 290 n. 26.
- Snell, Wilhelm, 206 n. 100, 214, 287, 288.
- Socin, Adolf, 47 n. 113 et 115, 48 n. 117, 153 n. 94, 163 n. 120, 462, 472.
- Socin, Bernhard, 262, 271, 271 n. 95 et 96, 462.
- Sohn, Anton, 172 n. 154.
- Sommer, H., 464.
- Souvestre, Emile, 246 n. 239, 318, 427.
- Speich, Daniel 53 n. 132, 455.
- Speiser, Andreas, 31 n. 56, 469.
- Speiser, Jakob, 270 n. 92.
- Spiess, Hermann, 478.
- Spiess, Otto, 31 n. 54 et 56, 48 n. 116, 425, 466.
- Spitteler, Carl, 321 n. 150, 410, 411, 437.
- Spittler, Christian Friedrich, 191, 192 n. 43, 193 n. 46, 195 n. 52, 211, 211 n. 118, 212 n. 119, 298, 299 n. 59, 328, 452.
- Spörlin, Sebastian, 91, 138.
- Spor, Ludwig, 347.
- Spreng, Johann Jakob, 46 n. 109, 47, 47 n. 113, 48, 48 n. 116, 56, 70, 218, 432, 462.
- Spycher, Albert, 130 n. 30, 478.
- Stachelin, Andreas, 16 n. 6, 21 n. 20, 31 n. 53-55, 32 n. 60, 33 n. 62, 35 n. 69, 35 n. 71 et 72, 36 n. 74, 48 n. 116, 79 n. 8, 83 n. 20, 93 n. 54 et 55, 93 n. 58, 94 n. 62, 97 n. 68, 144 n. 67, 145 n. 72, 147 n. 78, 149 n. 81, 166 n. 134, 205 n. 96, 208 n. 105, 213 n. 125, 214 n. 130 et 131, 215 n. 133, 215 n. 135 et 137, 216 n. 138 et 140, 218 n. 148, 219 n. 151, 222 n. 164 et 165, 225 n. 171, 229 n. 184, 231, 231 n. 188, 272 n. 101, 285 n. 7 et 12, 287 n. 15 et 17, 301 n. 65 et 66, 334 n. 212, 443, 447, 448, 451, 455, 461, 466, 467, 470, 471.
- Stachelin, Benedict, 47, 47 n. 111.
- Stachelin, Ernst, 49 n. 120, 104 n. 89, 180 n. 2, 194 n. 50, 208 n. 105, 209 n. 109 et 110, 210 n. 111 et 112, 210 n. 114, 211 n. 116 et 117, 212 n. 120, 215 n. 134, 217 n. 142, 239 n. 225, 287 n. 14, 288 n. 19, 289 n. 24, 298 n. 56, 313 n. 116, 420, 427, 428, 437, 452, 453, 460, 463.
- Stachelin, Felix, 334 n. 218, 457.
- Stachelin, Rudolf, 313 n. 118, 314 n. 119 et 120, 316 n. 127 et 128, 458.
- Stachelin, Walter, 41 n. 91, 98 n. 70, 141 n. 59, 279 n. 138, 349 n. 14, 455.
- Stähelin-Stockmeyer, Rudolf, 142 n. 65, 212 n. 121, 292 n. 35, 459.
- Staël, Germaine Necker, Mme de, 28, 67.
- Stamm, Fanny, 480.
- Stammler, Wolfgang, 469.
- Stäuble, Eduard, 438.
- Stapfer, Johannes, 27.
- Stapfer, Philipp Albert, 25, 26, 26 n. 37, 29, 29 n. 48, 84, 85, 85 n. 26, 86, 87 n. 31, 89 n. 36 et 38, 89 n. 40, 90, 91, 91 n. 48 et 49, 92, 92 n. 51 et 52, 94, 95, 96, 99, 100, 103, 113, 113 n. 120 et 122, 115, 116 n. 127 et 128, 117, 120 sq., 121 n. 4, 130 n. 30, 140, 144, 165, 177, 199, 220, 417, 420, 423, 462.
- Stehlin, F., 63 n. 165, 478.
- Stehlin-Hagenbach, Johann Jakob, 233.
- Steiger, H. Albert, 167 n. 136 et 137, 173 n. 156, 479.
- Stein, Karl, baron de, 131.
- Steinberg, H., 139 n. 55, 453.
- Steinbüchel, Johann Jakob, 23.
- Steiner, Gustav, 44 n. 104, 50 n. 123 et 124, 53 n. 133, 78 n. 4, 79 n. 8, 80 n. 9, 82 n. 18 et 19, 123 n. 11, 130 n. 30, 132 n. 33-35, 135 n. 41 et 42, 136 n. 44, 142 n. 64, 144 n. 70, 146 n. 76, 148 n. 80, 149 n. 82, 165 n. 130, 177 n. 170, 192 n. 43, 198 n. 65, 208 n. 106, 213 n. 124, 219 n. 150, 248 n. 2, 423, 443, 447, 461.

Stettler, M., 167 n. 137, 479.  
 Stickelberger, Johann Rudolph, 155 n. 100.  
 Stolz, Peter, 15 n. 2, 16 n. 3 et 7, 252 n. 12, 274 n. 110, 275 n. 116, 276 n. 120, 451.  
 Stoye, Enid, 21 n. 22, 463.  
 Strauss, David Friedrich, 263 n. 58, 313, 314.  
 Streicher, Siegfried, 8 n. 4, 482.  
 Streit, Armand, 475.  
 Streuber, Wilhelm Theodor, 362, 362 n. 66, 391 n. 58 et 59, 392 n. 62 et 63, 394 n. 67, 394 n. 68 et 69, 396 n. 74, 420, 435.  
 Strickler, Johannes, 419.  
 Strobel, Ferdinand, 453.  
 Strohl, Jean, 467.  
 Stückelberger, C. U., 138.  
 Stückelberger, Johann Jakob, 101, 213 n. 124.  
 Süvern, Johann Wilhelm, 224.  
 Sulger, famille, 177 n. 171.  
 Suratteau, J. René, 83 n. 20, 120 n. 2.  
 Suter, Rudolf, 49 n. 118, 472.  
 Szymank, Paul, 331 n. 198, 470.

**T**alleyrand, Auguste, comte de, 123 n. 11 et 13, 447.  
 Talleyrand-Périgord, Charles Maurice, duc de, 81, 121, 125, 126.  
 Tappolet, Ernst, 317 n. 135, 469.  
 Teichmann, Albert, 271 n. 94, 284 n. 3, 295 n. 42, 296 n. 48, 297 n. 52, 309 n. 99, 327 n. 180, 331 n. 194, 345 n. 255 et 257, 391 n. 59, 400 n. 87-89, 467.  
 Teleki de Szek, Joseph, 31 n. 56, 48 n. 116, 425.  
 Teleki de Szek, Samuel, 31, 31 n. 56, 47, 48 n. 116, 425.  
 Tell, Guillaume (Wilhelm) /personnage à l'historicité contestée/, 59, 80, 109, 228 n. 181, 322 n. 154, 394.  
 Teuteberg, René, 8 n. 4, 16 n. 5, 79 n. 8, 128, 129, 180 n. 2, 181 n. 4, 249 n. 5, 329 n. 188, 443, 456, 461.  
 Texier, Edmond, 409 n. 6, 427.  
 Theiss, Winfried, 162 n. 119, 433.  
 Thibaudet, Albert, 426.  
 Thierry, Augustin, 216.  
 Thommen, Rudolf, 132 n. 33, 347 n. 6, 349 n. 13, 423, 467, 474.  
 Thorwaldsen, Bertel, 393.  
 Thurneysen, Balthasar, 289 n. 24.  
 Thurneysen, Johann Jakob, 50, 51 n. 125, 55, 462.  
 Tieck, Ludwig, 171.  
 Tillier, Anton von, 83 n. 20, 420.  
 Tollmann, Johann, 175, 176, 178, 236, 236 n. 214, 347.  
 Trachsler, Beat, 69 n. 189, 172 n. 154, 479.  
 Tracy, Mr de /homme de lettres/, 317.  
 Triet, Max, 430.  
 Trippel, Alexander, 66, 110.  
 Trog, Hans, 457.  
 Trost, K., 46 n. 109.  
 Troxler, Ignaz Paul Vital, 44, 215, 215 n. 136 et 137, 285, 285 n. 12, 286, 286 n. 13, 287, 288, 289, 463.  
 Trümpy, Hans, 8 n. 4, 153 n. 94, 473, 481, 482.  
 Tscharner, Johann Friedrich von, 295 n. 42, 419.  
 Tscharner, Nicolas Emmanuel de, 27.  
 Tscharner, Vincent Bernard de, 21 n. 22, 27, 28, 29, 44 n. 102, 52, 463.  
 Tschiffeli, Johann Rudolf, 27, 28.  
 Tschudi, Gilg, 42 n. 97.  
 Tulard, Jean, 79 n. 8, 83 n. 20, 120 n. 2, 446, 461.

**U**rlsperger, Johann August, 49 n. 120, 191 n. 42.  
 Usteri, Leonhard, 25 n. 35, 463.  
 Usteri, Paul, 132 n. 33 et 34, 145, 146, 147 n. 77, 148, 149, 184, 198 n. 65, 208 n. 106, 213 n. 124, 219 n. 150.

**V**alenti, Ernst Joseph Gustav de, 298, 298 n. 56, 430.  
 Valentinien Ier, empereur romain, 442.  
 Valéry, Paul, 405, 482.  
 Vauban, Sébastien Le Prestre de, 79 n. 7.  
 Vernet, Horace, 171.  
 Véronèse, Paolo Caliari, dit Paolo Veronese, 65.  
 Vetter, Ferdinand, 316 n. 132, 422.  
 Vettori, Arthur, 16 n. 4, 451.  
 Veuthey, Léon, 89 n. 36, 459.  
 Vinet, Alexandre, 187, 191 n. 42, 192, 193, 193 n. 46, 195, 201, 208 n. 108, 210 n. 113, 211, 211 n. 115, 212 n. 122, 216, 217, 217 n. 142 et 143, 218, 218 n. 145 et 149, 219, 220, 220 n. 155, 227, 227 n. 179, 228, 228 n. 180 et 181, 231, 232 n. 196, 238, 239, 245 n. 239, 246, 248, 287, 287 sq. n. 18, 288, 289, 289 n. 23 et 24, 290 n. 25, 291, 291 n. 32 et 33, 292, 292 n. 34, 293, 293 n. 36 et 37, 294 n. 40, 295, 296 n. 44, 302, 309, 313 n. 113, 317-320, 317 n. 133, 317 n. 136 et 137, 318 n. 138 et 141, 319 n. 142 et 143, 320 n. 144, 325, 326, 420, 423, 428, 437, 463.  
 Vinet, Auguste, 449.  
 Virgile (Publius Virgilius Maro), 30 n. 52.  
 Vischer, Anna Elisabeth, 425.  
 Vischer, Eberhard, 210 n. 112, 314 n. 121 et 122, 469.  
 Vischer, Eduard, 86 n. 28, 180 n. 2, 215 n. 137, 344 n. 252, 345 n. 256, 443, 463, 465.  
 Vischer, Fritz, 78 n. 2, 103 n. 84, 104 n. 88, 124 n. 16, 126 n. 19, 443.  
 Vischer, Johann Jakob, 79.  
 Vischer, Lukas, 392.  
 Vischer, Peter (père) /Vischer-Sarasin/, 69, 80, 81 sq., 112, 113, 113 n. 122, 114, 115, 117, 128, 130 n. 31, 131, 132 n. 35, 167, 168, 169, 170, 172, 173, 177 n. 171, 377 n. 9, 424, 425.  
 Vischer, Peter (fils) /Vischer-Passavant/, 173, 174, 174 n. 161, 234 n. 205, 376, 377 n. 9, 400, 401, 475.  
 Vischer (-Billfinger), Wilhelm /philologue/, 37 n. 77, 231 n. 190, 325, 325 n. 170, 326, 328 n. 183, 342, 343, 344 n. 252, 345 n. 256, 429, 463, 467.  
 Vischer, Wilhelm /historien/, 124 n. 14, 132 n. 33, 181 n. 4, 182 n. 8, 183 n. 12 et 13, 184 n. 15, 212 n. 123, 444.  
 Vöchting-Oeri, L., 482.  
 Vögelin, Salomon, 329 n. 189, 432.  
 Vogel, Ludwig, 172.  
 Vogt, Martin, 164, 164 n. 123, 177 n. 171, 425, 434.  
 Voigt, Amalie von, 287 n. 14, 288 n. 19.  
 Voltaire, François Marie Arouet, dit, 27, 49, 50, 58, 59, 166 n. 130, 218 n. 149.  
 Von der Mühl, Johanna, 480.  
 Vossler, Otto, 224 n. 169, 468.

**W**aagen, Friedrich, 378, 401, 435.  
 Waberstein, comte de, 171.  
 Wackernagel, Jacob senior /Wackernagel-Stehlin/, 309 n. 100, 321 n. 150, 464, 467.  
 Wackernagel, Johann Gottfried, 321 n. 151, 428.  
 Wackernagel, Philipp, 320 n. 145.  
 Wackernagel, Rudolf, 8 n. 4, 33 n. 66, 69 n. 189, 80 n. 11, 320 n. 146, 376 n. 6, 419, 444, 464, 467, 479, 482.  
 Wackernagel, Wilhelm, 46, 205, 219, 279 n. 139, 309, 312, 316 n. 132, 317, 318, 320 sq., 320

- n. 145-149, 321, 321 n. 150-152, 324 n. 164, 325, 326, 328 n. 183 et 184, 339, 343 n. 253, 345 n. 256, 384 n. 41, 389 n. 50, 399 n. 83, 400, 428, 431, 432, 434, 464.
- Waeber, Hedwig, 464.
- Wagner, Sigmund, 109.
- Wanner, Gustaf Adolf, 43 n. 98, 127 n. 21-23, 150 n. 86, 186 n. 27, 187 n. 31, 320 n. 147, 444, 453, 461, 464.
- Wattenwyl, Niklaus Rudolf von, 127.
- Weber, Carl Maria von, 175, 358, 371 n. 101.
- Weber, Karl, 103 n. 87, 152 n. 92, 180 n. 2, 181 n. 4, 183 n. 14, 249 n. 5, 265 n. 68, 444, 456.
- Wehrli, Max, 21 n. 21, 23 n. 28, 24 n. 32, 449.
- Weidkuhn, Peter, 191 n. 42, 357 n. 43, 453, 481.
- Weinbrenner, Friedrich, 390.
- Weinmüller, Johann, 351 n. 19.
- Weisedel, Wilhelm, 224 n. 170, 431.
- Weiss, Andreas, 47.
- Weiss, Fritz, 237 n. 217 et 218, 347 n. 4, 353 n. 27, 356 n. 35, 358 n. 45 et 46, 475.
- Weitling, Wilhelm, 281 n. 144, 449.
- Wendland, Walter, 209 n. 110, 453.
- Wenk (Wenck), Martin /bourgmestre de Bâle/, 50, 194.
- Wenk /sans doute apparenté au précédent/, 300.
- Werenfels, Samuel, 63, 63 n. 166, 171 n. 151, 478.
- Werner, (Friedrich Ludwig) Zacharias, 358.
- Wernle, Paul, 23 n. 27, 45 n. 107, 89 n. 40, 453, 459.
- Werthmüller, Hans, 45 n. 106, 46 n. 109, 47 n. 113, 153 n. 94, 241 n. 232, 472.
- Wescher, Paul, 111 n. 111, 479.
- Wesselhöft, Wilhelm, 206 sq. n. 100.
- Wette, W. M. L., de. Voir: De Wette, W. M. L.
- Wettstein, Johann Rudolf, 67, 190, 456.
- Wieland, Carl, 16 n. 3, 124 n. 16, 132 n. 35, 185 n. 21, 444, 456, 480.
- Wieland, Christoph Martin, 22, 28, 28 n. 43, 59, 218 n. 149, 471.
- Wieland, Johann Heinrich, 87, 88, 88 n. 33 et 35, 94, 136, 149, 181, 182 n. 8, 185, 185 n. 21, 198, 204, 208, 243, 244 n. 237.
- Wiesmann, Louis, 165 n. 129, 473.
- Wildermett /correspondant de Johannes Caspar Lavater/, 104.
- Wilhelmi, Dr. /pseudonyme non décrypté/, 351, 351 n. 18.
- Wilhelmi, Samuel, 27.
- Williams, Helen Maria, 19, 30 n. 52, 51 n. 127, 427.
- Winckelmann, Johann Joachim, 63, 66.
- Windischgrätz, comte de, 94 n. 60.
- Wirz, Achilles, 45.
- Wirz, Eduard, 128 n. 25, 451.
- Wirz, Marianne, 6.
- Witz, Konrad, 169, 478.
- Woher, Marquard, 70, 71, 109, 112, 166, 167, 167 n. 136 et 137, 168, 173, 173 n. 156, 235, 235 n. 209, 477, 479.
- Wölfli, Eduard, 72 n. 197 et 199, 73 n. 203, 74 n. 205, 108 n. 101 et 102, 175 n. 164, 474.
- Wolf, Caspar, 109.
- Wolf, Friedrich August, 224, 227 n. 179, 430.
- Wolf, Rudolf, 439.
- Wolf-Heidegger, Gerhard, 470.
- Wolleb, Daniel, 97, 97 n. 69.
- Wolleb, Emanuel, 38, 48, 49, 49 n. 118, 53, 72 n. 200, 434.
- Wüst, J. J., 423.
- Wüthrich, Lukas Heinrich, 65 n. 174, 66 n. 176, 81 n. 14, 112 n. 113, 168 n. 141, 479.
- Wurm /correspondant de Christian Friedrich Schönbein/, 300.
- Wurstisen, Christian, 456.
- Wysling, Hans, 21 n. 21, 449.
- Wyss /professeur/, 385.
- Wyss, Bernhard, 436.

Wyss, Edmund, 276 n. 125, 278 n. 133, 281 n. 146, 451.  
Wyss, Georg von, 278 n. 136, 423.

**Z**eeden, Ernst Walter, 458.

Zentner, Wilhelm, 153 n. 94, 155 n. 100, 156 n. 101, 157 n. 103, 158 n. 105 et 106, 159 n. 107-110, 161 n. 113, 162 n. 116, 163 n. 120 et 122, 164 n. 124 et 126, 272 n. 101, 422, 433, 473.

Ziegler, Ernst, 436.

Zimmermann, Johann Georg, 39 n. 84.

Zingg, Eduard, 465.

Zinniker, Otto, 456.

Zinzendorf, Nikolaus Ludwig, comte de, 191 n. 42, 361 n. 62.

Zschokke, (Johann) Heinrich, 85, 97, 97 n. 69, 104, 105, 105 n. 91-94, 106, 106 n. 95, 107, 108, 127, 152, 162, 184, 425, 434.

Zürcher, Richard, 447.

Zwingli, Ulrich (Huldrych), 164 n. 126.



Marie-Jeanne HEGER-ETIENVRE  
*Le renouveau intellectuel de Bâle au XIXe siècle*  
*Genèse et structures*

## ADDENDA ET CORRIGENDA

(liste arrêtée à la date du 16 février 1993)

**Abréviations:** l. (ligne); n. (note); p. (page).

- P. 4, l. 5, *ajouter intellectuelle devant bâloise.*
- P. 7, n. 1, l. 1, lire *epistolarum* au lieu de *Epistolarum*.
- P. 7, n. 1, l. 6, lire *direction* au lieu de *direcion*.
- P. 7, n. 2, l. 1, lire *Heiligen Römischen* au lieu de *heiligen römischen*.
- P. 18, l. 13, lire *Léopold* au lieu de *Leopold*.
- P. 24, l. 3, lire *Johann Heinrich* au lieu de *Karl Heinrich*.
- P. 35, l. 16, lire *forces* au lieu de *foeces*.
- P. 51, l. 13, lire *conversations* au lieu de *conservations*.
- P. 61, l. 2, lire *Léopold* au lieu de *Leopold*.
- P. 66, l. 25, lire *Aubert Parent* au lieu de *Aubert-Parent*.
- P. 71, l. 15, lire *Léopold* au lieu de *Leopold*.
- P. 80, l. 1, lire *Burckhardt-Wildt* au lieu de *Burckhardt-Wild*.
- P. 83, l. 21, lire *l'homme politique bâlois* au lieu de *ce dernier*.
- P. 90, n. 41, l. 3, lire *Eucharis* au lieu de *Eucharis*.
- P. 92, n. 53, lire *30 sqq.* au lieu de *16 sqq.*
- P. 93, l. 16, lire *afférent* au lieu de *afférant*.
- P. 98, l. 5, lire *différent* au lieu de *diférent*.
- P. 101, n. 77, lire *Eucharis* au lieu de *Eucharis*.
- P. 103, l. 18, lire *Johann* au lieu de *Karl*.
- P. 117, l. 33, *supprimer d'une part et les deux virgules.*
- P. 117, l. 34, lire *et* au lieu de *d'autre part*; *supprimer les deux virgules.*
- P. 125, n. 17, l. 2, lire *eidgenössischen* au lieu de *eidgenösischen*.
- P. 131, l. 15, lire *Johann* au lieu de *Karl*.

- P. 136, l. 5, lire d'intérêt général au lieu de d'utilité publique.
- P. 141, n. 60, l. 2, lire *Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigen* au lieu de *Gemeinnützige Gesellschaft*.
- P. 145, l. 18, lire exigences au lieu de exigencess.
- P. 161, n. 113, lire *Alemannische Gedichte* (éd. Wilhelm Zentner, Reclam), au lieu de *Ibid*.
- P. 165, n. 129, l. 5, lire Wiesmann au lieu de Wiesman.
- P. 166, l. 15, ajouter Johann devant Rudolf.
- P. 165 sq., n. 130, l. 8, lire échappent au lieu de échapent.
- P. 169, l. 13, lire Burckhardt–Wildt au lieu de Burdkhardt–Wild.
- P. 170, l. 19, et p. 172, l. 6 sq., lire Burckhardt–Wildt au lieu de Burckhardt–Wild.
- P. 195, n. 52, l. 1, lire Spittler au lieu de Spitler.
- P. 208, n. 107, lire Eucharius au lieu de Eucharias.
- P. 235, n. 209, l. 2, ajouter 166 sqq. après p.
- P. 240, l. 20, lire Ernst au lieu de Stern.
- P. 244, n. 237, l. 14, lire haben' " au lieu de haben" '.
- P. 272, n. 102, l. 1, p. 277, n. 130, l. 1, et p. 280, n. 144, l. 3, lire: Paul Burckhardt, *Die Geschichte der Stadt Basel von der Trennung des Kantons bis zur neuen Bundesverfassung, 1833–1848*, au lieu de: *ibid*.
- P. 289, n. 21, ajouter Georg devant W. A. Kahlbaum.
- P. 292, l. 19, lire sortes au lieu de sorte.
- P. 292, l. 27, lire législation au lieu de léguislation.
- P. 296, l. 14, lire trop au lieu de ttrop.
- P. 300, n. 64, l. 1, ajouter Georg devant W. A. Kahlbaum.
- P. 318, n. 138, lire p. 321 sq. (n. 154) et 331 au lieu de p. , n. 154.
- P. 321, n. 150, l. 9, lire J(acob) au lieu de J(akob).
- P. 367, l. 7, lire règlement au lieu de réglemeant.
- P. 370, n. 94, l. 7, supprimer sq. après 350.
- P. 383, l. 10, lire d'associer au négoce les sciences et les arts au lieu de d'associer le négoce aux sciences et aux arts.
- P. 383, l. 27, lire cadre au lieu de décor.
- P. 400, n. 89, l. 1, lire: Cf. Otto Fischer, *Geschichte der Öffentlichen Kunstsammlung*, au lieu de: Cf. *ibid*.
- P. 412, l. 7, lire leur au lieu de une.
- P. 423, ajouter après la l. 3:

Kleist (Ewald von) / Gleim (Johann Wilhelm Ludwig)

Ewald von KLEIST, *Sämtliche Werke, nebst des Dichters Leben. Aus seinen Briefen an Gleim*. Hg. von Wilhelm Körte. 2 tomes en 1 vol. Berlin, J. F. Unger, 1803.

P. 423, l. 25, *supprimer la seconde occurrence de Paul*.

P. 430, l. 15, lire *Nicht-Studirende* au lieu de *Nichr-Studirende*.

P. 430, l. 30, lire *Gymnasium* au lieu de *GYmnasium*.

P. 432, l. 7, lire *éd. au lieu de éde*.

P. 436, l. 21, *ajouter /Johann Rudolf/ devant FREY*.

P. 437, l. 4, lire *holtselig Statt* au lieu de *holdselige Stadt*.

P. 437, *ajouter après la l. 17: Martin SCHROT, Wappenbuch des Heiligen Römischen Reichs. München, 1581. /Passage concernant Bâle reproduit dans Paul KOELNER, O Basel, du holtselig Statt. Gedichte, Sprüche und Inschriften aus Basels Vergangenheit. Basel, Birkhäuser, 1944, p. 14 sq./*

P. 437, *placer la référence Carl SPITTELER (l. 13 sq.) après la référence Martin SCHROT susmentionnée*.

P. 438, l. 5, lire *1879 au lieu de 1979*.

P. 438, l. 22, lire *GOEDEKE au lieu de GOEDECKE*.

P. 444, *ajouter après la l. 27: Roger DUFRAISSE (ed.), Les pays sous la domination française. Paris, SEDES, 1968*.

P. 447, l. 22, lire *Beziehungen au lieu de Beziungen*.

P. 448, *ajouter après la l. 3: Fritz ERNST, Der Helvetismus. Einheit in der Vielheit. Zürich, Fretz & Wasmuth, 1954*.

P. 448, *ajouter après la l. 20: Hans KOHN, Der schweizerische Nationalgedanke. Zürich, 1955*.

P. 449, l. 22, lire *Bandindustrie au lieu de Bankindustrie*.

P. 452, l. 19, lire *Rolf au lieu de Rolof*.

P. 454, *placer la référence HENZIHOHS après la référence HAEBERLI*.

P. 454, *ajouter, après la référence BURCKHARDT-WERTHEMANN: Emil ERNE, Die schweizerischen Sozietäten. Eine lexikalische Darstellung von Reformgesellschaften des 18. Jahrhunderts in der Schweiz. Zürich, Chronos-Verlag, 1988*.

P. 455, l. 18, lire *Paul SIEGFRIED au lieu de Siegfried PAUL*.

P. 458, l. 19, *ajouter Emil devant A. FELLMANN*.

P. 459, l. 18, lire *1923 au lieu de 1963*.

P. 461, *ajouter après la l. 10: Peter F. KOPP, Peter Ochs. Sein Leben nach*

*Selbstzeugnissen erzählt und mit authentischen Bildern reich illustriert.* Basel, Buchverlag Basler Zeitung, 1992.

P. 462, l. 14, *lire* Bernhard *au lieu de* Berhard.

P. 462, l. 15, *devant* Socin, *lire* Bernhard *au lieu de* Berhard.

P. 464, l. 5, *lire* J/acob/ *au lieu de* J/akob/.

P. 471, l. 6, *lire* Jahrhunderts *au lieu de* Jahrhundets.

P. 471, *ajouter après la l. 19*: Johannes CRÜGER (ed.), *J. Chr. Gottsched und die Schweizer J. J. Bodmer und J. J. Breitinger* (Deutsche Nationalliteratur, 42). Darmstadt, 1965. /Reproduction la 1<sup>e</sup> édition: Berlin & Stuttgart, 1884./

P. 472, *inverser les lignes 19 et 20*.

P. 473, l. 19, *lire* 1977 *au lieu de* 1877.

P. 473, l. 24, *lire* MOREL *au lieu de* MOLEL.

P. 477, l. 10, *lire* Dorothee *au lieu de* Dorothea.

P. 477, *ajouter après la l. 15*: Marie-Jeanne HEGER-ETIENVRE, "Arnold Böcklin et Bâle: d'une exposition à l'autre (1897-1977)". In: *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, t. 12, 1980, p. 200-226.

P. 478, l. 12, *lire* -BURKHALTER *au lieu de* -BURGHALTER.

P. 478, l. 29, *lire* Wendelstoerfer *au lieu de* Wendeltoerfer.

P. 479, l. 2, *lire* Albert *au lieu de* Albrecht.

P. 479, l. 15, *lire* Chantilly. *Histoire du château et de ses collections* (en italique).

P. 479, l. 26, *lire* deutsche *au lieu de* Deutsche.

P. 501, l. 9, *lire* -Thérèse *au lieu de* -Thérèrèse.

**N. B.** Pour des raisons d'ordre technique, il n'a pas été possible d'accentuer les capitales. Sur la page de titre, où plusieurs mots (dont BALE) perdent ainsi leur accent, ce manque est particulièrement choquant pour l'oeil. – Nous tenons à signaler deux titres écrits en capitales et susceptibles de prêter à confusion en raison de l'absence d'accentuation:

Livre Ier, chapitre IV, p. 179 et 484: (...) UN ESSOR INTELLECTUEL MENACE (*lire*: menacé).

Epilogue, p. 405 et 485: LE MYTHE DE BALE REVIVIFIE (*lire*: Le mythe de Bâle revivifié).

L'ordinateur ayant servi pour la saisie de la bibliographie n'a pas permis de reproduire le  $\beta$ , transcrit pour cette raison par le double s. Cette pratique est d'ailleurs devenue courante dans les textes allemands paraissant en Suisse germanophone.

Il va de soi que les problèmes techniques mentionnés ici devront être résolus avant l'éventuelle publication de notre travail.



